This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

504.

Sor. 3975 d. 80
10.3.1920

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RECUEIL
DES DISCOURS,
RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1803 – 1819.

DEUXIÈME PARTIE.

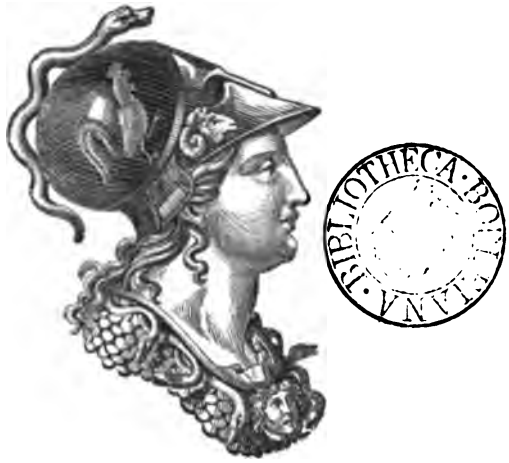

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

M DCCC XLVII.

II.

RAPPORTS

DES

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

1803 — 1819.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE DE L'AN XII.

La classe de la langue et de la littérature française avait trois prix à décerner dans le cours de cette année :

Un prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Éloge de Boileau ;*

Un prix de grammaire, dont le sujet était l'*Éloge de Dumarsais ;*

Un prix de poésie, dont le sujet était : *La vertu est la base des républiques.*

L'éloge de Boileau avait été proposé par l'Institut en l'an IX ; mais aucun des discours envoyés au concours n'ayant mérité le prix, le même sujet avait été proposé de nouveau pour le concours suivant, qui n'a pas eu une issue plus heureuse que le précédent. Parmi un grand nombre d'ouvrages

qui ont concouru pour ce prix, aucun n'a paru à la classe digne de l'obtenir. Un seul a été jugé digne d'une mention honorable; un des membres de la classe s'est chargé d'en faire un extrait et d'en lire quelques fragments, dont le mérite a fait regretter à la classe que l'ouvrage entier n'eût pas été traité avec le même soin et le même succès. Ce discours, enregistré n° 12, a pour devise :

« Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
« Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle. »

C'est le même ouvrage qui avait été distingué dans le concours de l'an XI, et qui avait déjà obtenu une mention honorable.

Le concours pour l'éloge de Dumarsais n'a présenté que trois discours : les deux premiers étaient trop faiblement conçus et trop négligemment écrits pour suspendre longtemps le jugement de la classe; mais le troisième a paru mériter toute son attention. L'auteur a conçu son sujet d'une manière vaste, et le talent dont il l'a traité annonce un grammairien philosophe, profondément versé dans cette métaphysique du langage qui s'attache à démêler les fils déliés qui unissent la parole et la pensée; il a analysé avec beaucoup de précision et de lumière le mérite et le caractère des ouvrages du grammairien célèbre dont il avait à honorer la mémoire. C'est à regret que la classe a refusé le prix à un ouvrage qui suppose tant de lumières et de talents, mais le principal mérite qu'elle croit devoir encourager dans les ouvrages destinés à concourir aux prix qu'elle décerne, c'est l'art de composer et d'écrire. L'art de la composition

consiste à bien saisir l'esprit de son sujet; à le renfermer dans ses justes limites; à en distribuer avec goût les différentes parties, en subordonnant toujours les idées accessoires à l'objet principal. L'art d'écrire ne demande pas seulement la correction et la clarté dans le style; il consiste aussi dans le choix des expressions et des tours; dans la variété des formes et du mouvement, et dans un emploi des ornements du langage, proportionné avec goût au sujet que l'on traite et aux idées qu'on veut exprimer.

C'est sur ces deux points que l'éloge de Dumarsais a paru défectueux. Loin de se renfermer dans les limites prescrites à un ouvrage de ce genre, l'auteur a fait un long ouvrage où il a fait entrer des détails très-savants, mais qui, sans être étrangers à son sujet, y étaient au moins surabondants. Une histoire critique et philosophique de la grammaire et des grammairiens, depuis Platon jusqu'à Condillac, n'était pas nécessaire pour analyser et apprécier les ouvrages de Dumarsais, et les services éminents qu'il a rendus à la langue française et à la philosophie. L'auteur est entré aussi dans les détails d'une théorie métaphysique, dont les résultats ont paru quelquefois vagues et susceptibles d'une discussion qui n'appartient point à classe de la langue et de la littérature. Quant au style de ce discours, quoiqu'il soit en général correct et facile, et qu'en plusieurs endroits l'auteur ait montré le talent d'exprimer avec clarté, quelquefois même avec élégance, des idées très-abstraites, la classe aurait désiré que le style fût plus continûment soigné, plus concis, plus varié dans ses formes, et qu'il eût plus de mouvement et de couleur.

Enfin l'Académie, considérant qu'un prix destiné à être

décerné dans une assemblée publique, pour servir d'encouragement aux gens de lettres, ne devait être accordé qu'à un ouvrage susceptible d'être lu dans cette assemblée et d'y être écouté avec intérêt; que par conséquent l'étendue devait en être proportionnée au degré d'attention qu'on a droit d'attendre d'une réunion nombreuse de personnes de tous les états; qu'il fallait surtout s'y interdire des détails scientifiques, qui ne sont pas indispensables et peuvent ne pas être à la portée du plus grand nombre de ceux qui les écoutent : toutes ces considérations ont déterminé la classe à ne point adjuger le prix de l'*Éloge de Dumarsais*, et à le remettre au concours; elle a arrêté en même temps qu'il serait fait une mention honorable de l'ouvrage dont nous venons de parler, qui est enregistré n° 3, et qui porte pour devise ce vers d'Horace :

« Dicendi rectè sapere est principium et fons. »

Le concours du prix de poésie a eu un résultat plus satisfaisant, quoique bien peu de vrais talents se soient présentés dans la lice. De quarante-deux pièces envoyées au concours, trente-neuf ont été rejetées à la première lecture; deux ont été lues une seconde fois, et ont paru trop médiocres pour mériter aucune distinction. Une seule, s'élevant beaucoup au-dessus des autres, a bientôt réuni tous les suffrages de ses juges. Le choix heureux du sujet, la justesse des pensées, l'élévation des sentiments, la noblesse, la précision et l'élégance du style, le grand nombre de beaux vers dont elle est pleine, ont déterminé la classe à lui décerner le prix. L'auteur n'avait pas joint son nom à son ouvrage; mais il s'est fait connaître

à la classe (1). Sa pièce a pour titre : *Socrate dans le temple d'Aglaure*, et pour épigraphe :

« Virtutem videant. »

PERSE, sat. III.

(1) C'est M. Raynouard (du Var).

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE DE L'AN XIII.

M. le secrétaire perpétuel fait le rapport suivant sur les prix proposés au concours de l'an XIII.

La classe de la langue et de la littérature française avait proposé pour le concours de l'an XII trois prix, l'un de poésie, les deux autres de prose.

Elle n'avait déterminé aucun sujet pour le prix de poésie, dans l'espérance qu'en laissant aux concurrents la liberté de choisir eux-mêmes le sujet et le genre de poëme qui s'accorderaient le mieux avec la nature de leur esprit et de leur talent, une telle facilité exciterait une émulation plus générale et produirait un plus grand nombre de bons ouvrages. Cette épreuve n'a pas eu le succès qu'en attendait l'Académie; le résultat cependant n'a pas trompé toutes ses espérances. Cent dix pièces de vers ont été envoyées au concours. Plus

de cent de ces pièces ont été trouvées fort au-dessous du médiocre. Dans le reste quelques-unes ont offert des lueurs de talent, mais avec des imperfections et des négligences inexcusables. Quatre seulement ont fixé l'attention de l'Académie, quoique avec des degrés de mérite inégaux; aucune n'a paru digne d'être couronnée.

Les pièces n° 39 et n° 82 ont balancé les suffrages des juges, non pour le prix, mais pour le degré de distinction qu'elles paraissent mériter. La première est une *Épître sur l'amour maternel*, ayant pour épigraphe :

« J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

LA FONTAINE.

Le n° 82 est une *Épître d'un habitant de la compagne à un habitant de la ville*, avec cette épigraphe :

« Parvum parva decent : mihi jam non regia Roma,
« Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum. »

HORACE, épître 7, liv. 1er.

Ces deux épîtres, très-différentes par le ton et le fond des idées, diffèrent également par la nature des beautés et des défauts qui les caractérisent. Malheureusement le genre des défauts que la classe y a remarqués ne lui a pas permis de décerner le prix à aucune des deux; mais elle les a jugées dignes l'une et l'autre d'une mention très-honorable. Elle a pensé aussi que quelques fragments de ces deux pièces seraient entendus avec plaisir par cette portion éclairée du public que le goût des lettres et des talents rassemble aujourd'hui dans cette enceinte. Un membre de la classe s'est chargé de faire une analyse de ces deux épîtres, dont on entendra la lecture après celle de ce rapport.

Les deux autres pièces de vers qui ont paru mériter aussi une mention honorable, sont le n° 32, dont le titre est : *François Ier, roi de France, poëme*, ayant pour épigraphe :

« Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. »

Henriade, ch. 8.

L'autre, n° 70, est une *Épître à Forlis, jeune médecin*, ayant pour épigraphe ces deux vers de l'Épître même :

« Persuader, Forlis, est un don précieux ;
« La voix que l'âme entend semble venir des cieux. »

Ces deux ouvrages offrent dans quelques détails des beautés réelles et même d'un ordre distingué ; mais ce qu'on a aimé à y louer n'a pas paru racheter ce qu'on a droit d'y désirer ou d'y reprendre.

Les deux prix de prose proposés au concours étaient l'*Éloge de Boileau* et celui de *Dumarsais*. Deux fois le concours a été ouvert pour ces deux prix, sans que la classe ait reçu aucun ouvrage qui lui parût digne d'être couronné. Ce troisième concours a été plus heureux pour l'Éloge de Boileau. La classe a reçu vingt-trois ouvrages sur ce sujet, et elle a décerné le prix à la pièce n° 21, ayant pour épigraphe :

« Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
« Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle. »

Art poét., ch. 1er.

L'auteur est M. Louis-Simon Auger, attaché au ministère de l'intérieur. Il avait concouru pour ce prix les deux an-

nées précédentes. Au dernier concours, son ouvrage avait obtenu une mention honorable, et l'on en avait lu à cette tribune des fragments qui avaient justifié le jugement de l'Académie. Il était naturel de présumer que le même sujet étant remis au concours, l'auteur obtiendrait aisément le prix, si, en faisant disparaître les imperfections qu'on avait remarquées dans son ouvrage, il y ajoutait de nouvelles beautés. Nous devons le féliciter de sa persévérance et de son succès; et lui-même doit remercier l'Académie de la sévérité qu'on lui a peut-être reprochée, puisqu'il en est résulté un éloge de Boileau, digne d'un si beau sujet, un ouvrage qui, par une analyse intéressante et lumineuse des immortelles beautés de ce grand écrivain, offre une excellente leçon de goût aux jeunes talents qui se destinent à la poésie; car c'est leur avoir fait faire un grand pas vers la perfection que de leur apprendre à la sentir et à l'apprécier dans les ouvrages qui en offrent les modèles. C'est aux écrits de Boileau qu'on peut appliquer surtout ce qu'il dit lui-même de ceux d'Homère :

« C'est avoir profité que de savoir s'y plaire. »

Comme on doit faire dans cette séance lecture de la pièce couronnée, je ne me permettrai aucune réflexion sur les différents genres de mérite qui lui ont fait décerner le prix.

La classe a distingué deux autres Éloges de Boileau, l'un n° 6, ayant pour épigraphe :

« Sit igitur sanctum apud vos humanissimos homines
« hoc poetæ nomen quod nulla unquam barbaria violavit. »

Cic., pro Arch.

et l'autre, n° 20, ayant pour épigraphe : « Les vers forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris. » (LA BRUYÈRE, Disc. à l'Acad. fr.)

La classe a jugé ces deux discours dignes d'une mention honorable. Elle a regretté que l'auteur du second ne lui ait envoyé qu'un ouvrage imparfait, qu'il n'a pas eu, dit-il, le temps d'achever. Le mérite peu commun qu'elle a trouvé dans cette esquisse annonce un homme de goût et un écrivain exercé.

Le grand nombre des ouvrages que la classe a eus à examiner pour les prix de poésie et pour l'Éloge de Boileau, ayant absorbé tout le temps de ses séances, il lui a été impossible de s'occuper de l'Éloge de Dumarsais ; elle a été obligée d'en renvoyer l'examen à ses prochaines séances.

Elle se propose d'en annoncer le résultat dans une assemblée publique qu'elle tiendra pour la réception d'un de ses nouveaux membres, et qui vraisemblablement n'est pas éloignée.

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1807.

La classe de la langue et de la littérature françaises a proposé deux prix pour le concours de cette année : l'un de poésie, dont le sujet était *le Voyageur;* l'autre d'éloquence, dont le sujet était le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle.*

Le sujet du prix de poésie avait déjà été proposé au dernier concours, avec deux autres sujets dont le choix avait été laissé à la discrétion des concurrents. Celui du *Voyageur* n'avait produit que quelques pièces dont la médiocrité ne laissait pas présager le succès du nouveau concours. L'événement a passé les espérances de l'Académie. Cinquante-cinq pièces ont été admises au concours. Le plus grand nombre, comme on devait s'y attendre, n'ont pas même mérité d'être

lues en entier. Dans le reste, il s'en est trouvé qui annoncent de l'esprit et du talent. Mais quelques détails heureux, quelques vers bien tournés ne pouvaient compenser la faiblesse de la composition, le défaut de poésie et les négligences du style. Une ou deux de ces dernières auraient pu cependant obtenir quelque distinction, si le mérite qu'on y trouvait n'avait pas été entièrement effacé par la grande supériorité de trois ouvrages qui ont attiré particulièrement l'attention et fixé les suffrages de l'Académie. Tous trois ont paru réunir à un degré peu commun, mais avec quelque inégalité, le mérite d'une composition ingénieuse et sage, à celui de la variété du mouvement, de l'élégance et de la couleur dans le style.

Le premier, enregistré n° 52, a pour épigraphe :

« Nequicquam Deus abscidit
« Prudens Oceano dissociabili
« Terras. »

HORAT., lib. I, ode 3.

L'Académie lui a décerné le prix. L'auteur est M. C. Millevoye, dont un discours sur l'*Amour maternel* a mérité une mention honorable dans le concours de l'an 1805, et dont l'épître sur l'*Indépendance de l'homme de lettres* a été couronnée l'année dernière.

La pièce qui a le plus approché de celle-là est le n° 48, ayant pour épigraphe :

« Summa sequar fastigia rerum. »

VIRG., *Æneid.*, lib. I.

L'Académie, en adjugeant l'accessit à cet ouvrage, a exprimé

le regret de n'avoir pas un second prix à lui donner. L'auteur est M. Victorin Fabre, qui a obtenu une mention honorable au dernier concours sur l'*Indépendance de l'homme de lettres*.

La troisième pièce dont le mérite a frappé l'Académie est le n° 33, ayant pour épigraphe :

« Dic mihi, musa, virum. . . . . .
« Qui mores hominum multorum vidit et urbes. »

HORAT., *Ars poet.*

On lui a adjugé un second accessit. L'auteur est M. Brugnières, de Marseille.

Une circonstance de ce concours également honorable pour la littérature, pour le gouvernement et pour l'Académie, mérite que nous en rendions compte ; et nous sommes persuadés que ce détail ne sera pas entendu sans intérêt par une assemblée nombreuse et choisie, que le goût des lettres et l'amour des talents ont pu seuls attirer et réunir dans cette enceinte.

Un ministre ami des lettres par son goût et ses lumières, et leur bienfaiteur par le noble exercice de ses fonctions, a été instruit du jugement que l'Académie a porté sur les pièces de poésie admises au concours. Il n'a pas voulu que le regret qu'elle avait exprimé fût un vœu stérile. Voici la lettre qu'il a adressée au secrétaire de l'Académie :

« Monsieur le secrétaire perpétuel, j'ai appris que la classe de la langue et de la littérature françaises avait eu beaucoup à s'applaudir du concours qui a eu lieu cette année pour le prix de poésie, et j'ai vu par l'extrait du procès-verbal de la séance de mercredi dernier, qu'en adjugeant

le prix à la pièce n° 52, qu'elle a jugée être d'un mérite supérieur, elle a exprimé le regret de n'avoir pas un second prix à adjuger à l'auteur de la pièce n° 48, qui a obtenu le premier accessit, et qui lui aurait paru digne elle-même du prix, si elle n'avait encore été surpassée.

« Je me félicite, Monsieur, de pouvoir suppléer en ce moment à l'insuffisance des moyens dont l'Institut national dispose, en faisant les fonds d'un second prix des deux tiers du premier, si en effet la classe juge que la pièce mérite d'être couronnée, et que cet exemple ne peut tirer à conséquence. Je suis assuré, en proportionnant ainsi les récompenses aux véritables succès, de remplir les intentions de S. M. l'empereur, qui désire faire obtenir aux lettres françaises un éclat digne de son règne. Nous devons nous réjouir de voir que les efforts du talent donnent lieu à multiplier les couronnes. Je désire aussi que les talents soient à leur tour encouragés par cette perspective. J'espère que la classe dont vous êtes l'organe trouvera dans cette disposition un gage de la juste confiance qu'inspirent les suffrages qu'elle décerne.

« Recevez, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments distingués. Signé CHAMPAGNY. »

Le secrétaire ayant donné communication de cette lettre à l'Académie, elle a pris l'arrêté suivant:

« La classe se conformera avec empressement aux intentions du ministre de l'intérieur, en décernant le prix dont S. Ex. veut bien faire les fonds, à la pièce de vers qui a obtenu le premier accessit, et que la classe regrettait de ne pouvoir couronner.

« Elle regarde ce don, non-seulement comme une récom-

pense méritée par l'ouvrage à qui elle est accordée, mais encore comme un puissant encouragement pour les talents qui se destinent à entrer dans la même carrière.

« L'Académie ne peut voir sans un vif intérêt l'attention aussi généreuse qu'éclairée que le ministre porte sur les travaux de la littérature; et la confiance qu'il accorde aux jugements prononcés par l'Académie, en réalisant un vœu qu'elle avait formé, est un témoignage honorable d'estime qu'elle reçoit avec reconnaissance.

« Le prix que le ministre de l'intérieur met l'Académie en état de décerner à la pièce de vers n° 48, sera proclamé dans sa séance publique du trimestre prochain; on y fera lecture de la lettre du ministre, ainsi que de la délibération de la classe à ce sujet.

« Le secrétaire perpétuel est chargé d'adresser à S. Ex. le ministre de l'intérieur une copie du présent arrêté. »

Le secrétaire s'étant conformé aux intentions de l'Académie, le ministre lui a fait remettre une somme de mille francs, qui ont été employés à faire frapper une seconde médaille destinée à l'auteur de la pièce qui a mérité cette distinction.

L'événement de ce concours donne lieu à une observation honorable pour l'Académie et du plus favorable augure pour notre littérature. Pendant cent cinquante ans, l'Académie française avait distribué des prix de poésie, et nous osons affirmer que, dans ce long espace de temps, dans les plus beaux jours même de notre siècle de gloire littéraire, aucun des concours de l'Académie n'a produit à la fois trois ouvrages en vers d'un talent aussi mûr, d'un goût aussi sain, d'une poésie aussi brillante, d'une élégance aussi soutenue que les

trois pièces que la classe a distinguées. Nous aimons à croire qu'après la lecture qui va en être faite, le jugement de l'assemblée confirmera cette réflexion.

La jeunesse des deux auteurs couronnés, dont le plus âgé n'a pas vingt-cinq ans, est une autre circonstance qui semble répandre un nouvel intérêt sur cette solennité. En attachant nos couronnes sur de si jeunes fronts, la jouissance du moment s'embellit des espérances de l'avenir, et nous aimons à prévoir, dans le triomphe que nous décernons, ceux dont il doit être le présage. Nous devons espérer que les deux athlètes vainqueurs dans cette noble carrière, loin de se laisser enivrer de leurs premiers succès, n'y trouveront qu'un motif puissant d'émulation pour s'occuper à perfectionner sans cesse leur talent, à étendre et fortifier leur esprit par de bonnes études, et à se mettre en état d'appliquer l'un et l'autre à des travaux plus importants. Nous ne sommes plus dans le temps où le mérite d'un sonnet divisait une cour polie et un public éclairé, et suffisait presque pour assurer la réputation d'un poëte. L'abondance des richesses a rendu notre goût dédaigneux et sévère. Aujourd'hui le succès d'une épître, d'un discours en vers, quelque talent qu'il annonce, n'a qu'un éclat éphémère; on n'arrive plus à la gloire que par des routes longues et difficiles.

Heureux encore, si, en entrant dans cette hasardeuse carrière, l'élève des Muses n'y rencontrait d'autres obstacles que ceux qui naissent des difficultés de l'art; mais les passions humaines lui en susciteront de bien plus redoutables. La jalousie, cette maladie si naturelle aux petites âmes et aux esprits médiocres, a de tout temps semé d'épines et de piéges la carrière des lettres et des arts. Aujourd'hui cette

passion malfaisante a puisé dans les circonstances une nouvelle activité en se liguant avec l'esprit de parti, à qui tous les alliés sont bons; en favorisant des préjugés chers à l'ignorance, en servant des ressentiments légitimes peut-être dans leurs causes, mais égarés dans leurs espérances; en se retranchant même derrière des noms respectés et des principes respectables : tels sont les ressorts qui mettent en mouvement cette troupe obscure de détracteurs des sciences, des lettres et des arts, qui, sous l'apparence d'une conspiration purement littéraire, cache des vues plus profondes. De tels ennemis sont méprisables sans doute; mais il ne faut pas se le dissimuler, ils ont trouvé beaucoup de partisans. Ils pourraient même être dangereux, si la raison et le goût n'avaient pour défenseurs et pour appuis trois grandes puissances : la sagesse du gouvernement, l'opinion du public éclairé et l'influence des corps littéraires.

Le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, qui dans ce moment gouverne la France du fond des marais de la Pologne, ne perd de vue, au milieu des camps, ni l'intérêt des lettres, ni les services que peut leur rendre un corps dont il s'est honoré d'être membre, et qui se trouve heureux aujourd'hui de l'avoir pour protecteur. Occupé à la fois de plans de guerre et de négociations de paix, son génie, dont l'étendue embrasse tout et dont l'activité suffit à tout, médite depuis longtemps un grand système d'instruction publique, et cherche en ce moment même (nous osons l'affirmer) les moyens de donner à la littérature française plus d'éclat et d'activité, en favorisant l'influence des bons principes, et en dirigeant l'emploi des talents vers des travaux utiles.

Le concours du prix d'éloquence n'a pas été aussi heureux

que celui de poésie, et l'Académie en a été plus affligée qu'étonnée. En proposant pour sujet de ce prix de tracer le tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle, elle en avait pressenti toutes les difficultés; elle savait qu'un tel sujet, pour être bien traité, demandait de longues recherches, des connaissances variées et une réunion de goût et de philosophie qui sera toujours fort rare. Mais elle a pensé en même temps qu'un des plus grands avantages des concours académiques était d'exciter les écrivains qui s'y destinent à étendre leurs connaissances par des études approfondies, et à se former à l'art de la composition, comme à l'art d'écrire.

Il faut au vrai talent des difficultés à vaincre pour apprendre à connaître ses forces, et il n'y a guère de difficultés de ce genre qu'il ne vienne à bout de surmonter avec de la méditation, de la patience et du goût. Celles que présente un sujet qui paraît d'abord trop vaste pour être resserré dans les limites d'un discours académique, forcent à écarter les idées communes et à bien ordonner celles qui sont nécessaires. La propriété de l'ordre en tout est d'agrandir l'espace.

Ces réflexions se trouvent confirmées par l'examen des ouvrages composés sur ce sujet, et présentés aux deux derniers concours. Dans les premiers, l'embarras des auteurs se montre par la manière vague et superficielle dont le plan est conçu, par des détails étrangers au sujet, et par une grande négligence dans l'exécution. Le second concours a offert un progrès sensible dans les ouvrages qui ont été envoyés, et dont plusieurs annonçaient une composition plus sage, des vues plus approfondies, et une diction plus soignée.

L'Académie n'en a cependant trouvé que trois qui lui aient paru mériter une attention particulière. L'un suppose dans son auteur des connaissances étendues, des vues philosophiques, et le talent d'écrire; mais il s'est trop étendu sur les progrès des sciences dans le XVIIIe siècle, au lieu de se borner à les considérer dans leurs rapports avec la littérature; il a fait une dissertation philosophique, non un discours oratoire.

Dans les deux autres pièces, le sujet est considéré en général sous son vrai point de vue, et les détails prouvent du goût et du talent. L'un surtout a beaucoup d'éclat dans le ton, des vues très-ingénieuses, un style animé, quelquefois éloquent; mais il s'y trouve des omissions importantes, des jugements hasardés, des recherches d'expression qui ne sont pas toujours d'un goût assez pur.

Nous devons ajouter ici deux observations qui nous paraissent essentielles pour guider les concurrents dans leur travail, et les préserver de deux erreurs qui peuvent nuire à leurs succès.

La plupart de ceux qui ont envoyé des ouvrages au concours ont paru croire qu'en proposant le *Tableau littéraire du XVIIIe siècle*, l'Académie avait eu pour but d'établir un parallèle entre le XVIIIe et le XVIIe siècle, et même d'élever un de ces siècles au-dessus de l'autre. L'Académie n'a pas eu une telle intention. Ces sortes de parallèles sont plus favorables au bel esprit qu'au bon esprit, et produisent plus d'erreurs que de vérités dans les jugements qui en sont le résultat. Les talents divers n'ont point de mesure commune : ceux qui se sont exercés dans le même genre pourraient être plus aisément comparés. Mais il est rare que la diversité des

goûts, des opinions, des études même, ne fasse pencher la balance d'un côté ou de l'autre dans la main qui la tient.

L'Académie a désiré qu'on lui présentât une appréciation fidèle et positive des richesses que le dernier siècle a ajoutées au trésor littéraire de la France, sans chercher à en faire la balance avec le fonds de richesses créé par le siècle précédent. Elle a désiré surtout qu'on observât les progrès qu'a faits la langue dans le même siècle, ce que tous les concurrents ont trop négligé jusqu'ici : il est important aussi de relever l'éclat que les hommes de génie qu'il a produits ont ajouté à la gloire nationale, et ce qu'on doit à beaucoup de bons esprits, qui, sans atteindre aux premiers rangs de la renommée, ont concouru à la propagation des lumières, aux progrès de la raison et du goût.

Une seconde observation portera sur l'étendue qu'on doit donner aux discours envoyés au concours. L'Académie doit désirer qu'un discours qu'elle couronne puisse être lu en entier dans une séance publique, sans fatiguer l'attention des auditeurs ; c'est aussi l'intérêt des auteurs couronnés et une partie de leur triomphe. Mais cela ne peut avoir lieu si la lecture de l'ouvrage demande plus d'une heure de temps. C'est la mesure d'attention que l'Académie croit pouvoir attendre d'une assemblée nombreuse.

L'Académie propose donc pour la troisième fois, pour sujet du prix d'éloquence, le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle ;* et comme ce prix est assigné sur le fonds de l'an 1805, où il a été proposé, l'Académie se trouve en état d'assigner sur le fonds de cette année un nouveau prix d'éloquence. Le sujet sera l'éloge de Pierre Corneille. L'Académie française avait résolu autrefois de proposer cet éloge,

lorsqu'elle fut prévenue par l'Académie de Rouen : deux écrivains qui furent ensuite membres de l'Académie française eurent les honneurs de ce concours. Gaillard remporta le prix, et Bailly obtint l'accessit. Leurs ouvrages méritent d'être lus par les concurrents qui voudront entrer dans cette noble lice, mais ne doivent pas les décourager. Quoiqu'on ait beaucoup écrit, et très-bien écrit sur Corneille, l'éloge des grands hommes et l'analyse des productions du génie offrent un fonds inépuisable de vues, de sentiments et de pensées : on observe que les tragédies du créateur de notre scène paraissent obtenir aujourd'hui plus de faveur à la représentation qu'elles n'en avaient obtenu depuis longtemps, et même dans les dernières années du siècle de Louis XIV. Il peut être intéressant d'en rechercher la cause, et cette circonstance même peut offrir quelque point de vue nouveau.

Le prix de poésie ne devait être proposé qu'en 1808, pour être décerné en 1809. L'Académie, afin de donner aux concurrents plus de temps pour le méditer et le traiter, a cru devoir en annoncer d'avance le sujet. Le sujet sera les *Embellissements de la capitale*. Il a paru riche et fécond. Des canaux, des ponts, des quais, des fontaines, des arcs triomphaux, des acquisitions inappréciables en monuments des arts, fruits de la conquête, l'achèvement du Louvre pendant si longtemps désiré, et toujours en vain projeté; ces objets appellent non-seulement la palette du peintre, mais encore les observations du philosophe. Ils intéressent la salubrité de la capitale; ils promettent de nouvelles jouissances à ses habitants; ils ajoutent à la grandeur de l'empire et à la gloire du souverain qui, ayant conçu un si vaste plan dans des circonstances qui doublaient la difficulté de l'exécution, aura su

vaincre tous les obstacles : ce sera acquitter en partie la dette de la capitale envers son bienfaiteur que de célébrer dignement le bienfait. On peut observer que les productions de l'imagination et du goût caractérisent l'esprit général et le degré de lumières qui existent dans une nation, et que les grands monuments des arts peignent plus particulièrement le génie et le caractère de celui qui gouverne.

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE POUR 1808.

Le concours dont nous allons vous rendre compte n'a pas rempli toutes nos espérances, mais il ne les a pas entièrement trompées. Un revers a été réparé par un triomphe; et peut-être avons-nous moins à nous plaindre de ce qui nous a manqué qu'à nous féliciter de ce que nous avons obtenu.

La classe avait deux prix d'éloquence à distribuer. Le premier avait pour sujet le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle.* C'était pour la troisième fois que ce sujet était mis au concours, et cette troisième épreuve n'a pas été plus heureuse que les deux premières.

En le proposant, la classe avait bien senti que, pour être traité avec tout l'intérêt dont il est susceptible, il demandait plus d'études, de recherches et de méditations qu'on n'en doit attendre naturellement de jeunes littérateurs; et ce sont

eux qui, pour la plupart, se présentent dans la lice; c'est pour l'encouragement des jeunes talents que les prix académiques sont particulièrement institués. Ce n'est pas que le sujet ne fût digne d'exercer le talent de l'homme de lettres le plus instruit, de l'écrivain le plus consommé; et, s'il était considéré sous toutes ses faces et approfondi dans toutes ses parties, il fournirait la matière d'un ouvrage considérable, qui demanderait autant de goût que de philosophie, autant de lumières que de talent.

Mais ce n'est pas un livre que l'Académie demande; c'est un simple discours, d'une étendue bornée; c'est-à-dire, un ouvrage où l'auteur, plus occupé des résultats que des développements, se contente de bien saisir le véritable point de la question, et d'en présenter les faces les plus générales et les plus intéressantes.

De dix-neuf discours qui ont été admis au concours, aucun n'a répondu aux intentions de l'Académie. Elle a balancé quelque temps si elle remettrait le même sujet au concours. Deux motifs l'ont particulièrement déterminée à le proposer une quatrième fois. Elle a reconnu dans plusieurs des derniers discours, que les auteurs paraissaient avoir fait des études plus approfondies sur la littérature du XVIIIe siècle, et que dans l'exécution ils s'étaient plus rapprochés du but. Elle a cru qu'elle ne devait pas priver ces écrivains du fruit de leurs recherches, et que de nouveaux efforts pourraient leur en obtenir la récompense. Elle a été frappée d'une autre considération. En supposant qu'un nouveau concours n'eût pas un résultat plus heureux, l'Académie a jugé que ceux mêmes qui auraient tenté inutilement un nouveau travail, n'auraient pas à se repentir de s'y être livrés, car il aurait certainement

servi à étendre leurs idées, à mûrir leur goût, à éclairer et fortifier leur raison, avantages plus solides et plus précieux sans doute que le prix destiné au vainqueur.

La classe avait proposé, pour le sujet d'un second prix d'éloquence, l'*Éloge de Pierre Corneille*. Ce sujet se présentait sous une apparence plus attrayante que le premier. Le fond en est riche et fécond; les objets dont il se compose sont familiers aux gens de lettres, qui, sans avoir besoin de faire de nouvelles études, n'ont plus qu'à revenir sur celles qu'ils ont déjà faites, à relire avec plus d'attention des ouvrages dont ils savent par cœur une partie, et à donner une forme oratoire à la suite des impressions et des idées qui seront le résultat de leurs réflexions.

Il se présentait cependant une grande difficulté aux concurrents : plus il était facile de louer Corneille, moins il l'était de le louer d'une manière nouvelle. C'est ici le cas d'appliquer ce vers célèbre d'Horace :

« Difficile est proprie communia dicere. »

Il y a plus de cent soixante ans que les chefs-d'œuvre de ce grand homme occupent la scène française, et l'admiration qu'ils inspirent est aussi universelle qu'ancienne. Les plus grands écrivains en ont analysé et apprécié les différents mérites. Voltaire lui seul semblait avoir, par cent endroits de ses ouvrages, épuisé les éloges qu'on pouvait donner au créateur de la scène française. C'étaient là des difficultés réelles que les concurrents avaient à vaincre. Il doit en revenir plus de gloire à ceux qui les ont vaincues; à ceux qui ne pouvant éviter d'entrer dans des routes déjà parcourues, ont pu

y découvrir des points de vue inaperçus, ou qui ont su donner, par de nouvelles combinaisons, un caractère d'originalité à des idées dont le fonds appartenait à tout le monde.

Mais dans les sujets qui parlent tout à la fois au cœur, à l'esprit et à l'imagination, les impressions peuvent se combiner et se varier à l'infini; et dans ce genre il n'y a point d'obstacles qu'un bon esprit et un vrai talent ne puissent surmonter, avec la méditation qui recueille ses forces, et la patience qui attend le moment de les employer.

La classe a reçu vingt Éloges de Corneille. Elle en a distingué plusieurs qui annoncent un goût sage, un bon esprit, un talent exercé. Dans ce nombre elle en a trouvé un qui lui a paru supérieur à tous les autres, et auquel elle a adjugé le prix. L'auteur de ce discours, enregistré n° 17, est M. Victorin Fabre, qui s'est déjà distingué plusieurs fois dans nos concours, et dont le talent semble se fortifier par le succès. En 1805, une épître de lui sur l'Indépendance de l'homme de lettres obtint l'accessit. L'année dernière, il a obtenu de même l'accessit du prix de poésie. L'Académie, en le lui accordant, avait exprimé le regret de n'avoir pas un second prix à lui donner. Un ministre, juge éclairé des arts et des talents, ne voulut pas laisser ce regret à l'Académie, et, en témoignant une confiance honorable dans les jugements de cette compagnie, il voulut bien faire les fonds d'un second prix qui fut décerné au jeune auteur dans la séance publique.

Après avoir été couronné comme poëte, M. Fabre est couronné aujourd'hui comme écrivain en prose. Cette réunion de talents a toujours été rare. Elle est surtout remarquable dans un auteur qui n'a pas encore vingt-trois ans. Cette cir-

constance, en ajoutant à la gloire du triomphe, ne peut manquer d'augmenter l'intérêt qu'il doit inspirer aux amis des lettres.

L'Académie ne veut point prévenir le jugement que porteront les auditeurs sur le discours qu'elle a couronné. Elle y a remarqué des beautés brillantes qui appartiennent à la jeunesse, unies à des beautés solides qui caractérisent un esprit et un goût mûris par de bonnes études. L'ouvrage sans doute n'est pas exempt d'imperfections qui pourront donner de l'aliment à cette critique malveillante et chicanière qui se plaît à empoisonner les succès des talents, et qui, toute facile qu'elle est à exercer, n'en est pas moins sûre de trouver des approbateurs. Les prix des académiciens ne sont pas uniquement réservés à des ouvrages parfaits. Lorsqu'un mérite supérieur y domine, des taches légères, des négligences même nombreuses ne doivent point priver l'auteur de la récompense destinée à l'encouragement du talent. La perfection est rare dans les ouvrages des maîtres; comment l'exigerait-on des élèves?

La classe a accordé l'accessit au discours n° 18. L'auteur est M. Auger, qui, en 1804, a obtenu le prix d'éloquence pour l'*Éloge de Boileau*. Son discours annonçait un littérateur profondément instruit, qui joint un goût sain à un esprit sage et étendu, qui sait penser et écrire, embrasser un sujet dans toute son étendue et le réduire dans de justes bornes. Nous croyons que le même mérite se fera sentir dans son Éloge de Corneille.

Deux autres discours ont paru dignes d'une mention honorable: l'un, enregistré n° 2, et dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, et l'autre, n° 13. L'auteur de celui-ci est M. Chazet,

très-connu par un très-grand nombre de pièces dont plusieurs ont été représentées avec succès sur différents théâtres. Après la lecture du discours couronné, on lira quelques fragments de celui qui a obtenu l'accessit, et des deux qui ont mérité une mention honorable.

L'Académie a cru devoir annoncer d'avance le sujet du prix d'éloquence qu'elle décernera en l'an 1810.

Ce sujet est l'*Éloge de Jean de la Bruyère*. Il nous paraît essentiel de prévenir par quelques mots les réflexions que pourra faire naître le choix d'un tel sujet. La personne et le caractère de la Bruyère sont peu connus. Il n'eut part à aucune affaire importante. Son nom ne se trouve lié à aucun événement public, et sa vie ne présente aucun incident digne d'attention. Son éloge, au premier coup d'œil, ne présente donc rien qui doive élever ce discours au ton de l'éloquence proprement dite.

La Bruyère, il est vrai, n'est célèbre que par un seul ouvrage; mais cet ouvrage est immortel. L'auteur s'y montre avec éclat comme moraliste et comme écrivain. Sous le premier rapport, c'est un observateur fin et profond de la nature humaine, et ses observations décèlent un esprit droit, une âme élevée et fortement pénétrée des grands principes de la morale. Comme écrivain, on voit qu'il a profondément étudié l'art d'écrire, et que, pour échapper à la monotonie presque inévitable dans un ouvrage uniquement composé de portraits et de réflexions détachées, il revêt différents personnages et change à chaque instant de rôle pour avoir occasion de changer de ton. On le voit tour à tour s'indigner, ou se moquer; badiner avec grâce, ou censurer avec amertume; raisonner en philosophe, ou peindre en poëte. Mais ces mouvements si

divers sont moins le produit spontané d'une imagination naturellement émue ou d'une âme ardente et passionnée, que des artifices oratoires auxquels l'écrivain a recours pour éviter le retour des mêmes formes et donner plus de couleur et d'énergie à sa pensée. Mais, par cela même que ce ne sont que des combinaisons réfléchies, l'homme d'esprit et de goût qui observera avec attention les frappants effets qui en résultent, pourra en tirer de grandes lumières sur l'art d'écrire; art que les modernes ont cultivé plutôt par un sentiment obscur que d'après des règles fixes, tandis que les anciens semblaient en avoir analysé tous les éléments, combiné tous les ressorts et calculé tous les effets.

C'est donc comme une étude également intéressante et utile pour les jeunes écrivains que l'Académie a proposé l'éloge de la Bruyère; et, sous ce point de vue, il se présente au premier coup d'œil comme le sujet d'une discussion littéraire plutôt que d'un discours oratoire. Mais la Bruyère est aussi un moraliste éloquent et profond. La peinture de toutes les passions humaines, la censure de tous les vices, le développement des grandes vérités de la morale, ne sont-ce pas là des objets propres à échauffer le talent et à recevoir les mouvements et les couleurs de l'élocution la plus élevée? Il serait triste que celui qui, selon un écrivain (1) éloquent lui-même, offre des modèles de tous les tours d'éloquence, n'en pût inspirer à ceux qui entreprendront son éloge.

(1) Vauvenargues.

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE POUR L'ANNÉE 1809.

Le concours dont nous allons rendre compte est bien loin d'avoir répondu aux espérances que la classe avait dû concevoir. Elle avait deux prix à décerner : l'un de poésie, l'autre d'éloquence. Le sujet du premier était *les Embellissements de Paris*. Ce sujet a paru riche, varié et favorable à la poésie. Vingt-huit pièces ont été admises au concours; mais dans aucune le sujet n'a paru assez heureusement conçu, ni traité avec assez de talent pour mériter une couronne.

Deux pièces seulement ont été distinguées : l'une, enregistrée n° 22, a pour épigraphe ces mots : *Sta, viator ;* l'autre, n° 26, a pour épigraphe ces vers d'Horace :

« Trabes Hymettiæ
« Premunt columnas ultimâ recisas
« Africâ. »

La première offre des traits heureux et quelques morceaux écrits avec noblesse et avec élégance; mais le sujet y est considéré trop superficiellement. La seconde, d'un mérite inférieur, annonce cependant de l'esprit et du talent pour la poésie; mais la marche en est irrégulière, le style inégal et souvent négligé.

Le défaut le plus général des ouvrages en vers envoyés à nos concours, est dans l'imperfection du plan; nous avons déjà eu occasion de le remarquer, mais nous ne devons pas craindre de le répéter. Le plan, cette partie essentielle de toute composition, n'est pas sans doute celle d'où naissent les beautés les plus originales et les plus brillantes; mais sans elle, les plus grandes beautés perdent une partie de leur effet.

Cet art de disposer, d'enchaîner et de graduer les idées, de manière à les faire valoir l'une par l'autre, exige de l'écrivain un travail difficile à concilier quelquefois avec l'impatience du talent. Un jeune poëte, d'ordinaire, ne voit rien de plus important et de plus pressé que de faire de beaux vers; à peine a-t-il conçu vaguement un sujet, qu'il se met à en versifier quelque partie qui le frappe davantage; il dessine une figure sans savoir où il la placera; il peint le second plan de son tableau avant d'avoir ébauché le premier. En suivant cette méthode, on peut semer beaucoup de beautés dans un ouvrage, mais on ne fera pas un bel ouvrage.

Les premières idées qui se présentent à l'esprit sont rarement les plus heureuses. L'imagination la plus riche, le talent le plus facile, ont besoin d'être fécondés par la méditation. Il faut d'abord considérer son objet sous toutes ses faces pour être en état d'en saisir les aspects les plus

favorables; il faut surtout attendre le moment de l'inspiration; et ce moment est celui où les pensées et les sentiments ayant acquis une sorte de maturité, sollicitent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, le pinceau du peintre ou la lyre du poëte.

Le tableau des *Embellissements de Paris* offre au premier coup d'œil une multitude d'objets si divers, qu'il est difficile de saisir une vue générale qui, en les unissant par un lien commun, ajoute à l'intérêt particulier que peut avoir chaque objet isolé, celui qu'il reçoit de ses rapports avec les autres. La plupart des concurrents, frappés au premier coup d'œil de cette foule de monuments qui charment et étonnent l'imagination, semblent n'y avoir vu que des sujets de descriptions et de tableaux : cependant ces ponts, ces quais, ces fontaines, ces colonnes, ces arcs de triomphe, qui ornent nos rues, nos places, nos palais; ces superbes et immenses collections de statues et de tableaux, trophées inappréciables de nos conquêtes; la plus vaste et la plus magnifique des habitations royales, ce Louvre, restauré, agrandi, embelli, près d'être achevé en quelques années, après être resté imparfait et dégradé pendant plusieurs siècles; de tels travaux ne sont pas de pures décorations de faste, de stériles merveilles des arts, destinées uniquement à amuser les regards du voyageur curieux ou à satisfaire le goût de l'amateur éclairé : les uns ont pour but d'entretenir la propreté, la salubrité, la sécurité même, objets d'une si haute importance dans une grande ville; d'autres servent aux plaisirs de la société, en rendant plus faciles les communications entre ses habitants; les autres contribuent à étendre et à inspirer le goût des arts, et par là même à en favoriser les progrès et le perfectionnement.

Tout ce qui frappe l'imagination des hommes par un ca-

ractère de grandeur et de beauté, tend à épurer les idées, à polir les mœurs, à élever les âmes; et tout ce qui sert à perfectionner les arts libéraux, sert encore à perfectionner les arts de l'industrie et du commerce. Ces divers points de vue sont propres à répandre de la variété et de l'intérêt sur le tableau d'une grande et riche capitale.

L'art de décrire les objets sensibles est sans doute une partie précieuse du talent poétique, mais ce n'en est qu'une partie subordonnée. Ce n'est pas assez de peindre en vers harmonieux les objets qui frappent les sens; il faut surtout parler à l'esprit et toucher le cœur. La poésie purement descriptive, froide par elle-même, fatigue bientôt lorsqu'elle se prolonge, si le poëte n'a l'art d'animer les imitations physiques, en y rattachant des idées, des sentiments, des souvenirs intéressants. C'est particulièrement l'art de Virgile, c'est celui de tous les grands poëtes. Un de ceux-ci, que nous n'avons pas besoin de nommer, rappelant, dans un de ses poëmes, les débris imposants des monuments de l'ancienne Rome, désigne ainsi ses arcs de triomphe :

« Sous ces portes passaient les dépouilles du monde. »

Cette manière d'agrandir encore un grand objet par de nobles souvenirs, est la perfection de l'art; et ce beau vers est aussi une leçon utile pour nos jeunes poëtes. Nous ne nous permettrons pas de leur proposer nos vues sur les moyens de mettre en pratique cette leçon : ceux qui joignent un bon esprit au talent des vers, n'ont besoin que d'être avertis; ceux que la nature n'a pas doués des mêmes dons, profiteraient peu de nos idées; car les conseils

ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourraient s'en passer.

Nous n'ajouterons que quelques mots. Le poëte qui, en considérant attentivement les vues différentes qu'offre son sujet, saura embellir des prestiges de son art le tableau des trésors et des jouissances nouvelles que la capitale a acquis en si peu d'années, présentera un digne hommage de la reconnaissance nationale à l'auteur auguste de ces bienfaits, à ce génie vaste et profond qui conçoit avec grandeur, veut avec énergie, exécute avec rapidité; qui a pensé peut-être que la magnificence extérieure, principe de ruine pour les fortunes particulières, peut devenir une source de richesse pour un grand État; qui veut enfin faire de Paris la plus belle des cités, comme de la France le plus puissant des empires.

Le sujet du prix d'éloquence proposé par l'Académie était le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*, sujet qu'elle mettait au concours pour la troisième fois; et quoique le résultat de cette troisième épreuve n'ait pas encore satisfait entièrement le vœu de l'Académie, elle a reconnu avec satisfaction que plusieurs des concurrents avaient mieux saisi le véritable esprit du sujet proposé, l'avaient plus approfondi dans ses parties principales, et l'avaient traité dans les détails avec plus de talent et de maturité; cependant, de dix-neuf discours qu'elle a reçus, trois seulement lui ont paru mériter une attention particulière: l'un, enregistré n° 8, ayant pour épigraphe ce passage de Cicéron : *Sine philosophiâ, non posse effici quem quærimus eloquentem*, est écrit avec esprit et avec talent; la marche en est claire et rapide, et il annonce de l'instruction et de bonnes études; mais l'auteur s'est plus attaché à tracer le caractère des écrivains qu'à observer le progrès de la langue et des lumières; ses

jugements n'ont pas assez d'originalité et de profondeur, et il n'a pas considéré le sujet dans toute son étendue.

Le second discours, n° 12, a pour épigraphe ces deux vers d'Horace :

« Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici,
« Plæraque differat, et præsens in tempus omittat. »

On y trouve du mouvement, de la chaleur, et des morceaux bien écrits et bien pensés, mais il est diffus; la marche en est embarrassée et ralentie par des préparations inutiles; le style manque en général de précision, quelquefois même de correction.

Un troisième discours, supérieur aux deux premiers, a pour épigraphe ces vers de Virgile:

« . . . . . Primo avulso, non deficit alter
« Aureus; et simili frondescit..... metallo. »

Le sujet y est traité d'une manière plus complète que dans aucun autre; le ton en est animé; le style a du mouvement, de l'élégance et de la couleur; les jugements sur les écrivains et sur les différents genres de littérature annoncent des principes sains, un talent exercé, un esprit naturel fortifié par la réflexion et par de bonnes études. Un mérite si peu commun était malheureusement déparé par des imperfections assez graves; on y a remarqué des réflexions qui ont plus d'éclat que de justesse, quelques jugements superficiels ou hasardés, quelques négligences de diction. La partie qui regarde les rapports des ouvrages philosophiques avec la littérature y est trop faiblement traitée. Nous ne pouvons dissimuler même qu'un morceau assez considérable de l'ouvrage contenait quelques

observations que la classe n'a pu approuver, et que l'auteur devait d'autant plus s'interdire qu'elles ne tenaient pas essentiellement au fond de son sujet. Ces défauts cependant sont rachetés par des beautés d'un ordre si distingué, que les juges auraient été disposés à couronner l'ouvrage, s'ils n'avaient été arrêtés par une considération qui leur a paru d'un intérêt prépondérant. L'Académie a jugé qu'ayant mis trois fois au concours le même sujet, elle devait justifier sa persévérance à cet égard, en ne couronnant qu'un ouvrage digne de remplir complétement et ses vues et l'attente du public. Elle n'a pas douté qu'en remettant encore le prix, elle n'atteignît enfin, dans le prochain concours, le but qu'elle s'est proposé. Ce nouveau délai laissera à l'auteur du discours que nous venons de désigner, plus de temps qu'il ne lui en faut pour le revoir avec soin, pour en corriger les défauts, en fortifier les parties faibles, et en supprimer ce qui a excité l'improbation de ses juges : son triomphe, pour être retardé, n'en sera que plus brillant et plus pur; à moins toutefois qu'un concurrent plus habile ne vienne lui disputer la palme qu'il aura été si près de saisir : s'il est permis au public de le désirer, l'auteur du discours a peu de raison de le craindre. Dans ce cas même, l'Académie aurait la satisfaction d'avoir donné naissance à un bon ouvrage de plus.

Quelle que soit l'issue de ce concours, il aura produit un bien incontestable, celui d'avoir engagé les hommes d'esprit et de talent à se livrer à des études intéressantes et solides, propres à étendre les idées, à former le goût, et à perfectionner le talent.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1810.

Le concours dont nous allons rendre compte offrait trois prix à décerner : un de poésie et deux d'éloquence.

Le premier avait pour sujet *les Embellissements de Paris*. C'était pour la seconde fois qu'il était proposé, et le second concours a eu aussi peu de succès que le premier. La classe n'a pu remarquer, sans une véritable peine, la faiblesse des ouvrages qui lui ont été envoyés sur ce sujet; ce n'est pas qu'elle n'ait trouvé dans plusieurs quelques idées heureuses et beaucoup de vers bien tournés; mais il y a loin du talent de faire de bons vers à celui de composer un bon poëme. Nous ne répéterons pas ici les observations que nous avons déjà eu occasion d'exposer sur cet art de composition, partie si importante de l'art d'écrire, et sur l'application qu'on en

peut faire au sujet si riche et si varié des *Embellissements de Paris*. Le temps nous manque pour proposer de nouvelles idées sur ce sujet ; cette séance doit être destinée tout entière à faire connaître au public les ouvrages qui ont mérité d'être couronnés.

C'est pour la cinquième fois qu'elle mettait au concours, pour sujet du prix d'éloquence, le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*. Ce prix est enfin décerné : deux discours ont été jugés également dignes ; l'un, enregistré n° 7, a pour épigraphe :

« Sine philosophiâ non posse effici quem quærimus eloquentem. »

Cic.

L'auteur est M. Jay.

Le second, n° 10, a pour épigraphe :

« . . . . . Uno avulso, non deficit alter
« Aureus. »

L'auteur est M. Victorin Fabre, qui, dans cette même assemblée, a déjà obtenu plusieurs couronnes pour divers ouvrages en prose et en vers.

Ce sujet présentait de grandes difficultés ; mais ce sont les difficultés mêmes qui donnent au vrai talent l'occasion de déployer toute sa force. Les sujets faciles à traiter ne sont favorables qu'au talent faible ou paresseux, qui se contente aisément d'idées communes, et s'occupe plus à tourner des phrases qu'à chercher des pensées.

Plusieurs des écrivains qui s'étaient présentés dans les précédents concours, découragés trop tôt par le peu de succès de

leurs premiers efforts, se sont retirés du concours et ont publié leurs ouvrages. On a trouvé dans presque tous assez de mérite pour en justifier la publication; mais nous croyons aussi que leur publicité a justifié la sévérité des juges; c'est à cette même sévérité que le public devra les deux discours d'un mérite supérieur qui ont été couronnés.

L'Académie avait regretté de ne pouvoir offrir à chacun des auteurs que la moitié d'un prix. Ce regret a promptement été effacé par la lettre suivante, adressée par S. Exc. le ministre de l'intérieur au secrétaire perpétuel de la classe:

« Monsieur, j'ai appris que la classe de la langue et de la littérature françaises, après avoir mis cinq fois au concours un prix dont le sujet était le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle,* vient enfin de le décerner à deux concurrents qui paraissent y avoir un droit égal par le mérite de leurs ouvrages.

« Si le prix était partagé, chacun des deux auteurs couronnés ne recevrait qu'une partie de la récompense destinée à ses heureux efforts; et l'intention de S. M. l'empereur est que le talent obtienne toujours de justes encouragements.

« Je remplis donc, Monsieur, ses vues bienfaisantes, en vous annonçant que je double le prix que la seconde classe a décerné à deux concurrents.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Signé MONTALIVET. »

La classe, touchée, comme elle devait l'être, de l'atten-

tion qu'un gouvernement éclairé porte à ses travaux, et de la confiance qu'il témoigne en ses jugements, a adressé l'expression de sa reconnaissance au ministre sage, ami des lettres et des talents, à qui elle doit cette nouvelle faveur du grand monarque qui s'est constamment montré le protecteur le plus éclairé et le bienfaiteur le plus magnifique que les sciences, les lettres et les arts aient eu dans aucun temps.

Le sujet du second prix d'éloquence était l'*Éloge de la Bruyère*. Treize discours ont été adressés à la classe. Le prix a été adjugé au discours n° 12, ayant pour épigraphe :

« Respicere exemplar vitæ, morumque, etc. »

L'auteur est encore M. Victorin Fabre. Parmi les autres ouvrages, un seul, n° 13, ayant pour épigraphe :

« Florens orationis pictum et expolitum genus, »

a été jugé digne d'une mention. Le *Tableau littéraire du XVIIIe siècle* présentait à ceux qui l'ont traité de grandes difficultés, tenant à l'étendue et à la richesse même du sujet. L'*Éloge de la Bruyère* avait un autre genre de difficultés, par le peu de matière que ce sujet semblait offrir à l'écrivain. On jugera de l'art avec lequel l'auteur couronné les a vaincues. Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention de cette assemblée sur le phénomène intéressant que présentent les triomphes multipliés d'un écrivain de vingt-quatre ans, et sur les espérances qu'on doit concevoir d'un talent déjà si varié, si brillant et si mûr, lorsque l'âge, la méditation et le travail l'auront étendu et perfectionné.

Le temps consacré à la séance ne permet pas de lire en entier les trois ouvrages couronnés. On va lire des fragments des deux discours sur le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*. La séance sera terminée par la lecture de l'*Éloge de la Bruyère*.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1811.

La classe de la langue et de la littérature françaises avait à décerner, cette année, deux prix de poésie. Le sujet du premier était *les Embellissements de Paris*, et c'est pour la troisième fois qu'il est mis au concours. La nature et l'importance de son objet imposaient à la classe quelque sévérité dans les jugements qu'elle devait porter sur les pièces qui lui étaient adressées. Dans les deux premiers concours, elle n'en a trouvé aucune où le sujet lui ait paru traité avec un degré d'intérêt et de talent digne d'une couronne. Ses espérances ont été remplies dans le concours dont nous allons rendre compte. De vingt-trois pièces qui ont été admises, trois ont mérité une distinction particulière. La pièce enregistrée n° 22, ayant pour épigraphe : *Stetit mirans et dixit : En gloria patriæ,* a été jugée digne du prix. L'auteur est

M. Victorin Fabre, déjà couronné cinq années consécutives dans cette même enceinte, et dont les triomphes multipliés, soit en vers, soit en prose, semblent promettre un écrivain fait pour soutenir l'honneur des lettres françaises, dans ce moment où un gouvernement éclairé fait de si généreux efforts pour en prévenir la triste décadence.

Un premier accessit a été adjugé à la pièce n° 21, ayant pour épigraphe : *Imperium est Jovis... cuncta supercilio moventis.* L'auteur est M. Millevoye, qui a été couronné quatre fois dans nos derniers concours.

Le n° 20, ayant pour épigraphe :

« Tu triomphes, Lutèce, et la ville éternelle
« Descend enfin du trône où ton héros t'appelle, »

a obtenu un second accessit. Quoiqu'il ait été jugé inférieur en mérite au n° 21, on y a reconnu cependant un talent pour la poésie très-décidé, et dont l'auteur, M. Soumet, a donné déjà des preuves dans un poëme intitulé *l'Incrédulité,* qu'il a publié il y a dix-huit mois, n'ayant encore que vingt-deux ans.

Le sujet du second prix était *la Mort de Rotrou.* Le noble et touchant dévouement de l'auteur de Venceslas était bien digne d'exciter la verve de nos jeunes poëtes. La lutte a été aussi heureuse que brillante : de vingt et une pièces admises au concours, cinq ont été distinguées, non par un égal degré de talent, mais par divers genres de mérite dignes d'estime et d'encouragement. La pièce enregistrée n° 21, ayant pour épigraphe un vers grec de Tyrtée, a paru supérieure à toutes les autres, et on lui a adjugé le prix. L'auteur est

M. Millevoye, qui, n'ayant eu que le second rang pour le premier sujet qu'il a traité, reprend ici la première place, qu'il a précédemment occupée plus d'une fois.

La pièce n° 15, ayant pour épigraphe : *Il était digne d'avoir des talents, car il eut des vertus*, a obtenu l'accessit, et la classe a témoigné le regret de n'avoir pas un second prix à donner à cet ouvrage. L'auteur est M. de Latouche, parent de Guimond de Latouche, à qui nous devons la tragédie d'Iphigénie en Tauride. Son nom n'avait paru encore dans aucun de nos concours; mais le talent qu'il annonce, excité par ce premier succès, et perfectionné par de nouvelles études, semble lui promettre, s'il rentre dans la lice, des triomphes plus complets.

Le n° 6, ayant pour épigraphe : *Cui mens divinior*, et le n° 9 :

« Non ille pro caris amicis
« Aut patria timidus perire, »

ont été jugés dignes d'être mentionnés, comme offrant des détails heureux et des tirades bien écrites.

Une circonstance que nous ne devons pas omettre, parce qu'elle est intéressante par elle-même et d'un heureux présage pour l'avenir, c'est que des quatre poëtes qui ont obtenu les prix ou les accessit, le plus âgé n'a pas encore vingt-huit ans.

La classe a annoncé, dès l'année dernière, l'*Éloge de Montaigne* pour le sujet du prix d'éloquence dans le concours de 1812 : elle croit devoir aussi annoncer d'avance le sujet du prix de poésie qui sera décerné en 1813. Le sujet proposé est un *Épisode du genre épique; soit d'invention, soit tiré*

de l'histoire, mais non traduit ni imité d'aucun poëme ancien ni moderne.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être remis au secrétariat de l'Institut, le 15 janvier 1812, pour l'*Éloge de Montaigne*, et le 15 janvier 1813, pour l'*Épisode épique*. Le terme est de rigueur.

Les autres conditions du concours sont les mêmes que pour les concours précédents.

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1812.

Le concours dont on va rendre compte a offert à la classe un résultat qui a passé ses espérances. Un jeune écrivain, qui paraît pour la première fois dans la lice, a obtenu la couronne, et plusieurs concurrents ont mérité de justes éloges et d'honorables encouragements.

La classe avait proposé, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Éloge de Montaigne*. En choisissant ce sujet, elle ne s'en est point dissimulé les difficultés. Il en est qui naissent de l'étendue et de la richesse même de la matière : la diversité des vues philosophiques, morales et littéraires qu'il faut saisir et apprécier dans les Essais de Montaigne, demande une réunion d'esprit, d'études et de talent qui sera toujours très-rare. D'autres difficultés naissent de la sorte d'incertitude que le scepticisme connu de Montaigne a répandue sur ses véri-

tables opinions; il en est d'autres encore qui tiennent à la vétusté du langage : mais la plus grande peut-être, c'est de trouver des vues nouvelles à produire sur un sujet qui, depuis plus de deux cents ans, a exercé la critique d'un grand nombre d'écrivains, même d'un ordre supérieur, qui, l'ayant envisagé sous des points de vue divers, semblaient avoir dû épuiser la censure et l'éloge sur le caractère et les écrits de ce philosophe.

On a observé que les sujets purement littéraires, tels que l'éloge d'un poëte ou d'un orateur, ne répondaient pas complétement aux vues qu'on s'est proposées dans l'institution de nos prix. Ils n'ont pas uniquement pour but d'offrir des encouragements aux talents et des récompenses à leurs succès; il importe surtout d'en diriger utilement l'emploi, en portant leur activité sur des objets propres à la fortifier et à l'étendre. Dans les sujets qui ne demandent pour être traités que les connaissances familières à tous les hommes de lettres, celui qui veut s'en occuper n'a besoin que de recueillir ses idées habituelles; et d'ordinaire il songe moins à en acquérir de nouvelles qu'à bien mettre en œuvre celles qui viennent se présenter d'elles-mêmes à son esprit. Aussi fournissent-ils à nos concours un plus grand nombre d'ouvrages. Il n'en est pas de même des sujets qui, exigeant des lectures plus étendues, des études plus approfondies, des connaissances plus variées, doivent rebuter les esprits médiocres ou paresseux et ne peuvent convenir qu'aux esprits forts et patients : c'est en imposant plus d'efforts au talent qu'on lui apprend le secret de ses forces, et la difficulté de la lutte relève le prix de la victoire. Ces considérations ont déterminé la classe à proposer l'*Éloge de Montaigne*.

Tous ceux qui ont quelque goût pour l'instruction ont lu les Essais de ce philosophe, du moins en partie; car, parmi ceux qui en ont commencé la lecture, il en est beaucoup qui ne l'ont pas achevée. On peut croire aussi que, parmi ceux qui ont entrepris de composer son éloge, il en est quelques-uns qui ont renoncé à ce projet, ou par découragement, ou par le sentiment de leur insuffisance. Ainsi, il n'a dû se présenter au concours que des écrivains qui, avec assez de pénétration pour apercevoir toutes les difficultés de l'entreprise, ont eu assez de courage pour les affronter, et se sont cru assez de force pour les vaincre.

Onze discours seulement ont concouru pour l'*Éloge de Montaigne;* tous les concours précédents en avaient produit un plus grand nombre; mais dans ce nombre plus de la moitié des ouvrages était au-dessous du médiocre, et dans le reste trois ou quatre seulement avaient mérité une distinction particulière. Ce dernier concours a été plus honorable pour les concurrents, et plus satisfaisant pour les juges.

L'Académie a adjugé le prix à l'*Éloge de Montaigne,* enregistré n° 11, ayant pour épigraphe:

« Quicquid agunt homines nostri est farrago libelli. »

L'auteur est M. Villemain, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. Il n'a pas encore vingt-deux ans. On a remarqué dans son ouvrage une maturité de raison, une justesse d'idées, une sûreté de goût, qu'on ne s'attend guère à rencontrer dans un âge si peu avancé; et ce qui n'est pas moins rare, c'est de trouver ces qualités unies aux dons plus brillants qui embellissent plus particulièrement le talent dans la

jeunesse. La classe a été frappée surtout des vues approfondies qu'il a développées sur les artifices du style, en les appliquant au style de Montaigne. On voit que cette diction élégante et pure qui distingue en général son discours, cette variété de ton, de formes et de mouvement dont il a su animer son style, ne sont pas uniquement en lui le fruit d'un naturel heureusement doué, mais qu'elles sont encore le produit d'un goût éclairé et d'une étude réfléchie. Le jeune professeur qui sait ainsi donner l'exemple et le précepte de la science qu'il est chargé d'enseigner, est bien digne de communiquer à ses élèves les bons principes, trop oubliés en ce moment, du grand art de parler et d'écrire. On ne s'arrêtera pas plus longtemps sur le mérite de ce discours : la lecture qui va en être faite rendrait superflus de nouveaux éloges.

Deux autres discours ont fixé l'attention de la classe par les mérites divers qu'elle y a remarqués, et qui lui ont fait regretter de n'avoir qu'un prix à donner.

L'un, enregistré n° 6, a pour épigraphe ce passage de Montesquieu : *Dans la plupart des auteurs je vois l'homme qui écrit, dans Montaigne, l'homme qui pense.* L'autre, n° 8, a pour épigraphe ces mots de mademoiselle de Gournay sur Montaigne : *Il desenseigne la sottise.* La classe les avait jugés l'un et l'autre dignes d'un prix ; mais, en couronnant un ouvrage qu'elle a jugé supérieur, elle n'a pu assigner qu'un rang subordonné à ces deux discours, qu'elle a même placés à quelque distance l'un de l'autre. Elle a trouvé dans le n° 6 un ton plus ferme et des idées plus fortes ; l'analyse de la philosophie de Montaigne y est plus précise et plus approfondie ; le style en est facile et rapide, animé quelquefois par

des traits d'imagination et par quelques mouvements d'éloquence; mais le plan en est vague, et se développe par une marche trop uniforme; l'esprit, trop continuement occupé des combinaisons de la pensée, aurait besoin d'être ranimé par ces ressources de l'art oratoire qui soulagent l'attention et soutiennent l'intérêt, que les écrivains médiocres chercheraient vainement, mais que l'écrivain exercé trouve toujours avec de la patience et du talent.

Le discours n° 8 offre moins de vigueur de pensée, moins d'originalité dans les vues, moins de fermeté et de couleur dans le style, et une appréciation moins approfondie de la philosophie et du talent de Montaigne; mais le plan en est plus net, la marche en est plus simple, et l'effet surtout plus piquant. Si rien n'y frappe vivement l'imagination, si rien n'y offre de nouvelles lumières, rien aussi n'y fatigue l'attention, n'y embarrasse l'esprit, n'y choque le goût; un sentiment aimable s'y mêle à la pensée, et répand dans tout l'ouvrage un intérêt doux qui fait estimer l'auteur en faisant aimer Montaigne : peut-être aussi cherche-t-il à faire aimer Montaigne plus que lui-même ne se fait aimer dans son livre.

Après avoir balancé les mérites respectifs de ces deux ouvrages, la classe a donné la préférence au n° 8; et, voulant lui accorder une distinction particulière, elle a adjugé à l'auteur une médaille d'or. Ce discours est de M. Droz, déjà connu du public par quelques ouvrages estimables, où l'on trouve les vues d'un homme éclairé unies aux sentiments d'un homme de bien.

La classe accorde l'accessit au discours n° 6. L'auteur est M. Jay, qui a obtenu un second prix dans le concours de l'année 1810, pour le *Tableau littéraire du XVIIIe siècle.*

Parmi les autres discours qui ont paru mériter d'être honorablement mentionnés, il en est un qui a plus particulièrement fixé l'attention des juges, et par les beautés du premier ordre qui y sont répandues, et par les graves défauts qui déparent ces beautés; c'est le n° 10, ayant pour épigraphe : *Tout le monde me reconnoist en mon livre, et mon livre en moi.* Le plan en est plus hardi, le cadre plus vaste, la marche plus animée que dans les autres discours; le style a plus de couleur, de mouvement et de variété; on y trouve plus d'idées fortes et de mouvements d'éloquence; tout y annonce un esprit très-exercé et un talent supérieur. Mais on a vu avec autant de regret que d'étonnement qu'un écrivain capable de produire de si belles choses, ait pu en affaiblir l'effet par des disparates si étranges. L'auteur a fondé son plan sur le mot de Montaigne qu'il a pris pour épigraphe. Il en a conclu que, pour bien juger le livre, il fallait bien connaître l'homme. Cette idée est heureuse et juste; mais l'auteur, en la développant, s'est égaré dès les premiers pas. Un exorde trop long, et des idées préparatoires dont la diffusion éteint l'intérêt, font attendre avec impatience que l'auteur entre dans son sujet; et quand il y est entré, il y avance avec lenteur. Il a donné à la vie publique de Montaigne plus d'importance que l'histoire ne l'autorisait à y en attacher. En rappelant les fonctions de magistrature que le philosophe a exercées quelque temps, il était juste de rappeler l'éloquente indignation avec laquelle il s'élève contre l'usage de la torture dans la jurisprudence criminelle; sentiment que les progrès de la philosophie ont rendu commun de nos jours, mais qui supposait alors de la noblesse, des lumières et du courage. Mais l'auteur du discours se livre à des réflexions

trop étendues sur l'imperfection de la jurisprudence à cette époque; et la censure qu'il en fait paraît, à quelques égards, manquer de mesure et même de justice. Le séjour de Montaigne à la cour de Charles IX donne occasion à l'orateur de tracer des tableaux où la corruption de cette cour, les fureurs de la guerre civile et les crimes de la Saint-Barthélemi sont peints avec énergie; mais ces tableaux mêmes ne sont pas sans reproche. L'auteur est plus heureux dans l'analyse qu'il fait de la philosophie et du talent de Montaigne. Cette seconde partie de l'ouvrage laisse cependant encore à désirer une marche plus rapide; mais on y reconnaît toujours un écrivain qui sait manier habilement la langue, et qui en connaît toutes les ressources; qui pense fortement, et qui ne paraît étranger à aucun des sujets qui peuvent intéresser la raison humaine. Un autre défaut de ce discours, c'est l'emploi trop fréquent d'expressions familières et de tours négligés, qui contrastent trop avec le ton presque toujours élégant et noble qui distingue le style de l'auteur.

On doit désirer que cet écrivain s'occupe à revoir son discours avec le soin dont il paraît capable; qu'il cherche à se renfermer dans de justes bornes, et à ne donner à chaque partie de son plan que l'étendue qui convient au sujet; qu'il s'attache enfin à en effacer les taches, à en adoucir les exagérations et à en supprimer les superfluités : il résultera de ce travail un ouvrage d'un mérite remarquable, digne de fixer l'attention, et d'emporter les suffrages de tous les bons esprits, qui, en le lisant sous cette nouvelle forme, s'étonneront peut-être qu'une production d'un tel mérite n'ait pas obtenu un rang plus honorable dans ce concours.

Il reste à parler de cinq autres discours que la classe a

jugés dignes d'une mention. Sans reconnaître dans tous un égal degré de mérite, elle n'a pas cherché à déterminer avec précision le rang qu'une critique exacte peut assigner à chacun d'eux. En donnant ici le précis des beautés et des imperfections principales qui les caractérisent, on les citera dans l'ordre de leurs numéros.

Le discours n° 2 est évidemment l'ouvrage d'un homme non-seulement de beaucoup d'esprit, mais encore d'un esprit sage, et surtout très-éclairé. Le plan en est bien conçu, mais l'exécution en a paru défectueuse. L'auteur s'est proposé d'examiner quelle influence le siècle de Montaigne avait pu exercer sur son caractère, et ensuite sur ses opinions; car les opinions de ce philosophe sont intimement liées à son caractère. En rapprochant ainsi sous un même point de vue l'homme, le philosophe et l'écrivain, il a constamment retrouvé l'homme dans l'écrivain et dans le philosophe. Cette idée est très-bien développée dans la première partie du discours. L'auteur s'en est habilement servi pour expliquer quelques traits du caractère de Montaigne; mais il en a tiré une censure exagérée et injuste de l'égoïsme de Montaigne, censure fondée uniquement sur quelques maximes isolées, dont l'immoralité apparente s'explique par un examen plus attentif du système entier de sa philosophie, surtout par la situation dans laquelle il se trouvait en écrivant, et à laquelle se rapportaient les maximes qu'on lui reproche, et qu'il est difficile en effet de justifier.

Le style de ce discours est, en général, naturel et animé, mais inégal et quelquefois incorrect. Des détails trop multipliés, des digressions déplacées ou qui occupent trop de place, concourent d'ailleurs à donner à l'ouvrage une éten-

due qui passe de beaucoup les bornes prescrites à ce genre de composition.

Le n° 3 est un ouvrage estimable, dont l'auteur a beaucoup lu et beaucoup réfléchi. Son style a du naturel et de la correction, et ne manque pas d'élégance; mais il a peu de mouvement et de variété. L'auteur n'a pas considéré son sujet sous les rapports les plus intéressants, parce qu'il a été entraîné par une idée dominante, à laquelle il a subordonné ses vues particulières sur la doctrine de Montaigne. Il s'attache à prouver qu'il n'y a point de vraie philosophie sans religion; que tous les progrès de l'état social sont dûs au christianisme, et que Montaigne était sincèrement attaché à la doctrine chrétienne. Cette dernière opinion a déjà été défendue par quelques écrivains. Pascal et Malebranche ont pensé différemment, et leur autorité sans doute est imposante; il est donc permis de se partager entre ces deux opinions. Le sentiment de l'auteur sur l'influence du christianisme mérite toutes sortes d'égards; mais il donne à cette influence une extension dont les résultats ne sont pas confirmés par l'histoire, que la raison peut contester, et que les intérêts de la religion ne réclament point. Tout système, dans une discussion philosophique ou littéraire, gêne la liberté de l'esprit, et donne des bornes à la pensée. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de ce discours. On y trouve d'ailleurs des détails intéressants sur la personne de Montaigne. C'est une idée heureuse que d'avoir représenté ce philosophe placé entre les opinions des philosophes anciens et la doctrine du christianisme; et, dans le développement de cette idée, l'auteur montre beaucoup d'esprit et d'instruction.

Le n° 4 se distingue par un grand nombre d'aperçus fins,

d'idées ingénieuses, présentées sous des formes élégantes, souvent même brillantes; mais, en général, ces aperçus ont plus de finesse que de solidité; les idées y ont plus d'éclat que de justesse, et l'élégance des tournures laisse trop apercevoir la recherche et l'effort. L'esprit de l'auteur semble s'être épuisé dans les détails; il a négligé de former un ensemble. C'est plutôt une esquisse qu'un ouvrage. Son plan est vaguement dessiné, et se développe sans art : on n'y trouve point cette gradation dans les idées qui attache l'esprit, ni ces vues générales qui, en répandant la lumière sur toutes les parties de la composition, servent à lier les idées accessoires à l'idée principale, et donnent plus d'effet au résultat. Plusieurs morceaux de cet ouvrage plairont à la lecture; mais il ne laissera aucune de ces impressions profondes qui se gravent dans l'esprit, aucune de ces idées heureuses qu'on aime à retenir.

Le n° 5 a offert plusieurs morceaux dignes d'estime. On voit que l'auteur a bien médité son sujet, et qu'il a porté dans ce travail un esprit exercé aux études sérieuses; mais il s'est presque exclusivement attaché à l'examen de la philosophie de Montaigne, ce qui prive son ouvrage de la variété de tons et d'idées qui pourrait y donner de l'intérêt. Son style d'ailleurs manque de chaleur, et trop souvent d'élégance.

Le n° 7 est un ouvrage très-estimable, mais qui, par la nature de la composition et le caractère du style, ne pouvait pas concourir au prix. Le plan offre un tableau assez complet du sujet, mais il n'y a pas assez d'art dans les développements. L'auteur paraît s'être plus occupé des études philosophiques que des secrets de l'art oratoire. Son style est clair et correct,

mais il manque de couleur et de mouvement; il est même souvent familier et négligé. On voit, d'ailleurs, qu'il a lu les Essais de Montaigne avec une attention réfléchie, qu'il en a bien saisi l'esprit, et qu'il en a analysé la partie philosophique avec une justesse et une précision très-remarquables; et peut-être que, dans cette partie essentielle de son ouvrage, il ne le cède à aucun de ses concurrents. Ce genre de mérite dans l'éloge de Montaigne est bien digne d'une distinction particulière; car il suppose dans l'auteur des qualités plus rares encore que celles qui lui manquent, ou qu'il a trop négligées dans son discours : l'art de la composition et du style peut être, jusqu'à un certain point, le fruit de l'étude et du travail; le don de bien penser est essentiellement un bienfait de la nature.

L'auteur de ce discours est M. Leclerc, adjoint-professeur au lycée Napoléon. Un autre discours, dont on vient de parler avec estime, est aussi l'ouvrage d'un homme attaché par une place distinguée à un des établissements de l'Université impériale. Cette circonstance a paru digne de remarque, en ce qu'elle est à la fois un heureux présage pour les succès de l'enseignement public, et un témoignage honorable en faveur de l'esprit sage et éclairé qui préside au choix des hommes à qui l'enseignement est confié. Les succès de ce vaste et nouveau système d'instruction publique intéressent parmi nous tous les âges, toutes les conditions; et non-seulement la génération qui existe, mais encore celles qui vont naître. Son influence doit répondre aux vues du génie puissant qui en a conçu le plan, en a médité l'organisation, et y a imprimé ce caractère de grandeur qui semble être le sceau distinctif de toutes ses créations.

L'Académie ne peut pas se dissimuler que les jugements qu'elle a prononcés sur les ouvrages du concours, ainsi que les motifs qui les ont déterminés, vont devenir l'objet de beaucoup de contradictions plus ou moins animées, plus ou moins raisonnables : elle ne peut y répondre que par le silence ; elle doit laisser aux gens de goût et aux esprits éclairés le soin d'apprécier ce qu'il y aura de vrai, de faux, d'exagéré dans les différentes opinions qui se manifesteront à ce sujet.

La critique est nécessaire aux progrès de la raison et du goût : elle éclaire souvent celui qu'elle blesse, elle est quelquefois utile lors même qu'elle se trompe ; car en donnant lieu de discuter ses erreurs, elle peut conduire à la vérité. Malheur à ceux qui n'en font qu'un instrument de haine et de dommage, qui cherchent à flétrir la couronne qu'a obtenue le talent, à affliger le mérite qu'il faudrait encourager, et à humilier la médiocrité modeste qui demande de l'indulgence !

Qu'il soit permis d'ajouter ici quelques réflexions auxquelles la circonstance peut donner quelque intérêt. On a déjà observé que la plus grande partie de notre littérature actuelle, celle du moins qui occupe plus constamment l'attention du public, se renfermait dans les journaux. Ils sont devenus les organes, non de l'opinion publique, qui n'a plus de centre commun, mais de l'opinion d'un petit nombre d'écrivains, qui distribuent à leur gré l'approbation ou le blâme, le mépris ou l'éloge sur les productions nouvelles, à mesure qu'elles paraissent. Tous n'ont pas acquis par de bons ouvrages une réputation de goût et de talent qui puisse donner d'avance de l'autorité à leurs décisions ; quelques-uns ont des amis à servir ou des ennemis à mortifier, certaines opinions à attaquer ou à défendre ; quelques-uns même, si

l'on en croit un bruit trop général pour être sans fondement, seraient dirigés par des motifs encore moins nobles. Mais il faut convenir en même temps que, parmi ces mêmes écrivains, on en connaît qui montrent un bon esprit et un goût sain, des lumières et de l'impartialité. Ces qualités les rendent dignes de concourir à répandre et à propager les bons principes de la raison et du goût. Mais il ne suffit pas d'énoncer un avis pour former un jugement. Les décisions d'un écrivain isolé ne sont que des opinions individuelles, qui ne peuvent avoir cette autorité qui, en matière de goût, agit plus fortement sur le public que la raison elle-même. Si cette autorité peut résider quelque part, il est permis de croire qu'elle pourrait appartenir de préférence à un corps littéraire, institué pour veiller sur les principes de la langue et du goût, et dont les membres, choisis parmi les hommes de lettres que recommande l'estime publique, ont un intérêt personnel à maintenir la gloire des lettres, à laquelle ils doivent leur propre considération.

Dans les prix qu'ils proposent à l'émulation des talents, et dans les jugements qu'ils prononcent sur les ouvrages qui concourent à ces prix, les juges ont à répondre de leurs décisions à l'autorité suprême, qui leur a imposé un devoir; au public, qui les jugera eux-mêmes, et aux concurrents, qui auraient droit de se plaindre d'une injustice. On ne peut les soupçonner d'aucun sentiment de jalousie ou de rivalité. S'il existait parmi eux quelques préventions particulières, elles ne pourraient être partagées par la majorité. La diversité des esprits et des goûts donnerait lieu à des discussions approfondies, dans lesquelles les opinions les plus opposées ne trouveraient de point commun où elles pussent se réunir que dans les règles gé-

nérales de la justice et de la raison. Un corps ainsi composé ne peut avoir un intérêt plus pressant que celui de donner à ses concours plus d'éclat et plus d'utilité ; et, en cela, l'intérêt des juges est absolument le même que celui des concurrents. La gloire du triomphe se partage, inégalement il est vrai, entre le mérite qui a obtenu la couronne, et l'équité qui l'a décernée.

Jeunes élèves des Muses, qui vous destinez à venir disputer dans nos concours les palmes offertes au talent, voyez dans cette solennité un nouvel encouragement à vos efforts. C'est ici le seul théâtre où les gens de lettres, à l'exception des auteurs dramatiques, peuvent soumettre leurs ouvrages au public; mais cette portion du public, que les goûts de l'esprit attirent dans nos assemblées, y apporte un sentiment de bienveillance qui accompagne toujours le véritable amour des arts et des talents; ses suffrages ajoutent de l'éclat aux couronnes que l'Académie décerne, et sont les avant-coureurs de la gloire.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1812.

Le concours qui est l'objet de cette séance extraordinaire offre à l'Académie un double intérêt. En rendant un hommage public à une action noble et courageuse, elle vient décerner une nouvelle couronne à un jeune écrivain déjà couronné plusieurs fois dans cette même enceinte.

Il serait superflu de rappeler ici les circonstances du généreux dévouement d'Hubert Goffin, qui, par une conduite également humaine et courageuse, est parvenu, aidé de son fils, à sauver d'une mort cruelle et presque inévitable soixante et onze ouvriers enfermés dans une mine de houille subitement inondée.

Cet événement, annoncé dans tous les papiers publics, a excité dans le temps un intérêt universel, et a mérité à Hubert Goffin une récompense honorable de la part d'un souverain,

appréciateur éclairé de ce qui est grand, et rémunérateur généreux de ce qui est utile. L'Académie y a vu aussi une occasion de seconder les vues de son auguste fondateur, de servir la cause de la morale publique, et de remplir en même temps l'objet de son institution, en offrant à l'émulation des poëtes un sujet nouveau, digne d'exercer à la fois et d'honorer leur talent.

Elle a fait frapper une médaille pour en former un prix mis au concours, et destiné au meilleur ouvrage en vers qui lui serait adressé sur le dévouement d'Hubert Goffin. C'est rappeler la poésie à la dignité de son antique destination, que de l'inviter à célébrer les belles actions, et à honorer les bienfaiteurs de l'humanité.

Quelques esprits chagrins (1) ont prétendu que de tels encouragements devaient être offerts au talent, mais non à la vertu; qu'ils pouvaient faire naître quelques bons ouvrages, mais non de bonnes actions. Il n'est aucun paradoxe qu'avec un abus facile de l'esprit on ne puisse revêtir de couleurs spécieuses; mais celui-ci est réfuté par la raison, par l'expérience et par le sentiment.

L'Académie française décernait tous les ans un prix destiné à l'action de vertu qui avait été jugée la plus digne d'être ainsi honorée. Ceux qui ont assisté à quelques-unes des séances académiques où ce prix était proclamé n'ont pu oublier de quel vif intérêt elles étaient animées, quelles touchantes émotions elles élevaient dans tous les cœurs sensibles, quelles douces larmes coulaient de presque tous les yeux, lorsqu'on

---

(1) Voyez, dans les œuvres de Champfort, le discours qu'il avait composé pour inviter l'assemblée nationale à détruire les académies.

voyait des personnes simples, d'un état quelquefois obscur, d'un maintien toujours modeste, recevoir, au milieu d'une assemblée imposante, un honneur d'autant mieux mérité qu'elles n'avaient jamais songé à y prétendre.

Qui peut douter que ces scènes attendrissantes ne laissassent, dans l'âme de la plupart de ceux qui en avaient été les témoins, des impressions salutaires, qui les disposaient à se rendre meilleurs, ou du moins à regretter de ne pouvoir le devenir?

La politique et la morale ont un égal intérêt à honorer les bonnes et grandes actions par des solennités publiques, qui en augmentent l'éclat, en étendent l'influence, en perpétuent le souvenir.

On élève des monuments de marbre et de bronze en mémoire des actions héroïques : pourquoi refuserait-on des monuments plus modestes, souvent aussi durables, à des actes de vertu, d'une nature moins brillante, mais d'un effet non moins utile? Les simples couronnes de chêne que les Romains réservaient à ceux qui avaient sauvé la vie à un citoyen, n'ont peut-être pas moins contribué à la grandeur de Rome que les ovations et les triomphes décernés à ceux qui avaient gagné des batailles; et ces honneurs publics décernés à la vertu n'auraient-ils pas encore une utile influence, quand ils ne serviraient qu'à avertir quelques hommes de ce qui mérite leur estime et leurs hommages, qu'à leur faire mieux apprécier la moralité des actions, et à réveiller en eux ce sentiment de justice dont le germe est au fond de tous les cœurs?

Les hommes rassemblés sont toujours frappés de ce qui a de la grandeur, et touchés de ce qui annonce de la bonté;

c'est l'effet nécessaire de ce principe d'intérêt, mobile général des actions humaines. La multitude est juste, parce que la justice est l'intérêt de tous; elle applaudit aux actions de vertu, parce que chacun, en particulier, a intérêt que les autres pratiquent la vertu : ce n'est qu'en s'isolant, qu'entraînés par des passions ou des intérêts momentanés, les hommes agissent contre les mêmes principes qu'ils applaudissent étant réunis, mais qu'ils ne violent guère sans quelque remords.

Une religion qui commande l'humilité et tend à la perfection voudrait que, dans les actes de bienfaisance, la main gauche ignorât le bien qu'a fait la main droite. Ce précepte a quelque chose de sublime; mais par cela même il est d'une difficile exécution. Dans l'imperfection de notre état social, il semble même contrarier l'intérêt public, qui exige que les bonnes actions soient connues, qu'elles aient même de l'éclat, pour donner à l'exemple une plus puissante influence. *Il faut*, a dit un philosophe du siècle dernier, *il faut que la vertu se montre; car elle est plus contagieuse que le vice.* Cette pensée étonne par la hardiesse de l'expression, mais la vérité n'en est que plus frappante. Il est certain que la vue d'une bonne action nous inspire plus naturellement le désir de l'imiter, que la vue d'une mauvaise.

Ces âmes nobles et fortes, qui font une grande action comme par instinct, et qui trouvent dans leur propre sentiment la seule récompense digne d'elles, méritent notre admiration et nos respects; mais elles sont malheureusement très-rares. La plupart des hommes, même parmi les meilleurs, ont besoin, pour faire le bien, d'être soutenus par

les regards publics. La Rochefoucauld a dit : *La vertu n'irait pas loin, si la vanité ne lui tenait compagnie.* La vanité, quand elle vient au secours de la vertu, mérite au moins de l'indulgence. Combien d'actes de courage n'auraient jamais existé, s'ils n'avaient été inspirés par l'espoir d'une distinction, d'un éloge, même d'un salaire ! Ne refusons pas ces appuis à la faiblesse humaine. Était-ce la pure vertu qui faisait dire à Alexandre : *O Athéniens ! qu'il m'en coûte pour être loué de vous ?* Thémistocle avouait que la musique la plus agréable à son oreille était le concert des voix qui célébraient ses exploits. L'un des plus grands et des meilleurs hommes qui, malgré quelques faiblesses, aient honoré l'espèce humaine, Cicéron, ne pouvait dissimuler son amour de la louange ; et il est permis de penser que sans cette passion, peut-être même sans l'excès où elle a pu être portée, il aurait servi sa patrie avec moins de courage, et cultivé l'éloquence avec moins de gloire. Il pensait qu'on ne dédaigne la gloire que lorsqu'on n'a ni les talents ni les vertus qui peuvent y prétendre.

Mais la gloire ne se fonde pas sur l'opinion momentanée d'une multitude, que ses premières impressions entraînent toujours, et qu'elles égarent trop souvent ; elle est le fruit de l'approbation réfléchie des hommes éclairés, épurée et confirmée par le temps. L'Académie, dans l'hommage qu'elle rend au brave Goffin, n'a fait que s'unir à l'opinion générale ; elle ne craint pas que cet hommage soit désavoué par la postérité.

Si le concours dont nous allons rendre compte n'a pas satisfait aux vues de l'Académie aussi complétement qu'elle l'aurait désiré, il n'a pas non plus frustré ses espérances ;

il a même excité une émulation extraordinaire parmi nos poëtes. Soixante-neuf concurrents se sont présentés dans la lice; et, dans ce nombre, l'Académie a regretté de ne pas apercevoir des écrivains d'un talent éprouvé, et accoutumés à s'y montrer avec distinction.

Des soixante-neuf pièces admises au concours, quatre seulement ont mérité d'être distinguées, mais à des degrés très-inégaux. Une seule a paru supérieure à toutes les autres, et a obtenu le prix sans concurrence. L'Académie aurait préféré de voir plusieurs rivaux balancer ses suffrages, et se disputer le premier rang. Cette pièce, enregistrée n° 66, a pour épigraphe ces mots d'Horace : *Celebrare domestica facta.* L'auteur est M. Millevoye, dont le nom a été proclamé plusieurs fois dans nos concours, et toujours avec des témoignages honorables d'estime, confirmés par les suffrages des gens de goût.

La pièce n° 67, ayant pour épigraphe : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ,* a obtenu l'accessit. L'auteur est M. Mollevault, correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne, à qui on doit plusieurs ouvrages qui annoncent un talent naturel, cultivé par l'étude des grands modèles.

Deux autres pièces ont paru mériter une mention honorable : l'une est le n° 58, avec cette épigraphe : *Je sens qu'il agrandit mon être, et je crois à ma dignité.* On en lira quelques fragments, qui ont fait regretter à la classe que les autres parties de l'ouvrage n'aient pas été traitées avec le même soin ou le même bonheur. L'auteur ne s'est pas fait connaître à l'Académie. La deuxième pièce, jugée digne d'une mention particulière, est le n° 3; il a pour épigraphe : *Cele-*

brare domestica facta. Des traits d'esprit et de talent, des vers heureux, n'ont pu balancer les négligences fréquentes et les graves défauts qu'on y a remarqués. L'auteur est M. Verdier de la Coste, chevalier de l'empire.

Nous terminerons ce rapport par une réflexion que nous avons déjà faite sur le même objet; mais on est souvent obligé de répéter ce qu'on a intérêt à persuader, parce que ceux qui n'ont pas un égal intérêt à le retenir oublient par légèreté, ou feignent d'oublier par un motif moins excusable.

L'institution des prix académiques ne peut avoir pour objet que d'exciter l'émulation parmi les jeunes littérateurs; car ces prix ne peuvent être un objet d'ambition pour des écrivains dont la réputation est déjà établie sur de longs succès. L'Académie ne peut donc pas espérer que dans les ouvrages destinés à ses concours, même dans ceux qu'elle couronne ou qu'elle distingue par d'honorables mentions, il ne se trouve pas encore de grandes imperfections; mais son but étant d'encourager, son devoir est de porter particulièrement son attention sur les beautés propres à chacune des pièces qu'elle examine. Ce ne sont pas les défauts, mais les beautés, qui caractérisent le mérite d'un ouvrage, comme le talent d'un écrivain. Les qualités qui annoncent un vrai talent, un bon esprit et un goût sain, effacent de nombreuses imperfections: c'est sous ce point de vue que l'Académie examine les ouvrages destinés à ses concours. Il y a un genre de sévérité qui sert le talent en l'éclairant; c'est le seul qui convienne à un corps littéraire, spécialement institué pour veiller au maintien des vrais principes de la langue et du goût. Il y a un genre de sévérité qui décourage le talent en l'affligeant;

celui-là peut convenir à une classe d'écrivains qui, n'ayant ni les mêmes sentiments à satisfaire, ni les mêmes devoirs à remplir, s'occupent plus de ce qui peut amuser un grand nombre de lecteurs, que de ce qui peut honorer les lettres et favoriser leurs progrès.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1813.

Le concours ouvert cette année pour le prix de poésie n'a répondu ni aux vues de l'Académie, ni aux espérances qu'avaient fait concevoir les précédents concours. Chaque année voit mettre au jour plusieurs ouvrages de poésie, dont les auteurs, jusque-là inconnus, s'annoncent avec plus ou moins de talent. Malheureusement, il ne paraît pas que l'art fasse des progrès proportionnés au nombre de ceux qui le cultivent. Peut-être aussi l'art lui-même, lorsqu'il a été porté chez un peuple à un certain degré de perfection, trouve-t-il dans ses propres moyens, et dans les objets auxquels il peut s'appliquer, des limites naturelles qui arrêtent ses progrès. C'est ce que semble prouver l'histoire de tous les arts chez tous les peuples; mais, dans le doute, il faut bien se garder de décourager les efforts du talent. Il y aurait une grande té-

mérité à vouloir assigner des bornes au temps et au génie.

On a observé que, depuis vingt-cinq à trente ans, on avait publié, en France, plus d'ouvrages décorés du titre de poëmes épiques, qu'il n'en avait paru depuis la Henriade jusqu'à cette époque. Cette tendance des esprits vers le plus sublime emploi du talent poétique ne pouvait manquer d'attirer l'attention de l'Académie, qui a cru devoir seconder une si heureuse disposition.

L'épopée est de tous les genres de poésie le seul où la France ne puisse pas disputer la palme avec avantage aux autres nations cultivées. Le poëte qui parviendrait à conquérir ce genre de supériorité pour son pays, s'assurerait à lui-même une brillante renommée.

L'Académie a observé que, dans les poëmes épiques qui ont paru après la Henriade, le mérite de l'exécution était bien loin de répondre à la grandeur de l'entreprise; elle a cru voir aussi que, dans cette carrière, le talent avait encore plus besoin d'être dirigé qu'excité.

C'est dans cette vue qu'elle s'est déterminée à proposer, pour sujet du prix de poésie qu'elle devait décerner dans cette séance, un *Épisode dans le genre épique, de pure invention, ou tiré de l'histoire, et qui ne fût ni traduit ni imité d'aucun ouvrage ancien ou moderne.* Le sujet en était abandonné au choix des auteurs.

Un épisode, tel que l'Académie le concevait, doit être le récit d'un événement particulier, lié à l'action d'un poëme épique, sans en faire partie essentielle, et qui, pouvant réunir tous les genres de tableaux, de situations, de sentiments propres à l'épopée, offre au poëte les moyens de déployer toutes les richesses et toutes les couleurs de la plus haute poésie.

Ses espérances ont été trompées, et son but n'a pas été atteint. Vingt-six pièces de vers ont été envoyées au concours: aucune n'a paru digne du prix; deux seulement ont obtenu des mentions honorables.

La faute la plus générale qu'on ait eu à reprocher à la plupart des concurrents, c'est de n'avoir pas bien compris le sujet qui leur était proposé, et d'avoir présenté, comme des épisodes épiques, de simples fragments de poëmes épiques.

Les deux pièces du concours auxquelles la classe accorde une mention honorable, sans leur assigner de rang, sont celles qui ont été enregistrées aux n°s 12 et 24. Le n° 12 a pour épigraphe : *Arma virumque cano.* Le sujet est : *Charles XII à la bataille de Narva.*

Ce sujet a plus de grandeur que d'intérêt. Il est relevé par le caractère de deux des plus grands hommes qu'ait produits le XVIIIe siècle. Le czar Pierre et Charles XII y sont peints avec vérité; mais leurs portraits, déjà tracés par d'habiles peintres, ne présentent aucun de ces traits originaux et frappants qui ajoutent à l'idée qu'on a des modèles. Les détails du combat y sont rendus avec clarté, mouvement, précision, et quelquefois avec un effet très-heureux. La versification du poëme est facile et naturelle, souvent élégante et harmonieuse; mais la couleur en général en est trop faible, et le mouvement n'en est ni assez animé ni assez varié. Le terme impropre et l'expression prosaïque s'y montrent trop fréquemment; mais, surtout, le défaut essentiel qu'on a reproché à la plupart des poëmes du concours est très-sensible dans celui-ci : la bataille de Narva ne peut être regardée que comme le fragment d'un poëme dont le sujet serait la guerre célèbre que Charles XII faisait à Pierre Ier, et ne

pourrait appartenir, comme épisode, à aucun autre poëme. Cet ouvrage, d'ailleurs, est la production d'un esprit sage, d'un talent naturel et vrai, exempt de mauvais goût, et qui doit donner de grandes espérances, lorsqu'on apprend que l'auteur est un jeune homme de dix-neuf ans, M. Casimir Delavigne, qui achève sa philosophie au lycée Napoléon. C'est avec un intérêt toujours nouveau que nous voyons les élèves, comme les professeurs de l'Université impériale, se présenter à l'envi dans nos concours pour y disputer la palme de l'esprit, du goût et du talent.

La seconde pièce qui a obtenu également une mention honorable, est enregistrée n° 24, avec cette épigraphe : *Ossa arida, audite verbum Dei.* Le sujet en est *l'Église de Saint-Denis rendue à sa destination première par Napoléon le Grand.* Le fond en est austère, religieux et mélancolique. L'auteur a bien saisi la couleur générale du sujet; mais on y désirerait plus de variété, des teintes plus douces, et ces oppositions heuseuses d'où résultent les grands effets dans tous les arts. On voit qu'il a le sentiment de la vraie poésie. Son style est toujours animé par des images et des mouvements. Il s'attache à revêtir ses idées de ces formes particulières qui constituent la langue poétique et la distinguent du langage ordinaire; mais cette disposition n'est pas dirigée par un goût assez pur, par une attention assez soutenue à la correction du style, et surtout au caractère de notre langue. La recherche du style figuré amène d'ordinaire l'abus des épithètes, et les épithètes obscurcissent les idées, quand elles ne leur donnent pas leur véritable couleur. L'auteur de la pièce dont nous parlons les prodigue sans mesure, et trop souvent elles sont impropres ou exagérées.

Il a introduit dans son poëme des êtres fantastiques dont il est difficile de suivre les mouvements, et il y a donné à l'action générale un ton allégorique trop continu, ce qui y répand un vague et quelquefois un degré d'obscurité qui fatigue l'attention.

On voit que l'auteur a bien lu les poëmes d'Ossian, les Nuits d'Young, surtout l'Ancien et le Nouveau Testament, et l'on croit reconnaître qu'il a puisé dans ces trois sources; mais il faut se faire, avant tout, un style conforme au caractère de son génie et à la nature des objets qu'on traite. L'imitation, même des meilleurs modèles, n'a jamais fait un grand écrivain. Il y a sans doute dans les livres sacrés de grandes et frappantes beautés, mais elles tiennent autant aux mœurs et à la langue des Hébreux qu'au fond des idées, et il est plus aisé de les admirer que de les transporter dans un idiome étranger. On ne peut surtout les approprier heureusement à notre langue qu'en y introduisant quelques idées accessoires, quelques modifications dictées par le goût, et nécessaires pour adoucir les exagérations dans les images et les incohérences dans les pensées qu'on remarque chez tous les peuples dont la langue et les mœurs sont encore incultes. C'est un art qui n'a été bien connu parmi nous que par Racine et par J. B. Rousseau, qui ont su l'un et l'autre embellir ce qu'ils ont imité des livres saints. Il y a autant de création que d'imitation dans les beaux chœurs d'Esther et d'Athalie, et dans le cantique d'Ézéchias par Rousseau.

Ces observations peuvent mériter l'attention de l'auteur de la pièce des *Tombeaux de Saint-Denis*. Il annonce les plus heureuses dispositions pour la poésie; mais on doit désirer qu'elles soient cultivées avec soin. Son imagination vive, mais

jeune encore, paraît avoir besoin d'être mieux réglée, et son goût doit s'éclairer et se fortifier par de bonnes études. L'auteur s'étant fait connaître à nous, nous croyons pouvoir annoncer que cette pièce est de M. Soumet, auditeur au Conseil d'État, qui a déjà été distingué d'une manière honorable dans un de nos précédents concours.

Indépendamment des deux mentions honorables dont on vient de rendre compte, l'Académie a distingué deux autres pièces dans lesquelles elle a reconnu les marques d'un talent digne d'estime et d'encouragement, mais où les beautés éparses de pensée et de style ne peuvent balancer les défauts et les négligences qui s'y trouvent. Ces deux ouvrages sont enregistrés n°s 9 et 16. L'auteur du premier est M. Henri de la Coste, chevalier de l'empire, auteur d'une pièce de vers qui a été citée avec éloge dans le concours institué en l'honneur d'Hubert Goffin. L'auteur du second est M. Chevallier, professeur au lycée de Versailles. Tous les deux ont mis pour épigraphe à leurs ouvrages : *Arma virumque cano.*

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1814.

Aucune des pièces de vers envoyées au concours sur les *Derniers moments du chevalier Bayard*, n'ayant été jugée digne du prix, la classe remet le même sujet au concours pour l'année 1815.

Lecture du discours qui a remporté le prix d'éloquence *Sur les avantages et les inconvénients de la critique littéraire.*

La classe a annoncé, l'année dernière, que le sujet du prix de poésie qu'elle décernera dans la séance publique d'avril 1815, est *La découverte de la vaccine.*

Elle croit devoir annoncer que le sujet du prix d'éloquence qu'elle doit décerner en 1816, est l'*Éloge du président de Montesquieu.*

Les concurrents ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue que n'en comporte une heure de lecture.

Ces prix seront, chacun, de la valeur d'une médaille d'or de 1,500 francs.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être remis au secrétariat de l'Institut le 15 janvier 1815.

Le terme est de rigueur.

Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit point se faire connaître.

Les concurrents sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

RAPPORT

DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1815.

La classe de la langue et de la littérature françaises avait deux prix de poésie à décerner pour cette séance; l'un, proposé dans le concours de 1813, avait pour sujet : *Les derniers moments de Bayard.* Aucune des pièces qui avaient concouru n'ayant paru digne du prix, le même sujet a été remis au concours. Elle avait en même temps proposé pour sujet du prix de poésie, destiné au concours de cette année, *La découverte de la Vaccine.* Sur ces deux objets, les vues de l'Académie ont été remplies, même au-delà de ses espérances. Elle a observé avec satisfaction, que plusieurs des pièces sur la mort de Bayard, qui avaient paru au premier concours, s'étaient représentées au second avec des améliorations sensibles, et dans le style et dans la composition; ce qui prouve une chose qui semblerait ne pas

avoir besoin de preuves, c'est que les concours académiques exercent une influence salutaire sur les progrès du goût et sur la direction des talents. En comparant les divers ouvrages publiés par les jeunes poëtes qui ont obtenu des prix dans nos concours, on peut remarquer que les ouvrages couronnés sont d'ordinaire ceux où l'on trouve plus de correction, un goût plus pur, et une élégance plus soutenue.

Trente-trois pièces ont été admises au concours, sur le sujet de la mort de Bayard. La classe a trouvé, dans plusieurs de ces ouvrages, de l'esprit, des idées heureuses, du talent pour la versification, mais avec des défauts trop essentiels pour leur permettre d'aspirer au prix. Dans ce nombre elle a distingué le n° 20, ayant pour épigraphe :

« . . . . . Puissions-nous aujourd'hui
« Vivre comme Bayard, et mourir comme lui ! »

Cette pièce annonce un talent qui aurait pu s'exercer avec plus de succès, si l'auteur avait plus soigné sa composition.

Le n° 29, portant pour épigraphe : « Son ombre eût pu encore gagner des batailles, » et offrant plus de mérite avec moins de défauts, a été jugé digne d'une mention honorable. Trois autres ouvrages ont offert à la classe des beautés d'un ordre encore supérieur; ce sont les n°s 4, 26 et 33. Chacun des deux derniers pouvait prétendre à un prix; ils se distinguent par des mérites d'un genre très-divers, mais le sujet y est traité avec un degré à peu près égal de bonheur et de talent. La classe a cru devoir partager le prix entre eux. Le n° 26 a pour épigra-

phe : *Extinctus amabitur idem;* et le n° 33, ces vers de Voltaire :

« Fidèles à leur Dieu, fidèles à leurs rois,
« C'est l'honneur qui leur parle, ils marchent à sa voix. »

L'auteur du premier est M. Alexandre Soumet, dont le talent s'est déjà fait connaître avec distinction dans un précédent concours; il a obtenu une mention honorable dans celui qui avait pour sujet, *les Embellissements de Paris.*

Le n° 33 est de madame Dufresnoy, auteur déjà très-connu de plusieurs ouvrages de poésie qui ont mérité les suffrages du public, et qui se distinguent par la grâce, la sensibilité, l'élégance, et le bon goût.

On peut rappeler ici que, dans le premier concours ouvert par l'Académie française, en 1671, une femme remporta le prix; ce fut mademoiselle de Scudéri : après plus de cent quarante ans, madame Dufresnoy est la seule femme qui ait obtenu la même distinction, mais par un ouvrage dont le mérite ne sera pas contesté par les gens de goût des siècles suivants.

La classe accorde l'accessit au n° 4, ayant pour épigraphe: *Virtutem videant, intabescantque relictâ.*

Le concours sur *La découverte de la Vaccine* n'a pas eu un succès moins heureux. En proposant ce sujet, la classe ne s'est pas dissimulé la difficulté qu'il y aurait à l'embellir des couleurs et des formes de la poésie. Il devait effrayer les talents encore peu exercés; mais la difficulté même était propre à exciter l'émulation de ceux qui ont

déjà éprouvé leurs forces. Cette attente n'a pas été trompée.

Il ne s'est présenté dans la lice que onze concurrents, dont trois seulement se sont fait distinguer avec avantage. Mais il s'en est trouvé un qui, par la supériorité de talent qu'annonce son ouvrage, n'a pas permis aux juges d'hésiter sur leurs suffrages. Ils y ont trouvé tout ce qui caractérise le vrai poëte : un ton élevé sans effort, un style animé et riche d'images, le sentiment naturel de l'harmonie, et l'heureux emploi des formes particulières qui distinguent le langage de la poésie de celui de la prose. Cet ouvrage, enregistré n° 10, a pour épigraphe : *Ea visa salus morientibus una.* On apprendra sans doute avec intérêt que l'auteur est M. Alexandre Soumet, le même qui vient d'obtenir une couronne dans le précédent concours.

Le jeune écrivain qui s'annonce avec tant d'éclat, doit aspirer à des succès plus brillants encore, lorsque son talent, perfectionné et étendu par la méditation et de bonnes études, s'appliquera aux grands sujets où la poésie peut déployer toutes ses richesses et exercer toute son influence.

La classe a accordé l'accessit au n° 8, ayant pour épigraphe : *Non ignara mali, miseris succurrere disco.*

Elle y a trouvé beaucoup d'esprit, un talent souple et varié. L'auteur aurait pu prétendre à un succès plus flatteur encore, s'il n'avait pas négligé l'art des transitions, et cette gradation d'intérêt, si nécessaire à l'effet des compositions littéraires.

L'auteur est M. Casimir Delavigne, qui a obtenu une mention honorable dans un précédent concours.

Un concours extraordinaire, annoncé au public il y a plus d'une année, a occupé la classe.

Une personne qui ne s'est pas fait connaître lui a fait remettre une somme de 1,000 francs, et l'a invitée à en former un prix, offert à celui qui, au jugement de cette compagnie, aura le mieux traité la question expliquée dans le programme suivant :

« Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'in-« troduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la « poésie française ? »

« Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rimes ? »

« Supposé que le défaut de fixité de la prosodie française « soit une des raisons principales, est-ce un obstacle invin-« cible ? Et comment peut-on parvenir à établir à cet égard « des principes sûrs, clairs, et faciles ? »

« Quels sont les tentatives, les recherches, et les ouvrages « remarquables, qu'on a faits jusqu'ici sur cet objet ? En don-« ner l'analyse, faire voir jusqu'à quel point on est avancé « dans cet examen intéressant ; par quelles raisons enfin, si la « réussite est impossible, les autres langues modernes y « sont-elles parvenues ? »

On voit que ce programme comprend plusieurs questions, sans indiquer un résultat simple et précis. Un sujet si compliqué a dû présenter d'assez grandes difficultés à ceux qui ont entrepris de le traiter, et même quelque embarras aux juges du concours.

Pour remplir en entier les intentions du fondateur du prix, il se présente quatre questions à résoudre.

1° Déterminer avec précision quelles sont les formes de la versification grecque et latine qui la caractérisent essentiellement. Cette solution est nécessaire pour examiner si ces

procédés peuvent s'appliquer, en tout ou en partie, à la nature des langues modernes.

2° Quelles sont les tentatives que l'on a faites dans les langues modernes, pour y introduire le mécanisme de la versification ancienne, et quel en a été le résultat?

3° Les essais qu'on a faits pour transporter dans notre poésie le même mécanisme de versification n'ayant eu jusqu'ici aucun succès, y a-t-il entre la nature de notre langue et celle des autres langues modernes quelque différence essentielle qui nous empêche de faire ce que d'autres nations ont pu tenter avec quelque succès?

4° La langue française n'ayant dans la prononciation de ses syllabes, ni une valeur de temps assez déterminée et assez constante, ni un accent assez fortement marqué, pour être susceptible d'une versification mesurée comme celle des anciens, ne serait-il pas possible de trouver dans une heureuse combinaison des longues et des brèves, dans la variété des repos et des césures, le moyen d'y introduire une mesure régulière qui pût satisfaire l'oreille sans le secours de la rime; ou même ne pourrait-on pas trouver un procédé analogue qui pût s'associer à l'usage de la rime?

La plupart des concurrents ont traité ces quatre questions avec plus ou moins de développement; mais aucun n'en donne une solution complète et qui réponde parfaitement aux vues exprimées dans le programme. Mais, quoique la question principale reste encore indécise, plusieurs y ont répandu des lumières qui peuvent servir à la résoudre. Elle a trouvé surtout dans les Mémoires 9, 10 et 11, des recherches savantes, des vues utiles, et des idées ingénieuses qui lui ont paru mériter une honorable distinction.

La nature du sujet et l'étendue des Mémoires n'ont pas permis à la classe de suivre pour le jugement de ce concours les mêmes procédés que pour les concours de ses prix ordinaires. Elle a nommé une commission qui s'est chargée d'examiner les treize Mémoires admis au concours, pour lui en faire un rapport. Un des commissaires, M. le comte Daru, a fait une analyse détaillée des Mémoires, en donnant une opinion motivée sur le mérite, les défauts, et le résultat de chaque ouvrage. Ce travail, fait avec autant de lumières que d'impartialité, et qui a été imprimé et distribué à la classe, l'a dirigée dans le jugement définitif qu'elle a porté. En conséquence, elle a décerné le prix au Mémoire n° 11, ayant pour épigraphe : *Eloquio victi re vincimus ipsa.*

L'auteur est M. l'abbé Scoppa, Sicilien, à qui l'on doit un bon ouvrage intitulé : *Les vrais principes de la versification dans les différentes langues*, ouvrage où sont exposés les principes qu'il a développés dans son Mémoire.

L'accessit est accordé au Mémoire n° 10, ayant pour épigraphe : *Le rhythme est le père du mètre.*

Le n° 9 a obtenu une mention honorable. Il a pour épigraphe :

« Nam veneres habet et charites vox undique vestra,
« Ast alias veneres, ast alias charites. »

Les auteurs des deux derniers Mémoires ne se sont pas fai connaître.

La classe déclare ici qu'elle est loin d'approuver toutes les idées et toutes les vues qu'elle a trouvées dans les trois ouvrages qu'elle a jugés dignes des distinctions qu'ils ont

obtenues. Elle y a remarqué, même dans celui qu'elle a couronné, plusieurs assertions purement hypothétiques, et quelques-unes qui lui ont paru erronées.

RAPPORT
DE M. SUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE POUR 1816.

Lorsque l'Académie française conçut l'heureuse idée de substituer les éloges de nos grands hommes aux lieux communs de morale qui, depuis plus de cent ans, faisaient en général le sujet des prix qu'elle avait à décerner, elle ouvrit à l'éloquence une nouvelle carrière également utile à la littérature et à la morale. Ces hommages publics, rendus au génie et à la vertu, sont le plus noble emploi de l'art de la parole.

Quelque assurée que soit la gloire attachée aux noms illustres, il n'y a point de gloire qui ne puisse recevoir un nouvel éclat, soit par les aspects nouveaux sous lesquels un écrivain considère les titres qui en sont le fondement; soit par les traits heureux, par les couleurs brillantes dont il sait en embellir le tableau.

N'est-ce pas d'ailleurs servir efficacement la mémoire des grands hommes, que de rappeler l'attention du public sur leur caractère ou sur leurs talents, sur leurs actions ou sur leurs ouvrages? C'est surtout à l'égard des écrivains que cet effet a paru le plus sensible. Les meilleurs esprits ont relu avec plus d'intérêt Montaigne, Corneille, Fénelon, Boileau, lorsque leur éloge a été mis au concours. Et quel est l'homme de goût qui n'a pas acquis sur les beautés de leurs ouvrages quelque lumière nouvelle produite par la lecture des pièces couronnées, ou par les discussions qu'elles faisaient naître?

Un ancien a dit que la belle statue de Jupiter, par Phidias, avait ajouté à la religion des Grecs. Ne pouvons-nous pas dire que le touchant éloge de Marc-Aurèle, par Thomas, a ajouté à l'espèce de culte que l'on rendait à la mémoire de ce bon et vertueux empereur qui a réalisé un des rêves de Platon, en montrant au monde la philosophie sur le trône, faisant le bonheur des peuples? « On ne peut, dit Montes-« quieu, lire sans une espèce d'attendrissement la vie de Marc-« Aurèle; et tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure « opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des « hommes. »

Je me plais à citer Montesquieu dans une solennité consacrée particulièrement à honorer sa mémoire; mais un intérêt plus grand encore fera de cette séance une époque mémorable dans l'histoire littéraire. L'Académie française détruite avec la monarchie se relève avec elle et par elle. Elle trouve dans son auguste protecteur un prince ami des lettres, digne de les éclairer par ses lumières, et de les diriger par son goût, comme de les encourager par

ses bienfaits; qui, en les cultivant pour elles-mêmes, y a trouvé un adoucissement aux longues et cruelles épreuves que le ciel lui avait préparées, et qui, en remontant sur le trône où l'appelait sa naissance, trouvera encore dans les goûts de l'esprit une douce compensation aux contrariétés qui troublent souvent le règne le plus juste et même le plus heureux.

Tout présage au monarque que nous avons recouvré le bonheur que méritent la sagesse et la bonté, et une gloire aussi pure que nouvelle. Éclairé par les lumières de son siècle, par celles de l'expérience, et par celles d'un esprit supérieur, il vient de donner à l'autorité royale un appui qu'aucun autre ne peut remplacer, dans cette Charte qui consacre tous les droits du monarque, en même temps qu'elle garantit à la nation tous ceux qui constituent la vraie et légitime liberté.

L'instabilité des gouvernements tient d'ordinaire à l'indécision dans les principes qui doivent régler l'exercice des pouvoirs; ce qui arrive toujours lorsque la législation n'a pas suivi dans sa marche celle des mœurs et de l'opinion. Un bienfait inappréciable de la Charte sera de fixer, d'une manière certaine, l'action et les bornes des pouvoirs, et de prévenir par là ces luttes d'autorité qui ont inquiété le gouvernement pendant presque toute la durée du dix-huitième siècle, et qui ont préparé, plus qu'aucune autre cause, la terrible explosion d'où sont sortis tant de crimes et de malheurs.

Rallions-nous à ce signe d'alliance entre le peuple et son Roi. Leur union est le seul garant assuré du bonheur de l'un et de l'autre. Que la Charte soit pour nous ce qu'était

pour les Hébreux l'Arche-Sainte qui contenait les tables de la loi : défendons-la contre les derniers efforts d'une faction abattue : ce vœu est celui qui retentit aujourd'hui dans la France entière. Si l'ombre du grand publiciste qui a répandu la lumière sur les principes des monarchies constitutionnelles pouvait assister au triomphe que nous lui décernons, elle appuierait de son autorité les sentiments que j'ose exprimer. L'éloge de Montesquieu ne pouvait jamais être prononcé dans des circonstances plus favorables. L'Académie s'honore elle-même par l'hommage qu'elle lui rend; elle l'a compté parmi ses membres; plusieurs d'entre nous l'ont vu siéger dans des séances publiques que celle-ci rappelle.

Pardonnez, Messieurs, à un vieillard, adorateur du génie, de se livrer à un mouvement de reconnaissance mêlé d'un peu d'orgueil, en se rappelant que, bien jeune encore, il a eu le bonheur d'être admis dans la société de Montesquieu, et qu'il en a reçu des témoignages de bienveillance qui ont été un des plus doux souvenirs du reste de sa vie.

J'avais admiré de bonne heure dans ses ouvrages la profondeur unie à la finesse, l'énergie à la grâce, l'éloquence à une austère concision; enfin les arts les plus exquis de la parole appliqués aux plus nobles objets qui puissent occuper la méditation humaine.

En voyant un si grand homme dans le négligé de sa vie domestique, j'admirais encore en lui une simplicité de manières qui encourageait la modestie timide, sans permettre cependant la familiarité; un entier oubli de sa gloire, mais qui n'excluait pas le goût de la louange; une habitude de distractions toujours réparées par les retours

d'une bonté naïve; une vivacité de discours qui avait l'air de l'abandon, mais d'où s'échappaient des éclairs de génie.

Je ne me permettrai aucunes réflexions sur les vues aussi grandes que nouvelles qui caractérisent le génie de Montesquieu; elles ont été analysées avec un rare talent dans le discours qui a mérité la couronne, et dont je me reproche d'avoir retardé si longtemps la lecture.

Le concours pour l'éloge de Montesquieu n'a pas rempli toutes les espérances de la seconde classe de l'Institut qui l'avait proposé. La plupart des concurrents sont restés fort au-dessous de la grandeur du sujet. Un discours a paru supérieur à tous les autres par l'étendue du plan, par la justesse et la sagacité des observations, surtout par le mérite d'un style élégant, animé, varié dans ses tons, et qui décèle un goût formé par l'étude des grands modèles en tout genre. Aucun autre ne pouvait lui disputer le prix.

Un seul a été jugé digne d'une mention honorable par des beautés réelles. L'analyse de *l'Esprit des Lois* y est surtout traitée d'une manière qui annonce de l'esprit, des lumières et de bonnes études. Le style en a paru inégal et quelquefois trop familier. Mais l'auteur a mérité un reproche plus grave, en énonçant des opinions exagérées et quelques idées inconvenantes qu'un écrivain sage ne devait pas se permettre. Ce discours, enregistré n° 9, a pour épigraphe :

« Il fit rougir l'esclave en lui montrant sa chaîne. »

L'auteur ne s'est pas fait connaître.

Le discours couronné, enregistré n° 13, a pour épigraphe : *Le Genre humain avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus.* L'auteur est M. Villemain. C'est pour la troisième fois qu'il reçoit, dans cette même enceinte, la palme académique. A vingt-deux ans, il remporta le prix pour l'éloge de Montaigne. Deux ans après, il en obtint un second pour un discours sur la Critique littéraire. Celui qui, à vingt-deux ans, sait juger un philosophe aussi profond et aussi original que Montaigne, et qui, à vingt-six ans, sait apprécier le génie vaste et brillant du plus sublime des publicistes, présente une singularité digne d'attention. Un esprit si étendu, un talent si flexible, un goût si délicat et si sûr dans un âge si peu avancé, annoncent un écrivain digne de concourir, avec les esprits supérieurs et les talents distingués qui nous restent, à rendre à la littérature française le caractère qui en a fait si longtemps l'école de l'Europe ; c'est à eux à donner l'exemple de cette pureté de la langue, nécessaire même au génie, et de cette fidélité aux principes éternels de la raison et du goût, dont le siècle de Louis XIV nous a laissé de si imposantes leçons ; ils sauront en même temps enrichir leur pensée des lumières que les progrès naturels de l'esprit humain ont créées dans le XVIIIe siècle.

L'Académie française, établie pour maintenir et propager les mêmes principes, ne perdra pas de vue les devoirs qui lui sont imposés. Elle renaît sous d'heureux auspices ; l'éclat de cette séance, où elle se présente au public pour la première fois, ne peut qu'animer son zèle. Soutenue des regards du monarque généreux à qui elle doit sa nou-

velle existence, elle trouve dans son sein un nouveau motif d'encouragement: elle a choisi, pour présider à ses travaux, un digne héritier du nom de son fondateur, que ce nom, toujours honoré parmi nous, semble intéresser personnellement à la gloire du corps dont il est membre. D'ailleurs, un ministre chargé de veiller aux plus grands intérêts de la France, a des vues trop élevées pour regarder la prépondérance littéraire de sa nation comme indifférente à sa gloire, et même à sa puissance.

RAPPORT

DE M. RAYNOUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1817.

Les statuts donnés à l'Académie française par son illustre fondateur, portaient textuellement que « la principale fonction de ce corps littéraire serait de travailler avec soin à donner des règles certaines à notre langue, et à la rendre plus éloquente et plus capable de traiter les arts et les sciences. »

Les premiers académiciens consacrèrent leur zèle et leurs talents à fixer les principes de la langue, à reconnaître et indiquer ses caractères essentiels, parmi lesquels nous distinguons la clarté, la pureté, la précision, l'élégance.

Mais il ne suffisait pas que les saines théories fussent connues et pratiquées dans l'Académie, il devenait nécessaire qu'elle exerçât au dehors une influence utile et ho-

norable. Des hommes d'un excellent esprit pensèrent qu'une heureuse application des règles du langage à des compositions dont ce tribunal littéraire aurait à juger le mérite, contribuerait non-seulement au maintien de ces règles, mais encore au perfectionnement de l'art d'écrire.

Inspiré par ces nobles motifs, un respectable écrivain qui rendit à notre prose des services aussi importants que ceux que Malherbe avait rendus à notre poésie, Balzac fonda un prix d'éloquence que devait décerner, de deux en deux ans, l'Académie française.

A l'exemple de cet illustre confrère, trois académiciens fournirent, tous les deux ans, un prix de poésie; après leur mort, les membres de l'Académie donnèrent pendant quelques années la somme nécessaire pour ce prix; et enfin M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, un des quarante, le fonda à perpétuité.

Dans la circonstance solennelle qui nous rassemble, il serait au moins superflu d'indiquer en détail les avantages de ces institutions littéraires; mais il était peut-être convenable de rappeler ici, à la gloire de l'Académie française, qu'on en fut redevable au zèle et à la libéralité de ses propres membres; et si, après des époques désastreuses où l'Académie a eu bien d'autres malheurs à déplorer que la perte des revenus qu'elle consacrait aux prix annuels; si, dis-je, les gouvernements, cédant à l'impulsion déjà donnée, ont successivement assigné des fonds pour le même objet, pourquoi ne rapporterions-nous pas une partie de notre reconnaissance à ces hommes éclairés qui, les premiers, avaient eu la sagesse généreuse d'essayer et d'établir ces moyens d'utilité publique? Oh! quel motif d'émulation pour les

citoyens que l'amour du bien anime! Une fois que de telles institutions sont reconnues utiles, leur conservation ou leur rétablissement devient pour la société un besoin, et pour les gouvernements un devoir.

Dans les différents concours ouverts par l'Académie française, ou par le corps littéraire qui a rempli, pendant quelque temps, les mêmes fonctions, les juges de ces concours se sont constamment attachés à faire prévaloir les principes et les règles qui devaient conserver à notre langue ce mérite de pureté et d'élégance qui est loin d'exclure les nobles alliances de mots, les sages hardiesses, devenues aujourd'hui le coloris indispensable de l'éloquence et de la poésie; mais ils se sont toujours fait une sorte de religion de condamner et de repousser ces audacieuses innovations, trop accréditées par quelques succès passagers, innovations qui parfois ont été l'erreur du talent, et qui, le plus souvent, ne sont que l'effort malheureux de l'impuissance ambitieuse.

Dans ces derniers temps surtout, cette utile sévérité était devenue impérieusement nécessaire par les grands succès mêmes auxquels notre poésie s'est élevée dans les brillantes compositions de notre illustre confrère Delille.

Ce grand poëte, par des témérités adroitement heureuses, par des emprunts ou des échanges habilement ménagés, par des rapprochements ou des écarts sagement combinés, a déplacé et reculé les bornes du langage poétique; mais comme il n'est pas donné à des yeux peu exercés de reconnaître la route qui l'a conduit à ses riches conquêtes, combien d'imprudents imitateurs s'égareront, en croyant marcher après lui!

Ces opinions, manifestées en plusieurs circonstances, étaient devenues des leçons utiles, dont les fruits avaient été recueillis dans les concours subséquents. Cette sorte d'amélioration avait été un véritable succès pour l'Académie, et surtout une nouvelle preuve de l'influence avantageuse que peut exercer un corps littéraire, spécialement chargé de veiller au maintien des lois du langage et des règles du goût.

Je l'ai déjà dit: parmi les caractères principaux de la langue française, que l'Académie a toujours tâché de faire respecter, on distingue la clarté, la pureté, la précision, l'élégance. Quel académicien était plus capable d'en perpétuer la tradition, soit par ses leçons, soit par ses ouvrages, que le respectable confrère auquel j'ai l'honneur de succéder, d'après le vœu indulgent de l'Académie, et d'après l'approbation qu'a daigné accorder le prince auguste qui, du haut de son trône, veille sur les lettres, les sciences et les arts, et fait plus que les encourager par sa protection et par ses bienfaits, puisqu'il les honore par ses exemples?

M. Suard possédait au suprême degré toutes ces précieuses qualités, qui constituent le talent académique; elles étaient encore relevées en lui par la justesse et par la sûreté du goût, par la finesse des aperçus, par l'adresse ingénieuse et piquante de la diction, et surtout par cette politesse gracieuse et cette urbanité vraiment française, qui de ses manières avait passé jusque dans ses écrits.

Le concours actuel lui avait offert, ainsi qu'à l'Académie, une précieuse récompense des soins qu'elle met à propager les saines doctrines.

Oui, nous avons tous reconnu, avec une vraie satisfaction, que plusieurs des ouvrages soumis à notre examen se recom-

mandaient par cette pureté de langage, par cette convenance de diction, par cette justesse d'images, par cette vérité d'expression, qui appartiennent plus particulièrement à notre littérature.

Mais il est une autre partie de l'art sur laquelle l'Académie ne peut obtenir une influence aussi directe : je parle de la composition. Quoique, à cet égard, l'Académie n'ait aucun reproche à faire aux divers concurrents, elle a dû regretter de ne rencontrer dans aucun d'eux le mérite particulier de soumettre à un plan ingénieux, de renfermer dans un heureux cadre, les pensées et les images que fournit un sujet proposé.

Un concurrent avait eu l'idée ingénieuse d'adresser une épître à Montaigne; mais l'exécution n'a pas répondu aux espérances que le titre permettait de concevoir.

Aucun n'a songé à transporter la scène en d'autres temps et en d'autres lieux; par exemple, à l'animer par l'intervention de fameux personnages, choisis parmi les sages de la Grèce ou les politiques de Rome; enfin, à enrichir le sujet d'une action qui eût fourni naturellement une marche dramatique, ou du moins des épisodes intéressants.

Un grand avantage que procure un plan heureusement imaginé, c'est de placer les différentes beautés sous le jour le plus favorable, d'amener des transitions faciles, parce qu'une idée principale domine le sujet, et en distribue sans effort toutes les parties.

Mais il est juste d'avouer que ce haut mérite de composition est, ou l'effet assez rare d'une inspiration heureuse, ou le fruit d'un talent très-exercé; et si l'Académie exprime quelques regrets, c'est bien moins pour se plaindre des tra-

vaux du concours, que pour rendre un compte fidèle de ses propres jugements.

En effet, dans quelques ouvrages, outre le mérite du style, elle a remarqué des détails bien rendus, des rapprochements à la fois justes et adroits, des morceaux pleins de verve, des images hardies, des pensées élevées, en un mot, des preuves d'un véritable talent.

Quarante-six pièces ont été présentées au concours. Les nos 30, 25, 45 et 39 ont appelé plus particulièrement l'attention de l'Académie.

Le prix a été partagé entre les nos 30 et 25;

Le no 45 a obtenu l'accessit,

Et le no 39 a été l'objet de la distinction la plus marquée.

D'autres ouvrages ont paru mériter quelque distinction, ou ont obtenu des mentions honorables. J'en parlerai dans la seconde partie de ce rapport.

Le no 30, portant pour épigraphe:

> « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, etc. »
>
> MONTESQUIEU.

offre des images et des pensées qui appartiennent directement au sujet. L'auteur s'est attaché à décrire de préférence les sensations qu'il avait éprouvées. Sans doute cette circonstance a rétréci son plan, mais elle a permis à l'auteur de mettre dans son ouvrage un ton de vérité, un abandon gracieux, un charme séduisant qui le caractérisent, et qu'on ne trouve pas au même degré dans ceux des autres concurrents. Le style est ordinairement pur, facile et animé. Si l'on y rencontre quelques traces légères d'affectation, on sent que

l'auteur peut aisément les faire disparaître. Ses vers sont enrichis de plusieurs imitations des poëtes anciens; mais il doit se tenir en garde contre les réminiscences, que rend presque inévitables l'habitude d'étudier les ouvrages de nos grands maîtres.

Le mérite principal de cette pièce, c'est d'offrir dans le style un tissu élégant, et dans les pensées un sentiment vif et profond du bonheur que procure l'étude.

On y remarque surtout l'image de la dernière consolation que fournit encore l'étude à l'homme qui, au fond de sa prison, est déjà certain de subir un injuste trépas. Ce morceau, le plus brillant de l'ouvrage, le distingue éminemment.

L'auteur, qui a donné en plus d'un genre d'autres preuves de son talent, est M. Pierre Lebrun.

Dans le n° 25, ayant pour épigraphe:

« Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère, »

le sujet est traité d'une manière plus générale. La marche est méthodique, et l'art difficile des transitions se laisse moins apercevoir. Le style de l'auteur, qui n'est pas exempt de quelques taches légères, est presque toujours élégant, et souvent élevé. Il s'est aussi mis en scène, et il a su réunir les avantages des formes dramatiques à ceux que pouvait lui fournir l'observation. Son rhythme a de la variété. Plusieurs vers rendent avec vigueur et précision des pensées profondes ou brillantes; et comme ces vers restent empreints dans la mémoire, ils procurent à l'esprit un plaisir qui se prolonge, et qui aide au succès de l'ensemble.

Ce qui distingue en général cet ouvrage, c'est un caractère de franchise, soit dans les pensées, soit dans la diction. Quelques morceaux ont de la force et de l'énergie, et plusieurs offrent entre eux des nuances remarquables.

Cette pièce est de M. X. Boniface de Saintine, âgé de vingt-deux ans. Comme elle est en quelque sorte son début en poésie, l'Académie croit pouvoir fonder sur l'auteur des espérances, qu'il s'efforcera sans doute de justifier.

M. le Directeur, après avoir distribué les médailles à MM. Lebrun et de Saintine, leur a dit :

MESSIEURS,

L'Académie n'avait à décerner qu'une grande récompense. Les pièces que vous avez présentées au concours nous en ont paru dignes toutes deux. Il eût fallu la partager, si le ministre de l'Intérieur, que l'Académie s'honore de compter parmi ses membres, ne s'était empressé de porter nos regrets aux pieds du trône. Notre auguste protecteur a doublé le prix : dans cette nouvelle marque de sa munificence, la France, qui respire enfin après tant de maux, reconnaîtra l'intérêt que le Roi prend aux lettres ; on l'a vu naguère, au milieu des grands artistes qui font l'ornement de l'école française, applaudir à leurs succès éclatants, les encourager par des paroles non moins puissantes sur le génie que les bienfaits ; la littérature, la poésie, dont ce monarque éclairé est un si bon juge, doivent également compter sur son appui. Uniquement occupé de rendre ses peuples heureux, il veut qu'ils excellent dans tous les genres ; pour des Français, il n'y a point de bonheur sans gloire.

Vous, Messieurs, appelés par votre âge à jouir longtemps du gouvernement paternel des Bourbons, vous emploierez sans doute à célébrer leurs innombrables bienfaits, ce beau talent que vous avez reçu de la nature, et que l'étude, dont vous venez de faire connaître les charmes, a si heureusement développé : vous n'en sauriez faire un plus digne usage. Dites à la France, dites à l'Europe (puisque nous avons ce privilége d'être entendus dans notre langue par les hommes instruits de tous les pays) que les descendants du saint monarque, dont la solennité de ce jour rappelle les héroïques vertus, se sont partagé, comme la plus précieuse portion de son héritage, le soulagement des souffrances auxquelles l'humanité est en proie. Vous direz comment par eux la vieillesse débile est soutenue, comment l'enfance abandonnée retrouve des parents, comment ils réparent les torts des saisons. Cependant l'autorité de leur exemple encourage les bonnes mœurs ; et pour leurs nobles délassements, ils protégent les arts et les lettres, qui font à la fois le charme et la consolation de la vie.

Ensuite les deux pièces couronnées ont été lues.

M. le secrétaire perpétuel a continué son rapport :

Avant de donner lecture des fragments que l'Académie a choisis dans les n°s 45 et 39, j'ai à parler de divers ouvrages qui ont paru mériter quelque distinction particulière, ou qui ont obtenu des mentions honorables.

L'Académie n'a pu entendre sans intérêt le n° 15, portant pour épigraphe les vers d'Ovide :

« Et mihi jam puero cœlestia sacra placebant, etc. »

L'auteur a dit, dans son ouvrage, qu'il est âgé seulement de quinze ans :

> Moi qui . . .
> De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Si véritablement il n'a que cet âge, l'Académie a dû un encouragement au jeune poëte qui a fait les vers suivants :

> Mon Virgile à la main, bocages verts et sombres,
> Que j'aime à m'égarer sous vos paisibles ombres !
> Que j'aime, en parcourant vos aimables détours,
> A pleurer sur Didon, à plaindre ses amours !
> Là, mon âme tranquille et sans inquiétude,
> S'ouvre avec plus d'ivresse aux charmes de l'étude ;
> Là, mon cœur est plus tendre, et sait mieux compatir
> A des maux..... que peut-être il doit un jour sentir.

L'Académie a aussi jugé digne d'encouragement l'auteur du n° 41, dont l'épigraphe est :

> « Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, etc. »
>
> RACINE.

Il a envisagé assez bien le sujet; mais il manque de ces formes, de ces couleurs qui constituent le style poétique.

Des mentions honorables ont été accordées aux pièces suivantes :

N° 9, ayant pour épigraphe :

> « Quand on a perdu tout, on trouve encor l'étude. »

Un style facile, des pensées bien appropriées au sujet, se font remarquer dans cette pièce. Elle est de madame la princesse de Salm, qui, depuis peu, a publié une nouvelle édition du recueil de ses poésies.

N° 23, qui a pour épigraphe ce passage de Voltaire :

« La nécessité de travailler est le plus grand bienfait que Dieu ait accordé à l'homme. »

La pièce présente les idées et les images que le sujet devait inspirer. On y trouve quelques détails qui seraient intéressants, si l'expression répondait mieux à la pensée de l'auteur.

Il y a un mérite d'expression plus remarquable dans le n° 42, qui a pour épigraphe le fameux passage de Cicéron :

« Cætera neque temporum sunt, neque ætatum omnium, neque locorum : hæc studia adolescentiam alunt, etc. »

J'en citerai ces vers :

Qu'un autre aille ramper sous de serviles lois,
Fatiguer de ses vœux la fortune ou les rois.
Dans les bois de Tibur, Horace solitaire
Se cache à l'amitié du maître de la terre ;
Et, sous leur doux ombrage appelant les beaux-arts,
Va du faste des cours reposer ses regards.

Et, enfin, le n° 36 portant pour épigraphe :

« Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est. »

HORACE.

Aucun des concurrents n'est entré aussi heureusement dans le sujet :

Gloire, fortune, amour, hélas! tout nous abuse.
Mais qu'ils sont vrais ces mots qu'un roi de Syracuse
Laissait, dans son exil, échapper de son cœur!
« A quoi, lui disait-on, dans vos jours de grandeur,
« Vous ont servi l'étude et la philosophie? »
— « A quoi? s'écria-t-il; à supporter la vie,
« A braver le malheur, à savoir aujourd'hui
« Contre les coups du sort trouver un ferme appui. »
Ainsi dans tous les rangs, dans toutes les fortunes,
Dans les malheurs secrets, dans les douleurs communes,
Des lettres et des arts l'inépuisable amour
Nous offre et nous assure un fidèle retour.
Achille est outragé : dans son fougueux délire
Il jette au loin son glaive, il retrouve sa lyre;
Et le chantre immortel nous montre son héros
Consolant par les arts son terrible repos.

Cet ouvrage paraît être d'un auteur exercé dans l'art d'écrire et qui sait employer sagement les ressources de la versification. Mais parfois il est descendu dans des détails qu'il n'a pas assez ennoblis par l'expression; il s'est abandonné à des digressions qui l'ont entraîné trop loin du sujet.

En indiquant le succès de l'éloquence, en parlant du courage que l'étude des lettres peut inspirer, l'auteur a cité un exemple mémorable, dans lequel chacun de nous a reconnu un de nos plus respectables confrères, M. Morellet, qui, le premier, dans des temps difficiles, dévoua son talent à plaider la cause du malheur, et qui, dans une vieillesse très-avancée, est un exemple vivant des consolations que l'étude procure.

Un vieillard généreux, tant l'homme juste est brave,
Osa, près d'un sénat, aussi tyran qu'esclave,
Protéger, sans effroi, l'orphelin du proscrit;
Ses biens sont réclamés par le plus noble écrit;
Et le sénat, troublé dans son infâme joie,
Fut contraint de rougir et de lâcher sa proie.

Après les quatre pièces qui ont le plus occupé l'Académie, le n° 36 est l'ouvrage qui paraîtrait le plus digne d'être offert au public.

Vous savez déjà, Messieurs, que le n° 45 a obtenu l'accessit. Il porte pour épigraphe :

« Me vero primum dulces ante omnia musæ. »

Cet ouvrage a beaucoup plus d'étendue que n'en ont ordinairement les pièces des concours.

L'auteur a trop souvent confondu le bonheur que procure l'étude avec les sciences qui peuvent en être l'objet, ce qui l'a entraîné dans de longues digressions; mais plusieurs de ces digressions présentent des morceaux très-brillants, qui prouvent que l'auteur est familiarisé avec les hautes pensées et les grandes images, et qu'il est capable de parler poétiquement des sciences physiques et morales. De tous les ouvrages du concours, c'est peut-être celui où l'on trouve le plus de verve. De simples retranchements auraient vraisemblablement suffi pour lui mériter l'honneur de balancer ou de partager les suffrages qui ont décerné le prix.

La lecture qu'on entendra de plusieurs morceaux, fera sans doute éprouver au public les mêmes regrets qu'a éprouvés l'Académie, en voyant qu'un athlète aussi vigoureux a

consumé ses forces à dépasser le but auquel tant d'autres n'ont pu atteindre, ce qui est également le manquer.

Il est peut-être convenable de faire remarquer qu'en général les fragments choisis d'une pièce du concours peuvent produire beaucoup plus d'effet que n'en produirait la pièce entière. Il serait donc injuste de supposer qu'elle est toute de la même force, et que l'auteur aurait dû l'emporter sur ses concurrents.

Il reste à parler du n° 39, portant pour épigraphe :

« . . . . . Video meliora proboque,
Deteriora sequor. »

OVIDE.

Dans les diverses lectures que l'Académie en a entendues, cet ouvrage original et piquant a toujours obtenu un égal succès.

Au lieu de traiter le sujet du concours, *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie,* l'auteur a changé le programme, et il a eu l'adresse, ou plutôt la franchise de l'annoncer, puisqu'il a intitulé sa pièce : Épître à Messieurs de l'Académie française, sur cette question : *L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie?* Il s'est donc placé lui-même hors du concours.

Vous vous souvenez, Messieurs, que le sujet avait été annoncé, par l'Académie, non pas comme une question à résoudre, mais comme une vérité reconnue, qu'il s'agissait de développer. L'Académie se proposait à la fois un but littéraire et un but moral. D'une part, l'intérêt du sujet, qui embrasse toutes les situations de la vie, fournissait aux concurrents une grande variété de pensées et d'images, ap-

pelait et secondait tous les efforts du talent. D'autre part, l'Académie, songeant à cette jeunesse nombreuse qui est obligée de se courber sous le joug de l'étude, voulait ouvrir aux élèves des Muses une perspective qui, dès à présent, les consolât des peines et des privations que l'impatience de l'âge rend si sensibles; elle désirait leur faire connaître combien ils auraient un jour à bénir l'heureuse sévérité d'une éducation qui leur aurait préparé ce moyen de bonheur dans toutes les situations de la vie. Enfin, l'Académie espérait encore apprendre aux hommes de tous les âges et de toutes les conditions, qu'ils pouvaient trouver dans l'étude un bonheur facile, pur et constant, qu'on poursuit en vain dans l'entraînement des plaisirs ou dans les tourments de l'ambition.

Ainsi l'Académie rappelait la poésie à sa première et à sa plus noble destination, en faisant tourner la gloire des lettres à l'avantage de la morale et au profit de la vertu.

L'auteur a soutenu que l'étude avait fait succéder le règne de l'erreur à celui de l'ignorance; que les hommes à qui l'étude a mérité quelque renommée, ont acheté leurs succès par beaucoup trop de peines et de chagrins, et que si l'étude peut contribuer à notre bonheur, c'est quand nous en faisons seulement une occupation agréable, sans ambition, sans désir de gloire, et pour le charme de l'étude même.

Il est hors de doute que ce dernier point de vue appartient au sujet; mais ce n'est pas le seul : les nombreux tableaux qu'offrent les pièces du concours, auxquels tant d'autres auraient pu être ajoutés, le prouvent évidemment.

L'auteur du n° 39 a trouvé sans doute un avantage litté-

raire à traiter le sujet sous la forme d'un paradoxe, qui lui a fourni des idées peu communes, et qui lui a permis de développer un talent très-remarquable, dans un genre tout particulier. Aux yeux des juges du concours, le mérite littéraire a racheté le tort d'avoir dénaturé le sujet. En faisant lire un extrait considérable, dans lequel sont rapprochés les morceaux les plus brillants et les vers les plus piquants de l'ouvrage, l'Académie rend une justice éclatante au talent de l'auteur; mais elle se devait à elle-même d'exposer les justes causes qui ont nui à ce concurrent; d'ailleurs, on peut dire qu'il semblait avoir lui-même renoncé d'avance à la palme académique.

L'auteur, qui, au concours de poésie de 1813, avait mérité une mention honorable, et à celui de 1815, avait obtenu l'accessit, est M. Casimir Delavigne, âgé de vingt et un ans.

On va donner lecture de plusieurs fragments choisis dans les n°s 45 et 39.

RAPPORT

DE M. RAYNOUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1818.

L'auteur de Phèdre et d'Athalie, étant au lit de mort, eut à choisir, parmi ses nombreux et respectables amis, celui auquel il confierait l'éducation morale et littéraire du plus jeune de ses fils, à peine âgé de sept ans. Rollin obtint cette honorable préférence; l'intéressant orphelin, profitant des leçons de goût, des exemples de vertu que lui donna son père adoptif, rendit, par son poëme de la Religion, le nom de Racine une seconde fois illustre et vénéré dans notre littérature.

A l'époque de la mort de l'Euripide français, Rollin était déjà célèbre. Recteur de l'Université, professeur au Collége royal, il avait brillé dans les divers emplois de l'enseignement; il honorait un état trop peu considéré jadis, et qui mérite, comme magistrature morale, de tenir un des

premiers rangs dans notre estime, puisque c'est à ses heureux succès que nous sommes en grande partie redevables et de nos vertus privées et de nos vertus publiques.

Bientôt des querelles théologiques privèrent Rollin de l'avantage, je dirai du bonheur, de suivre sa vocation. Il se condamna à la retraite; mais son âme forte et élevée ne ploya point sous le faix de l'adversité : loin d'exhaler des plaintes ou vaines ou inconsidérées, il rendit, par d'utiles travaux, cette disgrâce même profitable à sa patrie, qu'il avait la sagesse de distinguer de l'autorité qui le persécutait.

Deux sortes d'ouvrages ont principalement établi la rénommée de Rollin :

Le Traité des Études, remarquable par des intentions toujours droites, toujours pures, par des doctrines saines, par les leçons d'une raison éclairée et les exemples d'un goût exquis, par l'heureux talent d'analyser les beautés littéraires, de les rendre sensibles à l'imagination des élèves.

Le chancelier d'Aguesseau écrivait à l'auteur : « J'envie presque à ceux qui étudient à présent un bonheur qui nous a manqué. »

Ses Histoires, qu'on peut considérer, surtout l'histoire ancienne, comme un digne et précieux commentaire, une judicieuse et sage paraphrase du sublime discours de Bossuet, cette grande épopée historique où le génie a mis en mouvement et employé comme personnages les empires eux-mêmes, les nations entières, et où l'effet toujours senti des desseins de l'éternelle Providence offre le genre de merveilleux le mieux adapté à la raison humaine.

On applaudit surtout dans Rollin le soin constant de propager et de faire aimer la morale, l'art heureux de renou-

veler, de maintenir l'auguste alliance de la religion et de la philosophie, alliance que l'auteur du Télémaque avait déjà rendue si chère aux amis de la vertu.

Les hommages les plus sincères venaient chercher Rollin dans sa modeste et laborieuse retraite : s'il fut sensible à son grand succès, c'est que dans ce succès même le bon recteur trouvait la certitude qu'il avait atteint le but de ses travaux, qui fut toujours d'inspirer la vertu aux hommes, pour leur procurer le bonheur.

Parmi ces hommages, on doit distinguer ceux du prince royal de Prusse, que son siècle nomma depuis Frédéric le Grand.

En 1737, âgé de vingt-cinq ans, il écrivait à l'auteur de l'Histoire ancienne : « Vous assurez le triomphe de la vertu, en diffamant le vice jusque sous l'appareil de la grandeur et de la plus splendide magnificence; c'est là votre ouvrage, et c'est, sans contredit, par quoi vous égalez votre réputation à celle des souverains et des monarques... Ce que je puis souhaiter de mieux aux grands hommes de ce siècle, c'est que dans les âges futurs ils trouvent des Rollins pour écrire leur histoire.

« Je vous envisage, vous autres savants..... comme des hommes qui pensent pour nous, quand nous agissons pour eux : la carrière que vous courez vous donne le droit de faire la leçon aux souverains; vous pouvez leur faire entendre la voix de la vérité, que la flatterie rend inaccessible au trône (1). Je souhaite, pour le bien de l'humanité, que

(1) « Il vous est permis de fouetter le vice ceint du diadème sur le dos des ty-

vous puissiez rendre les rois hommes, et les princes citoyens.

« Il est plus d'un chemin pour arriver à la gloire : la carrière des héros est brillante à la vérité, mais elle est teinte du sang humain; celle des savants a moins d'éclat, mais elle conduit également à l'immortalité : il est plus doux d'instruire le genre humain que d'être l'artisan de sa destruction. »

Parvenu au trône en 1740, le jeune roi s'exprimait en ces termes :

« Les marques d'amitié que vous me témoignez me sont plus agréables que tous les compliments très-souvent faux ou insipides que je ne dois qu'à mon rang. »

Rollin, persécuté pendant sa vie pour des opinions théologiques que sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner, mourut en persévérant dans ses opinions. Sa cendre n'obtint pas les honneurs modestes que l'Université devait à son ancien recteur, et qu'il méritait à tant de titres.

Pendant le règne de Louis XVI, la statue de Rollin (1), placée parmi celles des magistrats, des guerriers, des savants dont la mémoire est chère et respectable à la France, avertit la génération nouvelle que le jour de la justice était arrivé.

Après l'époque désastreuse durant laquelle les études lit-

---

rans dont fourmillent les annales de l'univers, et de corriger d'une manière indirecte ceux dont le rang fait respecter jusqu'aux défauts. »

(1) Cette statue, faite par M. Lecomte, que l'Institut a perdu en 1817, est placée dans la salle dite de l'*orchestre*, qui précède immédiatement la salle des assemblées publiques de l'Institut.

téraires furent ou interrompues ou abandonnées, lorsque l'Académie put rouvrir les concours d'éloquence, elle crut nécessaire d'appeler et d'exciter les jeunes littérateurs à étudier, apprécier, célébrer le talent et la gloire de nos grands écrivains.

Les éloges de Boileau, de Corneille, de la Bruyère, de Montaigne, de Montesquieu, le tableau littéraire du XVIIIe siècle, furent utilement proposés, et les concours offrirent les résultats les plus satisfaisants.

Dans le choix de tels sujets, l'Académie ne considère pas seulement la justice qu'elle doit rendre à tous les genres de vertus ou de talents qui ont illustré la nation, elle a encore un motif non moins juste, non moins honorable : c'est qu'en rendant hommage à ces héros de notre littérature, le panégyriste enseigne à les admirer; il introduit le lecteur dans le secret de leurs compositions, il le familiarise avec les beautés de leurs écrits, et alors l'admiration même devient une leçon aussi douce que salutaire.

Par l'éloge de Rollin, l'Académie acquitte un hommage dû à la vertu et au talent, et cet hommage ne sera pas stérile. On a fait sur le mérite de Rollin le travail qu'il fit lui-même sur le mérite des autres écrivains distingués, notamment quand, par la sagesse de ses préceptes et l'heureux choix de ses exemples, il fonda dans notre littérature la science de la critique positive, dont Boileau et Fénelon avaient donné quelques aperçus.

Aujourd'hui, profitant des lumières et des opinions littéraires qui depuis plus d'un siècle ont peu à peu été répandues parmi nous, plusieurs personnes savent juger avec sagacité et apprécier avec justesse le mérite caractéristique de chacun

des grands écrivains du siècle de Louis le Grand; elles pensent qu'il a été jadis aussi facile de reconnaître les beautés et de saisir les diverses nuances qui distinguent spécialement leurs ouvrages. Mais elles se trompent : il a fallu longtemps essayer ses jugements; il a fallu voir de loin et sans préjugés, interroger et comparer souvent les sensations du goût, avant de rendre aux chefs même de notre littérature l'hommage fidèle de cette estime sentie, de cette justice raisonnée qui circonscrit pour chacun d'eux son domaine particulier de talent et de gloire.

L'art de la critique négative consiste à indiquer les défauts, mais il n'enseigne pas les moyens de les remplacer par des beautés; au contraire, l'art de la critique positive consiste à faire remarquer les beautés, à en discerner les divers caractères, à révéler les secrets de la composition, et à faciliter ainsi au talent les moyens de s'élever à des créations nouvelles. Eh bien! cet art si utile, si nécessaire, c'est à Rollin principalement que la France en est redevable; et si ce titre de gloire n'est pas le plus éclatant, c'est du moins celui qui distinguera Rollin dans le grand nombre de nos habiles écrivains.

Le concours actuel a été à la fois et nombreux et brillant.

L'Académie a reçu trente-trois discours. Dans la plupart elle a remarqué des qualités estimables, des détails intéressants, sous le rapport du plan, des idées et du style. Il en est quatre qu'elle a particulièrement distingués.

N° 6. Tout ce qui concerne la personne et les vertus privées de Rollin y est traité avec un aimable abandon, avec une sorte d'inspiration. Quand l'auteur parle de l'enseigne-

ment, on reconnaît qu'il est pénétré de son sujet. Mais le soin ou le plaisir de peindre le bon recteur l'a entraîné trop loin; l'auteur n'a pas eu l'art d'établir une heureuse progression, il n'a accordé que très-peu d'observations au Traité des études, ce qui rend en quelque sorte son travail incomplet; dans les pensées et dans le style, il montre de la sagesse et de la raison, mais en général il manque d'élévation.

N° 23. Ce discours offre, dans sa brièveté, un vrai talent de composition. La marche en est très-rapide, et l'ensemble ne laisse guère à désirer. Le style n'est pas entièrement exempt d'incorrection, mais il brille souvent par des rapprochements adroits et par la vivacité de l'expression. L'Académie a regretté que l'auteur ne se soit pas pénétré davantage de l'esprit indulgent et du ton à la fois véridique et modéré de Rollin. Elle a regretté de trouver plusieurs appréciations et jugements, ou trop sévères, ou même injustes; elle a pensé que, quand l'auteur évitera de pareils défauts, il lui sera facile d'obtenir les plus honorables succès.

L'auteur du n° 26 a voulu faire aimer la vertu de Rollin avant de faire estimer son talent. Il présente d'une manière attachante la vie privée du recteur, et apprécie bien ses divers genres de mérite. La partie la plus distinguée de ce discours, c'est celle où l'auteur analyse et juge avec goût le Traité des études. Toutefois les détails offrent des longueurs. Ce discours a souvent des traits vifs et heureux; les pensées, les images sont quelquefois très-remarquables, surtout dans la partie qui concerne les travaux historiques de Rollin; mais le plus souvent le style n'est pas assez élevé, et

surtout il est trop périodique. L'auteur aurait pu resserrer son travail ; l'ouvrage y aurait beaucoup gagné.

Le discours n° 29, sans annoncer un plan déterminé, a une marche plus ferme, plus assurée que les autres. Le sujet est bien rempli, le style est nuancé et soutenu, les jugements sont sains et modérés ; les opinions se distinguent par cette justesse nécessaire dans toutes les compositions de goût, mais plus rigoureusement exigée dans les ouvrages qui deviennent, aux yeux de la nation et de la postérité, un hommage consacré par le jugement d'un corps littéraire. Ici se présente une observation qui s'applique à presque tous les ouvrages du concours : c'est que les panégyristes de Rollin, en louant ses productions historiques, ont plutôt fait un travail sur les nations dont il a écrit les annales, qu'un jugement précis et littéraire sur les moyens et l'art qui ont dirigé l'historien ; tous ont plutôt résumé, abrégé, resserré les ouvrages de Rollin, qu'ils ne les ont suffisamment appréciés ; mais cette manière d'éluder la difficulté a été favorable au talent des concurrents, et a produit des morceaux brillants.

L'auteur du n° 29, entre autres, s'est fait pardonner ce genre de digression. Son discours étant celui où se trouvent le plus de morceaux recommandables par le style et par les pensées, l'Académie lui a adjugé le prix. L'auteur est M. Saint-Albin Berville, avocat.

Un premier accessit a été accordé au n° 23 ;

Un second accessit au n° 26 ;

Et une mention honorable au n° 6.

L'Académie a reconnu, avec un vif intérêt, que la plupart des concurrents se sont fait une idée juste du mérité de Rol-

lin, et ont bien apprécié et caractérisé les services éminents qu'il a rendus à la morale et à la littérature.

Ce concours a prouvé à l'Académie qu'il existe, parmi les jeunes écrivains qui s'exercent sur les sujets philosophiques et littéraires, une abondante circulation d'idées saines, de principes sages, une élévation et une justesse de pensées, une fermeté de jugement, qui influent d'une manière heureuse sur l'art d'écrire.

Jadis les concours ont souvent offert des exagérations de principes, des erreurs d'opinions; il semblait que l'on ne pût parvenir à la justice et à la vérité que par des efforts hardis et presque désordonnés; le but n'étant pas marqué dans nos institutions, le zèle s'élançait au loin : aujourd'hui un régulateur préside aux opinions et même aux vœux des écrivains français. Une rigide modération est le résultat de nos institutions politiques, autour desquelles se rallie la jeunesse, qui en sent d'autant plus le prix qu'elle n'a à faire le sacrifice d'aucun intérêt, ni même d'aucun préjugé. Jadis on a écrit avec courage pour conquérir des institutions; aujourd'hui le vrai courage est d'écrire pour les défendre, pour les maintenir. Ce changement favorable peut exercer sur la littérature et sur la philosophie l'influence la plus féconde; il donne à l'esprit humain parmi nous une marche certaine, directe, invariable : bienfait inappréciable, dont les lettres et la philosophie ne sauraient être trop reconnaissantes envers le prince qui a eu la vertu et la gloire de consacrer ces institutions.

RAPPORT

DE M. RAYNOUARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE POUR L'ANNÉE 1819.

Peu d'années après l'établissement de l'Académie française, quelques amis des lettres cherchèrent à lui assurer une heureuse influence sur la littérature et sur l'opinion. Des concours annuels de poésie et d'éloquence furent établis, et l'honneur de les juger fut déféré à cette compagnie.

Le prix d'éloquence était destiné au meilleur discours sur une matière de piété ou de morale.

Le concours de poésie fut, par les termes exprès de la fondation, spécialement consacré à la louange de Louis le Grand.

Ces circonstances, depuis longtemps oubliées, nous expliquent pourquoi les concours d'éloquence ne produisirent

d'abord que des écrits religieux ou moraux, et pourquoi l'Académie, durant la vie de Louis le Grand, et même après sa mort, fut si fidèle à proposer des sujets qui invitaient les poëtes à célébrer la gloire et les vertus de ce prince.

Les intentions des fondateurs furent exécutées aussi longtemps que le permirent la marche de l'esprit humain et le développement des idées et des méthodes philosophiques, qui imposèrent enfin la nécessité de rajeunir ces exercices littéraires.

L'Académie sentit qu'elle devait donner aux efforts du talent une autre direction, varier les sujets, les approprier aux circonstances, de manière que les concours fussent ordinairement en rapport avec le progrès des lumières et l'état de la société; elle prit soin de choisir des sujets qui offrissent aux concurrents plus de moyens de succès, et à l'opinion publique des leçons d'autant plus profitables que ces leçons devaient se mêler au plaisir d'admirer et d'applaudir les ouvrages couronnés.

Les concours ont plus d'une fois réuni ces deux avantages, et, pour ne parler que de la poésie, je choisirai deux exemples.

La première fois que l'Académie proposa un prix de poésie, l'éloge obligé de Louis le Grand devint une leçon de morale publique et de respect envers la loi. Les poëtes célébrèrent l'*édit contre les duels*.

Et la dernière fois que la couronne fut posée sur le front d'un vainqueur avant la suppression des Académies, qui de nous, Messieurs, a oublié que la compagnie l'accorda au poëte, déjà très-distingué à cette époque, qui chanta si dignement l'*édit en faveur des non-catholiques* ?

Quel beau privilége, pour une société littéraire, que de pouvoir fonder, sur les triomphes du talent, un nouveau moyen d'éclairer l'opinion, de faire respecter les lois et les institutions publiques!

Alors la poésie retourne à son illustre et sainte origine. Consacrée d'abord à louer, à remercier la Divinité, ne fut-elle pas chargée de célébrer les lois, et de les transmettre, à la faveur de ses charmes et de son harmonie, jusqu'aux générations les plus reculées?

Après ces observations, il serait inutile d'insister sur les motifs qui ont engagé l'Académie à proposer, pour sujet de prix de poésie, l'*établissement du jury en France*.

En reconnaissant l'avantage moral d'appeler les poëtes à chanter une institution qui ne peut guère être séparée de la liberté publique, dont elle est une ferme garantie, l'Académie ne se dissimulait point la difficulté du sujet; mais elle a pensé que cette expérience littéraire était digne et de l'époque actuelle et des talents qui pouvaient ambitionner la palme académique.

Quoique le prix n'ait pas été remporté, la compagnie n'a pas eu à regretter d'avoir choisi ce sujet. Le grand nombre des concurrents prouve qu'il a excité l'intérêt le plus vif.

Quelques-uns se sont distingués par des pensées profondes, rendues en beaux vers, par des détails poétiques, par des traits heureux, par des images brillantes, et tous par l'énergie et l'élévation des sentiments; mais, en général, les concurrents ne se sont pas suffisamment préservés des déclamations ou exagérées, ou même injustes, dans lesquelles il n'était que trop facile de se laisser entraîner.

L'Académie ne demande ni la satire ni la censure des temps

passés; au contraire, le sujet permettait de célébrer le progrès des lumières, la marche graduelle et constante de la raison, l'amélioration successive des institutions politiques et sociales, les talents, les nobles efforts de tant de magistrats philosophes, de tant d'écrivains courageux, qui avaient si souvent et si longtemps sollicité le perfectionnement de la législation, et surtout de la législation criminelle.

L'abolition de la torture, l'assistance des notables aux dépositions des témoins, le conseil accordé aux accusés, la communication et la publicité de la procédure, etc., étaient autant de degrés qui devaient conduire à l'adoption du jury en France; institution qui elle-même attend de nouveaux perfectionnements.

L'Académie a reçu cinquante pièces. Cinq ont été particulièrement distinguées : ce sont les n°s 16, 23, 37, 40, 49, que je désigne dans leur ordre d'enregistrement, sans que cette désignation indique aucune supériorité.

Dans les cinq ouvrages, il en est un où l'Académie a reconnu l'instinct de la vraie poésie, le germe d'un beau talent, un style parfois brillant et énergique, et une sorte d'originalité qui permet de beaucoup espérer; mais l'Académie ne doit pas dissimuler que le défaut de composition, l'incohérence des idées et des images, l'ignorance ou le mépris de l'art des transitions, feraient craindre pour les succès de l'auteur, s'il ne se hâtait, en s'imposant des études sévères, et en invoquant d'utiles conseils, de se placer dans la bonne route, dont il paraît écarté.

L'Académie avait dû à la générosité d'un anonyme le moyen de proposer un autre sujet : *les avantages de l'enseignement mutuel.*

Je crois ne pouvoir rendre, à cet estimable ami des lettres et de la patrie, un hommage plus solennel qu'en rapportant les expressions de Son Excellence le ministre de l'intérieur, qui, dans le temps, écrivit à l'Académie :

« Par la libéralité en elle-même, et par le mode que le bienfaiteur a indiqué, la mesure offre un double mérite.

« Le poëte sera deux fois récompensé, et en remportant le prix, et en le recevant de l'Académie française, qui se trouve ainsi appelée à consacrer, par l'autorité de son approbation et de son exemple, une méthode qui tend au perfectionnement de l'éducation populaire et à l'amélioration des mœurs publiques. »

Dix-neuf pièces ont été envoyées au concours; dans quelques-unes l'Académie a remarqué des parties bien conçues et bien exécutées, des aperçus heureux, des traits piquants, une gaieté souvent spirituelle, le mérite de la difficulté vaincue pour exprimer poétiquement le mode d'instruction et les exercices de l'école.

Des concurrents ont choisi des formes familières, qui leur ont permis un style moins élevé.

En général, le sujet n'a pas été traité comme il doit l'être. Il s'agit non d'accuser l'ancien mode d'enseignement, ni d'exagérer les avantages du nouveau, mais de célébrer une méthode d'instruction qui perfectionne et facilite l'éducation populaire.

L'Académie n'a jugé aucune pièce digne du prix ; des mentions honorables ont été accordées aux n°s 5, 9, 10, 13, 15 et 16, indiqués dans leur ordre d'inscription comme les précédents, et par les mêmes motifs.

Les deux sujets sont remis au concours il ne serait point

convenable de faire connaître les causes qui ont fait refuser les prix ou accorder les mentions honorables; ce serait livrer le secret des compositions des concurrents; l'Académie espère que, par de nouveaux efforts et par d'heureuses corrections, ils sauront mériter des palmes aussi honorables.

Un autre anonyme a fait remettre à l'Académie une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr., pour un prix de poésie dont le sujet sera le *dévouement de Malesherbes*.

Sans doute la gloire de ce vénérable magistrat, de ce vertueux philosophe, qui, sous la monarchie, reconnut et professa les grands principes de la liberté publique, et qui, après le renversement du trône, se dévoua volontairement pour le roi, n'a besoin ni de nos éloges, ni de nos hommages; mais la France a besoin d'acquitter solennellement une dette sacrée.

Disciples d'Apollon! tandis que le génie des arts animera l'airain et le bronze pour consacrer à Malesherbes un de ces monuments dont la destinée est de subir tôt ou tard le malheur de la destruction, c'est à vous d'élever à ce grand homme, si éminemment Français, le monument impérissable qui ne redoute ni les passions des hommes, ni l'injure des ans.

Enfin, l'Académie avait à décerner un prix à l'ouvrage littéraire, publié dans l'intervalle du 1er janvier au 31 décembre 1818, qu'elle aurait jugé *le plus utile aux mœurs*.

Plusieurs écrits très-estimables ont fixé l'attention de l'Académie; mais, forcée de se conformer à l'esprit de la fondation, elle a eu le regret de ne pouvoir admettre au concours ni des ouvrages intéressants publiés avant l'époque indiquée, quoique de nouvelles éditions en eussent paru depuis avec des augmentations et des corrections considérables, ni des par-

ties séparées de grands ouvrages, lesquelles, publiées durant le terme du concours, sont des volumes d'un corps de doctrine commencé antérieurement et non encore achevé, ni enfin des écrits utiles qui, appartenant entièrement à l'époque, avaient déjà subi l'épreuve d'un autre concours, et obtenu leur récompense.

L'Académie a développé son programme, et elle espère couronner des ouvrages qui, remplissant les intentions du fondateur, favoriseront la propagation des saines doctrines et le maintien des bonnes mœurs; succès qu'il est permis de désirer et d'attendre sous un prince auquel on ne peut rendre un hommage plus juste et plus solennel, que de lui souhaiter de régner sur des Français qui soient également dignes de ses lumières et de ses vertus.

III.

ÉLOGES D'ACADÉMICIENS,

ET AUTRES PIÈCES

LUES DANS LES SÉANCES PUBLIQUES.

1803 — 1819.

RÉCIT

FAIT A LA SECONDE CLASSE DE L'INSTITUT,

DE LA MANIÈRE
DONT LES TITRES ET LES REGISTRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ONT ÉTÉ CONSERVÉS DANS LA RÉVOLUTION,

PAR M. L'ABBÉ MORELLET,

POUR ÊTRE REPLACÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

LU DANS L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 15 VENTÔSE DE L'AN XIII (6 mars 1805),

A LA RÉCEPTION DE M. DE LACRETELLE.

J'ai l'honneur de vous présenter, pour être placés dans la bibliothèque de l'Institut, un portefeuille contenant les titres et papiers de l'Académie française, cinq volumes des registres de ses séances, trois volumes de ses délibérations, et un volume de ses remarques sur le Quinte-Curce de Vaugelas; pièces que je crois avoir sauvées de la destruction qui a fait disparaître beaucoup d'autres monuments précieux de la gloire littéraire des deux derniers siècles. Permettez que

je vous rende compte des circonstances qui ont concouru a leur conservation.

Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire de notre révolution savent que, dès la fin de juin 1793, le vandalisme commençait ses ravages. On annonçait dès lors la suppression de tous les corps littéraires, parmi lesquels l'Académie française était un de ceux que les novateurs décriaient avec le moins de ménagement.

D'un commun accord, nous convînmes, dans la séance du 5 août, d'interrompre nos assemblées; et c'est en effet la dernière qu'ait tenue l'Académie française.

Le 8 août, fut porté le décret qui supprimait les académies, et, quelques jours après, les scellés furent mis sur la salle de nos assemblées particulières, où se trouvaient une bibliothèque d'environ six cents volumes, servant au travail de l'Académie, les portraits en grand de Richelieu et du chancelier Séguier, une vingtaine de bustes et quelques médailles.

Parmi ces effets devaient naturellement se trouver aussi environ quatre-vingts portraits des académiciens, qui couvraient nos murs, les titres et papiers de l'Académie, les registres de ses délibérations, etc.

Mais des mesures prises avant de terminer nos séances avaient mis ces objets à l'abri d'une première invasion.

Quant aux portraits de nos confrères, nous les avions fait détacher des murs, et mettre en pile dans une des tribunes, fermant à clef, de la salle des assemblées publiques, qui précédait la salle de l'Académie française.

On peut croire que c'est à cette précaution que nous devons de les avoir conservés. Ils ont été retrouvés l'année

dernière, et rassemblés par les soins de nos deux collègues, M. Lacuée et M. Raymond, architecte du Louvre.

Nous pouvions abandonner, sans beaucoup de regrets, la bibliothèque, quoique de quelque valeur, et formée par les académiciens eux-mêmes et de leurs deniers, et les portraits des grands hommes qui ont illustré l'Académie, et qu'immortalisent leurs écrits bien plus que leurs images; mais nous craignions davantage pour les objets dont la perte eût été plus fâcheuse. Les titres de l'Académie, l'acte authentique de son établissement en 1635, la suite non interrompue de ses délibérations, de ses assemblées, de ses élections, de ses règlements, de ses relations immédiates avec le souverain, étaient menacés d'une destruction qui ne respectait pas plus les monuments du génie que le silence des tombeaux.

J'étais directeur, et, en l'absence de M. Marmontel, éloigné depuis plus d'une année, je remplissais la fonction de secrétaire. A ces deux titres, je m'étais cru non-seulement autorisé par les circonstances, mais même obligé de faire tous mes efforts pour sauver ces restes précieux, et je les avais emportés chez moi, disposé à les rendre lorsque quelque autorité les demanderait, démarche qui, dans ces temps malheureux, n'était pas sans quelque danger.

C'est, Messieurs, à ce pieux larcin (car je ne rougis pas de l'appeler ainsi) que nous devrons la conservation de notre généalogie littéraire et des titres d'une sorte de noblesse qui ne peut faire ombrage aux amis les plus ardents d'une juste égalité. Je remets dans vos mains la chaîne qui rattache cette compagnie à la première Académie française, ou plutôt qui fait de l'une et de l'autre une même académie. Vous

retrouverez, dans ses délibérations, l'esprit qui l'animait, la modération et la dignité qu'elle a constamment gardées, et des matériaux pour la suite de son histoire, devenue aujourd'hui la vôtre, et que nous n'avons que jusqu'à l'année 1784.

Enfin, Messieurs, vous y verrez encore avec quelque intérêt jusqu'aux simples noms de vos illustres devanciers, tracés de leur propre main ; car le souvenir de ces hommes célèbres s'attache aux plus légères circonstances, parce que nous voulons l'avoir toujours présent, et qu'il nous intéresse toujours.

RAPPORT

LU

A LA CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES,

DANS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 15 VENTÔSE AN XIII (6 mars 1805),

PAR M. ARNAULT,

ORGANE D'UNE COMMISSION SPÉCIALE.

Messieurs,

Vous avez renvoyé à une commission l'examen de ces deux questions :

1° La classe de la langue et de la littérature françaises publiera-t-elle des mémoires ?

2° De quelles pièces ces mémoires seront-ils composés ?

La première question a d'abord été discutée.

Si vous voulez vous borner à acquitter strictement vos dettes, vous ne publierez point de mémoires. Les obligations, que plus d'un intérêt imposent aux autres classes de

l'Institut, ne s'étendent pas à vous. Des mémoires ne sont pas la preuve nécessaire de votre utilité. Qui ne sait qu'un travail spécial vous est confié? que la confection du Dictionnaire occupe presque tous vos moments? que les résultats de ce travail, lent et pénible, comme la formation de la langue dont vous discutez, dont vous écrivez l'histoire, ne peuvent paraître qu'à des époques séparées par un long intervalle?

Si long que puisse être cet intervalle, le travail exigé par une nouvelle édition du Dictionnaire de la langue l'aura toujours rempli. A combien de recherches laborieuses, à combien de discussions savantes n'a-t-il pas donné lieu le moindre article de cet ouvrage, qui doit dissiper tous les doutes, qui ne peut contenir que des assertions! Chaque définition, chaque décision, dont le propre est d'unir la brièveté à la clarté, est souvent le résumé de plusieurs dissertations, dans lesquelles la question a été envisagée sous toutes les faces, dans lesquelles les opinions des grammairiens ont été opposées, analysées, appréciées. Que de travaux pour un mot! travaux que le public ne peut deviner dans leur résultat, et qui deviendraient le premier aliment de vos mémoires! travaux dont la publication ne serait pas moins utile, peut-être, que celle du Dictionnaire auquel ils serviraient de commentaire et de justification.

Le plus sûr moyen de donner de l'autorité à un jugement est de publier les pièces sur lesquelles ce jugement est fondé, d'instruire le procès sous les yeux du lecteur, de le mettre à portée de se faire par lui-même une opinion à laquelle il s'attachera, moins parce qu'elle est la vôtre que parce que vous l'aurez rendue la sienne. Que

de doutes résolus par vos devanciers vous sont journellement représentés comme insolubles, parce que la méthode que nous vous proposons n'a pas été pratiquée par eux, parce qu'on ne connaît point les bases qu'ils ont données à leurs décisions, parce qu'en ces matières l'esprit répugne à la confiance et ne cède qu'à la conviction!

Si vous reconnaissez que la confection de vos mémoires peut marcher de front avec la révision du Dictionnaire; que, loin d'être un surcroît de travail, elle vous fournit le moyen d'employer un travail jusqu'à ce jour perdu, votre détermination est déjà prise. Les considérations suivantes sont peut-être propres à la fortifier.

Il est dans la nature des choses que rarement un particulier obtienne sa part de gloire dans le succès de l'ouvrage publié par une société, quelle que soit la proportion dans laquelle il a contribué à cet ouvrage. Il est aussi dans la nature des choses, que l'ouvrage produit par une société appartienne à l'époque à laquelle il a été publié, qui certes n'est pas pour le Dictionnaire l'époque à laquelle l'ouvrage a été composé.

La publication de vos mémoires remédierait à cette double injustice. Le Dictionnaire ne cesserait pas d'être l'ouvrage de l'Académie; mais dans les mémoires seraient les ouvrages des académiciens; il suffirait de les ouvrir pour faire, avec connaissance de cause, la part des temps et des hommes, pour déterminer les époques auxquelles les différentes parties du travail appartiendraient; pour assigner enfin, d'après la portion que chaque particulier aurait apportée à ce travail, devenu de jour en jour plus difficile et plus nécessaire, la por-

tion qui lui reviendrait dans la gloire que réclame aussi le travail utile.

En offrant une base certaine à la répartition de l'estime publique, la classe aura créé un nouveau, un puissant moyen d'émulation entre ses membres. On peut donc affirmer qu'il est, sinon nécessaire, du moins utile qu'elle consente à publier des mémoires.

De quelles pièces ces mémoires seront-ils composés? Telle est, Messieurs, la seconde question; nous y avons presque répondu en discutant la première.

Déjà vous connaissez une partie de vos ressources; connaissez-les toutes. Elles sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine d'abord. Aux discussions engendrées par la révision du Dictionnaire, se joindraient d'autres pièces dont la publication ne serait pas moins utile.

Plusieurs de nos collègues, retenus loin de nous par le devoir, ne peuvent-ils pas, quoique de loin, s'associer à nos travaux, nous transmettre par écrit les opinions qu'ils ne peuvent apporter dans nos séances? Malgré les temps et les distances, la science communique avec la science, l'esprit avec l'esprit, le génie avec le génie. Stimulez l'activité de ce noble commerce; ouvrez des magasins à ses utiles produits. Si l'objet de la proposition qui se discute eût fait partie des obligations de l'Académie française dès son origine, que de travaux égarés ou perdus eussent été recueillis dans vos mémoires! Combien de travaux même ces mémoires n'auraient-ils pas provoqués! Les écrivains les plus célèbres les eussent enrichis à l'envi les uns des autres. Du fond de sa retraite, Fénelon vous eût écrit plus d'une lettre; du fond de son exil, Voltaire eût entretenu, avec vous surtout, cette correspondance qu'il dis-

sémina quelquefois au hasard; cette correspondance qui fût devenue plus utile encore, parce qu'elle eût été plus sévère. Trente ans de plus, ce grand homme eût contribué aux travaux de l'Académie, pour laquelle il a été mort aussitôt qu'il en a été séparé.

Aux pièces que la correspondance entre les membres de l'Académie peut fournir, ajoutez celles que fournirait la correspondance du dehors.

Des questions de littérature et de grammaire vous sont journellement adressées. Pourquoi refuser d'y répondre? pourquoi montrer moins de confiance en votre autorité que ceux qui s'y soumettent? A quel tribunal renvoyer la décision des questions sur lesquelles vous n'osez prononcer?

Vos moments sont comptés. Mais si toutes les questions de cette nature ne peuvent pas être admises, toutes ne doivent pas être écartées. Après avoir pris contre l'indiscrétion les précautions commandées par la prudence, accordez quelques moments à l'examen des questions qui vous auront paru dignes de votre attention. Les solutions qu'elles obtiendraient ne seraient pas retrouvées sans intérêt dans vos mémoires.

Vos mémoires recueilleraient aussi les ouvrages couronnés, les extraits des pièces mentionnées et même les extraits des pièces qui, trop faibles pour obtenir la mention honorable, offriraient sur le sujet proposé, des aperçus qui auraient échappé aux heureux concurrents.

La Commission pense que par ce moyen on parviendrait à offrir sur le sujet du concours un travail complet; à réunir tout ce qui peut être dit sur ce sujet, condition que ne remplit pas toujours l'ouvrage couronné.

Objecterait-on que vos mémoires ne doivent rien contenir qui n'appartienne à l'Académie? Des ouvrages composés sur des sujets donnés par elle, des ouvrages adoptés par elle, lui seraient-ils tout à fait étrangers? Pourquoi refuserait-on de placer parmi les ouvrages des académiciens, des ouvrages lus au milieu des académiciens dans la plus solennelle de vos séances? Ce nouvel honneur n'est-il pas une conséquence de l'autre, dont il prolonge la durée, et auquel il donne de la solidité? Ne refusez pas au talent une récompense de plus. Les mémoires de l'Académie seront les archives de la langue, et ne périront qu'avec elle. Étendez aux pièces que vous couronnez ce privilége, qu'elles ne peuvent attendre des feuilles légères auxquelles les vainqueurs ont jusqu'à ce jour confié le dépôt de leur gloire.

Vous placeriez aussi dans vos mémoires les discours de réception, les pièces lues par les académiciens aux séances publiques, le procès-verbal lu par votre secrétaire perpétuel en la séance publique du mois de nivôse. Ce procès-verbal serait le sommaire de vos mémoires de l'année, puisqu'il est le précis de vos opérations de l'année.

Enfin, la note des livres qui vous auraient été envoyés par leurs auteurs dans le courant de l'année, terminerait le recueil.

Telles sont les considérations d'après lesquelles la Commission vous propose d'arrêter que la classe de la langue et de la littérature françaises publiera des mémoires qui se composeront des différents travaux dont nous venons de faire l'analyse et l'énumération.

Ainsi, Messieurs, vous continuerez ce que vos prédécesseurs ont commencé; vous suivrez la route qui vous a été

ouverte par les Pelisson, les d'Olivet et les d'Alembert. Que dis-je? vous donnerez même plus d'étendue à l'idée qu'ils ont conçue, plus de développement au plan sur lequel ils ont travaillé; car vous ne vous bornerez pas à offrir dans l'histoire des académiciens la simple note de leurs travaux, mais vous rappellerez l'existence des académiciens par la publication de leurs travaux mêmes.

Ne vous refusez pas à cette noble tâche; elle intéresse trop votre gloire! elle n'intéresse pas moins les dernières propositions qui nous restent à vous faire.

Les collections où sont contenus les éloges des académiciens s'arrêtent en 1782. Décidez que les éloges composés depuis cette époque seront recueillis dans les mémoires de la classe; décidez aussi qu'un travail honorable, interrompu par les malheurs publics, sera repris pour être continué jusqu'au jour marqué par notre dernier deuil. Des morts illustres attendent de vous les fleurs qu'ils ont jetées sur les tombeaux de leurs devanciers. Atroce envers quelques-uns, cet âge a été injuste pour tous. Ne soyons complices ni de son ingratitude ni de son oubli. Faisons disparaître la déplorable lacune qui sépare le moment de la dispersion de l'Académie de celui de la réunion. Si les travaux de l'Académie ont été interrompus, que son histoire ne le soit pas. La mémoire de vos prédécesseurs vous est recommandée par la nation, qui, en vous reconnaissant pour héritiers de tant d'hommes célèbres, n'ajoute pas moins à vos devoirs qu'à vos droits.

ÉLOGE

DE M. MARMONTEL,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 12 THERMIDOR AN XIII (31 juillet 1805),

PAR M. L'ABBÉ MORELLET.

En entrant dans le lieu qui nous rassemble encore aujourd'hui, la plupart de ceux qui m'écoutent, instruits du noble projet formé par l'Empereur de réparer et d'achever le Louvre, et sachant que les travaux qu'on y prépare vont forcer l'Institut de s'en éloigner, auront pensé, non sans un sentiment pénible, que c'est peut-être aujourd'hui la dernière fois que la Compagnie tiendra son assemblée publique dans cette antique demeure des rois, devenue depuis près de deux siècles le palais des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Ces regrets sont bien légitimes. Dans ce sanctuaire décoré des statues des hommes célèbres qui ont fondé l'empire et la

gloire des lettres françaises, nous sommes, pour ainsi dire, sous leurs yeux, et nous avons pu jusqu'à présent les prendre à témoin de notre zèle à imiter leur exemple et à pratiquer leurs leçons.

Ce n'est qu'avec peine, sans doute, que nous pouvons nous éloigner de ces monuments consacrés à la gloire de nos maîtres et de nos modèles; mais nous emporterons avec nous les souvenirs intéressants qui y sont attachés. C'est dans leurs ouvrages que ces grands hommes vivent, plus encore que dans le marbre et sur la toile qui conservent leurs traits. Au défaut de leurs images, leur gloire demeurera toujours au milieu de nous. Nous continuerons d'étudier et de pratiquer les moyens qu'ils ont si heureusement employés pour étendre l'empire de la vérité et multiplier les jouissances de l'esprit; et, comme dans l'Élysée de Virgile, nous ceindrons de couronnes brillantes les fronts de ceux qui, en suivant les traces de ces hommes célèbres et en cultivant les arts, charmes de la vie, ont mérité comme eux d'être mis au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Ce fut une belle institution de l'ancienne Académie que l'obligation imposée à chaque récipiendaire, de mettre sous les yeux du public assemblé les travaux et les succès de son prédécesseur, pratique religieusement observée jusqu'à l'époque où la révolution a rendu l'arche muette, et fermé le temple après en avoir dispersé les ministres.

Ce temple s'est rouvert à l'époque de l'établissement de l'Institut; mais, dans cette réorganisation, la classe qui comptait parmi ses travaux ceux dont s'occupait l'Académie française, avait cessé, jusqu'à ces derniers temps, d'observer cette pieuse coutume.

Ce n'est que par une délibération récente que, jaloux de ramener tout ce que les anciens usages ont d'utile et de bon, nous nous sommes distribué les éloges des académiciens morts sans avoir eu de successeurs immédiats, et dont la tombe négligée attend encore qu'on y jette quelques fleurs.

Dans cet honorable partage, une ancienne et constante liaison avec M. Marmontel, et une alliance qui a rendu cette liaison plus étroite, revendiquaient pour moi le droit et me prescrivaient le devoir de payer à sa mémoire le tribut que s'imposait l'Académie, d'autant plus que ce travail semble présenter de moindres difficultés à celui qui a passé sa vie avec l'homme qu'il s'agit de faire connaître, tandis que le respect dû à la vérité, et à des auditeurs dont un grand nombre l'a connu, me garantira du danger de flatter son portrait.

Jean-François Marmontel, l'un des quarante et secrétaire perpétuel de l'Académie française, historiographe de France, naquit à Bort, petite ville du Limousin, sur les confins de l'Auvergne, en 1723, de parents peu aisés et d'un état obscur.

Après avoir reçu les premiers éléments des lettres et de la langue latine d'un prêtre de son bourg, instruction presque générale avant la révolution, et qui sera difficilement remplacée, il fut envoyé à Mauriac, petite ville de la haute Auvergne, où était un collége tenu par les jésuites, et où il fit, depuis onze ans jusqu'à quinze, ses humanités et sa rhétorique. De là, ayant passé au collége de Clermont, il y étudie la philosophie, en pourvoyant à sa subsistance par des répétitions que lui payaient des écoliers moins avancés que lui; trouvant ainsi, dans un travail assidu, les ressources que sa famille ne pouvait lui fournir, sorte de courage contre l'in-

fortune qui se montre dans tout le reste de sa vie, et qui fait un des principaux traits de son estimable caractère.

Soutenu par ce courage, et sans doute aussi par ce sentiment caché qui avertit l'âme de ses forces, il se transporte à Toulouse, où, se faisant répétiteur de philosophie, il entre en même temps dans la carrière littéraire, en composant pour les Jeux floraux. L'ode qu'il avait mise au concours n'ayant point eu le prix, il prend cette occasion de se mettre en correspondance avec Voltaire, en lui envoyant son ode, et en se plaignant à lui de l'horrible injustice de l'Académie de Toulouse. Une réponse obligeante animant le jeune provincial d'une ardeur nouvelle, il concourt bientôt avec plus de succès, remporte plusieurs prix; et, plein de confiance et d'espoir, il cède aux invitations de l'homme célèbre qui l'appelait sur un plus grand théâtre. Voltaire l'accueille avec bonté, ne dédaigne pas de lui servir de guide, et lui en donne un autre non moins éclairé que lui-même, en lui faisant connaître l'intéressant Vauvenargues.

Le disciple, guidé et encouragé par de tels maîtres, docile à leurs leçons, passionné de l'amour des lettres, donnait déjà de sûrs garants de ses futurs progrès. Bientôt, sous leurs auspices, il compose ses premiers ouvrages, remporte deux prix de poésie à l'Académie française, et, à peine âgé de vingt-quatre ans, met au théâtre une tragédie, *Denis le Tyran*, qui obtient un grand succès.

La plupart des hommes de lettres qui se croient quelque talent pour la poésie s'essayent dans le genre le plus difficile, les ouvrages dramatiques, semblables en cela au jeune abbé dont parle madame de Sévigné, qui, près d'entrer

au séminaire pour faire ses études, commençait à prêcher en attendant.

Mais pourquoi blâmerions-nous le jeune écrivain de se laisser aller à une impulsion naturelle qui n'égare pas toujours celui qui s'y livre? Voltaire avait fait *Œdipe* à dix-huit ans, et il n'en a pas fourni avec moins de gloire la carrière dramatique. Peut-être, pour l'intérêt de l'art, est-il utile que les jeunes athlètes tentent d'abord ce qu'il y a de plus difficile, pour s'assurer de toutes leurs forces. Quoi qu'il en soit, Marmontel, ayant déjà mis au théâtre quatre tragédies avant vingt-huit ans, malgré le succès de la première, reconnut bientôt qu'en ce genre il restait au-dessous des grands modèles.

Il convient que, lorsqu'il a composé *Cléopâtre, il n'avait pas encore senti combien il est difficile de bien écrire,* et que cette pièce *eut besoin de toute l'indulgence du public pour obtenir un demi-succès.* Il dit, de ses *Héraclides,* que c'est de ses tragédies *la plus faiblement écrite.* Il raconte avec naïveté comment la chute de cette pièce, rapprochée du succès des premiers écrits de J.-J. Rousseau, qui ne s'était fait auteur qu'à quarante ans passés, lui fit faire sur lui-même un retour salutaire, et comment il se reprocha *de ne s'être pas donné le temps de penser avant que d'écrire,* et surtout *de s'être trop hâté de produire dans le genre le plus difficile et le plus périlleux;* modestie rare dont l'exemple est bon à rappeler encore aujourd'hui.

Je suis néanmoins disposé à croire qu'il s'est jugé lui-même trop rigoureusement, et je renverrai les critiques trop sévères à plusieurs de ses pièces où ils reconnaîtront, j'ose le dire, de véritables beautés. J'ajouterai un témoignage qui ne sera

pas suspect, celui de M. de la Harpe, qui, après avoir employé soixante et dix pages de son *Cours de Littérature* à critiquer avec beaucoup de dureté les trois premières tragédies de Marmontel, dit de la quatrième, *les Héraclides*, que *c'est une pièce très-régulière, dont le fond est vraiment tragique, l'exécution généralement bonne et quelquefois belle, et qui, remise sous les yeux d'un public impartial, s'établirait sur la scène, où elle mérite de rester;* et, de *Numitor*, que cet ouvrage *est digne d'estime,* et *qu'il serait à souhaiter qu'on le remît au théâtre.* Sur quoi j'observerai que, si l'on doit savoir gré au critique qui loue ce qui est bien après avoir blâmé ce qui est mal, on peut lui reprocher avec justice l'âpreté avec laquelle il va poursuivant les productions de la jeunesse d'un auteur presque octogénaire, parvenu par le travail à mûrir et à perfectionner son talent, et qui n'a parlé lui-même de ses ouvrages dramatiques qu'avec une grande modestie.

Marmontel nous apprend que le peu de succès de ses dernières tragédies donna à son esprit un caractère un peu plus mâle et même une teinte de philosophie; et, en effet, il contracta dès lors avec les éditeurs et les auteurs de l'*Encyclopédie* une liaison et une amitié qui n'ont fini qu'avec sa vie, et il commença à coopérer lui-même à ce grand ouvrage.

Les principes de la littérature entrant dans le tableau des connaissances humaines tracé par Bacon, les hommes de lettres qui dirigeaient ce travail, et qui avaient apprécié les talents de Marmontel et connaissaient son activité, lui confièrent le soin de traiter cette partie. Les articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* sont ceux-là même

qui ont formé depuis ses *Éléments de Littérature*, dont je parlerai tout à l'heure; mais je m'arrêterai ici un moment pour considérer en lui le coopérateur de cette grande entreprise, monument qui conservera la mémoire du siècle qui l'a élevé, et celle des hommes de lettres qui ont concouru à le construire.

Je sais qu'en présentant Marmontel comme l'ami des éditeurs de l'*Encyclopédie* et le compagnon de leurs travaux, je lui fais partager les anathèmes auxquels est en butte aujourd'hui ce que certains zélateurs appellent la philosophie du dix-huitième siècle, sans s'être jamais bien défini ce qu'ils entendent par ces paroles. On leur demande en effet depuis longtemps : Qu'est-ce que cette philosophie dont vous faites tant de bruit? Est-ce celle de Fontenelle, de Vauvenargues, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, de Buffon, de Condillac, de Mably, de d'Alembert, de Thomas, de Turgot, de Saint-Lambert, etc.? Tous ces écrivains sont en effet des philosophes du XVIIIe siècle; mais, comme dans ce nombre il n'y en a pas deux qui aient eu exactement les mêmes opinions, il est impossible, si l'on veut s'entendre et être entendu, de trouver en eux une philosophie commune à tous. Mais, je me trompe. Oui, tous ces hommes ont eu une même philosophie : c'est cette ardeur de savoir, cette activité de l'esprit qui ne veut pas laisser un effet sans en rechercher la cause, un phénomène sans explication, une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une erreur sans la combattre, un mal sans en chercher le remède, un bien possible sans tâcher d'y atteindre; c'est ce mouvement général des esprits qui a marqué le XVIIIe siècle, et qui fera à jamais sa gloire; c'est par là que

ces hommes utiles se ressemblent tous : voilà la philosophie qui leur est commune.

Ah! si leurs ennemis conviennent que c'est là le but auquel tendent leurs traits, rendons-leur grâces de leur franchise; car leur aveu équivaut à celui-ci : Nous ne voulons pas que l'homme devienne plus éclairé, de peur qu'il ne veuille aussi devenir plus libre et plus heureux; et je ne puis croire qu'ils puissent mettre à fin une pareille entreprise, ni qu'une grande nation laisse jamais poser de telles bornes à ses progrès.

Oui, je le dirai sans détour, lorsque dans l'âge où l'âme a sa première énergie, où tous les penchants sont bons, où la vérité a pour nous des charmes si puissants, on a été témoin de ce grand et beau mouvement, de cette tendance vers le bien et la vérité, universelle sans être concertée; lorsqu'on a connu et pratiqué les principaux moteurs de cette noble entreprise; lorsqu'on a partagé leur enthousiasme et secondé leurs efforts selon la mesure de ses talents, on ne saurait lire et entendre, je ne dis pas sans indignation, parce que le mépris l'empêche de naître, mais sans dégoût, ces injures grossières qui n'avilissent que ceux qui les profèrent, et ces déclamations vagues dont l'effet véritable n'est autre que de détourner l'esprit humain de la recherche de la vérité, ou de retarder sa marche vers ce noble but. Si quelques philosophes ont enseigné quelques erreurs, le plus souvent métaphysiques et spéculatives, et par là nécessairement étrangères à la multitude, combattez-les dans des ouvrages que le peuple ne lira pas plus que les leurs; mais reconnaissez dans l'ensemble de leurs travaux, dans le but qu'ils se sont proposé, dans le mouvement qu'ils ont imprimé à leur siècle,

un des plus grands bienfaits qu'ait jamais reçus le genre humain.

En composant pour l'*Encyclopédie* les articles de littérature, Marmontel commença vers le même temps à donner au *Mercure* des contes moraux, genre qu'il a créé, car les premiers de ces contes datent de près de cinquante ans, et il en a produit un assez grand nombre pour qu'on puisse en former dans l'histoire de la littérature une classe à part.

Il ne faut, pour en reconnaître le mérite, qu'observer la multitude d'imitations qu'on en a faites, et de pièces de théâtre qu'on en a tirées plus ou moins heureusement, sans que, dans ce dernier cas, ce soit la faute du conte, auquel l'auteur n'a pas été obligé de donner toujours un caractère dramatique.

Ce genre a son mérite et ses difficultés. On ne peut pas mettre le conte moral à côté du grand roman qui peint la naissance, les progrès, les effets des passions, et qui, presque à l'égal de la tragédie, remplit à son gré notre âme de sentiments doux ou terribles.

Il est plus difficile, sans doute, de faire agir un grand nombre de personnages et de caractères différents, d'inventer beaucoup de situations intéressantes en les subordonnant à un plan régulier, d'élever devant soi de grands obstacles et de les surmonter heureusement; mais il n'est pas aisé non plus d'imaginer une fiction de peu d'étendue, de la bien conduire sans le secours du merveilleux et par une suite d'événements pris dans la vie commune, de faire naître l'intérêt en un petit nombre de pages; et ces difficultés, Marmontel les a toutes vaincues.

Un mérite non moins recommandable de cet agréable ou-

vrage est la moralité dont il est empreint ; non celle qui se fait l'ennemie des doux sentiments et des innocents plaisirs, mais celle qui enseigne à jouir avec mesure des biens préparés à l'homme par le bienfaisant auteur de la nature.

Dans tous ses contes, l'auteur a pour objet de rendre la vertu aimable. Les moments de joie et de bonheur y sont toujours le prix d'un sentiment vertueux ou d'une action de bienfaisance, et le lecteur est toujours conduit à sentir qu'il n'y a rien de mieux à faire pour être heureux que d'être bon.

Quelque forme que les écrivains moralistes donnent à leurs ouvrages, ils sont exposés au reproche d'avoir fait des satires personnelles. La Bruyère n'a pas échappé à cette imputation, qui n'a jamais été faite à Marmontel, et il nous apprend lui-même qu'il a pris quelque soin pour éviter cet écueil.

Jamais dans ses contes il n'a peint des hommes de la société de manière à les faire reconnaître et à donner lieu à des applications; différant en cela de quelques auteurs en ce même genre, que nous voyons ne pas se faire scrupule d'introduire dans leurs fictions des personnages réels et connus, pour leur faire débiter des maximes odieuses et commettre des actions viles; coupable emploi de l'esprit et du talent; et j'en appelle à ceux qui m'écoutent, dans les contes de Marmontel, les caractères sont-ils moins vrais, quoiqu'on puisse les regarder comme pris dans la nature abstraite de l'homme en général?

Entre les premiers et les derniers contes de Marmontel, quelques personnes croient voir une différence. Elles disent que, dans ses anciens contes, il y a un peu d'apprêt et quel-

que chose de ce qu'on appelle manière et qu'on sent mieux qu'on ne peut le définir, et que les nouveaux ont plus de simplicité et de naturel. On pourrait renvoyer ces censeurs à la charmante fable de cet auteur inimitable qu'on n'a plus besoin de nommer, *Contre ceux qui ont le goût difficile;* mais, en supposant dans leur critique quelque chose de vrai, j'imaginerais deux causes de cette différence, qui en seraient en même temps l'excuse.

L'une est l'influence de l'exemple que lui donnaient les écrivains de son temps; car, dans les romances, les comédies et presque tous les écrits de cette époque, le style avait quelque chose des formes contournées qu'on donnait à l'ameublement et aux parures; et il est devenu moins apprêté, j'entends celui des bons écrivains, en même temps que nos vêtements et nos meubles ont repris beaucoup de choses de l'antique simplicité.

Une seconde cause de cette légère différence entre les anciens contes et les nouveaux serait le changement survenu dans la situation de l'auteur, entre les époques de ces diverses compositions. En écrivant les premiers, il vivait dans une grande dissipation, au milieu de sociétés bruyantes où l'on cherchait le plaisir sous toutes ses formes, et l'esprit dans toute sa parure; il a composé les derniers lorsque son mariage lui avait fait connaître une vie intérieure moins agitée et plus morale.

Ses anciens contes, fruits d'une imagination jeune et vagabonde, se ressentent d'une sorte de libertinage de l'esprit. Les nouveaux, écrits dans une situation plus calme, auprès de sa femme et au bruit des jeux de ses enfants, sont plus

près de la nature, qui se fait mieux entendre à la maturité de l'âge et dans le silence des passions.

A ces productions agréables (ses premiers contes), le laborieux Marmontel joint bientôt la rédaction du *Mercure*. On voulait faire du privilége de cet ouvrage, l'un de nos plus anciens journaux, un fonds sur lequel seraient établies des pensions pour un nombre de gens de lettres. Il était de l'intérêt de tous que ce fonds fût porté à toute sa valeur, et c'est à quoi parvint promptement Marmontel par des moyens qu'on n'a pas toujours employés après lui dans quelques ouvrages périodiques. Parler aux gens de lettres le langage de la décence en même temps que celui de la vérité, justifier la liberté avec laquelle on observe les défauts, par l'attention avec laquelle on relève les beautés; se refuser à ces traits d'ironie sanglante, et pourtant facile, qui ne prouvent rien et qui n'éclairent personne, quoique plus amusants pour le peuple des lecteurs qu'une critique honnête et sensée; parler le ton modéré de la raison, au lieu de consoler l'envie et de flatter la malignité; enfin, et surtout, ne pas prostituer sa plume à l'esprit de parti : telles furent les lois qu'observa constamment Marmontel dans la rédaction de son journal.

D'heureux effets de ce genre de critique se firent bientôt sentir. Les brillants essais de Malfilâtre furent encouragés. Thomas, rebuté par des censures malveillantes, fut ranimé par les justes éloges donnés à son poëme de *Jumonville*. Les prémices de la traduction des *Géorgiques* furent annoncées avec les espérances qui ont été depuis et remplies et surpassées. Colardeau, la Harpe, Lemierre, et tous les jeunes écrivains qui promettaient quelque mérite, furent guidés dans la carrière par des critiques tout à la fois sévères et bienveil-

lantes, en même temps qu'animés à la poursuivre par la justice rendue à leur talent.

Quoique la littérature soit ici notre objet principal, je ne dois pas oublier que Marmontel fit aussi du *Mercure* tout ce qu'il devait être pour les sciences et les arts, en mettant à contribution toutes les académies de France, et tous les hommes instruits, qui s'empressèrent de concourir au succès d'un ouvrage devenu le patrimoine des hommes de lettres.

Malheureusement pour les lettres et pour celui qui les servait si bien, à peine quelques années s'étaient écoulées que le *Mercure* lui fut ôté à la suite d'un événement qui doit trouver sa place dans son éloge, parce qu'il a été pour lui l'occasion d'une action dont on peut le louer autant que de son meilleur ouvrage.

Je dirai donc ici que Marmontel, accusé faussement d'avoir fait une satire contre un homme de la cour, après avoir été mis à la Bastille malgré ses dénégations, pressé de nommer l'auteur, sous peine de perdre le *Mercure*, c'est-à-dire 15 à 18,000 livres de rente, garda le secret de sa société, car ce n'était pas celui d'un ami. Ce n'est là sans doute qu'un devoir rempli, mais, pour le remplir, il faut un courage et un désintéressement peu communs, qu'on peut louer en tout temps, et qu'on ne doit pas omettre de louer dans celui-ci.

La perte du *Mercure* ne découragea pas Marmontel, et, recourant aux ressources que lui fournissaient son talent, il donna bientôt deux ouvrages qui ont beaucoup contribué à étendre sa réputation littéraire, *Bélisaire* et *les Incas*.

Le premier est la morale des rois mise dans la bouche d'un homme d'État, à qui ses services, son expérience, son âge

donnent une grande autorité. Elle est partout élevée et noble jusqu'à la magnanimité. Mais celui qui donne ces leçons ne néglige pas de tracer d'une main ferme la morale et les devoirs des peuples.

Bélisaire eut dès l'abord un assez grand succès; mais la Sorbonne et le clergé s'étant alarmés de la doctrine de l'auteur sur la tolérance des cultes établie dans son quinzième chapitre, et le menaçant d'une censure, l'ouvrage fut recherché avec encore plus d'empressement: on en fit en peu de temps plusieurs éditions. Il attira à Marmontel des lettres flatteuses de plusieurs souverains, et fut traduit bientôt dans presque toutes les langues de l'Europe.

La question agitée dans ce quinzième chapitre n'était pas oiseuse.

Depuis plus d'un siècle la saine philosophie avait commencé à combattre cette doctrine fausse et funeste qui donne aux souverains le droit d'établir une religion de l'État, et celui de forcer leurs sujets à l'embrasser. On avait bien apporté en France quelque adoucissement à l'exécution des lois contre les protestants : cependant la plaie faite à l'État par la révocation de l'édit de Nantes saignait encore : quelques administrateurs en maintenaient les dispositions dans les provinces du Midi; on en faisait l'apologie dans des ouvrages de parti et dans quelques journaux du temps; enfin, on touchait encore à une époque où le gouvernement, intervenant dans les querelles des jansénistes et des molinistes, avait prodigué les lettres de cachet et donné de violentes atteintes à ce droit naturel de l'homme, la liberté des opinions religieuses.

Cette intolérance politique, condamnée également et par

l'Évangile et par la raison, ramenée et canonisée au milieu du XVIIIe siècle, avait excité une réclamation puissante de tout ce qu'il y avait d'esprits raisonnables et cultivés, et surtout de ces philosophes qu'on calomnie aujourd'hui avec tant d'ingratitude, et qui s'efforçaient d'obtenir dès lors cette même tolérance civile que vient d'établir un gouvernement éclairé et bienfaisant.

C'était un service rendu à la nation et à l'humanité que de déférer de nouveau au tribunal de la raison cette grande erreur morale et politique. C'est ce que faisait Marmontel dans *Bélisaire*, et ce qui lui attira l'animadversion des théologiens.

En ce temps-là, une censure théologique avait encore de fâcheux effets *civils* (je ne parle que de ceux-là). Buffon en avait eu peur. Marmontel s'occupait, quoique faiblement, de conjurer l'orage; mais Voltaire et d'autres amis le défendaient, en portant la guerre dans le camp ennemi par des brochures piquantes qui se succédaient sans relâche, et qui éteignaient la foudre jusque dans les mains qui la lançaient. Vingt mille exemplaires de *Bélisaire* étaient répandus dans toute l'Europe avant que la censure parût.

Les théologiens, défenseurs de l'intolérance, servirent mal cette cause en poursuivant *Bélisaire* avec tant d'obstination, car cette obstination même porta Marmontel à reprendre ce sujet et à le traiter avec plus de développement dans *les Incas*, dont le but est de faire détester ce fanatisme destructeur qui a porté au nouveau monde les crimes dont il souillait l'ancien, et d'établir sur un grand exemple ce principe énoncé par le vertueux et éloquent Fénelon : *que le prince doit accorder à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme*

indifférent, mais en souffrant tout ce que Dieu souffre, et en n'employant, pour ramener les hommes, que la douce persuasion.

L'auteur des *Incas* atteint ce but; et, dans cette fiction ingénieuse, embellie de tous les charmes du style, il prouve avec force l'absurdité, l'iniquité de toute intolérance civile, et le droit qu'a tout homme de s'attacher au culte et d'adopter les dogmes religieux qui lui paraissent les meilleurs parmi ceux qui se concilient avec les bonnes mœurs et les bonnes lois; et en cela il a contribué à avancer cet heureux moment où un législateur éclairé a pu opérer enfin, entre l'empire et le sacerdoce, cette heureuse union qui rend les disciples des doctrines diverses citoyens du même État et enfants de la même famille.

J'arrive aux *Éléments de Littérature* de Marmontel, un de ses plus beaux titres à la gloire littéraire.

Cet ouvrage est le résultat de trente ans de méditations sur l'art d'écrire et sur les divers genres de compositions. L'auteur nous apprend qu'il n'avait été d'abord qu'un recueil d'observations à son usage, qu'il a retravaillées avec soin pour en faire, dans l'*Encyclopédie*, la théorie générale de la littérature, et qu'il a revues encore et améliorées dans ses *Éléments*.

Les éléments de toute science doivent être, ce semble, exposés dans un ordre méthodique, puisque ce n'est qu'à l'aide de la méthode qu'on peut faire saisir l'enchaînement des idées et le rapport des parties. L'ouvrage de Marmontel est cependant formé d'articles disposés par ordre alphabétique, ce qui rompt toute liaison.

Marmontel, qui n'ignorait pas que cette marche avait des

inconvénients, lui connaissait aussi des avantages qui la lui ont fait préférer. Il donnait ainsi à une longue suite de préceptes l'attrait de la variété. Dans chaque article il présentait son objet sous tous les rapports. Il offrait à une jeunesse dissipée et aux gens du monde, qui n'ont pas le temps ou le courage de suivre de longues lectures, une instruction plus facile; enfin, il faisait, pour ainsi dire, de cette étude, une conversation libre et variée, dans laquelle il paraissait s'entretenir et causer avec son lecteur, et qu'on pouvait quitter et reprendre à son gré.

Mais ces raisons, qui eussent suffi à beaucoup d'autres, n'apaisaient pas entièrement les scrupules de Marmontel, qui, pour me servir d'une expression commune, que je vous prie de me pardonner, travaillait en conscience. Il imagina donc d'ajouter à son ouvrage une table méthodique, à l'aide de laquelle on pût le lire comme un traité suivi et complet, où les chapitres seraient placés dans leur ordre naturel; et sa table est si bien faite, qu'elle est à elle seule une preuve sensible du mérite de tout son travail.

Dans notre avant-dernière assemblée publique, vous avez entendu louer le *Cours de Littérature* de M. de la Harpe, qui est en effet bien digne d'éloge.

Je me garderai d'instituer, entre deux ouvrages utiles, une comparaison qui tendrait à rabaisser l'un ou l'autre; mais je puis assigner ce qui distingue chacun des deux.

En épargnant à M. de la Harpe les reproches qu'on peut lui faire sur les derniers volumes de son *Cours*, que les hommes raisonnables et libres de tout esprit de parti regardent comme bien inférieurs aux premiers, et, en ne comparant dans les deux ouvrages que ce qui est relatif à la littérature propre-

ment dite, je dirai que, dans le *Cours* de M. de la Harpe, on recueille les jugements sains que lui-même a portés et qu'on adopte, pour ainsi dire, tout faits, et que, dans celui de Marmontel, on apprend à juger soi-même. Le premier fait d'excellents écoliers, le second forme des maîtres. La Harpe vous enseigne à saisir tous les détails, à ne laisser échapper ni une faute ni une beauté; Marmontel à faire un ensemble d'après une connaissance approfondie du caractère et du genre des diverses espèces de compositions. Celui-là vous conduit dans la pratique de l'art; celui-ci vous en donne une savante théorie. Les auditeurs naturels de la Harpe étaient et devaient être des gens du monde, et surtout des jeunes gens et des jeunes femmes; ceux de Marmontel peuvent être des hommes destinés à professer eux-mêmes, qui recueilleraient de ses leçons les premiers principes de l'art qu'ils ont à enseigner.

De ces travaux utiles de Marmontel je ne craindrai pas de rapprocher ceux auxquels il s'est livré pour perfectionner deux genres de spectacles ou de plaisirs qui, pour les sociétés civilisées, sont devenus de véritables besoins.

Je le vois d'abord ramenant, dans l'opéra-comique, et la décence et le bon goût, donnant des règles à cette espèce de drames, et fournissant à Grétry ces charmants poëmes dans lesquels cet agréable compositeur a su exprimer par des chants si heureux, et les finesses de la pensée et les délicatesses du sentiment; c'est le mérite qu'offrent *Lucile*, *Sylvain*, *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, spectacles qui ont charmé Paris dans leur nouveauté, et qu'on ne redonne point aujourd'hui sans faire dire aux dépens de qui il appartient : Ah! voilà comme il faut écrire, et voilà comme il faut chanter!

Enhardi par le succès de ses essais, Marmontel tente le premier d'introduire en France et d'appliquer à nos grands opéras cet art charmant qui paraissait en Italie une plante indigène qu'on ne pouvait naturaliser dans notre sol. Dans cette vue, conservant avec un respect religieux les beautés des poëmes de Quinault, il y ajoute des paroles coupées à la manière de Métastase, et susceptibles des formes piquantes et variées du chant, et surtout de ce que les Italiens appellent *un motif*. C'est ainsi qu'il a disposé les poëmes de *Roland* et d'*Atys*. C'est pour cela que je l'ai vu combattre de toute son activité l'indolence du Napolitain Piccini, qui, cessant d'être animé par la douce influence d'un délicieux climat, et trouvant ici les rigueurs du nôtre, se déterminait difficilement à mettre les mains sur le piano, et qui eût dit volontiers, comme les Hébreux transportés sur les rives du fleuve de Babylone : Comment chanterai-je les cantiques de mon pays dans une terre étrangère?

Mais bientôt Marmontel fait un pas de plus, et un grand pas, en composant et faisant mettre en musique par Piccini le bel opéra de *Didon*, qui a pour nous l'intérêt d'une tragédie, tous les charmes du chant, et toutes les séductions de ce spectacle magique où tous les arts concourent pour assembler tous les plaisirs.

Je sais qu'à l'occasion des soins qu'il s'est donnés pour naturaliser chez nous la musique italienne, et de la lutte établie entre les deux compositeurs qui se disputaient la scène, on a reproché à Marmontel de s'être laissé aller à trop de vivacité contre les admirateurs passionnés de l'antagoniste qu'on opposait à Piccini. Mais n'avait-il pas été provoqué? Ne faut-il pas pardonner quelque chose à cette espèce d'hommes qui

est *irritable*, comme Horace le dit de lui-même et des poëtes ses confrères? Enfin, ne doit-on pas le juger avec quelque indulgence lorsqu'il défend les principes qu'il s'était faits sur la nature du mélodrame, c'est-à-dire une opinion réfléchie et un système auquel il tient comme à sa création?

Parmi les ouvrages de Marmontel on trouve encore un assez grand nombre de discours en vers, dont plusieurs ont remporté les prix de l'Académie, et les autres ont été lus dans ses assemblées.

Entre les premiers on peut distinguer celui qui a pour titre : *Épître aux poëtes*, ou *les Charmes de l'étude*, qui a suscité à son auteur beaucoup de querelles, et dont je dirai quelque chose, pour qu'on ne puisse pas me reprocher d'éluder les difficultés de mon sujet. Dans cette *Épître*, on a cru voir des hérésies littéraires : *Boileau copie, et je ne vois jamais Boileau sensible*, a dit Marmontel, et on a crié au blasphème.

Je ne crois pas qu'il soit impossible d'excuser Marmontel, en expliquant bien ce qu'il entend par l'invention et par l'espèce de sensibilité qu'il refuse à Boileau; mais il faudrait, pour cela, passer les bornes de ce discours; je me contenterai de dire que, si son opinion est une hérésie littéraire, son talent n'en a pas été infecté; car cette épître où il est, dit-on, injuste envers Boileau, est faite à la manière de Boileau, et on peut dire qu'il a ressemblé en cela à des hérétiques en matière plus grave, dont la morale pratique et individuelle est quelquefois meilleure que celle des orthodoxes les plus purs.

Quant aux discours en vers que Marmontel a lus aux séances publiques de l'Académie, je dois dire, à son éloge, qu'il est un des membres de cette compagnie qui ont le plus contribué

à donner à ses assemblées l'éclat dont elles ont brillé jusqu'aux premiers mouvements de la révolution. On doit à Duclos, et surtout à d'Alembert, d'avoir, les premiers, pris quelque soin pour y attirer ces amis des lettres non moins éclairés que bienveillants qui les honoraient de leur présence, et que j'y vois rassemblés encore aujourd'hui. Les moyens qu'ils employaient pour cela étaient d'engager les académiciens à lire, ou de lire eux-mêmes des pièces de prose ou de vers dignes de l'assemblée qui venait les entendre.

Marmontel seconda constamment ces intentions de la compagnie et de ses officiers; et lorsqu'il eut succédé à d'Alembert dans l'emploi de secrétaire, il montra le même zèle que je rappelle ici comme un modèle que nous nous efforcerons toujours d'imiter.

Les pièces de vers de Marmontel, ainsi destinées à des lectures publiques, sont toutes intéressantes par le choix des sujets, par les circonstances dans lesquelles elles ont été lues, et quelquefois par les effets qu'elles ont produits. C'est ce que je montrerai par quelques exemples.

En 1772, son *Discours sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu* fut le signal d'une réclamation universelle en faveur des pauvres, et réveilla pour eux une attention du public et du gouvernement, qui eut des effets heureux et prompts pour l'amélioration des hôpitaux.

Son *Discours sur l'éloquence*, en 1776, convenait à la séance où fut reçu M. l'archevêque d'Aix, dont vous avez entendu naguère louer ici dignement et avec justice les talents oratoires, et qui, dans deux grandes occasions, a parlé des devoirs réciproques des souverains et des peuples avec une force et une vérité dignes de son ministère.

Le *Discours sur l'histoire*, lu à l'Académie en 1777 dans une séance particulière que l'empereur d'Allemagne honorait de sa présence, et depuis dans l'assemblée publique pour la réception de l'abbé Millot, est plein de leçons courageuses pour les maîtres du monde, et de traits de la plus noble liberté.

Enfin, son *Discours* en vers *sur l'espérance de se survivre*, lu à la réception de M. Ducis, succédant à Voltaire, ne pouvait être mieux placé qu'en cette circonstance; car, pour établir la maxime qui est le but de cet ouvrage,

Rien de grand sans l'espoir de l'immortalité,

quel moment pouvait être mieux choisi que celui où nous venions de perdre l'homme célèbre à qui ce même sentiment a inspiré tant de chefs-d'œuvre qui demeureront *immortels* malgré tous les efforts des ennemis du goût et de la raison?

Ici, Messieurs, finit ce que j'avais à vous dire des ouvrages de Marmontel, imprimés de son vivant; mais il nous est resté de lui plusieurs écrits posthumes, dont quelques-uns sont déjà publiés; tels sont ses *Mémoires* en quatre volumes, et deux volumes sur la *Régence;* et les autres ne tarderont pas à l'être, et comprennent un *Traité de Morale*, un *Traité de Métaphysique*, une *Grammaire* et une *Logique*.

Je parlerai d'abord de ses *Mémoires*.

Il y a longtemps que le sévère Pascal a dit : *Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre, non pas en passant, mais par un dessein premier et principal!* A cela, tout le monde répète la réponse faite par Voltaire : Le charmant projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement comme il a

fait, car il a peint la nature humaine, et on aimera toujours le philosophe qui peint sous son nom nos faiblesses et nos folies!

Des censeurs qui, ayant moins d'autorité que Pascal, sont aussi difficiles que lui, font à Marmontel un reproche de même genre; je leur répondrai d'abord en invoquant ce sentiment naturel au cœur de l'homme, ce *désir de se survivre*, dont Marmontel a si bien parlé dans le discours en vers qui porte ce titre; ce sentiment, dis-je, ne l'excuse-t-il pas d'avoir voulu laisser après lui quelque aliment aux souvenirs de l'amitié? L'homme sensible qui met, dans la bouche de l'époux pleurant sur la tombe d'une tendre épouse, ces touchantes paroles :

On ne me répond point, mais peut-être on m'entend,

a bien pu croire, comme il le dit lui-même,

Que la mort ne rompt pas tous les nœuds de la vie.

Mais la première phrase de ses *Mémoires* en est une suffisante apologie. *C'est pour mes enfants*, dit-il, *que j'écris l'histoire de ma vie; leur mère l'a voulu. Si quelque autre y jette les yeux, qu'il me pardonne des détails minutieux pour lui, mais que je crois intéressants pour eux.* Et qui peut blâmer, en effet, un père d'écrire pour ses enfants son histoire, celle de ses liaisons, de ses travaux, des obstacles qu'il a rencontrés, des succès qu'il a obtenus? Tous ces détails doivent leur être précieux; et si l'on demande pourquoi les rendre publics, j'ose dire que, parmi ceux qui blâment cette publication, il

n'en est point qui, possesseurs du manuscrit, eussent voulu le brûler ou le garder inédit, et que ce n'était pas à la veuve et aux enfants de Marmontel à juger ses ouvrages avec plus de sévérité.

On s'est plaint, et peut-être avec quelque raison, de la manière dont Marmontel a parlé de quelques personnages connus ou célèbres, qu'il a, dit-on, mal jugés, soit en les rabaissant au-dessous, soit en les élevant au-dessus de ce qu'ils valaient. Quant aux torts du premier genre, je suis tout prêt à reconnaître ceux dont il peut s'être rendu coupable; car si j'aime Platon, j'aime encore plus la vérité. Je verrai donc avec plaisir les amis de ceux envers qui il a été injuste, et qui les ont mieux connus que lui, redresser des jugements dictés par quelques préventions dont personne n'est tout à fait exempt. Je dirai seulement que Marmontel, en se trompant ainsi, a toujours été de bonne foi, et, mérite peu commun au temps où nous vivons, qu'il a jugé et blâmé, non suivant l'esprit de telle ou telle coterie et les opinions de tel ou tel temps, mais suivant sa propre conviction et son sentiment; ce qui n'excuse pas l'erreur, mais ce qui affaiblit, aux yeux de l'homme juste et bon, les torts de celui qui se trompe.

J'ajouterai que, s'il a jugé quelques hommes en place avec des préventions trop favorables, j'aime encore mieux cette erreur qui compense, pour ainsi dire, l'autre, que le dénigrement universel de ces frondeurs infatigables, détracteurs nés de tout homme public, parce qu'ils ne croient ni à la vérité ni à la vertu.

Mais ces torts de Marmontel une fois écartés ou pardonnés, quel agrément et quelle instruction ne trouve-t-on pas dans

ses *Mémoires!* Quelle variété, quelle vie dans cette galerie de portraits de tant d'hommes célèbres et de femmes aimables avec lesquels il a vécu! Quelle franchise et quelle vérité dans les récits de ce qui lui est personnel! Quelle tolérance des opinions et quelle justice pour les personnes! Comme il peint le mouvement de ces sociétés brillantes et animées dans lesquelles il était lui-même toujours en action, et cet heureux temps où tous les esprits se portaient à la fois vers toutes les vérités, en agitant toutes les questions sans troubler la paix de la société, en même temps que les progrès des sciences, des arts utiles et des arts agréables multipliaient pour elle tous les genres de jouissance dont se compose son bonheur!

Le public semble avoir accueilli les *Mémoires sur la Régence* comme un ouvrage bien fait et bien écrit. Je vois seulement assez généralement établie l'opinion que l'auteur n'a pas été juste envers Louis XIV et madame de Maintenon; et cette opinion, je la partage. Marmontel s'est laissé égarer en cela par les *Mémoires* de Saint-Simon, source où il a le plus puisé, et dont il ne s'est pas assez défié, en nous avertissant lui-même qu'il fallait s'en défier beaucoup; mais, à cette erreur près, je le vois observer la loi prescrite à l'historien de ne rien dire qu'il ne croie vrai, et d'oser dire tout ce qu'il croit tel. Quant au style, il est remarquable par la rapidité des récits, la netteté des discussions, la vérité des portraits.

Entre ses ouvrages posthumes qui n'ont pas encore paru, sa *Grammaire* pourra être consultée par les hommes les plus exercés dans l'art d'écrire et de parler; elle a le mérite d'une grande clarté qui résulte tant de la manière d'écrire de l'auteur que de la richesse et de l'abondance des exemples par lesquels il explique et appuie ses leçons, et dont l'ensemble

est une sorte d'extrait de nos meilleurs écrivains, que les personnes les plus instruites retrouvent toujours cités avec un nouveau plaisir.

Sa *Logique* sera étudiée avec fruit. La forme en est nouvelle : on pourra en contester quelques notions préliminaires sur l'origine des idées et l'analyse des sensations; mais lorsqu'il en vient à l'art de raisonner, il fait l'emploi le plus heureux des *Topiques de Cicéron* et des *Analytiques d'Aristote.* Une élégante simplicité, une justesse soutenue, une clarté parfaite, et, comme dans sa *Grammaire*, une grande richesse et un beau choix d'exemples, aplanissent les difficultés et font oublier la sécheresse du sujet.

Dans sa *Morale*, après en avoir lié les principes avec la doctrine de l'existence d'un Être suprême, il compare celle des païens avec celle de l'Évangile, et donne tout l'avantage à celle-ci. Il traite ensuite, en autant de chapitres, de toutes les sortes de devoirs, et finit par expliquer et démontrer l'intérêt qu'ont tous les hommes, chacun dans leur état, à observer les lois de la morale, qui consiste, selon lui, *à être bon pour être heureux.*

Dans tout ce traité, on trouve l'abondance et la facilité de l'écrivain; et, en le lisant, il est impossible de ne pas lui savoir gré d'avoir rendu si agréable une instruction si utile.

L'existence de Dieu, l'immatérialité de l'âme, son immortalité, sa liberté, la solution de l'objection tirée du mal physique et du mal moral, les notions que nous pouvons nous former de la Divinité et de ses attributs, la nature des facultés de l'entendement humain : tels sont les sujets importants traités dans sa *Métaphysique,* qui me semble avoir, ainsi que sa *Morale,* le grand mérite de n'être pas un livre

fait en copiant d'autres livres, mais l'ouvrage d'un bon esprit qui, dans de longues études et de profondes réflexions, ayant rassemblé une grande quantité d'idées, les dispose avec ordre, et les verse avec autant d'abondance que de facilité.

Jusqu'à présent, je vous ai peint dans Marmontel l'homme de lettres; il me reste à vous montrer en lui l'homme moral.

Dès sa première jeunesse, il lutte avec courage contre la pauvreté, et parvient à l'éloigner de lui par le travail. Fils tendre et respectueux, il console la vieillesse de sa mère, et devient pour ses frères et sœurs un véritable père.

Entré dans la carrière littéraire, il acquiert et conserve jusqu'à la fin l'amitié des gens de lettres les plus distingués de son temps, ainsi que celle de plusieurs hommes estimables dans les rangs les plus élevés de la société.

Marié, il se livre avec un entier abandon aux devoirs que lui prescrit sa nouvelle situation; commerce des femmes, sociétés brillantes, spectacles et liaisons avec les artistes, voyages de plaisir, séjour à la campagne, tout cela cède aux charmes de la vie intérieure et à ceux de la compagne aimable, spirituelle et vertueuse à laquelle il a uni sa destinée. Heureuse manière de calmer les agitations d'une vie dissipée, en cherchant le bonheur où il est.

Devenu père, il est le modèle d'un amour paternel aussi tendre qu'éclairé. L'instruction et l'éducation de ses enfants l'occupent tout entier. Avec une fortune modique, il n'épargne rien pour remplir ce devoir.

Lié avec beaucoup de gens en place et aux approches de la révolution avec un grand nombre de personnages qui y ont joué des rôles importants, il n'use de la considération qu'ils

ont pour lui que pour les éclairer de ses vues et leur inspirer sa modération, et demeure exempt de toute ambition au moment où toutes les ambitions sont réveillées.

Membre de l'assemblée électorale de Paris en 1789, il y porte son excellent esprit; et ceux de ses collègues qui lui ont survécu attestent encore aujourd'hui la sagesse qu'il y montra, et le courage avec lequel il combattit les violences de l'esprit de parti, qui allait devenir bientôt l'esprit dominant; sacrifiant ainsi à la vérité et à la cause du bien public les espérances fondées qu'il avait d'être nommé député aux états généraux.

En 1792, aux premiers jours du mois d'août, témoin des mouvements qui agitaient la capitale, et conjecturant qu'ils iraient en augmentant et renverseraient tout ce qui se trouverait sur leur passage, il se retire avec sa femme et ses enfants dans un hameau près de Gaillon, en Normandie, où il achète une petite maison de paysan et environ deux arpents de jardin, en se résignant avec courage à la perte de la plus grande partie d'une fortune acquise par de longs travaux, et à une vie obscure, privée de toutes les dissipations de la société à l'âge où elle est plus que jamais un besoin.

En germinal de l'an V, nommé membre du conseil des anciens par le département de l'Eure, chargé par ses commettants de solliciter auprès du gouvernement le libre exercice des cultes, c'est-à-dire, ce qui est bien remarquable, de demander pour la religion catholique la même tolérance qu'il avait invoquée dans *Bélisaire* pour les religions dissidentes, il écrit sur ce sujet un discours imprimé dans le quatrième volume de ses *Mémoires*, et qu'il n'a pas pu prononcer; où, se défendant d'employer les moyens de l'art oratoire qui ne sont plus, dit-

il, de son âge, il est encore éloquent, parce qu'il parle le langage du sentiment et de la vérité.

En fructidor de la même année, les élections de son département ayant été cassées avec celles de quarante-huit autres, après avoir échappé au danger d'aller périr dans les marais de Sinamary, il retourne à sa retraite et à ses livres avec autant de joie que le berger de la fable, appelé par le monarque à être pasteur de gens, en éprouve à retrouver dans son coffre les instruments de son premier métier, et à reprendre la vie champêtre dont il a connu les douceurs.

C'est là qu'au sein de sa famille, aimé et respecté de ses voisins, répandant autour de lui le bien que sa modique fortune lui permet encore de faire; travaillant avec assiduité pour laisser à ses enfants ses dernières instructions dans les traités dont j'ai fait ci-dessus mention, il couronne une vie honorable et laborieuse en mourant, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, et les armes à la main.

Maintenant, Messieurs, je vous le demande, l'homme dont je viens de vous tracer le portrait n'a-t-il pas des droits à votre estime par son caractère moral, et à votre reconnaissance par ses ouvrages? Ces sentiments ne sont-ils pas justement dus à celui qui, d'une part, a rempli tous les devoirs de la vie sociale, et de l'autre, employé ses talents à nous ouvrir des sources abondantes d'instruction et de plaisir?

Je sais qu'on se plaint souvent de l'ingratitude des hommes envers ceux qui les ont éclairés et servis. Il y a longtemps qu'on a peint la justice des siècles, les attendant assise sur leur tombe, et ne se montrant à eux que là. Souvent leur vie entière est un combat. Comme tous les hommes à talents,

Marmontel a été longtemps en butte à ce que la critique a de plus injuste et de plus amer de la part des écrivains éphémères qui vivent du mal qu'ils disent, car je ne saurais convenir que ce soit du mal qu'ils font.

Enfin, le temps de la justice est arrivé pour lui. Mais, que dis-je? elle n'a pas été si tardive, et, bien avant de le perdre, nous avons vu ses ouvrages et son caractère prendre, dans l'opinion publique, une place distinguée qui leur restera.

Oui, Messieurs, j'aime à penser que si Marmontel, octogénaire, était venu vous apporter ici les fruits de ses dernières veilles, et présider peut-être cette respectable assemblée avec l'autorité de l'expérience et de l'âge, il eût reçu de vous les témoignages de la considération naturellement attachée à la vieillesse d'un homme de lettres qui a rempli sa vie de travaux utiles; vous l'auriez vu avec intérêt, près de la fin d'une longue carrière, conservant encore quelque chose de cette énergie du jeune âge qui est l'âme de l'âme et la vie de la vie. Vous auriez applaudi à ses derniers efforts, et cet accueil qui eût payé tous ses travaux, je pourrai croire qu'il l'eût obtenu de vous d'après l'indulgence avec laquelle vous avez bien voulu m'entendre.

ÉLOGE

DE M. DE BEAUVAU,

L'UN DES QUARANTE DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇAISE,

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 12 THERMIDOR AN XIII (31 juillet 1805),

PAR M. DE BOUFFLERS.

MESSIEURS,

Lorsqu'après une longue et pénible léthargie l'ancienne Académie française a, pour la première fois, entendu la voix qui lui ordonnait de renaître, ses yeux reconnaissants se sont d'abord tournés vers celui qui venait de les rouvrir; puis, jetant autour d'elle un regard douloureux, elle a cherché inutilement plusieurs hommes recommandables, qu'à son dernier soupir elle comptait encore parmi ses membres. Hélas! ils ne se sont point relevés avec elle! et alors, nous qui leur survivons, nous avons cru entendre les mânes de ces confrères, depuis si dignement remplacés, réclamer du fond de la tombe les honneurs que chacun d'eux

avait rendus à celui qui l'avait précédé. Le temps est venu d'acquitter cette dette religieuse, et de remplir envers ces ombres négligées un devoir plus cher à nos cœurs que nécessaire à leur mémoire.

Vous m'avez choisi, Messieurs, pour vous parler de M. de Beauvau; c'était deviner mon vœu, mais présumer de mes forces. Cette tâche honorable aurait même offert moins de difficultés à tout autre qu'à moi; et, pendant mon travail, le même sentiment qui me pressait, m'a plus d'une fois retenu. Aujourd'hui, cependant, prêt à payer solennellement ce tribut d'une piété presque filiale envers un homme à qui son indulgence pour moi, et ma vénération pour lui, m'attachaient encore plus que les nœuds de la parenté la plus rapprochée, j'éprouve, avec une sorte de surprise, qu'il y a des jouissances pour la tristesse, et que les mêmes souvenirs qui ont produit de longs regrets peuvent aussi les adoucir.

Nous trouvons je ne sais quel charme à parler de ceux que nous avons pleurés. En nous peignant vivement ce qu'ils étaient, nous oublions quelquefois qu'ils ne sont plus, et nous croyons les voir reparaître, évoqués par l'amitié. Que ne puis-je me flatter de produire ici la même illusion, et de faire revivre, pour un moment du moins, au milieu de cette assemblée, un homme qui aurait eu tant de plaisir à s'y trouver, qui regardait ses confrères (vous le savez) comme autant de frères, et qui reconnaîtrait encore parmi vous, Messieurs, des amis heureux de l'y revoir!

Quelques événements de sa vie, auxquels j'ajouterai quelques traits de son caractère, suffiront à son éloge; et la vérité, que sans doute vous me recommandez, servira mieux ma tendresse que l'exagération.

M. de Beauvau, fils de M. de Craon et de Mlle de Ligneville, naquit à Lunéville, en 1720; il y fut élevé au milieu d'une famille nombreuse, à la cour et sous les auspices de Léopold, le meilleur et le plus sage des princes de son temps. Ce grand homme, appelé à régner sur un pays ravagé, sut en écarter le fléau de la guerre; et, pendant que l'Europe autour de lui était en armes et en feu, on vit refleurir ses États à l'ombre des ailes de son génie. Aussi n'a-t-il besoin ni de monuments ni d'historiens, puisqu'il vit et qu'il vivra toujours en Lorraine sous le nom du *bon duc*, et que, d'âge en âge, les fils y apprennent de leurs pères à ne prononcer ce nom qu'avec l'accent de la reconnaissance et du regret.

Un enfant élevé au sein d'une famille animée de l'esprit d'un tel protecteur, aurait pu concevoir des inclinations pacifiques; mais l'enfant de M. de Craon savait qu'il était destiné au métier des armes, ou plutôt il le sentait. Il entrait dans sa quatorzième année lorsqu'il vit partir M. de Ligneville, frère de sa mère, pour une campagne qui, en le couvrant de gloire à Colorno, devait terminer sa vie. Ce noble guerrier, l'honneur de son pays, ressemblait aux héros des romans, et il ne lui manqua que de vivre pour égaler ceux de l'histoire. Le jeune Beauvau, épris des grâces chevaleresques de son oncle, enflammé du désir d'égaler ses exploits, sent redoubler son ardeur en le voyant voler à de nouveaux périls, et veut tout quitter pour le suivre. Ce fut la première fois que ses parents eurent besoin de leur autorité sur un fils jusque-là si tendre et si docile. Ses maîtres lui sont devenus odieux, les études sont abandonnées, les leçons oubliées, les livres fermés, et l'enfant est sourd à tout ce qui ne lui parle pas de guerre.

M. de Beauvau n'a pas besoin que je lui fasse honneur du premier élan d'une passion si commune à cet âge, où l'on ne voit ordinairement dans la guerre qu'un exercice du corps et un délassement de l'esprit, et où tout écolier voudrait toujours courir à l'ennemi pour fuir son précepteur. Le chagrin ne dura que ce que durent des chagrins de quatorze ans. D'agréables distractions, des voyages instructifs le firent oublier, et la guerre de 1740 va bientôt prouver que la première passion du jeune Beauvau n'avait fait que croître avec lui.

Il venait d'être nommé colonel du régiment des gardes du roi Stanislas de Pologne, devenu beau-père de Louis XV, et duc de Lorraine; mais comme ce régiment devait rester à Lunéville auprès du roi, M. de Beauvau ne voulut point perdre, dans un service tranquille, de belles années qu'il était pressé de mieux employer. Il pensa que Stanislas, dans sa jeunesse, aurait préféré les hasards au repos; il fit ce que Stanislas aurait fait, et il aima mieux l'imiter que le servir.

On lui permit de faire la campagne comme volontaire attaché à la personne de M. le maréchal de Belle-Ile, qui commandait en Bohême, conjointement avec M. le maréchal de Broglie. Notre armée, d'abord victorieuse, était, à cette époque, renfermée, par l'habileté du prince Charles de Lorraine, dans cette même ville de Prague, qui avait été peu auparavant le théâtre de notre gloire, et s'y voyait menacée des plus tristes extrémités. M. de Belle-Ile, presque uniquement occupé des moyens de la faire vivre et de la sauver, n'offrait, à la volonté de son jeune aide-de-camp, que bien peu d'occasions de se signaler; M. de Beauvau prit le parti de se faire aide-de-camp de tout ce qui marchait à l'ennemi.

Cette ardeur entraînante, cette taille avantageuse, cette figure noble et assurée, qu'on remarquait toujours dans les premiers rangs des combattants, l'eurent bientôt fait connaître de toutes les troupes; elles ne voyaient encore qu'un soldat, mais ce soldat annonçait un chef, et valait un drapeau; cependant les Autrichiens commençaient à serrer la place, et leurs progrès décidèrent enfin les maréchaux à commander une sortie vigoureuse. On fait un détachement de tous les grenadiers de l'armée, on y joint le corps des carabiniers, qui combattait à pied, et qu'on appelait le bataillon sacré; ces deux troupes émules étaient prêtes à donner ensemble : tout à coup, en avant du front, un guerrier, semblable à ceux du Tasse ou de l'Arioste, fixe tous les regards : c'était M. de Beauvau; on s'élance à sa suite dans les tranchées, on encloue, on renverse les batteries, on détruit en un instant les travaux d'un mois, et l'ennemi, forcé à la fuite, laisse trois mille hommes sur le champ de bataille; jour glorieux au milieu d'un temps de crise, et qui prouva du moins que nous étions toujours des Français. Le prince Charles, de son côté, ne se décourage point, et continue le siége. L'obligation imposée à nos généraux de se concerter entre eux, entravait leur marche; leur inquiétude réciproque s'opposait à tous les grands partis; l'ennemi en profitait, et le siége avançait. Enfin, les maréchaux, accordés de nouveau par la nécessité, commandent une sortie plus nombreuse que la première; elle se fait en plein jour. Il serait inutile de dire que tout réussit, les Français étaient cette fois menés à la française; ils reviennent donc triomphants : cependant on remarque de l'abattement sur le visage des carabiniers; on leur en demande la cause; ils répondent,

en montrant M. de Beauvau sur un brancard, porté par leurs camarades : *C'est que le jeune brave est blessé.* Plus les Français méritent ce nom, plus il est beau de le mériter entre eux. La blessure était grave, le traitement fut long, mais le temps n'en fut point perdu ; des lectures utiles, des conversations intéressantes, des études suivies trompèrent l'impatience du blessé ; toutes ses occupations, tous ses entretiens, avaient l'art militaire pour objet, et ce n'était qu'en apprenant son métier qu'il pouvait se consoler de ne le point faire.

La campagne finie, M. de Beauvau revient à Paris, brillant de toutes les grâces de la jeunesse, auxquelles sa réputation ajoutait encore plus d'éclat. Paris offrait alors, peut-être même offre-t-il encore aux officiers français presque autant de dangers que la guerre, et la fleur de nos camps y rencontrait plus d'une Armide : il paraît qu'il n'en fut pas ainsi pour le jeune officier dont je parle ; il ne méprisait point les plaisirs, mais il savait les allier avec l'étude, et songeait plus à son instruction qu'à son amusement. De toutes les connaissances qu'il fit à cette époque inquiétante de sa vie, ce fut celle de M. de Montesquieu qui l'intéressa le plus ; leur âge était bien différent ; mais l'immortel Montesquieu avait accoutumé son esprit à lire dans l'avenir ; il prévit M. de Beauvau, et le distingua de ses jeunes contemporains, comme, parmi les fleurs d'un verger, un œil connaisseur distingue celles qui porteront des fruits.

Revenons avec lui dans les camps, dont il ne s'est jamais éloigné qu'à regret ; il va s'y montrer enfin à la tête d'un régiment, celui des gardes de Stanislas, que ce bon roi se serait reproché de retenir plus longtemps auprès de sa per-

sonne, lorsqu'il pouvait être utile au roi son gendre. M. de Beauvau se rend d'abord en Allemagne; il voit de trop près, à Dettingen, les sages mesures du maréchal de Noailles dérangées par la fougue imprudente du duc de Grammont. D'Allemagne, il passe en Italie, où, d'un côté, la maison d'Autriche avec le roi de Sardaigne, de l'autre, la France avec l'Espagne, soutenaient d'anciennes querelles sans jamais les terminer. On sait que, de tout temps, les puissances belligérantes de l'Europe avaient choisi cette belle contrée pour servir comme d'arène à leurs sanglants tournois; mais la renommée dont toutes les voix suffisent à peine à répéter les derniers prodiges de nos armées en Italie, semble avoir oublié tous les autres faits d'armes que jusqu'alors on y avait admirés; je me permettrai cependant de rappeler à votre mémoire Oneille, Villefranche, le Col-de-Tende, Mont-Alban, la Turbie, Pierre-Longue, Desmon, Coni..., sans compter beaucoup d'autres postes qu'on disait inaccessibles, jusqu'à ce que nous les eussions emportés l'épée à la main. J'ajouterai seulement que, dans toutes ces occasions, l'exemple de M. de Beauvau rendit son régiment l'exemple de l'armée, et que l'armée elle-même, au milieu des succès balancés de cette guerre, montra dès lors à l'Italie qu'elle serait digne d'y reparaître un jour sous les drapeaux du premier des capitaines.

L'hiver, qui alors, et surtout dans les Alpes, séparait les combattants les plus acharnés, permit à M. de Beauvau de retourner à Paris. Ce fut pour lui l'époque d'un premier mariage, qui, en l'unissant à une épouse aussi aimable que vertueuse, le rendit le plus heureux des pères.

Le printemps revient et ramène en Italie les horreurs de

la guerre au milieu des beautés de la nature; on se propose de passer la Bormida ; il faut pour cela se rendre maître du pont Cassal-Bayane, et M. de Beauvau est honoré de la commission : le pont était défendu par de bons retranchements, beaucoup de troupes et une artillerie formidable. M. de Beauvau se ressouvient de la tranchée de Prague; ce n'est plus un volontaire, c'est le chef lui-même qui, accompagné du jeune chevalier de Beauvau, son aimable et valeureux frère, s'élance par les embrasures des canons; quelques officiers, quelques grenadiers, le suivent de près, et l'armée passe la Bormida.

Cependant la fortune de la guerre, qui ne voyait point encore parmi nous l'homme fait pour la fixer, se retourne du côté du roi de Sardaigne. Un changement de règne en Espagne paraissait avoir influé sur la politique et refroidi notre alliance; joignez à cela quelques mésintelligences trop ordinaires entre des armées combinées, quelques discordes entre les généraux, en voilà plus qu'il n'en faut pour perdre des batailles; mais dans ces temps nébuleux, l'étoile de M. de Beauvau brille encore par intervalles. Son brave régiment ferme presque toutes les arrière-gardes, arrête les poursuites, rétablit quelquefois le combat, et change du moins les déroutes en retraites..... De plus beaux jours ne tarderont point à luire, et c'est en partie à lui qu'on les devra. Bientôt vous le verrez, chargé d'une grande expédition, faire passer le Pô à quinze mille hommes sous les yeux de vingt-cinq mille ennemis réduits à admirer sa manœuvre. Elle a été suivie de la bataille de Parme, où le régiment de M. de Beauvau, commandé sous ses yeux, par son brillant frère, paya la victoire de presque tout le sang de ses officiers et de

ses soldats. Que la victoire est belle, mais qu'elle est chère!

La paix revient enfin en 1748 : l'Europe respire ; elle en a souvent besoin. Le père et la mère de M. de Beauvau, attachés à l'empereur, étaient restés en Toscane, tremblants au milieu des honneurs qui les environnaient sur les destinées d'un fils pour qui chaque feuille des annales de ces guerres augmentait leur tendresse, leur orgueil et leur inquiétude. Ses intérêts le rappelaient à Versailles, son cœur le ramène à Florence : il y trouve M. de Craon son père, un des hommes les plus instruits, et peut-être le plus aimable homme de son temps, entouré des plus beaux esprits d'Italie, les Serati, les Venuti, les Nicolini, les Buon-Delmonte. M. de Beauvau ne parut pas plus déplacé parmi ces hommes illustres que parmi ses compagnons d'armes : tous l'avaient connu pendant un premier voyage qu'il avait fait en Italie; tous avaient annoncé son mérite, et tous voyaient avec transport leurs prophéties accomplies. En effet, au milieu de tous les devoirs et de toutes les distractions de la guerre, M. de Beauvau ne perdit jamais les belles-lettres de vue. On a pu juger qu'il n'avait que des loisirs bien courts à leur donner ; mais le temps de ces loisirs, il le passait entre Cicéron, Tite-Live, Tacite, Montaigne, Virgile, le Tasse, l'Arioste, Racine, Boileau, Voltaire. Il faisait, de la plupart de ces lectures, non un délassement, mais une étude ; et qu'on ne croie point que ces paisibles occupations, au milieu de cette vie tumultueuse, amollissent les cœurs ; non, le guerrier qui cultive son esprit, polit ses armes. Les premiers hommes d'Italie virent aussi que le métier des armes ne nuit point aux grâces de l'esprit ; et, malgré la résistance de M. de Beauvau, ils l'obligèrent à prendre une place dans la première de leurs Académies : c'était celle

de Della-Crusca, dont le dictionnaire, fruit de longues méditations et de discussions profondes, prouverait aux ignorants (si on pouvait leur prouver quelque chose) que le travail d'un corps littéraire pourrait bien ne pas être absolument inutile.

De retour en France, après avoir passé à Paris et à Versailles le temps nécessaire pour n'y être point oublié, il revient enfin en Lorraine avec cette émotion douce que tout homme honnête éprouve à l'aspect de son pays natal, lorsqu'il l'a quitté jeune encore et qu'il y reparaît pour la première fois après une longue absence. Comment revoir avec des yeux indifférents cette terre sacrée qui nous a reçu des mains de la nature, et ces murs paternels, et ce toit nourricier, et ces champs, ces bois, ces prés, ces montagnes, ces ruisseaux, et tous ces objets divers sur qui nous avons essayé nos premiers regards? Comment ne pas être attendri en nous retrouvant parmi les témoins de nos jeux, les compagnons de nos plaisirs innocents et ces hommes de toutes les classes qui, peut-être, ont caressé notre enfance? Tels étaient les sentiments que M. de Beauvau a toujours conservés et qu'il a constamment prouvés à une patrie dont il fut toute sa vie l'idole. Il y était rappelé alors par un père et une mère revenus depuis peu dans leurs foyers, et qui auraient payé un jour de sa présence d'une année de leur vie. Il se retrouvait au sein d'une famille assez aimable pour lui faire oublier le reste du monde, sans compter une société d'hommes et de femmes que Paris même aurait enviée à la Lorraine, et dont aucun autre pays, aucun autre âge, peut-être, n'offriront un second exemple. Heureuse contrée! où l'immortel Stanislas coulait enfin des années sereines après tant d'années ora-

geuses..... Une voix plus éloquente vous a parlé dans cette même enceinte de sa grandeur d'âme, de sa vertu, de son économie, de sa magnificence, des monuments qu'il a élevés, des dons qu'il a répandus, de cet amour sans bornes, de cette sollicitude sans terme, qui s'étendaient jusqu'à la dernière postérité de ses nouveaux sujets. Je me contenterai donc d'attester ce que nous avons tous applaudi, car je ne pourrais que le répéter ou l'affaiblir.... Mais, j'ai vu dans Stanislas plus d'un grand homme; et après avoir contemplé avec vous le prince dans son conseil, il me resterait à vous peindre le sage dans ses foyers. Que ne puis-je vous le montrer entouré plutôt d'enfants adoptifs que de courtisans; souriant à nos hommages, à nos soins, aux efforts que nous faisions pour embellir ses jours, les plus beaux des nôtres!... Vous nous verriez nous-mêmes dans le tableau plus attendris encore qu'empressés; essayant tous à l'envi de lui plaire, non parce que nous dépendions de lui, mais (le dirai-je?) parce qu'il nous plaisait, parce que nous l'aimions, parce que nous sentions qu'il nous aimait. Sans doute l'intérêt rassemble des hommes de tous rangs auprès de tous les princes, la reconnaissance les retient auprès de quelques-uns; auprès de celui-là on était distrait de l'intérêt; on l'était même de la reconnaissance, et sa bonté faisait oublier jusqu'à ses bienfaits. Hélas! nous jouissions d'un bonheur que nous n'avons mesuré qu'en le perdant. Chacun se croyait chez soi, et nous étions chez lui..... Il ne m'est point permis de nommer tout ce qui ajoutait aux charmes de cette cour patriarcale; mais Voltaire, Montesquieu, Saint-Lambert, le président Hénault, Mme du Châtelet, Mme de Grammont, M. de Tressan, et des hommes et des femmes dignes d'entrer dans

cette brillante élite, y formaient comme un cercle rayonnant de lumière, dont le plus aimable des sages était le centre; et la réunion de tant de nobles délices avait fait de Lunéville un séjour si différent du reste du monde, qu'en y pensant, je crois plutôt me ressouvenir de quelques pages d'un roman impossible à oublier, que de quelques années de ma vie.

C'est dans cette cour sans intrigues, sans jalousie, et même sans affaires; c'est dans cette école du goût, de la grâce, du bon esprit, dans cet asile de la bonhomie et de la paix, que M. de Beauvau aimait à se délasser quelquefois de Paris et de Versailles, lorsque la guerre de Sept Ans interrompit ses occupations et ses loisirs. Elle a commencé par le siége de Mahon, où M. de Beauvau, chargé de l'attaque la plus décisive, celle du centre, partagea la gloire de l'assaut avec nos plus vaillants soldats. Il en était estimé (car le soldat est bon juge), et il avait su, peu auparavant, leur marquer l'estime qu'il leur rendait. Le fait est connu; cependant il est bon de le rappeler, et d'en donner l'honneur à qui il appartient. Le vin, dans l'île de Minorque, est très-fort et à très-bas prix; à ces deux titres il plaisait doublement à nos troupes; mais l'indiscipline, compagne de l'ivresse, allait toujours croissant, et pouvait même influer sur le succès de l'expédition; les reproches, les défenses, les punitions, étaient sans effet. M. de Beauvau, consulté là-dessus par M. de Richelieu, lui conseilla de mettre à l'ordre que ceux qui s'enivreraient ne monteraient point à l'assaut. Le conseil fut suivi, et, de ce moment, on ne vit plus un homme ivre dans le camp; preuve évidente que les moins sobres de nos soldats aiment encore mieux la gloire que le vin.

Profondément affecté d'un passe-droit qu'il éprouva après

la prise de Mahon, M. de Beauvau refusa de l'emploi dans l'armée d'Allemagne, pour ne pas s'y trouver aux ordres d'un général qu'il aurait dû commander. S'il est permis de céder en pareille circonstance aux caprices impérieux de l'honneur, c'est à celui qui en a toujours si rigoureusement accompli toutes les lois. Il chercha des consolations à une armée que nous avions alors en Bretagne, et où il obtint d'être employé en qualité de maréchal des logis. Bientôt après, cette armée n'ayant point été mise en activité, son zèle, plus fort que son chagrin, le ramène à l'armée d'Allemagne; mais, fidèle à sa résolution de n'y accepter d'emploi qu'après avoir repris son rang, il y reparaît en qualité de simple volontaire; et voici, à ce sujet, le témoignage d'un juge irrécusable. M. le maréchal de Broglie, au bas d'une lettre qu'il écrivait au roi sur le champ de bataille de Corbach, ajoute : « M. de Beauvau est arrivé au moment du combat; « c'est un aide-de-camp d'une nouvelle espèce, il est aussi « bon pour le conseil que pour l'action. » On peut juger, d'après ces lignes écrites d'une main victorieuse, que, dans toutes les vicissitudes de cette guerre, M. de Beauvau ne manqua pas l'occasion d'un bon conseil ou d'une belle action; mais les bons conseils ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourraient eux-mêmes les donner, et les belles actions ne servent pas plus dans les batailles perdues, que l'or dans les naufrages.

Enfin, en 1762, la France envoie à l'Espagne un secours de douze mille hommes contre le Portugal, et M. de Beauvau le commande. Sourire trop passager de la fortune! il arrive avec des connaissances qui étonnent, et des plans qui effrayent le cabinet de Madrid; et comme, par ses instruc-

tions, il était malheureusement assujetti à la plus scrupuleuse subordination envers un général qui se défiait de la supériorité de son inférieur, il trouve partout des obstacles, partout des dégoûts; l'ardeur du général français, enchaîné au flegme du général espagnol, éprouve le supplice de Mézence, et la vertu de M. de Beauvau lui devient d'autant plus nécessaire que ses talents lui sont plus inutiles.

Il espérait néanmoins être consolé de tant de contradictions par une armée de vingt-cinq mille hommes qu'il devait commander la campagne d'après dans les Algarves, et qui, entièrement à sa disposition, ne se serait point ressentie de la paralysie de la campagne précédente. Tel était son espoir lorsque la paix, changeant de nouveau la face des choses, vint fermer pour lui une carrière où son âme s'élançait par un attrait irrésistible, et où il croyait modestement n'avoir fait que préluder. Je ne réponds pas qu'il n'ait éprouvé quelques regrets en voyant disparaître ce beau fantôme de gloire vers lequel il s'était toujours avancé, et qui semblait enfin s'avancer vers lui; mais comment s'affliger du bien du monde? Non, il reconnaît bientôt que, si un homme d'honneur se permet rarement de désirer la paix pendant la guerre, un homme de bien doit encore moins regretter la guerre au moment de la paix.

Un tel homme n'était point de ceux qui demeurent oisifs. On avait trop besoin des services qu'il pouvait rendre, il avait trop besoin du bien qu'il pouvait faire. Il fut donc nommé d'abord au commandement de Guyenne; cette province s'attendait, sur la réputation de M. de Beauvau, à voir seulement un guerrier ou un courtisan; elle voit un administrateur, un magistrat, un ami rigide du bon ordre, un réformateur aus-

tère de divers abus qui l'indignaient d'autant plus qu'il n'eût tenu qu'à lui d'en profiter. A peine a-t-il paru, que mille usurpations secrètes sont abolies; les permissions de port d'armes cessent d'être une branche de revenu pour qui les accordait, et les dons que les villes avaient coutume d'offrir à chaque nouveau commandant y sont appliqués à des établissements de charité. Quant au reste, le commerce délivré de beaucoup d'entraves, les préposés assujettis à un service plus régulier, le parlement lui-même averti des limites où il doit se renfermer, suffisent aux deux ou trois mois que M. de Beauvau passa dans ce commandement; il le quitta pour celui de Languedoc, emploi de confiance encore plus que de faveur, et qui, en ouvrant un champ plus vaste à ses talents pour l'administration, lui présentait en même temps des devoirs plus importants et plus épineux.

Les guerres de religion étaient étouffées, les haines ne l'étaient point. Les cendres des Cévennes fumaient encore; l'esprit de persécution d'un côté, l'esprit de vengeance de l'autre, se servaient réciproquement de motifs, et ressemblaient à deux poignards qui s'aiguisent par le frottement. Eh! quel exemple offrit alors M. de Beauvau! Qu'il est beau de voir un homme de guerre devenu un homme de paix, occupé à calmer d'une part les esprits trop échauffés, à combattre de l'autre des principes trop sévères, et à plaider en secret la cause d'une classe d'infortunés dont les pères, échappés aux massacres et aux proscriptions, ne leur avaient laissé pour tout héritage que l'industrie, la croyance et le malheur de leurs ancêtres; mais aussi, en les défendant à leur insu des vexations dont un zèle, soit trompé, soit trompeur, est toujours prodigue, il savait mesurer sa protection pour qu'elle

ne devînt pas un titre à des prétentions prématurées ou à de vagues projets de représailles. Je l'ai vu remplir ce rôle sublime; je l'ai vu placer l'égide de la sagesse entre l'intolérance et l'indignation. La persuasion était à la fois le supplément et l'adoucissement de son autorité; il n'ordonnait point, il inspirait; et le respect que ses vertus commandaient, devenait une religion commune aux deux partis.

Un événement remarquable dans la vie de M. de Beauvau fut la disgrâce de M. de Choiseul, son proche parent et son ami particulier, cet homme célèbre sur qui l'on peut avoir deux avis, mais dont le nom, prononcé même par la critique, rappellera toujours un esprit étendu, un caractère noble, un ministre passionné pour la gloire de son pays.

Divers troubles intérieurs, que l'ascendant de M. de Choiseul avait comprimés, ne tardèrent pas à éclater après sa retraite. Les parlements déplaisaient au ministère; un lit de justice les cassa. Dans cette imposante cérémonie, M. de Beauvau, quoique particulièrement attaché à la personne du monarque, et par un dévouement bien connu et par sa place de capitaine des gardes, pensa (ce qui était rare pour le temps) qu'il appartenait à la France avant que d'appartenir à la cour, et qu'il se devait aux véritables intérêts du roi plus qu'aux passions de ses conseillers. Il refusa son assentiment à la dissolution du seul corps qui pût, dans ces temps d'inquiétude, rassurer la nation contre le ministère, et il résista comme un homme clairvoyant que des aveugles essayeraient d'entraîner.

Après une pénible inaction, pendant laquelle sa santé, cruellement dérangée, et de longues douleurs ne donnèrent que trop d'exercice à son courage, M. de Beauvau, environ

un an avant sa promotion à la première dignité militaire, fut nommé par Louis XVI au gouvernement de Provence, où, contre l'usage presque général du royaume, le gouverneur avait quelques fonctions à remplir. Il s'y dévoua selon sa coutume, et il fit, pour cette province, moins qu'il n'eût voulu sans doute, mais plus qu'on n'aurait osé espérer. Divers projets relatifs à l'administration, à la culture, au commerce, à la navigation, aux communications, à l'embellissement du pays, furent présentés, lus, discutés, adoptés; quelques-uns même reçurent un commencement d'exécution; et souvent, dans ces occasions, des fonds refusés, ou trop lentement versés par le gouvernement, étaient offerts et fournis par le gouverneur. A des qualités aussi grandes, à des intentions aussi paternelles, que manquait-il? Rien, sinon d'être soutenues par un pouvoir moins chancelant, et surtout de se montrer dans des jours moins voisins du plus effrayant des orages.....

Il est passé l'orage : ne renouvelons point nos douleurs en nous rappelant nos misères; contentons-nous de plaindre un aussi bon Français d'avoir assez vécu pour voir l'agonie de la France, et trop peu pour jouir de sa résurrection.

Arrêtons-nous ici, Messieurs, et jetons un coup d'œil rapide sur l'homme dont vous avez voulu consacrer la mémoire. Qui ne serait frappé de ce long enchaînement de devoirs tous remplis au delà de leur mesure, de cette suite non interrompue de services importants, mais toujours trop faibles au gré de son zèle? Ne le voyez-vous pas dans toutes ses actions, d'accord avec lui-même, d'accord avec les temps, d'accord avec les circonstances? Impatiente à son début, sa valeur, d'année en année, devient plus utile sans être moins

brillante. Sa raison prématurée s'éclaire avec l'âge; une courageuse prudence assure sa marche au delà du milieu de la route, la sagesse et la constance le soutiennent à son déclin...; conformité remarquable avec sa figure même, qui a successivement offert à tous les regards comme une suite de modèles pour tous les âges : agréable dans la première jeunesse, noble et calme dans les années qui ont suivi, grave et douce dans l'âge mûr, respectable, mais toujours belle dans la saison plus avancée....; et la vieillesse même, au lieu de la déformer entièrement, n'a fait qu'y graver, pour ainsi dire, l'empreinte auguste de la sagesse et comme l'histoire d'une belle vie.

Je viens de dire ce qu'il a fait, je vais dire ce qu'il a été; et, après avoir raconté l'histoire de sa vie, je révélerai les secrets de son cœur. L'homme moral n'est point dans ce qu'il fait; il est dans ce qu'il veut. Souvent les traits qu'on a le plus exaltés perdraient bientôt leurs admirateurs, si une lumière redoutée en dévoilait tout à coup les vrais motifs; car, hélas! le bien même n'a pas toujours été fait pour le bien. Ici, au contraire, les actions les plus simples recevraient, du sentiment soutenu qui les inspirait, un prix qui ne pourrait que s'accroître avec les lumières des juges. Eh! quel juge plus sévère pourrait-on donner à cet homme si rare, que son propre cœur; que cet amour de la perfection qui n'était pas encore satisfait après le devoir rempli; que cette crainte généreuse de trop présumer de lui, qui le montrait toujours à lui-même au-dessous de ses véritables proportions, et qui, dans sa tendance au bien, sans arrêter son élan, l'excitait à redoubler son effort! Ajoutez à cela le besoin d'être toujours juste, qu'il sentait plus vivement que le commun des hom-

mes ne sent le besoin qu'on soit juste envers eux ; cette bienveillance innée pour tous ses semblables, que jamais un être faible ni un être souffrant n'ont réclamée en vain; cette noble disposition aux sacrifices les plus difficiles, qui souvent lui faisait goûter le plaisir peu connu de prononcer contre lui dans sa propre cause; cette inquiétude héroïque pour tous les hommes confiés à son autorité, qui, à la guerre, le rendait aussi économe du sang de ses soldats que prodigue du sien, et semblait lui faire ambitionner le privilége exclusif du danger.

En méditant sur un homme aussi différent de ceux qu'on appelait improprement ses pareils, je me suis quelquefois demandé à moi-même à qui nous devons nos mérites ou nos démérites. Est-ce à la nature ou à l'éducation? On leur attribue trop à toutes les deux. La nature a disposé d'avance, dans tous les hommes, les principes invisibles de la sensibilité et de la raison; l'éducation les a plus ou moins développées : la première est une mère qui a donné à tous ses enfants un patrimoine ; la seconde, une tutrice qui a essayé de mettre ce patrimoine en valeur. Mais attendons le moment de l'émancipation, le moment où l'homme entre en possession de lui-même; c'est alors seulement que sa vie morale commence, et c'est dès lors que M. de Beauvau prépara, non ce qu'il devait un jour devenir, mais ce qu'il devait valoir.

Trois qualités que rarement on a réunies à un si haut point, la sensibilité, l'émulation, la modestie, le mirent dans le chemin de toutes les vertus. La sensibilité le portait à faire tout le bien qu'il pouvait, l'émulation le pressait de faire du mieux qu'il pourrait, et la modestie lui persuadait qu'il n'avait jamais assez bien fait. De là, cette observation con-

tinuelle de son intérieur, cette censure de lui-même qui se tournait en exhortation secrète vers tout ce qui lui paraissait honnête et utile ; mais ce qui a le plus caractérisé M. de Beauvau, ce sont ces notions de justice intérieure, étrangères à tant de gens qui en parlent, et qui chez lui à chaque instant plus éclaircies par une pratique soutenue, lui montraient la justice aussi belle qu'elle est nécessaire ; elle fut pour lui une divinité dont son cœur était le temple, et qu'il servit, non par intérêt, non pas même par devoir, mais par une vraie passion. Ce n'est qu'après l'avoir longtemps étudiée, longtemps exercée contre soi-même, qu'on parvient à connaître ces délices cachées pour le commun des hommes, car la justice est une science qui n'est bien enseignée que par la vertu.

Je voudrais dire ces choses d'après moi, je les dis d'après lui; je montre ce que j'ai vu, et un exemple entre mille prouvera plus que tous mes éloges.

Je suivais M. de Beauvau dans une reconnaissance qu'il faisait sur les côtes du Languedoc, dont il venait de tenir les états; les lumières que je lui voyais recueillir à chaque pas montraient évidemment celles qu'il avait acquises, et chacune de ses questions annonçait un homme qui saurait juger de la réponse. Pendant qu'il observe tout, qu'il pourvoit à tout, donnant des ordres, recevant des mémoires, écoutant des rapports, prenant des notes, nous entrons dans Aigues-Mortes, et nous allons descendre de cheval au pied de la tour de Constance; nous trouvons à l'entrée un concierge empressé, qui, après nous avoir conduits par des escaliers obscurs et tortueux, nous ouvre à grand bruit une effroyable porte sur laquelle on croyait lire l'inscription du Dante.....

Les couleurs me manquent pour peindre l'horreur d'un aspect auquel nos regards étaient alors si peu accoutumés; tableau hideux et touchant à la fois, où le dégoût ajoutait encore à l'intérêt! Nous voyons une grande salle privée d'air et de jour; quatorze femmes y languissaient dans la misère, l'infection et les larmes; le commandant eut peine à contenir son émotion, et pour la première fois ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage; je les vois encore à cette apparition subite tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de cinquante ans, elle en avait huit lorsqu'on l'avait arrêtée allant au prêche avec sa mère, et la punition durait encore. Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée, celui à qui, dans un pareil moment, j'étais fier d'appartenir; mais comme la plupart d'entre elles étaient sans ressources, sans expérience, sans famille peut-être, et que ces pauvres captives, étonnées de la liberté, comme des yeux opérés de la cataracte pourraient l'être du jour, risquaient d'être exposées à un autre genre d'infortune, leur libérateur, ému d'une nouvelle compassion, fit sur-le-champ pourvoir à leurs besoins.

Dirai-je le reste? M. de Beauvau avait obtenu, comme une grâce singulière, avant de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes; il en délivre quatorze : crime énorme selon certaines jurisprudences; et voici le compte qu'il en rend au ministre. « La justice et

l'humanité parlant également en faveur de ces infortunées, je ne me suis pas permis de choisir entre elles; et, après leur sortie de la tour, je l'ai fait fermer dans l'espérance qu'elle ne s'ouvrira plus pour une semblable cause. » Le ministre blâma cette conduite, qu'il traitait d'abus de confiance, et enjoignit au commandant de réparer sur-le-champ le bien qu'il venait de faire, faute de quoi il ne lui répondait pas de la conservation de sa place. La réponse du commandant fut que le roi était le maître de lui ôter le commandement que Sa Majesté avait bien voulu lui confier, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs selon sa conscience et son honneur. Les choses en restèrent là..... Conscience et honneur! que ces mots sont puissants dans une bouche qui a le droit de les prononcer! L'une est une connaissance lumineuse de tous ses devoirs, l'autre est le besoin impérieux de les remplir. La conscience est la loi vivante, et l'honneur est à cette loi ce que la piété est à la religion.

Ce n'était point assez, comme on le voit, pour M. de Beauvau, des douces impulsions de son âme sensible; il appelait aussi sa raison à son aide, et toutes deux d'accord tendaient au même but, l'une en cherchant le chemin de la perfection, l'autre en le montrant. Cependant cette défiance salutaire de lui-même, dont les éloges et les succès n'avaient pu le corriger, le portait à ne pas s'en tenir à ses propres lumières, et c'était dans les belles-lettres qu'il en cherchait tous les jours de nouvelles, sachant bien qu'elles renferment sous leur brillante enveloppe, non-seulement l'esprit, mais la raison de tous les hommes, et qu'elles offrent, à qui sait les consulter, les exemples des sages et les conseils des siècles. Ne croyons pas en effet qu'elles tirent toutes leurs ri-

chesses des trésors de l'imagination, elles puisent aussi dans le cœur, et savent y porter leurs lumières; en vain répéterait-on cent fois qu'elles ne nous rendent pas meilleurs; nous ne savons heureusement pas ce que nous serions sans elles : toujours est-il vrai que, sans affecter aucune autorité, sans se prévaloir d'aucune mission, toutes nos erreurs, elles nous les montrent; toutes nos fautes, elles nous les reprochent; toutes les vérités, elles nous les disent; toutes les vertus, elles nous y exhortent; toujours est-il vrai qu'elles éclaircissent l'esprit, qu'elles épurent les sentiments, et qu'à force de nous présenter dans tout son jour ce qui est bon et ce qui est beau, elles contribuent à l'amélioration de ceux qui les connaissent, à la perfection de ceux qui les cultivent, et par là au bonheur de ceux même qui les ignorent.

Ce n'est pas dans cette assemblée qu'il pourrait s'élever des réclamations contre des vérités dont je ne vois que des témoins ou des preuves. Qu'on objecte ailleurs qu'on a quelquefois abusé des lettres; c'est le crime de quelques écrivains, non celui des lettres. Les abus ne prouvent point contre les choses, mais contre les hommes.

Je ne crains point de le dire à l'honneur de ceux qui ont bien voulu me compter dans leur nombre, cette sagesse de jugement, cette droiture éclairée, cette justice ingénieuse qui distinguaient particulièrement M. de Beauvau, et qui donnaient, en quelque façon, le fini à son mérite, il en est en grande partie redevable au commerce des hommes de lettres. Ce fut à leur amitié, mais à leur amitié méritée, à leur amitié éclairée, qu'il dut une satisfaction bien douce au moment où ils lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Je ne sais si, dans le temps, l'envie ou l'ignorance

osèrent attribuer ce choix à une pure complaisance de l'Académie pour un homme que ses places approchaient de la personne du monarque; mais, pour peu qu'il y ait encore ici quelqu'un à détromper, je m'en reposerai sur un homme célèbre que nous avons tous connu, que nous connaissons aujourd'hui mieux que jamais, M. Marmontel, et je lirai quelques lignes d'une lettre touchante qu'il écrivait à Mme de Beauvau à l'époque où elle a perdu le bonheur de sa vie.

« Oui, madame la maréchale, nous pleurons avec vous « celui dont la seule présence recommandait dans nos assem- « blées la décence, l'union, la modération, l'amour de l'ordre « et du travail. Je ne parle point des lumières qu'un goût « sévère et pur, un sentiment exquis des convenances du « langage répandaient habituellement sur nos travaux; le « moindre mérite de M. de Beauvau, même aux yeux de l'A- « cadémie, fut d'être un excellent académicien. »

En effet, Messieurs, nous l'avons vu porter dans la discussion cette clarté qui la fait finir, et dans la critique cette aménité qui la fait passer; nous avons reconnu en lui, ainsi que M. Marmontel, ce bon goût, plus pur souvent dans l'homme éclairé qui se borne à lire, que dans l'écrivain de profession, parce que l'un n'est que juge, et que l'autre est juge et partie. Nous avons été frappés, en l'écoutant, de ce bon ton que le bon goût lui-même se plaît à consulter, mais qui se dérobe à toute recherche; l'un est le législateur invisible de la littérature, l'autre de la conversation; personne, je crois, ne fut jamais plus fidèle à l'un et à l'autre que M. de Beauvau; et, après avoir montré hors de l'Académie tout le fruit qu'un homme du monde peut retirer de la société des gens de lettres, il a fait voir dans nos assemblées

que les gens de lettres peuvent aussi trouver quelque avantage dans leur liaison avec les gens du monde.

M. de Beauvau s'est distingué surtout par un zèle soutenu pour l'objet dont l'Académie française était spécialement chargée, et auquel l'auteur de notre nouvelle existence imprime en ce moment une nouvelle activité; je veux parler de ce dictionnaire toujours critiqué, toujours consulté; toujours fait, toujours à refaire; destiné à devenir le tableau fidèle et complet de la langue française, si on ne la voyait changer à mesure qu'on croit la saisir. Nous ne savons que trop combien l'homme qui essaye de retenir est faible contre le temps qui entraîne; mais ici n'est-ce donc rien que de déterminer le vrai sens des mots, d'indiquer leurs diverses acceptions, d'éclaircir les doutes, de réformer les erreurs, de consacrer les bons usages, de proscrire les abus, de souscrire, puisqu'il le faut, à quelques novations, mais d'en prévenir, s'il se peut, de nouvelles, bien sûrs que ceux qui changent la langue ne sont pas ceux qui la savent? Au reste, ce n'est pas pour nous que nous travaillons, c'est pour que les chefs-d'œuvre qui ont enseigné notre langue à tout l'univers l'enseignent à tous les siècles; c'est pour que les Racine, les Boileau, les Massillon, les Bossuet, les Fénelon, les Montesquieu, les Buffon, les Rousseau, les Helvétius, les Voltaire, et ceux qui les vaudront, ne deviennent point des Gaulois; pour que leur langue, s'il se peut, soit celle de toutes les générations qui les liront, et que dans leur pays du moins ils n'aient pas besoin de traducteurs. Nous n'avons en vue que la gloire de nos maîtres et l'instruction de nos neveux..... Voilà ce qui excitait le zèle de M. de Beauvau, voilà ce qui motivait cette exactitude à nos séances, plus

louée alors qu'imitée, et qui nous a plus aidés qu'on ne le pensait à notre tâche académique. J'ose donc en appeler ici au petit nombre de ses confrères qui, avec moi, lui ont survécu; répondez : si votre choix n'a pas été le prix de ses travaux, son travail, au moins, n'a-t-il pas justifié votre choix?

J'ai raconté sa vie, j'ai peint son âme, et si j'ai pu attirer sur lui une partie de l'intérêt qu'il a mérité, il me semble que ceux d'entre vous qui n'ont connu M. de Beauvau que par ce que j'en ai dit, auraient une question à me faire..... A-t-il été heureux? On pourrait aussi bien en douter que le croire; car les avantages les plus désirés, le rang, les dignités, le pouvoir, la richesse ne font pas plus au bonheur que la parure à la santé. La fortune, j'en conviens, ne lui a pas été absolument contraire, mais elle l'a moins secondé que quelques-uns de ses égaux; qui sait cependant si cette même fortune, en favorisant moins M. de Beauvau, ne l'aurait pas mieux servi, puisqu'elle l'a laissé montrer ce qu'il pouvait être sans elle; il aurait pu avoir plus de faveur, plus d'éclat, plus de succès, mais non plus de vertus.....; celui dont chaque instant a été marqué par un devoir rempli, par une belle ou bonne action, par un sentiment délicat, par une noble pensée; celui qui a constamment fait le bien et voulu le mieux, qui s'est toujours plus occupé de sa perfection que de son élévation, qui a repoussé loin de lui l'orgueil comme une bassesse, l'affectation comme une vile imposture, et qui a laissé l'envie à ses rivaux; celui qui, dans chaque position, aurait été digne de plus et content de moins, et qui, toujours le même au milieu des changements, a trouvé dans son âme de quoi niveler les inégalités de la vie, celui-là, dis-je, n'a-t-il pas été heureux du bonheur le plus vrai, de cette

félicité qui se cache dans l'âme du sage, et qui trompe l'œil de l'envieux ?

Pénétrons à présent dans son intérieur, vous verrez l'homme d'ordre, l'homme instruit, l'homme actif, l'homme aimable, qui, avare seulement de son temps, le partage entre ses affaires, ou plutôt celles des autres, ses livres et ses amis; qui, soigneux de plaire aux personnes qu'il rassemble, aime à voir régner chez lui une abondance honorable, une sage magnificence, une liberté décente, et tout ce que le bon goût peut offrir d'agréments, et tout ce que la sagesse permet de plaisirs. On ne l'y voyait paraître que par intervalles, avec cette dignité prévenante qui attirait et captivait toutes les attentions, avec je ne sais quelle gravité douce qui se prêtait à la gaieté, qui s'en amusait, qui l'encourageait, et qui, en même temps, sans qu'on s'en aperçût, lui marquait ses bornes; il portait, dans la conversation, une simplicité élégante, des observations fines, des plaisanteries délicates, et le talent de bien écouter, qui ne se rencontre pas toujours avec le talent de bien dire; ses manières étaient nobles et franches comme lui, et l'on y admirait en même temps cet art, j'ai presque dit ce bonheur, de contenter tout le monde par des égards ingénieux, par une politesse agréable; dont, mieux que personne, il connaissait les nuances, et même les finesses, mais que, par cet esprit de justice qui ne l'a jamais abandonné, il mesurait plutôt sur le mérite que sur le rang.

Cependant, après avoir quitté, avec une sorte de plaisir, la retraite pour la société, il revenait à la retraite avec plus de plaisir encore, et c'est là qu'il passait les plus douces heures de ses dernières années, entre sa fille, sa sœur et son

ami (1)..... Cette fille, après avoir embelli des charmes de son sexe l'image de la jeunesse de son père, lui montrait l'empreinte vivante de sa raison, de son esprit, de sa bonté, et souvent elle trompa la modestie de M. de Beauvau, en l'obligeant, à son insu, de s'applaudir lui-même dans sa ressemblance.

Oserai-je parler ici d'une sœur consacrée au ciel dès son enfance, qui, après avoir longtemps caché un esprit juste et une raison aimable dans l'ombre du cloître, s'est vue forcée de chercher un asile chez le plus aimé des frères, et d'y laisser entrevoir au monde un mérite étonné d'être aperçu?

Je n'oublierai pas non plus M. de Saint-Lambert, dont les talents admirés de M. de Beauvau dès sa jeunesse, étaient joints à des qualités qui les attachèrent l'un à l'autre pour la vie. Unis de bonne heure par des liens que rien n'a relâchés, que la mort seule pouvait rompre, ils ont offert, pendant cinquante ans, un exemple trop rare de ces longues amitiés qui font à la fois deux éloges.

Si donc la fortune avait paru quelquefois traiter M. de Beauvau avec trop d'indifférence, voilà des dédommagements qui pouvaient lui suffire. Mais une puissance plus clairvoyante sans doute lui avait dès longtemps décerné un prix digne seulement du plus digne, je veux parler de cette compagne, autrefois si heureuse, aujourd'hui si touchante, à qui il était réservé d'embellir, d'éclairer, d'adoucir, d'aplanir la dernière et la plus pénible moitié de la carrière de son époux. Il

(1) Madame de Poix, madame l'abbesse de Saint-Antoine, M. de Saint-Lambert.

l'aima, et il l'aima plus que s'il eût été moins sage. Dès lors, plus un moment de vide dans la vie de M. de Beauvau, plus une pensée qui ne rencontrât la pensée qui lui répondait, plus un sentiment qui ne trouvât le sentiment qu'il cherchait. Leurs âmes étaient inséparables, et c'est dans cet accord parfait que se sont écoulés même les jours de sa vieillesse, entre des soins et des consolations près desquels le reste du bonheur n'est rien.

Je laisse retomber sur elle ce voile de modestie et de douleur qu'un mouvement plus fort que moi m'avait commandé de soulever. Je crois avoir assez prouvé que celui dont je viens de vous entretenir a été plus heureux qu'il n'aurait osé le désirer. Il a souffert sans doute; eh! qui ne souffrait point alors? Il a langui, il a fini; mais cet esprit toujours lumineux, cette âme toujours grande, cette humeur toujours égale, ce caractère toujours bon, ne se sont pas démentis un instant. Pensée consolante, au milieu des idées tristes dont elle est environnée! Un homme chargé d'ans et de mérites, qui achève ainsi le stade de la vie, offre à l'esprit qui le contemple une preuve comme visible d'une âme immortelle. Semblable à un astre bienfaiteur, il éclairait, il échauffait encore à son couchant. Nos regards avides de sa lumière ont essayé de le suivre au delà de l'horizon.....; et quand il a disparu..., on est sûr du moins qu'il n'est pas éteint.

ÉLOGE

D'ANTOINE-LOUIS SÉGUIER,

AVOCAT GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE PARIS, L'UN DES QUARANTE
DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇAISE,

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 JANVIER 1806,

PAR M. JEAN-ÉTIENNE-MARIE PORTALIS.

MESSIEURS,

L'éloge d'un magistrat célèbre appartient à l'histoire même de la législation. Si les actions, les discours, les écrits de ce magistrat se trouvent liés à de grands événements politiques, l'intérêt que le sujet inspire, s'accroît de toute l'importance qui s'attache à ces événements. L'homme sur qui j'appelle votre attention, occupait une des premières places dans la première cour souveraine de France. Il a vécu dans les derniers temps de notre ancienne monarchie, et au milieu des orages qui en ont précipité la chute. En vous rappelant les titres qui lui obtinrent l'honneur d'être admis

dans cette compagnie, je ne puis taire ceux qui le firent justement remarquer dans les pénibles et glorieuses fonctions auxquelles il s'était dévoué; les travaux du magistrat développèrent en lui les talents de l'orateur, et les talents de l'orateur accréditèrent les travaux du magistrat.

Antoine-Louis Séguier naquit à Paris le 1er décembre 1726. Il appartenait à une famille ancienne et illustre dans la robe; ses aïeux lui avaient transmis un riche héritage de science et de vertus. Si dans nos principes, qui refusent tout à la vanité, et qui n'encouragent que le mérite, on peut parler encore de la naissance comme d'un avantage réel, c'est quand ellè perpétue, en faveur de ceux qui peuvent s'en prévaloir, des souvenirs honorables qui élèvent l'âme et la préparent aux grandes choses.

Les jésuites furent les instituteurs du jeune Séguier; il était doué d'une mémoire prodigieuse, et il annonçait les plus heureuses dispositions pour l'art oratoire.

Au sortir du collége, il se consacra à l'étude des lois. Bientôt la carrière que ses ancêtres avaient parcourue avec tant de distinction, s'ouvrit devant lui; et en 1748, époque à laquelle il n'était âgé que de 22 ans, il fut pourvu de l'office d'avocat du roi au Châtelet. On sait que le parquet de ce premier tribunal était comme le séminaire de la haute magistrature.

Les premiers succès de M. Séguier hâtèrent son avancement; et dès l'année 1751, il obtint la charge d'avocat général au grand conseil. Mais il ne fut à sa véritable place que lorsque le choix éclairé du monarque l'eut désigné pour remplir l'office d'avocat général au parlement. Attaché à cette première cour de justice, dont la juridiction s'étendait à tout,

et qui était dépositaire de la tradition entière de l'État, il devint éminemment, par sa nouvelle dignité, l'homme de la loi et l'orateur de la patrie.

Quelle admirable institution que celle d'une partie publique préposée, dans chaque tribunal, à la conservation des bonnes maximes et au maintien de l'ordre commun! Cette institution n'était pas connue des anciens; chez les Romains, leurs formes populaires en excluaient l'idée; on n'était point averti de la nécessité d'établir un magistrat pour exercer les droits du public, lorsque les droits du public pouvaient être indifféremment exercés par chaque citoyen. En France, tant que la barbarie et l'ignorance ne permirent pas à nos pères de renoncer à l'usage absurde des combats judiciaires, qui se fût jamais résigné à remplir la périlleuse mission de se rendre *le champion de tous contre tous?* Le croira-t-on? l'établissement d'une partie publique doit son origine à des principes de fiscalité. Nos anciens souverains vivaient de leurs domaines; ils éprouvèrent le besoin de donner un défenseur au fisc menacé, dans les temps d'anarchie féodale, par des invasions et des entreprises journalières. Avec les progrès de la civilisation, on vit nos formes judiciaires s'améliorer; insensiblement les circonstances inspirèrent des idées plus libérales et plus généreuses; après avoir donné un défenseur au fisc, on créa un officier pour défendre les églises et les mineurs, pour protéger l'innocence, pour rechercher et poursuivre le crime. Ainsi naquit cette grande et belle institution, connue sous le nom de Ministère public, qui a préservé nos gouvernements modernes de cette foule de délateurs devenus le fléau des familles et de l'État sous les empereurs de l'ancienne Rome; cette institution qui, sur tous les divers

points d'un vaste empire, donne un organe à la loi, un régulateur à la jurisprudence, un appui consolant à la faiblesse opprimée, un accusateur redoutable au méchant, une sauvegarde à l'intérêt général contre les prétentions toujours renaissantes de l'intérêt particulier, enfin une sorte de représentant au corps entier de la société.

Appelé à ce sublime ministère, qui demande des hommes puissants en parole autant qu'en action, M. Séguier s'éleva à la hauteur des fonctions qui lui étaient confiées; il parut avec éclat. Ses premiers pas avaient été dirigés par les exemples et encouragés par la réputation de d'Aguesseau, qui venait à peine d'être enlevé à la justice et aux lois; il rencontra dans le barreau, dont il devenait le chef, des orateurs distingués, des jurisconsultes profonds; il fut le contemporain de Gerbier; l'un et l'autre signalèrent, par leurs talents, l'époque la plus brillante de l'éloquence judiciaire.

Le siècle de Louis XIV, si fertile en prodiges dans les beaux-arts, n'avait eu d'abord aucune influence sensible sur les harangues et les plaidoyers que l'on prononçait dans les tribunaux, et dont le ridicule fut mis en scène, avec tant de sel et de gaieté, par un de nos meilleurs poëtes tragiques. L'éloquence de la chaire triompha dans ce siècle religieux; celle du barreau demeura longtemps barbare. A côté des chefs-d'œuvre de Bossuet, qui déployait toute la pompe, toute la magnificence, toutes les richesses de l'art oratoire, les plaidoyers de Lemaître étaient pleins de tournures irrégulières, d'expressions vieillies ou inexactes, de figures exagérées, et hérissés de citations étrangères au sujet. Patru, avec une élocution plus correcte et une dialectique plus soutenue, méritait le reproche, si souvent répété, de faire intervenir les

Carthaginois et les Romains à propos des sœurs d'un hôpital ou des marguilliers d'une paroisse.

Plusieurs causes s'opposaient à une révolution salutaire.

Les principaux ouvrages dans lesquels on était condamné à étudier la jurisprudence étaient écrits en langue morte; ils n'offraient au lecteur que les aspérités et la sécheresse de l'école; ils rendaient inutiles, pour lui, les progrès journaliers de notre langue nationale.

D'autre part, la législation n'avait point d'ensemble : elle ne consistait que dans un amas informe de textes incohérents, recueillis sans choix et distribués sans ordre; dans une multitude de coutumes diverses et de décisions contradictoires, rédigées en idiomes populaires ou surannés. On ne pénétrait dans ce chaos qu'à l'aide d'une foule de commentateurs dont les définitions obscures et les interminables discussions fatiguaient l'esprit sans le fixer, et semblaient ne l'exercer qu'en l'égarant.

La littérature avait naturellement peu d'accès auprès de ceux qui ne craignaient pas de se vouer à un tel genre de recherches et d'instruction; et tous les jours, des hommes que ce genre d'instruction et de recherches décourageait, désertaient le barreau pour la littérature.

En entrant dans la carrière des lois, on n'eût osé se livrer à l'idée d'un changement utile, lors même qu'on en eût senti la nécessité. On avait sous les yeux des maîtres qu'on était forcé de prendre pour modèles; on les trouvait en possession de l'estime, de la confiance attachée à leur état; il fallait marcher sur leurs traces, si l'on voulait partager leurs succès. On était destiné, d'ailleurs, à parler à des magistrats qui avaient blanchi dans l'exercice de leurs fonctions, dont on

ne pouvait sans danger choquer les idées ou contrarier les habitudes; à des magistrats qui, pendant toute leur vie, avaient courbé leur tête sous le joug d'une accablante érudition, et ne permettaient à personne de le secouer. Autour du sanctuaire de la justice, il existait une classe nombreuse de praticiens chargés de diriger les citoyens dans l'observation des formes multipliées et souvent incertaines qui constituaient le mécanisme de l'attaque et de la défense judiciaires, et dont la plus légère omission pouvait compromettre les plus grands intérêts. Ces fonctions, si propres à éteindre l'imagination et à dessécher le cœur, ne leur permettaient pas d'être sensibles aux mouvements et moins encore aux beautés délicates de la véritable éloquence. Le public éclairé, qui juge et qui fait les orateurs, n'intervenait point alors dans les controverses dont retentissent les tribunaux; elles étaient uniquement abandonnées aux personnes que l'on regardait comme initiées dans les mystères de la législation.

L'antiquité offrait aux jeunes orateurs les harangues énergiques de Démosthène et les belles oraisons de Cicéron. Qui le dirait? Ces admirables monuments contribuaient eux-mêmes à égarer des hommes qui n'avaient aucun égard à la différence des lieux, des personnes et des temps. Les connaissances et les talents ne manquaient point aux orateurs du barreau; mais les orateurs du barreau manquaient de ce juste discernement qui met en place ce que le talent met en œuvre, qui règle l'usage des connaissances, et qui réussit souvent à les suppléer.

Cependant le mouvement était donné. Quand une fois la route est ouverte, on ne s'arrête plus. Les chefs-d'œuvre en tant de genres divers, qui excitaient l'enthousiasme et

forçaient l'admiration, avaient produit une heureuse secousse dans les âmes. La fermentation devint bientôt universelle; les hommes de toutes les classes, de toutes les professions, étaient frappés de ce qui se passait autour d'eux, et on ne tarda pas, dans les différents départements de la vie civile, à sentir le prix de la bonne culture et du véritable savoir.

Les avenues de la justice cessèrent d'être inaccessibles à l'influence du bon goût. Jusque-là, les familles de robe avaient affecté une sorte de mépris pour la littérature, par le motif qu'elle pouvait être une rivale trop dangereuse pour la jurisprudence. Ces préjugés disparurent : on vit le grave et savant Lamoignon se délasser dans ses entretiens avec Boileau. La jeunesse destinée au barreau ou à la magistrature reçut une éducation plus variée, plus brillante ; les enfants du président Lepelletier furent élevés avec Rollin, qui devait devenir un jour, par ses ouvrages, le restaurateur des bonnes études, et j'ai presque dit l'instituteur de la France. Un nouveau genre d'instruction donna une direction nouvelle aux talents et aux idées ; et d'Aguesseau, aussi bon littérateur que grand magistrat, opéra dans le langage des lois la même révolution que Fontenelle a opérée dans celui des sciences.

Les lettres et les beaux-arts marchent plus rapidement que la philosophie ; mais la philosophie est toujours plus ou moins contemporaine des lettres et des beaux-arts. Comment la saine raison et le bon goût pourraient-ils être séparés ? Un esprit juste et observateur est nécessaire à tout : d'une grande justesse dans la manière d'observer et de discuter les objets, dépendent nos plus solides succès dans la manière de les représenter ou de les peindre.

Si d'Aguesseau ne fut d'abord principalement remarqué

que par la pureté, l'élégance et l'harmonie de son élocution, c'est que la formation de la langue des tribunaux, jusqu'alors si barbare, était encore la grande affaire de son temps. Mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas reconnaître que, dans les discussions judiciaires, on est redevable à ce magistrat de cette sagesse amie des convenances et de l'ordre, qui donna une forme régulière au discours, qui le dégagea de toutes les citations inutilement ingénieuses ou savantes, et qui fut un des premiers bienfaits de la philosophie naissante.

Terrasson et Cochin s'avancèrent sur les pas de d'Aguesseau. Terrasson était plus disert qu'éloquent. Cochin, plus orateur que Terrasson, avait de la noblesse et de la force; il connaissait surtout l'art, si précieux en toutes choses, et si rare dans les affaires, de ne jamais rien dire de trop. Le barreau moderne dut à ces deux hommes ses premiers triomphes et son premier éclat.

A mesure que les talents prenaient un si grand essor, la masse de nos connaissances augmentait, et la philosophie, ou pour parler avec plus d'exactitude, l'esprit philosophique, en se développant dans la même proportion que nos connaissances, étendit partout son influence salutaire. On entreprit d'agir sur le fonds même de la législation et de la jurisprudence, après en avoir épuré et perfectionné le langage.

L'esprit philosophique est le coup d'œil d'une raison exercée. Il devient pour l'entendement ce que la conscience est pour le cœur. Je définis l'esprit philosophique, un esprit de liberté, de recherche et de lumière, qui veut tout voir et ne rien supposer; qui se produit avec méthode, qui

opère avec discernement ; qui apprécie chaque chose par les principes propres à chaque chose ; qui ne s'arrête point aux effets, qui remonte aux causes ; qui, dans chaque matière, approfondit les rapports pour découvrir les résultats, combine et lie les différentes parties pour former un tout ; enfin qui marque le but, l'étendue et les limites des connaissances humaines, et qui seul peut les porter au plus haut degré d'utilité, de dignité et de perfection.

Déjà Domat, plus philosophe qu'on ne pense, avait conçu et exécuté le projet de réunir en un seul corps les nombreux matériaux épars dans les volumineuses collections de Justinien, et de présenter les lois civiles rangées dans leur ordre naturel. Mais il était réservé à Montesquieu de faire luire un nouveau jour sur la grande science de la législation et des gouvernements. La connaissance raisonnée de l'histoire et de la morale avait conduit ce grand homme à l'examen du droit public des nations, et des coutumes diverses qui les régissent. Dans ses vastes conceptions, il embrassa toutes les espèces de lois, politiques, civiles et religieuses ; il nous fit apercevoir entre elles des relations qu'on ne soupçonnait même pas avant lui ; il les confronta avec les mœurs et le caractère de chaque peuple, avec le sol et le climat de chaque contrée. Au milieu des événements qui ont si fréquemment agité le monde, il nous révéla l'origine des divers gouvernements, leurs constitutions et leurs forces relatives ; il indiqua les causes successives de leur grandeur, de leur décadence et de leur chute ; on eût dit qu'il avait reçu du ciel les balances d'or, pour peser la destinée des empires. Il sonda tous les mystères de la jurisprudence ; à travers les débris et les ruines qui nous restent des anciennes institu-

tions, il sut distinguer l'ouvrage de la nature d'avec celui des hommes, et reconnaître les principes éternels de la souveraine équité. Il dissipa, pour ainsi dire, par un souffle de son génie, l'amas de poussière et de sable qui s'était amoncelé autour de l'édifice, et qui nous en dérobait les antiques et majestueux fondements. Le chaos des lois fut débrouillé, et nous eûmes le plan, le secret des législateurs de tous les pays et de tous les siècles.

L'ouvrage de Montesquieu électrisa toutes les têtes. Les instructions qu'il renfermait furent également utiles au souverain qui est appelé à faire des lois, au jurisconsulte et au magistrat qui sont chargés de les appliquer. On vit mieux et plus loin dans l'immense territoire des matières législatives.

On a dit que, sans Cujas, Montesquieu n'eût pas fait son *Esprit des Lois :* cela peut être; mais si j'ose en croire ma propre expérience, n'est-ce pas au contraire Montesquieu qui nous a fait trouver des ressources secourables dans les longs et laborieux commentaires de Cujas? En nous éclairant, il nous a rendus plus sensibles les vérités qui étaient comme ensevelies dans les fastidieuses discussions de nos anciens auteurs, et que l'on peut comparer à des étincelles qui s'échappent au milieu d'une fumée capable de troubler la vue.

L'étude du droit privé avait entièrement fait oublier celle du droit public. En isolant ainsi, dans les contestations particulières, l'intérêt du citoyen des grands principes qui veillent sur l'intérêt de la société générale, on dépouillait les jugements et les discussions destinées à les préparer, de toute leur importance et de toute dignité. Les choses se ra-

petissaient avec les hommes; l'on avait même douté, parmi nous, s'il pouvait exister une éloquence judiciaire.

Ce doute injurieux cessa dès qu'on fut parvenu à considérer les objets avec une certaine étendue, et à méditer en philosophe les questions dont on se disposait à parler en orateur.

Du temps de d'Aguesseau, la magistrature et le barreau ne comptaient des écrivains et des orateurs distingués que dans la capitale, et ces orateurs, ces écrivains, étaient en petit nombre. Avec le progrès des lumières, le bon goût pénétra jusque dans les provinces. Cette raison supérieure qui élève et agrandit les idées, inspira la meilleure manière de les exprimer. Les éloquents discours des Lachalotais, des Monclar, des Dudon, des Castillon, des Servan, devinrent des modèles pour la capitale même. L'art de penser, l'art de bien voir, naturalisa partout l'art de bien dire.

C'est pendant le cours de cette nouvelle révolution que M. Séguier avait commencé sa carrière.

Suivons ce magistrat dans l'exercice des augustes fonctions qu'il eut à remplir, et qui, exigeant à la fois et son intervention dans les principales affaires des particuliers, et sa surveillance immédiate dans les affaires générales, lui commandaient le sacrifice de sa vie entière à la chose publique.

La justice est la première dette de la souveraineté; et les tribunaux ne sont établis que pour acquitter cette grande dette au nom du souverain. M. Séguier, dans l'administration de la justice, était placé entre le tribunal suprême dont il devait préparer les oracles, et les citoyens dont il devait protéger les droits ou repousser les prétentions.

Dans une telle situation, il importe que les talents soient en équilibre avec les devoirs.

Connaître les différentes lois, et surtout en pénétrer le véritable esprit, ce qui est une connaissance bien supérieure à celle des lois mêmes; apporter dans ses recherches et dans ses discussions le discernement nécessaire pour ne pas gouverner, par les mêmes principes, des choses qui sont d'un ordre différent; recourir à l'équité naturelle, dans le silence, l'opposition et l'obscurité des lois positives; mais ne mettre jamais sa raison particulière à la place de la loi, raison publique.

En étudiant les lois, ne pas négliger l'étude des hommes; observer toutes les passions qui s'agitent autour de nous, sans en partager aucune; conserver le calme de la sagesse au milieu du tumulte des intérêts divers qui assiégent le sanctuaire; enfin chercher la vérité à travers les artifices employés pour l'obscurcir; et après l'avoir trouvée soi-même, user de tous les moyens qui peuvent la rendre sensible aux autres: telle était l'honorable et difficile tâche d'un avocat général; telle est celle de tout homme appelé, sous quelque dénomination que ce soit, à exercer le ministère public près les tribunaux. Quel vaste champ pour un orateur philosophe!

Qu'il me soit permis de parcourir rapidement quelques-unes des causes dans lesquelles M. Séguier fit entendre son éloquente voix.

Plus d'une fois il discuta l'étendue et les limites du droit précieux qu'a l'homme civil de se survivre à lui-même par ses actes de dernière volonté. Nous remarquerons, à ce sujet, deux causes que les annales de la jurisprudence nous ont

transmises, et qui furent des époques brillantes pour l'orateur.

La première nous offre une disposition que la piété paraissait avoir dictée au profit des pauvres, et qui était attaquée comme n'étant que l'ouvrage de la haine. M. Séguier remonte à l'origine du droit de tester. Il prouve que ce droit finit où l'abus commence, et qu'un citoyen qui dispose de son patrimoine, perd le caractère de législateur, s'il n'en conserve pas la sagesse. De là, passant à l'examen des faits, il découvre qu'une passion injuste avait exécuté un acte réel de vengeance sur les dehors perfides d'un acte de miséricorde. Balançant alors la faveur de l'humanité souffrante que le testateur semblait avoir voulu secourir, avec les droits de la famille que ce testateur dépouillait, il fait sentir que la bienfaisance cesse d'être une vertu lorsqu'elle dégénère en injustice, et que la cause des pauvres, si fortement recommandée par la nature, ne serait plus qu'odieuse, si des passions criminelles pouvaient s'en prévaloir pour accréditer des dispositions qui blessent la loi et qui outragent la nature elle-même.

Dans la seconde cause, on dénonçait le scandale d'une institution d'héritier surprise par une femme accusée d'avoir vécu dans un commerce illicite avec son bienfaiteur. M. Séguier présenta les lois de toutes les nations policées sur un point qui intéresse si essentiellement l'honnêteté publique; il arracha le masque qui cachait la honte de la femme instituée; il vengea les familles et les mœurs.

La diversité des objets qui s'offraient successivement à l'orateur lui fournissait, chaque jour, des occasions de développer ses talents et ses ressources.

On n'a point oublié l'empressement avec lequel le public accourait dans le temple de la justice lorsqu'il portait la parole dans quelques-unes de ces questions intéressantes de filiation et de légitimité qui ne laissent au juge que la cruelle alternative d'introduire un étranger dans une famille, ou d'en bannir à jamais l'enfant dont la fraude ou le crime a dissimulé la naissance; qui établissent dans l'âme du magistrat une lutte pénible entre le sentiment austère du devoir et les douces inspirations de la pitié, et dans lesquelles il faut, avec tant de sagacité et de ménagement, approfondir tant de mystères.

Avec quelle supériorité ne se montra-t-il pas dans la célèbre affaire du juif Éli Lévi, nouveau converti, qui s'était marié selon les lois de Moïse, et qui, abandonné depuis sa conversion par sa femme, demandait d'être autorisé à en épouser une autre! Cet homme soutenait qu'un mariage célébré avec les formes juives ne pouvait être reconnu indissoluble par des chrétiens. Deux tribunaux ecclésiastiques avaient prononcé des sentences contradictoires. On vit M. Séguier, dans cette cause, s'élever jusqu'aux premiers principes. Cherchant à se faire jour à travers les systèmes et les doctrines des théologiens et des jurisconsultes, il sonda, en quelque sorte, les secrets de la création; il étudia l'homme dans l'homme même. Le mariage, ce grand acte de la nature, est commun aux hommes de tous les pays et de tous les cultes. Ce ne sont pas des formes mobiles et partout si différentes, c'est la foi qui constitue le mariage, pourvu qu'elle soit donnée et reçue selon les lois qui régissent les époux. L'orateur rendit hommage à ces vérités; il s'en appuya pour écarter la prétention du néophyte, en reconnaissant que les législateurs humains,

qui sont tenus d'adapter la bonté relative de leurs lois aux besoins variables de la société, peuvent prohiber ou ne pas prohiber le divorce, il proclama, d'après les dogmes de la religion, et d'après les lois civiles d'alors, la maxime de l'indissolubilité, comme inhérente à la première institution du mariage, comme liée à tous les devoirs que la morale recommande aux époux, et dont la rigoureuse observance serait la plus sûre garantie de leur bonheur, de celui de leurs enfants, et du maintien des mœurs particulières et publiques.

Autrefois un grand nom était une grande propriété. L'antique famille de Fesenzac eut à défendre le sien. Dans cette cause, moins intéressante par le fond des questions que par la qualité des parties, M. Séguier sut jeter quelques fleurs sur des discussions arides; sa tâche était de dérouler une multitude innombrable de titres et de montrer la continuité d'une chaîne dont le premier anneau tenait au berceau même de notre ancienne monarchie. Il porta la lumière dans la nuit des temps; il présenta les faits, non avec la sécheresse d'un froid généalogiste, mais avec le style élégant et animé d'un historien éloquent. Cependant l'esprit de parti, qui dénature tout, égarait l'opinion sur cette affaire, que les préjugés de société et les petites jalousies cherchaient à décrier; après avoir divisé les salons, il se manifeste jusque dans le temple des lois. Au milieu de la plaidoirie, des murmures éclatent: l'orateur n'en est ni offensé ni abattu; il s'interrompt pour représenter avec autorité que des préventions ne sauraient l'emporter sur des titres, et que des propos inconsidérés doivent céder à des recherches approfondies. Il force le silence par sa fermeté. La famille Fesenzac triompha. Le

prince auquel cette famille était attachée, fit offrir à M. Séguier la décoration de l'ordre de Saint-Lazare. Mais le magistrat, qui ne doit connaître que la justice, dédaigna une récompense que la reconnaissance semblait n'offrir qu'à la vanité.

Les succès de M. Séguier ne furent pas moins brillants dans d'autres causes également célèbres.

Un ancien seigneur s'était plaint aux tribunaux d'une prétendue machination ourdie pour lui faire perdre la faveur de son souverain; il venait, pour ainsi dire, demander à la loi de le réconcilier avec la cour. Cette cause singulière donnait l'éveil à la curiosité; l'orateur fixa l'attention, en traçant d'une manière piquante le tableau des intrigues sans cesse renaissantes qui obstruent toutes les routes de l'ambition, et qui deviennent souvent si funestes aux hommes qui habitent la région des orages. Avec beaucoup de finesse et de vérité il observa combien il est peu sage aux victimes de ces intrigues de déposer indiscrètement le secret de leur dépit et de leurs disgrâces dans le sein de la justice, et d'opposer à des manœuvres préparées dans les ténèbres, une procédure d'éclat qui, dans sa marche lente et réglée, ne peut les atteindre, et ne constate que la triste impuissance où l'on a été de les déjouer.

Le sort des armes est, dans les querelles des princes, ce que nos pères appelaient le *jugement de Dieu*. Nous lisons pourtant, dans l'histoire, qu'il n'était pas rare de voir les peuples et les princes soumettre leurs différends à l'équité du sénat français. On eût dit que l'éternelle justice avait établi et fixé son siége au milieu de nous, puisque c'est au milieu de nous que les nations les plus jalouses de leur indépendance, les

monarques les plus fiers de leur autorité, venaient lui rendre hommage comme à la souveraine du monde. De nos jours, les rois et les princes qui voyageaient dans nos climats pour y admirer les merveilles des arts, accouraient dans nos tribunaux pour y entendre les oracles de la sagesse, et pour y être témoins du spectacle imposant que le culte rendu aux lois n'offre nulle autre part qu'en France. M. Séguier a plusieurs fois porté la parole dans ces audiences solennelles que la présence des souverains étrangers rendait plus solennelles encore; et c'est alors que devenant, en quelque sorte, supérieur à lui-même, il savait parler aux puissants de la terre un langage peu connu dans les cours, et leur laissait entrevoir, dans des discours mêlés de justes éloges et de grandes instructions, combien la majesté dont on environne l'administration de la justice contribue à l'affermissement des empires et à la majesté même des rois.

Mais après avoir suivi M. Séguier dans des causes importantes, j'aime à me le représenter dans celle de la *Rosière de Salency:* il fut beau de voir la première cour souveraine de France suspendre un instant l'examen des sérieuses et quelquefois terribles discussions nées du conflit de tant de passions et d'intérêts qui fermentent au milieu d'une immense capitale, pour s'occuper, avec tout l'appareil du pouvoir judiciaire, des débats innocents et si peu compliqués que les habitants d'une petite commune venaient soumettre à sa décision, et qui n'avaient pour objet qu'une fête champêtre dont l'institution et la fin étaient choses bien étrangères au luxe et aux mœurs de nos grandes cités. Cette fête était appelée la *Fête de la Rose*. Elle était particulière à la commune de Salency, dont les habitants décernaient, toutes les années,

à une époque marquée, une couronne de fleurs à la fille jugée la plus vertueuse. La jeune personne était conduite en triomphe au pied des autels. La couronne qui lui était destinée était bénite par le ministre de la religion, et placée sur sa tête par le seigneur du lieu. L'origine de la Fête de la Rose remontait au VIe siècle. On prétendait que saint Médard en était le fondateur. Cette fête fut ignorée tant que l'ordre n'en fut pas troublé. Une contestation qui s'éleva entre le seigneur, le curé et les habitants la fit connaître. Avec quelle grâce M. Séguier, dans cette cause, ne présenta-t-il pas au tribunal et au public les détails aimables que la tradition de la contrée nous avait transmis sur une institution qui n'avait point de modèle, et qui, malheureusement, ne peut guère en servir! Cet orateur ne crut pas indigne de la gravité de son ministère de proposer et de faire adopter un petit code pour la Fête de la Rose; de fixer ainsi, par des règlements sages, la marche de cette fête; d'en protéger le but, d'en conserver les effets, et de perpétuer, dans une petite ville qui s'honorait d'avoir été jusqu'alors l'asile de l'innocence, le culte religieux qu'on y rendait à la vertu.

M. Séguier ne parlait jamais sans avoir écrit; en se livrant à lui-même, il n'eût pas été sans crainte, parce que, dans les austères fonctions de sa charge, la plus légère omission ne l'eût pas laissé sans reproche. Mais sa mémoire lui épargnait l'attitude forcée d'un orateur qui lit, et lui assurait tous les avantages d'un orateur qui s'abandonne.

Ils sont rares les hommes qui n'éprouvent pas le besoin de fixer d'avance leurs idées par une rédaction soignée; qui disposent quand ils le veulent, et avec une sorte de souveraineté, des mots, des images, des figures, de toutes les ri-

chesses oratoires, et qui, soutenus par la conscience de leurs propres forces, produisent au dehors, comme par inspiration, leurs sentiments et leurs pensées, avec l'ordre et l'éclat que la préparation la plus réfléchie ne garantit pas toujours.

L'éloquence innée de ces hommes n'est pas l'ouvrage de l'art, mais un don de la nature. Nos orateurs les plus distingués ont rédigé leurs oraisons, leurs discours, leurs harangues avant que de les prononcer. Mais comme l'on a compris dans tous les temps que l'action froide d'une simple lecture ne permet aucun mouvement à celui qui parle, et ne peut exciter l'enthousiasme de ceux qui écoutent, on a cherché constamment à imiter les productions soudaines du génie, en travaillant à faire oublier, par la manière de réciter ou de dire, le soin que l'on avait pris de rédiger.

Les plaidoyers de M. Séguier portaient l'empreinte de son siècle : la raison n'y était point étouffée par une fausse science, et l'esprit ne s'y montrait pas aux dépens de la raison. L'orateur posait les questions de la cause avec justesse, il en exposait les faits avec clarté, et il en discutait les moyens avec méthode. En balançant les raisons respectives des parties, il annonçait une connaissance profonde de la théorie des débats judiciaires. Il ne se permettait que les mouvements qui ne lui étaient point interdits par la sévérité de son ministère; il joignait l'agrément à la solidité; il avait de l'élévation dans les grandes affaires, et il savait intéresser dans les moindres. On remarque surtout en lui ce caractère de facilité qui plaît toujours, parce qu'il nous fait jouir des talents de l'orateur, sans nous faire partager ses travaux et ses peines.

Je ne dissimulerai pas que, dans certaines circonstances, on

a reproché à M. Séguier de donner trop d'étendue à ses discussions; on connaissait mal le terrain sur lequel il était obligé de marcher. Que l'on daigne se représenter la situation délicate d'un homme qui est appelé à discuter une cause ou à la défendre. Deux espèces d'auditoires s'offrent à lui : les juges et le public. Ces deux espèces d'auditoires ne peuvent avoir ni les mêmes pensées, ni la même direction, ni le même but. Les juges, en assistant à une audience, exercent une fonction; et le public n'y cherche guère qu'un spectacle ou un délassement. Les juges, dont l'objet principal est de connaître la cause qui leur est soumise, sont désireux de découvrir de quel côté est la raison; le public n'écoute que pour savoir de quel côté est le talent. Les juges ont plus besoin d'être éclairés que d'être émus; le public a plus besoin d'être ému que d'être éclairé; souvent les juges hésitent lorsque déjà le public est entraîné : cependant c'est la vérité qui doit triompher et non pas uniquement l'orateur; elle échappe si elle n'est représentée et reproduite sous toutes ses faces. Ce qu'on a dit une fois, il faut le dire encore. Un tribunal est composé de plusieurs magistrats; mais dans combien d'occasions le suffrage d'un seul magistrat n'est-il pas nécessaire pour former la décision du tribunal! Il importe, pour ainsi dire, de parler à chaque individu après avoir parlé à tous. Quand M. Séguier reproduisait sous des formes différentes la même preuve, la même raison de décider, c'était par la crainte de ne pas la graver assez fortement dans les esprits; il savait, pour le plus grand intérêt de la justice, faire taire celui de sa propre gloire; il avait alors le courage de sacrifier à l'avantage d'être plus utile, celui de paraître plus éloquent.

La chaire nous a donné nos premiers orateurs. Depuis que la magistrature, depuis que le barreau a les siens, on n'a cessé d'agiter d'inutiles et interminables questions de préférence entre l'éloquence chrétienne et l'éloquence judiciaire. Apprécions mieux notre position, et sachons jouir de nos richesses.

Nos orateurs chrétiens ont excellé dans un genre qui leur appartient, et pour lequel ils n'ont trouvé aucun modèle dans l'antiquité. Les orateurs de notre barreau n'ont été surpassés, ni même égalés chez aucune nation moderne. Entre toutes ces nations, la France peut s'honorer d'avoir été le berceau et d'être encore le siége de la véritable éloquence. Félicitons-nous de vivre sous un ciel qui favorise le génie. Gardons-nous d'établir des parallèles humiliants entre l'orateur qui parle dans nos temples et celui dont la voix fait retentir les tribunaux. L'éloquence est une. Soit que l'on annonce les grandes vérités de la religion et de la morale, soit que l'on protége et que l'on défende les droits sacrés de l'innocence et de la propriété, c'est être éloquent que de tout disposer avec art pour produire avec certitude l'effet que l'on se propose.

L'éloquence est la toute-puissance de l'homme: avec une parole, il débrouille ce qui est, il crée ce qui n'est pas encore. Il dit: toutes les passions obéissent, toutes les opinions se confondent dans une seule opinion; et la vérité qu'il proclame, perce avec la rapidité de la lumière jusque dans le fond des âmes.

L'exercice de cette toute-puissance peut être diversement modifié par les objets auxquels elle s'applique. L'orateur chrétien aura plus souvent occasion de parler au cœur qu'à la

raison; l'orateur magistrat s'adressera plus souvent à la raison qu'au cœur; mais l'un et l'autre forceront les applaudissements et les suffrages, s'ils savent ménager l'usage de leurs facultés et de leurs forces avec cette sagesse et cette action qui garantissent le succès.

On a observé que l'éloquence ne peut prospérer qu'avec la liberté; mais dans quelle profession un orateur peut-il laisser respirer son âme plus librement que dans la profession honorable qui, en le consacrant au service de la justice, le rend entièrement indépendant du caprice des hommes? Un orateur populaire n'est souvent que l'esclave des factions; l'orateur magistrat, l'orateur du barreau sera toujours libre avec les lois qui, seules, peuvent garantir toute liberté légitime.

Que les orateurs du barreau se rassurent : leur carrière n'est pas moins brillante que celle de la chaire, que celle même de la tribune. Je sais que les causes qu'ils ont à discuter ou à défendre viennent expirer dans l'étroite enceinte des tribunaux; mais elles naissent sur le vaste théâtre de la société; elles se lient à l'histoire de l'homme; elles forment le tableau le plus fidèle des mœurs de chaque pays et de chaque siècle. Un recueil bien fait des causes célèbres serait, à chaque époque, le recueil le plus instructif pour l'observateur philosophe. Il avertirait le législateur de la bonté ou de l'insuffisance de ses lois; le magistrat, de la tendance qu'il doit donner à ses décisions; le citoyen, des vices qu'il doit redouter, et des piéges contre lesquels il doit se prémunir de la part des hommes avec lesquels il est obligé de vivre.

Les controverses judiciaires ne sont obscures que lors-

qu'on ne rencontre pas des hommes qui sachent les ennoblir. Les orateurs pourront manquer aux circonstances, mais les circonstances ne manqueront jamais aux orateurs. La voix éloquente qui développe une grande cause et qui obtient un grand succès, retentit chez toutes les nations éclairées. Quand M. Séguier, portant la parole dans une audience honorée de la présence de Gustave III, roi de Suède, fut présenté à ce prince, Gustave dit : *Il faudrait n'être pas d'Europe pour ignorer le nom d'un magistrat aussi éloquent.*

Dans un siècle surtout où l'on sait apprécier tout ce qui apprend à connaître les hommes, et tout ce qui peut servir l'humanité, dans le siècle où un grand prince rassasié de la gloire qui environne les héros, a obtenu une gloire plus réelle en devenant, par son génie, le législateur du plus grand empire de l'univers, quelle impulsion les orateurs du barreau ne reçoivent-ils pas de l'étonnante et rapide confection de tant de codes divers qui assurent le bonheur du peuple français et préparent celui des autres peuples! Est-ce dans un tel moment, si capable de donner un nouvel essor à l'éloquence judiciaire, que l'on osait désespérer de voir se former de nouveaux orateurs dans le barreau, qui sera toujours la première arène ouverte aux talents jaloux de se faire connaître?

M. Séguier vivait dans des temps moins heureux. Un amas confus de lois incohérentes ne lui présentait que des obstacles à surmonter; il avait besoin, en quelque sorte, de triompher des lois elles-mêmes. Aujourd'hui une législation simple et uniforme donne un cours plus facile aux idées et aux méditations de l'orateur; elle met la portion éclairée de la nation plus à portée de prendre part à des discussions qui

deviennent, par là, d'un intérêt plus national, et doivent nécessairement augmenter l'influence de l'orateur et étendre sa renommée.

Dès les premières années de l'exercice de son ministère, M. Séguier avait fixé l'attention du public par ses talents, et il avait même conquis l'estime des littérateurs les plus distingués. Il portait un nom qui était cher aux lettres. Un de ses ancêtres, revêtu de l'éminent office de chancelier, avait été le protecteur de l'Académie française, immédiatement après la mort du cardinal de Richelieu, et dans un temps où les rois, ignorant encore que la protection accordée au génie est le plus bel apanage de l'autorité suprême, laissaient à leurs ministres un titre qu'ils revendiquèrent bientôt pour eux-mêmes, et qui devint un des plus beaux ornements de leur couronne.

Tenant ainsi de sa naissance des avantages qu'il justifiait par sa réputation, M. Séguier fut reçu dans l'Académie le 21 mars 1757; il avait à peine atteint sa trente et unième année. A un âge où l'on ne donne ordinairement que des espérances, il devint membre d'une société dans laquelle on n'est admis qu'après de longs travaux et de grands succès.

Il remplaça M. de Fontenelle, cet homme célèbre qui a porté dans les lettres le flambeau de la philosophie, et dans la philosophie les agréments et les grâces qui ne marchent qu'à la suite des lettres. Son discours de réception mérite d'être remarqué parmi tant d'autres discours de ce genre dans lesquels les orateurs, condamnés à suivre des formules usées, et à donner, s'ils le pouvaient, une nouvelle forme à des éloges de commande mille fois répétés, étaient souvent réduits à courir après l'esprit qu'ils n'avaient pas, et à ne pouvoir

montrer celui qu'ils avaient. M. Séguier mit heureusement à profit sa situation particulière; l'éloge de Fontenelle était un riche sujet pour son éloquence. Il sut peindre, en littérateur et en philosophe, ce savant aimable qui s'était distingué par la vaste étendue de ses connaissances, par la prodigieuse variété de ses talents, et qui avait si bien mérité de la littérature et des sciences. Il observa que Fontenelle avait imposé silence à l'envie : qu'*on n'avait osé le critiquer que dans ceux qui l'avaient imité,* et que ses contemporains avaient été forcés de parler, à son égard, le langage de la postérité.

On vit M. Séguier, dans le même discours, établir une sorte de parallèle piquant entre une société chargée de défendre les lettres contre tout ce qui peut altérer le bon goût, et un corps de magistrature chargé d'écarter tout ce qui peut blesser les lois. On eût dit que M. Séguier voulait nous venger de la résistance que le parlement de Paris avait autrefois apportée à notre établissement. Cette cour avait méconnu le service signalé que Richelieu rendait à la patrie en jetant les heureux fondements de la réforme des esprits. Entièrement étrangère aux lettres, elle ne fut d'abord préoccupée que de la crainte de perdre l'inspection qu'elle avait sur les livres. Pendant dix-huit mois, elle retarda l'existence d'une institution destinée à dissiper les ténèbres de la barbarie, à épurer la langue nationale et à la rendre la langue universelle de toutes les nations policées. Les temps étaient bien changés, lorsque M. Séguier, un des premiers magistrats de la même cour, ne se glorifiait pas moins de la place qui venait de lui être décernée dans le sanctuaire des lettres que de celle qu'il occupait déjà dans le sanctuaire des lois.

Le 19 juillet 1781, il répondit, comme directeur, à M. de Chamfort, successeur de M. de Sainte-Palaye.

M. Séguier, si souvent affligé dans l'exercice de ses fonctions par le triste spectacle des divisions qui désolent les familles, si souvent obligé de prononcer entre des frères ennemis, parut se reposer avec délices sur le tableau touchant que lui offrait la vie commune de M. de Sainte-Palaye et de M. de la Curne, vrais modèles l'un et l'autre de l'amour fraternel (1).

Il jeta ensuite un coup d'œil sur les ouvrages de M. de Sainte-Palaye. Il observa que le choix même des sujets traités par ce littérateur était une nouvelle preuve de la pureté de ses mœurs et de la noblesse de ses sentiments. C'est à M. de Sainte-Palaye que nous devons l'histoire de la

(1) Ces deux frères, formés ensemble dans le même sein, avaient ouvert les yeux à la lumière le même jour. On eût dit que la nature, en les faisant naître au même instant, avait voulu doubler entre eux la fraternité. Ils s'aimaient par cette mystérieuse sympathie que l'on aperçoit ordinairement entre deux êtres qui entrent et marchent d'un pas égal dans le chemin de la vie, qui comptent le même nombre d'années dans la durée de leur existence, et qui ne changent point à leurs propres yeux, parce qu'ils changent ensemble. Les deux frères avaient une ressemblance si parfaite dans les traits du visage, qu'on n'apercevait entre eux aucune différence, lorsqu'ils étaient réunis, et qu'on ne pouvait les distinguer quand ils étaient séparés.

Cette conformité physique ne suppose pas toujours une conformité morale. M. de Sainte-Palaye et son frère différaient absolument de caractère et de goûts, et néanmoins cette différence ne contribua qu'à faire ressortir davantage la tendre amitié qui les unissait, et qui fut signalée par des sacrifices mutuels poussés jusqu'à l'héroïsme. Après la mort de M. de la Curne, la vie de M. de Sainte-Palaye ne fut plus qu'une longue et laborieuse agonie. (*Discours de M. Séguier.*)

chevalerie, c'est-à-dire de ce système à la fois merveilleux et bizarre qui naquit dans le temps de nos combats singuliers; qui se perpétua par l'usage des tournois; qui faisait consister le point d'honneur à punir l'injustice et à protéger la faiblesse; qui plaçait, en quelque sorte, les grands personnages dans une région enchantée, et semblait abandonner aux hommes vulgaires le cours ordinaire de la nature; enfin qui, par l'union du courage et de la galanterie, de l'amour et de la vertu, donnait une si grande et si heureuse influence à ce sexe aimable dont les grâces sont la parure de la société, et dont le jugement fin et délicat est à la fois l'encouragement le plus sûr et la plus douce récompense du mérite.

Absorbé par les travaux de son ministère, M. Séguier n'avait que rarement la liberté de suivre ceux de l'Académie. Mais telle était, et telle est encore la constitution de cette société vouée au perfectionnement de la langue et de la littérature, qu'il n'est pas toujours nécessaire de partager directement ses travaux particuliers, pour contribuer à ses succès et à sa gloire. Il n'en est pas des lettres comme des sciences. Les sciences ont chacune leur territoire déterminé. Le domaine des lettres ne connaît point de limites. Elles sont utiles à toutes les sciences, et on ne peut les réputer étrangères à aucune profession. Elles sont assises sur le trône avec le monarque; elles président à la majestueuse rédaction de ses lois; elles jettent sur les écrits du savant, sur les discussions du magistrat et du jurisconsulte, cet heureux souffle de vie qui seul peut perpétuer la durée des productions de l'esprit et leur assurer, en quelque sorte, l'immortalité; Pascal, dans ses *Provinciales,* Malebranche,

dans sa *Recherche de la vérité*, Buffon, dans son *Histoire naturelle*, d'Aguesseau et Cochin, dans leurs *Plaidoyers*, ont plus avancé les progrès de la langue, et ont rendu plus de services aux lettres, que tant d'autres écrivains qui ont paru se consacrer plus exclusivement à l'étude de la grammaire, et à la culture de certaines parties qui semblent tenir plus directement aux lettres elles-mêmes. Si ces derniers ont donné des règles, les autres ont fourni des modèles. Dans chaque pays, la première création d'une langue est l'ouvrage du peuple; ce sont ensuite les savants qui l'enrichissent, et les bons écrivains, en quelque genre que ce soit, qui parviennent à la fixer. Il importe donc qu'une société comme la nôtre soit ouverte à tous ceux qui réussissent à se faire un nom dans l'art de parler ou d'écrire. Les hommes qui appuient les lettres par leur crédit, et qui savent encore les servir par leurs talents, ne sauraient être des coopérateurs inutiles. Ces hommes vivant à la cour, attachés aux tribunaux, ou répandus dans l'empire, propagent partout les lumières et le bon goût. On tient à honneur d'appartenir à l'Académie; on veut au moins montrer qu'on mérite d'en être. Ce fut une sage politique de n'interdire à aucune classe de citoyens l'entrée de ce tribunal littéraire, qui, établi au milieu d'une grande capitale, lui donne le ton, le reçoit d'elle à son tour, et se trouve chargé par son institution de conserver la bonne doctrine et d'entretenir le feu sacré.

M. Séguier acquittait sa dette par les plaidoyers et les harangues qui l'ont rendu si justement célèbre. En 1770, à l'ouverture des audiences, il prononça au parlement un discours sur l'*Amour des Lettres*. Sans doute l'esprit de littérature peut exister sans l'esprit des affaires. Mais l'orateur

prouva, en cette occasion solennelle, que l'esprit des affaires a tout à gagner en s'associant à l'esprit de littérature. Le sujet de ce discours était piquant par sa nouveauté. Dans d'autres temps, on eût pensé qu'il n'était pas digne de la sainteté du lieu où il fut prononcé; dans un siècle de lumières, il honora le magistrat qui l'avait choisi. On comprit que, recommander l'amour des lettres dans le temple des lois, c'était travailler pour l'intérêt des lois elles-mêmes.

En effet, ne serait-ce pas une grande erreur de ne voir dans la culture des lettres qu'une occupation ou un délassement frivole? Ne faut-il pas plaire aux hommes, si nous avons besoin de leur opinion, de leur suffrage, de leur concours? Ne faut-il pas même leur plaire, si on aspire au droit de les servir et de les instruire? Si nous cessions de leur être agréables, nous pardonneraient-ils l'importune générosité de vouloir leur être utiles?

Pourquoi donc, dans la science des lois, négligerait-on plus qu'ailleurs les moyens d'agir efficacement sur les esprits et sur les cœurs? Ne faut-il pas qu'un magistrat, un jurisconsulte puisse défendre avec avantage les droits de la justice et de la vérité? Les ressources que lui offre l'art de bien parler et de bien dire ne lui sont-elles pas nécessaires pour déterminer les autres à bien juger ou à bien agir? En général, il ne suffit pas de convaincre, il faut entraîner. Pour le triomphe de la raison, on a toujours besoin de quelque chose de plus que la raison même.

M. Séguier ne se bornait pas à recommander, dans des discours publics, l'amour des lettres au magistrat et au jurisconsulte; il savait appuyer de toute la force de son ministère ceux qui les cultivent. On le vit s'élever contre des

abus graves qui s'étaient glissés dans le régime de la librairie, et qui menaçaient les propriétés littéraires.

L'ouvrage d'un auteur est incontestablement sa propriété. Il ne peut même en exister de plus sacrée; car ma fortune ne saurait être plus à moi que ma pensée. Mais cette espèce de propriété, que l'on ne peut rendre profitable sans la communiquer et sans la répandre, est plus difficile à conserver que toute autre. L'imprimerie, qui en a augmenté le prix ou la valeur, en a aussi multiplié les dangers. Aujourd'hui les brillantes productions d'un auteur ne sont que trop souvent à la merci des avides spéculations du libraire; et elles n'ont pas toujours obtenu des lois le degré de protection que l'on doit au talent et au génie.

En 1779, époque à laquelle on était régi par la législation des priviléges, on avait osé révoquer en doute si le droit de propriété d'un auteur sur son propre ouvrage est indéfini dans sa durée, tant que cet auteur ne le cède pas. On prétendit qu'il pouvait être limité pour le privilége qui autorisait l'impression, et qu'à cet égard il n'y avait aucune différence à établir entre le droit d'un libraire qui trafique des ouvrages d'autrui et celui d'un écrivain qui fait, à son profit, imprimer et débiter son propre ouvrage. M. Séguier dévoila l'injustice de ce système dans un compte solennel qu'il rendit aux chambres assemblées, de toutes les réclamations qui lui avaient été communiquées, et de tous les règlements qui étaient intervenus sur la matière.

En parcourant ce compte rendu, qui présente une longue suite d'ordonnances et de lois, j'ai été frappé de l'espèce de révolution que la grande découverte de l'imprimerie a opérée sur la situation personnelle des philosophes, des savants, des hommes de lettres.

Autrefois les talents et la science demeuraient constamment la propriété de celui qui les possédait. Un philosophe, un savant, portait tout avec lui-même; il ne pouvait être séparé de son trésor; il fallait arriver jusqu'à la personne, si l'on voulait connaître la doctrine. Des cités entières s'ébranlaient pour courir aux leçons publiques d'un sage. Dans nos temps modernes, on entreprend des voyages de long cours pour voir des statues, des monuments, des ruines : on voyageait alors pour voir des hommes.

Et ces hommes, dont on allait à de grandes distances recueillir les paroles, commandaient le respect et fixaient autour d'eux la considération et la gloire. A une époque où les moyens d'acquérir la science étaient si difficiles, on était plus jaloux de s'instruire que de paraître instruit; il y avait beaucoup de disciples et peu de maîtres. Ceux que leur génie rendait capables d'enseigner les autres trouvaient, dans un auditoire nombreux, des admirateurs plutôt que des juges; ils devenaient personnellement la décoration de leur patrie et la lumière du monde.

Aujourd'hui tout est changé; un écrivain n'est rien, ses écrits sont tout. L'effet de l'imprimerie est de mettre toutes les idées et toutes les connaissances en communauté. Chacun peut s'instruire chez soi; on lit, on n'a plus besoin d'écouter. Comme on imagine que les écrits d'un homme nous offrent la partie la plus satisfaisante et la plus distinguée de lui-même, on est peu curieux, quand on a le livre, de s'enquérir de l'auteur. Celui-ci vit souvent ignoré dans un triste réduit; et si on le rencontre, on le juge avec sévérité, et on finit presque toujours par le trouver inférieur à lui-même.

D'autre part, la principale attention des gouvernements

et du public se porte sur les grands avantages dont la société en masse est redevable à l'imprimerie, sur la nécessité de favoriser les progrès d'un art qui donne des ailes à la pensée, qui la préserve des ravages du temps, qui la garantit des entreprises funestes de l'anarchie ou de la violence, et qui, en ouvrant partout une nouvelle branche de commerce, offre à la politique de chaque État de nouvelles ressources pour accroître ses richesses nationales. L'intérêt privé des auteurs se trouve étouffé par les grandes considérations qui naissent de l'intérêt général. De là l'espèce de servitude sous laquelle les écrivains ont gémi si longtemps. L'art de l'imprimerie a été protégé à leur préjudice, et contre l'intérêt bien entendu de cet art lui-même, que le génie et le talent peuvent seuls alimenter.

M. Séguier crut devoir réveiller la sollicitude des lois sur le sort des auteurs et sur leurs droits. D'après ce magistrat, « le droit qu'a un auteur de faire imprimer et réimprimer « est aussi sacré dans son principe qu'illimité dans sa durée; « et ses héritiers, jusqu'à la dernière génération, doivent « jouir du fruit de ses veilles et de la production de son « génie. »

En parlant de ce que M. Séguier a fait pour les lettres et pour ceux qui les cultivent, je ne dois pas taire que l'on ose pourtant imputer à ce magistrat de s'être rendu le dénonciateur des philosophes et des hommes de lettres au parlement (1). C'est le plus grave des reproches, et la plus faible des objections.

M. Séguier exerçait le ministère public. Il était, par sa

(1) *Mémoires de Marmontel.*

place, le surveillant des mœurs et des opinions. De là ces éloquents réquisitoires contre cette foule d'écrits qui attaquaient journellement la religion, les mœurs et l'État.

Serait-ce en dénonçant de tels écrits qu'il aurait pu mériter d'être présenté comme l'ennemi de la philosophie et des lettres?

Des philosophes et des littérateurs distingués, dont les noms sont en honneur dans cette compagnie, ont pensé qu'il aurait été intéressant d'examiner dans quels cas il eût mieux valu abandonner à l'oubli des productions plus méprisables que dangereuses, que de leur donner, par l'éclat de la flétrissure, une célébrité bien supérieure à leur mérite (1). Mais ces littérateurs et ces philosophes étaient bien éloignés de croire que la cause de quelques écrivains licencieux auxquels ils ne réservaient que l'alternative de la flétrissure ou du mépris, pût jamais être confondue avec l'intérêt même des lettres et de la philosophie.

Je sais que, pour la prospérité des sciences, pour la propagation des lumières, il faut que la raison humaine soit libre dans le choix de ses recherches et dans les diverses manières de se produire. En général, la liberté est le principe créateur de toutes les pensées utiles et de toutes les grandes conceptions. Mais il n'est point de liberté sans limites. L'homme qui renferme dans le secret de son âme ses sentiments et ses opinions, n'en est comptable qu'à lui-même; s'il les publie, il en devient comptable à la société. L'indépendance naturelle de chaque individu finit où l'intérêt de tous commence.

Loin de moi la pensée de ramener ces temps d'ignorance

(1) D'Alembert.

et de servitude où les gouvernements se mêlaient des questions les plus indifférentes et les plus contentieuses de la métaphysique, où un simple système d'astronomie devenait l'objet d'une ordonnance, et où chaque controverse était traitée comme une affaire d'état. Une surveillance excessive serait encore plus ridicule, peut-être, que tyrannique : les droits de la raison doivent être sagement combinés avec ceux de la puissance.

Gardons-nous de comprimer les efforts du génie, quand il s'élance avec une noble et sainte hardiesse vers tout ce qui est beau, vers tout ce qui est grand, vers tout ce qui est utile. Laissons-le, soutenu par son activité, et fier de son indépendance, s'agiter en tous sens dans le vaste territoire des sciences qui nous ont, pour ainsi dire, mis en possession de la terre que nous habitons, et l'ont rendue plus propre à être notre demeure; des sciences dans lesquelles les découvertes naissent des découvertes, et qui constituent l'homme le véritable roi de la nature, en asservissant les productions et les lois mêmes de la nature à tous les usages et à tous les besoins de l'homme.

Mais, en morale et en politique, le magistrat est forcé d'intervenir, pour la société, dans des discussions qui ont tant d'influence sur les mœurs, sur les actions et sur la conduite des citoyens. L'autorité ne peut demeurer indifférente à des choses dans lesquelles les fausses doctrines ne sont pas simplement des erreurs, mais des dangers.

D'ailleurs, en morale et en politique, nous ne pouvons guère nous permettre d'aller plus loin que les anciens, et d'obtenir des découvertes qui puissent nous obliger de refaire et de reconstruire ces sciences. Tout roule, à cet égard,

sur des idées générales d'ordre qui sont de tous les lieux et de tous les temps, et sur la connaissance des affections communes qui régissent le cœur humain. Dans ces matières importantes, nous avons moins à espérer du génie qui crée, que nous n'avons à craindre de l'esprit novateur qui change et bouleverse; nous avons plus besoin de conserver que d'acquérir : en livrant imprudemment la morale et les gouvernements aux systèmes, on les livrerait aux passions.

La censure de M. Séguier sur les écrits publics ne dégénéra jamais en intolérance, et moins encore en oppression. J'en appelle au témoignage de l'estimable auteur de la *Philosophie de la nature*. On avait dénoncé cet ouvrage au Châtelet; une condamnation rigoureuse avait été prononcée par ce tribunal. M. Séguier tendit une main secourable à l'écrivain philosophe, et l'injustice fut réparée.

Mais ce magistrat eût-il pu, sans trahir l'autel et le trône, fermer les yeux sur les désolantes doctrines du matérialiste et de l'athée? En proscrivant ces doctrines, il n'outrageait pas la philosophie, il la vengeait; il revendiquait pour la société, pour l'homme en général, ces sciences morales qui ont été cultivées avec tant de succès et de gloire par la sage antiquité; qui élèvent l'âme aux plus hautes pensées; qui motivent et encouragent toutes les bonnes actions; qui donnent un objet et un appui à toutes les vertus généreuses.

Quels avantages la raison, la philosophie et les lettres pourraient-elles retirer de ces faux systèmes dans lesquels on suppose qu'une fatalité aveugle aurait produit des êtres intelligents; que la justice réside uniquement dans les coutumes et les conventions sociales qui ne pourraient elles-mêmes exister sans la justice; que l'homme, dont l'attribut

principal est la pensée, n'est qu'une portion organisée de la matière qui ne pense pas; et qu'il faut reléguer dans la classe des simples machines un être qui a créé la mécanique, et qui a su découvrir l'admirable mécanisme de l'univers?

De pareils systèmes, uniquement propres à dessécher le cœur et à rétrécir l'esprit, sont plus près de la barbarie que l'on ne pense. S'ils pouvaient prévaloir, ils feraient rétrograder les nations vers ces opinions grossières qui n'ont été dominantes que chez les peuples sauvages, qui ont précédé nos véritables connaissances, qui ont été insensiblement minés par les progrès de la civilisation, et qui ne furent plus que le partage d'une multitude ignorante, à mesure qu'on s'éleva à des notions plus intellectuelles.

En effet, à quoi se réduirait l'idiome d'un peuple de matérialistes et d'athées, qui aspirerait à mettre son langage en harmonie avec ses systèmes? Quelle pourrait être la littérature de ce peuple rendu étranger à toutes les idées qui impriment le sentiment du sublime et du beau, à toutes celles qui agissent fortement sur l'imagination ou qui donnent un doux ébranlement à l'âme?

Quel prix attacherait-on à l'étude de la nature, chez des hommes qui ne verraient partout que les tristes jeux du hasard? La terre que nous habitons se transformerait pour eux en une région de ténèbres et de mort; l'ordre imposant qui règne autour de nous frapperait leurs yeux sans parler à leur raison; au milieu même de cet ordre, ils ne découvriraient que des effets sans causes et des abîmes sans fond; ils erreraient avec une sombre incertitude comme des ombres isolées et flottantes dans l'espace; la nature muette et sans

physionomie n'offrirait à leur imagination confondue que le vaste silence et la nuit éternelle du chaos.

Les Descartes, les Pascal, étaient soutenus et éclairés, dans leurs recherches, par les plus sublimes conceptions; ils s'élevaient, avec la conscience de leur propre dignité et de leur noble destinée, jusqu'à l'auteur de tout ce qui existe. Le célèbre Newton était plein de la présence et de la grandeur de ce Premier Être, lorsque son génie, planant dans les cieux, contemplait la marche brillante de ces milliers de globes qui roulent majestueusement sur nos têtes, et nous révélait le merveilleux système du monde.

Enfin, dans l'hypothèse du matérialiste et de l'athée, que deviendraient les sociétés et les gouvernements? Comment se promettrait-on de former le citoyen avec des opinions qui dégradent l'homme? L'homme est seul quand il pense, il est seul quand il souffre, il est seul quand il meurt. Sans la grande idée d'un Dieu vengeur et rémunérateur, comment sortirait-il de cette solitude profonde qui pourrait être si dangereuse pour les autres, et qui serait toujours si accablante pour lui-même? Qui fixerait les limites à l'indépendance de ce *moi* intérieur, mystérieux, qui pénètre tout et sait, quand il le veut, se rendre impénétrable? Les législateurs n'ont de pouvoir que sur les actions, ils n'en ont aucun sur les affections et sur les pensées; et, dans l'hypothèse dont nous parlons, quelle pourrait être la véritable force des législateurs sur les actions mêmes? On sentirait le besoin d'avoir des mœurs, et on ne croirait point à la morale; les crimes seraient punis par les lois, et les coupables seraient absous par la doctrine; on recommanderait la vertu à des êtres à qui l'on refuserait la liberté de choisir entre une pas-

sion et un principe, entre un penchant et un devoir; les institutions seraient sans cesse démenties par la croyance; on serait forcé de se montrer inconséquent, pour travailler à se rendre moins malheureux. Quel amas monstrueux de contradictions! Quelle source permanente de désordres! Quel spectacle plus affligeant l'homme pourrait-il jamais offrir à l'homme!

M. Séguier, en usant de toute l'influence de son ministère pour opposer une barrière puissante à la licence des systèmes, a donc bien mérité de la philosophie et des lettres; il a bien mérité de la religion, de la patrie et du genre humain.

Dira-t-on que ce magistrat ne s'est pas borné à défendre les vérités naturelles et sociales qu'une saine philosophie a su proclamer dans tous les temps, et qu'il a dénoncé des écrivains auxquels on est redevable d'avoir propagé l'esprit de tolérance, et d'avoir combattu avec avantage le fanatisme et la superstition?

Mais, si ces écrivains, dans l'objet de prévenir l'abus que l'on peut faire de la religion, s'étaient permis d'attaquer la religion même, ce mal, le plus grand de tous, ne pouvait, aux yeux du ministère public, être compensé par aucun bien.

Il faut une religion positive pour fixer les opinions, comme il faut des lois positives pour régler les intérêts. J'en atteste ce qui s'est passé dans les premiers âges du christianisme : la tolérance a été un dogme religieux avant que d'être un principe philosophique. C'est le christianisme qui a notifié la vraie morale à l'univers, qui l'a sanctionnée par ses dogmes, qui l'a rendue populaire par son culte. Cette

religion a été le terme des fables du paganisme; elle a dissipé les doctrines superstitieuses, comme la lumière dissipe les ténèbres. Elle n'a pas remplacé des vérités connues par des mystères incompréhensibles; mais elle a prêché des mystères qui nous éclairent et nous consolent, pour remplacer des doutes et même des absurdités qui avilissent l'âme, l'accablent et ne l'éclairent pas. Il lui appartient de faire des croyants, c'est le pyrrhonisme qui fait des crédules. Les siècles de scepticisme ont été les plus féconds en systèmes bizarres et absurdes. Quand la raison nous abandonne et se tait, la religion nous soutient et nous élève. Elle commence où le génie de l'homme finit. Malheur aux peuples chez qui le christianisme viendrait à s'éteindre! En approchant des nations qui ne sont pas chrétiennes, on dirait que l'on s'éloigne de la morale, des sciences, des arts, des lettres, de la philosophie, de la civilisation même.

Au reste, s'il était possible que M. Séguier eût besoin d'être justifié pour avoir pensé qu'il défendait l'État en défendant la religion, je dirais, d'après l'expérience de tous les siècles, et d'après la nôtre: A-t-on jamais attaqué la religion dans un État, sans le projet et la volonté d'ébranler l'État même? Je dirais encore : L'auguste libérateur qui a reçu dans ses bras la France déchirée par l'impiété et par l'anarchie, ne s'est-il pas empressé de relever les autels pour asseoir et affermir le premier des empires? Cet incomparable monarque croirait-il avoir assez fait pour notre bonheur et pour sa propre gloire, si, après avoir rempli la terre du bruit de ses prodiges et de l'éclat de ses triomphes, il n'avait travaillé à la pacifier par les œuvres de sa puissance et à la réconcilier avec le ciel par la sagesse de ses lois?

Le temps dans lequel M. Séguier vivait a été fécond en événements publics. Mais ces événements, effacés par la plus absolue et la plus terrible des révolutions, sont devenus, pour ainsi dire, une sorte d'histoire ancienne pour les contemporains eux-mêmes : il est pourtant vrai qu'on ne peut les rappeler sans intérêt, quand on considère qu'ils tiennent plus ou moins directement à toutes les grandes catastrophes qui ont donné un nouveau cours aux affaires de l'univers.

Les querelles théologiques qui éclatèrent sous le règne de Louis XIV, et qui par le gouvernement d'alors furent imprudemment traitées comme des affaires d'état, avaient excité, dans les divers ordres de la nation, des haines implacables contre la société des jésuites, accusée d'avoir fait naître ces querelles, et surtout d'en avoir abusé pour perdre ses ennemis ou ses rivaux. Les parlements étaient intervenus pour appuyer de l'autorité des lois ceux qu'ils croyaient opprimés par l'intrigue, et leur intervention les avait exposés à des disgrâces, à des exils. Les particuliers savent pardonner, ils oublient du moins : les corps croient leur autorité intéressée à tenir, en quelque sorte, registre de leurs ressentiments comme de leurs maximes.

D'autre part, les ordres religieux commençaient à ne plus jouir de la même faveur dans l'opinion; ils avaient, autrefois, écrasé le clergé séculier par leurs priviléges; celui-ci, en recouvrant ses droits et sa première dignité, les comprimait à son tour. De plus, les ordres religieux étaient sourdement minés par les progrès des lumières et des connaissances qui s'étendaient dans toutes les classes de citoyens, par la tendance de l'esprit général vers les objets de commerce et les professions industrieuses, et par les change-

ments rapides qui s'opéraient chaque jour dans les idées et dans les mœurs.

Dans cette situation, une affaire particulière, qui eût été facilement étouffée dans un autre temps, devint le signal de la destruction de l'ordre entier des Jésuites. Le père Lavalette, chef des missions de cet ordre dans nos colonies, donna à l'Europe étonnée le scandale d'une faillite. Les intéressés cherchèrent une garantie dans le corps même auquel ce religieux appartenait. En discutant cette affaire trop célèbre, on s'aperçut qu'un supérieur italien, résidant à Rome, pouvait arbitrairement disposer des biens et des personnes d'une société de Français. Un tel régime monastique fut dénoncé comme incompatible avec nos lois et avec les principes de tout gouvernement bien ordonné.

Un roi faible qui ménageait les jésuites sans les aimer, et qui était intimidé par leurs ennemis, qu'il n'aimait pas davantage, s'entremit comme médiateur, au lieu de se montrer en souverain; il crut pouvoir négocier avec les jésuites eux-mêmes quelque réforme dans leur institut. Ces religieux ne s'aperçurent pas que le même sentiment de faiblesse qui avait déterminé la démarche du prince à leur égard supposait d'avance que ce prince n'aurait ni la force ni la volonté de les protéger; ils se refusèrent à tout; ils subirent la peine de s'être rendus irréformables, ils furent dissous par des arrêts de toutes les cours du royaume.

Après avoir prononcé la destruction des jésuites, les parlements ne furent pas sans crainte sur la possibilité de leur retour. Le colosse abattu effrayait encore par sa masse. De là cette surveillance inquiète que l'on portait sur les différents ouvrages apologétiques qui parurent après coup pour

la défense des religieux proscrits. C'est en dénonçant un de ces ouvrages rédigé par un écrivain de parti, et pour cela même intitulé : *Histoire impartiale des Jésuites*, qu'en l'année 1765, M. l'avocat général Séguier, revenant sur une matière que l'on eût pu croire épuisée par les magistrats qui avaient parlé avant lui, développa de nouvelles vues sur la nature et les dangers du régime d'une société dont la passion jalouse était de dominer l'Église et l'État, et qui, malgré son dévouement à la cour de Rome, était parvenue jusqu'à se rendre redoutable à cette cour même. M. Séguier, en reconnaissant que cette société avait d'ailleurs bien mérité des sciences et des lettres, témoigna combien il regrettait qu'elle n'eût pas été assez sage pour se contenter de cette gloire.

L'abolition des jésuites en France, prononcée par les tribunaux, avec l'appareil des formes judiciaires, et d'après des vues supérieures de gouvernement, de législation et d'ordre public, donna l'éveil aux souverains, et leur apprit le secret de leurs droits et de leur pouvoir dans les matières ecclésiastiques. Plusieurs princes promulguèrent des lois importantes sur ces matières. Le duc de Parme publia des édits pour régler la manière dont on devait disposer en faveur de la main-morte, pour mettre un terme aux abus des immunités des clercs, pour réformer l'administration de quelques monastères, pour fixer quelques points de juridiction, et pour améliorer certaines parties de la police extérieure du culte. La publication de ces édits, faite par un prince que la cour de Rome ne redoutait pas, réveilla les prétentions de cette cour; et dans le XVIIIe siècle, on vit Clément XIII fulminer (1) un bref portant cassation des édits du duc de

(1) Ce bref est à la date du 30 janvier 1768.

Parme, avec défense à toutes personnes de les exécuter, sous peine d'encourir l'excommunication.

Le duc de Parme trouva des vengeurs dans tous les monarques catholiques. Le bref de Clément XIII fut proscrit en Espagne et à Naples.

En France, M. l'avocat général Séguier, dont le zèle n'avait pas besoin d'être averti, s'éleva avec force contre une entreprise qui attentait aux droits de la souveraineté, droits dont la défense est solidaire entre tous les souverains.

L'indépendance des couronnes et de la législation de chaque État est le droit commun des empires. La voie de la cassation ou de l'abrogation, employée au nom du pape contre les lois d'un prince, supposerait dans le souverain pontife une autorité universelle et supérieure qui détruirait cette indépendance, qui dégraderait les nations et leurs augustes chefs.

La menace des censures ecclésiastiques pour appuyer une entreprise révoltante rend cette entreprise plus révoltante encore ; car vouloir soutenir par le glaive spirituel des usurpations sur la temporalité des États, c'est blesser la sûreté et méconnaître l'essence des gouvernements humains, c'est offenser la religion, c'est renverser l'ordre établi par le créateur, qui a laissé le gouvernement temporel des États aux enfants des hommes. Dans les choses même spirituelles qui sont du domaine inné de l'Église, les papes les plus vertueux et les plus éclairés, lorsqu'ils ont cru avoir à se plaindre d'un monarque pour quelques lois contraires aux intérêts religieux, n'ont procédé que par la voie de la représentation et de la prière.

La majesté inviolable des rois, le titre de protecteurs de

l'Église imprimé sur leur front par le roi du ciel, qui a daigné annoncer lui-même dans les livres saints qu'il avait pris pour alliés les princes de la terre, la crainte de compromettre les églises nationales et la paix des empires, l'horreur du schisme, tout affranchit les rois de l'excommunication. La défense si connue d'excommunier la multitude s'applique avec plus de force au chef de la société dont le souverain de l'univers s'est réservé à lui seul de juger les justices.

Ce qu'on ne peut contre le souverain, on ne saurait le pouvoir contre ses officiers, et même, pour des intérêts civils ou politiques, contre le moindre de ses sujets : l'injure ou l'attentat retomberait sur le souverain lui-même.

M. Séguier, en développant avec énergie ces grands principes, se montra digne de ses ancêtres (1) et de tous les hommes illustres qui l'avaient précédé dans l'exercice de l'important ministère qu'il remplissait. Si la France n'a jamais subi le joug ultramontain, si elle a su échapper aux dangers et aux fureurs de l'inquisition, si dans les temps les plus difficiles elle est parvenue à faire reconnaître son indépendance par les papes eux-mêmes, elle en est redevable à ces grands corps de magistrature qui ont défendu en tout temps, avec autant de fidélité et de courage que de lumières, le dépôt sacré de nos franchises et de nos libertés.

Nos anciens souverains faisaient d'autant plus de cas de

(1) Pierre Séguier, président à mortier au parlement de Paris, porta à Henri II, le 16 octobre 1555, les remontrances de sa cour contre l'établissement de l'inquisition en France ; et sa harangue au roi, pleine d'une respectueuse liberté, détermina le succès de cette démarche. (*Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Velly, in-12, t. XXVII, p. 54.)

l'appui et des services des magistrats que, n'osant se livrer, par respect pour la religion, à des actes de violence et de schisme, ils trouvaient utile que la magistrature écartât, par l'instruction, bien plus que par la puissance, les systèmes d'une fausse théologie. Il faut même avouer que cette manière d'opposer aux ultramontains les jurisconsultes et les magistrats, a été la plus efficace pour le maintien de nos maximes nationales : car des ruptures ouvertes, des hostilités, ne détrompaient personne. Les agitations et les troubles renaissaient toujours; les violences ne faisaient qu'aigrir les préjugés. Mais quand on sut employer l'art d'opposer des distinctions à d'autres distinctions, des principes à des sophismes, des raisonnements solides à des textes mal appliqués; quand on sut, avec des règles d'une saine critique, distinguer les faux documents d'avec les véritables, et ramener la religion à la sainte et majestueuse simplicité des premiers âges, on n'eut plus à redouter des censures et des entreprises que la religion mieux entendue désavouait elle-même. Les attentats et les abus devinrent moins fréquents; la science désarma l'ambition; les gouvernements furent plus fermes, et les peuples plus instruits et plus tranquilles.

Nous touchons à des événements au milieu desquels l'éloge de M. Séguier va se confondre avec l'histoire générale de la magistrature, et avec l'histoire même de l'État.

Les parlements étaient placés entre le souverain et le peuple; ils avaient la vérification et le dépôt des lois; ils étaient devenus puissants, parce qu'ils avaient su se rendre utiles. Dans la longue durée de ces corps antiques, les brillantes époques de leurs services et de leurs travaux sont celles où ils ont organisé le gouvernement civil de la France,

et opposé une salutaire barrière aux abus du gouvernement militaire ; celles où ils ont abattu les justices tyranniques des seigneurs, en relevant le pouvoir, et en améliorant les formes des justices royales ; celles où, par une jurisprudence éclairée, ils ont miné les maximes barbares de la féodalité, pour leur substituer des maximes plus appropriées à la véritable monarchie; celles enfin où ils sont parvenus à nous défendre, avec tant d'avantages, contre les terribles fléaux du fanatisme et de la superstition.

Les temps de minorité avaient toujours été favorables aux parlements : aussi, de nos jours, leurs prétentions s'étaient accrues depuis la régence. Ils venaient récemment de faire un essai de leurs forces dans l'importante affaire des jésuites. Ils étaient séduits par les idées et les théories nouvelles qui circulaient autour d'eux, et que la dernière révolution d'Angleterre avait jetées dans le monde, sur la division des pouvoirs publics, sur leur contre-poids ; leur balance et leur équilibre, sur la constitution des monarchies limitées, et sur celle des gouvernements mixtes ou représentatifs. Les magistrats les plus austères et les mieux intentionnés se livraient avec complaisance à l'ambition et à l'espoir d'étendre le cercle de leurs attributions, et même d'en changer la nature.

On avait dit, depuis longtemps, que la justice souveraine de nos anciens monarques était une en divers ressorts. Cette pensée morale fut transformée en principe politique. Les parlements prétendirent qu'ils ne formaient tous qu'un parlement unique divisé en plusieurs classes, et que la vérification qu'ils faisaient de la loi la complétait en préjugeant l'acceptation du peuple. L'idée était grande; mais on peut dire qu'elle l'était trop. Car une telle idée était mal assortie

à l'origine des parlements, qui était toute royale; et à leur organisation qui ne comportait ni délibération ni volonté commune. En effet, ils étaient constitués en différents corps distincts par les époques successives de leur établissement, séparées par le territoire, et plus encore par l'opposition des coutumes, des priviléges et des intérêts des provinces dans lesquelles ils se trouvaient établis pour administrer la justice.

La nouvelle doctrine ne fut qu'un rêve ingénieux aux yeux des jurisconsultes et des savants. La cour y aperçut un système combiné de résistance et de révolte. Malheureusement l'expérience parut justifier les inquiétudes de la cour.

Il faut connaître le temps auquel nous étions arrivés. Tout avait insensiblement changé de face en Europe depuis que la masse des richesses mobilières, augmentée chaque jour par les rapides développements du commerce, avait déplacé la force des empires, et donné une nouvelle direction à leur politique. Le besoin de ces richesses disponibles obligeait les souverains et les grands à se rapprocher des citoyens ordinaires qui exerçaient les professions lucratives : ceux qui avaient la puissance sentaient la nécessité de se concilier ceux qui possédaient la fortune.

Le commerce, source des principales richesses mobilières, avait pris un nouvel essor. Les négociants n'étaient plus, comme autrefois, des êtres obscurs et isolés; ils étaient répandus partout. Les opérations de cette classe d'hommes se trouvant désormais liées à des questions de gouvernement et d'administration, ils avaient sans cesse les yeux ouverts sur les procédés de l'administration et du gouvernement. Le commerce est la profession des gens libres et égaux. Il est

ennemi de toute gêne. Son influence étant fondée sur une espèce de richesses que l'on peut facilement faire circuler partout, et rendre, pour ainsi dire, invisible, les commerçants ont une grande idée de leur indépendance et de leur force. L'autorité était sans cesse occupée à les ménager, et rarement elle réussissait à les satisfaire.

D'autre part, on avait vu naître le système de la dette publique, et de ce système était sortie cette multitude de citoyens méfiants et inquiets qui, ayant leur fortune particulière liée à la fortune de l'État, devenaient, par cela même, les censeurs-nés de toutes les opérations faites par ceux qui régissaient l'État. Ils passaient leur temps à proposer des plans de contributions ou des projets de réforme : ils étaient toujours prêts à recevoir l'alarme ou à la donner.

Il arriva que le bon ton fut de s'occuper des matières d'administration et d'économie politique ; l'esprit de discussion et de censure, venant se joindre à l'esprit de société qui distingue notre nation entre toutes les autres, eut des effets incroyables. Les écrivains se divisèrent en différentes sectes. La plupart frondèrent tout pour complaire à l'esprit frondeur; il devenait toujours plus difficile de régir les affaires publiques. Ce qui augmentait les difficultés et les embarras, c'est que, sous un prince faible et au milieu d'une cour corrompue, on était plus impatient de dissiper et de jouir que jaloux de bien administrer.

Dans un tel ordre de choses, les parlements eurent des occasions plus fréquentes de résistance. Ils étaient souvent provoqués par ce qu'on appelait l'opinion, et ils la provoquaient à leur tour. Ils multipliaient leurs remontrances; pour se rendre populaires, ils donnaient à ces remontrances, par

la voie de l'impression, un caractère de publicité qui déconsidérait le monarque et ne l'éclairait pas. Voulait-on mettre un terme à ces réclamations éternelles, les magistrats offraient la démission de leurs offices, ou ils cessaient d'en remplir les fonctions. Le prince cédait par faiblesse ou frappait sans discernement; la résistance était encouragée par le succès, ou se croyait honorée par la disgrâce.

A Dieu ne plaise que je veuille méconnaître les grands services que les compagnies souveraines ont rendu à l'ancienne monarchie par leurs représentations et leurs lenteurs. Elles ont été une barrière utile contre les vices des courtisans, et souvent même contre la générosité et les vertus des princes : mais le magistrat paraissait avoir trop oublié qu'il n'avait été établi auprès du monarque que pour y remplir l'office religieux de la conscience, et non pour exercer sur sa tête l'autorité d'un maître.

Sur ces entrefaites, de grands troubles éclatent en Bretagne; tous les parlements prennent une part active à ces troubles. Des haines ou des vengeances particulières deviennent des affaires publiques. Après la plus longue et la plus terrible lutte entre l'autorité royale et les compagnies souveraines, le prince tient un lit de justice le 7 décembre 1770, pour rappeler ces compagnies aux principes de leur première institution. Il fait publier des édits qui proscrivent les doctrines contraires à ces principes.

M. l'avocat général Séguier prononce, dans cette séance solennelle, un discours dans lequel, cherchant à défendre l'honneur de sa compagnie sans blesser les droits du souverain, il proteste que jamais les parlements ne chercheront à s'écarter du respect et de la soumission due à l'autorité royale;

que, s'ils avaient multiplié les remontrances et les représentations, c'est que cette autorité elle-même, quelle qu'en soit l'étendue, se plaît à se laisser tempérer par la bonté. L'orateur ajoute que les rois sont les images vivantes de la Divinité sur la terre, et que la Divinité ne craint pas d'être importunée par la prière. Il demande que l'on retire des lois qui seraient un monument de honte pour toutes les cours souveraines du royaume.

De plus fortes épreuves attendaient ce magistrat. Les lois ne furent pas retirées. Le parlement de Paris, que le préambule de ces lois offensait et n'intimidait pas, cessa de rendre la justice.

Pour avoir été trop longtemps incertaine dans sa marche, l'autorité royale fut forcée dans ses derniers retranchements. La corruption et les intrigues qui infectent les cours sont mauvaises ménagères de la puissance. On n'avait jamais su, dans l'occasion, prendre un parti décisif; on fut entraîné à un parti extrême. On se crut obligé de détruire la magistrature, parce qu'on n'avait su ni la diriger ni la contenir.

Tout à coup les magistrats de la première cour souveraine de France sont dispersés par l'exil et relégués dans des maisons de force ou à une grande distance de la capitale. Le 13 avril 1771, le monarque tient un nouveau lit de justice pour organiser et consommer leur remplacement.

M. Séguier, connu par la modération de ses principes, n'avait point été compris dans la disgrâce commune. Il reçut ordre de se trouver au lit de justice et d'y remplir les importantes fonctions de sa charge. Quel moment pour ce magistrat! Seul au milieu des ennemis de la magistrature, isolé de tous les collègues estimables dont il avait pendant sa

longue carrière partagé si glorieusement les travaux et les vertus, entouré d'hommes étrangers qui étaient étonnés de leur propre élévation, placé au pied du trône et sous les yeux d'un monarque trompé par tant de prestiges, et aigri par tant de machinations, quelles paroles pourra-t-il faire entendre, et pour qui élèvera-t-il sa voix dans ce nouveau sanctuaire?

Parlera-t-il pour des magistrats qui ne sont plus? Se réunira-t-il à des magistrats qui ne sont point encore? La foudre qui avait frappé sa compagnie menaçait toutes les autres. Dans une situation aussi orageuse, il fallait que le sentiment du devoir l'emportât sur tout autre sentiment, et que l'honneur parlât plus haut que la crainte dans l'âme d'un magistrat subitement jeté au milieu d'une assemblée qui n'offrait à ses regards que le courroux du maître et l'appareil imposant de sa puissance.

M. Séguier s'éleva au-dessus des considérations ordinaires; il se constitua l'organe de la nation entière. Sans avoir partagé les torts et l'exagération de ses collègues, il ne redouta pas le risque de partager leur malheur. Dépouillé de ses anciennes fonctions, dédaignant les fonctions nouvelles qui lui étaient offertes, il se créa, pour ainsi dire, à lui-même une magistrature extraordinaire et passagère, dont il ne pouvait trouver le titre que dans sa fidélité et dans son courage. Il s'adressa au cœur du monarque sans braver son autorité. Il chercha à intéresser sa pitié pour désarmer sa sévérité. Il dénonça les hommes perfides qui feignent, dans les cours, de travailler pour le prince, lorsqu'ils ne travaillent que pour ses courtisans contre lui. Il exposa les suites affreuses que pouvait entraîner, dans une monarchie usée, un

événement qui menaçait la stabilité de toutes les institutions nationales et la sûreté du monarque garantie par ces institutions. Car on ébranlait le trône, en détruisant des établissements que la conduite des rois et le respect des peuples nous avaient présentés jusqu'alors comme aussi inébranlables que le trône même.

Ainsi se termina dans cette mémorable occurrence la mission d'un magistrat qui ne mit jamais les périls en balance avec les devoirs, qui consacra par sa démission et sa retraite les grandes vérités qu'il venait de proclamer, et qui sut constamment demeurer fidèle à sa patrie, à son prince et à son honneur.

Les nouvelles cours de justice, formées à la hâte et sans choix, ne furent jamais bien affermies dans l'opinion. Louis XV meurt. Un nouveau règne ranime toujours les espérances des persécutés et des mécontents; celles des anciens magistrats ne furent pas trompées. Il avait été désastreux de les détruire, il fut peut-être impolitique de les rétablir. Par cette opération, on sacrifiait des hommes qui avaient écouté la voix de leur prince; et aux yeux de tous les citoyens, on rendait le dévouement à l'autorité plus périlleux que la résistance. La monarchie était attaquée dans son principe, et, ce qui est pire, elle l'était par le monarque lui-même.

Le rappel des anciens magistrats du parlement de Paris à leurs premières fonctions fut consommé dans un lit de justice tenu le 12 novembre 1774. C'est en sortant de la retraite honorable à laquelle il s'était volontairement condamné pendant les jours mauvais, que M. l'avocat général Séguier porta au pied du trône les acclamations du peuple et les bénédictions de la magistrature. Il compara les temps

de consternation et de terreur, où chaque nouvelle loi était une tempête, avec les jours plus sereins qui commençaient à luire, et où chaque nouvelle loi s'annonçait comme un bienfait. Il sut réveiller et fixer l'attention du monarque sans blesser la délicatesse de ses collègues, qui eussent dédaigné tout ce qui aurait eu les apparences affligeantes d'un pardon ; il eut le grand art de présenter la réintégration des parlements comme étant à la fois, de la part du prince, l'exercice le plus solennel de sa justice et l'acte le plus éclatant de sa bonté.

A la première ouverture des audiences qui suivit le rétablissement de sa compagnie, M. Séguier prononça un discours sur *l'amour de la gloire,* si différent de l'amour de la célébrité : car on peut obtenir la célébrité par des crimes, et la gloire ne couronne que la vertu. L'orateur, dans ce discours, peignit avec les plus vives couleurs le passage rapide de quelques hommes si puissants la veille, que l'intrigue avait fait asseoir sur les marches du trône, qui, pour s'y maintenir, avaient foulé aux pieds les lois de leur patrie, en avaient renversé les principales institutions, et osaient donner le nom de paix à cette dévastation universelle. M. Séguier établit ensuite qu'il y a une véritable gloire pour l'auguste profession des lois, comme il en est une pour la brillante profession des armes. Dans un moment où la magistrature semblait renaître, le sujet avait été sagement choisi pour consoler les magistrats de leurs malheurs passés, et pour encourager leurs pénibles efforts dans la nouvelle carrière qui s'offrait à leur zèle et à leurs importants travaux.

Les discussions qui avaient eu lieu, dans les dernières années du règne de Louis XV, sur les principales matières

d'économie et d'administration, avaient mûri un petit nombre de vérités, et elles avaient produit un plus grand nombre de systèmes. Le nouveau roi, tourmenté par les plaintes et les murmures qui ne cessaient d'éclater contre les abus du précédent règne, était disposé aux changements et aux réformes. Il avait placé à la tête de ses finances un ministre qui voulait le bien, et qui l'eût infailliblement opéré s'il avait été moins absolu dans ses principes et moins précipité dans ses opérations. Ce ministre avait des idées libérales et des vues profondes; mais, ce qui est un inconvénient grave en administration, il jugeait peut-être trop des hommes par les choses et pas assez des choses par les hommes.

Il se hâta de manifester, du moins en partie, ses maximes et ses plans d'administration et d'économie politique. Il fit proclamer la liberté du commerce des grains, l'affranchissement de tous les priviléges exclusifs qui entravaient le commerce des vins dans nos principales villes et dans une multitude de terres seigneuriales. Il fit proclamer encore l'abolition des corvées et celle des jurandes. Diverses lois relatives à ces objets majeurs furent adressées au parlement de Paris, qui en refusa l'enregistrement. Ces lois avaient été favorablement accueillies par le public. Encouragé par l'opinion, le souverain crut pouvoir, sans danger, déployer toute sa puissance : il tint un lit de justice le 12 mars 1776.

Dans ce lit de justice, M. l'avocat général Séguier, que les nouvelles théories ne rassuraient pas contre l'expérience, développa, avec le courage du magistrat et avec la sagesse d'un administrateur, les considérations qui motivaient la résistance de sa compagnie.

En discutant la loi relative à la liberté du commerce des

grains, il représenta combien cette liberté pourrait devenir funeste, si on ne continuait à la modifier par les règlements qui avaient garanti jusqu'alors la subsistance de la capitale et celle de la nation entière.

Gardons-nous, en effet, de confondre la liberté du commerçant avec la liberté du commerce; gardons-nous surtout de séparer l'intérêt du commerce d'avec l'intérêt de l'État; alors nous nous résignerons à souffrir les règlements et les gênes salutaires qui défendent le bien général contre les fausses spéculations de l'avidité, contre toutes les fraudes particulières, et nous apprendrons à porter docilement le joug de la félicité publique.

Sans doute on gouverne mal quand on gouverne trop; mais le pire des gouvernements est celui qui manque de prescience et qui se repose uniquement sur les intérêts privés du soin de pourvoir à des objets essentiellement liés au salut et à la tranquillité des empires.

M. Séguier, passant ensuite à l'examen de la loi portant suppression des corvées, applaudit à une mesure commandée par la justice et sollicitée depuis si longtemps par l'humanité.

La censure de l'orateur se borna à la disposition de cette loi qui remplaçait le service personnel des corvées par la levée d'une imposition en argent sur les propriétés foncières. Il regardait comme contraire à l'équité naturelle un système d'imposition qui ne pesait que sur une classe particulière de citoyens, et dont l'établissement était relatif à des objets qui les intéressaient toutes.

M. Séguier n'eut garde d'employer son ministère à défendre les priviléges exclusifs qui désolaient les principales

branches de notre commerce national : ces priviléges tuent l'industrie, ils blessent la justice, ils sont contraires aux vues de la nature, qui destine ses dons à l'universalité. Mais l'orateur crut devoir réclamer la conservation des jurandes.

Les jurandes naquirent à mesure que les différents arts se multiplièrent et que l'on commença à jouir des avantages qu'ils procurent. Elles furent, dans leur origine, des établissements de police et non des expédients de finances, ni des concessions arbitraires de priviléges. Les lois sont un levier qui cesserait d'être proportionné à la masse qu'il doit mouvoir, s'il n'était aidé par des forces secondaires et sagement distribuées. En conséquence, on imagina de diviser en petites sociétés les hommes qui exerçaient les différents arts; on créa dans chacune de ces sociétés une discipline particulière et une sorte de magistrature privée dont la surveillance immédiate et continue devenait une garantie pour la société générale. Les jurandes furent un grand principe d'ordre et un grand moyen de gouvernement.

Un état n'est point organisé s'il n'offre qu'un assemblage vague et informe d'individus épars sur un immense territoire. On a besoin de classer les hommes si on veut plus facilement les diriger et les conduire.

Chaque jurande devenait, pour ceux qui la composaient, une petite patrie qui les attachait et les subordonnait à la grande. Chaque membre de la jurande avait, pour ainsi dire, un public à sa portée, dont il ambitionnait la confiance et dont il redoutait le jugement : il était surveillé par ses pairs. Il en recevait des secours dans le malheur, et il en subissait la censure, s'il s'y exposait par sa conduite ou par ses vices. Les jurandes avaient été des institutions admira-

bles, tant que le fisc n'en défigura pas les règlements; tant qu'on eut pour objet, non d'y trouver de nouveaux contribuables, mais d'y former de bons citoyens. Alors les talents n'étaient point comprimés par les exactions, et ils trouvaient les plus forts encouragements dans les heureux liens d'une association commune : il eût donc été sage de respecter les jurandes et de n'en réformer que les abus.

Telles furent les représentations du ministère public; selon l'usage, l'enregistrement forcé des lois proposées fut le résultat du lit de justice. Mais bientôt après on retira et on modifia les mêmes lois, et le ministre fut sacrifié. La marche de l'autorité, dans cette occasion, découragea tous ceux qui aimaient leur patrie; car on parut ne céder qu'à l'intrigue après avoir résisté à la raison.

Dès ce moment l'idée d'un avenir consolant et réparateur sembla s'éloigner. Dans le long cours du précédent règne on avait été au mal par une pente rapide : on ne pouvait remonter au bien que par un effort. Mais cet effort, comment pouvait-on l'espérer d'un gouvernement qui n'annonçait aucuns principes fixes et qui était si variable dans ses résolutions?

Bientôt il y eut autant de mobilité dans les systèmes que dans le choix et le déplacement des ministres. L'autorité, livrée à tout vent de doctrine, flottait comme au milieu d'une mer orageuse. Il n'y avait de constant que le changement perpétuel de toutes choses.

Cependant, comme l'esprit d'amélioration et de réforme était dans les intentions et le caractère personnel du souverain, et comme il devenait toujours plus dominant dans la nation, chaque nouveau ministre se montrait avide de pré-

senter quelque nouveau plan. Les administrations provinciales, dont M. Turgot avait jeté les premiers fondements, furent établies; mais on ne les organisa point dans l'esprit de la monarchie, et moins encore dans l'intérêt du monarque; leur régime fut tel, qu'un favori ou un seigneur mécontent pouvait venir dans sa province solliciter et obtenir la faveur du peuple, pour se consoler d'avoir perdu celle du souverain. Si l'on opéra des retranchements économiques sur les dépenses de l'État, ces retranchements ne frappèrent que sur les dépenses établies pour maintenir la dignité de la couronne et la sûreté même du prince; on n'eut pas le courage de diminuer celles qui fournissaient obscurément aux vices, aux demandes importunes et aux désirs immodérés des courtisans. Qu'en arriva-t-il? les réformes ne firent pas cesser les abus, et elles devinrent elles-mêmes des dangers. Les finances continuèrent d'aller en se dégradant, et la dégradation des finances précipitait celle des mœurs.

Tout ce qui environnait le gouvernement ne contribuait qu'à l'égarer et à multiplier sous ses pas les embarras, les difficultés, les incertitudes. Les premiers ordres de l'État restaient attachés à leurs priviléges, mais ils ne conservaient plus leurs principes. L'esprit militaire s'éteignait de jour en jour dans les douceurs d'une longue paix, et on ne faisait rien d'utile pour le soutenir ou pour le faire revivre. On croyait même sérieusement que nous allions devenir assez raisonnables pour réaliser le rêve de l'abbé de Saint-Pierre sur l'établissement d'une paix constante et universelle. Les parlements n'étaient plus réputés indestructibles; ils avaient recouvré leurs anciennes fonctions sans pouvoir recouvrer leur ancienne influence. Toutes les institutions dépérissaient

à la fois, leurs formes demeuraient entières, mais l'âme n'y était plus.

Dans le corps de la nation l'industrie était grande, mais l'inquiétude était plus grande encore. Les diverses classes de citoyens agissaient et réagissaient perpétuellement les unes sur les autres. L'éducation, les lumières et la richesse rapprochaient des hommes que des distinctions affligeantes continuaient de séparer. L'esprit général tendait à l'égalité, et souffrait impatiemment les préférences. On venait de refaire les sciences ; il ne s'agissait de rien moins que de reconstruire la société.

Dans cette situation, les grands seigneurs, les personnes en place, avaient un langage pour les cercles et un autre langage pour les affaires; ils prêchaient les réformes, et ils travaillaient à se maintenir dans les abus ; ils affichaient dans les salons des opinions populaires, et ils manifestaient dans les conseils des prétentions qui ne l'étaient pas : ils semblaient ne vivre que de contradictions et d'inconséquences.

Cet ensemble de choses ne pouvait échapper à un magistrat observateur. Aussi M. l'avocat général Séguier, dans un discours sur l'esprit du siècle, prononcé le 23 octobre 1785, à l'ouverture des audiences, développa ses craintes et ses alarmes sur l'avenir ; il fixa les causes qui préparent la chute des empires ; et portant des regards inquiets sur tout ce qui se passait autour de lui, il eut le courage d'interroger les ministres des lois, et de leur demander, avec une fermeté mêlée d'un salutaire effroi, s'il était possible de se méprendre sur les tristes présages et les funestes avant-coureurs d'une révolution prochaine.

Plus les temps étaient difficiles, plus M. Séguier, comme une sentinelle vigilante, redoublait de sollicitude et de zèle.

Ainsi, à l'occasion des faillites scandaleuses que le déplorable état de nos mœurs commençait à multiplier dans les dernières années de notre ancienne monarchie, on vit ce magistrat provoquer des règlements publics pour faire rentrer le commerce dans le sein de la probité. La profession de commerçant est semée de hasards et de périls : tout est perdu, si aux dangers de la chose viennent se joindre les fraudes de l'homme. Dans une profession qui ne peut prospérer que par la confiance, il importe que la foi particulière ait toute la force de la foi publique.

On sait encore avec quelle indignation il s'éleva contre la terrible passion du jeu, qui faisait chaque jour de nouveaux progrès, et produisait de nouveaux désastres. Il indiqua des mesures efficaces pour arrêter au moins les excès d'un mal que l'on ne peut entièrement empêcher. S'il est des vices que l'on est obligé de tolérer, il faut les flétrir et non les honorer en les tolérant. Malheureusement les précautions du magistrat ne pouvaient lutter avec avantage contre le torrent des mœurs. La corruption descend des grands aux citoyens ordinaires. Les mœurs de la cour deviennent bientôt celle de la ville. Comment réprimer alors, par des règlements, des vices encouragés par le poids et l'éclat des exemples ?

Le moment arrive où, pour la seconde fois dans le cours de sa brillante carrière, M. l'avocat général Séguier va être violemment arraché à ses fonctions.

Le désordre toujours croissant des finances, aggravé par une sorte d'absence de tout gouvernement, avait amené de nouveaux chocs entre l'autorité royale et la magistrature.

Les parlements, désespérant de trouver un appui dans un ordre de choses qui s'écroulait, firent un appel à la nation; en invoquant ses droits, ils se promettaient d'intéresser sa reconnaissance. Ils abdiquèrent hautement la trop dangereuse mission de vérifier les lois bursales; ils déclarèrent qu'il était au-dessus de leur pouvoir de sanctionner les impôts, et qu'il n'appartenait qu'au peuple de les consentir.

Cette déclaration solennelle fut comme le signal d'alarme dans le péril imminent d'un naufrage.

La cour vit le danger qui la menaçait, et ne sut pas le prévenir. Un ministère remuant et inepte frappa subitement d'interdiction toutes les cours souveraines, et voulut élever, sur les ruines et les débris de ces grands corps, une sorte de cour plénière qui ne pouvait, dans aucun cas, représenter le peuple, et dont l'existence pouvait devenir aussi dangereuse pour le souverain que pour le peuple lui-même.

Des changements aussi précipités et aussi peu réfléchis, loin d'affermir le trône et l'État, ne contribuaient qu'à justifier l'idée généralement répandue qu'un grand changement était nécessaire dans la constitution de l'État. On réveillait les novateurs sans les satisfaire.

Tous les ordres réclamèrent contre les nouvelles lois, et ils demandèrent d'une voix unanime la convocation des états généraux, comme n'y ayant plus que la nation qui pût veiller sur ses propres intérêts et sur ceux du trône.

Le prince cède à l'orage. Les parlements sont rappelés, et la convocation des états généraux est solennellement annoncée.

Les espérances publiques parurent renaître. M. l'avocat général Séguier se félicita, dans cette occasion, d'en être le

premier dépositaire, et d'en devenir le premier organe auprès du souverain. Il vint au pied du trône porter l'expression consolante de la reconnaissance nationale. Il fit le parallèle intéressant des lois désastreuses qui avaient soulevé tous les ordres, et de la dernière loi par laquelle le monarque, s'abandonnant généreusement à la nation, se reposait sur elle de l'honneur et de la sûreté de sa couronne, comme du bonheur de la nation elle-même.

A la même époque, M. Séguier prononça, à l'ouverture des audiences, un discours sur *la stabilité de la magistrature*, discours dans lequel il proclama, en quelque sorte, l'éternité de ces grands corps qui avaient traversé tant de siècles, résisté à tant de secousses, et triomphé de tant d'ennemis.

Mais ce magistrat, séduit par l'enthousiasme qui éclatait de toutes parts, ne s'apercevait pas que le sort des parlements se trouvait lié à celui d'une monarchie qui tombait en ruines. Déjà leur existence était dénoncée au public comme un obstacle à l'établissement de la liberté politique et à toute réforme salutaire. Ce qu'ils appelaient maxime, on l'appelait erreur ou préjugé; ce qu'ils appelaient règle, on l'appelait abus. Surtout on redoutait en eux cet esprit conservateur qui repousse les nouveautés dangereuses, qui retarde quelquefois les corrections utiles, qui est peut-être moins recommandable par les biens qu'il fait que par les maux qu'il empêche, et qui n'avait jamais entièrement abandonné les magistrats dans leurs égarements mêmes.

Parmi les attaques qui furent dirigées contre les parlements, on distingua un écrit connu sous le titre de *Mémoire pour les trois roués;* l'auteur de ce mémoire s'était fortement élevé contre la jurisprudence des tribunaux en matière cri-

minelle : M. l'avocat-général. Séguier crut devoir défendre l'honneur de la magistrature et faire respecter la sagesse des lois. Il développa, dans une discussion approfondie, tout le système de notre ancienne législation sur la nature des peines et l'instruction des crimes. Ce magistrat ne pouvait être soupçonné de méconnaître les droits de l'humanité. On sait que, dans la fameuse affaire du général Lally, il avait opiné avec courage pour l'absolution de cet intéressant accusé, devenu trop célèbre par ses malheurs, après l'avoir été par tant de bravoure, de service et de générosité; et qu'il développa, dans les délibérations du parquet, toutes les raisons présentées depuis avec tant d'énergie, de sentiment et d'éloquence par la piété filiale (1).

C'est au milieu d'une fermentation universelle que les états généraux furent convoqués dans la capitale, c'est-à-dire dans le centre de toutes les passions, de tous les intérêts et de toutes les intrigues. Ce grand événement eût pu devenir moins fatal à l'ancienne monarchie, s'il avait été conduit avec plus de sagesse, ou s'il se fût rencontré un de ces hommes rares qui forcent le respect, qui commandent pour ainsi dire aux vents et à la tempête, et qui sont si nécessaires dans ces temps d'agitation et de crise, où les esprits, jetés loin des routes ordinaires, ont plus besoin que jamais d'un modérateur et d'un guide. Mais la faiblesse du gouvernement se laissait entraîner par les circonstances, sans les diriger ni les

(1) La mémoire de M. de Lally fut défendue devant le conseil du roi et devant plusieurs cours souveraines de France par un fils que la nation compte parmi ses premiers orateurs, digne surtout de la définition de Cicéron : *Vir probus dicendique peritus*.

prévoir. On eût dit que le hasard seul était chargé de remplir l'office de la politique.

Jusqu'ici notre histoire nous avait présenté le tableau d'une foule de guerres civiles sans révolution. Tout à coup la révolution la plus absolue éclate sans guerre civile : c'est que les lois et les établissements que cette révolution renversait n'avaient plus de racines dans l'opinion ni dans les mœurs. La destinée des gouvernements, comme celle des hommes, est de naître, se fortifier, dépérir et s'éteindre.

La magistrature tombe au moment où le trône chancelle. Des agitateurs habiles à remuer la lie et le fond des états soulèvent une multitude obscure contre tous les hommes qui avaient un caractère public, et que l'on soupçonnait de conserver quelque influence. M. Séguier, pour se soustraire aux dangers auxquels sa célébrité l'exposait, se retira dans la ville de Tournay, qui a été le berceau de la monarchie française, et où il est mort le 26 janvier 1792.

L'honorable et important office d'avocat général avait été créé sur la tête d'un de ses ancêtres; il venait de périr sur la sienne.

Les derniers regards de M. Séguier, dirigés vers sa patrie, furent frappés des maux qui la déchiraient alors, et dont l'affreuse image le suivit jusque dans la nuit du tombeau. La mémoire de ce magistrat sera toujours chère à ceux qui aiment les lettres, la justice et les lois. Que n'a-t-il assez vécu pour être témoin des succès d'un fils, héritier de ses talents et de ses qualités, qui préside avec tant de distinction une des principales cours de justice de cette capitale! Que n'a-t-il pu voir la nation française renaître, pour ainsi dire, de ses cendres, s'élever avec toute la maturité d'un ancien peu-

ple et toute la vigueur d'un peuple nouveau, marcher à la prospérité et au bonheur par les routes brillantes de la gloire, compter autant de héros que de soldats dans ses armées, parvenir à un degré de considération et de puissance qu'aucune expression ne peut atteindre, et enfin obtenir entre tous les peuples le titre de la Grande Nation, si bien mérité par les prodiges dont nous sommes redevables au génie du plus grand des hommes.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY,

L'UN DES QUARANTE DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇAISE,

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 13 AOUT 1806,

PAR M. DE BOUFFLERS.

MESSIEURS,

Nous avons vu, en 1789, M. Barthélemy, déjà sur le déclin de son âge, et trop tard au gré de nos vœux, paraître pour la première fois au milieu de l'Académie française; et certes il était loin alors de s'attendre à lui survivre; mais aussi, quand il l'a pleurée avec tous les hommes de lettres, et, nous osons le dire, avec tous les hommes de bien, il pouvait encore moins prévoir qu'un jour viendrait où ce même corps dont il avait reçu le dernier soupir lui rendrait les derniers honneurs.... Eh! qui m'aurait dit à moi, quand le sort m'a désigné pour recevoir parmi nous un confrère si désiré, que je serais, après un si long intervalle, invité de nouveau, par

un choix trop flatteur, à solenniser sa mémoire? N'est-ce pas ici l'occasion de nous rappeler les uns aux autres ce vers touchant de Virgile, que tant de voix sont prêtes à répéter?

O Mœlibée! un dieu nous a fait ces loisirs.

Maintenant, par où commencer, et comment finir en essayant de faire connaître tout le mérite et tous les mérites d'un homme dont la longue et belle vie présente à la fois un cours d'étude et de morale; d'un homme dont notre France peut s'enorgueillir, et dont le nom suffit pour répondre aux détracteurs de son siècle; d'un homme enfin que la science, suivant l'expression d'un grand poëte, *avait marqué pour sien*, et que l'antiquité recommande à la postérité? On me dira que la Renommée s'était d'avance occupée de mon travail, et que je n'ai eu qu'à écrire sous sa dictée; comme si tant de célébrité ne devenait pas en même temps pour l'orateur un écueil de plus! Je dois, en quelque sorte, exposer ici une image encore présente et toujours chère à bien des mémoires; et je n'ignore pas combien le sentiment est juge difficile en fait de ressemblance. Ce que je pourrais faire de mieux, ce serait de dire ce que chacun se dit avant moi, ce serait d'exprimer ce que chacun pense; je crois le lire, mais comment le rendre? et mes regards ne tombent en ce moment sur personne près de qui je me sente l'infériorité d'un traducteur.

Ajoutez à cela que, pour payer complétement ce tribut si mérité, on se verrait obligé, en suivant M. Barthélemy dans sa longue carrière, de s'y arrêter à chaque pas, car il n'en

a point fait d'inutiles : dans tous les traits qui le caractérisent on ne peut choisir qu'avec embarras, on ne peut laisser qu'avec regret : aussi, en m'acquittant, selon mes forces, d'une tâche aussi douce que difficile, suis-je loin de penser que je la remplisse : j'ai connu M. Barthélemy, et je me connais ; mais au moins l'admiration et l'amitié me conseilleront ; ainsi le portrait de notre confrère, ou plutôt l'esquisse que je vais vous soumettre, présentera successivement deux parties dont la réunion compose tout l'homme : SON ESPRIT ET SON CŒUR.

PREMIÈRE PARTIE.

Les plus nobles cités de cet empire pourraient envier à la petite ville d'Aubagne, modeste voisine de Marseille, l'honneur d'avoir donné le jour à M. Barthélemy ; il y naquit en 1716, dans une maison déjà connue par les vertus héréditaires de ceux qui l'habitaient. Il y reçut, au sein de sa famille, ces tendres soins que l'enfance paye de tant de plaisirs, et ces premières leçons qui préparent l'esprit à recevoir toutes les autres. Mais à peine eut-il atteint l'âge de douze ans, que M. Joseph Barthélemy, son père, connaissant les sacrifices que les heureuses dispositions d'un fils commandent à l'amour paternel, le conduisit au collége des Oratoriens de Marseille, et l'y déposa comme un diamant qui attend son éclat du travail du lapidaire.

Une raison prématurée, une aptitude singulière à tous les genres d'instruction, et surtout une passion impérieuse pour l'étude, qu'on ne tarda pas à remarquer dans le jeune Barthélemy, lui donnèrent de bonne heure, entre les enfants de

son âge, le rang qu'il a conservé depuis entre ses contemporains. Avec tous ces avantages on devient bientôt à soi-même son meilleur instituteur ; cependant, jusqu'à la fin de sa vie, notre illustre confrère aimait à se rappeler ce qu'il croyait devoir à des maîtres en plus d'un genre qu'il avait surpassés avant de les quitter, et qui, pour la plupart, presque entièrement oubliés du reste du monde, ne conservaient d'autres titres à la célébrité que celle de leur disciple.

Du collége des Oratoriens on le conduisit à celui des Jésuites : c'était passer dans un camp ennemi; heureusement encore trop jeune, et déjà trop sage pour prendre parti dans de pareilles guerres. Condamné, chez ces nouveaux maîtres, à l'ennuyeuse étude d'une philosophie encore barbare, et d'une théologie accusée de trop de subtilité, il regretta beaucoup d'heures précieuses dont il eût aimé dès lors à faire un autre emploi. Le temps qui lui restait, c'est-à-dire celui de ses récréations et de ses nuits, consacré à l'étude du grec et des langues orientales, lui servit, sans qu'il en eût le projet, à préparer sa gloire ; mais sa complexion, encore délicate, souffrit beaucoup d'un genre d'excès bien rare à pareil âge; sa vie même fut en danger, et peu s'en fallut qu'on ne le perdît, éteint pour jamais avant que d'avoir éclairé.

En sortant de chez les Jésuites, il est placé au séminaire, où il trouve un peu plus de loisir pour ses occupations favorites, que d'incroyables progrès lui facilitaient de jour en jour; car il paraît que la science est comme une montagne escarpée seulement à son pied : on s'essouffle d'abord en essayant de la gravir, quelquefois on s'arrête, souvent même on retombe; mais on dit que ceux qui ne se rebutent point, ne tardent pas à trouver une pente plus douce, et qu'à

mesure qu'ils avancent ils gagnent de l'haleine et de la vigueur.

Cependant Barthélemy a déjà cessé d'être l'exemple des écoliers; il ne tardera pas à devenir celui des maîtres. On le voit à Marseille déjà connu, déjà recherché, et comme secrètement pressenti par les hommes éclairés que cette fille de l'ancienne Grèce comptait alors dans ses murs. Le président de Mazangues, ami des lettres, et M. Cari, versé dans la connaissance des médailles anciennes, s'empressèrent de lui ouvrir, l'un sa bibliothèque, et l'autre son cabinet. Barthélemy puisa dans la première cette érudition, ces principes et ce goût qui devaient un jour le placer parmi les plus grands écrivains; et, dans le cabinet des médailles, initié par le maître lui-même à la science numismatique, il entra dès lors en commerce avec les anciens, et commença du moins à les connaître de vue.

Notre jeune littérateur avait déjà fait remarquer, par des essais en plus d'un genre, une imagination vive et en même temps docile, un esprit fin, un goût délicat, un style pur, élégant, léger, harmonieux, également propre à tout ce qui aurait exigé de la force ou de la grâce, de la noblesse ou de la gaieté. Ainsi doué par la nature, l'éloquence et la poésie n'avaient point de genres si éloignés, si opposés même entre eux, qui ne lui promissent des palmes; d'un autre côté, un amour presque effréné pour l'étude, qui la changeait pour lui en volupté; une mémoire aussi vaste que fidèle, où tout se fixait, où tout se classait, où tout se montrait au premier ordre; une logique saine, une sagacité attentive, un esprit hardi dans ses aperçus et sage dans ses réflexions, paraissaient l'appeler à des travaux plus sérieux. Comment choisir dans

cette affluence de dons si rares, et qu'il montrait sans les voir? Il a fait mieux que choisir; il s'est laissé aller, et a cédé, comme vaincu par une force irrésistible, à cette curiosité toujours plus insatiable, à mesure qu'elle était satisfaite, qui l'entraînait à la recherche des anciens monuments; mais il s'attacha particulièrement à ceux des Grecs, ce peuple instituteur de l'Univers, ces lumières à jamais vivantes des nations policées qui les ont suivies. On sait qu'une colonie grecque, autrefois établie en Provence, y a fondé Marseille et les villes qui l'entourent; et l'on eût dit que ce beau sang, qui sans doute coulait dans les veines de Barthélemy, lui parlait en faveur de ses premiers auteurs.

Si les sciences, les arts et les lettres n'avaient jamais cessé d'être en honneur, on n'aurait pas besoin d'antiquaires; l'antiquité elle-même serait toujours là; elle parlerait à tous les yeux; l'instruction irait toujours croissant, et chaque siècle, héritier de ceux qui l'auraient précédé, transmettrait aux siècles qui le suivraient un plus riche patrimoine. Mais rien n'est comme il fut ni comme il sera, et tout ce qu'on admire est condamné à disparaître : la nature le veut ainsi; elle a besoin de tout, même de nos chefs-d'œuvre, pour en faire autre chose; les plus cruels fléaux servent à ses desseins impénétrables : il semble qu'elle ordonne aux tremblements de terre, aux volcans, aux inondations, aux pestes, aux ravages de tout genre, de changer incessamment la face du monde; mais (qui le croirait?) elle y emploie surtout les hommes, et jamais la faux du Temps n'est plus active qu'entre leurs mains; voilà près de mille ans que des barbares s'étudient à briser les derniers fragments des statues et des colonnes de la Grèce, tandis que le Vésuve, depuis dix-sept cents

ans, conserve des villes intactes, et jusqu'à des manuscrits.

Aux grands désastres qui rendent les pays tout à coup méconnaissables succède d'ordinaire une plus funeste apathie; la misère suit la dévastation et produit l'abrutissement, qui se complaît dans l'insouciance : dès lors une ignorance générale étend un voile tous les jours plus vaste, tous les jours plus épais sur les vestiges des temps meilleurs. Les générations abâtardies, également indifférentes et à la gloire de leurs ancêtres et à la félicité de leurs neveux, laissent tout finir, tout s'effacer, tout s'enfoncer dans le néant; elles y travaillent elles-mêmes, comme si elles craignaient jusqu'au moindre indice qui pourrait les accuser devant les races futures. Hélas! ces tristes lacunes tiennent malheureusement trop de place dans les annales du monde, et les beaux moments sont trop fugitifs! Que de siècles barbares contre un siècle poli! et combien, pour l'esprit humain, les nuits sont plus longues que les jours!

Ce n'est donc que de loin en loin, et dans les intervalles lucides des nations, qu'on voit paraître des Hérodote, des Varron, des Spanheim et des Barthélemy. Alors les esprits, réveillés de leur longue léthargie, essayent de ramasser les débris de leur ancienne fortune, de relire les titres de leur gloire, de plonger, pour ainsi dire, dans le Léthé, pour ravir quelque proie, sinon à la mort, au moins à l'oubli, cette seconde mort que les grandes âmes craignent plus que la première.

On s'est quelquefois permis d'accuser ce genre de travail de porter sur des objets dont peu de personnes peuvent sentir l'importance; on a pensé qu'il entraînait dans des conjectures, des discussions, des recherches, où la réflexion ne

s'engage qu'avec inquiétude, où l'on fatigue plus son esprit qu'on ne l'exerce, et sans rien entrevoir au premier aperçu qui promette assez d'avantages ou assez de gloire pour payer tant de veilles. Mais honneur à la science que la futilité seule ose trouver futile! Ma première réponse à ces vagues objections serait de nommer Barthélemy et les savants qui marchent aujourd'hui avec tant d'honneur sur ses traces. J'ajouterai que toute étude est bonne, parce que c'est déjà un grand pas de fait vers la vérité que de la chercher. Il y a des vérités partout; heureux qui en trouve! Une vérité isolée peut d'abord paraître inutile; mais il n'y en a point d'indifférentes, et chacune tient à une grande famille où elle vous introduit. La pensée de l'homme a besoin de chercher et de trouver; le présent est trop étroit pour elle, l'avenir est trop obscur; elle se plaît souvent à errer dans le passé : il est pour elle, ainsi que l'avenir, une région sans limite; on n'y voyage à la vérité que dans la nuit, mais cette nuit n'est pas sans étoiles; mais la région a été habitée, mais on y peut apercevoir quelques traces de ceux qui l'ont parcourue; on peut en reconnaître quelques-unes à la clarté douteuse qui les montre, inventer quelques moyens de les interroger, et vivre en quelque sorte dans d'autres âges, ne fût-ce quelquefois que pour nous dérober à nos contemporains.

Et si de pareilles recherches étaient si peu intéressantes, pourquoi n'auraient-elles jamais été plus en honneur que dans les siècles les plus instruits? Il en arrive apparemment des trésors de la pensée comme des autres: l'on en devient plus avide à mesure qu'on est plus riche; et c'est quand l'intelligence a la vue plus perçante, quand l'imagination se sent de plus grandes ailes, que toutes deux s'engagent avec le plus

d'audace dans ces romanesques aventures. Aussi, voyez l'activité toujours croissante des esprits qui s'y dévouent; voyez comme, de tous les points du globe, ces éclaireurs de l'antiquité s'avertissent de ce qu'ils ont aperçu, se font part de ce qu'ils ont recueilli; voyez l'ordre et l'assortissement qu'ils sont parvenus à mettre entre toutes les pièces de cet immense butin; voyez comme, de proche en proche, une découverte reflète sur une autre un jour qui l'éclaircit, et qui, de là, se répandant au loin alentour, assure la marche de l'archéologue, en prêtant, à chaque instant, une vraisemblance de plus à ses conjectures. A quel point M. Barthélemy ne l'a-t-il point portée cette espèce de divination qui consulte tout, qui entend tout, qui supplée à tout! Il ne lui faut qu'une partie pour concevoir un ensemble, qu'un point pour reconnaître une lettre, que cette lettre pour rappeler un mot, que ce mot souvent pour recomposer plusieurs lignes, et que ces lignes quelquefois pour faire revivre des faits et des vérités auxquelles il ne restait que cette chance improbable pour reparaître dans la mémoire des hommes.

Méditez sur ces merveilles qui en facilitent, qui en présagent des plus étonnantes encore, et vous serez tenté de croire que, pour ces êtres extraordinaires, le temps rebrousse chemin, et que le passé se rapproche d'eux à chaque pas qu'ils font vers l'avenir.

Cependant ces vastes excursions de la pensée exigent de grands préparatifs et d'immenses provisions; et, si nous en jugeons par M. Barthélemy ainsi que par ses successeurs, à combien de sciences, à combien d'arts ne faut-il pas avoir été initié pour mériter d'être compté seulement dans les der-

niers rangs de ce corps d'élite! Tous les historiens, depuis les plus fameux jusqu'aux plus ignorés, on doit les avoir lus, médités, comparés, et mis, pour ainsi dire, aux prises les uns avec les autres; encore doit-on rendre grâce au hasard si, à force d'observer ce qui échappe le plus à l'attention des autres lecteurs, on est parvenu à tirer quelque lumière de beaucoup de fumée, quelques vérités de beaucoup de mensonge, et surtout quelque intérêt de beaucoup d'ennuis!

Notre observateur avancerait peu dans ses recherches, si, à toutes ses lectures, il ne joignait la connaissance des médailles anciennes, qu'on peut regarder comme les sceaux de l'histoire; car on est fondé à penser qu'au moment où elles ont été frappées, les faits qu'elles annoncent étaient récents, et les portraits qu'elles présentent ressemblants; et, à tout prendre, on doit plus croire encore aux médailles qu'aux livres, parce qu'il paraît plus aisé de mentir sur le papier que sur le bronze. Cette étude, convenons-en, offre une double difficulté, en ce qu'elle est à la fois immense et minutieuse; mais aussi combien d'attraits elle a pour l'esprit! et sans parler des lumières qu'elle donne, comment pourrait-on voir indifféremment tous ces nobles personnages dont tant de siècles nous séparent, et qui tous ambitionnaient les regards de la postérité?

L'antiquaire, en lisant l'histoire, cherchera, sur la géographie actuelle de chacune des contrées où son esprit s'arrête, l'ancienne géographie de cette contrée, ou, pour mieux dire, cette collection de cartes géographiques que les siècles y ont vu faire place les unes aux autres, soumises, comme tout le reste, à cette immuable loi de changement qui déplace

tout ce qui peut être déplacé, et qui, en cela même, est si bien servie par l'instabilité des hommes.

Pour voyager avec fruit, il faut entendre la langue de ceux qu'on se propose de visiter. L'amateur des anciens se sera donc, à l'exemple de notre confrère, attaché particulièrement à l'étude des langues mortes. Mais ce serait peu pour lui d'en posséder le vocabulaire, la grammaire, et même les élégances; il faut encore qu'il étudie l'histoire de ces langues, qu'il les suive dans leurs phases, qu'il sache distinguer les dialectes, les locutions, les caractères, les orthographes, les formules qui ont appartenu à telle ou telle division, ou à telle ou telle époque des pays qu'il observe, et qu'il reconnaisse, pour ainsi dire, les provinces à leur accent et les siècles à leur écriture.

Les religions successives de ces peuples évanouis, leurs liaisons politiques ou commerciales, leurs législations, leurs mœurs, leurs usages, leurs costumes et jusqu'à leur mode (car l'empire de la mode est, je crois, aussi ancien et aussi vaste que le monde); tous ces objets, dis-je, fixeront l'attention de l'antiquaire, sans quoi l'antiquité n'aurait laissé après elle que des énigmes dont elle aurait gardé les mots.

Que dirons-nous maintenant de l'architecture, ce faisceau de tous les arts, cette science qui se compose de tant d'autres et qui varie aussi dans ses principes ainsi que dans ses formes, suivant les temps et les lieux? Ce ne sont point des dessins corrects, des profils, des élévations, des perspectives, des plans en relief, qui sont présentés à l'antiquaire : c'est par des vestiges douteux, des ruines informes, des débris de débris, que souvent il lui faut juger des plus magnifiques édifices; c'est au milieu des bouleversements qui les ont disper-

sés; c'est sous les atterrissements qui les couvrent qu'il en recherchera les mesures, l'ordonnance, la disposition, la décoration et la première beauté; c'est de la poudre de la destruction, c'est des ténèbres de l'ignorance, que son génie fera renaître aux yeux de la pensée ces monuments dont nos plus grands artistes s'effrayent à force de les admirer; chefs-d'œuvre énormes et finis, qui sembleraient attester des arts plus avancés alors qu'on ne les a vus depuis, des conceptions plus vastes, des calculs plus hardis, des procédés plus sûrs, enfin, que sais-je? des bras plus forts et en même temps des mains plus délicates. Mais ne nous décourageons point, nous autres Français surtout, à la vue de ces triomphes des anciens : celui qui nous a fait effacer leurs exploits saura aussi nous faire surpasser leurs travaux.

Hé bien! ce rassemblement, aussi effrayant qu'incomplet, des éléments dont se compose le véritable mérite d'un antiquaire, est une faible esquisse de l'érudition, des connaissances et des travaux de M. Barthélemy. Si l'on veut lire attentivement, et ses mémoires à l'Académie des Inscriptions, et ses dissertations insérées dans le *Journal des Savants*, et plusieurs observations ajoutées à divers ouvrages de ses confrères, et ce qui reste d'une correspondance soutenue pendant plus de cinquante ans avec tous les hommes de l'Europe les plus versés dans ce genre d'étude, on verra que chaque page, chaque ligne de ces écrits, ont nécessité la lecture, l'analyse, la confrontation de plusieurs volumes. Passons maintenant à toutes les langues vivantes et mortes qu'il a dû se rendre familières; joignons-y ces idiomes qu'on ne savait pas même avoir jamais existé, et dont il ne restait de vestiges que sur quelques éclats de pierres brisées. Ces caractères,

étrangers à toute autre écriture, étaient devenus le sujet d'un défi entre tous les savants de l'Europe, qui, jusque-là, n'avaient pas même osé hasarder une conjecture, lorsqu'au grand étonnement du monde lettré, M. Barthélemy en présente à la fois l'alphabet et l'explication. C'est ainsi qu'un autre de nos confrères, dont je ménage la modestie, frappé de quelques débris d'ossements qui ne pouvaient appartenir à aucune classe connue du règne animal, a su les rapprocher, les assortir les uns aux autres, et que, jeune encore, il est parvenu à reconstruire onze espèces disparues de notre globe, rétablissant, pour ainsi dire, de sa main, sur le tableau de la création, ce que le temps avait essayé d'en effacer.

Je me rappelle encore avec admiration ces renseignements précis, ces détails presque minutieux que M. Barthélemy avait su recueillir sur l'ancienne géographie, l'ancienne topographie, et même les anciens aspects de ces contrées fameuses où il n'avait jamais porté ses pas, mais où sa rêverie se plaisait. De pareilles connaissances feraient honneur à qui les rassemblerait sur le pays qu'il habite, et pourraient même faire soupçonner notre savant d'avoir moins besoin de guide autour d'Athènes ou de Lacédémone que dans les environs de Paris.

Plus d'une fois en Italie, dans des terrains où les regards de ses compagnons auraient à peine aperçu des traces de ruines sous les herbes et les broussailles qui les couvraient, on l'a vu s'arrêter tout à-coup, et reconnaître, comme par ressouvenir, des camps, des temples, des cirques, des hippodromes, des édifices publics ou particuliers; en sorte que, conversant intérieurement avec les illustres mânes qui semblent toujours errer autour de la capitale du vieux monde,

on l'eût pris pour un citoyen de l'ancienne Rome voyageant dans la moderne.

Parlerai-je de ce tact exercé en peinture, en sculpture, en gravure; de cet œil de lynx qui portait la lumière sur tout ce qu'il observait? Un trait jusqu'alors inaperçu par tous les connaisseurs, un reste de signe effacé pour tout autre, lui indiquait le sujet, l'époque, la raison d'un monument, et jusqu'au nom de l'artiste; vous eussiez dit que le génie invisible de l'antiquité, à l'exemple du démon de Socrate, le suivait partout, et n'avait point de secrets pour lui.

Voilà certes une longue liste de titres, sinon à notre reconnaissance, au moins à notre admiration : il me serait aisé d'y ajouter sans doute; mais en y ajoutant, je serais toujours sûr d'en oublier; et, pour en donner la preuve, je n'ai point encore parlé d'environ quatre cent mille médailles (1) qui toutes ont passé par ses mains, toutes examinées de l'œil de la science, toutes pesées au poids du sanctuaire, toutes appréciées suivant le triple tarif de l'authenticité, de l'importance et de la rareté..... Quatre cent mille médailles! Il semble voir le contrôle et les signalements de l'armée de Darius, ou de cette vaste multitude d'ennemis qui des confins de l'Europe accouraient naguère à notre perte, et que notre armée, portée sur des ailes d'aigle, a moissonnés au lieu de les compter.

Tant de travaux, et ceux dont ils sont le résultat, ne semblent-ils pas exiger les siècles d'un patriarche du premier âge

(1) A toutes ces médailles il faut en ajouter une que M. Barthélemy ne connaissait pas : c'est la sienne; on peut se la procurer à l'hôtel de la Monnaie, et sans doute elle fera autant de plaisir à ceux qui la verront qu'elle fait d'honneur à l'artiste qui l'a gravée, M. Dumarest, membre de l'Institut.

du monde, au lieu des années d'un de nos contemporains? Que M. Barthélemy paraît jeune en comparaison de ce qu'il a fait! Il prouvait du moins une grande vérité, encore plus évidemment démontrée par de récents prodiges : c'est que l'emploi des moments les multiplie, c'est que l'activité trouve plus que des jours dans des heures; c'est que ceux qui ont mesuré la vitesse de la lumière n'ont point encore calculé tout le chemin que peut faire l'esprit dans un temps donné.

On serait tenté de croire que les hommes qui amassent le plus de matériaux ne sont pas ceux qui les mettent le mieux en œuvre. Et en effet, ce n'est point dans les travaux des carrières de Paros qu'on aurait espéré trouver un Praxitèle; mais Anacharsis fera changer d'opinion.

Sans doute il n'est personne ici qui n'ait lu, qui n'ait relu avec transport ce livre dont chaque page nous instruit, dont chaque ligne nous intéresse; ce livre où notre admiration, continuellement excitée, hésite entre la conception et l'exécution, l'ensemble et les détails, le dessin et le coloris. Jamais peut-être le savoir et le talent, jamais l'exactitude et la grâce ne s'étaient montrés dans un aussi aimable accord, et n'avaient produit un aussi heureux effet. Que de choses, ou qu'on ne savait pas, ou qu'on n'avait pas encore si bien sues, qui se tiennent, qui se lient, qui témoignent les unes pour les autres, qui s'éclaircissent réciproquement, et qui s'entr'aident à plaire! Un rayon de soleil a dardé sur l'ancienne Grèce; il a dissipé soudain le nuage ténébreux qui la couvrait, et vous invite à la parcourir. Quel délice de revoir dans leur ancienne fraîcheur, et les ombrages du Taygète, et les bords du Pénée, et les vallées de l'Hémus, et l'Attique, et l'Élide, et l'Argolide, et la Messénie, et l'Achaïe, et tant

de contrées autrefois superbes, autrefois délicieuses, qui, sous le sceptre de l'ignorance, le plus horrible des fléaux, ont perdu leurs ornements, ont perdu leurs charmes, mais sur qui luira toujours au loin la gloire de leurs immortels habitants, comme pour annoncer au monde que l'esprit survit à la matière! On aimerait à se promener; que dis-je? on se promène à son aise dans ces belles habitations des Grecs, avec un interprète, ou plutôt un ami, toujours prêt à satisfaire votre curiosité. A chaque station, vous observerez ensemble d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres intérêts, d'autres préjugés. Athéniens, Spartiates, Thébains, Corinthiens, Macédoniens, Sybarites, passeront en revue sous vos yeux; temples, théâtres, lycées, bibliothèques, archives, gymnases, ports, arsenaux, vous seront ouverts; vous assisterez à toutes les solennités des Grecs, à leurs fêtes, à leurs spectacles, à leurs jeux, à leurs courses, à leurs combats. Admis dans l'intérieur des maisons qu'il vous plaira de choisir, chacun vous prendra bientôt pour confident; et ne vous en étonnez pas, car presque partout on se cache plus du voisin que de l'inconnu. Les personnages de tout rang, de toute profession, commerçants ou guerriers, prêtres ou magistrats, répondront à vos moindres questions; pas un artiste qui ne brigue votre suffrage; pas un peintre, pas un sculpteur qui ne vous appellent dans leurs ateliers. Vous verrez Polyclète divinisant le marbre, et Pamphile corrigeant les premiers traits de crayon du jeune Apelle. Désirez-vous aussi connaître ceux qui ont excellé dans les travaux de l'esprit, là, comme ailleurs, les auteurs ne demanderont pas mieux que de vous lire leurs ouvrages; ils se persuadent tous que les applaudissements de l'étranger portent d'avance leurs noms au delà des bornes de

leur patrie, et ce sont pour eux des arrhes de célébrité. Vous rencontrerez tantôt un rhéteur, tantôt un grammairien, un critique ou un rapsode, et vous ne pourrez pas leur refuser votre attention; plus loin, vous entendrez des sophistes, des gymnosophistes, des hiérophantes, exposer chacun leur système, attaquer ceux de ses rivaux, et se livrer entre eux des combats philosophiques, où chacun frappe si bien et se défend si mal, qu'il ne reste personne debout.

Mais vous préférez sans doute l'honorable familiarité des vrais philosophes, des héros et des sages. Réjouissez-vous : Platon, Xénophon, Épaminondas, Phocion, vous recevront dans leurs saintes demeures, et vous prouveront, à mesure que vous les connaîtrez mieux, tout ce qu'un homme peut laisser d'intervalle entre lui et le reste du genre humain. L'illusion est complète; vous êtes chez les Grecs, vous les voyez, non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils étaient; vous les reconnaissez à leur esprit, à leur grâce, à leur instruction, à leur politesse, à toutes leurs manières, et presque à leur accent; car, même en vous parlant votre langage, ils conservent toujours l'harmonie du leur.

Tel est le prestige dont on ne peut se défendre en lisant ce chef-d'œuvre : ce n'est point un roman, car tout est vrai; ce n'est point un poëme, car tout est sage; ce n'est point une histoire, car tout se montre à la fois; c'est un tableau peint avec les choses mêmes, une mosaïque d'un nouveau genre, où le sujet a fourni de quoi éterniser son image. Disons mieux, on rêve la Grèce : un songe nous la montre; songe bienfaisant que le ciel nous envoyait dans des temps d'agitations et d'alarmes, où nous en avions trop besoin. En effet, nous nous en souvenons tous, quand cet ouvrage, si long-

temps attendu, parut enfin, une fermentation secrète agitait déjà cet empire : le volcan ne lançait point encore ses flammes, le sol ne tremblait point encore; mais des mugissements souterrains imprimaient partout la terreur et nous annonçaient une grande catastrophe..... Anacharsis paraît; et chacun de nous, pour un moment du moins, distrait de ses craintes, de ses projets, de ses affaires, de ses querelles même, a pu se croire transporté loin de son pays et de son temps. Le voyageur scythe, attirant et fixant sur lui tous les regards, établissait en quelque sorte un armistice au milieu de nos guerres intestines. Tous les partis, réunis, sans s'en apercevoir, par un égal enthousiasme, avaient comme abandonné la France pour se reposer en Grèce; on voulait aussi avoir vécu, ne fût-ce qu'un jour, dans l'heureuse Arcadie.

SECONDE PARTIE.

Ce ne serait point assez pour moi ni pour vous, Messieurs, que j'eusse essayé de peindre M. Barthélemy comme la postérité le verra; j'aimerais encore à vous le présenter comme ses amis l'ont connu, c'est-à-dire au moins aussi aimable dans son commerce qu'étonnant dans ses travaux, et prêtant autant de charmes à la vertu que de grâces à la science : heureusement que ces deux bienfaitrices de l'homme ne peuvent être rivales! Qui sait même si, pour atteindre chacune à leur plus haut période, si, pour remplir toute leur tâche, elles n'ont pas quelque besoin l'une de l'autre? car, sans la pureté du cœur, la science resterait en arrière, retenue ou détournée par de fausses considérations et de méprisables intérêts; et, en même temps, sans cette clarté plus vive que tous les genres

d'instruction répandent dans tout l'esprit, la vertu risquerait souvent de s'égarer, ou du moins d'hésiter dans sa marche, faute de pouvoir discerner le mieux d'avec le bien. M. Barthélemy a constamment prouvé ce que l'une peut pour l'autre : il doit à la vertu de n'avoir pas eu d'autre passion que la science; il doit à la science d'avoir mieux connu la vertu ; et, sous ce dernier rapport, sa vie entière paraîtrait une longue suite d'efforts au-dessus du commun des hommes, si la douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, la touchante simplicité de ses manières, n'avaient répandu sur toutes ses actions un air de facilité qui en cachait le mérite. Heureux celui que la nature a d'avance incliné vers les devoirs qui l'attendent, et qui, dans la route de la perfection, n'aura qu'à suivre ses penchants, au lieu d'être obligé, comme tant d'autres, de les surmonter! doublement heureux, si de sages parents se sont empressés à profiter de ces premières données pour tracer, avant qu'il s'en aperçoive, une direction invariable à tout son avenir! semblable à un lit creusé pour y recevoir un fleuve tranquille, qui, de sa source à son embouchure, serpentera toujours entre des fleurs et des vergers, ne dépassant jamais ses rives, et roulant doucement de l'or dans ses eaux.

Mon imagination trouve je ne sais quel plaisir mélancolique à se représenter un homme en deuil (1) conduisant tristement un enfant de quatre ans par la main, et s'arrêtant avec lui dans un endroit solitaire où il n'aura que cet innocent témoin des pleurs qu'il a besoin de répandre : hélas! il vient de voir moissonner dans sa fleur une compagne aima-

(1) Cette petite anecdote est rapportée par M. Barthélemy lui-même.

ble et vertueuse, qui du moins lui a laissé ce tendre gage; et il essaye d'expliquer à son fils quel bien c'eût été pour lui qu'une mère, et quel malheur c'est de l'avoir perdue. De pareils discours passent de beaucoup la portée de la faible créature qui les écoute, mais l'accent les explique. Et qui pourrait se représenter tout ce que le nom de mère fait germer de pensées dans une imagination enfantine? Et puis, quel est l'enfant qui ne comprend pas les larmes? Celui-ci s'accoutume de bonne heure à aimer encore, à aimer toujours cette mère que la tombe lui cache; et ses yeux ont appris des yeux de son père à la pleurer; moment décisif, et qui, souvent renouvelé, doit influer sur toute la vie. Cette leçon pieuse reçue par ce tendre enfant avant l'âge d'en comprendre d'autres, ce culte incompréhensible qu'il rend en bégayant à un être qu'il ne verra plus, ont développé les plus précieuses facultés de son âme. Disciple de la douleur de son père, le voilà, dès sa première aurore, initié aux mystères, aux peines, aux douceurs de la sensibilité; il sait plaindre, il saura aimer, et cet enfant..... sera M. Barthélemy.

De cette petite scène solitaire des environs d'Aubagne ma pensée se transporte à un exercice public d'un collége de Marseille, où les personnes les plus distinguées de la ville se trouvaient rassemblées. J'y vois un jeune écolier retiré dans un coin de la salle, n'osant porter les yeux sur personne, et se dérobant aux regards qui paraissent le chercher : appelé à haute voix par ses supérieurs, il obéit avec peine, et voudrait encore se cacher derrière ses compagnons, comme s'il s'attendait à des réprimandes publiques; ce sont des applaudissements qu'il fuit. Il est question d'une description de tempête en vers latins : l'auteur de la pièce a quatorze ans;

elle a charmé tout le collége; on en parle dans toute la ville; et pendant que les maîtres en sont fiers, l'écolier rougit: cet écolier, c'est M. Barthélemy.

Je me suis peut-être arrêté avec trop de complaisance à considérer l'homme dans l'enfant; mais j'aimais à voir germer et croître ces deux qualités primitives qui ont le plus distingué celui dont je parle, et qui, portées l'une et l'autre au même degré, ont toujours fait, qu'on me passe l'expression, les deux moitiés de son caractère; la sensibilité, dont la chaleur douce prépare toutes les vertus; et la modestie, qui, en leur servant comme d'enveloppe, les préserve de toute altération. Elles se sont tellement approprié cet homme rare, elles l'ont rendu tellement étranger à lui-même, qu'elles auraient pu défier la fortune de le séduire, et la gloire de l'enivrer.

Jetons néanmoins encore un dernier coup d'œil sur son jeune âge, pour l'observer dans une des circonstances les plus embarrassantes de la vie humaine, celle où l'homme, à l'entrée de la carrière virile, doit se décider sur l'adoption d'un état, choisir la bannière sous laquelle il veut marcher, et se marquer à lui-même sa place dans une société qu'il n'a fait qu'entrevoir; moment critique où le calcul des pères et mères a peut-être encore plus de danger que l'inexpérience des jeunes gens. La place de M. Barthélemy paraissait marquée dans le clergé; ses parents l'y avaient destiné; c'était le but où ses études avaient tendu; et même, si dans Marseille il a quitté les Oratoriens, auxquels il est resté toute sa vie attaché, pour les Jésuites, qu'il n'a jamais aimés, c'est que l'évêque de cette ville, M. de Belsunce, n'avait consenti à lui conférer les ordres qu'à cette condition; partialité peut-être condamnable; mais, après la peste de Marseille, qui

oserait accuser l'immortel Belsunce, ce héros consolateur, dont l'humanité audacieuse ne devait trouver d'émules que dans les murs de Jaffa?

M. Barthélemy était entré dans le clergé par obéissance pour ses parents; mais, lorsqu'il fut question des fonctions du ministère ecclésiastique, il crut devoir ne prendre conseil que de lui-même; et, malgré les perspectives les plus séduisantes, malgré les dispositions, les qualités et les mœurs les plus assorties à cet état, il n'osa point s'engager plus avant, quoique pénétré, ce sont ses paroles, des sentiments de la religion; et il ajoute : Peut-être même parce que j'en étais pénétré. — Remercions-le tous d'avoir donné cet utile exemple de délicatesse, et de s'être voué tout entier à la belle profession de savant. Anacharsis nous a prouvé que c'était là sa véritable vocation.

Il vint à Paris, et, par un de ces hasards qui décident les destinées, il est d'abord adressé à M. de Boze, garde du cabinet des antiquités. La froideur glaciale de l'un, l'embarras presque invincible de l'autre, firent bientôt place à la plus étroite union; et bientôt le savant M. de Boze, en demandant M. Barthélemy pour adjoint, montra qu'il n'était pas moins connaisseur en hommes qu'en médailles.

Peu d'années après, M. Burette laisse une place vacante à l'Académie des belles-lettres; les deux concurrents sont M. Le Beau et M. Barthélemy. Puisse cette Académie n'avoir jamais à prononcer entre de moins dignes émules! M. Le Beau devait l'emporter, parce qu'il était alors plus connu; mais il connaissait M. Barthélemy, et il se retira cette fois pour le laisser passer. La même Académie avait pour secrétaire perpétuel M. de Bougainville, le frère d'un Nestor de

nos jours, plus sage, plus brave, plus savant, et malheureusement moins grand parleur que celui d'Homère : cet utile académicien pensait depuis quelque temps à se démettre de sa place. Il demande au ministre d'y nommer M. Barthélemy, son ami intime. Le ministre y consent; M. Barthélemy refuse, et obtient de l'un et de l'autre de lui préférer M. Le Beau..... Quelle école que cette Académie!

Les savants ne sont immortels qu'après leur mort : on les voit tomber, ainsi que le reste des hommes; mais ceux-ci comme des feuilles séchées, ceux-là comme des fruits mûrs. La place de M. de Boze est vacante, et sans doute beaucoup de gens n'avaient pas attendu cette époque pour le désirer; mais dix ans d'un travail assidu consacrés à la disposition et à l'accroissement de cet immense dépôt, et les soins d'une piété vraiment filiale prodigués pendant ces dix années au respectable M. de Boze, donnaient un double titre à M. Barthélemy; le cabinet devenait pour lui en quelque sorte une conquête et un patrimoine. Louis XV lui-même l'avait senti, et, au premier bruit de la mort de M. de Boze, il avait nommé son successeur, non sur le rapport du ministre; mais, comme il convient pour de tels hommes, sur celui de toute l'Europe. Voilà M. Barthélemy grand prêtre de ce temple dont il était déjà l'oracle, et devenu, pour ainsi dire, le trésorier de l'antiquité. Jamais avare ne fut aussi occupé de conserver et d'augmenter son trésor, preuve que ce trésor ne lui appartenait pas; et cependant, jusqu'à lui, jamais l'approche n'en avait été aussi facile : M. Barthélemy savait trop ce qu'on gagne au commerce des anciens pour ne pas y admettre quiconque aurait voulu s'y associer : la vraie science n'a que des idées libérales. Il avait donc établi que, pour voir le cabinet

des médailles, il suffirait de l'en prévenir, et personne n'a été refusé; mais alors il regardait comme un devoir sacré d'en faire lui-même les honneurs; et, ce qui le fait encore mieux connaître, il ne montra jamais de regret à une dépense de temps que la plupart des curieux ne pouvaient pas évaluer ; car le prix du temps varie suivant les personnes; et dans le même sablier qui marque à tous les yeux la fuite des heures, c'est moins que du sable qui se perd pour un oisif; pour un homme studieux, c'est plus que l'or.

L'histoire d'un homme comme M. Barthélemy ne peut rien offrir qui ne doive intéresser; mais il ne faut pas s'attendre à y rencontrer beaucoup de faits remarquables par eux-mêmes. L'ami de la science et de la sagesse ne travaille qu'à tranquilliser sa vie : à moins que d'être bien mal, il se trouve toujours à peu près bien, et demande surtout au sort d'être envers lui avare d'événements. Il survient cependant quelquefois telles circonstances où les plus tranquilles se trouvent engagés sans avoir pu les prévoir; et c'est alors que se montre l'âme de ceux dont on ne connaissait que l'esprit.

Une grande partie de cette assemblée a pu entendre parler d'une parodie assez maligne de la belle scène de Cinna; elle avait été arrangée dans la gaieté d'un souper où quelques gens aimables s'étaient amusés, comme il arrive quelquefois, aux dépens de quelques gens estimables. Dans le nombre de ces derniers se trouvait un homme assez puissant à la cour, contre qui les traits les plus piquants étaient particulièrement dirigés. L'injure invite à la vengeance : mais sur qui se venger? On suppose que le coupable doit être un homme de lettres; or, M. Marmontel, rédacteur du Mercure, était de la partie. On le soupçonne, mais à tort; on l'inter-

roge, il nie; on le somme de déclarer l'auteur, il s'y refuse; et, en conséquence, on lui retire le Mercure, qui alors faisait les délices de la France. C'était punir le public de la fermeté d'un honnête homme, et c'était faire plus de tort au Mercure qu'à son rédacteur, car Marmontel du moins s'en est relevé. On demandera quel rapport entre cette affaire et notre savant. Le voici. On cherchait un écrivain qui pût consoler tous les amateurs du Mercure d'être privés de Marmontel, et l'on croyait avec raison l'avoir trouvé dans M. Barthélemy. Celui-ci refuse d'abord, hésite après, accepte enfin. Mais, dira-t-on encore, pourquoi accepter? Ne nous pressons pas de confondre M. Barthélemy avec le commun des hommes : il accepte en effet cette place, dont le produit, dans ce temps-là, s'élevait au-dessus des vœux ordinaires d'un homme de lettres; mais c'est d'abord pour qu'un autre n'y soit pas nommé; c'est ensuite pour se procurer par là un accès auprès de la personne offensée, pour acquérir le droit de parler en faveur de l'honnête homme puni, et tâcher d'obtenir la grâce de lui remettre son bien. Jamais droit aussi clair n'eut un aussi digne défenseur. Mais ce n'est ni le premier ni le dernier exemple d'une bonne cause perdue par un bon avocat. M. Barthélemy, obligé de renoncer à sa noble entreprise, renonce en même temps au Mercure. On exige qu'il y conserve au moins une pension, et il obtient de la partager entre des hommes de mérite qui ont longtemps ignoré d'où partait le bienfait. Observons, Messieurs, qu'à cette époque Marmontel n'était point l'ami de l'auteur de la parodie; ajoutons que l'abbé Barthélemy n'avait eu jusque-là aucune liaison particulière avec Marmontel; et glorifions-nous de les avoir eus tous les deux pour confrères.

Il faudra néanmoins, pour bien juger du cœur de M. Barthélemy, toujours en revenir à ses ouvrages; c'est là que l'homme paraît ce qu'il est. Il y a dans le choix des sujets, dans le point de vue sous lequel on les présente, et jusque dans le style et dans le ton, quelque chose plus aisé à sentir qu'à définir, mais qui ne trompe jamais. Les lecteurs en ce point sont souvent plus fins que les auteurs. Toujours quelque gêne, quelque embarras démasque l'hypocrite, ou du moins montre son masque, et c'est assez. Mais suivez Anacharsis chez les Grecs, voyez de quelles couleurs il sait peindre les vertus et les vices! quel attrait il sent pour les bons! quelle répugnance pour les méchants! et en cela même il trahit encore la bonté de son caractère; car, après avoir montré comme il aime franchement les premiers, on voit seulement qu'il haïrait les autres, s'il pouvait haïr.

Une chose assez remarquable, c'est que M. Barthélemy avait conçu de bonne heure le projet de peindre les Romains aussi bien que les Grecs, et qu'il nous reste même de lui une ébauche précieuse d'un voyage d'Italie. Ce pays, qu'il avait vu de ses yeux, lui offrait sans doute plus de facilité que des contrées qu'il ne connaissait que par les yeux des autres. Pourquoi s'en est-il tenu à écrire sur les Grecs? Si je l'ai bien démêlé, c'est uniquement son cœur qui a décidé son choix. La Grèce avait plus d'un titre à sa prédilection : il y trouvait tous les talents, tous les arts, toutes les sciences à leur source; il y observait des mœurs plus aimables, une société plus douce, une civilisation plus avancée du reste du globe; il y voyait des peintres, des sculpteurs, des architectes, des poëtes, des historiens, des orateurs, des philosophes, des généraux dont les Romains n'étaient que les disciples. Il

comptait chez les Grecs, entre des limites beaucoup plus rapprochées, dans une période beaucoup plus courte, sur une population beaucoup moindre, infiniment plus de chefs-d'œuvre et de grands hommes en tous genres que de l'autre côté; enfin les premiers lui paraissaient faits pour éclairer le monde, et les autres seulement pour le conquérir.

Un ouvrage moins connu pourrait encore mieux faire juger de son caractère : c'est un plan d'institution, ou, pour mieux dire, un petit traité de morale écrit pour le jeune d'Auriac, neveu du sage Malesherbes. La morale y est présentée sous la forme la plus attrayante, c'est-à-dire comme une production spontanée du cœur humain, comme un enchaînement de corollaires de toutes nos affections naturelles, comme l'émanation d'une sensibilité d'abord aveugle, bientôt éclairée, qui souffre du mal d'autrui, qui craint de nuire, qui s'attriste d'affliger, qui a autant besoin de faire du bien que d'en éprouver; qui s'alimente de sentiments délicats et de nobles jouissances, et qui, de la tendresse filiale, ce premier-né des amours, s'étend de proche en proche à la passion d'être utile au genre humain. Le style, proportionné à l'âge du lecteur, n'en a pour cela ni moins d'élégance ni moins de charmes; c'est Orphée qui chante à demi-voix.

Cette belle âme se montrait encore tout entière lors de sa réception à l'Académie française. Depuis longtemps cette académie l'enviait à celle des belles-lettres, et l'on eût dit qu'elle se trouvait incomplète tant qu'elle ne pouvait le compter parmi les siens. Il paraît enfin, cet illustre vieillard annoncé par la joie de ses confrères, par les applaudissements des amis des lettres, par les acclamations de la plus imposante assemblée! Il paraît! mais toujours semblable à cet

écolier dont j'ai parlé plus haut, qui, environ soixante ans auparavant, se cachait derrière les bancs de ses condisciples pour se dérober aux premiers rayons de sa gloire. Oh! comme alors son embarras contrastait avec notre triomphe, et comme son remercîment, dicté par une amitié éloquente, portait en même temps l'empreinte d'une modestie à l'épreuve de toute admiration!

Suivons-le maintenant dans le commerce habituel, dans les devoirs, dans les délassements de la société, dans ses rapports avec les gens qui lui ressemblent le moins, et il va nous inspirer, s'il est possible, encore plus d'intérêt. Alors il oubliera ce qu'il sait, et, du plus instruit des hommes, il deviendra le meilleur homme du monde, ne mesurant les autres ni à leur rang, ni à leur importance, ni même à leur savoir, mais les jugeant d'après leur âme ou plutôt d'après la sienne; partout même obligeance, même franchise, même gaieté, même soin de plaire, même crainte d'offenser : tantôt une confiance amicale, tantôt des attentions flatteuses, souvent même une plaisanterie fine, mais dont les traits presque imperceptibles portent toujours avec eux de quoi guérir leurs blessures. Il permettait au premier venu de lire dans sa pensée, et toute sa dissimulation se bornait à cacher deux choses: son mérite et son ennui. Il regardait la conversation comme un jeu de société; mais il avait la délicatesse, bien rare pour un homme aussi riche, de ne pas mettre à ce jeu-là plus que les autres; en sorte que tout le monde pouvait se croire en état de faire sa partie, et que personne ne l'a jamais quitté mécontent de lui ni de soi. Tout son extérieur peignait son âme; il semble voir encore ces traits qui portaient à la fois l'empreinte de la modération, de la douceur et de la gaieté,

et cette physionomie expressive et tranquille, toute attention quand il vous écoutait, toute bienveillance quand il vous parlait. Chacun se rappelle cette haute stature qui paraissait courbée par la complaisance et la modestie longtemps avant que d'avoir cédé au poids des années, symbole de cet esprit transcendant et flexible qui se baissait de lui-même au niveau de tous les esprits. Sa démarche, s'il vous en souvient, était ordinairement lente et incertaine, à moins qu'il ne fût aiguillonné par l'espérance de quelque bien à faire. Si vous l'approchiez sans qu'il en fût prévenu, son air distrait et pensif s'éclaircissait tout à coup et semblait vous remercier de l'interrompre. Ses manières n'étaient celles de personne autre. Ceux qui le voyaient pour la première fois auraient pu s'amuser un moment d'une sorte de gaucherie, qui pourtant n'était point sans grâce; mais ceux qui le connaissaient y voyaient l'urbanité des Grecs mêlée à la politesse française. Enfin plus d'un indice découvrait, à son insu, autre chose que le peu qu'il voulait montrer, et laissait entrevoir un sage sous les dehors d'un homme ordinaire.

Ne nous étonnons pas que cette humeur facile, cette heureuse disposition à se mettre en harmonie avec tous les esprits et tous les caractères, aient servi comme de talisman au bon M. Barthélemy, et l'aient constamment garanti des orages qui troublent si souvent la tranquillité dont les hommes de lettres auraient tant de besoin. On eût dit qu'il répandait autour de lui la paix de son âme. Il n'a jamais su ce que c'était qu'un ennemi; et comment haïr un homme qui n'aurait jamais pu rendre haine pour haine? douce récompense que la bonté cependant n'obtient pas toujours! Il a conjuré (et ce n'est pas son moindre prodige), il a con-

juré l'envie ; et le démon de la critique même a laissé son mérite impuni.

Une vie utile et tranquille, l'étude, la bonne conscience, la bienveillance publique, en voilà sans doute assez pour n'être pas malheureux ; mais tant de vertus méritaient encore un prix plus flatteur ; l'amitié s'en est chargée ; c'est elle qui a complété le bonheur de M. Barthélemy, et le choix de ses amis achève son éloge. J'en nommerai quelques-uns, selon que ma faible mémoire me les présentera. Je commence par M. de Bougainville, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui, aux connaissances et aux talents les plus distingués, joignait les principes les plus sévères, mais que son rigorisme ne rendait pas insensible aux charmes de l'aménité ; M. de Fonsemagne, ce parfait modèle du bon goût et du bon ton, celui de tous les sages qui a le plus sacrifié aux Grâces, et qu'elles ont le plus favorisé ; cet immortel M. de Malesherbes, la lumière, l'honneur et les délices de son temps, M. de Malesherbes qu'on ne peut assez louer ni assez pleurer ; M. le président de Cotte, qui, plus et mieux que personne, a su jusqu'à la fin lire dans l'esprit et le cœur d'un ami dont il aime toujours à s'honorer, et que la destinée se plaît à conserver pour nous faire aimer les hommes d'alors.

J'ai trop tardé peut-être à parler de M. de Choiseul, qui, jusqu'à la fin de sa vie, et même après sa mort, a occupé une si grande place dans les affections de M. Barthélemy. M. de Choiseul a eu beaucoup d'amis et beaucoup d'ennemis ; peut-être que les uns et les autres lui font honneur ; espérons que les avis contraires dont se compose d'abord la réputation d'un homme qui a joué un si grand rôle seront débattus par

une postérité absolument sans passion, qui saura le mettre à sa vraie place; mais, en attendant, on ne doit pas oublier qu'au milieu des succès, des honneurs, des affaires, des intrigues, M. de Choiseul, jeune encore, et qu'on aurait cru fait pour l'être toujours, attacha ses regards sur un homme qui ne les cherchait point, et qu'à travers le nuage brillant qui l'environnait il a été frappé du sublime de la simplicité. On doit savoir gré au pouvoir de faire le premier pas vers le mérite. Leur amitié ne s'est jamais démentie, parce que l'un et l'autre y ont fourni chaque jour un nouvel aliment. M. de Choiseul, le plus Français des hommes, cachait autant de vraie capacité sous sa grâce que M. Barthélemy, le plus aimable des Grecs, cachait de grâce toujours nouvelle sous sa profonde érudition. J'ose me donner ici pour témoin entre eux, que le premier, malgré sa toute-puissance, ne prit jamais le ton d'un protecteur, et que le second, en gardant scrupuleusement toutes les mesures prescrites par la hiérarchie sociale, n'eut jamais l'attitude d'un protégé, mais qu'il montra constamment l'indépendance de l'homme de lettres dans son jour le plus clair et le plus doux. En effet, qui ne désire rien ne dépend de personne; et M. Barthélemy donnait aux autres amis du ministre un exemple que tous n'ont point suivi, celui de ne lui rien demander. Tous deux se portaient, se devaient entre eux une égale considération; à cela près que bien souvent le respect dont jouit l'homme en place lui est retiré avec sa place, au lieu que la dignité d'homme de lettres est inamovible. M. de Choiseul n'eut point occasion de remarquer cette différence, et les hommages qu'il reçut dans son exil justifièrent ceux qu'on lui avait rendus pendant sa faveur.

M. Barthélemy alla plus loin, et ne voulut point conserver sa place de secrétaire des Suisses quand M. de Choiseul eut donné sa démission de la charge de colonel général. Partagé dès lors entre son cabinet et Chanteloup, il continuait, d'un côté, à passer des heures délicieuses entre les plus beaux génies des temps anciens, et pouvait, de l'autre, comparer cette élite avec celle de son temps, rassemblée en foule autour du plus aimable et du plus heureux des exilés. C'est là qu'il apprit à connaître plus particulièrement le charme de la société intime de Mme de Grammont, digne sœur de son noble frère, et qui, également douée du caractère qui subjugue et de l'esprit qui plaît, aurait trouvé aussi peu de rivaux de son courage que de rivales de ses agréments.

Il aimait surtout à contempler toutes les perfections de l'esprit et du cœur réunies dans une autre personne incomparable que les plus aimables Athéniennes eussent enviée, que les dames romaines les plus sévères eussent honorée. Mme de Choiseul avait à peine dix-huit ans lorsqu'il la connut; mais, déjà digne de recevoir et capable de décerner le prix du vrai mérite, elle conçut bientôt la plus tendre estime pour le plus estimable des hommes; et, fidèle toute sa vie à ses sentiments comme à ses devoirs, le modèle des épouses le fut aussi des amis.

Envions donc le bonheur de ce digne homme jusqu'à l'époque où la mort lui enleva M. de Choiseul; alors ses larmes, mêlées à celles d'une épouse et d'une sœur également éplorées, les rendirent moins amères; et il éprouva que l'office de consolateur est doux même pour un affligé : ajoutez que, dans ces tristes moments, la douleur de M. Barthélemy se complut à elle-même en traçant ce beau portrait d'Arsane

et de Phédine, où il était impossible à la prévention même de ne pas reconnaître M. et Mme de Choiseul; monument préférable à tous les chefs-d'œuvre des arts imitateurs, et fait pour fixer les jugements de l'avenir; c'est le génie qui peint comme l'amitié voit; l'un et l'autre peuvent quelquefois embellir, mais ne fardent jamais.

Ils sont arrivés trop tôt ces jours d'égarement et de tumulte, où, semblable à un maniaque acharné à briser tout ce qu'il y a de plus précieux, la France, déchaînée contre elle-même, paraissait avoir résolu de n'épargner ni grandeurs, ni talents, ni vertus! M. Barthélemy, comme les autres, perd à la fois ses revenus, ses places, ses pensions. Il aurait pu vivre sur ses épargnes, si sa générosité lui en avait laissé. Voilà donc qu'il connaît l'adversité; mais que peut l'adversité contre un tel homme? Le philosophe privé de ses biens ressemble à l'athlète dépouillé pour le combat. On va plus loin; des forcenés l'arrachent à son humble retraite et l'entraînent en prison. A l'arrivée de ce nouveau captif, tous les infortunés qui attendaient leur arrêt dans ce vestibule du temple de la mort, oublient qu'ils y sont, et ne s'étonnent que d'y voir M. Barthélemy; triomphe d'un nouveau genre, mais qui ne dura guère. Bientôt, semblable à l'ange de l'amitié descendu du haut des cieux dans ce lieu d'horreur, M. de Choiseul accourt et annonce à son ami qu'il est libre. Jusqu'aux satellites mêmes chargés de ces absurdes forfaits, comme frappés d'une lumière imprévue, et pareils aux lions qui lèchent les pieds de Daniel, passent de l'offense à l'excuse, de l'insulte à l'hommage. A peine M. Barthélemy est-il ramené dans ses foyers, qu'en réparation du sacrilége, la direction en chef de la Bibliothèque nationale lui est

offerte par le ministre Paré avec une politesse qu'on eût applaudie même dans d'autres temps. M. Barthélemy refuse, content de chercher ses distractions dans l'étude et son repos dans l'obscurité.

Hélas! cette même philosophie qui offre à l'homme tant de ressources contre son propre malheur est bien loin de s'affermir de même contre le malheur des autres. L'âme de notre confrère, ébranlée par toutes les secousses de la France, ne peut supporter l'aspect de cette terre souillée de carnage, et ses yeux n'ont point assez de larmes pour les pertes successives de tant d'amis si chers, de tant d'illustres personnages que leur innocence, que leur richesse, que leur vertu menaient tous les jours à l'échafaud. C'est en vain qu'il cherche des diversions dans le travail; son corps, plus faible que son esprit, succombe par degrés à la fatigue de la tristesse, et va mourir des maux de sa patrie.

Ce n'est pas qu'avant sa fin, il n'ait pu entrevoir pour la France une première aurore de jours moins malheureux: l'orage n'était plus dans toute sa violence; la pluie de sang avait cessé au dedans, la guerre avait pris au dehors un aspect moins farouche; si l'on n'était pas las de combattre, on l'était de haïr; on recommençait à voir dans ses ennemis des hommes, et bientôt les traités de Bâle prouvèrent que nous pouvions avoir des amis. L'abbé Barthélemy vivait encore quand cette première bonne nouvelle vint ranimer l'espoir des hommes de bien; et ce qui la rendait encore plus consolante, c'est qu'on la devait à son neveu, son élève sans doute. C'est lui qui, joignant à ses talents politiques la modération, la sagesse, l'aménité de son oncle, ramenait alors à la France l'estime de tous les peuples, en leur prouvant mieux que per-

sonne qu'il y avait toujours des Français. Hélas! ils ne l'étaient point encore assez, et celui qui les avait si bien servis, rejeté par eux au delà de l'Océan, devait acquérir un nouveau droit à leur estime par le calme qu'il opposerait à leur ingratitude.

Mais les jours de cet homme regrettable sont écoulés; il ne lui reste plus que des heures; celles-là même ne seront pas oisives : ses regards, pour qui tout va disparaître, s'arrêtent une dernière fois sur une page d'Horace, peut-être à ces paroles qui convenaient si bien au moment : « Je ne mourrai pas tout entier », et le livre tombe de ses mains défaillantes....

C'est dans ces moments de silence et de mystère où le corps fait un dernier et vain effort pour arrêter l'âme prête à rompre ses liens; c'est alors, dit-on, que la pensée tout à coup ranimée, et semblable au dernier éclair d'une lampe tarie, inonde la mémoire d'une lumière plus vive, et présente à l'homme le tableau soudain de sa vie entière. Ah! s'il est ainsi, puisse M. Barthélemy avoir une fois contemplé toute la sienne! et sans doute, à la vue des travaux et des exemples qu'il laissait après lui, à la vue de cette longue suite d'années si pleines, et dont pas un moment n'a été perdu pour le bien, il avait plus de droit que personne de dire en mourant : J'AI VÉCU.

RELATION

D'UN VOYAGE EN SILÉSIE,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 1er AVRIL 1807,

PAR M. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Lorsque je revenais de Russie en France, je me trouvai, avec un bon nombre de voyageurs de différentes nations, sur le chariot de poste qui mène de Riga à Breslau. Nous étions rangés deux à deux, assis sur des bancs de bois, nos malles sous nos pieds, le ciel sur nos têtes, voyageant jour et nuit, exposés à toutes les injures de l'air, et ne trouvant dans les auberges de la route que du pain noir, de l'eau-de-vie de grain, et du café. Telle est la manière de voyager en Russie, en Prusse, en Pologne, et dans la plupart des pays du Nord. Après avoir traversé, tantôt de grandes forêts de sapins et de bouleaux, tantôt des campagnes sablonneuses, nous entrâmes dans des montagnes couvertes de hêtres et de chênes, qui séparent la Pologne de la Silésie.

Quoique mes compagnons de voyage sussent le français,

langue aujourd'hui universelle en Europe, ils parlaient fort peu. Un matin, au lever de l'aurore, nous nous trouvâmes sur une colline auprès d'un château situé dans une position charmante. Plusieurs ruisseaux circulaient à travers ses longues avenues de tilleuls, et formaient, au bas, des îles plantées de vergers au milieu des prairies. Au loin, autant que la vue pouvait s'étendre, nous apercevions les riches campagnes de la Silésie, couvertes de moissons, de villages et de maisons de plaisance, arrosées par l'Oder, qui les traversait comme un ruban d'argent et d'azur. « Oh! la belle vue! s'écria un peintre italien qui allait à Dresde; il me semble voir le Milanais. » Un astronome de l'académie de Berlin se mit à dire : « Voilà de grandes plaines; on pourrait y tracer une longue base, et, par ces clochers, avoir une belle suite de triangles. » Un baron autrichien, souriant dédaigneusement, répondit au géomètre : « Sachez que cette terre est des plus nobles d'Allemagne; tous ces clochers que vous voyez là-bas en dépendent. — Cela étant, repartit un marchand suisse, les habitants y sont donc serfs. Par ma foi, c'est un pauvre pays. » Un officier hussard prussien, qui fumait sa pipe, la retira gravement de sa bouche, et se mit à dire d'un ton ferme : « Personne ici ne relève que du roi de Prusse. Il a délivré les Silésiens du joug de l'Autriche et de ses nobles. Je me souviens qu'il nous a fait camper ici il y a quatre ans. Oh! les belles campagnes pour donner une bataille! J'établirais mes magasins dans le château et mon artillerie sur ses terrasses. Je borderais la rivière avec mon infanterie; je mettrais ma cavalerie sur les ailes, et avec trente mille hommes j'attendrais ici toutes les forces de l'Empire. Vive Frédéric! » A peine s'était-il remis à fumer, qu'un officier russe prit la

parole. « Je ne voudrais pas, dit-il, vivre dans un pays comme la Silésie, ouvert à toutes les armées. Nos Cosaques l'ont ravagée dans la dernière guerre, et sans nos troupes réglées qui les continrent, ils n'y auraient pas laissé une chaumière debout. C'est encore pis à présent. Les paysans peuvent y plaider contre leurs seigneurs. Les bourgeois y ont même de plus grands priviléges dans leurs municipalités. J'aime mieux les environs de Moscou. » Un jeune étudiant de Leipsick répondit aux deux officiers : « Messieurs, comment pouvez-vous parler de guerre dans des lieux si charmants? Permettez-moi de vous apprendre que le nom même de Silésie vient de *Campi Elizei*, Champs Éliziens. Il vaut mieux s'écrier avec Virgile :

O Lycoris, hic tecum consumerer ævo.

« O Lycoris! c'est ici qu'avec toi je voudrais être dissous « par le temps. » A ces mots, prononcés avec chaleur, une aimable marchande de modes de Paris, que l'ennui du voyage avait endormie, se réveilla, et, à la vue de ce beau paysage, s'écria à son tour : « Oh! le délicieux pays! il n'y manque que des Français. Qu'avez-vous à soupirer? dit-elle à un jeune rabbin qui était à ses côtés. — Voyez, dit le docteur juif, cette montagne là-bas avec sa pointe; elle ressemble au mont Sinaï. » Tout le monde se mit à rire. Mais un vieux ministre luthérien d'Erfurt, en Saxe, fronça le sourcil, et dit en colère : « La Silésie est une terre maudite, puisque la vérité en est bannie. Elle est sous le joug du papisme. Vous verrez à l'entrée de Breslau le palais des anciens ducs de Silésie, qui sert aujourd'hui de collége aux Jésuites, quoique chassés de

toute l'Europe. » Un gros marchand hollandais, pourvoyeur de l'armée prussienne dans la dernière guerre, lui repartit : « Comment pouvez-vous appeler maudite une terre couverte de tant de biens? Le roi de Prusse a fort bien fait de conquérir la Silésie; c'est le plus beau fleuron de sa couronne. J'y aimerais mieux un arpent de jardin qu'un mille carré dans la marche sablonneuse de Brandebourg. » Nous arrivâmes ainsi disputant à Breslau, où nous mîmes pied à terre dans une fort belle auberge. En attendant le dîner, on parla du maître du château. Le ministre saxon assura que c'était un scélérat, qui commandait l'artillerie prussienne au siége de Dresde; qu'il avait écrasé avec des bombes empoisonnées cette malheureuse ville, dont la moitié des maisons était encore abattue, et qu'il n'avait acquis sa terre que par des contributions levées en Saxe. — « Vous vous trompez, répondit le baron, il ne l'a eue que par son mariage avec une comtesse autrichienne, qui s'est mésalliée en l'épousant. Sa femme est aujourd'hui bien à plaindre. Aucun de ses enfants ne pourra entrer dans les chapitres nobles de l'Allemagne, car leur père n'est qu'un officier de fortune. — Ce que vous dites là, reprit le hussard prussien, lui fait honneur, et il en serait comblé aujourd'hui en Prusse, s'il ne l'avait perdu en sortant, à la paix, du service du roi. C'est un officier qui ne peut plus se montrer. » L'hôte, qui faisait mettre le couvert, dit : « Messieurs, on voit bien que vous ne connaissez pas le seigneur dont vous parlez; c'est un homme aimé et considéré de tout le monde : il n'y a pas un mendiant dans ses domaines. Quoique catholique, il secourt les pauvres passants de quelque pays et religion qu'ils soient. S'ils sont Saxons, il les loge et les nourrit pendant trois jours, en compensa-

tion du mal qu'il a été obligé de leur faire pendant la guerre. Il est adoré de sa femme et de ses enfants. — Apprenez, répondit à l'hôte le ministre luthérien, qu'il n'y a ni charité ni vertu dans sa communion. Tout son fait est pure hypocrisie, comme les vertus des païens et des papistes. »

Nous avions parmi nous plusieurs catholiques qui allaient élever une terrible dispute, lorsque l'hôte, s'étant mis à la principale place de la table, suivant l'usage de l'Allemagne, fit servir le dîner. Alors on garda un profond silence, et chacun se mit à boire et à manger en voyageur. On fit fort bonne chère. On servit au dessert des pêches, des raisins et des melons. L'hôte dit alors à sa femme d'apporter, en attendant le café, quelques bouteilles de vin de Champagne dont il voulait régaler la compagnie en l'honneur, dit-il, du seigneur du château, auquel il avait des obligations particulières. Les bouteilles étant arrivées, il les posa auprès de la dame française, en la priant d'en faire les honneurs. La joie parut alors sur tous les visages, et la conversation se ranima. Ma compatriote présenta à l'hôte le premier verre de son vin, en lui disant qu'on était aussi bien traité chez lui que dans les meilleures auberges de Paris, et qu'elle n'avait point connu de Français qui le surpassât en galanterie. L'officier russe convint qu'il y avait plus de fruits à Breslau qu'à Moscou; il compara la Silésie à la Livonie pour la fertilité, et il ajouta que la liberté des paysans rendait un pays mieux cultivé et leur seigneur plus heureux. L'astronome observa que Moscou était à peu près à la même latitude que Breslau, et, par conséquent, susceptible des mêmes productions. L'officier hussard dit : « En vérité, je trouve que le seigneur du château sur les terres duquel nous avons passé a fort bien

fait de quitter le service. Après tout, notre grand Frédéric, après avoir fait glorieusement la guerre, passe une partie de son temps à jardiner et à cultiver lui-même des melons à Sans-Souci. » Tout le monde fut de l'avis du hussard. Le ministre saxon même se mit à dire que la Silésie était une belle et bonne province, que c'était dommage qu'elle fût dans l'erreur, mais qu'il ne doutait pas que la liberté de conscience étant établie dans tous les États du roi de Prusse, tous les habitants, et surtout le maître du château, ne se rendissent à la vérité et n'embrassassent la confession d'Augsbourg; « car, ajouta-t-il, Dieu ne laisse point une bonne action sans récompense, et c'en est une qu'on ne peut trop louer dans un militaire qui a fait du mal aux gens de mon pays pendant la guerre, de leur faire du bien pendant la paix. » L'hôte alors proposa de boire à la santé de ce brave seigneur, ce qui fut exécuté aux applaudissements de toute la compagnie.

Il n'y eut pas jusqu'au jeune rabbin qui ne voulût aussi trinquer avec elle. Il dînait seul et tristement, de ses provisions, dans un coin de la salle, suivant la coutume des Juifs en voyage; il se leva et vint présenter sa grande tasse de cuir à la dame, qui la lui remplit jusqu'aux bords. Il la vida d'un seul trait; alors elle lui dit : « Que vous en semble, docteur, la terre qui produit de si bon vin ne vaut-elle pas bien la terre promise? — Sans doute, madame, répondit-il d'un air riant, surtout quand ce bon vin est versé par d'aussi jolies mains. — Souhaitez donc, lui dit-elle, que votre messie naisse en France, afin qu'il y rassemble vos tribus de toutes les parties du monde. — Plût à Dieu! repartit l'Israélite; mais auparavant il faudrait qu'il fît la conquête de l'Europe, où nous sommes presque partout si misérables. Il faudrait que ce fût

un nouveau Cyrus, qui en forçât les différents peuples de vivre en paix entre eux et avec le genre humain. — Dieu vous entende! s'écrièrent la plupart des convives. »

J'admirais la variété d'opinions de tant de personnes qui disputaient avant de se mettre à table, et qui étaient d'un si parfait accord lorsqu'elles en sortaient. J'en conclus que l'homme était méchant dans le malheur, car c'en est un pour bien des gens d'être à jeun; et qu'il était bon dans le bonheur, car quand il a bien dîné il est en paix avec tout le monde, comme le sauvage de Jean-Jacques.

J'en tirai une autre conséquence plus importante : c'est que toutes ces opinions, qui avaient, pour la plupart, ébranlé la mienne tour à tour, venaient uniquement des éducations différentes de mes compagnons de voyage, et je ne doutai pas que chacun d'eux ne retournât à la sienne quand il serait de sang-froid.

Désirant fixer mon jugement sur les sujets de la conversation, je m'adressai à un voisin qui avait gardé constamment le silence et m'avait paru d'une humeur toujours égale. « Que pensez-vous, lui dis-je, de la Silésie et du seigneur du château? — La Silésie, me répondit-il, est un fort bon pays, puisqu'elle produit des fruits en abondance, et le seigneur du château est un excellent homme, puisqu'il fait du bien à tous les malheureux. Quant à la manière d'en juger, elle diffère, dans chaque individu, suivant sa religion, sa nation, son état, son tempérament, son sexe, son âge, la saison de l'année, l'heure même du jour, et surtout d'après l'éducation qui donne la première et la dernière teinture à nos jugements; mais quand on rapporte tout au bonheur du genre humain, on est sûr de juger comme Dieu agit. C'est sur la

raison générale de l'univers que nous devons régler nos raisons particulières comme nous réglons nos montres sur le soleil. »

Depuis cette conversation, j'ai tâché de juger de tout comme ce philosophe; j'ai trouvé même qu'il en était de notre globe et de ses habitants comme de la Silésie: chacun s'en fait une idée d'après son éducation. Les astronomes n'y voient qu'un globe fait en fromage de Hollande, qui tourne autour du soleil avec quelques newtoniens; les militaires, des champs de bataille et des grades; les nobles, des terres seigneuriales et des vassaux; les prêtres, des communiants et des excommuniés; les marchands, des branches de commerce et de l'argent; les peintres, des paysages; les épicuriens, des paradis terrestres; mais le philosophe le considère par ses relations avec les besoins des hommes, et les hommes eux-mêmes par celles qu'ils ont entre eux.

ÉLOGE

DU

DUC DE NIVERNOIS,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AVRIL 1807,

PAR M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

MESSIEURS,

« L'usage antique et sacré d'honorer les morts par des « éloges publics, dont la perspective flatteuse semble étendre « la durée de la vie par-delà ses bornes réelles, est une des « plus salutaires et des plus consolantes institutions de l'hu- « manité. »

C'est ce que disait M. de Nivernois lui-même, en parlant, comme directeur de l'Académie française, le 9 avril 1761. Il se plaignait que cette coutume fût trop négligée par les législations modernes, et il félicitait les sociétés littéraires qui

avaient rendu ces éloges un bien commun auquel chaque membre avait un droit égal.

Il a reproduit plusieurs fois cette idée qui l'avait frappé. Le 21 juillet 1782, en répondant à Condorcet, il lui disait que le sévère mais judicieux Tacite félicitait son siècle d'avoir su conserver, malgré sa corruption, l'antique et respectable coutume de célébrer les hommes dignes des regards de leurs contemporains et des respects de la postérité; qu'il applaudirait parmi nous à une compagnie qui, soigneuse d'entretenir dans son sein le sentiment de la fraternité, se fait un devoir religieux de consacrer la mémoire des morts par des éloges qui doivent rendre aux talents, et plus encore aux vertus, un hommage simple et sincère.

Cette sage coutume a été, en effet, rétablie dans les temps modernes par notre Académie française; l'un de ses statuts primitifs portait qu'après la mort de chaque académicien on ferait doublement son éloge en prose et en vers; ce statut a été rarement observé en vers; mais on a respecté l'usage de prononcer l'éloge en prose des académiciens morts.

Des circonstances trop connues ont privé longtemps la mémoire du duc de Nivernois de cette espèce d'apothéose littéraire, à laquelle personne n'avait certainement des titres plus sacrés que lui. Il est à remarquer que, depuis près de deux cents ans, il a été celui des membres de l'Académie qui a rempli le plus souvent les fonctions de directeur lors des réceptions, et qu'il a prononcé dans ces occasions brillantes le plus grand nombre de discours. Avant lui Charpentier et Regnier-Desmarais n'en avaient prononcé que huit, et nous en avons neuf du duc de Nivernois. Il me faudrait, Mes-

sieurs, le talent dont ils sont remplis pour lui rendre plus dignement l'hommage que ses mânes attendent de la classe de l'Institut qui occupe aujourd'hui la place de l'Académie; mais puisque cette tâche, aussi chère à mon cœur que supérieure à mes forces, m'a été assignée par le vœu de la compagnie, je vais m'en acquitter avec d'autant plus de plaisir qu'aucun sujet d'éloge ne sera plus académique dans la force du terme, et que tout ce qui se présente naturellement dans la vie du duc de Nivernois, dans le récit de ses travaux, dans le détail de ses loisirs, dans le tableau de ses souffrances, n'est que le développement toujours fidèle et toujours vrai des avantages de l'étude et des charmes qui accompagnent la culture des lettres dans toutes les positions où un homme peut se trouver.

M. de Nivernois était né dans la classe des grands seigneurs de l'ancien régime; c'était un avantage rare; mais il était plus rare encore qu'on n'en abusât pas. Sous le règne de Louis XV, peu de grands noms sont restés purs; celui du duc de Nivernois est demeuré intact. La nature l'avait moins bien doué que la fortune; une constitution frêle, ménagée avec soin, lui a pourtant permis de pousser sa carrière au delà de quatre-vingts ans. La révolution l'a dépouillé, dans ses vieux jours, de tout l'éclat de l'opulence. Dans ce long espace de temps, M. de Nivernois a toujours travaillé comme s'il n'eût pas eu d'autre vocation, et pendant les deux tiers du dix-huitième siècle, on l'a vu, d'une part toujours prêt à servir son prince et son pays, et d'un autre côté occupé sans relâche par le goût des beaux-arts : on aurait dit que sa devise était celle de l'oranger, toujours chargé en même temps de feuilles, de fruits et de fleurs; toute son existence fut

embellie jusqu'à la fin par la littérature. Il avait présenté les muses dans le palais des rois, les muses l'ont suivi dans le fond des prisons; elles ont eu ses premiers vœux et ses derniers soupirs : puissent-elles sourire encore aux guirlandes funèbres que nous sommes chargés de déposer sur son tombeau!

Nourri de bonne heure à l'école des Grecs et des Romains, le duc de Nivernois s'était proposé pour modèle ces sages de l'antiquité dont l'orateur romain fait si bien valoir les exemples. Il serait impossible de mieux entrer dans son éloge qu'en répétant celui que Cicéron fait de l'étude, beau morceau qu'on ne doit pas craindre de vous citer encore, quoique vous le sachiez par cœur. Cicéron se demande si les grands hommes dont les noms sont éternisés dans l'histoire avaient tous été dans le fait imbus de ces doctrines qu'il loue avec enthousiasme; il ne voudrait pas l'assurer de tous en général; mais en convenant d'une part que quelques hommes excellents, doués d'un caractère heureux et en quelque sorte divin, ont été dispensés de passer par l'étude pour arriver à la vertu; si même sans l'étude un beau naturel a souvent réussi beaucoup plus que l'étude sans ce beau naturel; d'un autre côté, lorsqu'un homme est heureusement né et que ces premiers dons se sont trouvés ensuite mûris par le raisonnement et cultivés par la science; Cicéron dit qu'alors de ce mélange exquis il résulte toujours je ne sais quoi de singulier et de surnaturel qui fait proprement le grand homme. Voilà, dit-il, par quelle route marchèrent parmi nous ce divin Scipion, surnommé l'Africain, et Lélius et Furius, ces modèles de la sagesse et de la probité; et Marcus Caton, ce vieillard qui fut à la tête des braves comme à la tête des savants; au-

raient-ils cultivé les lettres avec tant d'ardeur, s'ils n'avaient pas jugé qu'en se rendant plus éclairés ils deviendraient plus vertueux? Et quand même les lettres, ajoute Cicéron, ne nous produiraient pas toujours une moisson si abondante, quand on n'y chercherait qu'un simple amusement, on jugerait sans doute que nul autre délassement ne peut leur être comparé; nul autre plaisir ne saurait embrasser tous les temps, tous les âges et tous les lieux; mais dans les belles-lettres nous trouvons à la fois l'aliment nécessaire de nos jeunes années et la douce distraction de nos derniers moments, l'éclat de la prospérité et la ressource du malheur, le charme de la solitude, ainsi que la parure de la société, une compagnie dans la nuit, un cortége dans les voyages; enfin ce que chacun de nous peut porter de mieux avec lui à la ville et à la campagne, à la cour et dans les déserts.

C'est surtout à ces titres que je dois célébrer, c'est à ces traits, Messieurs, que le public doit reconnaître l'homme illustre que je vais peindre. Ici, heureusement pour moi, l'intérêt du tableau est dans le tableau même, et le fond a une valeur indépendante de la forme.

Louis-Jules-Barbon-Mancini Mazarini, connu sous le nom de duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, l'un des quarante de l'Académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, associé étranger des académies de Berlin et de Stockholm, docteur en droit de l'Université d'Oxford en Angleterre, était né à Paris le 16 décembre 1716. Il fut le dernier rejeton de la maison Mancini, illustre en Italie depuis l'an 1300. En l'an 1630, son quatrième aïeul, Paul Mancini, avait institué à Rome l'aca-

démie des Humoristes, à peu près dans le même temps où se formait ici l'Académie française. Paul Mancini n'est pas le seul de ce sang distingué qui ait eu du goût pour les lettres. Philippe Julien, son aïeul, mort en 1707, est ce duc de Nevers que Voltaire a compris parmi les écrivains du siècle de Louis XIV, comme auteur de vers singuliers qu'on *entendait très-aisément et avec grand plaisir*. Voltaire dit, à ce sujet, que son esprit et ses talents s'étaient perfectionnés dans son petit-fils.

Philippe-Jules-François, duc de Nevers, son père, l'un des plus beaux esprits du temps, aimable et célèbre goutteux, avait passé sa jeunesse à la cour de Louis XIV, dans la compagnie des hommes choisis en tous genres qui en faisaient l'ornement. Il fit donner à son fils une éducation soignée. Dès ses premières études on lui trouva d'heureuses dispositions, et particulièrement un goût très-prononcé pour la littérature et pour la poésie. On contraria d'autant moins ce penchant naturel, que c'était un goût de famille. Tous les Mancini, élevés dans la politesse romaine, étaient bien loin de partager les préjugés gothiques de notre ancienne noblesse, attachée à sa barbarie et fière de son ignorance. D'ailleurs le jeune Louis-Jules était né faible et délicat : sa constitution ne lui permettant pas les exercices violents, on crut qu'il fallait d'autant plus occuper son esprit. On serait étonné de ce que dévora d'avance l'activité de sa jeunesse : outre sa langue maternelle, il en apprit quatre autres, l'italien, le grec, le latin et l'anglais; mais il étudia ces langues sur un plan qui ne pouvait être suivi que par un homme doué du plus heureux talent. Pour s'établir un fonds d'idées et se former un style d'après les plus grands maîtres, il tra-

duisait en notre langue des morceaux choisis des ouvrages les plus intéressants dans les langues qu'il apprenait. Ses œuvres sont remplies de ceux de ses premiers essais qu'il avait conservés. La vie d'Agricola, écrite en latin par Tacite, est le premier morceau qu'il ait essayé d'imiter, et il s'est si bien pénétré des vertus de ce grand modèle, dont Tacite lui présentait une image si noble, qu'il ne s'est pas borné à rendre les traits de Tacite dans une version soignée, mais qu'il a cherché à traduire, ou, si l'on veut, à transporter la conduite d'Agricola dans sa propre conduite pendant tout le cours de sa vie.

En 1734, il entra au service, et y porta toute l'ardeur de son âge de dix-huit ans. Il fit une partie des campagnes d'Italie sous les ordres du maréchal de Villars : nommé ensuite colonel du régiment de Limosin, il passa en Allemagne, et se distingua par des actions de valeur et une conduite réfléchie qui lui promettaient des succès dans la carrière militaire. On a conservé des vers agréables, quoique bizarres, que Piron lui adressa lorsqu'il partait pour l'armée en 1743. Piron disait, dans une strophe de cette ode :

Même à travers les carabines,
Il sera l'ami des neuf sœurs,
Et du champ de Mars les épines
Pour lui se changeront en fleurs.

La prophétie du poëte ne s'accomplit pas ; car les fatigues excessives et la rigueur du climat que le jeune colonel eut à souffrir en Bohême, altérèrent sa santé, au point qu'après une longue résistance, il fut contraint de revenir chercher du soulagement d'abord à nos eaux de Plombières, et ensuite à

Paris; il se proposait de n'y faire qu'un court séjour; mais ses maux augmentant, il se détermina, par des considérations particulières, relatives à sa famille, à remettre son régiment. Il ne renonça au service qu'avec de vifs regrets; il a consacré ces regrets dans une de ses élégies, dictée par le sentiment, et adressée au corps dont il était obligé de se séparer.

Ses autres élégies, qui paraissent avoir été ses premiers ouvrages en vers, sont toutes adressées à sa première femme, sous le nom de Délie. Elle était née de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas : il en avait eu trois enfants, un fils qui est mort jeune, et deux filles dont j'aurai l'occasion de parler ci-après.

Ce fut pour ses enfants, qu'il aimait tendrement, qu'on le força, en quelque sorte, de chercher une autre carrière que le service militaire.

Il cachait avec modestie les écrits qu'il avait composés jusqu'alors. Ses vers n'étaient presque connus que de sa femme, pour laquelle ils avaient été faits. Il produisait à ses amis, pour les consulter seulement, son parallèle ingénieux et plein d'un goût exquis, entre les poésies d'Horace et celles de Despréaux et de J. B. Rousseau. Son mérite perçait d'avance à son insu, et le secret en fut révélé avec éclat, en 1743, par le choix que fit de lui l'Académie française pour remplacer le célèbre Massillon.

M. de Nivernois était encore à l'armée d'Allemagne lorsque l'Académie, où il avait montré le désir d'arriver un jour, se détermina à l'élire même avant qu'il s'y attendît. Il était difficile de remplacer un homme comme l'évêque de Clermont : l'Académie avait d'abord jeté les yeux sur La Bletterie, homme de mérite, il est vrai, mais qui fut écarté, sous prétexte de

jansénisme. Ce choix ne pouvant obtenir l'approbation de Versailles, l'Académie française s'empressa d'y substituer celui du duc de Nivernois, qui eut ainsi l'honneur très-rare d'être nommé dans son absence. Son discours de réception est plein de grâce et de noblesse; il entrait à l'Académie le même jour que Marivaux. L'archevêque de Sens, Languet, répondit à tous deux d'une manière grave, mais cependant flatteuse et juste.

Le duc de Nivernois n'avait pas vingt-sept ans. Il regarda dès lors l'adoption académique comme une faveur signalée, et qu'il se proposa de mériter de plus en plus. Il ne passait d'abord que pour l'homme le plus aimable; mais il acquit bientôt la réputation que donne un mérite solide. Bernis lui adressait alors deux épîtres charmantes, l'une sur le bon goût, et l'autre sur l'ambition; c'était le résultat de leurs entretiens familiers, roulant tantôt sur la morale, tantôt sur la littérature. Sainte-Palaye, Duclos, le marquis de Mirabeau père, le maréchal duc de Noailles, le président de Montesquieu, devinrent ses amis.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres le reçut aussi dans son sein, et il y acquitta sa dette d'académicien par deux mémoires excellents, l'un sur la politique de Clovis, l'autre sur l'indépendance de nos premiers rois par rapport à l'empire. Cependant le temps et les soins que l'on prenait de sa santé, sans détruire la cause des souffrances qu'il éprouvait, les rendirent plus supportables; il put se livrer à l'étude et diversifier ses travaux littéraires, qui s'étendaient à tous les genres de productions agréables, soit en vers, soit en prose; mais dans le temps dont nous parlons, il s'appliqua surtout à une étude approfondie de l'histoire et du droit des gens;

étude qui devait le conduire à se rendre utile dans la plus belle des carrières pour un citoyen éclairé et pour un homme vertueux, la carrière des ambassades.

On a communément une très-fausse idée de ce qu'on nomme le métier des négociateurs. La politique est destinée à rapprocher les nations, et à entretenir la paix entre les princes. Il faut en convenir, Messieurs! c'est une noble tâche, que celle qui se charge de la tranquillité du monde! le monde entier a intérêt qu'elle soit bien remplie; mais elle a été diffamée par quelques machiavélistes, et pour dernier outrage elle a été abandonnée par l'ancien régime à des sarcasmes de théâtre; elle est jugée trop au hasard par le vulgaire, qui ne voit que les résultats des traités, et qui ne peut savoir ce que l'art de négocier exige de la part de ceux qui prétendent s'y distinguer. Aucun autre état ne suppose un plus pénible apprentissage. Le duc de Nivernois, qui en appréciait à la fois l'importance et les difficultés, n'oublia rien pendant longtemps pour se mettre en état de traiter dignement un jour les affaires publiques. Nous pouvons juger aujourd'hui du nombre des matériaux qu'il amassait dans cette vue, par plusieurs morceaux instructifs qu'il a conservés dans ses œuvres. Ses connaissances dans l'histoire s'y reproduisent tour à tour sous plusieurs formes différentes. Tantôt ce sont des dialogues entre des anciens et des modernes, Cicéron et Fontenelle, Alcibiade et le duc de Guise, Périclès et le cardinal Mazarin; il a sur ce dernier une opinion singulière, et qu'il soutient avec esprit : ces dialogues sont de l'année 1746. Tantôt ce sont des parallèles ou des réflexions sur Alexandre et Charles XII; et jamais le conquérant grec et le batailleur suédois n'ont été mieux appréciés.

Nous avons vu que ses mémoires à l'Académie des inscriptions jetaient un jour nouveau sur les antiques monuments de l'histoire nationale. Il a ouvert, à cet égard, une carrière où il serait à désirer que d'autres voulussent marcher sur ses traces et rendre, comme lui, claires et un peu plus lisibles les premières pages de nos fastes, si ennuyeux et si obscurs. Mais dans la vue de s'appliquer immédiatement aux travaux de l'état qu'il voulait embrasser, le duc de Nivernois tira, des manuscrits du roi, deux morceaux très-considérables d'une politique usuelle : l'un est le précis lumineux de la négociation de Loménie, en Angleterre, en 1595 ; l'autre est le résumé de la négociation de Jeannin en Hollande pour la trêve de 1609. Ce dernier travail est surtout remarquable par son objet comme par sa rédaction. On ne saurait le lire sans estimer l'auteur et sans admirer avec lui la probité, l'intelligence et la raison supérieure du président Jeannin, homme d'État, ami des lettres, dont on est étonné que l'éloge public n'ait pas été mis au concours, et dont la statue manque ici à côté des statues de Sully et de l'Hôpital. Mais le secret qui doit envelopper longtemps les utiles travaux des négociateurs les dérobe d'abord à l'estime contemporaine ; leurs dépêches ne sont publiques que bien longtemps après leur mort, quand l'intérêt de ces dépêches doit être refroidi, et la postérité semble arriver plus tard pour eux que pour les autres.

La réputation du duc de Nivernois lui-même doit souffrir encore aujourd'hui de cette espèce de réserve, et de ce mystère forcé qu'on garde souvent plus d'un siècle sur les services de ce genre ; néanmoins nous pouvons, sans indiscrétion, soulever d'avance pour lui un coin du voile

qui recouvre encore ses travaux, dont on n'a qu'une faible idée.

Les écrits dont je viens de rappeler les titres avaient annoncé aux ministres tout ce qu'il pourrait faire dans la partie des ambassades. Il devait y porter en effet bien plus qu'un grand nom; car il s'y présentait avec des lumières et des vertus qu'un grand nom seul ne peut jamais donner ni suppléer.

Le duc de Nivernois a été chargé de trois missions politiques sous le règne de Louis XV, qui le nomma successivement :

1° Ambassadeur extraordinaire à Rome, en 1748;

2° Ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse, en 1755;

3° Ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire en Angleterre, en 1762.

Nous allons donner, dans le même ordre, les renseignements que nous avons pu nous procurer, en attendant que ses dépêches, qui sont dignes d'être publiques, puissent être imprimées, comme elles le seront un jour, pour instruire ceux qui pourront, à son exemple, s'honorer et honorer le nom français dans cette brillante carrière.

Lorsque le duc de Nivernois fut envoyé à Rome, il n'y avait entre les deux cours aucune affaire importante à traiter; mais le gouvernement se décida en sa faveur, parce que, depuis plusieurs siècles, l'influence prédominante que la cour de Rome avait eue dans les affaires générales de l'Europe, avait accoutumé à considérer cette capitale du monde chrétien, non plus, il est vrai, comme le siége de la politique européenne, mais cependant comme le centre des principales négociations. C'est par cette raison que les grandes puis-

sances y entretenaient ordinairement des ministres du premier ordre, et qu'elles faisaient choix de personnages considérables, tant par les dignités dont ils étaient revêtus que par leur naissance et leurs qualités personnelles.

Sous ces derniers rapports, personne ne pouvait être préféré au duc de Nivernois. Il était d'autant plus intéressant d'envoyer à Rome un homme de son mérite, qu'il succédait au cardinal de la Rochefoucault, qui avait exercé les fonctions de cette ambassade de manière à satisfaire également le roi, et à se concilier la plus haute considération de la part du pape et du reste de l'Italie.

Un motif particulier servit encore à déterminer le choix de la cour : c'est qu'indépendamment des talents qu'on lui connaissait, et de l'attachement qu'il montrait pour la personne du roi, l'on jugea que les liaisons d'alliance et d'amitié qu'il avait par sa naissance avec les principales maisons de Rome, lui donneraient des facilités particulières qui le mettraient encore plus à portée de suivre les affaires relatives à son service, et de justifier la confiance qu'il inspirait, quoique très-jeune.

M. de Nivernois arriva à Rome le 12 janvier 1749. Sa réputation l'avait précédé ; on lui fit la réception la plus distinguée. La manière dont il se conduisit dans tout le cours de sa mission justifia complétement l'empressement qu'on lui avait d'abord témoigné.

Ce ministre était instruit que la cour de France regardait comme très-avantageux à la religion le maintien de la plus parfaite intelligence entre le premier roi de la chrétienté et le chef de l'Église; et il sut avec habileté profiter de toutes les occasions qui se présentèrent de fortifier l'union qui exis-

tait entre les deux cours. Il eut toujours le plus grand soin de distinguer les deux rapports sous lesquels on devait considérer le pape, tantôt comme père commun des fidèles, tantôt comme un prince souverain, ayant sous sa domination des États assez considérables.

M. de Nivernois veillait particulièrement à ce qu'il ne fût donné aucune atteinte aux maximes et aux libertés de l'Église gallicane, et à empêcher que la cour de Rome formât aucune entreprise qui leur fût contraire. Il remplit parfaitement les vues du gouvernement sur cette matière, où il est ordinairement aussi aisé de prévenir le mal qu'il est difficile ensuite d'y remédier.

Quoiqu'on eût imposé silence aux disputants, les querelles théologiques du commencement de ce siècle n'étaient pas assoupies. Celles du parlement et du clergé de France se réveillaient sans cesse. Les contre-coups de ces discordes se faisaient ressentir à Rome, et d'autres circonstances pouvaient contrarier encore les succès que l'ambassadeur avait dû s'y promettre.

La duchesse de Nivernois, qui était avec lui, était sœur d'un ministre qui fut disgracié et exilé avec éclat, le 26 avril 1749, peu de temps après l'arrivée du duc de Nivernois à Rome. Ce coup de foudre retentit de Versailles en Italie; mais il ne porta aucune atteinte à la considération du duc de Nivernois.

Cette ambassade fut pour lui une école de politique. Les rapports en étaient plus multipliés qu'on ne pense. L'ambassadeur de France à Rome correspondait avec nos ministres à Gênes, à Turin, à Florence, à Naples, à Venise. Le chevalier de Montaigu, qui était alors à Venise, est celui dont il est parlé dans les Confessions de J. J. Rousseau. Plusieurs

lettres de cette époque, de la main de Jean-Jacques, sont encore dans les cartons du duc de Nivernois. Rousseau a mis beaucoup de soin à les expédier, et de sa plus belle écriture.

L'ambassadeur de France était chargé aussi de surveiller de là notre commerce du Levant, qui commençait à refleurir. Le duc de Nivernois le couvrit constamment de toute sa faveur sans la lui faire acheter.

Enfin, dans les affaires purement ecclésiastiques, il survenait souvent des controverses épineuses. On serait surpris aujourd'hui de voir quel temps et quelle adresse il fallait, par exemple, pour forcer les missionnaires de Saint-Lazare, qui étaient placés en Italie, à reconnaître franchement la juridiction de leur supérieur, résidant à Paris; tandis que tous les membres des autres ordres monastiques qui se trouvaient en France, dépendants de chefs étrangers, ne faisaient cependant nulle difficulté d'obéir à leurs généraux résidents à Rome où ailleurs. Cette discussion avait commencé sous Louis XIV, et ne fut terminée qu'en 1750.

Quelques esprits brouillons voulurent aussi remuer des difficultés concernant l'impôt du vingtième, auquel l'assemblée du clergé se refusait obstinément. Benoît XIV était un pontife trop sage pour que ces étincelles allumassent à Rome l'incendie dont s'étaient flattés les boute-feux de cette époque. Il en parlait avec une confiance naïve au duc de Nivernois, qui concourait de son côté, de la manière la plus franche, à prévenir les scissions et à resserrer les liens entre la France et le saint-siége.

Il jouit constamment à Rome de la plus grande considération. Un des principaux personnages de la cour du pape écrivait à son occasion « que Sa Sainteté lui en témoignait la

« plus grande satisfaction. Elle me fit hier les plus grands « éloges de son caractère et de son esprit, et ils sont trop « justes pour n'être pas sincères. Tout le monde lui rend ici, « et à Mme la duchesse de Nivernois, la même justice; et dès « les premiers moments qu'ils se sont montrés, ils ont en- « chanté tout ce qui compose la noblesse de Rome. »

Il est vrai qu'il avait donné des preuves de magnificence auxquelles les Romains ne furent jamais insensibles. Ce peuple aime toujours la pompe et les spectacles imposants. Lorsque le duc de Nivernois fit son entrée publique, on lui fit un mérite d'avoir eu à sa suite jusqu'à cent dix carrosses. Ses assemblées étaient de trois à quatre cents personnes; ses fêtes étaient ordonnées avec richesse et avec goût. Cette représentation lui était onéreuse et ne l'amusait nullement; il s'en dédommageait en cultivant les arts; car dans ce temps-là même il était devenu très-bon musicien; il composait des opéras avec ce La Bruère, son secrétaire d'ambassade, qui était un homme de lettres fort connu et plein de talents, et qui, même après lui, fut résident du roi à Rome. Le duc de Nivernois aimait à s'entourer d'hommes de mérite en tout genre, bien contraire à ces grands, impatients d'un voisinage dont ils craignent d'être éclipsés, et qui excluent de leurs entours l'esprit et le talent dont le reflet les humilie.

Un des objets qui occupèrent le duc de Nivernois à Rome, et dans lequel il s'applaudit d'avoir pu réussir, doit être rappelé, surtout au milieu des hommes de lettres et au sein de l'Académie. L'*Esprit des Lois* avait paru : avant de le comprendre on l'avait déchiré; et ce chef-d'œuvre avait été dénigré, surtout à Paris, avec acharnement par un malheureux journaliste qu'on appelait alors nouvelliste ecclésiastique, es-

pèce de dogue acharné, qui, du milieu de ses ténèbres, avait le privilége d'aboyer contre tout le monde. Tous les siècles ont leurs Zoïles. Celui-ci avait outragé le président de Montesquieu, qui daigna lui répondre. Le folliculaire écrasé, ne pouvant s'agiter ici sous le mépris public dont il était couvert, avait imaginé de dénoncer l'*Esprit des Lois* au tribunal de Rome qui compose l'index des livres défendus. On ne voyait pas trop comment un jurisconsulte français pouvait, en écrivant en France, subir la juridiction d'une cour étrangère; mais ceux qui veulent dénoncer n'y regardent pas de si près : cette cabale était ardente; les calomniateurs ne manquaient pas de dire qu'ils étaient les vengeurs de la cause du ciel, et ils tâchaient de soulever, contre l'*Esprit des Lois*, la Sorbonne et le Vatican. La Sorbonne, ayant vu la défense de Montesquieu, garda prudemment le silence. Le duc de Nivernois se conduisit de son côté avec tant de sagesse, que le tribunal de l'index ne donna point de suite aux procédures qu'on avait inconsidérément dirigées contre cet ouvrage, dont la France s'honore, et que le genre humain a déposé dans ses archives. Lui avoir épargné une proscription injuste, c'est avoir servi la raison et la cour de Rome elle-même.

Montesquieu fut sensible aux soins que se donna pour lui dans cette occasion le duc de Nivernois, dont il reçut depuis une autre marque d'amitié bien honorable pour les lettres. En 1755, pendant la maladie dont mourut à Paris le président Montesquieu, Louis XV envoya chez lui pour se faire informer des nouvelles de sa santé; et ce qui consola cet illustre malade autant que l'objet même d'une démarche si flatteuse de la part de son souverain, c'est que le roi en eût chargé le duc de Nivernois.

Il était revenu de Rome, au mois de février 1752, avec une santé très-faible. En 1753 il maria sa fille aînée au comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. Ce très-jeune homme, qui donnait les plus brillantes espérances, engagea son beau-père à composer pour lui plusieurs morceaux de prose, qui sont, à notre avis, les plus parfaits de ses ouvrages: ce sont des lettres sur l'usage de l'esprit, sur l'état de courtisan, sur la manière de se conduire avec ses ennemis. Ceux qui veulent apprécier la pensée et le style du duc de Nivernois doivent le chercher dans ces lettres; personne ne pourra les lire sans être pénétré de plus d'estime pour l'auteur, et sans profiter pour soi-même des leçons douces et aimables qu'il donnait avec tant de grâce à un fils adoptif si digne de les recevoir.

L'Europe paraissait tranquille. La paix d'Aix-la-Chapelle semblait avoir calmé les peuples et les rois; mais il était un peuple qui ne pouvait souffrir la prospérité de la France, ni même le commerce libre des autres nations. Les Anglais avaient tout à coup exercé leurs pirateries contre la France et la Hollande. La guerre était inévitable, quoique l'on se fût longtemps flatté de l'éloigner par des négociations sur lesquelles la France s'était trop endormie. Le moment du réveil allait être terrible: des armées innombrables devaient inonder l'Allemagne. Nous avions dans ce temps une alliance avec la Prusse; et il semblait que nous dussions persévérer dans ce système; mais le traité avec la Prusse était sur le point d'expirer. Il s'agissait donc de savoir si on le renouvellerait et comment on pourrait ménager nos ressources, nos alliances et nos forces, de manière à confondre l'agression perfide et la haine jalouse du cabinet de Londres. La

crise était urgente, et malheureusement on ne la jugea point aussi pressante qu'elle était. On perdait du temps à Versailles, et il en résulta ce qui advient toujours à ceux qui arrivent trop tard.

D'ailleurs, par l'indiscrétion et la corruption des antichambres de la cour, toute l'Europe était instruite de ce qu'on pensait à Versailles; et par l'insouciance de notre ministère, on ne savait rien à Versailles de ce qu'on pensait en Europe : nous voulions la guerre sur mer, l'Angleterre voulait la guerre sur le continent. Elle avait envoyé milord Holderness à Berlin; sa mission était remplie, lorsque enfin l'abbé de Bernis avertit Louis XV qu'il était plus que temps d'envoyer à la cour de Prusse un homme qui fût digne de l'y représenter.

M. de Nivernois était malade lorsqu'il fut nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse, dans le mois de novembre 1755; il ne balança pas, malgré la saison avancée; il partit de Paris à la fin du mois de décembre, et il arriva à Berlin le 12 janvier 1756.

Le but de la mission de M. de Nivernois était de renouveler avec le roi de Prusse le traité d'alliance qu'il avait antérieurement contracté avec la France, et qui expirait au mois de mai 1756. Quoique le gouvernement jugeât alors que ce prince devait être dans les mêmes dispositions, on avait eu raison de députer auprès de lui un homme d'une grande capacité et surtout d'un caractère qui, en gagnant son estime, servît à faciliter la négociation. A ce double égard, le choix fut excellent. M. de Nivernois se prêta avec zèle à remplir les vues de la cour; mais il n'était plus temps.

L'ignorance complète où l'on était en France sur les dis-

positions réelles du roi de Prusse, et plus encore la négociation très-avancée entre ce prince et les Anglais, devinrent un obstacle insurmontable pour M. de Nivernois. Cependant ce ministre entama la négociation dont il était chargé, et il eut à cet effet plusieurs conférences avec le roi de Prusse; mais il échoua, et tout autre aurait échoué comme lui. La signature de la convention du 16 janvier 1756, entre la Prusse et l'Angleterre, terminait naturellement sa mission : aussi écrivait-il à cette occasion, le 3 février : « Ma position mo-« rale et politique n'est pas plus satisfaisante que ma santé, « surtout, depuis avant-hier que les lettres de Londres ont « rendu à peu près publique ici la convention du roi d'An-« gleterre avec le roi de Prusse. Vous sentez combien ma con-« tenance, mes discours et mon existence même, doivent « m'embarrasser dans une pareille circonstance. »

Quoique le roi de Prusse ne fût plus à portée de prendre d'engagements avec la France, il traita M. de Nivernois de la manière la plus honorable. Il y en a un exemple remarquable relatif à cette même convention du 16 janvier. Ce prince, qui avait communiqué à la cour de France la copie de cette convention, et de l'article secret qui y était joint, était vraiment humilié du doute où la cour de Versailles et son ministre étaient de sa bonne foi. M. de Nivernois lui représenta qu'il était impossible qu'on n'eût pas de l'incertitude, non pas de sa sincérité, mais de la nature de ses nouveaux engagements, puisqu'il était possible qu'il en eût pris qu'il ne fût pas libre de révéler. Ce monarque fit les protestations les plus respectables, sur son honneur et sur sa parole de roi, que la convention ne contenait pas une parole de plus que la copie qu'il lui en avait donnée; et, pour l'en

convaincre sans réplique, il lui dit qu'il attendait le lendemain les pleins pouvoirs échangés et les ratifications d'Angleterre; que les boîtes qui les renfermeraient seraient scellées du sceau d'Angleterre; qu'il ne les ouvrirait pas, qu'il les ferait desceller par lui-même et qu'il lui en ferait lire l'original. Effectivement M. de Nivernois fut appelé le lendemain dans le cabinet du roi; on lui remit les deux boîtes, qu'il ouvrit, et il y trouva les pièces conformes à ce que le roi avait annoncé.

Le roi de Prusse affectionnait M. de Nivernois au point qu'il l'admit, contre l'usage, à manger avec lui et avec les princes ses frères; honneur dont les ministres étrangers ont toujours été et continuent d'être exclus. Enfin il alla jusqu'à le loger dans le château de Potsdam, ce qui était non-seulement inouï pour un ministre étranger, mais pour quiconque n'était pas prince souverain : aussi M. de Nivernois, qui était entièrement touché des distinctions dont il était honoré, écrivait le 27 février 1756 : « Quant aux témoignages de « goût, d'estime et de considération, je ne puis vous expri- « mer jusqu'où ce prince les porte à mon égard. »

Après que M. de Nivernois eut reçu ses lettres de rappel, le roi de Prusse trouva encore le moyen de lui adresser les choses les plus flatteuses, en profitant de l'occasion d'une lettre qu'il lui adressa, le 18 mars 1756, relativement aux affaires politiques, et qu'il termina de la manière suivante : « Je serais charmé de vous voir ici avec le marquis de Va- « lory; mais, tout ancien ami qu'il est, il ne vous remplacera « jamais. Je dois ménager votre modestie, monsieur, mais « vous ne m'empêcherez pas de penser ni de dire ce que je « pense. Toutefois vous pouvez être sûr que votre souvenir

« ne périra pas dans ce pays tant que je l'habiterai. La na-
« ture m'a donné une âme sensible et un cœur reconnaissant,
« et il ne faut que cela pour conserver une impression éter-
« nelle du séjour que vous avez fait ici. Soyez persuadé que
« vous conserverez dans ce pays-ci des amis qui ne le céderont
« point en sentiments aux parents que vous avez en France.
« J'espère que vous me compterez de ce nombre, et que vous
« ajouterez foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai vouées. »

Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils doivent corriger les relations infidèles qu'ont données de cette ambassade Voltaire et Frédéric lui-même, qui en parle légèrement (comme il parle de tout), dans le commencement des mémoires qu'il a laissés sur cette guerre de Sept ans, où il joua un si grand rôle.

Le duc de Nivernois n'avait passé que peu de mois à la cour de Berlin; mais dans ce peu de temps il prit, sur le sol de la Prusse, sur ses productions et ses ressources naturelles, civiles, militaires, sur la politique du prince qui la gouvernait, les renseignements les plus sûrs et les plus détaillés que l'on eût encore eus en France. Il les remit, à son retour, au dépôt des affaires étrangères, et sans doute ils seront un jour rendus publics. Le duc de Nivernois en a tiré d'avance quelques pages bien curieuses : c'est son portrait du roi de Prusse, qui offre la peinture la plus impartiale et la plus ressemblante qu'on ait jamais tracée de ce roi extraordinaire. Il faut songer que cette image a été dessinée en 1756, qu'elle est faite d'après nature, dans un moment très-remarquable du long règne de Frédéric : c'est donc à tous égards un monument qui doit nous être précieux ; et quand bien même le voyage du duc de Nivernois sur les bords de la Sprée ne nous

aurait valu que ce tableau de Frédéric, le fruit n'en serait pas perdu pour la postérité, puisqu'il offre à nos yeux les qualités d'un grand modèle représentées par un grand peintre.

En prenant cette mission, le duc de Nivernois avait prouvé son dévouement : ce n'était pas sa faute si l'on ne s'était avisé de la lui donner qu'après coup ; il avait procuré à notre ministère des notions dont il manquait. Son travail pendant quatre mois avait été prodigieux : on sera curieux de savoir quel en fut le prix. A son retour en France, le comte de Bernis voulait qu'il fût du moins appelé au conseil d'État ; il en fut écarté. Il vaqua une place de gentilhomme de la chambre ; la voix publique l'y nommait : elle fut donnée à un autre. M. de Nivernois, content d'avoir été utile, était loin de rien demander. Mais bientôt les malheurs publics se joignirent, pour l'affliger, avec des malheurs domestiques d'une nature bien sensible : ayant perdu son fils très-jeune, il avait reporté ses espérances sur son gendre le comte de Gisors ; et ce jeune guerrier périt, à la fleur de son âge, des suites des blessures qu'il avait reçues à Crevelt, où il s'était couvert de gloire. Sa mort fut, comme dit Duclos, une perte nationale. Le roi Louis XV, la reine, toute la famille royale, allèrent en visite, à cette occasion, chez le maréchal de Belle-Isle. Madame de Gisors, accablée de douleur, se réfugia dans le sein de la haute dévotion. Le duc de Nivernois fut profondément affecté, et quelque temps après, ayant eu lieu de rappeler ce malheureux événement dans un discours académique, son discours fut interrompu par ses sanglots involontaires, et la douleur de l'assemblée se confondit, en quelque sorte, avec les larmes paternelles. Eh ! Messieurs, quels

Français pourraient jamais, sans être émus, entendre prononcer les noms de ceux de leurs compatriotes qui, nouveaux Décius, ont cherché une mort certaine dans les champs de l'honneur, et se sont dévoués pour leur prince et pour leur patrie!

Cependant cette guerre, qui embrasait l'Europe, déconcertait toutes les vues d'après lesquelles le système de la politique moderne avait été changé. Au lieu de faire en Angleterre la descente qu'on y craignait, nous avions préféré des campagnes en Allemagne, qui convenaient mieux à l'Autriche. Dans cette alliance nouvelle, la France ne fit que des fautes et n'éprouva que des revers. L'Autriche avait voulu se servir de nos armes pour reprendre la Silésie; mais, bien loin d'arracher la Silésie au roi de Prusse, la France avait perdu le Canada et beaucoup d'autres colonies. L'impression de ces désastres avait été sinistre : on désirait la paix à quelque prix que ce pût être; le ministère de Versailles était bien décidé à en faire les frais, et cette résolution, honteuse et affligeante, était pourtant reçue comme un bienfait public. Un congrès inutile fut tenté à Augsbourg : effrayé justement des lenteurs de ces assemblées, le duc de Choiseul résolut de procurer d'abord une paix séparée entre la France et l'Angleterre; il fit imprimer un mémoire qui eut du succès même à Londres. Ses premières démarches, confiées à Bussi, ne réussirent point : mais la mort du roi d'Angleterre changea un peu la scène; les deux cours consentirent à s'envoyer enfin des ministres munis de leurs pleins pouvoirs respectifs, dans le mois de septembre 1762. Le duc de Bedford se rendit en France; le duc de Nivernois fut choisi pour remplir la mission importante de ministre plénipotentiaire de France à Londres :

c'était la voix publique qui l'avait fait nommer; il justifia bien l'attente que son nom avait inspirée.

Dès le 23 septembre, ce ministre adressa au comte de Praslin une lettre qu'il est impossible d'analyser, et qu'il faudrait lire en entier pour apprécier justement le mérite et les vues du citoyen homme d'État qui a écrit cette dépêche : il y peint, à grands traits, la situation du ministère anglais, de même que celle où étaient les esprits à Londres. D'après cet effrayant tableau, l'on conçoit les talents, les soins et la persévérance qu'a dû employer M. de Nivernois pour couronner l'œuvre de la paix la plus difficile à conclure.

M. Pitt, ministre dirigeant et grand partisan de la guerre, avait été forcé de se retirer, et de laisser les rênes de l'administration entre les mains de M. Bute, ami du roi, et qui désirait vivement la paix, ainsi que ce prince lui-même, qui en avait besoin pour commencer son règne sous des auspices favorables : mais lui et son ministre étaient presque les seuls Anglais qui eussent cette idée.

Tous les agioteurs de Londres étaient dévoués au parti de la guerre, qui leur paraissait un moyen d'organiser pour l'Angleterre une rapine universelle; et ce parti se signalait chaque jour par les déclamations les plus piquantes et les plus injurieuses contre le ministère, ou, pour mieux dire, contre M. Bute, qui en était le membre le plus puissant et le plus courageux.

Un autre obstacle pouvait encore paralyser la bonne volonté du ministre pour la paix : c'est qu'il fallait que les préliminaires en fussent signés avant la rentrée du parlement, afin que le roi lui annonçât positivement la paix ou la guerre. Ainsi, non-seulement la négociation était hérissée de diffi-

cultés, mais il fallait de plus qu'elle fût terminée dans un très-court espace de temps, ce qui les multipliait encore davantage : elles furent cependant toutes surmontées, et les préliminaires de paix furent signés à Fontainebleau, le 3 novembre 1762, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre.

A peine cette nouvelle fut-elle répandue à Londres, que ce fut comme un signal pour se déchaîner contre les ministres : M. Bute fut insulté par la populace, qui jeta de la boue sur les glaces de sa voiture. Beaucoup de personnes ayant des places considérables donnèrent leur démission : c'est un des moyens dont on se sert en Angleterre pour répandre l'alarme parmi le peuple, et pour lui faire sentir que le système suivi par les ministres expose la nation aux plus grands dangers.

Après la signature des préliminaires, M. de Nivernois déploya le caractère d'ambassadeur extraordinaire, et il eut en cette qualité une audience du roi, le 24 novembre 1762.

Indépendamment des entraves qu'éprouvait M. de Nivernois par la nature même de sa négociation, il lui en survint de nouvelles par deux circonstances particulières qui le brouillèrent avec M. Egremont, celui précisément des ministres anglais avec lequel il correspondait. La première vint de quelques indiscrétions que commit mylord Halifax, ami de M. de Nivernois; et ensuite M. Egremont eut connaissance d'une lettre du duc de Bedford, dans laquelle celui-ci se plaignait amèrement du ministre anglais, et il ajoutait qu'il n'était pas le seul à penser qu'il n'y avait pas moyen de travailler avec lord Egremont, *puisque M. de Nivernois en pensait tout autant.*

M. de Nivernois surmonta les dégoûts de toute espèce qu'on lui suscita, et à force de patience, de démarches, de soins, de bon esprit, il eut le bonheur de contribuer efficacement à la paix, qui fut assurée par le traité définitif signé à Paris, le 10 février 1763; elle avait paru un problème impossible à résoudre; les malheurs les plus grands avaient accablé coup sur coup et la France et ses alliés. Les négociateurs sont vainement habiles quand les généraux sont battus; cette balance dans laquelle la politique doit peser les prétentions respectives, a besoin que son équilibre soit maintenu par la victoire. M. de Nivernois n'avait pas été appuyé par ce secours si nécessaire à un ambassadeur; au contraire, il avait contre lui les succès répétés de l'Angleterre et de la Prusse : ainsi l'on dut alors admirer sa persévérance et applaudir à son courage.

M. de Nivernois eut son audience de congé le 5 mai 1763. Dans cette dernière fonction de son ministère, le roi lui témoigna de la façon la plus touchante ses véritables regrets de le voir partir, en lui faisant promettre de faire le plus tôt qu'il pourrait un second voyage en Angleterre. On peut dire que les sentiments du roi étaient partagés par tous ceux qui l'avaient connu en Angleterre, et on peut assurer sans flatterie qu'il n'y avait point d'exemple d'ambassadeur dont les grandes vertus et les grands talents eussent fait plus d'impression sur la nation anglaise. Des hommes tels que lui sont faits pour rapprocher les peuples; cette gloire doit être attachée à son nom et le rendre immortel. L'humanité entière doit honorer de préférence ces anges conciliateurs qui se sont signalés par leur adresse à renouer entre les nations les nœuds utiles du commerce et les doux liens de la paix.

Cet esprit de fraternité, de bienveillance et d'amitié semblait avoir accompagné le duc de Nivernois, et adouci pour lui l'humeur toujours hostile de nos implacables rivaux. A son départ de Londres, le roi d'Angleterre le fit prévenir, par le maître des cérémonies (qui lui porta son portrait enrichi de diamants), qu'il avait donné des ordres pour qu'on lui envoyât à Paris son portrait en grand et celui de la reine, faveur qui n'avait été accordée à personne.

Ce qui se passa dans la suite fit plus d'honneur encore au caractère et aux vertus du duc de Nivernois. Malgré les sacrifices que la France et l'Espagne avaient faits pour la paix, et quoique l'Angleterre fût la seule des nations qui eût gagné à cette guerre des richesses énormes et des possessions immenses, cependant la cupidité s'était accrue en raison même des pertes auxquelles l'Espagne et la France avaient dû souscrire. Assouvie de dépouilles sans en être rassasiée, l'Angleterre fut la seule contrée où la paix, dont s'applaudissait le reste de l'Europe, fut un objet continuel de sarcasmes et de regrets, on pourrait dire de blasphèmes contre l'humanité; cet esprit de fureur ne se calmait point par le temps : car six ans même après la paix, en 1769, la convocation d'un nouveau parlement fournit un nouveau texte aux calomniateurs forcenés de la pacification de 1763.

Au moment des élections, un homme accrédité par ses talents et sa famille, le docteur Musgrave, adressa de Plymouth à toute l'Angleterre une remontrance énergique contre le fléau de la paix; il soutint que la cour de France n'avait extorqué cette paix qu'en achetant la cour de Londres, et qu'en faisant distribuer de très-grosses sommes d'argent à la princesse de Galles, au lord Bute, au duc de Bedford, aux lords

Halifax et Egremont, secrétaires d'État, et au feu comte de Viry. Ce pamphlet violent produisit tout l'effet que l'auteur s'en était promis. Ces accusations honteuses et si avidement reçues donnent une bien triste idée de ceux qui les adoptent avec tant de facilité. Il faut que la corruption soit bien commune et bien vulgaire pour qu'on s'empresse de la croire sur le moindre soupçon et sans aucune preuve. La haine qu'un pareil libelle réveilla généralement contre le cabinet de Londres alla si loin, que l'on ne put en arrêter l'effet qu'en soumettant la chose à la délibération du nouveau parlement. En 1770, les scandaleux mensonges de ce docteur Musgrave furent examinés et discutés dans les deux chambres. Mais dans tous les discours qui furent prononcés à cette occasion, dans les enquêtes juridiques qui furent faites à la barre, enfin dans tout le cours de cette étrange procédure, on rendit un hommage public et solennel à la pureté des principes et au caractère moral du duc de Nivernois. Ce fut surtout par là qu'on repoussa l'idée qu'un homme comme lui eût pu être l'agent d'une séduction infâme. La chambre des communes chassa de son sein le docteur qui avait signé le pamphlet, après qu'il eut été réprimandé par l'orateur comme un brouillon incendiaire et comme un docteur en démence.

M. de Nivernois, à son retour en France, fut bien reçu du roi, et couvert en tous lieux des applaudissements et de l'estime générale. M. Duclos observe qu'il n'eut de récompense que l'approbation publique; mais il n'en rechercha pas d'autre, et il refusa même avec une noble franchise celles qu'on lui offrit.

Le gouvernement était dans l'usage, lors des ambassades extraordinaires, de faire meubler l'hôtel de son ministre à

la cour où il devait résider, et même de lui fournir une vaisselle d'argent nécessaire à la représentation; M. de Nivernois n'accepta ni le mobilier ni la vaisselle, il se contenta du remboursement des dépenses indispensables et de bienséance qu'il avait dû faire à Londres et dans ses traversées.

Devenu libre, et dans le sein de sa famille, il se livra au soin de ses affaires, qui se trouvaient fort arriérées. Les dépenses inséparables de trois ambassades remplies avec magnificence pour l'honneur de la nation, avaient exigé de sa part des engagements onéreux. Il fit de grands retranchements dans sa maison, mais avec dignité, sans rien changer au sort de ceux qui lui étaient attachés, prenant toutes les privations sur lui-même : l'économie, l'ordre et la justice se trouvaient dans toutes ses actions.

En 1769, Philippe-Jules-François, son père, mourut, laissant des biens considérables : il n'avait donné à son fils, en le mariant, que le titre du duché et de la pairie, et s'était réservé tout l'utile.

M. de Nivernois n'augmenta pas ses dépenses en raison de ses nouveaux moyens; il ne s'occupa que du soin d'acquitter les dettes qu'il ne lui avait pas été possible jusqu'alors d'éteindre entièrement.

Ce grand devoir rempli, il se livra ensuite à l'amélioration de ses propriétés, mais bien moins cependant pour son avantage personnel que pour celui des habitants et des cultivateurs. Il avait bien senti tout l'odieux des servitudes sous lesquelles ils gémissaient, et avant que les lois vinssent les affranchir, il fit dans cette vue tous les sacrifices possibles des droits presque régaliens qui lui appartenaient.

Il n'avait commencé à jouir des revenus du duché de Nivernois qu'à l'époque précise de la mort du duc de Nevers son père.

Le premier usage qu'il fit des droits qui lui étaient échus fut d'en remettre une partie à ses nombreux vassaux, à l'égard desquels la coutume était alors très-rigoureuse; *les servitudes personnelles, droits de poursuite, de mainmorte,* etc., se sont maintenus plus longtemps dans le ci-devant Nivernois que dans plusieurs autres provinces, parce que celle-ci était demeurée plusieurs siècles dans les mains de grandes maisons et de grands feudataires, qui, ne possédant leurs domaines que comme substitués ou apanagistes, ne pouvaient en *amoindrir* les fiefs ni en dignité ni en produits; ce qui obligeait chaque descendant à les conserver dans leur intégrité tels qu'il les avait reçus.

M. de Nivernois ne profita pas de ces droits; il préférait le bien public à son utilité particulière. Il provoqua surtout le partage des bois immenses dont le pays était couvert, au préjudice de l'agriculture, et dont le vassal n'avait qu'une jouissance précaire, gênée, imparfaite, qui l'assujettissait cependant à des devoirs de toute nature.

Dès l'année 1770 il fit commencer et suivit un partage au moyen duquel l'habitant (jusqu'alors réduit à un usage vague) devint propriétaire réel de la portion de sol qui lui fut assignée, et se trouva dès lors à portée d'assurer son existence par son industrie et son travail.

M. de Nivernois eut à combattre le chapitre de l'église d'Autun, qui ne voulait rien perdre, et préférait de conserver ses revenus entiers à l'amélioration du pays et au bonheur de ses vassaux. Il amena enfin les chanoines récalcitrants

à transiger suivant ses vues, dont cet acte est un monument honorable et incontestable.

Il fit faire des chemins, donna des facilités pour établir des usines qui rendirent les bois utiles et augmentèrent leur valeur; enfin ses opérations vivifièrent un pays jusqu'alors sans débouchés et sans commerce.

Il se regardait, en outre, comme étant à Paris le protecteur de tous les chefs de famille qui venaient du Nivernois y chercher ou justice ou grâce; il répandait sur les pauvres des secours réglés et qui n'ont jamais manqué. S'élevait-il quelques difficultés entre ses gens d'affaires forcés de soutenir ses droits et les redevables, il n'était pas nécessaire de recourir aux tribunaux; il levait les difficultés avec dignité et sagesse. Dans le cours de sa jouissance il n'a eu nul procès suivi avec ses vassaux; on lui en suscitait peu, et il aurait su les éviter par des sacrifices qu'il se serait imposés lui-même.

S'il était juste et généreux envers le peuple de ses domaines, il n'était pas moins empressé de montrer à la même époque son respect pour l'ordre public et pour les droits de la couronne.

Les ducs de Gonzague, de Mantoue, possesseurs primitifs du duché de Nevers, jouissaient, suivant les titres originaires de ce grand domaine, de plusieurs droits éminents et utiles, qui furent vendus au cardinal Mazarin en 1660. Ses successeurs en avaient joui et devaient en jouir suivant leur titre; M. de Nivernois se fit un devoir de les remettre au roi, et ne reçut pour indemnité que ce qu'il plut au gouvernement de lui offrir, une modique rente viagère dont la charge n'a pas été sensible aux finances. Il n'était pas de ceux qui mettaient, dans ce temps, le trésor royal au pillage, et spéculaient sur

les dépouilles de la fortune de l'État pour améliorer leur fortune particulière.

L'ordre ainsi établi dans ses affaires, ses devoirs envers le souverain et sa patrie remplis, sa réputation de citoyen vertueux et savant faite de manière à lui survivre, il passait sa vie dans le calme, au milieu de sa famille, et dans la société des hommes de lettres distingués par leurs mœurs non moins que par leurs talents. Il était assidu aux séances particulières de l'Académie française, et faisait les délices des séances publiques quand il prononçait ses discours ou qu'il lisait ses fables avec cet agrément, cette noble simplicité qui caractérisaient son style, et qui animaient son débit. Il allait à la cour, et y était considéré, souvent même appelé dans les conseils secrets. A Paris, sa maison était l'exemple de beaucoup d'autres. L'hôtel de Rambouillet avait été moins célèbre que ne l'était alors l'hôtel de Nivernois. On y trouvait le même goût pour les choses d'esprit sans la même affectation ; on y trouvait aussi les mêmes sentiments d'honneur. Toutes les vertus y étaient respectées, recherchées comme elles le furent autrefois dans ces demeures révérées de Sully, de Brissac, de Lamoignon, de Montausier, où la véritable grandeur et l'ancienne courtoisie se sont conservées, de manière qu'en passant devant ces hôtels, on croyait voir, en quelque sorte, les sanctuaires de l'honneur et les temples de la sagesse.

Mais cet état, qui était le bonheur pour lui, fut troublé le 10 mars 1782, époque où il perdit madame de Nivernois son épouse, cette Délie qu'il a célébrée dans ses vers avec tant de délicatesse, qui partageait ses sentiments, ses goûts, et dont il ne pouvait être séparé sans se trouver plongé dans

une douleur pour laquelle il n'y a point de consolation. Elle ne laissait qu'une fille, mariée au duc de Cossé, et fort affligée elle-même de la perte d'un fils chéri, sur lequel reposaient toutes les espérances de deux maisons illustres.

Dans cette solitude affreuse, une de ses parentes, Marie-Thérèse de Brancas, veuve du comte de Rochefort, l'amie et la société de madame de Nivernois pendant quarante années, s'était vouée à être sa compagne et à lui adoucir l'ennui du reste de sa vie. Il l'épousa en secondes noces; mais, hélas! le bonheur s'était retiré de lui; il la perdit le vingt-sixième jour de leur union, et il a consacré ses regrets par une préface touchante qu'il a mise à la tête de quelques opuscules de la seconde duchesse de Nivernois, imprimés pour ses amis seuls.

Dès lors, ni son intérieur, ni la décadence imminente des affaires publiques, ne lui promettaient plus que des jours orageux; il allait en effet avoir un grand besoin des provisions de sagesse qu'il s'était ménagées dans les premiers moments de la jeunesse et du bonheur.

La querelle du parlement, en 1771, avait agité les esprits et partagé la nation. Nous n'avions malheureusement rien de fixe, rien de constant dans notre droit public. Tout le monde parlait de lois fondamentales; au défaut de leur texte, il fallait recourir à la tradition, à l'histoire, aux usages. Le duc de Nivernois, attaché par état aux maximes de la pairie, les défendit avec la modération qui était dans son caractère; il réclama, avec les pairs, les prérogatives, les droits de cette dignité, considérée alors comme une grande base de l'autorité monarchique.

Dans cette circonstance, comme dans toutes celles où il

s'est trouvé, le duc de Nivernois s'est montré instruit de ses droits et pénétré de ses devoirs; mais ceux des courtisans qui voulaient que l'autorité ne fût point tempérée et ne connût aucunes bornes, l'emportèrent toujours sur ceux qui, comme lui, auraient voulu concilier les droits du prince avec ceux de la nation.

Le dirai-je? il vint un moment où cette voix publique, qui prépare les choix des rois par les choix de la renommée, désignait unanimement le duc de Nivernois pour être gouverneur de l'héritier du trône. Nul ne possédait comme lui toutes les qualités nécessaires pour bien remplir cette fonction importante dont lui-même a si bien parlé dans sa réponse académique à M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges. Mais le mérite et la faveur se trouvaient rarement alors sur la même route : M. de Nivernois fut éloigné de cet emploi parce qu'il était trop sévère : ainsi le prononcèrent des courtisans plus occupés de leur intérêt personnel que du soin du bonheur public, et dont les formes contrastaient avec son extrême réserve. Mais quand on le proposait à la confiance du roi pour entrer dans le ministère, les mêmes hommes, qui venaient d'insister sur son austérité, affectaient tout à coup de ne plus voir en lui, au lieu de ce Caton rigide, qu'un poëte léger et un courtisan agréable. C'est ce qui arrive souvent : un honnête homme, homme d'esprit, peut être doublement perdu; car l'honnête homme court grand risque d'être noyé par les méchants, et l'homme d'esprit par les sots.

Le duc de Nivernois, étranger à l'intrigue, était trop éclairé pour être ambitieux; il était plus jaloux de vivre avec les sages que de briller parmi les grands; mais son in-

différence pour ses intérêts personnels ne l'attiédissait pas sur l'état malheureux des affaires publiques : il les voyait en citoyen, avec zèle et avec douleur.

En effet, le démon des discordes civiles commençait à miner l'autorité royale, et les propres appuis de la couronne contribuaient à l'ébranler. Un gouvernement fort étouffe les germes des troubles ; mais, sous un gouvernement faible, ces germes négligés prennent, avec le temps, une consistance effrayante ; et c'est alors qu'on est étonné de voir les plus grands et les plus sinistres effets, amenés par les plus petites et les plus méprisables causes. On s'était aperçu du mal, lorsqu'il paraissait sans remède. L'assemblée des notables n'avait eu aucun résultat. Il y avait pourtant des moyens de sauver la France du précipice épouvantable qui menaçait de l'engloutir. On pouvait faire droit sur les justes griefs d'un peuple depuis longtemps exaspéré, sans renverser de fond en comble tout l'édifice social, et le salut même du peuple était loin d'exiger qu'on noyât dans des flots de sang les débris de la monarchie. Dans ces circonstances critiques, sur les représentations de M. de Vergennes, des maréchaux de Castries et de Broglie, le duc de Nivernois fut enfin appelé au conseil d'État. Il sentait qu'il était bien tard, et cependant il s'y rendit : vieux et infirme, il immola sa liberté à son devoir, se fixa à Versailles, rendit tous les services qu'on pouvait attendre de lui ; mais un événement terrible, et dont l'avenir seul pourra révéler le mystère, la mort inopinée du comte de Vergennes, vint déranger le plan que ce ministre habile avait formé pour éviter les malheurs qu'il était alors facile de prévoir, et peut-être de prévenir. Privée de cet appui, la politique de Versailles fut tous les jours

plus vacillante, et tous les jours, en quelque sorte, le trône tombait par morceaux. M. de Nivernois sentit que sa présence était inutile à la cour, et il rentra dans sa demeure, dissimulant son désespoir sous un air de sérénité, mais jugeant bien l'état des choses, et sentant qu'il devait attendre, lorsqu'on arriverait à une époque trop prochaine, la prison ou la mort.

Il est triste d'avoir à retracer les souvenirs d'une époque si déplorable; s'ils étaient hors de mon sujet, je n'irais point les y chercher : mais celui dont j'écris la vie était alors en évidence; sa conduite, dans ce temps-là, appartient à l'histoire; et sa conduite même, dans ces circonstances funestes, honora son courage et ne démentit point son caractère modéré.

Déjà il avait vu périr d'une manière horrible son gendre, le duc de Brissac, gouverneur de Paris, commandant la garde du roi, décrété d'accusation, mais qui fut massacré au lieu d'être jugé. Le duc de Nivernois fut arrêté lui-même (le 13 septembre 1793) le même jour que le vieux lieutenant civil, ce vénérable Angran-d'Alleray.

Chargé de près de seize lustres, et n'ayant qu'un souffle de vie, le duc de Nivernois devait exciter la pitié de ceux qui le gardaient, s'ils eussent connu la pitié! Une autre spéculation lui valut de leur part quelques ménagements. Sa santé était à tel point détruite, sa fin naturelle paraissait devoir être si prochaine, il faisait avec tant de grâce tous les sacrifices qu'on exigeait de lui, qu'on parut l'oublier d'abord, et qu'on eut l'air de voir en lui une victime réservée pour les dernières crises de l'esprit de destruction, qui était le système des dominateurs du moment. Dans cette

situation, cet illustre captif, jugeant avec sagesse des suites de cette tourmente révolutionnaire, persuadé qu'alors on ne pouvait y opposer aucune résistance, à moins que de vouloir irriter la fureur des tigres investis du pouvoir suprême, il eut la force d'être calme, s'entoura de ses livres, s'occupa de faire des vers, fut un consolateur aimable pour tous les compagnons de sa détention, et un bienfaiteur délicat pour ceux qui, au chagrin d'avoir perdu leur liberté, joignaient les douloureuses privations de l'indigence. Enfin, pendant près d'une année qu'il fut détenu à la caserne des Carmes à Paris, sa conduite fut celle que Socrate tint autrefois dans les prisons d'Athènes.

Sorti de cet état au mois d'août 1794, et rétabli dans sa maison, qu'il trouva toute démeublée, il y a moins vécu qu'il n'y a langui quatre années; presque toujours malade, mais conservant tout son esprit, tout son atticisme et ses grâces, dans la société d'un très-petit nombre d'amis, et singulièrement dans celle de son médecin, M. Caille l'aîné, qui s'était dévoué à lui. M. Caille a reçu ses derniers soupirs le 7 ventôse an VI de l'ère républicaine, ou 25 février 1798.

On peut juger de sa tranquillité et de sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, par le billet qu'il écrivit, le matin même de sa mort, à ce médecin qu'il aimait. On peut douter qu'Anacréon, même en bonne santé, ait rien fait de plus agréable que ce billet en vers, à la fois poétique, philosophique et amical, tracé par une main mourante.

Le duc de Nivernois méritait d'avoir des amis, parce qu'il savait à la fois les choisir et les conserver. J'en citerai un seul exemple, si touchant et si respectable, qu'on le croirait, quoique moderne, emprunté aux beaux temps antiques.

M. Guynement de Keralio, qui a été gouverneur du prince de Parme dans le temps où l'abbé de Condillac était son instituteur, avait été lié, avant d'aller à Parme, avec M. de Nivernois, que l'on appelait dans ce temps le prince de Vergagne. Ils étaient jeunes l'un et l'autre; mais M. de Keralio avait quatre ans de plus : durant tout le temps que celui-ci a été en Italie, M. de Nivernois ne l'a pas perdu de vue un seul instant; à son retour il l'accueillit, l'engagea à venir demeurer près de lui, et voulut qu'il ne passât pas un seul jour sans le voir. Ils se sont enfermés ensemble dans la prison des Carmes; la mort seule a pu les désunir; M. de Keralio était dans la chambre de son ami le jour et au moment où il a rendu le dernier soupir. O divine amitié! voilà les traits qui te signalent! voilà les sentiments vrais, profonds, immuables, auxquels on peut te reconnaître! Heureux les cœurs qui les éprouvent! et heureuse encore la plume qui s'occupe à les retracer, si elle pouvait rendre l'impression délicieuse qu'ils doivent faire ressentir!

M. de Nivernois avait été très-attaché à M. et Mme de Choiseul; il le leur a prouvé. L'éloge qu'il a fait de l'abbé Barthélemy est un témoignage de son amitié pour l'auteur d'Anacharsis, et de son tendre attachement pour le ministre Choiseul et sa respectable épouse.

On disait dans une société où se trouvait l'abbé Barthélemy : « M. de Nivernois perd ses titres. — Oui, répondit Barthélemy, il n'est plus duc à la cour, mais il l'est toujours au Parnasse. » Ce mot ingénieux a été mis en vers et souvent répété depuis.

Ce qui prouve qu'il était juste, c'est le recueil des œuvres du duc de Nivernois qu'il a, lui-même, publiées à l'âge de

quatre-vingts ans, en 1796. La constitution de l'an III commençait à rendre le calme à la France : dès que les passions révolutionnaires cessaient de fermenter, les hommes revenaient tout naturellement à des idées plus douces, la politique furieuse faisait place insensiblement à l'aimable littérature. Ce fut dans cette aurore de rajeunissement de nos muses françaises que l'on persuada au duc de Nivernois, devenu simplement citoyen Mancini, de recueillir enfin les ouvrages de divers genres qu'il avait composés dans le cours de sa vie, et qu'il n'avait jamais songé à publier ni en corps ni séparément. Il dit lui-même qu'à son âge il n'avait plus de forces, et qu'il n'avait pas eu celle de résister à cette proposition. Il eut assez de peine à retrouver une partie de ses matériaux. D'immenses portefeuilles contenaient autrefois les travaux de ses ambassades et ses essais nombreux dans toutes les parties de la littérature; mais au moment fatal où il craignait d'être arrêté, il avait passé vingt-quatre heures à jeter au feu ses papiers, non-seulement ses titres de pairie, de grandesse et de chevalerie, mais ses correspondances avec le roi et les ministres, et une foule d'autres collections intéressantes qu'il avait amassées depuis un demi-siècle avec beaucoup de soin et d'ordre. Comme il n'avait pas eu le temps de choisir les papiers qu'il croyait sage de brûler, il avait perdu dans le nombre beaucoup de choses curieuses, et que nous devons regretter. Plusieurs de ses ouvrages avaient été compris dans ce sacrifice cruel à Vulcain et à la Prudence; cependant il trouva encore dans quelques portefeuilles conservés par hasard une suite considérable de cahiers, en prose et en vers, dont il a extrait la matière de ses œuvres, qui font huit volumes in-8°, avec une épigraphe tirée des

Tusculanes, dans laquelle l'auteur, à l'exemple de Cicéron, dit avec modestie que, s'il eut le bonheur de rendre ses occupations utiles de quelque manière à ses concitoyens, il voudrait bien pouvoir encore leur être bon à quelque chose, même dans ses derniers loisirs.

Le portrait de l'auteur, qui se trouve à la tête du recueil de ses œuvres (et de ses fables séparées), fut dessiné par Saint-Aubin, en 1796. Cette gravure, trop fidèle, représente bien le vieillard, tel qu'il était alors ; mais on aurait dû préférer un portrait de lui, fait à Rome, dans sa trente-deuxième année, et qui donne, dans sa figure, l'idée de la finesse et des grâces de son esprit.

Son recueil a paru dans un temps trop peu favorable pour qu'il soit généralement répandu et apprécié à sa juste valeur. Mais si nous pouvons nous flatter de rappeler sur les ouvrages de notre célèbre confrère l'attention publique, nous répondons d'avance à ceux qui les liront de l'agrément et du profit qu'ils doivent y trouver. De tous les gens de qualité qui, par air ou par goût, ont cultivé les lettres, le duc de Nivernois est celui qui, sans le secours de sa naissance et de son nom, serait plutôt sorti du rang des simples amateurs, et serait devenu classique; mais il n'a pas encore été considéré sous les rapports qui le distinguent; on s'en doute si peu, que les détails de cet éloge, révélant un homme nouveau, étonneront peut-être ceux qui ne le connaissent que pour avoir ouï citer de lui de jolis vers ou des saillies spirituelles ; et ce dernier mérite est si vulgaire en France, qu'il ne vaut presque plus la peine d'être remarqué.

Mais si les bons mots sont communs, il n'en est pas de

même des bons livres. Nous devons donner, à ce titre, une courte analyse de ceux du duc de Nivernois.

Les deux premiers volumes de la collection sont uniquement composés de ses fables (qui ont paru aussi séparément). Il avait récité un certain nombre de ces fables dans plusieurs séances publiques de l'Académie française, et elles avaient obtenu un succès de lecture qu'on a pu croire dans le temps un peu exagéré par la faveur des circonstances et par les charmes du débit; mais ces fables ont un mérite qui doit les distinguer de tout autre écrit de ce genre, dans lequel la France est si riche qu'elle dédaigne ses richesses. On veut tout rapporter à la naïveté par laquelle, il est vrai, la Fontaine est inimitable; cependant nous avons des contes qui ne ressemblent pas aux siens et qui ont un autre mérite. Voltaire nous a démontré qu'il y a, au moins, *trois manières* de narrer agréablement. Nous osons dire aussi que les fables de Nivernois ont un cachet particulier; c'est le but dans lequel l'auteur les avait composées. En écrivant ces fables, il songeait aux enfants des rois, à ceux des classes élevées de la société; en un mot il voyait un monde au-dessus de celui qu'avaient envisagé les autres fabulistes; il contait dans un autre étage, et sa philosophie planait, en quelque sorte, sous les lambris dorés. Ce n'est pas que les autres hommes ne trouvent aussi dans ses fables une morale pure et rendue avec agrément; mais c'est surtout aux princes que sa muse a voulu parler. C'est beaucoup d'avoir fait un livre d'apologues dont l'éducation des grands ne pourra se passer, et qui doit être, dans son genre, mis à côté du Télémaque. Désirons que les jeunes princes se pénètrent de ses leçons, et qu'après avoir écouté, dans le bon la Fontaine, Ésope aux

champs et à la ville, ils entendent, dans notre Nivernois, un nouvel Ésope à la cour!

Quoi qu'il en soit, Messieurs, il doit être du moins cher à l'Académie française, et nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en détachant de son recueil une ou deux fables seulement pour embellir encore des productions mêmes du duc de Nivernois cette séance consacrée à faire son éloge. Nous ne pouvons mieux le louer qu'en le faisant parler lui-même. Voici la fable XI du livre VII :

LA VÉNUS D'APELLE.

Un peintre grec, c'était Apelle,
Avait à peindre une Vénus.
L'embarras fut de trouver un modèle :
Où le chercher? C'était abus;
Apelle y suppléa par un beau stratagème.
Dans son étude il assembla
Jeunes objets d'une beauté suprême;
Puis il choisit le front de celle-là,
Les yeux de celle-ci, le teint d'une troisième,
Le sein d'une autre, *et cætera*.
Ainsi les plus belles parties
De chaque objet, avec art assorties,
Firent un tout de parfaite beauté,
Presque semblable à la divinité.
Que ne faisons-nous même ouvrage
Pour réunir en nous plus de vertus!
Empruntons de chacun ses divers attributs,
Et formons-nous à cette image.
Prenons la douceur d'un Titus,
D'un Alexandre le courage,
La probité d'un Régulus;

Ajoutons-y la raison d'un Socrate,
La constance d'un Mithridate,
L'urbanité d'un Lélius,
Et la franchise d'un Burrhus.
C'est ainsi qu'on façonne un divin caractère;
Et si ce plan n'était qu'une chimère,
Elle est belle du moins, et l'essai du projet
Ne peut être que salutaire,
Même à moitié de son effet.

Mais ce n'est pas là ce qu'on fait.
Ce sont les biens de la fortune
Que l'on voudrait accumuler sur soi.
La manie en est trop commune.
On voudrait réunir l'autorité d'un roi,
L'argent d'un publicain, la vigueur d'un athlète!
Voilà ce que chacun souhaite.
Fol et pernicieux espoir
D'un cœur gâté qu'un vain désir harcèle!
Employons le secret d'Apelle,
Non pour chercher à plus avoir,
Mais pour tâcher de mieux valoir.

Cette fable est pour tout le monde. Mais si l'on en veut une qui s'approprie aux courtisans, voici la première du livre XI :

LE DÉGEL ET LES GLISSEURS.

A la fin de l'hiver un dégel commençait.
Déjà coulait mainte gouttière,
Et cependant sur la rivière
Maint polisson encor glissait.
Tout à coup sous l'un d'eux la glace fond et s'ouvre;
Un gouffre effrayant se découvre;

Le malheureux y tombe tout entier.
C'était un garçon pâtissier
Qui sur sa tête, à la rangette,
Portait, en un plateau d'étain,
Gâteau, brioche, tartelette
Qu'on attendait au cabaret voisin.
Le corps tombé, la trappe se referme;
Le plateau seul demeura ferme
Et tout garni, vrai spectacle d'horreur,
Bouchant le trou qu'avait fait le porteur.
A cet aspect, une cruelle joie
Vient animer nos polissons,
Qui, voltigeant à travers les glaçons,
Se précipitent sur la proie
Du déjeuner sur l'abîme étendu.
Je tiens ce fait de témoins qui l'ont vu,
Et je le crois sans peine aucune.

La glissoire de la fortune
Offre souvent même tableau.
Quelque homme en place y tombe-t-il sous l'eau,
Vingt mauvaises têtes pour une
Veulent avoir part au gâteau.
Les dangers du terrain ne paraissent qu'un songe;
L'exemple de la chute est d'abord oublié;
Et la cupidité ne songe
Qu'à la dépouille du noyé.

Enfin, Messieurs, désire-t-on une fable qui puisse intéresser et éclairer les héritiers d'un trône, ces enfants destinés à être les maîtres du monde, et qui courent grand risque de ne trouver jamais la vérité que dans la fable? Ici, dans le recueil du duc de Nivernois, j'éprouve l'embarras du choix

sans concevoir la crainte que j'aurais pu sans doute éprouver de son temps, celle de blesser par le choix ceux qui environnaient le trône. Les fables et les vérités pouvaient être bien hasardeuses. Aujourd'hui je choisis sans risque, ou plutôt sans choisir je prends la première venue (*Fable* 13 du *livre* X):

LE FILS DU ROI ET LES PORTRAITS.

Le fils d'un roi touchait à l'âge de raison.
Ne croyons pas pour cela qu'il fût sage :
Voit-on le ciel tout à fait sans nuage
Aux premiers jours de la belle saison ?
Quoi qu'il en soit, on forme sa maison,
On lui donne un palais, on le meuble, on l'arrange,
Et le roi, pour tout ornement,
Fit mettre dans l'appartement
Force tableaux, non pas de Michel-Ange
Ou de Rubens; mais portraits seulement,
Et portraits de toute manière.
On y voyait seigneurs et paysans,
Prêtres, soldats, magistrats, artisans,
Laboureurs et bergers avec leur pannetière.
Bref, l'humanité tout entière
Se présentait là, par extraits.
Le prince adolescent goûta peu ces portraits :
Il eût mieux aimé des dorures,
Et des glaces et des vernis.
Le roi lui dit là-dessus : Va, mon fils!
Tu te trompes, et ces peintures
Devraient avoir à tes yeux plus de prix.
Ne vois-tu pas qu'avec elles nous sommes
Au milieu de tous nos sujets ?

Tu voudrais des colifichets,
Et tu dois régner sur des hommes !
Mais voici mieux encor que de les voir.
Remarque ici comme, par le pouvoir
D'une magique perspective,
D'aucun côté tu ne peux te mouvoir,
Sans que partout leur œil t'observe et te poursuive :
Or, voilà ce qui nous arrive
Dans le monde, à nous autres rois.
Seigneurs, paysans et bourgeois,
Ont toujours l'œil sur nous, inspectent notre vie,
En sont témoins et juges à la fois.
Rien n'est plus vrai, mon fils ; et je te prie
De ne jamais rien faire d'important
Sans méditer auparavant
Sur ce point d'où dépend ta gloire.
J'ai mis tous ces portraits dans ton appartement
Pour t'en rafraîchir la mémoire.

Les quatre volumes qui suivent dans les œuvres de notre auteur, renferment des mélanges où l'on trouve de tout, des épîtres, des contes, des épigrammes, des énigmes, des poésies, des drames, etc. Nous n'abuserons pas des moments de cette séance jusqu'à vouloir extraire tant de productions diverses ; nous dirons seulement que la prose de Nivernois paraît avoir de l'avantage sur ses vers, et principalement sur ses ouvrages en grands vers. Dans la prose il est plus lui-même, il pense et fait penser. Même quand il traduit ou l'*Agricola* de Tacite, ou l'*Essai* de Walpole sur les jardins anglais, on sent qu'il est plus à son aise ; on le lit comme il a écrit ; on s'abandonne au mouvement qu'il éprouvait lui-même, tandis que dans ses vers, surtout en vers alexandrins,

il paraît quelquefois avoir été un peu gêné par la mesure. On applaudit toujours au choix des morceaux qu'il imite : c'est l'*Essai sur l'homme,* de Pope; c'est le chant quatrième du *Paradis perdu;* c'est le premier, le second et le quinzième livre des *Métamorphoses d'Ovide;* c'est le *Joseph,* de Métastase; c'est un choix admirable des morceaux les plus excellents des poëtes les plus fameux, anciens et modernes : mais, travaillant pour s'amuser, et pressé de jouir de ses productions, M. de Nivernois abusait quelquefois de son trop de facilité. La correction des grands vers ne s'accommode pas d'une manière expéditive comme les poésies légères. On voit avec regret que, pour aller plus vite, le duc de Nivernois avait pris le parti de traduire en rimes croisées, quoique dans ce faux rhythme il n'ait jamais été privé du sentiment de l'harmonie, et qu'on y retrouve souvent cette rondeur mélodieuse qui signale soudain, pour les oreilles exercées, la période poétique.

Vous la reconnaîtrez, Messieurs, cette phrase si cadencée et si peu connue aujourd'hui, dans un passage remarquable du quatrième livre du *Paradis perdu:*

La belle Ève répond : O source de ma vie!
Ta parole est ma règle, elle sera suivie.
Dieu le veut, tu le dis, et c'est assez pour moi :
Ta loi, c'est Dieu lui-même; et la mienne, c'est toi.
Je le sais; je craindrais d'en savoir davantage.
Femme, c'est là ma gloire et mon bonheur parfait.
J'oublie, à t'écouter, le cours du temps volage;
A chaque heure du jour je trouve même attrait.
Que j'aime des zéphyrs l'agréable murmure
Qui s'unit le matin aux concerts des oiseaux!

Que le soleil est grand, que sa splendeur est pure,
Quand ses rayons dardés sur nos riants coteaux
Font briller aux gazons les pleurs de la rosée !
Que la terre a d'attraits au moment qu'arrosée
Par les douces vapeurs qui distillent des airs,
Elle exhale pour nous mille parfums divers !
Que le soir est charmant, et que la nuit est belle !
Le silence la suit, mais avec Philomèle ;
Et dans son cours paisible elle étale à nos yeux
La lune et les brillants dont se parent les cieux.
Mais, ni des doux zéphyrs l'haleine matinale
Qu'accompagnent les chants de mille oiseaux heureux ;
Ni le soleil ouvrant sa porte orientale
Pour embellir nos champs, pour éclairer nos yeux ;
Ni les fleurs et les fruits où brille la rosée,
Ni les parfums qu'exhale une terre arrosée,
Ni le soir, ni la nuit, et son chantre amoureux ;
La splendeur de la lune et l'éclat des étoiles,
Rien sans toi, cher époux, n'aurait d'attrait pour moi.

On peut citer encore pour la précision, qui est un tout autre mérite, le début de l'épître II de l'*Essai sur l'homme,* de Pope :

Connais-toi, c'est assez ; ne scrute point ton Dieu.
L'étude propre à l'homme est celle de lui-même :
Sa place est dans un isthme ; il garde le milieu
Parmi les rangs divers de l'éternel système.
A la fois haut et bas, aveugle et clairvoyant,
Il est trop éclairé pour le doute sceptique ;
Trop faible pour atteindre à la fierté stoïque.
Doit-il rester oisif ? doit-il être agissant ?
Se croira-t-il un dieu ? sera-t-il une brute ?
De l'esprit ou du corps, que doit-il préférer ?

Il naît, c'est pour mourir; il pense, pour errer.
Souvent sa raison même accélère sa chute :
Penser trop ou trop peu, tout sert à l'égarer.
Chaos de passions, sans ordre en son système,
S'éclairant tour à tour et s'aveuglant lui-même;
Créé pour s'élever, à tomber destiné;
Dominateur de tout, et toujours dominé;
Juge de vérité, chez qui l'erreur abonde;
La gloire, le jouet et l'énigme du monde.

Ces vers alexandrins croisés tiennent trop de la prose; ils paraissent peu supportables dans la traduction des trois livres d'Ovide, versifiés trop à la hâte par notre duc de Nivernois; ils valent pourtant mieux que les versions pâles et insignifiantes que l'on en donne en prose : mais nous avons heureusement les *Métamorphoses* en vers, et l'on ne peut plus se permettre de les retraduire aujourd'hui sans s'exposer à être ou un parodiste infidèle ou un plagiaire servile.

Le duc de Nivernois a été plus heureux lorsqu'il a essayé de rendre le fameux épisode de l'*Énéide* de Virgile sur Nisus et sur Euryale; mais aussi l'a-t-il fait en vers alexandrins, dont les rimes se suivent. Lorsque Nisus voit Euryale menacé par Volscens :

A son propre salut il ne peut plus songer,
Il ne sent, il ne voit qu'Euryale en danger.
Il sort de son asile, il se montre, il s'écrie :
Moi! c'est moi! j'ai tout fait; arrachez-moi la vie.
Cet enfant n'a rien pu, n'a rien osé tenter,
Rutules! j'ai tout fait, et j'ose en attester
Tous les astres témoins de ma fureur fatale.

Il parlait, et déjà dans le sein d'Euryale
L'implacable Volscens a plongé son acier,
Dans ce sein délicat enfoncé tout entier.
Plus d'espoir, c'en est fait! le jeune homme chancelle.
Son beau corps est taché de son sang qui ruisselle :
Il expire, et sa tête, en perdant ses ressorts,
Penche sur son épaule et tombe sur son corps.
Telle languit et meurt une fleur arrachée,
Par le soc ou la faux cruellement tranchée;
Et telle on voit tomber la tige des pavots
Qu'un déluge subit a noyée de ses flots.
Nisus court s'enfoncer dans la troupe ennemie;
C'est Volscens qu'il poursuit, il n'en veut qu'à sa vie.
On s'attroupe, on l'entoure, on cherche à l'arrêter :
Son fer fait face à tous, les fait tous écarter.
Il atteint le Rutule, et tandis que sa bouche
S'ouvre pour la menace et pousse un cri farouche,
Il y plonge son fer et l'y laisse enfoncé.
Soudain de mille traits lui-même il est percé,
Et tombant sur le corps de l'ami qu'il veut suivre,
Il expire, content de ne pas lui survivre.
Couple heureux! si mes chants ont des droits sur le sort,
Vos noms seront vainqueurs du temps et de la mort!
Et tant que des Troyens la race fortunée,
Assise au Capitole, y sera couronnée;
Tant que Rome et ses chefs régiront l'univers,
Vous revivrez tous deux consacrés dans mes vers, etc.

Ces vers vous rappellent, Messieurs, que nous avons aussi le plaisir de lire aujourd'hui l'*Énéide* en beaux vers français, et je m'arrête à cette idée; l'ombre de Nivernois est trop modeste pour que j'ose tenter un parallèle dont il n'eut jamais la pensée.

Horace, Anacréon, une foule d'autres poëtes ou anciens ou

étrangers, ont exercé également le duc de Nivernois. Quand il a imité des odes anacréontiques, il les a arrangées en stances, dont il a fait tout à la fois les paroles et la musique. Ces quatre tomes de ses œuvres contiennent les mélanges d'une littérature exquise. Il a écrit les vies de plusieurs de nos troubadours; il a fait des recherches sur la religion des premiers Chaldéens; d'autres morceaux de prose portent l'empreinte heureuse d'une philosophie qui parle au cœur de ses lecteurs, parce qu'elle a coulé du sien. Il indique l'usage qu'on doit faire de son esprit dans le monde, dans les affaires et dans la solitude; il plaint l'état des courtisans, parce que ce n'est pas un état; il ne surfait point sa morale; il parle des devoirs, comme il les pratique lui-même, et ses portraits de la vertu sont les images de son âme et les miroirs de sa conduite.

L'ouvrage le plus étendu que renferment les œuvres du duc de Nivernois, est aussi la production la plus considérable qui existe, dans notre langue, en vers de dix syllabes: ce sont les trente chants du poëme de *Richardet*, originairement composés en italien vers l'an 1716, par le prélat Fortiguerra, ami du pape Clément XII. Ce singulier poëme, improvisé en quelque sorte par suite d'un défi au sujet du Berni et de l'Arioste, a été abrégé et mis en douze chants par un autre rimeur français. M. de Nivernois s'est attaché au texte, et l'a rendu avec un abandon et une aisance qui peuvent sembler trop faciles, mais qui donnent pourtant à cette version négligée et même diffuse l'air d'un ouvrage original.

On sait qu'en Italie les auteurs des poëmes dans le genre de l'Arioste contractent d'une part l'obligation d'être excessivement variés, mais qu'ils ont en revanche la permission

d'être un peu lestes. Dès son début, Fortiguerra prévient ce qu'on pourrait lui dire des écarts de sa muse, et il fait pressentir la bigarrure de son genre en même temps qu'il donne l'idée de son sujet : *Ce n'est point un travers*, dit-il ;

N'imputez point cette allure à folie ;
Vous savez bien que dame Poésie,
Ailes au dos, voltige par les airs.
En un clin d'œil sur mille objets divers
Elle s'élance, et par cette merveille
Charme à la fois et l'esprit et l'oreille.
La voyez-vous au milieu des combats,
Teinte de sang, s'acharner au carnage ?
Un seul instant ramène la volage
Aux doux plaisirs, aux amoureux ébats ;
Puis elle vole à l'enceinte sacrée
Des saints autels, et sur des tons dévots
Vous entretient d'édifiants propos ;
Puis dirigeant son essor vers les flots,
Elle y rencontre Ariane éplorée,
Et vous attache au récit de ses maux.
Mais je l'entends fredonner en sourdine,
Et je lui vois la guitare à la main ;
N'approchez pas ! vous la verriez soudain
Se colorer de pudeur enfantine ;
Un peu de honte est promptement passé,
Ce n'est plus rien quand on a commencé.
Elle commence ; avançons auprès d'elle,
Et, s'il vous plaît, marchons à pas de loup
Pour ménager la pudeur de la belle.
Je veux chanter une guerre cruelle,
Que je lisais un jour je ne sais où,
Et je ne sais si le conte est fidèle ;

Mais je sais bien que j'en fus presque fou,
Tant j'avais peur de ces grandes batailles
De bons Français assiégés dans Paris
Par un ramas de cent mille canailles,
Méchantes gens des plus lointains pays.
Le grave auteur de ces belles histoires
Avait pour nom messire Garbolin :
Sur les lieux même il faisait ses mémoires, etc.

Les exordes de plusieurs chants sont extrêmement agréables; ce sont des traits philosophiques présentés d'un ton familier, et qui se rattachent toujours d'une manière heureuse à la suite des aventures qui font le sujet du poëme. L'exorde du septième chant est un beau lieu commun contre le fléau de la guerre. On doit remarquer la fraîcheur du tableau par lequel commence le dixième chant : le sujet est le contraste, peint si souvent par les poëtes, entre la paix des champs et les orages des cités.

Dans le cours de l'ouvrage, l'auteur italien se livre à son imagination sans aucune espèce de frein : il a souvent besoin de précautions oratoires pour colorer l'invraisemblance et la folie de ses récits; mais quand il sort du merveilleux pour chercher les réalités, il en trouve de très-caustiques; il s'est surtout évertué à peindre les débordements, l'ignorance et l'hypocrisie des moines de son siècle. Le froc ne fut jamais plus cruellement diffamé qu'il ne l'est dans tout cet ouvrage de monsignor Fortiguerra; mais ce n'est pas sur ces peintures que je me plais à m'arrêter, et ce ne sont pas celles qui ont été les mieux saisies par la traduction française; où celle-ci triomphe, c'est dans les morceaux gracieux dont ce poëme abonde. L'héroïne de Richardet est une certaine Despine

que Richardet prenait d'abord pour un roi sarrasin. Un soldat vient lui certifier que c'est la princesse des Caffres, et voici comme il la dépeint :

Son teint, pétri de pourpre et de jasmin,
A tout l'éclat de la nouvelle rose ;
Sa lèvre mince est un trait de carmin
Qui sur sa bouche avec grâce repose.
Ses sourcils noirs ont le luisant du jais ;
Son joli nez, de forme régulière,
Sied à sa lèvre, et fait valoir ses traits :
Ses yeux brillants répandent la lumière ;
Charbons éteints sont d'un noir moins parfait
Que leur prunelle ; et la neige ou le lait
Cèdent au blanc qui lui sert de bordure.
Ainsi se font l'un par l'autre valoir
Dans ses beaux yeux et le blanc et le noir.
Ses beaux cheveux ombragent sa ceinture,
Élégamment entre eux symétrisés,
Et par Vénus et les Grâces frisés.
Son cou, plus blanc que la plus blanche hermine,
Porte un collier où par l'arrangement
De maints rubis, on lit : *Belle Despine !*
Un tissu d'or brodé superbement
Pare, embellit sa taille haute et fière.
Ses pas sont courts, sa démarche est légère,
On la prendrait pour un jeune palmier
Dont les zéphyrs meuvent la cime altière ;
Mais le zéphyr qui lui sert de voilier,
C'est celui-là que font mouvoir les Grâces,
Qui sans faillir suivent partout ses traces.
On voit alors son beau sein s'agiter
Sous le ruban qui cherche à l'arrêter ;
Mais s'arme-t-elle, et de son beau visage

Les traits charmants sont-ils sous le cimier,
Ce n'est plus elle ; on ne voit qu'un guerrier
Ne respirant que combats et carnage.

Il faut lire aussi l'épisode des groupes de sirènes qui apparaissent à Roland et à Renaud de Montauban dans l'île des Follets. Ces héros avaient, sans succès, combattu une foule de monstres infernaux :

Le bon Roland, pleurant à chaudes larmes,
Demande à Dieu la fin de tant d'alarmes :
Et tout à coup la nature renaît,
Le ciel s'épure et l'enfer disparaît.
Le meilleur fut, parmi tant de merveilles,
Que les héros se virent accueillis
Par un essaim de beautés sans pareilles,
Qui, sept à sept, se tenant par la main,
Venaient dansant, folâtraient toutes nues ;
Elles portaient flacons remplis de vin,
Pour la plupart ou d'ivresse éperdues,
Ou de folie ; et l'une en souriant
Vient en ces mots s'adresser à Roland :
  Seigneur, la vie est une pèlerine
Qui va, qui vient, et sans cesse chemine ;
C'est un éclair que l'on n'arrête pas.
Bien fou celui qui l'expose aux combats,
Ou qui la passe à chercher la doctrine !
Qui sert Bacchus ou Vénus tour à tour,
Qui suit gaiement les enseignes d'amour,
Celui-là seul est l'heureux et le sage.
N'attendez pas l'heure qui doit laisser
Sous un tombeau vos cendres se placer ;
Abandonnez ces armes dont l'usage
N'est bon à rien. Les héros, leurs exploits

Et leur renom, tout périt à la fois.
Venez jouir. Le plaisir a des ailes :
Dépouillez-vous, hâtez-vous à sa voix.
Il vous attend au milieu de nos belles.
Pendant ceci, déjà l'une d'entre elles
Pressait Renaud, le tenant par la main.
L'enfer triomphe, et chaque paladin
Court en aveugle après ces demoiselles, etc.

On peut trouver bien des défauts dans cette version du poëme de Richardet; il y a trop de négligences, et l'auteur s'est trop asservi à suivre les caprices de son original; mais ce qui doit surprendre, c'est que cette traduction, comprenant trente mille vers, a été vraiment faite au courant de la plume et d'un seul jet, pour ainsi dire, dans cette caserne des Carmes, où fut enfermé si longtemps le duc de Nivernois, en 1793. Accablé de souffrances et de privations, dépouillé de ses biens, outragé par Chaumette à la tribune de Paris, menacé de perdre la vie, il savait se distraire en traduisant Fortiguerra; un chant de Richardet occupait agréablement dix ou douze journées de sa captivité.

Si jamais un ouvrage sollicita quelque indulgence, et fut certain de l'obtenir, ce doit être un poëme si riant et si gai, composé cependant sous des auspices si funestes, et dans une crise si affreuse. Horace dit qu'on peut excuser des fautes légères dans un poëme qui d'ailleurs a des beautés brillantes; mais Horace, juge sévère, aurait souri, je pense, à un badinage pareil, conçu dans les angoisses de la captivité, et dans les plus vives secousses de la plus formidable des révolutions.

Le duc de Nivernois ne pouvait sans doute approuver de pareils changements faits avec tant de violence par de mal-

heureux insensés qui semblaient rendre exprès la liberté funeste, afin de la rendre odieuse : inexcusables à jamais d'avoir abusé à ce point du plus beau mouvement qui ait pu enthousiasmer une nation généreuse! Mais loin de faire le procès à cette cause d'un grand peuple, et de saisir, comme tant d'autres, le prétexte de ses excès pour calomnier ses principes, le duc de Nivernois donnait un grand et rare exemple; il se résignait devant elle, savait perdre tranquillement cent mille écus de rente, et descendait, sans murmurer, d'un des rangs les plus élevés qui fussent alors dans l'État. Que tous ceux qui m'écoutent se mettent à sa place, et que leur conscience réponde avec franchise! Une philosophie réduite à cette épreuve, et qui en sort aussi paisible, annonce-t-elle une âme d'une trempe commune? Certes, il fallait que la sienne trouvât en elle-même de prodigieuses ressources pour ne pas succomber, à l'âge de quatre-vingts ans, sous le poids des ruines qui l'écrasaient, sans l'ébranler. (*Impavidum ferient.* HORAT.)

Lorsque le duc de Nivernois sortit de sa prison et qu'il rentra dans son hôtel, où il manquait de tout, il ne tira d'autre vengeance de cette persécution que de faire quelques couplets sans fiel et même fort aimables; ces couplets sont du mois de janvier 1797; on l'appelait alors citoyen Mancini, et il y fait allusion en empruntant l'air de Tavare, *Ahi! povero Calpigi!*

Il en a fait de plus touchants sur un pareil sujet; mais ce n'était plus de lui qu'il s'agissait alors; il voulait célébrer le sage abbé Barthélemy. Sa romance est intitulée : *Anacharsis en prison.*

Je n'ai pas déguisé que je croyais sa prose beaucoup meil-

leure que ses vers, surtout que ses grands vers; car ses chansons et ses romances, toutes ses pièces fugitives, sont généralement d'un goût pur et d'un très-bon ton; on en jugera mieux par quelques divertissements que j'ai pu recueillir, et qui composeront, dans ses œuvres posthumes, son théâtre de société. C'est là qu'on le verra dans son intérieur, jouant avec sa muse, et l'associant une fois à celle d'un de ses confrères que nous avons le bonheur de posséder encore. Il s'agissait de célébrer la fête du prince Henri de Prusse, qui était venu à Paris en 1788. Cette fête fut remarquable, d'abord par le grand prince qui en était l'objet, et ensuite par l'union des deux muses charmantes qui firent ce jour les honneurs du Parnasse français. On dut aimer à voir ensemble, dans une telle occasion, le duc de Nivernois et le chevalier de Boufflers.

On n'aime pas moins à relire les vers que M. de Boufflers adressait dans le même temps au duc de Nivernois, en lui envoyant des moutons destinés à parquer dans une pièce de gazon de son parc de Saint-Ouen :

Petits moutons, votre fortune est faite;
Pour vous ce pré vaut le sacré vallon :
N'enviez pas l'heureux troupeau d'Admète,
Car vous paissez sous les yeux d'Apollon.

Le duc de Nivernois a regretté de ne pouvoir mettre dans sa collection, en 1796, ses discours à l'Académie française. Cependant il n'a pu s'empêcher de témoigner dans sa préface son ancien respect pour cette illustre compagnie, à laquelle il était attaché depuis un demi-siècle et plus, et dont il est mort le doyen.

Nous pouvons aujourd'hui réparer cette omission qui avait affligé l'auteur, et nous redonnerons, à la suite de son éloge, ses discours vraiment éloquents prononcés à l'Académie, et ses savants mémoires, composés autrefois pour celle des Inscriptions. Ce sont de vrais modèles du style académique, pris dans le pur sens de ce mot, qui ne ressemble point à ce que Gresset a nommé l'*académique enluminure*, et qui tient beaucoup plus à cette diction fleurie, à cette raison élégante, ou, comme a bien mieux dit J.-B. Rousseau, cette *raison assaisonnée* qui formait, chez les anciens, le mérite du style attique. Tel est le caractère de ses différentes réponses aux récipiendaires dans notre Académie française. Il varie à propos son ton pour chacun d'eux; il leur parle à tous dans leur langue; sans flatterie et sans apprêts, il montre tour à tour, et sous des couleurs ressemblantes, l'avocat général fameux, en recevant M. Séguier; l'avocat et l'homme de bien, en parlant à M. Target; l'orateur de la chaire et le panégyriste de saint Vincent de Paul, en recevant ici pour la première fois M. l'abbé Maury; les journalistes éclairés, honnêtes et utiles, en parlant de l'abbé Arnaud et de M. Suard; et plusieurs autres genres de mérites académiques, en louant successivement (après les fameux personnages ou du cardinal de Fleury ou du maréchal de Belle-Isle), les Massillon, les Fontenelle, les Sallier, les Batteux, les Giry, les Coëtlosquet, les Trublet, les Séguy, les Duresnel, les Pompignan, les Condorcet et les Voltaire. Ce fut dans la même séance qu'il sut rendre justice à l'auteur de *Didon*, et qu'il rendit hommage à l'auteur de la *Henriade*. Enfin, en 1795, il a paru se ranimer pour célébrer les mœurs, l'esprit et les ouvrages de son ami Barthélemy. Ainsi donc,

sa mémoire est liée à l'histoire de la littérature et de l'Académie dans tout le XVIIIe siècle; le peintre s'est associé à la gloire de ses modèles, et son image aura sa place dans cette galerie des hommes de lettres français, dont il a légué la peinture à la postérité.

Mais quand j'achève son éloge, j'entends la voix de la critique; elle dit qu'il a trop multiplié ses fables, et qu'en général son recueil en aurait mieux valu, s'il l'avait un peu plus restreint. Ce reproche s'adresse à tous les grands recueils; on n'en connaît aucun dans lequel un goût épuré ne voulût des retranchements. Mais en supposant que les œuvres du duc de Nivernois pourraient être élaguées avec quelque avantage, soyons justes du moins pour la partie considérable de la collection qui échapperait au creuset de la plus rigide censure. Considérons que ses ouvrages ont été publiés dans une époque inopportune. Il y a pour les livres un moment d'à-propos, et pour les écrivains un point de vue de perspective. Si c'était un seigneur de la cour de Louis XIV qui eût laissé tous les ouvrages du duc de Nivernois, vue de si loin, convenons-en, sa renommée serait beaucoup plus imposante; loin de vouloir lui rien ôter, la critique elle-même le verrait sur la même ligne que les grands hommes du grand siècle. Mais il est venu tard; il est trop près de nous; on n'a pas encore eu le temps de le mettre à sa place. En fait de réputations, les sentences contemporaines se rendent à la hâte et en première instance. L'appel en est de droit, et les derniers arrêts sont de la compétence de la seule postérité. C'est toujours, à quelques égards, le cas de la cause fameuse qui fut renvoyée à cent ans par l'aréopage d'Athènes.

Dans l'enceinte où je parle sont réunis les hommes qui

composent, pour les sciences, les lettres et les arts, l'aréopage de la France. C'est à eux de fixer l'opinion publique, et de transmettre avec honneur aux siècles à venir le nom d'un homme aussi illustre : citoyen vertueux, habile négociateur, homme d'État profond, courtisan sans intrigue, philosophe modeste et littérateur pur; qui a su allier, dans le cours d'une longue vie, ce qu'il y a de mieux dans la société humaine, la pratique des bonnes mœurs et la culture des beaux-arts.

O si dans l'Élysée qu'habitent les ombres célèbres, celle du duc de Nivernois pouvait être sensible aux accents de ma faible voix! j'oserais peut-être lui dire :

Consolez-vous, mânes chéris! quand vous avez quitté la vie, hélas! vos yeux ne voyaient pas encore bien distinctement cette France que vous aimiez hors du chaos affreux où elle avait été plongée par ses dissensions civiles. Vos yeux, en s'éteignant, cherchaient votre famille, et ne la voyaient plus. Vous regrettiez aussi l'Académie française, qui ne subsistait plus. Eh bien! si vos regards s'arrêtent sur la terre, jouissez du spectacle heureux que Paris présente aujourd'hui! Les quatre Académies dont la réunion compose l'Institut de France sont assemblées en ce moment pour honorer votre mémoire; le public applaudit au tribut que l'on vous décerne. Votre digne fille et sa fille, et vos petits-enfants, sont présents à cette séance, hormis ce jeune Mortemar, que son devoir attache aux drapeaux de la grande armée.

Et cette fête littéraire succède et se marie à des fêtes nationales d'un caractère plus auguste, par lesquelles la France se réjouit d'avoir donné la paix au monde, sous l'influence d'un génie que le ciel fit exprès pour elle, et qui replace cet

empire plus haut que Charlemagne ne l'avait jadis élevé. De votre temps la Sprée avait humilié la Seine, mais cet opprobre est effacé. La pyramide de Rosbach vient décorer Paris, et l'épée de Frédéric II est déposée aux Invalides. De votre temps aussi, Londres se croyait, comme Tyr, séparée du reste du monde; mais si elle persiste à refuser la paix, Londres aura le sort de Tyr. Désormais réunies, la Seine et la Newa sauront bien forcer la Tamise à laisser la mer libre et le continent en repos. De votre temps enfin, l'œil cherchait Paris dans Paris. Ce n'était plus, hélas! la première des villes; c'était l'antre de la discorde; ses fêtes étaient des supplices, et ses monuments des ruines. Aujourd'hui le Louvre s'achève: tout Paris est digne du Louvre. De tout côté, l'œil y rencontre les trophées de la gloire, les créations du génie, les pompes de la paix; et cette grande capitale du plus grand des empires devient la reine des cités et la merveille de l'Europe.

Aimable et sage Nivernois! tout ce que vous avez chéri, tout ce que vous crûtes perdu, tout se réunit à la fois pour expier l'outrage fait à vos derniers jours, et pour venger votre mémoire; recevez les hommages de votre Académie; que votre famille du moins les recueille pour vous, et que l'image des triomphes et des prospérités de l'Empire français, pénétrant jusqu'à vous dans l'asile éternel des ombres vertueuses, ajoute, s'il se peut, à la félicité dont a mérité de jouir le citoyen recommandable qui, pendant soixante ans, travailla comme vous, sans ambition et sans faste, pour la gloire des lettres et pour le bien de sa patrie!

NOTICE

DES POÉSIES MANUSCRITES

DE FEU M. LE BRUN,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 AVRIL 1808,

PAR M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

MESSIEURS,

Moins jaloux du présent que de l'avenir, M. Le Brun n'a pas publié de son vivant le recueil de ses œuvres poétiques. Il les corrigeait sans cesse, et semblait n'être jamais content de lui-même. Il a laissé des matériaux considérables, que l'on s'occupe à mettre en ordre. Ces matériaux doivent fournir au moins trois volumes, distribués en huit parties. On croit devoir en donner une idée succincte pour faire jouir d'avance les amateurs de la poésie et de la langue française, qui suivent avec intérêt les séances de la classe, de l'espérance de posséder bientôt cette collection, dont ils pouvaient présumer

la valeur, mais dont quelques détails leur feront mieux apprécier l'importance. M. Le Brun a comparé le génie au phénix qui se consume pour renaître :

Au delà de ses jours il commence sa vie.

C'est un de ses vers qu'on peut lui appliquer à lui-même.

L'édition projetée des poésies de M. Le Brun doit comprendre, suivant la note qui nous a été communiquée par le dépositaire de ses manuscrits :

Premièrement. — Cent soixante odes de tout genre, pindariques, héroïques, morales, anacréontiques, et dont un très-grand nombre sont assez étendues. Elles forment cinq livres. Tous les genres y sont entremêlés, à la manière de celles d'Horace. C'est la partie de ses œuvres que l'auteur a le plus soignée, à laquelle il attachait le plus d'importance, et vraisemblablement celle qui contribuera le plus à sa gloire.

Secondement. — Quarante-cinq élégies, distribuées en quatre livres. Elles sont toutes en grands vers. On pourrait trouver que le ton et le style sont quelquefois fort au-dessus du caractère naturel de cette espèce d'ouvrage, si l'élégie, telle qu'elle est dans Catulle, dans Properce, quelquefois même dans Tibulle, ne s'élevait pas souvent jusqu'à la plus haute poésie.

Troisièmement. — Quarante épîtres dans tous les genres et de toutes les mesures de vers. La plus célèbre est l'épître *sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*, qui est imprimée depuis longtemps. Plusieurs autres ne sont pas indignes de celle-là. Le plus grand nombre est inédit. Malheureusement il y en a beaucoup d'imparfaites.

Quatrièmement. — *La Nature*, poëme en quatre chants, commencé dès la jeunesse de l'auteur, interrompu et repris à plusieurs époques, mais auquel il avait cessé de travailler depuis plus de vingt ans. Le premier titre de ce poëme était *les Avantages de la vie champêtre*, et le but du poëte avait été de faire sentir quels sont ces avantages pour la sagesse, pour la liberté, pour le génie et pour l'amour. C'est ce qui lui avait fourni la division de l'ouvrage et les titres particuliers des quatre chants. Le premier et le second chant sont très-incomplets; on n'en a trouvé que des fragments. Le troisième est le seul qui soit entier et mis au net : c'est celui du Génie. Le quatrième était le moins avancé, et ne fournira qu'un petit nombre de fragments.

Cinquièmement. — *Les Veillées du Parnasse*, autre poëme en quatre chants, aussi resté imparfait. L'auteur feint qu'Apollon et les Muses, réunis sur le Parnasse, dans les longues nuits d'hiver, en charment l'ennui par des récits intéressants. La sensible Érato raconte la fable d'Orphée et d'Eurydice; c'est la traduction de cette admirable clôture des *Géorgiques*. Calliope récite la mort de Nisus et d'Euryale, traduite d'un épisode non moins admirable de l'Énéide. Ces deux morceaux sont achevés, et l'on peut dire qu'ils le sont, dans quelque sens que l'on donne à ce mot. Thalie, pour égayer un peu la soirée, raconte l'aventure nocturne d'Hercule, d'Omphale et du dieu Faune, tirée du second livre des *Fastes d'Ovide*. C'est une imitation libre et en vers libres; l'auteur n'y a pas mis la dernière main. Enfin, Apollon raconte à son tour l'histoire de Psyché, la plus belle des fables et la plus ingénieuse des allégories de l'antiquité. M. Le Brun, en abrégeant ce récit, en a extrait ce qu'il y a de plus poétique. Il

l'a conduit jusqu'où commencent les malheurs et les épreuves de Psyché. Ce qu'il en a fini est peut-être ce qu'il a laissé de plus travaillé et de plus parfait.

Sixièmement. — Plus de cinq cents épigrammes sur toutes sortes de sujets, dans tous les genres et depuis le dizain jusqu'au distique. Elles seront divisées en plusieurs livres. L'auteur, à la manière des anciens, donnait le titre d'épigrammes à tous ces petits poëmes dont le peu d'étendue les rend propres, si l'on veut, à servir d'inscription. Les siennes sont tour à tour philosophiques, galantes, gaies ou malignes, toujours spirituelles et poétiques. C'est, avec l'ode, le genre de poésie auquel M. Le Brun était le plus naturellement appelé, et qu'il a le plus assidûment cultivé jusqu'à la fin de sa vie. Cette aptitude particulière à tourner avec concision le dizain épigrammatique est un trait de ressemblance frappant entre lui et Jean-Baptiste Rousseau.

Ses épigrammes satiriques seront bornées, par un sage éditeur, au nombre où M. Le Brun les aurait sans doute réduites, s'il eût fait lui-même le triage de ses saillies dans un instant de calme, et après les petits moments d'humeur qui les lui avaient dictées.

Septièmement. — Deux livres de poésies diverses, composées de toutes celles qui ne peuvent être classées dans aucune des divisions précédentes, vers de circonstance, de société, de galanterie, etc. Le nombre en est considérable, mais sera aussi nécessairement réduit. Le portefeuille laissé par M. Le Brun est très-riche; mais son luxe a besoin de quelques retranchements, et il faut diminuer son opulence pour la faire mieux valoir.

Huitièmement. — Enfin, quelques morceaux et fragments

en prose, presque tous sur l'art des vers et le style poétique, objet dont ce grand poëte s'est beaucoup occupé. On y pourra faire entrer quelques notes importantes, fidèlement copiées d'après celles qu'il écrivait au crayon sur des exemplaires de Malherbe et de quelques autres classiques français. On aura ainsi, du moins en partie, la théorie particulière, ou, si l'on veut, la poétique de M. Le Brun. Il avait l'enthousiasme de son art, et il l'étudiait sans cesse. Dans le *Chant du Génie,* on remarque surtout la différence qu'il met entre la prose, ou le langage profane, et la poésie, ou le langage des dieux :

> La prose suit la gloire à pas lents et fidèles ;
> Pour l'immortalité les vers seuls ont des ailes.

Au surplus, l'éditeur des œuvres de M. Le Brun sera souvent embarrassé de choisir entre des variantes nombreuses et brillantes, dont aucune n'avait pleinement satisfait l'auteur. Par exemple, on ne connaît pas pourquoi l'on ne retrouve plus aujourd'hui, dans le *Chant du Génie,* plusieurs beaux vers que nous nous ressouvenons de lui avoir entendu réciter à lui-même, il y a plus de quarante ans (en 1767), tels que ceux-ci :

> L'esprit éclate en vain, et sans l'art d'émouvoir
> Il prétend sur les cœurs un stérile pouvoir.
> Les doux chants de Virgile opposaient à l'envie
> Les suffrages d'Auguste et les pleurs d'Octavie.

N. B. A la suite de cette notice, l'heure étant avancée, on

n'a pu lire tout le *Chant du Génie,* qui comprend environ neuf cents vers. M. François de Neufchâteau en a détaché seulement le début, un morceau sur les images que la campagne fournit au poëte, le portrait d'Homère et la peinture du siècle de Louis XIV. Le morceau sur Homère finit ainsi :

Trente siècles roulant sur les faibles mortels,
Entraînant les États, les trônes, les autels,
Loin d'engloutir Homère en leur course profonde,
N'ont fait que l'élever sur les débris du monde.

ÉLOGE

DE M. DE FLORIAN (1),

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 10 SEPTEMBRE 1812,

PAR CHARLES LACRETELLE.

MESSIEURS,

La seconde classe de l'Institut veut acquitter envers la mémoire de Florian le tribut que l'Académie française ne put lui payer. Ce devoir, elle l'a déjà rempli pour plusieurs académiciens morts à la même époque, et dans de fatales circonstances. Je me félicite d'être aujourd'hui son interprète. Je sais tout ce qu'inspire le nom de Florian. Combien d'hommes lui ont dû de beaux rêves! ils ont perdu beau-

(1) Cet éloge a été prononcé le jour où l'Académie française a décerné le prix au poëme de M. Millevoye, sur le dévouement de Goffin.

coup d'illusions, et ils aiment toujours Florian. Les jeunes gens reconnaissent dans ses ouvrages les sentiments dont ils sont animés. On les chagrine quand on les avertit que Florian a trop peint le beau idéal de la société. Les mères permettent à leurs filles, et recommandent à leurs fils, la lecture d'un auteur dont le style gracieux a toujours retracé des plaisirs purs, de saintes affections et de chastes amours. L'enfance répète ses fables après celles de la Fontaine.

Je voudrais vous le peindre tel que je l'ai moi-même connu. Tout me commande d'être rapide. La vie de Florian fut longtemps remplie par le bonheur, c'est presque dire qu'elle offre peu d'événements. Le nombre de ses ouvrages défend une longue analyse, leur agrément l'interdit encore plus. J'écarterai toute exagération du faible hommage que je vais rendre à son caractère et à ses écrits. Les éloges des gens de lettres, de ceux qui furent vos confrères, doivent avoir la ressemblance et la fidélité des portraits de famille.

Jean-Pierre-Claris de Florian naquit en 1755, au château de Florian, dans les basses Cévennes. Ses ouvrages nous fournissent divers renseignements sur les premières années de sa vie; il en parlait fréquemment à ses amis. Les gens de lettres ont souvent imité dans leur reconnaissance cette touchante énumération qu'a faite un sage, des bienfaits qu'il reçut de ses divers instituteurs; ils aiment à rappeler les soins de leurs premiers guides. Presque tous ont nommé avec prédilection leur mère, comme ayant fait naître en eux les premières pensées de la vertu ou les premiers germes du talent. La mère de Florian était une femme aimable, spirituelle, et qui ne cherchait ses plaisirs que dans ses devoirs. Il eut le malheur de la perdre dans son adolescence, et il en

conservait le souvenir le plus tendre et le plus fidèle ; plusieurs années après sa mort, il en avait fait faire le portrait en la dépeignant à l'artiste telle que son cœur la voyait encore. Quand il composait ses ouvrages, une favorable illusion venait le soutenir et l'inspirer : il croyait les écrire sous les yeux de sa mère. Ses ouvrages réussissaient ; on les vantait ; plus d'une mère l'en avait remercié : la sienne n'était plus, et chacun de ses succès renouvelait sa douleur.

Il passa son enfance dans le château de Florian, que son grand-père avait fait bâtir avec plus de luxe que sa fortune n'en permettait. Ce vieillard cherchait à mériter les bénédictions des habitants de la belle vallée d'Anduze ; mais il ne put goûter avec sécurité les plaisirs de la bienfaisance, parce qu'il avait d'abord cherché ceux du faste. Des dettes considérables faisaient le tourment de sa vieillesse. Le jeune Florian réussissait quelquefois à le distraire de ses chagrins, et le soin d'amuser celui qu'il honorait fut le premier développement de son esprit.

Il n'avait que huit ans quand son grand-père mourut. Son père s'imposa le devoir d'acquitter les charges d'une succession obérée, et ne fut point heureux dans les soins qu'il prit pour améliorer son héritage. Le jeune Florian, mis en pension à Sainte-Hippolyte, n'y trouva point des instituteurs distingués qui pussent lui donner un sentiment profond du génie des anciens : aussi ne connut-il pas assez le bienfait de ces études sévères qui ajoutent le don de la force à un talent né pour la grâce. Sa première renommée fut celle d'un enfant aimable. Sa gaieté vive et franche se conciliait avec un soin de plaire que favorisait une heureuse physionomie.

Le marquis de Florian, frère aîné de son père, avait épousé une des nièces de Voltaire, et venait le visiter souvent. Il lui parla un jour de son neveu avec le vif intérêt qu'éprouvait pour lui sa famille : Voltaire voulut le voir. Florian fut conduit à Ferney : quel supplément à des études superficielles! Il vit Voltaire à un âge où il ne pouvait encore être ébloui par sa gloire, ni intimidé par son génie. Il jouait auprès de l'auteur de Mérope, qui souriait aux saillies d'un enfant spirituel. Aimé de chacun dans cet asile, il recevait les leçons, ou égayait les soirées des deux nièces de Voltaire et de la nièce du grand Corneille. C'était à une telle école qu'il apprenait les vers de Zaïre et du Cid. Il assistait au cercle de famille où l'auteur de Zadig contait; tout lui fut facile dès qu'il voulut conter. Déjà il connaissait mieux les différents titres de gloire de l'homme de génie avec lequel il avait le bonheur de s'entretenir : son admiration croissait sans lui faire éprouver de contrainte.

Un des avantages de la vie de Florian fut d'avoir toujours sous les yeux les actes de bienfaisance qu'il était appelé à célébrer. L'établissement d'une colonie active, où deux cents familles trouvaient un asile et l'aisance, n'était pour Voltaire qu'un délassement à d'innombrables travaux. Ferney, par les progrès de son industrie, offrait une suite d'enchantements; mais toute l'attention se portait sur l'enchanteur : s'il étonnait de loin, de près il étonnait encore davantage. Qui venait étudier le secret de son activité, renonçait bientôt à concevoir ce prodige. Sa conversation avait la magie de ses poésies légères et le charme diversifié de ses lettres. Il était impossible de ne point éprouver auprès de lui le besoin de la gloire et l'amour du travail. Mais l'éclat de ses

chefs-d'œuvre, l'agitation de sa vie, la mobilité de son caractère, qui avait multiplié les ressources de son talent, ne permettaient pas la plus légère intention de rivalité. Un merveilleux esprit de conduite et de fougueux caprices, la raison la plus sûre et des pensées indiscrètes, une politesse qui rappelait les plus beaux jours du siècle de Louis XIV, et quelques écarts qui rappelaient la Régence, enfin une vieillesse comblée de gloire, mais trop ennemie du repos, tout disait au jeune homme : Admire, et ne tente pas d'imiter.

Florian quitta Ferney pour se rendre au château d'Anet, habité par le vertueux duc de Penthièvre. Quel contraste! c'était celui de l'*éternel mouvement* et de l'*éternel repos* (1). Il y avait pourtant un trait de ressemblance entre ces deux demeures ; et c'était la bienfaisance qu'exerçaient autour d'eux le prince et le poëte. Florian fut à quinze ans page de ce prince, qui avait réuni l'héritage du comte de Toulouse avec celui du duc du Maine, et qui retraçait la circonspection et la piété de ces deux élèves de madame de Maintenon. Dès sa jeunesse, il avait imposé à ses passions un silence qui ne fut jamais rompu. Le château d'Anet, tout couvert encore des chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers, devint un sanctuaire de paix et de vertu. C'était dans cette retraite ou dans les jardins non moins célèbres de Sceaux que le duc de Penthièvre vivait presque étranger à la cour. S'il échappait aux soucis de la grandeur, il savait moins s'affranchir de l'ennui qui la suit encore plus. Dès qu'il eut auprès de lui Flo-

(1) Cette expression est empruntée d'une des plus belles élégies de notre langue, *le Jour des Morts*, par M. le comte de Fontanes.

rian, il connut un peu la gaieté. Florian le chérissait avec sincérité, le louait avec délicatesse, et l'amusait avec prudence (1).

(1) L'affection que le duc de Penthièvre éprouvait pour le chevalier de Florian était vraiment celle d'un père. Il réprimait doucement les étourderies du jeune page, et ne pouvait quelquefois s'empêcher d'y sourire. Comme celui-ci l'avait alarmé par deux ou trois courses nocturnes, le prince venait le soir l'enfermer dans sa chambre. Florian contracta de bonne heure, et garda toujours l'habitude de lui lire les premières ébauches de ses productions. Malgré sa réserve, il avait encore à craindre les scrupules de son protecteur : aussi faisait-il précéder cette lecture d'une sorte de préface qui disposait le prince à l'indulgence et même à la gaieté. Cependant il y avait de longs combats entre eux, lorsque Florian avait fait une pièce de théâtre ; le duc de Penthièvre refusait d'abord de l'entendre, et puis finissait par la laisser jouer devant lui, et même par en accepter la dédicace. C'est ce qui arriva pour la comédie du *Bon Père*. Florian l'avait composée pour être jouée le jour de la fête de ce prince. Il espérait la faire passer à l'aide d'une de ces surprises qui sont si facilement tolérées dans une telle occasion ; mais son secret fut découvert, et la pièce parut être condamnée sans retour. Cependant Florian ne désespéra point de faire cesser un refus qui chagrinait une nombreuse et brillante société. Il s'avança sous le masque d'Arlequin, et parodiant de la manière la plus aimable le fameux sarcasme de Molière, il dit : « Nous espérions vous donner aujourd'hui « la comédie du *Bon Père*, mais M. le duc de Penthièvre ne veut pas qu'on le « joue. ». Le prince fut obligé de céder, s'amusa beaucoup et fut vivement ému pendant la représentation.

Le duc de Penthièvre, en montrant de la complaisance pour les goûts du chevalier de Florian, le trouvait toujours prêt à se conformer aux siens. Il était accompagné par lui dans une visite qu'il avait coutume de faire tous les ans à la Trappe ; ils y passaient quelques jours, et Florian en profitait au moins pour ses études. Cette retraite lui avait causé plus d'ennui lorsqu'il était page. La prière commune à laquelle il était obligé d'assister lui paraissait d'une longueur insupportable. Il n'y avait pas de temps limité pour cette prière ; les religieux prosternés à terre ne se levaient qu'au moment où leur abbé donnait

Il ne vécut qu'un petit nombre d'années loin de son bienfaiteur, et ce fut pour prendre du service dans un régiment qui portait le nom de ce prince. Le duc de Penthièvre ne négligea pas son avancement, et lui donna bientôt une compagnie. A la vie tranquille et studieuse qu'il venait de mener au château d'Anet, succéda la vie dissipée et souvent oisive des villes de garnison. Chéri de ses compagnons, Florian était l'âme de leurs jeux sans être le censeur importun des penchants qu'il ne partageait pas. Si l'on juge de la manière dont il aima par celle dont il peignit l'amour, il connut plutôt les délicatesses du sentiment que la fougue des passions. Doué de l'esprit et de la grâce qui font le succès des séducteurs, il fut sincère. Tandis que des poëtes frivoles avec étude se fatiguaient à mettre en rimes redoublées l'énumération de leurs faciles conquêtes, se confessaient ou se vantaient de leurs perfidies imaginaires, le chevalier de Florian, capitaine de dragons, d'un caractère gai et d'un esprit piquant, se proposait de rajeunir les peintures de l'amour chevaleresque et même les douces chimères de l'amour pastoral. Il ne cessait de relire les romans et les fabliaux, premières richesses

un coup sur sa stalle. Le page perdit une fois patience, et, pour devancer le signal accoutumé, pendant que l'abbé était enseveli dans une profonde méditation, il frappe sur une stalle, les religieux se lèvent. L'un d'eux, s'apercevant de la méprise, témoigne quelque impatience contre l'étourdi; le page revenait à côté de son prince, et, les yeux baissés, écoutait une réprimande, lorsque le solitaire qui avait eu le malheur de se scandaliser, s'avance vers lui, tombe à ses genoux, et lui demande pardon. On conçoit quelle dut être la confusion de Florian. Yorick, dans le *Voyage sentimental*, ne fut pas déconcerté davantage par la douceur du Franciscain envers lequel il s'était montré dur et peu charitable.

de notre langue, et qu'il faut considérer comme les premiers tableaux du caractère national, puisque, sous des noms fabuleux, on y trouve fidèlement retracées la valeur, la loyauté, les vertus de Duguesclin et de Dunois, de Gaston de Foix et de Bayard. Ainsi Florian, voué à la profession des armes, et qui aspirait à des succès littéraires, se nourrissait de ces agréables fictions, qui n'ont beaucoup d'influence sur le talent que lorsqu'elles en ont eu sur le caractère.

Le moment vint bientôt, pour lui, de faire un choix entre deux carrières qu'il avait espéré parcourir en même temps. Le duc de Penthièvre lui fit offrir une place de gentilhomme auprès de sa personne; Florian balança longtemps à l'accepter. Ce n'était point la crainte de la dépendance qui l'arrêtait, puisqu'il s'agissait de vivre auprès de son bienfaiteur; mais de ses espérances de gloire il allait sacrifier celles qui lui étaient les plus chères en s'occupant moins du service. La reconnaissance fit taire l'ambition, et le bonheur le plus pur fut le prix d'une résolution où il était entré du dévouement. Le prince et le jeune auteur firent leurs conventions avant de se réunir ainsi. J'écrirai, dit Florian. — Oui, répondit le prince; mais je vous recommande d'écrire avec réserve et décence. Jamais une telle condition n'a pu nuire au vrai talent. Florian y fut fidèle.

Ses premières productions avaient annoncé du goût et de la délicatesse, mais on y désirait un coloris plus vif. On le trouva dans le roman pastoral de *Galatée,* qui plut beaucoup au public, et particulièrement à la cour. En vain Florian avait scrupuleusement averti de tout ce qu'il devait à Cervantes; on voulait voir dans Galatée une production neuve, parce qu'elle offrait une fraîcheur séduisante. L'auteur, en

donnant plus de rapidité à la fable du romancier espagnol, avait varié ses tableaux, bien choisi et bien lié ses épisodes, placé à propos des romances. En satisfaisant les hommes de goût par le mérite d'une composition ingénieuse, il avait obtenu toute la faveur d'un succès de mode, pour avoir quelquefois employé le ton du jour dans un ouvrage où l'on s'attendait si peu à le trouver. Ses bergers et ses bergères avaient une petite teinte de philosophie qui ne paraissait pas alors les déparer. Ce n'était pas précisément l'esprit raffiné des bergers de Fontenelle, encore moins l'érudition galante de Durfé : le langage de ceux de Florian était plus naturel, sans aller cependant jusqu'à la naïveté.

Mais pourquoi examinerait-on avec une critique sévère les ornements répandus dans un genre d'ouvrage qui décrit une nature de convention? Celui qui condamnerait Florian aurait beaucoup d'objections à faire contre les Idylles de Gesner, quoique celles-ci se rapprochent davantage des églogues antiques. L'un et l'autre ont peint les meilleurs sentiments de l'homme, en oubliant ses travers et ses vices. Doit-on insister beaucoup sur ce reproche? Nous sommes bien tentés de pardonner à ceux qui embellissent notre portrait.

L'art de donner de la vraisemblance et de l'intérêt à la pastorale est bien plus difficile pour nous qu'il ne l'était chez les anciens. Je n'en donne pas pour raison ce mot tant de fois répété, que les anciens étaient plus près que nous de la nature; mais leur mythologie avait peuplé les champs de dieux agrestes qui ennoblissaient les bergers dont ils défendaient les troupeaux et partageaient les occupations. Les fictions étaient toutes faites, et les plus riantes avaient un caractère religieux. Les modernes sont bien loin d'avoir des

ressources aussi fécondes. Privés du trésor de ces fables, ils n'y peuvent recourir que par de pénibles emprunts, et n'y suppléent qu'en créant un système entier de fictions. Comme ils ont besoin d'une longue préparation, ils ont le plus souvent substitué le roman à l'églogue. Ils content longtemps, parce qu'ils ont beaucoup à exposer. Que de travail! que d'esprit n'emploient-ils pas pour éviter une monotonie qu'ils ont toujours à craindre! Dans les pastorales si vantées des Italiens, je vois une fatigante complication de ressorts. Galatée, avec moins de frais, produit plus d'illusion. J'aime ces groupes de chevaliers et de dames castillanes qui se mêlent aux danses des bergers. Les confidences de l'amour ont dû établir entre eux une douce égalité. Cet ermite qui, tous les soirs, fait retentir le vallon des sons de sa harpe et des accents de sa voix plaintive, n'est-ce pas lui qui instruit ces bergers dans l'art du chant? Voilà un législateur, un Orphée au milieu de ces plaines. Je sais pourquoi les mœurs de ces bergers sont polies; c'est tout ce que j'avais à demander à l'auteur; il m'est facile de concevoir qu'elles soient innocentes et pures.

Estelle, qui parut quelques années après *Galatée*, eut un succès inférieur. La disposition des esprits ne favorisait plus autant ces agréables tableaux. Des symptômes assez sérieux de nos troubles politiques excitaient des alarmes sans faire naître la prévoyance. D'ailleurs les bergers de Florian, transportés de l'Estramadure dans le Languedoc, étaient une famille qu'on connaissait déjà. Trop rapprochés, ils produisaient moins d'effet. L'imagination ne concevait pas que, dans le XVIe siècle, il eût existé chez des paysans du Languedoc plus d'aménité, de grâces et de goût qu'il ne s'en trouvait

alors à la cour; enfin, plusieurs personnes désiraient des contrastes. « J'aime beaucoup les bergeries de M. de Florian, « disait M. de Thiars, mais j'y voudrais un loup. » Était-elle juste, cette objection si ingénieusement exprimée? Je ne le crois pas; l'attrait le plus doux qu'ait pour notre cœur le roman pastoral, le seul qui nous fasse consentir à des fictions peu vraisemblables, c'est de nous placer bien loin du commerce des hommes méchants ou vicieux. Si je les retrouve dans des lieux où je ne les attendais pas, le monde idéal s'est anéanti pour moi.

Le style d'*Estelle* me paraît avoir plus de variété et de nombre que celui de *Galatée*. Les beaux sites, les vieux usages, et les fêtes de la patrie de l'auteur, y sont retracés avec des couleurs animées. Dans quelques-unes de ses romances, il avait réussi à se rapprocher du ton des anciens troubadours.

Florian n'était pas errant comme eux, mais comme eux il avait le privilége d'inspirer partout la joie par ses bons mots, ses contes et ses chansons. Il osait peu se livrer à sa gaieté naturelle en écrivant: c'est un don de l'expérience et même d'une profonde étude que d'être familier et de rire avec ses lecteurs. L'écrivain timide ne cherche que la grâce; et souvent même sa timidité en est une. Florian, auprès de ses amis, oubliait le ton de ses ouvrages, et même ses succès. Point de langueur avec lui : il faisait la guerre aux longues et tristes discussions par ses saillies, et quelquefois même par des jeux d'enfants. La comédie de société était alors à la mode. Si l'auteur des *Deux Billets* et du *Bon Ménage* y paraissait sous le masque de l'enfant de Bergame, on éprouvait mieux qu'une illusion théâtrale : un personnage

de convention paraissait complétement dans la nature (1).

Qui n'aime cet Arlequin dont Florian, dans son petit théâtre, a moins reproduit la balourdise que la gentillesse? Toujours enfant dans les différents âges de la vie, toujours le même dans les différentes fortunes, son Arlequin remplit tous les devoirs, et n'en a étudié aucun; chez lui je ne sais quel instinct supplée à la réflexion; on l'environne de piéges, il tombe dans de fréquentes méprises; mais il possède un talisman qui le sauve, c'est sa bonté et l'intérêt qu'elle inspire.

Les succès qu'obtenaient au théâtre *les Deux Billets*, *le Bon Ménage*, *la Bonne Mère*, *les Jumeaux de Bergame*, et *le Bon Père*, embellissaient la carrière d'ailleurs si fortunée du jeune auteur. On voyait s'échapper de sa plume, avec une rare facilité, les Nouvelles et les Contes en vers. Quoiqu'il fût toujours réservé dans ce genre, où l'on s'est trop habitué à chercher une autre espèce d'agrément, il plaisait, il intéressait surtout quand il avait à peindre les mœurs chevaleresques. Ses Nouvelles se rapprochaient des Contes moraux de Marmontel. Cet académicien distingué fut en-

(1) C'était chez le comte d'Argental que le chevalier de Florian jouait le plus souvent la comédie de société. Il avait été facile à un élève de Voltaire d'obtenir l'amitié d'un vieillard qui vivait pour aimer, pour obliger et pour défendre son illustre ami. En jouant le rôle d'Arlequin dans une comédie de Marivaux, Florian imagina de présenter ce personnage sous un nouvel aspect. Marivaux avait donné à son Arlequin beaucoup d'esprit et un bon cœur, en lui conservant la balourdise et tous les défauts dont les Italiens ont fait son attribut. Florian l'embellit en le rendant meilleur. Mais, loin de se montrer ingrat envers Marivaux, il n'avait que trop d'admiration pour les ouvrages de cet ingénieux et subtil observateur.

chanté du succès de son jeune rival; il disait de lui : La nature lui a dit : « Conte ».

C'était en 1779, et à l'âge de vingt-quatre ans, que Florian avait fait son début littéraire. Dans l'année 1788, outre les ouvrages dont nous venons de parler, on connaissait de lui un grand nombre de romances et de poésies fugitives; il avait publié *Numa Pompilius*, remporté deux fois le prix de poésie au jugement de l'Académie française, composé l'*Éloge de Louis XII*, et enfin commencé la traduction de *Don Quichotte*. Cette fécondité étonne encore plus si l'on considère que le style de ses ouvrages est d'une correction remarquable. Personne ne se défiait plus que Florian de ses premières inspirations. Ses amis même ont souvent regretté qu'il condamnât comme des esquisses informes ce qui leur avait paru des tableaux presque achevés; ils lui recommandaient en même temps de ne pas vouloir trop finir des productions qui supposent quelque négligence, et de ne pas trop hâter la publication d'ouvrages qui exigent une longue étude.

Mais voici ce qui redoublait en lui l'activité du travail. Il avait perdu son père, et celui-ci avait laissé des dettes qui surpassaient de beaucoup ses biens. L'honneur et la piété filiale ne permirent pas au chevalier de Florian un moment de repos. Il y a une sorte de bénédiction répandue sur les ouvrages inspirés par le désir de faire des actions nobles et touchantes. Ceux de Florian avaient un débit prodigieux. Tout fut réparé, tout fut acquitté; il put encore pourvoir aux besoins des vieux serviteurs de sa famille, et, comme les bergers bienfaisants qu'il avait peints, donner à l'un une chaumière, à l'autre un troupeau. Il retirait encore de ses ouvrages

un autre plaisir : c'était celui de pouvoir ajouter quelque chose aux bienfaits nombreux du duc de Penthièvre (1). On eût dit que le public avait lu dans le cœur de Florian, et deviné sa vie, tant il portait d'affection à cet auteur. Il le désigna aux suffrages de l'Académie française, dans cette même année 1788 : Florian n'avait encore que trente-trois ans. Ce fut avec des transports de joie qu'il obtint ce bonheur inespéré. Plusieurs de vous, Messieurs, se rappellent quelle fut la vivacité de ses remercîments, et l'engagement qu'il prit de vouer sa vie au travail, lorsqu'elle avait déjà été si laborieuse. Aimable auteur! hâte-toi, l'horizon s'est obscurci, un cruel orage va s'élever, il interrompera tes doux chants, et peut-être..... hâte-toi, remplis chacun des jours que tu dois à la gloire et à l'amitié.

Florian les remplit ces jours qui devaient être terminés si promptement, et voici l'époque où sa gloire littéraire est appuyée sur deux titres supérieurs à toutes ses autres productions, son *Précis historique sur les Maures* et ses *Fables*. Mais avant d'en parler, je dois dire un mot de ses deux ouvrages les plus étendus et les plus imparfaits.

Numa Pompilius et *Gonzalve de Cordoue* ont les défauts d'un genre indéterminé ; défauts qui ne sont cependant point insurmontables, puisque le Télémaque, cette production si originale, fait sur nous l'effet de la traduction la plus fidèle d'un beau poëme de l'antiquité. Mais c'est précisément cette couleur antique qu'on cherche en vain dans *Numa*. Plus l'au-

(1) Chaque fois que le chevalier de Florian avait touché le prix d'un de ses ouvrages, il ne manquait pas d'en porter une partie au curé de Saint-Eustache, qui était chargé de distribuer les aumônes abondantes du duc de Penthièvre.

teur y a multiplié les peintures fraîches et même pastorales, moins on croit assister au premier âge des Romains, moins on retrouve les institutions sévères des conquérants du monde. L'histoire est trop voilée dans *Numa*, et la fable ne s'y montre point avec assez de prestige.

Quant à *Gonzalve de Cordoue*, ce roman historique fait une sorte de violence à l'imagination; elle ne peut supporter de voir attribuer la franchise et la générosité de nos chevaliers à un capitaine qui ne seconda que trop les perfidies de Ferdinand le *Catholique*, et qui eut la triste gloire d'en inventer plusieurs.

Mais tout est pur, tout est noble dans le *Précis historique sur les Maures* qui précède le roman de Gonzalve. On regrette les bornes étroites du tableau ; mais on le trouve parfaitement rempli. C'est le ton, c'est la philosophie de l'histoire ; tous les aperçus sont clairs, et ils sont vastes. Que de choses l'auteur avait à décrire, et comme il règne dans ses descriptions un mouvement naturel et libre ! Les Maures y sont représentés comme un peuple qui doit son existence à l'enthousiasme, et qui disparaît lorsque l'enthousiasme a cessé. On les voit détruire, dans toutes les contrées qu'ils parcourent, la civilisation établie ; mais pour en créer une nouvelle, s'élancer de l'Asie sur l'Afrique, de l'Afrique sur l'Europe, terribles sous Kaled, bienfaisants sous Amrou, fanatiques et ignorants sous Omar, lettrés sous Alamon, galants sous Abdérame, céder à toute l'ivresse des voluptés ; et seuls, entre tous les Orientaux, connaître les délicatesses de l'amour ; enfin, transporter dans les palais magnifiques bâtis à Grenade, à Cordoue, l'hospitalité qu'ils exerçaient sous les tentes du désert.

Les amis de Florian le pressèrent de faire de nouveaux pas dans la carrière historique où il débutait si heureusement. La Harpe loua beaucoup le *Précis sur les Maures*, et ne dissimula pas les défauts de *Gonzalve de Cordoue*. Florian méritait d'avoir des amis sévères. Il aimait à être averti, et se plaisait à encourager. Quoique jeune encore, il était le guide de plusieurs littérateurs, demandait des conseils avec sincérité, et les donnait avec la grâce qui persuade; il répétait souvent aux gens de lettres ces vers de l'une de ses fables:

Marchons ensemble en paix,
Le chemin est assez mauvais
Sans nous jeter encor des pierres.

Il pratiqua cette leçon, profita des critiques modérées, fit tomber par son silence des critiques injustes, diminua le nombre de ses ennemis en vivant comme s'il n'en avait pas, et, pour donner plus de chagrin aux envieux, il publia ses fables.

Les *Fables* de Florian, qui plaisent à toutes les classes de lecteurs, ont un charme de plus pour ses amis. C'est là qu'ils retrouvent le mieux sa physionomie et son caractère. Ils croient l'entendre encore causer, raconter, jouer avec l'enfance. L'apologue l'a mis plus à son aise pour attaquer des travers et des ridicules; on jouit enfin de toute sa gaieté.

A peine ses fables furent-elles publiées, que l'opinion des gens de lettres lui donna la place de second fabuliste français. Lamotte Houdard rappelle moins que lui le modèle qu'on ne peut égaler. L'esprit, et même l'invention dans ce genre, ne peuvent tenir lieu de l'heureux don d'intéresser aux plus

petits objets : Florian le possède. Un écrivain plus exercé que moi à l'analyse des beautés littéraires, et habile à les apprécier avec un style qui paraît les reproduire, saurait vous montrer dans les fables de Florian des exemples nombreux de ces heureuses négligences, qui, en faisant oublier l'art, en sont quelquefois la combinaison la plus adroite, de ces rapprochements inattendus qui agrandissent la scène, ou qui l'égayent, de cette fine satire qui paraît de l'enjouement et même de la naïveté. Comme son modèle, Florian varie ses cadres et ses couleurs. *La Sarigue et ses petits* n'a point l'action d'une fable, mais c'est là que se trouve ce vers si souvent répété par la reconnaissance des fils :

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère.

Florian termine ainsi la vie patriarcale d'un bon fermier :

Et lorsqu'environné de ses nombreux enfants,
Il jugeait les procès, ou réglait les familles,
Nul n'eût osé mentir devant ses cheveux blancs.

Souvent il arrive par le plus court chemin à une moralité piquante. Veut-il se moquer des auteurs obscurs, il fait paraître *Un singe qui montre la lanterne magique ;* tous les animaux regardent et n'y voient rien, hormis le dindon, qui croit voir quelque chose :

Le Cicéron moderne
Parlait éloquemment, et ne se lassait point :
Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne.

Je pourrais rapporter plusieurs traits de ce genre, mais déjà ils sont cités souvent. Dès que les vers d'un fabuliste, confiés à l'enfance, sont bien retenus par elle, sa renommée tend toujours à s'accroître, chaque génération le vante à celle qui la suit : il nous rappelle les premiers jeux de notre imagination et nos premières lueurs de sagesse; il nous sert d'interprète quand nous voulons donner à nos amis un conseil délicat, à nos inférieurs une douce réprimande, à des hommes puissants une leçon courageuse. Le bon sens du fabuliste ajoute de la force à nos raisonnements, et sa gaieté sert d'excuse à la franchise de nos avis.

Un auteur espagnol, Yriarté, avait fourni à Florian le sujet de plusieurs de ses fables. C'était d'après un conseil de Voltaire que, dès sa première jeunesse, il s'était adonné à la littérature espagnole, négligée en France depuis plus d'un siècle. Il ne cessait de vanter cette mine abandonnée où il venait s'enrichir, et l'indiquait à ses rivaux. Il avait écrit la vie de Cervantes, et rappelé l'intérêt sur les aventures et les malheurs de cet admirable romancier, qui fut mal récompensé chez une nation grave d'avoir égayé sa littérature. Mais ce tribut n'était point assez pour sa reconnaissance, puisqu'il devait Galatée à Cervantes; Florian voulait faire mieux connaître Don Quichotte aux Français, et relever mille beautés de détail perdues dans une traduction sans élégance. Il mit à cette entreprise tous ses soins, et trop de soins peut-être. Le héros du roman se présente, dans la traduction de Florian, avec beaucoup de noblesse, et porte plus d'agrément dans des discussions où l'on s'étonne de le trouver si sage; mais son écuyer y perd quelque chose de sa naïveté.

N'accusons point ici le goût de Florian; une triste cause

éteignait par degrés la gaieté de son esprit : son bonheur avait cessé.

Tous les désordres, tous les crimes parcourent cette belle France, où régnaient auparavant tant de douces illusions. Florian oppose tout ce qu'il voit à tout ce qu'il a rêvé, à tout ce qu'il a décrit. L'imagination qui l'entraînait si doucement est devenue un supplice pour lui. Il n'a plus, pour lutter contre le désespoir, que l'habitude du travail. Mais bientôt le travail même ne peut plus faire diversion à ses alarmes, à ses regrets. On l'a déjà plusieurs fois inquiété dans son asile. La reconnaissance et l'affection des habitants de Sceaux ont pu le préserver. La persécution recommence; on l'arrête; ils intercèdent encore..... on ne les écoute plus. Tous les jours il attend la mort, il la voit.

Un heureux événement a fait cesser les plus grands fléaux et les plus grands crimes. Florian vit encore; mais combien de ses amis ont succombé! La liberté qu'il recouvre ne peut arracher de son cœur des souvenirs déchirants. Le chagrin moissonne, au bout de quelques jours, celui qui avait échappé au fer des bourreaux. Florian entrait dans sa quarantième année (1).

(1) On se rappelle que les prisons ne s'ouvrirent que deux ou trois mois après la journée du 9 thermidor. Florian fut du petit nombre des détenus qui sortirent peu de jours après cet heureux événement. Il dut sa liberté aux soins d'un homme qui mérita les bénédictions de toutes les familles : c'était M. le comte de Boissy-d'Anglas, alors député à la Convention, et aujourd'hui sénateur. Florian, vivement touché du zèle de son ami et de son compatriote, fut reconduit par lui dans l'appartement qu'il occupait à Sceaux. La langueur qu'il éprouvait au sortir de sa prison ne présentait d'abord aucun caractère alarmant. Il lut à M. de Boissy et à M. Ducis une de ses productions qu'il chérissait

Les sujets de deuil étaient tellement répandus sur la France, qu'on s'aperçut à peine de la perte du poëte aimable dont le caractère et les productions étaient si généralement chéris. Cependant quelques gens de lettres rendirent à sa mémoire de touchants hommages. La Harpe attendrit sur le sort de son ami les nombreux auditeurs de son cours de littérature. L'auteur d'*Œdipe chez Admète* dédia sa tragédie d'*Abufar* aux mânes de Florian.

Les regrets qu'inspirait à ses amis cette mort prématurée s'augmentèrent à mesure qu'ils purent espérer du bonheur pour leur patrie et pour eux-mêmes, à mesure que le calme se rétablit parmi nous, au milieu des travaux de la gloire, à mesure que les lettres rentrèrent dans leurs anciens asiles, et sous le joug salutaire de leurs anciennes lois. Je me dis aujourd'hui : Quelle eût été l'émotion de Florian, s'il eût assisté à cette séance consacrée à perpétuer la mémoire d'une de ces actions généreuses qu'il se plut toujours à célébrer! Il laissera une mémoire chérie, l'écrivain qui se sentit appelé à cet emploi, et prouva sa mission par les plus doux succès. Heureux les jeunes gens qui, dans un temps fertile en actions héroïques, en nobles dévouements, mettent leur gloire à les retracer! Pour eux tout est facile, le travail qui ennoblit leur talent est le même que celui qui élève leur âme. Ils reconnais-

beaucoup, *Éliézer*, ouvrage où, malgré quelques tableaux pathétiques, on aperçoit plutôt la tristesse dont l'auteur était poursuivi que la douce mélancolie qu'il eût voulu exprimer. Il s'efforçait de revenir à ses études, lorsque, atteint d'une fièvre maligne, il mourut au bout de trois jours.

Ce que nous venons de dire d'*Éliézer* s'applique encore plus à un autre ouvrage posthume de Florian, *Guillaume-Tell*. Des couleurs peu animées y laissent sentir tous les défauts d'un plan tracé sans vigueur.

sent que la plus belle des études est de lire dans le cœur de l'homme de bien, ils y lisent longtemps pour ne point adresser à la vertu ces vulgaires et froids hommages qui en sont la profanation. Ainsi le nom de Florian nous a ramené au touchant objet de cette séance; vous avez pensé, Messieurs, qu'il en augmenterait l'intérêt. Puisse la sincérité de mes expressions, à défaut de tout autre mérite, avoir rempli votre attente!

DISCOURS

PRONONCÉ PAR SON EXCELLENCE

M. LE DUC DE RICHELIEU,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PRÉSIDANT LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AVRIL 1816.

MESSIEURS,

En continuant à réunir sous un nom général les diverses classes qui s'occupent des connaissances humaines, le roi a imité l'auteur de tous les biens, qui, malgré les différences établies entre les arts, les sciences et les lettres, leur a donné un lien commun de fraternité. S. M., en rappelant pour chacune des classes le nom d'académies, et en maintenant le nom d'Institut, a voulu aussi rendre à ce corps illustre une ancienne splendeur, et lui conserver en même temps l'éclat que, sous un nom nouveau, il a jeté dans toute l'Europe.

Je dois laisser à d'autres le soin de retracer tous les ser-

vices que les sciences et les arts ont rendus à la France en ces temps de malheur, il ne m'appartient que d'offrir à ceux qui les cultivent une partie de l'hommage qu'ils ont droit d'attendre de la postérité. Dans tous les siècles, les bienfaits qu'ils répandent ont commandé la reconnaissance des conquérants eux-mêmes, et c'est le plus habile, comme le plus heureux des capitaines de l'antiquité, qui disait : « Les honneurs du triomphe sont bien plus légitimement dus à celui « qui étend le domaine des connaissances humaines qu'au « vainqueur qui ne recule les bornes des empires que par la « violence des armes. »

Si, malgré la fureur des révolutions et la tyrannie des blocus, les sciences ont su correspondre et s'entendre entre elles au milieu des ravages de la guerre, si elles se sont étudiées à en réparer les désastres, et ont donné aux peuples quelques compensations, que ne doit-on pas espérer de leurs progrès sous un monarque dont la restauration a rétabli la paix bannie de l'Europe!

En quel temps les lettres pourraient-elles mieux s'encourager aux grandes idées du bon et du beau, que sous un roi qui les a tant cultivées, qui leur doit une partie de cette affabilité que la religion change si aisément en clémence; sous un roi qui, se méfiant de leur flatterie, semble leur demander par anticipation la vérité qu'elles ne disent trop souvent que par l'histoire!

S'il est en effet, Messieurs, des muses trop flatteuses, elles prennent bientôt d'autres accents quand les oreilles des princes sont inaccessibles à leurs séductions. Leurs voix alors changent d'objet, excitent plus noblement les cœurs à la vraie gloire et à la fidélité. Que ne m'ont-elles favorisé des

dons précieux dont elles ont comblé celui que vous allez entendre! J'aurais essayé de célébrer tout ce que cette journée, en rappelant une époque chérie, promet de bonheur au peuple sous son roi légitime; j'aurais exprimé, comme je la sens, ma reconnaissance, et pour l'honneur que m'a fait S. M. en m'introduisant au milieu de vous, et pour l'honneur que je dois à vos suffrages, de me trouver à la tête d'une illustre compagnie.

DISCOURS

DE

M. LE COMTE DE FONTANES,

CHANCELIER DE L'ACADÉMIE,

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AVRIL 1816.

MESSIEURS,

L'Académie française, à sa naissance, n'était qu'une réunion de gens de lettres, animés d'un zèle commun pour la perfection du langage. Le nom de quelques-uns de ces hommes utiles jette aujourd'hui peu d'éclat; mais les services importants qu'ils ont rendus ne doivent jamais être oubliés.

Notre langue était encore imparfaite et grossière. Son antique barbarie s'était même accrue dans le siècle précédent, par les folles hardiesses de Ronsard et de ses imitateurs. Malherbe, il est vrai, leur avait succédé, et, dans un petit

nombre de vers, que le temps n'a point fait vieillir, il avait marqué le vrai caractère de l'harmonie poétique. Balzac avait porté dans son style, et même jusqu'à l'abus, ce nombre et cet art de flatter l'oreille, qu'on doit cultiver sans doute dans la prose comme dans la poésie, mais avec une intention moins marquée, et par des procédés tout différents.

Malgré ces premiers efforts, la langue française était loin d'avoir dépouillé toute sa rudesse. Des constructions vicieuses, des inversions bizarres, des tours obscurs et des locutions surannées laissaient apercevoir la grossière empreinte des âges gothiques. Toutes les nuances du style étaient confondues. Aux excès de la plus monstrueuse enflure, on mêlait à chaque instant ceux de la plus ignoble familiarité. Il fallait donc fixer les principes encore incertains de cette langue, qui cherchait son propre génie; il fallait, avant tout, lui donner l'ordre, la justesse et la clarté, le plus essentiel de ses caractères; il fallait de plus l'accoutumer aux bienséances de chaque style, en distinguant l'effet des mots bas ou nobles qui la composent; il fallait chercher enfin ses règles et ses exceptions dans la nature et dans l'usage.

Tel fut le travail que s'imposèrent, il y a près de deux cents ans, les premiers fondateurs de l'Académie. Ces mains savantes et laborieuses, qui polissaient avec tant d'effort les éléments de la langue maternelle, n'ont pas créé les chefs-d'œuvre qui l'immortalisent; mais elles préparèrent au moins, pour le grand siècle, les matériaux et les instruments avec lesquels il put élever l'édifice immortel de sa grandeur littéraire; et c'est assez pour obtenir de justes hommages.

Notre littérature était dans l'enfance, lorsqu'on forma le projet d'épurer et d'ennoblir le langage. On luttait alors contre la barbarie de l'ignorance ou du pédantisme. Les littératures, en vieillissant, tombent dans une barbarie souvent pire que la première. Le siècle où les vrais principes sont corrompus est-il dans un état plus favorable que le siècle où les vrais principes sont ignorés? On peut diriger, adoucir, perfectionner la séve d'un arbre sauvage et robuste, impatient de croître et de se multiplier ; mais s'il a dégénéré par le temps et par les mauvaises cultures, il est difficile de corriger les vices dont il a pris l'habitude, et de retarder l'épuisement qui le menace.

Quand l'Académie française reparaît, on peut donc trouver quelque rapport entre l'époque de sa naissance et celle de sa régénération. Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui n'achève le parallèle, en voyant à la tête de cette compagnie littéraire un digne descendant du grand ministre qui la fonda. Ce nom glorieux rappelle à tous les souvenirs le génie qui raffermit les empires et qui dissipe les factions; il ne s'attache pas avec moins d'éclat aux progrès, au maintien de cette langue française, dont l'usage universel a peut-être aidé plus d'une fois, dans les autres cabinets, notre influence politique. La France a repris courage. Elle se confie au nom de Richelieu, à ce nom qui fut d'abord si grand parmi les hommes d'État, si respecté parmi les gens de lettres, et qui depuis se fit remarquer par cette valeur brillante et ces grâces aimables tant célébrées, et sur les remparts de Mahon, et dans les cercles de Paris. Il semble enfin qu'avec ce nom d'heureux présage, vont reparaître à la fois tous les traits du caractère national.

L'élégance et la pureté du langage ne sont point inutiles à ce renouvellement du caractère français. La politesse des expressions et celle des mœurs ont plus d'une analogie; et travailler sur une langue, c'est travailler plus qu'on ne croit sur les sentiments du peuple qui la parle et qui l'écrit.

Toutefois l'Académie n'ignore pas que des esprits superficiels, et que même de graves philosophes qui ne le sont pas assez, traitent quelquefois avec un dédain superbe ce premier objet de ses occupations : elle ne répondra point aux premiers; ils ne pourraient l'entendre : mais elle invite les seconds à l'écouter. S'ils sont philosophes, comme ils le disent, ils doivent avoir médité sur la relation des signes et des idées. En y réfléchissant mieux, ils verront peut-être que cette science des mots (je m'énonce ici comme eux) n'est bien souvent que la science des choses.

En effet, Messieurs, celui qui peint la pensée a dû penser longtemps pour l'exprimer dans toute son énergie. Or, la parole est une peinture, et le style n'est que la parole écrite. Quel est tout le secret du style? C'est de reproduire au dehors, avec un art fidèle, tout ce qu'on a conçu, dans le secret de la méditation, au dedans de soi-même. L'écrivain porte en son esprit un modèle intérieur dont il veut représenter l'image. Des expressions diverses tour à tour se présentent, une analyse rapide en décompose les nuances fortes ou délicates, élevées ou profondes. Que de vues perçantes et variées pour comparer et pour choisir! Ces expressions elles-mêmes amènent d'autres idées, car elles en sont à la fois l'effet et la cause. Si la conception est pauvre, incomplète et languissante, le style, qui en est l'image, aura nécessairement le même caractère.

Alors une voix secrète semble dire à l'écrivain : Médite davantage, pénètre plus avant dans ta pensée ; c'est de sa substance même, pour ainsi dire, qu'il faut tirer sa forme et sa ressemblance. L'expression et la pensée ont donc une commune origine qui se décèle dans la conformité de leurs traits. Des rapports intimes et mystérieux les attachent l'une à l'autre comme l'âme au corps, et le principe à ses conséquences.

J'en atteste ici, Messieurs, non-seulement les poëtes et les orateurs, mais ces hommes qui sont l'honneur des sciences, et qui, dans un langage digne d'elles, nous racontent les révolutions de la terre ou du ciel, et ceux qui embellissent d'une sage élégance les recherches de l'érudition ou les théories des beaux-arts ; je les atteste tous sans crainte : ils vous diront mieux que moi combien ce travail est utile et fécond ; ils vous diront qu'en perfectionnant le goût, on perfectionne aussi l'intelligence : oui, le choix d'un seul mot qui doit donner plus de force ou de grâce au discours occupe souvent l'esprit tout entier ; et l'esprit en augmente de souplesse et d'énergie. Quoi ! s'écriera l'ignorance, un mot vaut-il tant d'efforts ? Mais ce mot nécessaire avait fui longtemps ; mais quand il est saisi dans un moment favorable, il développe, il achève, il éclaire, il embellit la pensée. C'est par lui qu'elle est vivante ; que dis-je ? il la perpétue pour jamais, il va la rendre universelle. Otez ce mot, changez-le seulement de place, et ce que vous admiriez n'existe plus.

Ainsi donc, l'art d'écrire et l'art de penser sont inséparables. L'étude approfondie d'une langue, si cette étude est dirigée par le goût, est une des occupations les plus propres à former le jugement. Et remarquez, Messieurs, le bon sens

de nos pères : un instinct sûr leur avait appris cette vérité. La jeunesse élevée dans les anciennes écoles, étudiait d'abord les langues classiques pour mieux apprendre la sienne. Les sciences avaient leur tour ; mais les connaissances littéraires étaient la base de toutes les autres. Elles étaient communes aux Bacon, aux Descartes, aux Leibnitz, aux Galilée, aux Pascal, comme aux Milton, aux Tasse, aux Corneille et aux Bossuet. Ces savants illustres pensaient comme ceux qui m'environnent. Ils aimaient et cultivaient les lettres; et si plusieurs d'entre eux furent surpassés par le progrès naturel des sciences de calcul et d'observation, quelques-uns laissèrent après eux des écrits dont l'éloquence durable ne sera point effacée. Les sciences physiques et mathématiques ont sans doute la plus haute importance. La société s'enrichit tous les jours de leurs travaux. C'est à leur application que l'industrie, le commerce et les arts mécaniques sont redevables de tant de machines ingénieuses; mais *ces arts*, comme le dit énergiquement Bacon, *sont enracinés dans les besoins de l'homme*, et se développent successivement par les efforts de l'intérêt et de la cupidité. L'accroissement des richesses et des commodités de la vie est un grand bienfait, on ne peut le nier; cependant notre cœur a de plus nobles instincts qu'il faut aussi satisfaire. Les lettres, envisagées dans leurs rapports généraux, ont une influence plus directe sur la partie morale et sensible de l'homme. Je ne crains donc point de le dire, et je m'appuie en ce moment sur l'autorité de ces grands hommes, qui portèrent une haute philosophie dans la culture des sciences, je ne crains point de le dire : un peuple qui ne serait que savant pourrait demeurer barbare, un peuple de lettrés est nécessairement sociable et poli.

Quoi qu'il en soit, tous nos grands écrivains ont commencé par ces études classiques. Ils tenaient, dès leur jeune âge, entre leurs mains, Homère et Virgile, Cicéron et Démosthène. Leur imagination, fécondée par la lecture de ces grands originaux, a transporté dans la langue française des richesses qu'elle ne connaissait pas. C'est par cette raison qu'il s'exhale de leurs écrits je ne sais quel parfum d'antiquité dont la douceur est si pure, et qui semble venir jusqu'à nous des beaux cieux de l'Italie et de la Grèce. Ceux à qui manqua le premier bienfait de cette éducation littéraire n'ont pu même y suppléer par les plus heureux dons de la nature.

Il faut toujours se rappeler l'origine de l'Académie pour bien connaître sa destination et le choix des éléments qui doivent la composer. Ceux qui savent à fond leur langue, et qui l'écrivent avec pureté, ont à ses yeux des titres incontestables. Elle a droit même de s'associer quelques-uns de ces hommes aimables doués d'un goût naturel, et qui trouvèrent dans leur berceau ces élégantes traditions de l'art de vivre et de l'art de parler, dont les exemples, autrefois si communs, firent longtemps du peuple français le plus sociable de tous les peuples. Si quelque talent nouveau s'annonce à la renommée par des qualités prédominantes, alors la foule s'écarte devant lui. Eh! qu'importerait même qu'il eût commis quelques fautes, s'il venait s'offrir avec une production vraiment originale! Les barrières de cette enceinte, n'en doutons point, s'ouvriraient en sa présence, et tout le corps brillerait de l'éclat apporté par un seul homme. Mais les talents supérieurs n'apparaissent qu'à de longs intervalles : les plus beaux siècles en furent avares. Au défaut de ces esprits

du premier ordre, choisissons ces esprits justes qu'une critique saine, une littérature variée, un goût délicat recommandent à l'estime. Ces derniers même ne sont pas communs. Songeons que déjà Racine et Boileau se plaignaient de leur rareté. Ils les recherchaient avec soin, ils les consultaient avec déférence. Boileau, le législateur du goût, ne dédaigna point les observations du sage Patru. Voltaire (car les mêmes principes se retrouvent dans les hommes dignes de se ressembler), Voltaire consulta plus d'une fois le docte abbé d'Olivet, et lui fit l'honneur de le nommer son maître.

Un tribunal de la langue et du goût est essentiel au maintien de toute littérature : il faut une autorité suprême pour réprimer les hérésies de tous les genres. On ne peut nier qu'à l'aide de ces traditions fidèles et respectées chez les écrivains français pendant un siècle et demi, la langue et le goût ont moins éprouvé de variations en France que chez la plupart des peuples voisins. A cent ans de distance, Boileau retrouverait l'art de sa versification dans le traducteur des Géorgiques; l'âme de Fénelon se reconnaîtrait dans quelques pages de Bernardin de Saint-Pierre. Et qu'on ne croie pas, Messieurs, que la constance et la sévérité des principes arrêtent l'essor et l'originalité des talents. Les productions successives de l'esprit, durant ce long intervalle, furent variées comme les fruits de chaque saison. Toutes ont aussi leur forme, et leur éclat et leur goût divers; mais toutes ont heureusement mûri dans la même terre et sous le même soleil.

L'influence de ces principes conservateurs du bon goût n'est pas uniquement renfermée dans la littérature. Elle agit, plus ou moins, sur la nation tout entière; elle y développe

le sentiment de toutes les bienséances : l'esprit des classes les plus cultivées parvient insensiblement jusqu'aux classes inférieures, et donne avec le temps ses modifications particulières aux habitudes générales. C'est à ce goût épuré, n'en doutons pas, que le siècle de Louis XIV a dû tant de gloire; c'est à lui que la France a dû longtemps tous les charmes de la vie sociale.

Il fut un temps, et notre jeunesse en a vu tout l'éclat, il fut un temps où la société française était le modèle des sociétés polies. Là, dans un même cercle, on voyait se confondre les dignités et les talents. Toute grandeur, dit-on, effarouche un peu la liberté; mais les distinctions du rang et même celles du génie n'avaient rien d'incommode en ces lieux où l'art de plaire était le premier de tous les titres. On a peint la Fortune distribuant les places au hasard et sans choix : le Goût, qui présidait à ces assemblées d'élite, était moins aveugle que la Fortune, il laissait la prééminence aux plus aimables. C'est là qu'au milieu des inégalités naturelles et sociales, se trouvait une parfaite égalité, mais sans désordre et sans licence. L'amour-propre lui-même avait caché ses prétentions, et la dispute bruyante n'osait élever sa voix. Une bienveillance mutuelle respirait sur tous les visages, et s'exprimait dans tous les discours. La conversation était tour à tour légère et instructive, jamais trop libre, et jamais pesante. On venait de toutes parts chercher dans cette capitale, comme autrefois dans Athènes, tous les plaisirs de la société. La ressemblance était exacte, car on trouvait surtout, dans ces réunions que je regrette, des femmes aimables et éclairées, dignes également de sentir et les grâces d'Alcibiade et la dignité de Platon. Oh! que les temps sont changés! Elles ne sont plus ces

réunions où chaque heure en fuyant laissait un plaisir, où l'heure du départ arrivait trop vite après la plus longue soirée S'il est encore quelques lieux où l'on se rassemble, on y va par bienséance, on y reste avec ennui, on en sort avec promptitude. Les femmes sont à part, comme si nous étions restés Gaulois, et si nous n'étions pas devenus Français. Quelques-unes, à la vérité, se mêlent à la conversation; mais ce n'est plus pour apaiser la haine des partis; c'est pour entretenir des controverses souvent obscures, toujours hasardeuses; et ne devraient-elles pas bien plutôt se féliciter du bonheur de ne pas les comprendre!

Vous connaissez, Messieurs, les causes de ce changement. Elles sont trop déplorables pour les rappeler. Puissent enfin les esprits divisés par tant de partis contraires depuis vingt-cinq ans se réunir dans les jouissances littéraires! Celles-là sont amies de la paix. Elles doivent même intéresser ceux qui méditent sur les intérêts politiques. Jadis, à l'avenue du temple des lois, le législateur avait placé toutes les Muses, filles de la Mémoire, qui donne les prudents conseils, et mères de la Persuasion, qui réunit tous les cœurs.

Il est temps que les Muses, rappelées, adoucissent les blessures de la patrie. Elles reviennent à la suite d'un roi dont elles firent la consolation dans ces jours d'absence et de deuil que ses sujets ont plus déplorés que lui-même. Louis XIV protégeait les lettres pour la grandeur de son règne, plus qu'il ne les aimait pour elles-mêmes. Son successeur les aime autant qu'il les protége. Je disais naguère, Messieurs, que les expressions étaient toujours empreintes des vrais sentiments de l'âme; j'ai fait, sans m'en apercevoir, l'éloge de notre auguste protecteur. Toutes les paroles tombées du haut

du trône n'ont-elles pas ce caractère de modération et de magnanimité qu'on admira toujours dans la race de ces grands rois, de ces bons rois qui règnent sur nous depuis neuf cents ans? La postérité recueillera ces paroles mémorables. La France et l'Europe y reconnaissent, à chaque instant, la sagesse d'un législateur, la bonté d'un père et la dignité d'un monarque.

FRAGMENT

DE

L'HISTOIRE DES CROISADES,

INTITULÉ CAPTIVITÉ DE SAINT LOUIS,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1819,

PAR M. MICHAUD.

L'émir, qui avait commencé à traiter de la paix, s'aperçut de ce changement; il rompit aussitôt la négociation en disant : « On ne fait point de trêve avec des vaincus. » Bientôt après, un des principaux émirs, Gemal-Eddin, entra dans Minieh. Trouvant le roi environné de ses serviteurs désolés, il s'empara de sa personne; et, sans égard pour la majesté royale, sans respect pour la plus haute des infortunes, lui fit mettre des chaînes aux pieds et aux mains; dès lors il n'y eut plus de salut pour les croisés. Les deux frères du roi tombèrent aux mains des infidèles : ceux qui étaient parvenus jusqu'à Pharescour furent atteints et perdirent tous

la vie ou la liberté. Plusieurs d'entre eux auraient pu arriver jusqu'à Damiette; mais en apprenant la captivité du roi, ils ne se sentirent plus la force ni de continuer leur route ni de se défendre. Ces chevaliers, naguère si intrépides, restaient immobiles sur les chemins, et se laissaient égorger ou enchaîner sans proférer la moindre plainte, sans opposer la moindre résistance. L'oriflamme, les drapeaux, les bagages, tout devint la proie des Sarrasins. Au milieu des scènes du carnage, les guerriers musulmans faisaient entendre d'horribles imprécations contre Jésus-Christ et ses défenseurs : ils foulaient aux pieds, ils profanaient par leurs outrages, les croix, les images sacrées; horrible spectacle et dernier sujet de scandale et de désespoir pour les croisés, qui venaient de voir leur roi couvert de chaînes, et voyaient leur Dieu lui-même livré aux insultes du vainqueur.

Les croisés embarqués sur le Nil n'eurent pas un meilleur sort; tous les navires des chrétiens, excepté celui du légat, furent submergés par la tempête, consumés par le feu grégeois ou pris par les musulmans. La foule des Sarrasins, assemblée sur la rive ou montée sur des barques, immolait tout ce qui s'offrait à ses coups. Elle n'épargna ni les femmes ni les malades : l'avarice, au défaut d'humanité, sauva ceux dont on espérait une rançon. Le sire de Joinville, souffrant toujours de ses blessures et de la maladie qui avait régné au camp de Mansourah, s'était embarqué avec les deux chevaliers qui lui restaient et quelques-uns de ses serviteurs. Quatre galères musulmanes s'approchèrent de son navire, qui venait de jeter l'ancre au milieu du fleuve. On le menaçait de la mort s'il ne se rendait sur l'heure. Le sénéchal délibéra avec les personnes de sa suite sur ce qu'il y avait à faire

dans un si pressant danger : tous convinrent qu'il fallait se rendre, « excepté un sien clerc qui vouloit qu'on se fît tuer pour aller droit en paradis ; ce qu'ils ne voulurent croire. » Joinville prit alors un petit coffre, en tira ses joyaux et ses reliques, qu'il jeta dans l'eau, et se rendit à discrétion. Malgré les lois de la guerre, le sénéchal allait être tué, si un renégat, qui le connaissait, ne l'eût couvert de son corps en criant : C'est le cousin du roi ! Joinville, pouvant à peine se soutenir, fut traîné dans une galère musulmane, et de là transporté dans une maison voisine du rivage. Comme on lui avait ôté son haubert, et qu'il restait presque sans vêtements, les Sarrasins qui le tenaient prisonnier lui donnèrent « un chaperonnet qu'il mit sur sa tête, » et lui jetèrent sur les épaules « une sienne couverture d'écarlate fourrée de menu ver, que lui avoit donnée Madame sa mère ; » il était tout tremblant « de sa maladie et de la grant peur qu'il avoit. » Comme il ne put avaler un verre d'eau qu'on lui donna, il se crut mort, et fit venir auprès de lui ses serviteurs, qui se mirent tous à pleurer. Parmi ceux qui pleuraient, on remarquait un jeune enfant, fils naturel du seigneur de Montfaucon ; cet enfant avait vu périr les personnes chargées de le conduire, et s'était jeté tout éperdu dans les bras et sous la protection de Joinville. Le spectacle de l'enfance abandonnée, le désespoir du bon sénéchal, excitèrent la compassion des émirs qui étaient présents ; l'un d'entre eux, que Joinville appelle tantôt le bon Sarrasin, tantôt le pauvre Sarrasin, avait soin du jeune enfant, et lorsqu'il se sépara du sénéchal, il lui dit : « Tenez toujours ce petit enfant par « la main, ou aultrement je suis sûr que les Sarrasins le « tueront. »

Le carnage se prolongea longtemps après le combat; il dura plusieurs jours : on fit descendre à terre les captifs qui avaient échappé à la première fureur des soldats musulmans ; malheur à ceux que la maladie avait affaiblis, et qu'on trouvait avec les marques de la pauvreté ! plus les victimes étaient dignes de pitié, plus elles irritaient la barbarie du vainqueur. Des soldats armés d'épées et de massues, et chargés d'exécuter les terribles sentences de la victoire, attendaient les prisonniers sur le rivage. Le prêtre Jean de Vaissy et quelques-uns des serviteurs de Joinville sortirent mourants de leurs navires; on les acheva sous les yeux de leur maître, en disant que ces malheureux n'étaient bons à rien, et qu'ils ne pouvaient payer ni leur liberté ni leur vie.

Dans ces jours de désastres et de calamités, plus de trente mille chrétiens perdirent la vie, tués sur le champ de bataille, noyés dans le Nil, ou massacrés après le combat. La nouvelle de cette victoire des musulmans se répandit bientôt dans toute l'Égypte. Le sultan du Caire écrivit au gouverneur de Damas, pour lui annoncer les derniers triomphes de l'islamisme : « Grâces soient rendues, disait-il dans sa « lettre, au Tout-Puissant, qui a changé notre tristesse en « joie; c'est à lui seul que nous devons la gloire de nos « armes ; les faveurs dont il a daigné nous combler sont in- « nombrables, et la dernière est la plus précieuse de toutes. « Vous annoncerez au peuple de Damas, ou plutôt à tous les « musulmans, que Dieu nous a fait remporter une victoire « complète sur les chrétiens, au moment où ils avaient con- « juré notre perte. »

Le lendemain du jour où l'armée chrétienne avait mis bas les armes, le roi de France fut conduit à Mansourah dans

un bateau de guerre; il était escorté par un grand nombre de barques égyptiennes. Les tambours et les timbales se faisaient entendre au loin. L'armée égyptienne était en ordre de bataille sur la rive orientale du Nil, et marchait à mesure que la flotte avançait. Tous les prisonniers que le glaive de l'ennemi avait épargnés suivaient les troupes musulmanes, les mains liées derrière le dos. Les Arabes étaient en armes sur la rive opposée, et de toutes parts la multitude accourait pour être témoin de cet étrange spectacle. Louis IX, arrivé à Mansourah, fut enfermé dans la maison de Fakred-din-ben-Lokman, secrétaire du sultan, et fut confié à la garde de l'eunuque Sabyh. Une vaste enceinte, environnée de murailles de terre, et gardée par les plus farouches des guerriers musulmans, reçut les autres prisonniers de guerre.

La nouvelle de ces désastres avait porté la consternation et le désespoir dans la ville de Damiette, où flottait encore l'étendard des Français. D'abord il circula des bruits confus; bientôt quelques croisés, échappés au carnage, annoncèrent que toute l'armée chrétienne avait péri. La reine Marguerite était sur le point d'accoucher : son imagination effrayée lui représentait tantôt son époux immolé par les Sarrasins, tantôt l'ennemi aux portes de la ville. Ses agitations devinrent si violentes, qu'on la crut près d'expirer. Un chevalier, âgé de plus de quatre-vingts ans, lui servait d'écuyer, et ne la quittait ni le jour ni la nuit. Cette malheureuse princesse, lorsqu'elle était un moment assoupie par la douleur, se réveillait en sursaut, s'imaginant que « toute sa chambre étoit pleine de Sarrasins pour la occir. » Le vieux chevalier, qui lui tenait la main pendant qu'elle dormait, la lui serrait alors, et lui disait : « Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur. »

Un instant après qu'elle avait fermé les yeux, elle se réveillait encore et poussait des cris effrayants; le grave écuyer la rassurait de nouveau. Enfin, pour se délivrer de ses alarmes cruelles, la reine fit sortir tout le monde de sa chambre, excepté son chevalier; puis, se jetant à ses genoux, elle lui dit : « Sire chevalier, promettez-moi que vous « m'accorderez la grâce que je vais vous demander. » Il le promit par serment. Marguerite continua ainsi : « Je vous « requiers, sur la foi que vous m'avez donnée, que si les « Sarrasins prennent cette ville, vous me couperez la tête « avant qu'ils puissent me prendre. — Très-volontiers le « ferai-je, répliqua le vieux chevalier, et si ai-je eu en pensée « d'ainsi faire, si le cas échéoit. »

Le lendemain, la reine accoucha d'un fils qu'on nomma Jean Tristan, à cause des circonstances douloureuses au milieu desquelles il était né. Le même jour on vint l'avertir que les Génois, les Pisans et plusieurs croisés des villes maritimes de l'Europe voulaient abandonner Damiette et prendre la fuite. Marguerite fit venir devant son lit les principaux d'entre eux, et leur dit : « Seigneurs, pour l'amour de Dieu, « ne quittez pas cette ville; sa perte entraînerait celle du roi « et celle de toute l'armée chrétienne. Soyez touchés de mes « larmes, ayez pitié du faible enfant que vous voyez couché « près de moi. »

Les marchands de Gênes et de Pise furent d'abord peu attendris par ses paroles. Joinville leur reproche avec amertume leur indifférence pour l'infortune des rois et pour la cause de Jésus-Christ. Comme ils répondirent à la reine qu'ils n'avaient plus de vivres, cette princesse donna ordre qu'on achetât sur-le-champ toutes les provisions qui se trouvaient

dans la ville, et fit annoncer aux Génois et aux Pisans que désormais ils seraient entretenus aux frais du roi. Par ce moyen, la ville de Damiette conserva une garnison et des défenseurs, dont la présence, plus encore que la valeur, imposa aux Sarrasins. On assure même que les musulmans, après la victoire de Minieh, avaient voulu surprendre la place, et s'étaient présentés devant les murailles avec les étendards et les armes des vaincus; on les reconnut à leur langage étranger, à leurs longues barbes, à leurs visages basanés. Comme les chrétiens se montrèrent en grand nombre sur les remparts, les ennemis s'éloignèrent à la hâte d'une ville qu'ils croyaient disposée à se défendre, et dans laquelle régnaient le découragement et la crainte.

Pendant ce temps-là Louis IX était plus calme à Mansourah qu'on ne l'était à Damiette. Ce que la misère et l'infortune ont de plus amer pour les grands de la terre ne servait qu'à faire éclater en lui la vertu d'un héros chrétien et le caractère d'un grand roi. Il n'avait, pour se couvrir la nuit, qu'une casaque grossière, qu'il tenait de la charité d'un prisonnier. Un seul de ses domestiques le servait et le soignait dans sa maladie. Dans cet état, il n'adressa jamais une prière à ses ennemis, et sa fierté ne s'abaissa point au langage de la soumission et de la crainte. Un de ses aumôniers attesta dans la suite, par serment, que Louis ne laissa jamais échapper ni un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience. Les musulmans s'étonnaient de cette résignation, et disaient entre eux que si jamais leur prophète les laissait en proie à de si grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi. De toutes ses richesses, Louis n'avait sauvé que le livre des psaumes, stérile dépouille pour les Sarrasins; lorsque tout

le monde l'abandonna, ce livre seul consola son infortune. Chaque jour il récitait ces hymnes des prophètes où Dieu lui-même parle de sa justice et de sa miséricorde, rassure la vertu qui souffre en son nom, menace de sa colère ceux qu'enivre la prospérité et qui abusent de leur triomphe.

Ainsi les sentiments et les souvenirs religieux soutenaient dans les fers le courage de Louis; et le pieux monarque, entouré chaque jour de nouveaux périls, au milieu d'une armée musulmane qu'il avait irritée par ses victoires, pouvait encore s'écrier avec le prophète-roi : « Appuyé sur le Dieu « vivant, qui est mon bouclier et ma gloire, je ne craindrai « pas la foule des ennemis campés autour de moi. »

Cependant le sultan du Caire, paraissant adoucir les rigueurs de sa politique, envoya à Louis IX cinquante habits magnifiques pour lui et les seigneurs de sa suite. Louis refusa de s'en vêtir, en disant qu'il était le souverain d'un royaume plus grand que l'Égypte, et qu'il ne porterait jamais l'habit d'un prince étranger. Almoadam fit préparer un grand festin auquel le roi fut invité. Louis ne se rendit point à cette invitation, persuadé qu'on voulait le donner en spectacle à l'armée musulmane. Enfin le sultan lui envoya ses plus habiles médecins, et fit tout pour conserver un prince qu'il destinait à orner son triomphe, et dont il espérait obtenir les avantages attachés à sa dernière victoire. On ne tarda pas à proposer au roi de briser ses fers, à condition qu'il rendrait Damiette et les villes de la Palestine qui se trouvaient encore au pouvoir des Francs. Louis répondit que les villes chrétiennes de la Palestine ne lui appartenaient point; que Dieu avait remis récemment la place de Damiette entre les mains des chrétiens, et qu'aucune puissance humaine ne pouvait

en disposer. Le sultan, irrité de ce refus, résolut d'employer la violence. Tantôt il menaçait Louis IX de l'envoyer au calife de Bagdad, qui le ferait mourir en prison; tantôt il annonçait le projet de promener son illustre captif en Orient, et de montrer à toute l'Asie un roi des chrétiens réduit en servitude. Enfin il alla jusqu'à le menacer de le faire mettre aux bernicles, supplice affreux, et réservé aux plus grands criminels. Louis se montrait inébranlable, et se contentait de répondre à toutes ces menaces : « Je suis prisonnier du sul-« tan, il peut faire de moi ce qu'il voudra. »

Le roi de France souffrait toujours sans se plaindre; il ne craignait rien pour lui-même; mais lorsqu'il songeait à sa fidèle armée, au sort des autres captifs, son âme était saisie d'une profonde douleur. Les prisonniers chrétiens se trouvaient entassés pêle-mêle dans une cour, les uns malades, les autres blessés, la plupart presque nus, tous exposés à la faim, aux injures de l'air, aux outrages de leurs impitoyables gardiens. Un musulman fut chargé d'écrire le nom de tous ces malheureux captifs, dont le nombre s'élevait à plus de dix mille. On conduisit dans un vaste pavillon tous ceux qui pouvaient racheter leur liberté; les autres restèrent dans le lieu où on les avait jetés comme un vil troupeau, destinés à périr misérablement. Chaque jour un émir, chargé des ordres du sultan, entrait dans cet asile du désespoir, et faisait traîner hors de l'enceinte deux ou trois cents prisonniers. On leur demandait s'ils voulaient abjurer la religion de Jésus-Christ; ceux à qui la crainte de la mort faisait renier leur foi, recevaient la liberté; les autres tombaient sous le glaive, et leurs corps étaient jetés dans le Nil. On les égorgeait pendant la nuit; le silence et l'obscurité des ténèbres ajoutaient à l'hor-

reur de l'exécution. Pendant plusieurs jours le fer des bourreaux décima ainsi les malheureux prisonniers. On ne voyait jamais revenir ceux qui sortaient de l'enceinte. Leurs tristes compagnons, en recevant leurs adieux, pleuraient d'avance leur fin tragique, et vivaient dans l'attente d'un sort semblable. A la fin, la lassitude du carnage fit épargner ceux qui restaient. La foule des captifs fut traînée au Caire, et la capitale de l'Égypte, dans laquelle ils s'étaient flattés d'entrer en triomphe, les vit arriver couverts de haillons et chargés de chaînes. On les jeta dans les prisons, où plusieurs moururent de faim et de douleur; les autres, condamnés à être esclaves sur une terre étrangère, privés de tout secours, de toute communication avec leurs chefs, sans savoir ce qu'était devenu leur roi, n'espéraient plus ni recouvrer leur liberté ni revoir l'Occident.

Les historiens orientaux racontent avec indifférence les scènes que nous venons de décrire : plusieurs même semblent ne voir qu'une seconde victoire dans le massacre des prisonniers de guerre; et comme si l'infortune et le meurtre d'un ennemi désarmé eussent pu rehausser la gloire du vainqueur, ils exagèrent dans leurs récits les misères des vaincus, et surtout le nombre des victimes immolées à l'islamisme.

Les barons et les chevaliers, qu'on avait enfermés dans un pavillon, n'ignoraient point le sort de leurs compagnons d'armes; ils passaient les jours et les nuits dans des terreurs continuelles. Le sultan voulut obtenir d'eux ce qu'il n'avait pu obtenir de Louis IX. Il leur envoya un émir pour leur annoncer qu'on les mettrait en liberté si Damiette et les villes chrétiennes de la Palestine étaient rendues aux musulmans. Le comte de Bretagne répondit, au nom des autres prison-

niers, que ce qu'on leur demandait n'était point en leur puissance, et que les guerriers français n'avaient d'autre volonté que celle de leur roi. « On voit assez, dit l'envoyé d'Almoadam, « que vous ne tenez ni à la liberté ni à la vie. Vous allez voir « des hommes accoutumés à jouer du glaive. » L'émir se retira, laissant les prisonniers dans l'attente d'une mort prochaine. On déploya devant eux l'appareil des supplices. Le glaive resta plusieurs jours suspendu sur leurs têtes; mais Almoadam ne put ébranler leur fermeté. Ainsi la captivité d'une armée entière, les supplices, la mort d'un grand nombre de guerriers, n'avaient pu enlever aux chrétiens une seule de leurs conquêtes, et l'un des boulevards de l'Égypte était encore entre leurs mains.

Cependant quelques seigneurs français offrirent de payer leur rançon. Louis le sut; et comme il craignait que plusieurs, n'ayant pas de quoi se racheter, ne restassent dans les fers, il défendit tout traité particulier. Les comtes et les barons, naguère si peu dociles, ne savaient plus résister aux volontés d'un roi malheureux. On renonça sur-le-champ à toute négociation séparée. Le roi avait dit qu'il voulait payer pour tout le monde, et qu'il ne s'occuperait de sa propre liberté qu'après avoir assuré celle de tous les autres.

Tandis que le sultan du Caire faisait ainsi de vaines tentatives pour dompter la fierté ou amollir le courage de Louis IX et de ses chevaliers, les favoris qu'il avait amenés de la Mésopotamie pressaient leur maître de conclure promptement la paix. « Vous avez, lui disaient-ils, des ennemis plus dan- « gereux que les chrétiens: ce sont les émirs qui veulent régner « à votre place, et qui ne cessent de vanter leurs victoires, « comme si vous n'aviez pas vaincu vous-même les Francs,

« comme si le dieu de Mahomet n'avait pas envoyé la peste « et la famine pour vous aider à triompher des défenseurs du « Christ : hâtez-vous donc de terminer la guerre, pour affer- « mir au dedans votre pouvoir et commencer votre règne. » Ces discours, qui flattaient l'orgueil d'Almoadam, le décidèrent à faire à ses ennemis des propositions plus raisonnables. Le sultan se borna à demander au roi de France un million de besants d'or et la reddition de Damiette. Saint Louis, averti que la ville de Damiette ne pouvait résister, consentit aux propositions qui lui étaient faites, « si la reine les approu- « voit. » Comme les Musulmans témoignèrent quelque surprise, le roi ajouta : « La reine est ma dame, je ne puis rien « faire sans son aveu. » Les ministres du sultan revinrent une seconde fois, et dirent au monarque français que, si la reine voulait payer la somme demandée, il serait libre. « Un « roi de France, leur répondit-il, ne se rachète point pour « de l'argent; on donnera la ville de Damiette pour ma dé- « livrance, et le million de besants d'or pour celle de mon « armée. » Le sultan accepta tout; et soit qu'il fût charmé d'avoir terminé les négociations, soit qu'il fût touché du grand caractère qu'avait déployé le monarque captif, il réduisit d'un cinquième la somme dont on était convenu pour la rançon des soldats chrétiens.

Les chevaliers et les barons ignoraient encore la conclusion du traité, et roulaient dans leur esprit les plus tristes pensées, lorsqu'ils virent entrer un vieillard sarrasin dans leur pavillon. Sa figure vénérable, la gravité de son maintien, inspiraient le respect. Son cortége, composé d'hommes armés, inspirait la crainte. Le vieillard, sans autre discours, fit demander aux prisonniers, par un interprète, s'il était

vrai qu'ils crussent en un seul Dieu, né d'une femme, crucifié pour le salut du genre humain, et ressuscité le troisième jour. Tous ayant répondu à la fois que c'était leur croyance : « En ce cas, ajouta-t-il, félicitez-vous de souffrir pour votre « Dieu ; vous êtes bien loin encore de souffrir pour lui au- « tant qu'il a souffert pour vous. Placez votre espérance en « lui, et s'il a pu lui-même se rappeler à la vie, il ne man- « quera pas de puissance pour mettre un terme aux maux « qui vous accablent maintenant. »

En achevant ces paroles, le vieillard musulman se retira, laissant les croisés partagés entre la surprise, la crainte et l'espérance. Le lendemain on vint leur annoncer que le roi avait arrêté une trêve, et qu'il voulait prendre conseil de ses barons. Jean de Vallery, Philippe de Montfort, Guy et Baudouin d'Ibelin furent nommés pour se rendre auprès de Louis. Les croisés ne tardèrent pas à apprendre que leur captivité allait finir, et que le roi avait payé la rançon des pauvres comme des riches. Ces preux chevaliers, lorsqu'ils portaient leurs pensées sur leurs victoires, ne concevaient point comment ils étaient tombés entre les mains des infidèles, et lorsqu'ils songeaient à leurs dernières infortunes, leur délivrance leur paraissait miraculeuse. Tous élevèrent la voix pour louer Dieu et bénir le roi de France.

Dans le traité furent comprises toutes les villes de la Palestine qui appartenaient aux chrétiens à l'arrivée des croisés en Orient. De part et d'autre, on devait rendre les prisonniers de guerre faits depuis la trêve conclue entre l'empereur Frédéric et le sultan Malek-Kamel. Il fut convenu aussi que les munitions et les machines de guerre de l'armée chrétienne resteraient provisoirement à Damiette sous la sauvegarde du sultan d'Égypte.

On ne songea plus alors qu'à remplir les conditions du traité de paix. Quatre grandes galères furent préparées pour transporter les principaux prisonniers jusqu'à l'embouchure du Nil. Le sultan partit de Mansourah et se rendit par terre à Pharescour.

Depuis la bataille de Minieh, on avait élevé dans cette ville un vaste palais construit en bois de sapin, dont les chroniques du temps nous ont laissé une description pompeuse. Ce fut dans ce palais qu'Almoadam reçut les félicitations des musulmans sur l'heureuse issue d'une guerre contre les ennemis de l'islamisme. Toutes les villes, toutes les principautés de Syrie, firent partir leurs ambassadeurs pour venir saluer le vainqueur des chrétiens. Le gouverneur de Damas, à qui il avait envoyé le manteau du roi de France, trouvé sur le champ de bataille, lui répondit: « Dieu, sans doute, vous « destine à la conquête de l'univers, et vous allez marcher de « victoire en victoire; qui peut en douter, puisque vos escla- « ves se couvrent déjà des dépouilles que vous avez conquises « sur les rois? » Ainsi le jeune sultan s'enivrait de louanges; il passait son temps au milieu des fêtes et des plaisirs de la paix, oubliant les soins de son empire, et ne prévoyant pas les dangers qui le menaçaient au milieu de ses triomphes.

Almoadam avait disgracié et dépouillé de leurs emplois plusieurs des ministres et des serviteurs de son père; la plupart des émirs étaient dans la crainte d'une pareille disgrâce, et cette crainte même les portait à tout braver pour conserver leur fortune et leur vie. Parmi les mécontents, on remarquait surtout les mamelucks et leur chef, milice dont l'origine remontait à Saladin, et qui avait obtenu les plus grands priviléges sous le règne précédent. Ils reprochaient

au sultan de préférer de jeunes favoris à de vieux guerriers, soutiens du trône et sauveurs de l'Égypte. Ils lui reprochaient d'avoir conclu la paix sans consulter ceux qui avaient supporté le poids de la guerre, d'avoir distribué les dépouilles des vaincus à des courtisans qui n'avaient pris d'autre peine que celle de venir des bords de l'Euphrate sur les bords du Nil. Pour justifier d'avance tout ce qu'on pouvait tenter contre le prince, on lui supposait à lui-même les projets les plus sinistres, et la rébellion naissante s'échauffait au récit des persécutions futures. On citait les émirs qui devaient mourir; les instruments du supplice, le jour de l'exécution, tout était marqué, tout était prêt. On avait vu le sultan, au milieu d'une orgie nocturne, trancher les flambeaux de son appartement avec son sabre, et s'écrier qu'il ferait ainsi voler la tête à tous les mamelucks. Une femme animait l'esprit des guerriers par ses discours : c'était la sultane Chegger-Eddour, qui avait un moment disposé de l'empire et ne pouvait supporter les dédains du nouveau sultan. Des plaintes on passa bientôt à la révolte ouverte; car il était moins périlleux d'attaquer le prince l'épée à la main que de déclamer plus longtemps contre lui. Un complot se forma, dans lequel entrèrent les mamelucks et tous les émirs qui avaient des outrages à venger ou à craindre. Les conjurés étaient impatients d'exécuter leur projet, et craignant que le sultan une fois arrivé à Damiette ne pût échapper à leurs coups, ils résolurent d'éclater à Pharescour.

Les galères qui transportaient les prisonniers chrétiens arrivèrent devant cette ville. Le roi descendit à terre avec les princes ses frères, et fut reçu dans un pavillon où il eut une entrevue avec le sultan. L'histoire ne dit rien de cette con-

férence entre deux princes qui fixaient également l'attention et dont la position était si différente : l'un, enivré de ses victoires, aveuglé par ses prospérités ; l'autre, vainqueur de la mauvaise fortune, sortant plus grand de l'épreuve de l'adversité.

Les deux souverains avaient désigné le samedi qui précède l'Ascension pour la reddition de Damiette. D'après cette convention, les croisés, retenus depuis plus d'un mois dans les fers, n'avaient plus que trois jours à souffrir les angoisses de leur captivité ; mais de nouveaux malheurs les attendaient et devaient encore éprouver leur courage et leur résignation. Le lendemain de leur arrivée devant Pharescour, le sultan du Caire, en réjouissance de la paix, voulut donner un festin aux principaux officiers de l'armée musulmane. Les conjurés profitèrent de cette occasion ; vers la fin du repas, ils fondirent sur lui l'épée à la main. Bondocdar lui porta le premier coup. Almoadam, n'ayant été blessé qu'à la main, se lève tout éperdu, s'échappe à travers sa garde immobile, se réfugie dans une tour, en ferme la porte, et paraît ensuite à une fenêtre, tantôt implorant des secours, tantôt demandant aux conjurés ce qu'ils exigeaient de lui. L'envoyé du calife de Bagdad se trouvait alors à Pharescour. Il montait à cheval, lorsque les mamelucks le menacent de la mort s'il ne rentre dans sa tente. Dans le même temps quelques tambours se faisaient entendre et donnaient le signal pour rassembler les troupes ; mais les chefs du complot disent aux soldats que Damiette est prise, et toute l'armée se précipite vers cette ville ; le sultan reste seul aux prises avec ceux qui en voulaient à sa vie. Les mamelucks l'accusent et le menacent. Il veut se justifier, ses paroles se perdent dans le tumulte. Mille

voix lui crient de descendre; il hésite, il gémit, il pleure; les flèches volent contre la tour; le feu grégeois, lancé de tous côtés, allume un incendie. Almoadam, près d'être atteint par les flammes, se précipite de la fenêtre et tombe à terre; les sabres, les épées nues, sont levés sur lui; il se jette aux genoux d'Octaï, l'un des principaux officiers de sa garde, qui le repousse avec colère. Le malheureux prince se relève, tendant la main à tout le monde, disant qu'il abandonnait le trône d'Égypte et qu'il voulait retourner dans la Mésopotamie. Ces supplications, indignes d'un prince, inspiraient plus de mépris que de pitié; cependant la foule des conjurés hésitait; mais les chefs savaient trop bien qu'il n'y avait pour eux de salut qu'en achevant le crime commencé. Bondocdar, qui avait porté le premier coup au sultan, le frappa une seconde fois de son sabre; Almoadam s'échappe tout sanglant, se jette dans le Nil, et cherche à gagner quelques navires qui semblaient s'approcher de la rive pour le recevoir; neuf mamelucks le suivent dans l'eau et le percent de mille coups à la vue de la galère où se trouvait Joinville.

Telle fut la fin d'Almoadam, qui ne sut ni régner ni mourir. Les auteurs arabes remarquent, comme une chose singulière, qu'il périt à la fois par le fer, le feu et l'eau. Les mêmes auteurs s'accordent à dire qu'il provoqua lui-même sa ruine par son imprudence et son injustice. Au reste, l'histoire orientale, accoutumée à louer le succès, à blâmer tous ceux qui succombent, rapporte les plaintes des mamelucks sans les examiner, et passant légèrement sur cette révolution, se contente de dire : « Lorsque Dieu veut un événement, il en prépare d'avance les causes. »

Le Nil et son rivage offraient alors deux spectacles bien

différents : d'un côté, on voyait un prince, au milieu de toutes les pompes de la grandeur, dans tout l'appareil de la victoire, massacré par ses propres gardes; de l'autre, un prince malheureux, entouré de ses chevaliers malheureux comme lui, leur inspirant plus de respect dans son adversité que lorsqu'il était environné de tout l'éclat de la prospérité et de la puissance. Les chevaliers et les barons français, quoiqu'ils eussent été victimes de la barbarie du sultan, éprouvèrent à la vue de sa mort tragique plus d'étonnement que de joie : ils ne pouvaient s'expliquer l'attentat des mamelucks; et ces révolutions du despotisme militaire aux prises avec lui-même, les remplissaient d'effroi.

Après cette scène sanglante, trente officiers sarrasins, l'épée à la main et portant au cou des haches d'armes, entrèrent dans la galère où se trouvaient les comtes de Bretagne, de Montfort, Baudouin et Guy d'Ibelin, et le sire de Joinville. Ces furieux, vomissant des imprécations et menaçant de la voix et du geste, firent croire aux prisonniers que leur dernière heure était venue. Déjà les guerriers chrétiens se préparaient à la mort, et se jetant à genoux devant un religieux de la Trinité, ils lui demandaient l'absolution de leurs péchés; comme le prêtre ne pouvait les entendre tous à la fois, ils se confessèrent les uns aux autres; Guy d'Ibelin, connétable de Chypre, se confessa à Joinville, qui lui donna « telle absolution, comme Dieu lui en avoit donné le pouvoir. » C'est ainsi que, dans la suite, l'histoire nous représente le chevalier Bayard, blessé à mort et près d'expirer, se confessant au pied d'un chêne à l'un de ses fidèles compagnons d'armes.

Au reste, ces menaces, ces violences des émirs, pouvaient avoir un but politique. A la suite d'un complot qui devait

diviser les esprits, réveiller des passions nouvelles, il importait aux chefs d'exciter le fanatisme de la multitude et de diriger toutes ses fureurs contre les chrétiens. Il leur importait de faire croire, ils pouvaient croire eux-mêmes, qu'Almoadam, tué devant les galères chrétiennes, avait cherché un asile parmi les ennemis de l'islamisme.

Les seigneurs et les barons n'éprouvèrent pas le sort qu'ils redoutaient; cependant, comme si on avait craint leurs entreprises, ils furent jetés à fond de cale, où ils passèrent la nuit, ayant toujours sous les yeux les terribles images de la mort.

Louis, enfermé dans sa tente avec ses frères, avait entendu le tumulte. Ne sachant rien, il crut, ou qu'on massacrait les prisonniers français, ou que les musulmans avaient pris Damiette. Il était en proie à mille terreurs, lorsqu'il vit entrer dans sa tente le chef des mamelucks, Octaï. Cet émir fit retirer les gardes du roi, et, montrant un glaive ensanglanté : « Almoadam n'est plus, dit-il; que me donneras-tu pour « t'avoir délivré d'un ennemi qui méditait ta perte et la « nôtre ? » Louis ne répondit rien. Alors, présentant la pointe de son épée : « Est-ce que tu ne sais pas, ajouta l'émir furieux, « que je suis maître de ta personne? Fais-moi chevalier ou « tu es mort. — Fais-toi chrétien, répliqua le monarque, et « je te ferai chevalier. » Sans insister davantage, Octaï se retira, et, peu de temps après, la tente du roi fut remplie de guerriers sarrasins armés de sabres et d'épées. Leur démarche, leurs cris, la fureur peinte sur leur visage, annonçaient assez qu'ils venaient de commettre un grand crime, et qu'ils étaient prêts à en commettre d'autres; mais, par une espèce de prodige, changeant tout à coup de contenance

et de langage à la vue du monarque, ils s'approchèrent de lui avec respect; puis, comme s'ils avaient éprouvé en présence de Louis le besoin de se justifier, ils lui dirent qu'ils avaient été forcés de tuer un tyran qui voulait les perdre, qui voulait perdre les chrétiens; il fallait, ajoutaient-ils, oublier le passé : tout ce qu'ils demandaient pour l'avenir, c'était la fidèle exécution du traité conclu avec Almoadam. Puis, portant la main à leur turban et inclinant leur front jusqu'à terre, ils se retirèrent en silence, et laissèrent le monarque dans l'étonnement de les voir passer ainsi tout à coup des emportements de la licence à des sentiments respectueux.

Cette scène singulière a fait dire à quelques historiens que les mamelucks avaient proposé le trône d'Égypte à saint Louis. Cette opinion s'est accréditée de nos jours, tant il nous est facile de croire tout ce qui semble favorable à la gloire du nom français. Le sire de Joinville, qu'on a cité pour appuyer cette assertion, se contente de rapporter une conversation qu'il eut avec saint Louis. Le roi l'interrogeait sur ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les émirs seraient venus lui offrir l'autorité suprême. Comme le bon sénéchal ne concevait point qu'on pût accepter une couronne de la main de ces émirs séditieux, « qui avoient leur seigneur occis, » Louis ne partagea point cet avis, et dit que vraiment, si on lui eût proposé de succéder au sultan, « il ne l'eût mie refusé. » Ces seules paroles prouvent assez qu'on n'avait rien proposé au monarque captif. Joinville, il est vrai, ajoute à son récit, d'après des bruits qui circulèrent dans l'armée chrétienne, que les émirs avaient fait battre les tambours et sonner les trompettes devant la tente du roi de France, et qu'en même

temps ils délibérèrent entre eux pour savoir s'ils ne briseraient point les fers de leur prisonnier pour en faire leur souverain. Le sire de Joinville rapporte ce fait sans l'affirmer; et comme l'histoire orientale garde sur ce fait même le silence le plus profond, un historien ne peut l'adopter aujourd'hui sans compromettre sa véracité. Il est possible sans doute que les émirs eussent exprimé le désir de trouver parmi eux un prince qui eût la fermeté, la bravoure et les vertus de Louis IX; mais comment croire que des musulmans, animés du double fanatisme de la religion et de la guerre, aient pu s'arrêter un moment à la pensée de choisir un maître absolu parmi les chrétiens qu'ils venaient de traiter avec une barbarie sans exemple, et de remettre ainsi leurs biens, leur liberté, leur vie, entre les mains des plus implacables ennemis de leur pays, de leurs lois et de leur croyance?

Au reste, le pouvoir suprême dont les émirs s'étaient montrés si jaloux, et qu'ils avaient arraché avec tant de violence des mains d'Almoadam, parut d'abord effrayer leur ambition, lorsqu'ils furent les maîtres d'en disposer. Dans un conseil réuni pour nommer un sultan, les plus sages refusèrent le dangereux honneur de régner sur un pays rempli de troubles et de commander à une armée livrée à l'esprit de sédition. Sur leur refus, on donna la couronne à Chegger-Eddour, qui avait eu tant de part à l'élévation, puis à la chute d'Almoadam. Pour gouverner avec elle, en qualité d'atabec, on choisit Ezz-Eddin-Aybek, qui avait été amené comme esclave en Égypte, et que son origine barbare faisait surnommer le *Turcoman*.

La nouvelle sultane arriva bientôt à Pharescour, et fut proclamée sous le nom de Mostassemieh Salehieh, reine des

musulmans, mère de Malek-Almansor Khalil. Almansor Khalil, jeune prince, fils de Negmeddin, avait précédé son père au tombeau. Les enfants que laissait Almoadam étaient restés en Mésopotamie et ne devaient plus espérer de succéder à leur père. Ainsi finit la puissante dynastie des Ayoubites, dynastie fondée par la victoire et renversée par une armée que l'orgueil de la victoire avait poussée à la révolte. Tandis qu'on formait ainsi un gouvernement nouveau, le corps du sultan était abandonné sur les bords du Nil, où il resta deux jours sans sépulture. Enfin l'envoyé du calife de Bagdad obtint la permission de l'ensevelir, et déposa dans un lieu écarté les tristes restes du dernier des successeurs de Saladin.

L'élévation de Chegger-Eddour étonna les musulmans; on n'avait point encore vu le nom d'une femme gravé sur les monnaies et prononcé dans les prières publiques. Le calife de Bagdad s'éleva contre le scandale de cette innovation, et lorsqu'il écrivit dans la suite aux émirs, il leur demanda s'ils n'avaient pas trouvé dans toute l'Égypte un seul homme pour les gouverner. L'autorité suprême, remise entre les mains d'une femme, ne pouvait contenir les passions qui troublaient l'empire, ni faire respecter les traités, ce qui devint très-funeste aux chrétiens condamnés à souffrir tour à tour de la révolte et de la soumission, de l'union et de la discorde de leurs ennemis.

Parmi les émirs, les uns voulaient qu'on exécutât la trêve conclue avec le sultan; les autres, qu'on fît un traité nouveau; quelques-uns s'indignaient qu'on négociât avec des infidèles. Après de longs débats, on en revint à ce qui avait été décidé, en y ajoutant la condition que le roi de France ren-

drait Damiette avant d'être mis en liberté, et qu'avant de quitter les rives du Nil il payerait la moitié de la somme fixée pour sa rançon et celle de son armée. Ces dernières conditions annonçaient la défiance des émirs, et pouvaient faire craindre que le jour de la délivrance ne fût point encore arrivé pour les prisonniers chrétiens.

Lorsqu'on en vint à jurer l'observation du traité, on proposa de part et d'autre des formules de serment. Les émirs jurèrent que, s'ils manquaient à leurs promesses, « ils consen- « taient à être bafoués comme le pèlerin qui fait le voyage « de la Mecque la tête découverte, ou bien à être aussi mé- « prisés que celui qui reprend ses femmes après les avoir « quittées. » Les musulmans, d'après leurs mœurs et leurs usages, n'avaient point d'expressions plus solennelles pour garantir la foi jurée. On proposa à Louis IX la formule suivante : « Si je manque à mon serment, je serai semblable à « celui qui renie son Dieu, qui crache sur la croix et la foule « aux pieds. » Cette formule de serment qu'on imposait au roi lui semblait une injure à Dieu et à lui-même : il refusa de le prononcer. En vain les émirs firent éclater leur colère; il brava leurs menaces. Cette résistance de saint Louis, célébrée par les contemporains, n'obtiendra peut-être pas les mêmes éloges dans le siècle où nous vivons. Cependant il faut considérer que le roi n'était pas seulement retenu en cette circonstance par les scrupules de sa dévotion, mais par le sentiment de la dignité royale. On se rappelle que, dans la troisième croisade, Richard et Saladin avaient jugé indigne de la majesté des rois d'asservir leur parole à la formule d'un serment; ils se contentèrent, pour cimenter la paix, de toucher la main des ambassadeurs. Des émirs séditieux et

couverts encore du sang de leur maître, devaient méconnaître la dignité du rang suprême; mais Louis n'oublia jamais, dans les occasions importantes, qu'il était un grand monarque, et la supposition d'un parjure, la seule pensée d'un blasphème, ne pouvaient s'allier dans son esprit avec le caractère d'un prince chrétien et d'un roi de France.

Les musulmans, irrités de voir un roi dans les fers résister à toutes leurs demandes et leur imposer en quelque sorte des conditions, parlaient déjà de faire mourir Louis IX au milieu des supplices : « Vous êtes maîtres de mon corps, leur dit-il, « mais vous ne pouvez rien sur ma volonté. » Les princes, ses frères, le conjurèrent de prononcer la formule exigée; il résista aux prières de l'amitié, comme il avait résisté aux menaces de ses ennemis. Les exhortations des prélats n'eurent pas plus de succès. Enfin les mamelucks, attribuant une résistance si opiniâtre au patriarche de Jérusalem, s'emparèrent de ce prélat, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'attachèrent à un poteau et lui lièrent les mains si étroitement que le sang en jaillissait. Le patriarche, pressé par la douleur, criait : « Sire, sire, jurez; je prends le péché sur moi. » Louis, toujours persuadé qu'on faisait outrage à sa bonne foi, qu'on lui demandait une chose injuste et déshonorante, resta inébranlable. A la fin, les émirs, vaincus par tant de fermeté, se contentèrent de la simple parole du roi, et se retirèrent en disant que « ce prince franc était le plus fier chrétien « qu'on eût jamais vu en Orient. »

On ne s'occupa plus dès lors que de l'exécution du traité. Les galères qui portaient les prisonniers levèrent l'ancre et descendirent vers l'embouchure du Nil, tandis que l'armée musulmane s'avançait par terre. Les chrétiens devaient livrer

Damiette le lendemain au lever du jour. On ne peut peindre le trouble, la consternation, le désespoir qui régnèrent dans la ville pendant toute la nuit. Les malheureux habitants parcouraient les rues, s'interrogeaient avec inquiétude; les nouvelles les plus sinistres se répandaient; on disait que toute l'armée chrétienne avait été massacrée par les musulmans, que le roi de France était empoisonné. Lorsqu'on reçut l'ordre d'évacuer la place, la plupart des guerriers déclarèrent hautement qu'ils n'obéiraient point, et qu'ils aimaient mieux mourir sur les remparts que d'être égorgés comme prisonniers de guerre.

En même temps les esprits s'échauffaient dans l'armée musulmane. On répétait que le roi de France refusait d'exécuter le traité et qu'il avait ordonné à la garnison de Damiette de se défendre. Les soldats et leurs chefs se repentaient d'avoir fait une trêve avec les Francs, et paraissaient décidés à profiter du moindre prétexte pour la rompre.

Cependant les commissaires de Louis IX persuadèrent aux chrétiens renfermés dans Damiette d'évacuer la ville. La reine Marguerite, à peine relevée de couches, se fit transporter dans un vaisseau génois. Elle était accompagnée de la duchesse d'Anjou, de la comtesse de Poitiers et de la veuve infortunée du comte d'Artois, qui, au milieu des calamités présentes, pleurait encore sur le premier malheur de cette guerre. Vers la fin de la nuit, Olivier de Thermes, qui commandait la garnison, le duc de Bourgogne, le légat du pape et tous les Francs, excepté les malades restés dans la ville, s'embarquèrent sur le Nil.

Geoffroi de Sargines, étant entré dans la place, en remit les clefs aux émirs, et dès le lever du jour on vit flotter les

étendards musulmans sur les tours et les remparts. A cette vue, toute l'armée égyptienne se précipita en tumulte dans la ville. Les nouvelles répandues dans la nuit avaient excité la fureur des soldats; ils entrèrent dans Damiette comme si un combat sanglant leur en eût ouvert les portes; ils massacrèrent les malades qu'ils y trouvèrent, pillèrent les maisons et livrèrent aux flammes les machines de guerre, les armes, toutes les munitions qui appartenaient aux chrétiens.

Cette première violation des traités, l'ivresse du carnage, l'impunité de la licence, ne firent qu'enflammer davantage l'esprit des musulmans et les porter à de plus grands excès. Les émirs, partageant la fureur des soldats, eurent la pensée de faire périr tous les prisonniers chrétiens. Déjà les galères où se trouvaient entassés les barons et les chevaliers français avaient reçu l'ordre de remonter vers Pharescour, « dont fut « parmi nous grand deuil, dit Joinville, et maintes larmes « issirent des yeux, car nous croyions tous qu'on dût nous « tuer. »

Tandis que les galères remontaient le Nil, les chefs de l'armée musulmane délibéraient en conseil sur le sort du roi de France et de tous les guerriers français. « Nous voilà « maîtres de Damiette, disait l'un des émirs; un puissant mo- « narque des Francs et ses plus braves guerriers peuvent « recevoir de nous la mort ou la liberté. La fortune nous of- « fre une occasion d'assurer à jamais la paix de l'Égypte et « le triomphe de l'islamisme; nous avons versé sans scrupule « le sang des princes musulmans, respecterons-nous celui « des princes chrétiens venus en Orient pour incendier nos « cités et réduire nos provinces en servitude? » Cette opinion était celle du peuple et de l'armée, et la plupart des émirs,

entraînés par l'esprit général, tenaient le même langage. Un émir de la Mauritanie, dont Joinville nous a conservé le nom, s'éleva presque seul contre cette violation des lois de la guerre et de la paix : « Vous avez fait mourir, dit-il, votre « prince, que le Coran vous ordonnait *de garder comme la « prunelle de votre œil.* Cette mort était sans doute néces- « saire à votre propre sécurité ; mais que pouvez-vous atten- « dre de l'action qu'on vous propose, si ce n'est la colère de « Dieu et la malédiction des hommes ? » Ce discours fut interrompu par des murmures; le langage de la raison ne faisait qu'aigrir la haine et le fanatisme. Comme les passions violentes ne manquent jamais de motifs pour se justifier à elles-mêmes leurs propres excès, on accusa les croisés de perfidie, de trahison, et de tous les crimes qu'on méditait contre eux. Il n'était point d'accusation qui ne parût vraisemblable, point de violence qui ne parût juste. « Si le Coran « ordonnait aux musulmans de veiller sur la vie de leurs « princes, il leur ordonnait aussi de veiller au maintien de « la foi musulmane; la mort devait être le prix de ceux qui « avaient apporté la mort, et leurs ossements devaient blan- « chir dans les mêmes plaines qu'ils avaient ravagées. Ainsi « l'exigeaient le salut de l'Égypte et les lois du prophète. »

Après une délibération très-orageuse, la terrible sentence des captifs allait être prononcée; mais la cupidité vint à la fin au secours de l'humanité et de la justice ; l'émir qui parlait en faveur des prisonniers chrétiens avait dit plusieurs fois « que les morts ne payaient point de rançon. » On reconnut enfin que le glaive, en immolant les croisés, ne ferait que dépouiller la victoire, et priverait les vainqueurs du fruit de leurs travaux. Cette observation calma les esprits et

changea les opinions. La crainte de perdre huit cent mille besants d'or fit respecter les traités, et sauva la vie du roi de France et de ses compagnons d'infortune.

Les émirs donnèrent l'ordre de ramener les galères vers Damiette. Les mamelucks prirent tout à coup des sentiments plus pacifiques; et comme il est naturel à la multitude de passer d'un extrême à l'autre, on traita avec tous les égards de l'hospitalité ceux que, peu d'heures auparavant, on voulait livrer à la mort. A leur arrivée devant la ville, on distribua aux prisonniers des beignets cuits au soleil, et des œufs durcis que, « pour l'honneur de nos personnes, dit Joinville, on « avoit peints de diverses couleurs. »

Les chevaliers et les barons eurent enfin la permission de sortir des vaisseaux qui leur servaient de prison, pour aller rejoindre le roi, que plusieurs d'entre eux n'avaient point vu depuis le désastre de Minieh. Lorsqu'ils sortaient de leurs navires, Louis marchait vers l'embouchure du Nil, escorté par des guerriers musulmans; une multitude innombrable le suivait, et contemplait en silence les armes, les traits, la démarche du monarque chrétien. Une galère génoise l'attendait; dès qu'il y fut monté, quatre-vingts archers, les arbalètes tendues, parurent tout à coup sur le tillac: aussitôt la foule des Égyptiens se dissipe, et la galère s'éloigne du rivage. Louis avait avec lui le comte d'Anjou, le comte de Soissons, Geoffroi de Sargines, Philippe de Nemours, le sénéchal de Joinville. Le comte de Poitiers était resté en otage à Damiette jusqu'à l'entier payement de quatre cent mille besants d'or que le roi devait compter aux émirs avant de se mettre en mer. Il manquait à Louis IX trente mille livres; on les demanda aux Templiers; ceux-ci, au grand scandale des chevaliers et

des barons, les refusèrent d'abord. On menaça d'employer la force : ils obéirent. La somme exigée par le traité fut payée aux Sarrasins. Le comte de Poitiers quitta Damiette, et tout était prêt pour le départ, lorsque Philippe de Montfort, chargé de faire le payement, vint rendre compte de sa mission, et dit au roi qu'on avait trompé les émirs d'une somme de dix mille livres; Louis en témoigna son mécontentement, et renvoya Philippe de Montfort à Damiette pour restituer cette somme : leçon de justice qu'il voulut à la fois donner à ses ennemis et à ses serviteurs. Cette dernière mission se trouve rapportée dans un auteur arabe qui lui suppose un motif singulier et bizarre. Il raconte que Philippe de Montfort fut envoyé aux émirs pour leur dire qu'ils manquaient de religion et de bon sens : de religion, parce qu'ils avaient massacré leur souverain; de bon sens, parce qu'ils avaient brisé, pour une somme modique, les chaînes d'un monarque puissant qui aurait donné la moitié de son royaume pour racheter sa liberté. Cette explication peu vraisemblable sert du moins à nous faire connaître l'opinion alors répandue parmi les peuples de l'Orient, qui reprochaient aux émirs égyptiens d'avoir égorgé leur sultan et laissé échapper leur ennemi.

Bientôt Louis IX, avec les tristes débris de son armée, quitta l'embouchure du Nil, et, peu de jours après son départ, arriva à Ptolémaïs, où le peuple et le clergé faisaient encore des prières pour sa délivrance. Tous les habitants de la ville allèrent en procession jusqu'au bord de la mer pour le recevoir.

Cependant les infidèles se réjouissaient de leurs triomphes. Les chefs et les soldats de l'armée égyptienne, qui avaient vaincu les Francs, reçurent, les uns des vestes d'or et d'ar-

gent, les autres des sabres, des chevaux, tous des récompenses proportionnées à leur rang et à leur bravoure. La reddition de Damiette et les victoires de l'islamisme furent à la fois célébrées par des discours prononcés dans les mosquées, et par les chants des poëtes qu'on répétait dans toutes les cités musulmanes. L'un des poëtes arabes s'adressait au roi de France : « O monarque des Francs! lui disait-il, tu « voulais envahir l'Égypte, et t'emparer de ses richesses; tu « croyais, dans ton orgueil, que les forces qui la défendent « se dissiperaient comme la fumée ou comme une ombre « vaine. Que sont devenus tes guerriers? Où les a conduits « ton imprudence? Cinquante mille hommes faits prison- « niers, tués ou blessés; voilà le fruit de ton entreprise. O roi « des Francs! ajoutait le poëte des mamelucks, si tu con- « serves l'espoir de venger ta défaite, si quelque dessein té- « méraire te ramène dans notre pays, n'oublie pas que la « maison du fils de Lokman, qui te servait de prison, est « encore prête à te recevoir. Souviens-toi que les chaînes que « tu as portées, et l'eunuque Sabih, qui te gardait, sont tou- « jours là qui t'attendent. »

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. DE PARNY,

PAR M. DE JOUY (1).

Évariste-Désiré de Parny naquit dans l'île Bourbon ; il avait à peine atteint sa dixième année, lorsqu'il quitta pour la première fois ces climats brûlants que j'ai longtemps habités moi-même, et qu'a décrits avec tant de charmes l'élo-

(1) L'éloge de M. de Parny, dont j'occupe aujourd'hui la place à l'Académie française, était pour moi un devoir qu'il m'eût été bien doux de remplir à l'époque où je fus admis à siéger dans cette illustre compagnie, à la fin de 1814 : des circonstances dont il est inutile de rappeler le souvenir ne m'ayant pas permis de prononcer ce discours et d'acquitter alors cette dette honorable, j'ai dû me borner, après dix ans, à rendre un hommage tardif à la mémoire de cet illustre académicien, dans une simple notice sur sa vie et ses ouvrages.

quent auteur de *Paul et Virginie,* qui l'a précédé de quelques mois dans la tombe.

Sa naissance et ses inclinations l'appelaient dans la carrière des armes; il embrassa cette brillante profession au sortir du collége de Rennes, où de saines études, dont il n'appréciait pas alors tous les avantages, fécondèrent le germe précieux du talent qu'il avait reçu de la nature.

Au milieu des riantes séductions dont l'environnaient dans le monde son rang, son esprit et son âge, l'amitié fut le premier sentiment qu'éprouva son cœur : un de ses compatriotes, Bertin, en fut l'objet. Sans m'arrêter à un parallèle qui a souvent été fait entre deux poëtes qui me semblent n'avoir eu d'autre rapport que celui du genre où ils se sont exercés, je dois dire que cette rivalité de talent, qui, dans les âmes vulgaires, devient si facilement de l'envie, ne fit que resserrer leurs nœuds, que la mort seule a pu rompre. Leur esprit, leur caractère, tout à la fois différents et analogues, rendirent leur adhésion plus forte, comme on voit dans quelques ouvrages de l'art l'union de deux fragments rendue plus solide, plus immédiate, par l'inégalité même des parties qui les composent.

M. de Parny touchait à sa vingtième année lorsque les ordres paternels le rappelèrent aux lieux de sa naissance : il avait quitté Paris à regret; mais un sentiment nouveau, auquel son âme venait pour ainsi dire de naître, un sentiment qui renfermait toute sa destinée, le réconcilia avec sa patrie : il aima, son talent lui fut révélé.

M. de Parny apporta en naissant un esprit délicat, une imagination vive, et surtout une âme sensible, source la plus féconde de la pensée et du génie.

L'abandon sans négligence, la grâce sans aucune recherche, une douce facilité qui n'exclut pas la précision, telles furent les qualités que l'on remarqua dans le premier recueil de ses poésies érotiques qu'il publia en 1778, et qui excitèrent une admiration d'autant plus vive qu'elles contrastaient davantage avec l'affectation et le faux goût qui dominaient alors dans la poésie légère. Ce fut dans la nature et dans son cœur que M. de Parny chercha la source de ces vers que soupirait Tibulle. Avec quel charme, avec quel empire il nous associe à ses plaisirs et à ses tourments! comme il nous fait aimer ce qu'il aime! comme il éveille dans tous les cœurs le sentiment dont le sien est rempli! Tout entier à ce qu'il voit, à ce qu'il éprouve, ses pensées sont des sentiments, ses expressions sont des images; il semble avoir tout oublié : la passion n'a point de mémoire.

A ces jours fugitifs d'un bonheur dont l'amour garantit si rarement la durée, succédèrent les longs jours des regrets, des inquiétudes et de l'absence : contraint à la plus pénible séparation, il ne s'arracha pas sans les plus cruels efforts à la terre natale où il avait reçu deux fois la vie. De retour en France, il s'y déroba aux plaisirs bruyants du monde, et ne voulut confier qu'à la solitude le précieux trésor d'une mélancolie profonde, où son génie devait puiser ses plus parfaites inspirations.

Bacon a dit, dans ce langage figuré qui prête à sa pensée tant d'éclat et d'énergie, que « le cœur de l'homme sensible « était semblable à cet arbre généreux qu'il faut blesser pour « en obtenir le baume qu'il recèle. » Le malheur du poëte tourna au profit de sa gloire. Ce fut à ses chagrins, à l'état d'une âme en proie à la tristesse des regrets, au tourment

des souvenirs, que nous fûmes redevables de ces élégies où sont renfermés tous les mystères, tous les enchantements, toutes les douleurs de l'amour; chef-d'œuvre de sentiment et de style qui valut à son auteur la gloire d'avoir conquis à notre langue l'élégie antique dans toute sa perfection.

Si jeune encore, la postérité commença pour lui : à cette époque, l'homme de son temps et de tous les temps, ce génie prodigieux dont les vastes ailes ombragent les deux cimes du Parnasse, et qui seul entre tous les écrivains obtint et mérita l'honneur de donner son nom à son siècle, Voltaire, le surnomma le Tibulle français.

Par un de ces contrastes dont le cœur humain n'est pas exempt, M. de Parny joignait à beaucoup d'indolence une vague inquiétude, un besoin de changement, dont il fut longtemps tourmenté :

> La peine (disait-il) est aux lieux qu'on habite,
> Et le bonheur où l'on n'est pas.

En 1784 il se rendit pour la seconde fois à Bourbon, et ne revit pas sans une émotion bien vive des lieux où il avait tant aimé : il suivit à la côte de Coromandel, en qualité d'aide de camp, M. le vicomte de Souillac, gouverneur des établissements français dans les Indes; le hasard des événements, qui m'avait entraîné sur les mers presque au sortir de l'enfance, me fit rencontrer pour la première fois à Pondichéry le poëte illustre que le choix de l'Académie pouvait seul m'autoriser, trente ans après, à appeler mon prédécesseur. Mon goût, je n'ose dire ma vocation pour la poésie, quelques essais dont mon âge excusait à ses yeux l'extrême

faiblesse, m'attirèrent sa bienveillance, et je mets au nombre des souvenirs les plus doux de ma vie la première leçon que j'ai reçue de lui sur l'art des vers, dont il était déjà maître, dans cette plaine de Goudlour, dernier champ de bataille illustré par nos armes dans ces contrées lointaines.

Après deux ans de séjour sur cette terre que le ciel a comblée de toutes ses faveurs, et dont l'avarice et l'ambition d'un peuple européen ont fait le théâtre de tous les crimes et de toutes les misères humaines, M. de Parny revint en France riche de ses études, de ses voyages et de ses souvenirs. Son cœur avait perdu ses tendres illusions, mais leur reflet colorait encore sa vive et brillante imagination; le sentiment qu'il n'éprouvait plus s'exhalait encore de son âme, semblable à ces fleurs qui laissent une odeur suave aux vases où elles ont longtemps séjourné. Plusieurs compositions charmantes, parmi lesquelles on distingue les *Tableaux*, la *Journée champêtre*, les *Déguisements de Vénus*, ajoutèrent à la réputation du poëte, en signalant toutes les facultés de son esprit.

L'ensemble des qualités dont se compose le caractère particulier de son talent, une élégance facile et soutenue, un sentiment inné de l'harmonie poétique, un naturel exquis, un style éminemment pur, brillent dans cette partie de ses ouvrages : le charme qu'ils y répandent est d'autant plus durable qu'il est plus étranger à ces combinaisons futiles où l'on cherche, dans la bizarrerie de l'expression, l'effet qui ne doit appartenir qu'à l'image ou à la pensée. En se rappelant à quelle époque de décadence les arts étaient insensiblement parvenus, à quels rivaux M. de Parny disputait alors la palme poétique, on sent de quel heureux naturel,

de quelle force de goût et de jugement il eut besoin d'être armé pour lutter contre la contagion des fausses doctrines littéraires auxquelles plusieurs poëtes contemporains avaient dû leurs succès. Juste appréciateur des anciens, il n'affecta pas d'éviter leurs traces pour se frayer une route où personne n'eût marché avant lui, et dédaignant le brillant jargon des amours à la mode, il se contenta d'exprimer des sentiments vrais dans un langage harmonieux et passionné, où l'on n'a point à craindre

> L'hymen brusque et forcé des mots,
> Ce vain effort de l'impuissance,
> Cette pénible extravagance

qu'il appelait

> Le crime de nos vers nouveaux.

On lui faisait le reproche de rimer quelquefois avec négligence ; il y répondit de la seule manière qui pût lui donner quelque poids, par un dialogue entre le Poëte et sa Muse, où, sans nuire jamais au sens, il prodigue toutes les richesses de la rime.

Les ouvrages de M. de Parny semblent partager sa carrière poétique en trois parts bien distinctes : dans la première il s'abandonne aux seules inspirations de son cœur ; dans la seconde il se crée un monde idéal où son imagination se joue au milieu des enchantements qu'elle fait naître : son talent, dans la troisième, prend une direction tout à fait différente ; il y reste sous la seule influence de son esprit. Il était doué de cette faculté brillante au degré le plus émi-

nent, et l'on ne commença peut-être à s'en apercevoir qu'au moment où il fut permis de lui en faire un reproche. Je m'abstiendrai d'en peser la valeur, et je n'arrêterai pas votre attention sur quelques ouvrages dont une morale sévère peut avoir à se plaindre, car l'impartiale vérité me forcerait de convenir que ces débauches portent partout l'empreinte d'un grand talent qui s'égare, et d'un esprit supérieur dont la sagesse elle-même gémit en secret de ne pouvoir nier l'éclat. Il suffit de lire les ouvrages de Parny pour se convaincre que ce fut à l'extrême sensibilité de son cœur, où l'amour occupa tant de place, qu'il fut redevable de toute la puissance de son talent. En appliquant cette même observation aux plus grands hommes dont s'honore la France, on voit que c'est à cette source féconde que presque tous ont puisé le génie particulier qui les immortalise ; en effet, l'amour dont le sentiment se modifie sous tant d'aspects divers, semble, du moins dans ce pays, avoir été imposé par la nature aux hommes supérieurs comme une des conditions de leur supériorité : Henri IV, Condé, Turenne, Molière, Racine, Voltaire, Buffon, Rousseau, ont tous payé aux femmes un tribut d'adoration dont l'amour n'a souvent été que le prétexte, et dont la reconnaissance justifie presque toujours l'excès.

Quelques moralistes trop sévères, qui affectent de ne voir dans l'amour qu'une liaison sans attachement, qu'un sentiment sans estime, demanderont peut-être à l'aide de quels sophismes on peut essayer de prouver qu'une passion qui partout ailleurs ne produit que désordre et faiblesse, jouit en France du privilége de faire naître les vertus, d'enflammer le courage et de féconder les talents. Ne peut-on pas ré-

pondre que l'amour a toujours été parmi nous, suivant une vieille expression, l'entrepreneur des grandes choses, parce que les femmes de notre nation ont eu, à toutes les époques de notre histoire, une incontestable supériorité sur tout leur sexe ?

Je n'emploierai pas le langage d'une fade adulation ou d'une galanterie déplacée pour donner à cette proposition toute l'évidence qu'elle peut recevoir du plus simple exposé des faits, et je me contenterai de rappeler à votre souvenir des noms qui sont des preuves.

La France peut se prévaloir, avec un juste orgueil, des hommes illustres qu'elle a produits; mais tous (à une seule exception près, Voltaire) ont, chez les nations étrangères, des rivaux de gloire, ou du moins des concurrents de renommée.

Les femmes françaises dont l'histoire a consacré les noms y tiennent, sans opposition et sans rivalité, le premier rang parmi les femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays.

Le premier poëte du Parnasse anglais veut-il peindre dans une épître enchanteresse tout ce que l'amour peut inspirer d'abandon, de dévouement et d'héroïsme, quel autre nom que celui de notre Héloïse viendra s'offrir à sa pensée? Quel modèle plus achevé pourrait lui révéler sa brûlante imagination ? Il a sous les yeux ces lettres admirables où l'abbesse du Paraclet a épanché son âme ; et tout l'effort du génie de Pope ne peut aspirer qu'à revêtir de couleurs poétiques, en les transportant dans une autre langue, les images les plus vives, les pensées les plus sublimes que l'amour et la religion aient jamais inspirées. Héloïse, en deux lignes et dans la simple adresse d'une lettre, a trouvé le moyen de réunir tout ce qu'il y a de plus humble et de plus énergique, de

plus gracieux et de plus tendre dans le langage de l'amour :

« La servante à son maître, la sœur à son frère, l'amie à son ami, Héloïse à Abélard, salut. »

Il est des qualités que la nature semble avoir départies séparément à chacun des deux sexes ; cette valeur qui consiste à affronter la mort dans les combats, ce génie de la guerre qui enflamme et dirige les armées, durent être l'apanage particulier des hommes : un seul exemple dans l'histoire des peuples vient faire exception à cette règle, et c'est dans l'histoire des femmes célèbres de notre nation que cet exemple se trouve.

La France est envahie, l'étranger y donne des lois au sein de la capitale, et la couronne chancelle au front de Charles VII : Jeanne d'Arc paraît, rallie nos guerriers, combat nos ennemis, et rappelle la victoire sous les drapeaux de Dunois. Au siècle de l'héroïsme, une jeune fille efface la gloire des héros ; et pour dernier service rendu par elle à la patrie, elle meurt, et son trépas imprime au nom anglais une tache ineffaçable.

Il est digne de remarque que ce soit parmi ces mêmes Françaises, auxquelles on adresse si légèrement le reproche de frivolité, qu'il faille chercher les femmes qui se sont le plus illustrées dans la carrière de l'érudition et des sciences abstraites. Pourrions-nous craindre d'être taxés d'une prévention aveugle en faveur de nos aimables compatriotes en nous exprimant comme le docte Ménage, comme le savant Johnson, qui tous deux ont prononcé que madame Dacier était la femme la plus érudite qui eût jamais existé (1)?

(1) *Feminarum quot sunt, quot fuere, doctissima.* (Ménage.)

Le même éloge, le même droit de prééminence dans les sciences mathématiques, ne peuvent être contestés à cette sublime Émilie, à cette célèbre marquise du Châtelet qui ne craignit pas de suivre Newton dans les hauteurs prodigieuses où s'éleva son génie, et qui, la première, entreprit de révéler à la France la théorie du nouveau système du monde.

Ce n'est pas seulement par des tentatives au-dessus, ou si l'on veut même hors de leur sphère naturelle, que les femmes françaises ont établi leur supériorité; elles la conservent dans cette partie des lettres et des arts moins étrangères aux habitudes de leur sexe où elles trouvent partout des concurrentes et jamais de rivales : il suffit de nommer madame de Sévigné pour écarter l'idée d'un parallèle dans le genre épistolaire : ses lettres en sont réputées dans toute l'Europe le modèle le plus parfait.

Les Deshoulières, les du Bocage, obtiendraient moins unanimement la palme poétique; plusieurs de nos contemporaines la leur disputent avec avantage, et nous la réclamons avec assurance pour celle à qui l'Académie la décerna il y a quelques années, et dont la perte récente est si vivement sentie (1).

C'est à madame de la Fayette qu'est dû l'honneur d'avoir discrédité ces volumineuses fadaises que les Gomberville, les Scudéry, les Desmarêts, avaient mises en vogue sous le nom de *romans*, dans le plus beau siècle de notre littérature. L'auteur de *la Princesse de Clèves*, en retraçant avec grâce et vérité les tableaux ingénieux des événements de la vie, a

(1) Madame Dufrénoy.

indiqué la route nouvelle que les Richardson et les Fielding ont ouverte. Plusieurs dames anglaises s'y sont fait remarquer; mais s'il est vrai que deux d'entre elles y balancent la réputation des Riccoboni, des Graffigny, des Tencin, il ne l'est pas moins qu'aucune ne s'est encore placée au rang des auteurs de *Malvina* et des *Vœux téméraires*. En m'abstenant de nommer une femme célèbre (1), que des ouvrages d'un ordre supérieur placent à la tête de tous les écrivains de son sexe et parmi les plus célèbres du nôtre, j'ai voulu par là m'assurer un dernier avantage et réserver à la cause que je soutiens un argument contre lequel il ne pût s'élever aucune objection.

L'influence que les femmes de ce pays ont de tout temps exercée sur la destinée des grands hommes, elles la doivent surtout à ce charme de la société dont elles possèdent le secret, et qui n'a rien à redouter du temps qui détruit tous les autres : douées d'un instinct merveilleux pour discerner le mérite, pour pressentir le talent, pour apprécier le génie, elles sont, en quelque sorte, le lien qui les tient unis, le ressort doux et caché qui les met en œuvre. Qui pourrait, en mesurant la hauteur où sont parvenus tant de grands hommes du dernier siècle, assigner la part que peuvent réclamer dans leur gloire les la Sablières, les du Châtelet, les d'Argental, les Luxembourg, les Geoffrin, les d'Épinay, qui ont dirigé leurs efforts, embelli leur vie, ou consolé leur infortune?

Cet éloge des femmes ramène naturellement ma pensée sur cette jeune créole à laquelle Parny consacra sa lyre.

(1) Madame la baronne de Staël.

Éléonore B*** avait treize ans, Parny en avait vingt; il la vit, il l'aima, et l'amour enchanta deux années de leur vie: il ne lui fut pas permis de donner son nom à sa maîtresse; elle devint l'épouse d'un autre, et Parny revint en France, où il écrivit en vers harmonieux l'histoire de ses amours. Notre poésie ne connaissait pas l'élégie érotique; l'amant d'Éléonore rendit l'Europe attentive à ses accents purs comme la nature, ardents comme la passion. Les chants maniérés des Pezai, des Cubières, et de toute l'école de Dorat, disparurent devant la poésie facile et gracieuse de Parny; c'était la voix libre du rossignol qui se faisait entendre au milieu du gazouillement de ces oiseaux de volière que l'on instruit à contrefaire la voix humaine. On a comparé Bertin à Parny; un critique sans chaleur et sans âme, la Harpe, osa même placer le chantre d'*Eucharis* au-dessus de l'amant d'Éléonore : l'opinion publique a déjà fait justice d'un pareil jugement. Le premier a versifié avec soin, souvent même avec bonheur, les souvenirs voluptueux de sa vie galante; l'autre a su imprimer à ses poésies tout le naturel, toute l'ardeur de la passion dont son cœur était rempli : c'est de lui, comme de Sapho, que l'on a pu dire:

Spirat adhuc amor,
Vivuntque commissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Bertin est rarement inspiré par son cœur; il peint de souvenir; ce que Tibulle, Catulle et Properce disaient à leurs maîtresses, il le répète à la sienne; il traduit en vers élégants, non ses propres sentiments, mais les émotions qui ont agité les poëtes érotiques de l'antiquité ; on serait tenté de croire

que si ces maîtres de la lyre élégiaque n'eussent pas été tour à tour heureux et malheureux, jaloux et confiants, trahis et réconciliés, Bertin n'eût eu rien à dire. S'il est vrai cependant qu'une imitation fécondée par le goût devient elle-même une création, il serait injuste de ne pas tenir compte à Bertin du bonheur de l'expression, de la fraîcheur du coloris, et de ne pas reconnaître en lui un véritable poëte, plus remarquable par le talent des descriptions que par la vérité des sentiments.

Mais Parny fut le poëte de la nature et de l'amour; ses brûlantes émotions s'exhalaient de son âme, et se changeaient en poésie, comme ces vapeurs légères que le soleil élève, et qui retombent en pure rosée. Parny, dont les vers ne servirent, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'à mettre en relief hors de son cœur ses propres inspirations, vivra plus longtemps que Bertin, dont le talent n'atteste que la faculté de reproduire des pensées vieillies et de les rajeunir par le choix harmonieux des mots.

La destinée commune et l'amitié constante de ces deux poëtes ont quelque chose de touchant et de singulier; tous deux créoles, tous deux élèves d'Apollon et de Mars, ils se rencontrèrent sur toutes les routes, et jamais le moindre nuage ne vint troubler une si douce union : « Cher Parny, disait Bertin avec une sensibilité vraie qu'on trouve si rarement dans ses vers érotiques,

« Cher Parny, tu le sais, rivaux et frères d'armes,
« Et dans tous les sentiers nous rencontrant toujours,
« Compagnons échappés aux fureurs de Neptune,
« Témoins de nos succès sans en être jaloux,

« Espoir, craintes, ennuis, plaisirs, gloire, fortune,
« Tout devint commun entre nous;
« Conformité d'âge et de goûts
« Resserra chaque jour une amitié si chère. »

Cette amitié si rare dura jusqu'à la mort de Bertin, mort aussi imprévue que déplorable, qui le surprit à trente-sept ans, le jour même de son mariage avec une jeune créole de Saint-Domingue, qu'il aimait éperdument.

Je reviens à Parny, dont cette courte digression ne m'a point écarté. Les plaisirs le bercèrent jusqu'au moment où la révolution éclata; il en adopta les principes avec courage, il en répudia les excès avec horreur: Parny venait d'achever un joli poëme *sur les Amours des reines de France*; il le brûla par un motif de délicatesse et de loyauté bien digne d'éloge à une époque où les malheurs de la monarchie pouvaient donner à la gaieté maligne du poëte l'apparence de la satire et de l'outrage envers d'illustres infortunes.

La définition que Cicéron a donnée du grand orateur, l'homme également propre à bien dire et à bien faire, doit s'appliquer aux grands écrivains de tous les genres, dont M. de Parny vient grossir l'honorable liste. Il fut plus qu'un grand poëte, il fut un homme de bien, et l'envie elle-même, qui s'empressa de signaler quelques erreurs de son esprit, n'a jamais osé porter la moindre atteinte à la probité de ses mœurs, à la noblesse de son caractère, à l'heureuse alliance des qualités les plus aimables et des vertus les plus solides.

Il fut fidèle en amitié : j'en appelle à la mémoire de Bertin et au témoignage d'un guerrier célèbre dont le nom, environné de tout l'éclat de la gloire, peut encore recevoir un nouveau lustre de l'inviolable attachement qu'il portait à

M. de Parny, et dont il lui donna de si nobles preuves (1).

Si l'amitié fut la première passion de son cœur, la reconnaissance en était la première vertu : que ne m'est-il permis d'acquitter, en la publiant, la dette honorable de bienfaits qu'il avait contractée envers un homme d'État (2) qui sut concilier les soins et les devoirs d'une grande administration avec l'amour éclairé des lettres, et qui vengea autant qu'il fut en lui le mérite dans l'infortune de l'oubli du pouvoir et de l'insolence des protecteurs !

Entre les vertus qui distinguaient cet illustre écrivain, oublierais-je l'amour de la patrie et de la liberté ? Ce sentiment, père des grandes pensées ainsi que des grandes actions, respire dans tous ses ouvrages ; il est surtout empreint dans son *Épître aux insurgents* et dans ce poëme de *God damn* où, sous les couleurs d'un ingénieux badinage, il peint avec autant de finesse que d'énergie les mœurs atrabilaires et la sombre politique d'un peuple voisin.

Celui dont l'amour avait illustré, embelli et tourmenté la jeunesse, trouva dans l'hymen ce bien-être domestique, cette félicité durable dont le calme n'est peut-être jamais mieux apprécié que lorsqu'il succède aux orages des passions. La plus digne, la plus aimable épouse, à laquelle l'unissaient déjà les liens du sang et d'une longue amitié, devint la compagne de sa vie. Madame de Parny, par un dévouement dont sa tendresse ne lui permit jamais de me-

(1) Le maréchal Macdonald.

(2) M. Français de Nantes.

surer l'étendue, se consacra sans réserve aux soins touchants d'embellir, de conserver les jours de son époux, dont les souffrances physiques commençaient dès lors à menacer la durée.

Il est une grande époque dans la vie où chacun atteint le plus haut degré de bonheur auquel il lui soit permis d'aspirer : ce fut pour M. de Parny l'époque de son mariage, qui fut aussi celle où vos suffrages l'appelèrent dans cette illustre société. Le discours qu'il y prononça, remarquable par l'abondance et l'énergie des pensées, par la souplesse et la pureté du style, mit en lumière cette vérité hardie, que la décadence des lettres, dont on affecte de se plaindre, est beaucoup moins sensible parmi ceux qui les cultivent que parmi ceux qui les protégent, et que dans le public, qui méconnaît les vrais talents ou qui dédaigne d'encourager leurs efforts. Les siens n'eurent jamais qu'un noble but : indifférent aux honneurs, il dédaigna les richesses ; il savait cependant que, si la fortune est aveugle, elle n'est pas invisible, et que, si elle marche au hasard, on peut du moins se mettre sur son passage.

La mort, qui planait depuis longtemps sur sa tête, n'attendit pas qu'il approchât du terme inévitable pour l'enlever aux lettres, dont il était l'honneur, à l'épouse dont il était l'idole, aux amis dont il était le modèle. Les douleurs de la perte de M. Delille étaient encore récentes lorsque la France eut à pleurer celle de M. de Parny, et comme le dit alors le président de cette assemblée, dans un rapprochement aussi touchant qu'ingénieux, la tombe de Virgile se fermait à peine, que l'on vit s'ouvrir celle de Tibulle. M. de Parny s'acquitta de cette dernière action de la vie avec une force d'âme

d'autant plus digne d'admiration, que ce fut au milieu des souffrances qu'il vit arriver pas à pas cette mort que la nature et la philosophie lui avaient appris à mépriser. Il ne recula pas devant cette effrayante image, et parut, en expirant, sourire à la pensée que les œuvres du génie ont seules le privilége d'échapper aux lois de la destruction.

IV.

PIÈCES DE VERS

LUES EN SÉANCE PUBLIQUE

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

1803 — 1819.

FRAGMENT

D'UN

POËME DE LA CONVERSATION,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 11 FLORÉAL AN XIII
(1er MAI 1805)

PAR M. DELILLE.

LE PARLEUR A PRÉTENTION.

Que mon bon ange aussi me garde
De cet homme à prétention
Qui commande à l'attention ;
Tient pour sacré chaque mot qu'il hasarde;
En me parlant sans cesse me regarde;
Et comme l'on voit un archer,
De son arc détendu quand la flèche s'envole,
Suivre de l'œil le trait qu'il vient de décocher,
Sitôt qu'il lâche une parole,
Veut lire dans vos yeux l'effet de son discours;
Ne permet pas qu'on en trouble le cours;

D'un regard exigeant me presse, m'interroge,
Quête un souris, sollicite un éloge,
S'il a cru rencontrer un trait ingénieux;
M'avertit de la main, m'interpelle des yeux;
De mes distractions sans pitié me réveille;
Traite de cabaleur l'auditeur qui sommeille;
Tremble qu'une pensée, une maxime, un mot,
N'aille mourir dans l'oreille d'un sot!
Au milieu de sa période
J'échappe, en m'esquivant, au parleur incommode,
Et le laisse chercher, dans les regards d'autrui,
La satisfaction que lui seul a de lui.

PROSCRIPTION

DE MARIUS ET DE SYLLA,

FRAGMENTS D'UNE TRADUCTION LIBRE ET ABRÉGÉE

DE LA PHARSALE DE LUCAIN,

LUS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 12 THERMIDOR AN XIII
(31 JUILLET 1805),

PAR M. LEGOUVÉ.

Nec non bella viri, diversaque castra petentes, etc.
Pharsal., lib. II.

Sous des drapeaux divers les Romains entraînés
Disaient en gémissant : « Guerriers infortunés!
« Que n'avons-nous vécu loin de ce temps impie,
« Dans les jours moins affreux de Canne et de Trébie!
« Dieux, nous n'aspirons pas aux douceurs de la paix :
« Menez-nous aux combats, et non point aux forfaits.
« Que le Sarmate altier, et le Scythe et le Maure,
« Les peuples du midi, du nord et de l'aurore,
« S'élancent contre nous de leurs climats divers;
« Accablez Rome enfin du poids de l'univers.

« Mais loin de nous l'horreur d'une guerre intestine!
« Ou si du nom romain vous jurez la ruine,
« Qu'une brûlante pluie, en torrents enflammés,
« Tombe sur les deux camps à la fois consumés;
« Que Pompée et César, dont les vœux vous irritent,
« Expirent sous vos coups avant qu'ils les méritent.
« Ah! de tant de forfaits faut-il souiller nos mains,
« Pour qu'un d'eux ait le droit d'opprimer les humains?
« Pour s'affranchir des deux ce serait trop peut-être! »

La jeunesse, tremblant de servir sous un maître,
Exhalait en ces mots ses stériles douleurs:
Mais les vieillards, déjà témoins de ces malheurs,
Maudissaient en pleurant leur sort et leur patrie,
Le funeste présent d'une trop longue vie.
« Je les revois, dit l'un à ses fils éperdus,
« Ces jours de deuil, ces temps où le fier Marius,
« Ce vainqueur des Teutons, chassé de l'Italie,
« Cacha dans les marais sa tête ensevelie,
« Et bientôt découvert sous leurs impurs roseaux,
« De cet abri fangeux passa dans les cachots.
« D'avance il subissait la peine de ses crimes.
« Né pour finir ses jours sur un tas de victimes,
« Dans Rome que ses mains oseront embraser,
« Le trépas qui l'attend semble le refuser.
« Un Cimbre en sa prison pour l'immoler s'avance:
« Il recule à l'aspect du héros sans défense;
« Il fuit; il a cru voir sous ses murs ténébreux,
« Des éclairs redoublés jetant un jour affreux,
« Des esprits infernaux toute la troupe impure,
« Et Marius déjà dans sa grandeur future.

« Une voix l'a frappé : Respecte Marius,
« Cimbre; à ton bras obscur ses jours ne sont pas dus.
« Avant de pénétrer dans le royaume sombre,
« Il faut que d'autres morts y précèdent son ombre.
« Respecte Marius : tes peuples égorgés,
« En lui laissant le jour seront bien mieux vengés.
« Son sort change en effet. Affranchi de ses chaînes,
« Il erre quelque temps sur des plages lointaines.
« Il parcourt la Libye, et ces bords habités
« Par ces peuples sans frein qu'il a jadis domptés.
« Il foule aux pieds Carthage et sa cendre immortelle,
« Et comme elle abattu, se console avec elle.
« C'est là qu'enfin les dieux relèvent son destin.
« Le bruit de ses revers enflamme l'Africain!
« Son grand nom, sa valeur, à vaincre accoutumée,
« D'esclaves, de brigands, lui donnent une armée.
« Il ne veut que des cœurs dans les forfaits vieillis :
« Et les plus criminels sont les mieux accueillis.

« Quel fut ce jour marqué par tant de funérailles,
« Où Marius vainqueur entra dans nos murailles?
« La mort volait partout : l'un sur l'autre étendus,
« La noblesse et le peuple expirent confondus,
« Sur leurs têtes au loin le glaive se promène.
« Plus de respect pour l'âge : une foule inhumaine
« Égorge le vieillard qui descend au tombeau,
« Et l'enfant malheureux couché dans son berceau.
« L'enfant! Du jour à peine il voyait la lumière :
« Qu'a-t-il fait pour mourir en ouvrant la paupière?
« Il vit; c'en est assez : du soldat menaçant

« La fureur le rencontre et l'immole en passant.
« Elle frappe au hasard, elle entasse les crimes,
« Dans le barbare effroi de manquer de victimes.
« De morts et de mourants les temples sont jonchés;
« Sous des ruisseaux de sang les chemins sont cachés :
« Et grossi par leurs eaux, sur sa rive fumante,
« Le Tibre épouvanté roule une onde sanglante.

« Sur qui pleurer, au sein des publiques douleurs?
« Ah! recevez du moins nos regrets et nos pleurs,
« Proscrits qu'a distingués une grande infortune :
« Licinius, traîné mourant dans la tribune;
« Bæbius, dont leurs bras, de carnage enivrés,
« Partagèrent entre eux les membres déchirés;
« Toi, surtout, qui prédis ces maux à l'Italie,
« O vieillard éloquent dont la tête blanchie,
« Portée à Marius par tes vils assassins,
« Orna, sanglante encor, ses horribles festins.
« Rome a récompensé Marius, qu'elle abhorre.
« Pour la septième fois il est consul encore :
« Il meurt, ayant atteint, dans ses jours agités,
« Le comble des revers et des prospérités,
« Porté par les destins contraires et propices
« Au faîte des grandeurs, du fond des précipices.

« Sylla vint venger Rome, et lui rouvrant le flanc,
« Épuisa sans pitié les restes de son sang.
« Victimes et bourreaux, tous étaient des coupables;
« C'est alors qu'ont paru ces odieuses tables
« Où l'airain criminel, des têtes des proscrits,
« Offrait en traits de sang et les noms et les prix.

« A ce signal de mort, les haines personnelles
« Remplissent sans danger leurs vengeances cruelles :
« Et le soldat armé, qui se croit tout permis,
« Frappe, au nom de Sylla, ses propres ennemis.
« L'esclave, las du joug, assassine son maître;
« Le père ouvre le flanc du fils qu'il a fait naître !
« Le frère meurtrier vend le sang fraternel :
« Les fils, tout dégouttants du meurtre paternel,
« Pour l'offrir à Sylla, dans leur fureur avide,
« Se disputent entre eux une tête livide.
« La barrière est ouverte à tous les attentats.
« Les uns, dans le tombeau croyant fuir le trépas,
« Le retrouvent bientôt sous ces marbres funèbres,
« Dans l'air empoisonné de leurs mornes ténèbres.
« Les autres, se cachant dans des antres secrets,
« Vont servir de pâture aux monstres des forêts :
« Quelques-uns, dans l'orgueil d'un désespoir extrême,
« Pour dérober leur mort, se poignardent eux-mêmes :
« Mais leurs restes sanglants sont encore frappés
« Par des bras furieux qu'ils leur soient échappés.
« Les vainqueurs, échauffés par leurs forfaits rapides,
« Volent sur mille morts à d'autres homicides :
« Femmes, enfants, vieillards, sous leurs coups ont péri.
« Et le peuple tremblant voit d'un œil attendri,
« Sur des piques, de sang et de pleurs arrosées,
« Des plus grands citoyens les têtes exposées;
« Et ne peut, quand sa main veut dresser des tombeaux,
« De leurs membres épars rassembler les lambeaux.

« A ce spectacle affreux, Sylla, fier, immobile,

« Du haut du Capitole, avec un front tranquille,
« Dans nos murs désolés envoyait le trépas;
« Du geste et de la voix animait ses soldats;
« Et hâtant, sans pâlir des crimes qu'il consomme,
« Dans les derniers Romains la ruine de Rome,
« C'est par tous ces forfaits que d'un lâche sénat
« Il mérita le nom de Père de l'État.
« Mais enfin, las du soin d'égorger ses victimes,
« Il abdiqua ce rang payé par tant de crimes,
« Et dans Tibur, au sein d'un repos fastueux,
« Il mourut de la mort des hommes vertueux.
« Voilà ce qu'il faut craindre : et les mêmes tempêtes,
« Dans ces nouveaux débats, vont fondre sur nos têtes.
« Que dis-je? heureux encor, trop heureux si nos pleurs
« Ne devaient pas couler sur de plus grands malheurs!
« Mais il y va pour nous bien plus que de la vie.
« Marius, par Sylla chassé de sa patrie,
« Y voulut par le sang cimenter son retour :
« Sylla, que Marius crut chasser à son tour,
« Voulut, en triomphant des factions puissantes,
« Éteindre pour jamais les fureurs renaissantes.
« Mais César et Pompée ont formé d'autres vœux :
« La grandeur de Sylla serait trop peu pour eux;
« Et, leur choc de nos lois détruisant l'équilibre,
« Quel que soit le vainqueur, l'univers n'est plus libre. »

C'est ainsi que, frappé d'un triste souvenir,
Chacun dans le passé lit déjà l'avenir.

TRADUCTION EN VERS
DE L'ODE D'HORACE,

A JULES ANTOINE,

PINDARUM QUISQUIS STUDET ÆMULARI,

LUE DANS LA SÉANCE DU 12 THERMIDOR AN XIII (31 JUILLET 1805),

PAR M. LE BRUN.

Quiconque, dans son vol, ose imiter Pindare,
Sur des ailes de cire, ambitieux Icare,
Va chercher follement sa perte dans les airs;
Bientôt, précipité de la voûte céleste,
Son audace funeste
N'enrichit d'un vain nom que l'abîme des mers.

Tel qu'un fleuve, à grand bruit, tombant d'un roc sauvage,
Fier et nourri des eaux, tribut d'un long orage,
Croît, s'élève, franchit ses bords accoutumés;

Tel Pindare, échappant d'une source profonde,
Bouillonne, écume, gronde,
Roule, immense, à nos yeux éperdus et charmés.

Tous les lauriers du Pinde ornent son front lyrique,
Soit que, dans la fureur d'un chant dithyrambique,
Il se laisse emporter à des nombres sans lois;
Ou qu'il mêle au torrent d'une libre harmonie
Ces trésors du génie,
Ces mots audacieux qu'il prodigue avec choix;

Soit qu'il chante les dieux et leur vaillante race,
Ces rois qui du Centaure étouffèrent l'audace,
Et la Chimère en feu vomissant le trépas,
Ou que son vers consacre un immortel trophée
Au mortel dont l'Alphée
Vit le ceste ou le char vainqueurs dans ces combats;

Soit qu'il pleure un héros que la Parque jalouse,
Hélas! vient de ravir à la plus tendre épouse,
Qu'il le venge, en ses vers, d'un trépas odieux;
Que sa muse l'enlève aux bords de l'onde noire,
Et tout brillant de gloire,
Le place dans l'Olympe au sein même des dieux :

Tel le cygne d'Ismène, ouvrant ses vastes ailes,
Que soutiennent des vents les haleines fidèles,
Plane, avec majesté, dans le ciel le plus pur;
Et moi, timide abeille, errante dans la plaine,
Je ravis, non sans peine,
Un peu de miel aux fleurs qui parfument Tibur.

Jules, c'est donc à toi de célébrer la gloire
Du héros qu'en nos murs ramène la victoire;
Attache le Sicambre à son rapide char:
Que la feuille sacrée, ondoyant sur sa tête,
Doux prix de sa conquête,
A ses justes désirs promette le nectar!

Auguste est le plus cher de tous les dons célestes;
Auguste a seul banni les désordres funestes;
Il défend, il protége, il embellit nos jours.
Choisi par les destins, jamais un plus grand homme
Ne peut veiller sur Rome,
Même si l'âge d'or renouvelait son cours.

Triomphe! m'écrîrai-je à son heureux passage;
Triomphe! redira le Tibre et son rivage.
Les vœux, les fleurs, l'encens, partout seront offerts;
Et de loin, secondant, avec ma faible lyre,
Ton sublime délire,
Je mêlerai ma voix à tes doctes concerts.

Immole en ce grand jour dix taureaux, dix génisses!
Je sèvre un de leurs fils, et pour les dieux propices,
Loin de sa mère, il croît, il paît en bondissant:
Son front menace en vain; et son arme innocente
De Phœbé renaissante
A peine imite encor le timide croissant.

FABLES,

LUES A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 JANVIER 1806,

PAR M. ARNAULT.

LE CHÊNE ET LES BUISSONS.

Le vent s'élève : un gland tombe dans la poussière;
Un chêne en sort. Un chêne! Osez-vous appeler
Chêne, cet avorton qu'un souffle fait trembler!
Ce fétu près de qui la plus humble bruyère
Serait un arbre? Et pourquoi non?
Je ne m'en dédis pas, docteur, cet avorton,
Ce fétu, c'est un chêne, un vrai chêne, tout comme
Cet enfant qu'on berce est un homme.
Quoi de plus naturel, d'ailleurs, que vos propos?
Vous n'avez rien dit là, docteur, qu'en leur langage
Tous les buissons du voisinage
Sur mon chêne avant vous n'aient dit en d'autres mots :
« Quel brin d'herbe, en rampant, sous notre abri se range?

« Quel germe inutile, égaré,
« A nos pieds végète enterré
« Dans la poussière et dans la fange? »
Messieurs, leur répondait sans discours superflus
Le germe, au fond du cœur, chêne dès sa naissance,
Messieurs, pour ma jeunesse ayez plus d'indulgence,
Je croîs, ne vous déplaise, et vous ne croissez plus.
Le germe raisonnait fort juste.
Le temps, qui détruit tout, fait tout croître d'abord,
Par lui le faible devient fort,
Le petit, grand, le germe, arbuste.
Les buissons, indignés qu'en une année ou deux
Un chêne devînt grand comme eux,
Se récriaient contre l'audace
« De cet aventurier qui, comme un champignon,
« Né d'hier, et de quoi! sans gêne ici se place,
« Et prétend les traiter de pair à compagnon. »
L'égal qu'ils dédaignaient cependant les surpasse:
D'arbuste il devint arbre; et les sucs généreux
Qui fermentent sous son écorce,
De son robuste tronc, à ses rameaux nombreux
Renouvelant sans cesse et la vie et la force,
Il grandit, il grossit, il s'allonge, il s'étend,
Il se développe, il s'élance;
Et d'arbre comme on en voit tant,
Finit par être un arbre immense.
Il était protégé, le voilà protecteur;
Abritant, nourrissant des peuplades sans nombre,
Les troupeaux, les chiens, le pasteur
Vont dormir en paix sous son ombre.

L'abeille dans son sein vient déposer son miel,
Et l'aigle suspendre son aire
A l'un des mille bras dont il perce le ciel,
Tandis que mille pieds l'attachent à la terre.
L'impétueux Eurus, l'aquilon mugissant,
En vain contre sa masse ont déchaîné leur rage;
Il rit de leur colère; et leur souffle impuissant
Ne fait qu'agiter son feuillage.
Cybèle aussi n'a pas de nourrissons,
De l'orme le plus fort au genêt le plus mince,
Qui des forêts, en lui, ne respectent le prince.
Tout l'admire aujourd'hui, tout..... hormis les buissons.
L'orgueilleux! disent-ils, il ne se souvient guères
De notre ancienne égalité.
Enflé de sa prospérité,
A-t-il donc oublié que les arbres sont frères?
Si nous naissons égaux, répond avec bonté
L'arbre de Jupiter, dans la même mesure
Nous ne végétons pas, et ce tort, je vous jure,
Appartient tout à la nature
Et non pas à ma volonté.
Le chêne vers les cieux portant un front superbe,
Le buisson qui se perd sous l'herbe,
Ne font qu'obéir à sa loi.
Vous la voulez changer : ce n'est pas mon affaire.
Je ne dois pas, en bonne foi,
Me rapetisser pour vous plaire,
Mes frères, tâchez donc de grandir comme moi.

LE SECRET DE POLICHINELLE.

Qui découvre une vérité,
A dit un grave personnage,
La gardera pour soi, s'il est quelque peu sage
Et chérit sa tranquillité.
Socrate, Galilée, et gens de cette étoffe
Ont méconnu ce dogme et s'en sont mal trouvés.
Quels maux n'ont-ils pas éprouvés!
D'abord c'est Anitus qui crie au philosophe!
Mélitus applaudit, et mon sage en prison
Reconnaît, mais trop tard, le tort d'avoir raison.
Socrate y but la mort. Mais quoi! son infortune,
Qui n'a fait qu'assurer son immortalité,
Pourrait-elle étonner mon intrépidité?
Ce qu'il osa cent fois, je ne l'oserais une!
Non, non, je veux combattre un préjugé reçu.
Dût l'Anitus du jour, aboyant au scandale,
Calomnier mes mœurs pour venger la morale,
Je rectifie un fait qu'on n'a jamais bien su;
Des générations erreur héréditaire!
Erreur qu'avec Fréron partage enfin Voltaire!
Polichinelle, amis, n'était pas né bossu.
L'histoire universelle affirme le contraire,
Je le sais fort bien, mais qu'y faire?
Ne pas lui céder sur ce point,
Ni sur cet autre encor: monsieur Polichinelle
Grasseyait bien un peu, mais ne bredouillait point,

Quoi qu'en ait dit aussi l'histoire universelle.
Du reste, en fait d'esprit se croyant tout donné,
Pour avoir un peu de mémoire,
Monsieur Polichinelle au théâtre adonné,
Fondait sur ce bel art sa fortune et sa gloire,
Il voulait l'une et l'autre. Assez mal à propos,
Un beau soir il débute en costume tragique,
Ignorant, l'idiot, qu'un habit héroïque
Veut une taille de héros.
Aussi la pourpre et l'or dont mon vilain rayonne
Font-ils voir aux plus étourdis
Ce qui, sous ses simples habits,
Avant, n'avait frappé personne;
Son dos un peu trop arrondi,
Son ventre un peu trop rebondi,
Sa figure un peu trop vermeille.
De plus, si ce n'est trop de la plus douce voix
Pour dire ces beaux vers qui charment à la fois
L'esprit, et le cœur, et l'oreille,
Imaginez-vous mon grivois
Psalmodiant Racine et grasseyant Corneille.
On n'y tint pas : il fut hué,
Sifflé, bafoué, conspué.
Un autre en serait mort ou de honte ou de rage :
Lui, plus sensé, n'en mourut pas,
Et crut même de ce faux pas
Pouvoir tirer quelque avantage.
Mes défauts sont connus; pourquoi m'en affliger ?
Mieux vaudrait les mettre à la mode.
Je ne saurais les corriger :

Affichons-les; c'est si commode!
Il est plusieurs célébrités :
Hommes de goût, gens à scrupule,
La vôtre est dans vos qualités;
La nôtre est dans nos ridicules.
Il dit; et sur son dos, qui n'était que voûté,
Il ajuste une bosse énorme.
Puis un ventre de même forme
A son gros ventre est ajouté.
Loin d'imiter ce Démosthènes,
Qui, bredouilleur ambitieux,
Devant les flots séditieux
Image du peuple d'Athènes,
S'exerçait à briser les chaînes
De son organe vicieux;
Confiait aux vents la harangue
Où des Grecs il vengeait les droits,
Et pour mieux triompher des rois,
S'efforçait à dompter sa langue;
Polichinelle croit qu'on peut encor charmer
Sans être plus intelligible
Que tel que je pourrais nommer,
Et met son art à se former
Un parlage un peu plus risible.
Puis, vêtu d'un habit de maint échantillon,
Il barbouille de vermillon
Sa face déjà rubiconde,
Prend des manchettes, des sabots,
Dit des sentences, de grands mots,
Bref n'omet rien pour plaire aux sots,

Et plaît à presque tout le monde.
Quels succès par les siens ne sont pas effacés?
Les *Roussels* passeront, les *Janots* sont passés!
Lui seul, toujours de mode à Paris comme à Rome,
Se prodigue encor sans s'user;
Lui seul, toujours sûr d'amuser,
Pour les petits enfants est toujours un grand homme.
Ajoutons à ce que j'ai dit
Que tel qui tout bas s'applaudit
De la faveur universelle,
Ne doit sa vogue et son crédit
Qu'au secret de Polichinelle.

A
QUELQUES POËTES,

PIÈCE DE VERS

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 13 AOUT 1806,

PAR M. DE PARNY.

Les vers sont la langue des dieux,
Dites-vous; toujours libre et fière,
Loin de l'idiome vulgaire
Elle s'élance dans les cieux.

Eh bien, soit; comme vous sans doute
Là-haut l'on parle, et l'on écoute.
Mais sur la terre descendus,
Les dieux, quand leur esprit est sage,
Désenflent pour nous leur langage,
Et veulent bien être entendus.
Toujours sur la plage homérique
On voit l'Olympe, ainsi qu'Argos;

Ennemi franc et très-épique
Des murs troyens et du pathos :
Jupiter, dont la voix suprême
D'un mot ébranle l'univers,
Dans Virgile adoucit ses vers;
Éole, Mars, Alecton même,
Y sont purs, élégants et clairs.
Daignez n'être pas plus sublimes;
Comme eux humanisez vos rimes;
A leurs prêtres échevelés
Laissez le style des miracles,
Et l'obscurité des oracles
Sur le trépied menteur hurlés :
L'énigme, permise aux prophètes,
Ne l'est pas encore aux poëtes.

Le génie a d'antiques droits,
D'accord; mais la langue a des lois.
Vous accusez son indigence,
Sa faiblesse; et malgré ses torts,
Des peuples la reconnaissance
Adopte et répand ses trésors.
Par vos témérités nouvelles
Prétendez-vous de nos modèles
Vieillir les vers et les leçons?
Qu'à leurs pieds tout orgueil fléchisse;
Devant eux calmez les frissons
De votre fièvre créatrice;
De grâce, messieurs, moins d'effets!
Moins de fracas, moins de merveilles,

Et par pitié pour les oreilles,
Parlez français à des Français.

Trop divin, si votre délire
Ne peut ainsi s'humilier,
Si cette plume et ce papier
Que vous appelez votre lyre,
Brûlants et célestes pour vous,
Sont bizarres et froids pour nous,
Partez, abandonnez la terre,
Dans vos poétiques ballons,
Sur l'aile de vos aquilons
Volez par delà le tonnerre,
Et restez-y; car ici-bas
L'excès du grand est ridicule,
Et l'homme sans trop de scrupule
Siffle des dieux qu'il n'entend pas.

Racine, ce roi du Parnasse,
Est toujours vrai dans son audace,
Et dans sa force toujours pur.
Anathème au poëte obscur!
S'il est bouffi, double anathème!
Que sont les sulfureux éclairs
Pour la raison, juge suprême
De notre prose et de nos vers?
Ses arrêts que le goût proclame,
D'abord faiblement écoutés,
Par le temps sont exécutés.
Elle annule et flétrit du blâme

L'hymen brusque et forcé de mots
Dont l'éclat, cher à l'ignorance,
Aux yeux du bon sens qu'il offense
N'est qu'un jour importun et faux,
Une pénible extravagance,
Un vain effort de l'impuissance,
Et le crime des vers nouveaux.

FRAGMENTS

DU PREMIER ET DU DEUXIÈME CHANT

DU POËME DE LA CONVERSATION,

LUS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1807,

PAR M. DELILLE.

Ier CHANT.

Parmi ces êtres différents
De goût, de mœurs, de naissance et de rangs,
De loin, à son babil, je reconnais un homme
Dont le bruit m'assourdit, dont le fracas m'assomme.
On connaît cet oiseau, dont la fable autrefois
Nous a peint l'étrange assemblage,
Dont chaque plume a ses yeux, son langage;
Qui, sur le haut des tours, sur le sommet des toits,
Jour et nuit prolongeant ses veilles,
Des grands, des peuples et des rois,
Raconte au monde entier la honte ou les merveilles;

Dont qui tout voit, écoute et raisonne à la fois :
Le babillard n'en a les yeux ni les oreilles,
Mais il en a les langues et les voix.
A son approche menaçante,
Tout fuit : malheur à ceux qui tombent sous sa main!
De son bavardage inhumain,
Les yeux étincelants, et la bouche écumante,
Il vous harcèle, il vous tourmente.
Harassé, fatigué, je succombe au sommeil,
Et c'est lui que j'entends encore à mon réveil.
En vain vous espériez échapper par la fuite :
Inutiles secours! Bientôt à votre suite,
Pour vous atteindre, il a pris son essor :
Vous êtes déjà loin, il vous harangue encor;
Fuyez : gardez qu'il ne vous voie;
Dans quelque abri voisin, quelque asile écarté,
Enfoncez-vous : un bavard évité,
Dès qu'il la ressaisit, ne lâche plus sa proie.
« A propos, j'avais oublié,
« Dit-il; ce point ne fut discuté qu'à moitié;
« Votre bonheur veut que je m'en souvienne;
« Puisque je vous retrouve, il faut que j'y revienne. »
Il dit, reprend son homme, et, s'accrochant à lui,
Lui paye, en l'assommant, l'arriéré de l'ennui.
Rencontre-t-il des auditeurs revêches,
Il part : dans le groupe voisin
Va chercher des oreilles fraîches
Qui l'écoutent jusqu'à la fin.
Eh! qu'a-t-il besoin qu'on l'écoute,
Qu'on lui réponde? Il a d'autres moyens

De prolonger sans vous ses entretiens.
Se taire est tout ce qu'il redoute.
Jadis, quand de la scène il imagina l'art,
Thespis, dit-on, créa le dialogue;
Mais l'inventeur du monologue
Fut probablement un bavard
Qui, d'un cercle lassé de son impertinence,
Ayant usé la patience,
Imagina de se parler à part.
Ce moyen est encore en France
La ressource du babillard;
Du cercle indulgent qui l'écoute,
Quand il a mis la constance en déroute,
Il parle seul : son tour en revient plus souvent;
Il parle à ses tableaux, à la muraille, au vent.
N'allez pas lui parler de ses biens, de ses terres,
De ses amours et de ses guerres,
De sa maison, de son loyer,
De son poëme et de son plaidoyer :
Pour exercer sa manie incurable,
Le prétexte le plus léger
Lui suffit; et le misérable
Dont l'ennui patient tâche en vain d'alléger
De son babil le poids intolérable,
Craignant d'entretenir, au lieu de l'abréger,
Son bavardage inexorable,
Feint de comprendre, et craint d'interroger;
Tout est pour lui danger, crainte ou souffrance.
Si je parle, réduit au tourment du silence,
Mais prêt à renouer le fil de son discours,

Il trépigne d'ardeur, il bout d'impatience;
Il frémit si quelqu'un commence
Un récit détaillé de procès ou d'amour;
Il sait combien, en racontant leurs rixes,
Les plaideurs sont diffus, et les amants prolixes;
Mais à quel saint n'aura-t-il pas recours
Si, préludant à sa gloire future,
L'écrivain à la mode, entre un double flambeau,
Et son verre, et son sucre, et sa carafe d'eau,
Dans son fauteuil cherchant une posture,
Et tenant en main son rouleau,
Vient, de son chef-d'œuvre nouveau,
Aux assistants proposer la lecture?
Quels beaux moments va lui coûter
Cette épouvantable aventure!
Une soirée entière on eût pu l'écouter!
Combien faut-il que son supplice dure?
Énorme est le cahier, et fine est l'écriture;
Puis, de l'in-folio qu'il vient d'apercevoir,
Le format menaçant aisément fait prévoir
L'éternité de la torture.
Longtemps, pour mieux se faire voir,
Et se sauver, s'il peut, d'une épreuve si dure,
Parmi les auditeurs hésitant de s'asseoir,
Il parle, il tousse; vain espoir!
Déjà le cercle entier a, par un doux murmure,
Invité le lecteur, qui se met en devoir;
Déjà, pour secourir son oreille peu sûre,
Orgon vers lui tourne son écoutoir.
Adieu son espérance et ses projets du soir.

Quel tourment est égal au tourment qu'il redoute!
Il venait pour parler : il faudra qu'il écoute.
Il n'y tient plus, et gagne son manoir,
Mais se console en parlant sur la route.
Malheur à vous s'il revient sur ses pas!
Par hasard, ou par prévoyance,
Si quelquefois j'ai pris sur lui l'avance,
De son rôle passé, pour finir l'embarras,
Combien d'expédients n'imagine-t-il pas!
Exercé dans cette tactique,
Sur la morale ou sur la politique,
S'il s'élève quelques débats,
De crainte que je ne m'explique
Et de voir ainsi reculer
L'heureux moment, le moment de parler,
A mes raisonnements il n'a point de réplique,
Fait semblant de céder; à l'interlocuteur
Craint de laisser quelque prétexte,
Et de doubler l'ennui du texte,
Par celui du commentateur;
Chaque phrase le tue; et, prodigue des siennes,
Il est toujours économe des miennes;
Il ne demande point les comment, les pourquoi :
Les définitions le font pâlir d'effroi.
Si ma mémoire souffre, ou si ma langue hésite,
A mon aide il accourt bien vite,
M'importune de ses secours;
Si quelque terme obscur en a brouillé le cours,
Lui-même il éclaircit ma phrase embarrassée,
Accélère les tours, diligente les mots,

Vient au-devant de mes propos,
Appelle la parole, accouche la pensée;
Et, pour sauver le temps perdu,
Par un habile stratagème,
Me fournissant le mot trop longtemps attendu,
Se délivre de moi pour m'accabler lui-même.

FRAGMENTS DU IIe CHANT.

Mais je n'ai point encor tracé le disputeur,
Dans le choc des avis intrépide lutteur.
Si de son réduit solitaire
Il quitte quelquefois le loisir sédentaire,
Ce n'est pas pour venir, dans le sein d'un ami,
Verser sa joie ou bien ses doléances,
Ou pour remplir de justes bienséances,
Ou pour tendre les bras à son vieil ennemi :
Non; d'une assemblée amicale
Il vient troubler la douceur sociale.
Impatient de ferrailler,
Il cherche avec qui batailler;
Il a besoin d'une victime.
Sa vie est un combat, son commerce une escrime.
Possédé de l'esprit de contradiction,
S'il arrive au milieu d'une discussion,
A peine dans la chambre il a fait son entrée,
Il flaire votre opinion;
Aussitôt qu'elle s'est montrée,
Que vous ayez dit oui, que vous ayez dit non,
Que vous ayez tort ou raison,

Voilà la guerre déclarée.
N'espérez pas fléchir son obstination;
Il a besoin d'une querelle;
La dispute est pour lui le feu sacré;
Il en saisit la première étincelle;
Un mot la terminait, un mot la renouvelle.
Du chicaneur exaspéré,
Qui se bat en désespéré,
En vain pour adoucir la sauvage rudesse,
Du bon sens calme et tempéré
Vous prenez le ton modéré;
Vainement de la politesse,
L'attentive délicatesse,
Autour de son orgueil cabré,
Tourne avec art, se joue avec adresse;
Rien ne guérit l'amour-propre ulcéré.
De sa logique qui vous presse,
Chaque trait part plus acéré.
Eh! comment pardonner quand votre patience,
En se taisant le condamne au silence,
Et sans pitié termine les débats!
Rendez-lui ses fureurs, rendez-lui les combats;
La triste jouissance où sa manie aspire
Est d'être contredit, afin de contredire:
Vous le désobligez en vous montrant plus doux;
Et pour redoubler son courroux,
Peut-être il suffisait de dire:
« Monsieur, je pense comme vous. »
Aussitôt, par dépit et par vanité même,
Depuis qu'il est le vôtre, abjurant son système:

« Monsieur, dit-il, haussant le ton,
« Je ne suis plus de mon opinion;
« Là vôtre est à mes yeux d'une évidence extrême,
« Et vous avez grand tort de me donner raison. »

Bien plus insupportable encore,
Ce vil adulateur, qui toujours nous adore,
Prônant tout ce qu'on fait, louant tout ce qu'on dit,
De son ton doucereux le miel vous affadit:
« Monsieur, j'ai fait retrancher de ma table
« Un ou deux plats, par raison de santé.
« — Le sacrifice est admirable,
« Répond-il, j'en suis enchanté.
« Je me suis procuré le livre de Licippe :
« C'est fort bien fait; sur un très-bon principe
« Son ouvrage est fondé. Que de sens, que d'esprit! »
Vous lui lisez votre dernier écrit;
Et le voilà pleurant de joie et de tendresse :
« Quoi, ce chef-d'œuvre est encor manuscrit!
« De quoi s'occupe donc la presse?
« De l'imprimer il faut que l'on s'empresse.
« Par le nombre de vos lecteurs,
« Vous compterez celui de vos admirateurs.
« Veuillez bien m'inscrire d'avance
« Sur la liste des souscripteurs;
« Car je me meurs d'impatience
« De vous ranger parmi le choix
« Des livres que je lis et relis mille fois,
« Tels que vos vers et vos harangues,
« Qu'on admire en tous lieux, qu'on traduit en vingt langues. »

Tout à coup il voit un portrait :
« Ha ! monsieur, c'est vous trait pour trait,
« Et l'art ne pouvait mieux imiter la nature.
« Cependant, je vous parle ici de bonne foi,
« Dans cette admirable peinture,
« Je cherche en vain je ne sais quoi
« Qui charme dans votre figure. »
Tandis qu'il parle encore, arrivent vos enfants ;
Même avant de les voir il les trouve charmants,
Et reconnaît dans tous un grand air de famille,
Le père dans le fils, la mère dans la fille :
La nourrice à son tour, un enfant dans les bras,
Arrive dans la chambre : il ne se contient pas,
Et de la mère il vole à la nourrice ;
Il trouve son air sain, il juge son lait bon.
Enfin le petit chien dans la foule se glisse,
Et pour lui dans sa poche il se trouve un bonbon.
Ainsi sa bassesse, aguerrie,
Fait de tout une flatterie :
Qu'en revient-il au louangeur banal ?
Il vous déplaît en cherchant à vous plaire,
Et vous regrettez le brutal
Qui tantôt vous mit en colère.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Or, maintenant, au langage insipide
Du complaisant adulateur,
A l'entêtement intrépide

Du farouche contradicteur,
Ajoutons le calme stupide,
Le ton méticuleux, et l'orgueil circonspect,
De ce mortel pour lui plein de respect,
Qui croit en conversant sa gloire compromise;
Observe beaucoup, parle peu;
Voudrait faire fortune au jeu,
Mais craint de hasarder sa mise,
Pour jouer à coup sûr pèse tout ce qu'il dit;
D'un simple amusement se fait une entreprise;
Par son air réservé, son parler triste et sec,
Tient le cercle en arrêt et la joie en échec;
Sur lui tremble de donner prise;
Craint un malentendu, redoute une méprise;
Contredit rarement, moins souvent applaudit;
Ignore l'abandon, se défend la franchise;
Demeure retranché dans sa grave sottise;
Doute par vanité de tout ce qu'il apprit,
Et meurt sans avoir eu l'esprit
De se permettre une bêtise.
Cet homme est fatigant et non pas dangereux.

FRAGMENT

D'UNE TRADUCTION DE L'ILIADE

EN VERS FRANÇAIS,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 1808,

PAR M. CABANIS.

PRIAM AUX PIEDS D'ACHILLE.

XXIVe livre (vers 439-572).

C'est Mercure déguisé qui parle à Priam.

. . . . . .

. . . . . .

« Les périls ne sauraient tromper ma vigilance. »
Sur le char, à ces mots, le dieu léger s'élance,
Prend les rênes en main, et d'un bras vigoureux
Déploie et fait siffler le fouet souple et noueux.

Les chevaux, animés d'une ardeur étrangère,
Ne laissent sous leurs pas qu'une trace légère :
Dans un vague lointain Pergame disparaît,
Et le char, près du camp, arrive comme un trait.
Les gardes, dans la tour qui leur servait d'asile,
Réparaient leurs esprits par un repas tranquille;
Un vin pur, des travaux noyait le souvenir,
Et n'offrait à leurs yeux qu'un riant avenir.
Le dieu quittant le char, de sa verge invisible
Les frappe, sur leurs yeux verse un sommeil paisible,
Fait crier les verrous, et la porte à l'instant
Sent frémir sur ses gonds l'un et l'autre battant.
Dans tout le camp des Grecs le char vole sans crainte,
De ses sentiers divers parcourt le labyrinthe,
Et d'un nuage épais couvert pour tous les yeux,
Arrive au pavillon du héros, fils des dieux.
Des bois unis sans art, et de simple structure,
De ce palais guerrier forment l'architecture :
Les prés marécageux et les rives des eaux,
Pour protéger son toit, ont fourni leurs roseaux;
Et des pieux enlacés dans le saule flexible,
Élèvent à l'entour un mur inaccessible.
Sa porte est spacieuse; à peine trois guerriers
Pouvaient-ils ébranler ses pesants madriers.
Mais elle obéissait au bras du seul Achille;
Elle livre à Mercure un accès plus facile.
Le char roule; et reçu dans l'enceinte des cours,
De son guide inconnu n'attend plus le secours.
L'immortel, dépouillant ses traits et son visage,
Au vieillard éperdu se montre sans nuage.

« Rendez grâces aux dieux, prince! Non, ce n'est pas
« Un mortel qui dirige et cache tous vos pas.
« Reconnaissez Mercure. A vos désirs propice,
« L'ordre de Jupiter vous met sous mon auspice;
« Mais je vous laisse : il faut, aux regards envieux,
« Dérober prudemment cette faveur des dieux.
« Entrez donc sans terreur; et d'un homme inflexible,
« Par des noms qu'il chérit, rendez le cœur sensible. »
Il dit, et loin des yeux il fend l'azur de l'air.
Tel, dans l'ombre des nuits, s'enfonce un long éclair.
Aux soins de son héraut livrant le char docile,
Le vieillard malheureux, dans les tentes d'Achille,
Entre le front chargé de ses longues douleurs.
Retrouvant dans ses yeux à peine quelques pleurs,
Il s'avance : et sa vue affaiblie et flottante
Découvre le héros dans sa dernière tente;
Alcime, Automédon, debout à ses côtés,
Lui présentent des mets simplement apprêtés;
Et ses gardes plus loin, dans un profond silence,
Observent ses regards, appuyés sur leur lance.
Cependant le vieillard, échappant à leurs yeux,
De ses seules douleurs escorté dans ces lieux,
Jusques aux pieds d'Achille arrive sans obstacle;
Et tout à coup, grands dieux! quel étonnant spectacle!
Tous les regards confus découvrent ce grand roi,
Si longtemps de l'Asie ou l'amour ou l'effroi,
Qui des Grecs réunis dix ans lassa les armes,
Pressant de ses baisers, arrosant de ses larmes,
Cette homicide main, cette main teinte encor
Du sang de ses enfants, surtout du sang d'Hector!

Tel, lorsque du remords les terreurs incertaines
Conduisent au hasard, vers des terres lointaines,
Un meurtrier connu, qui, pâle, l'œil hagard,
Porte tous ses forfaits écrits dans son regard :
Si, pour tromper la loi qui s'attache à sa suite,
Chez un homme puissant il vient cacher sa fuite,
On s'étonne, on frémit, et chacun effrayé
Reste muet d'horreur ensemble et de pitié.
Tel Achille, l'œil fixe, en tressaillant recule.
L'étonnement muet autour de lui circule.
Les guerriers qui formaient son cortége nombreux,
Sans trouver un seul mot se regardent entre eux ;
Et de leurs traits émus le rapide langage
Semble encor de leurs yeux nier le témoignage,
Quand à travers ses pleurs, ses soupirs, ses sanglots,
Le vieillard suppliant laisse entendre ces mots :
« Mortel égal aux dieux, songez à votre père!
Loin de son fils chéri, délaissé, solitaire,
La vieillesse l'assiége et le glace d'effroi.
C'est lui que vos bontés vont accueillir dans moi :
Dans moi reconnaissez, respectez son image!
Ces regards presque éteints, et voilés d'un nuage,
Ces traits flétris, ce front ridé, ces cheveux blancs,
De ce corps incliné les débris chancelants,
Tout l'offre à vos regards : la vieillesse importune
Nous rend égaux en tout, hormis en infortune.
Eh! qui le sait encor? les destins inconstants
Peut-être l'attendaient à ses derniers instants;
Dans ce moment peut-être, à son foyer paisible,
Arraché par la main d'un vainqueur inflexible,

Sa gémissante voix, avec de faibles cris,
L'implore, et vainement redemande son fils.
Mais ce fils vit encor, mais du moins l'espérance
De ce noble vengeur lui promet la présence.
Il le verra suivi de ses faits glorieux,
Et cet aspect si cher réjouira ses yeux.
« Mais pour moi, c'en est fait; plus d'espoir! plus de joie!
Je fus pourtant heureux!... avant qu'au pied de Troie.
D'un époux outragé la jalouse fureur
Eût conduit sur ses pas la guerre et la terreur,
Mes vœux aux dieux puissants n'avaient qu'à rendre grâce.
De mes cinquante fils, riche espoir de ma race,
Dix-neuf sortis d'Hécube habitaient mon palais:
Les autres, nobles fruits de mes amours secrets,
Des jours de mon printemps me rappelant l'ivresse,
De leurs mères pour moi consacraient la tendresse.
Tout, tout est moissonné. Jouet du sort jaloux,
Combien de fois mon cœur a saigné de vos coups!
Sous mes yeux paternels, que de fois la victoire
De mon sang le plus pur cimenta votre gloire!
Un seul fils me restait, un fils dont la valeur
Retardait d'Ilion le suprême malheur.
Seul, il m'eût fait des dieux oublier l'injustice;
Mais il faut qu'à la fois tout entier je périsse.
De ma race à la fois tous les noms sont proscrits,
Et vous m'avez privé de ces plus chers débris.
Hélas! c'est pour ses dieux, pour sa patrie en larmes,
Que le divin Hector est tombé sous vos armes;
Hector, digne rival d'un vainqueur tel que vous!
Et moi pour le revoir j'embrasse vos genoux.

A travers les périls dont ce camp me menace,
Oui, je viens enflammé d'une pieuse audace,
Par mon or suppliant, par l'aspect de mes maux,
Vaincre votre vengeance indigne d'un héros.
Craignez les justes dieux, respectez ma misère,
Achille, et tendre fils songez à votre père,
Vieux, faible, gémissant, égal en tout à moi
Par l'invincible arrêt d'une commune loi,
Mais non par le malheur dont un récit fidèle
A l'homme dans moi seul offrira le modèle;
Dans moi, dont maintenant les bras humiliés
De l'auteur de mes pleurs viennent presser les pieds,
Qui l'implore, et qui porte, à mes lèvres tremblantes,
Du meurtre de mes fils ses mains encor sanglantes. »
Ainsi parla Priam, et d'un père chéri
Il rappelle l'image au héros attendri.
Ce mortel, jusqu'alors toujours inexorable,
Repousse doucement le vieillard vénérable;
La pitié dans son cœur enfin s'ouvre un accès;
Et ces rois, confondant leurs augustes regrets,
Pleurent, l'un sur un père offert à sa mémoire,
Et l'autre sur un fils qui fut toute sa gloire.
Mais, par moments, Achille adresse à l'amitié
Les pleurs qu'a fait couler son père, ou la pitié.
Cet aspect, à la fois touchant et magnanime,
Ce silence imposant que leur douleur anime,
Le suprême pouvoir courbé sous les malheurs,
Enfin, deux ennemis réunis par les pleurs,
Tout émeut, tout saisit la foule qui les presse,
Et tous les yeux sont pleins de larmes de tendresse.

Mais quand, rassasié de sentir sa douleur,
Achille a satisfait ce besoin de son cœur,
Incliné vers Priam, son œil plus doux contemple
Des caprices du sort ce redoutable exemple;
Son front majestueux, couvert de cheveux blancs,
Ses traits que le malheur rend encore plus grands,
Et relevant le roi qui, tout tremblant encore,
Des mains et du regard en silence l'implore:
« Prince, que de revers poursuivent la vertu!
Dans quel état, grands dieux! et dans quels lieux es-tu?
Au milieu de ces Grecs, que ton nom seul offense,
Quoi! tes pas égarés, sans gardes, sans défense,
Pour y trouver Achille, osent se hasarder!
O vieillard! quoi! tes yeux peuvent me regarder,
Moi qui suis le fléau de ta famille entière!
Moi par qui maintenant, hélas! tu n'es plus père!
Ah! sans doute, le ciel t'a fait un cœur d'airain,
Un cœur égal aux maux qui forment ton destin!...
« Mais, relève-toi donc, et dépose tes craintes.
La raison dans nos cœurs doit étouffer nos plaintes;
Soumettons-nous au sort. Que nous sert de gémir?
Les dieux l'ont arrêté: l'homme est né pour souffrir;
Eux seuls goûtent les biens dans une paix profonde.
« Près du trône où s'assied le monarque du monde,
Placés par les destins, deux vases éternels
Renferment et les maux et les biens des mortels.
Aux lois qu'il s'imposa librement asservie,
Sa main, en nous offrant la coupe de la vie,
Puise, pour la remplir, ou le bien ou le mal:
Souvent de tous les deux le mélange est égal.

Mais malheur à celui pour qui sa main sévère
Ne verse que le mal, sans bien qui le tempère!
Au dernier des humains par les besoins soumis,
Fugitif, sans patrie, et surtout sans amis,
Fatiguant la pitié de sa vue importune,
Il se trouve partout seul avec l'infortune!
Mais tout homme, à son tour, doit répandre des pleurs.
Hélas! le plus heureux n'a que moins de malheurs!
« Quelle félicité pouvait être égalée
Aux biens constants et purs dont jouissait Pélée?
Le pouvoir, la richesse et la faveur des dieux,
Une déesse aimable accordée à ses vœux,
Tout ce que d'un mortel peut goûter la faiblesse!
Un seul regret, un seul consume sa vieillesse;
Son empire et les biens qu'il prit soin d'amasser,
A sa race, après lui, ne doivent point passer.
Il n'a qu'un fils, hélas! et loin de sa patrie
Ce fils, avant le temps, doit terminer sa vie.
D'un père à d'autres mains livrant les derniers jours,
Il est venu des tiens empoisonner le cours!...
« Et toi-même, ô Priam, plein de biens et d'années,
Tu voyais s'écouler tes douces destinées.
Ta famille attirait le sourire des cieux;
La paix t'environnait; tes augustes aïeux,
Avec un grand pouvoir et leur sage mémoire,
Semblaient t'avoir légué leur bonheur et leur gloire.
La Phrygie, et Macare, et les champs de Lesbos,
Et tous ces bords qu'Hellé vient presser de ses flots,
Soumis à ton pouvoir, formaient ton héritage,
Et des enfants nombreux charmaient ton dernier âge.

Hélas! depuis qu'un Dieu, pour éprouver ton cœur,
A répandu sur toi le vase du malheur,
Tu n'entends plus partout que le cri des batailles,
Tu ne vois que des corps privés de funérailles.
Mais triomphons des maux, ainsi que du trépas;
Vieillard, sèche tes pleurs; ils ne te rendront pas
Ceux qui déjà du Styx ont touché le rivage,
Et tu peux vivre encor pour souffrir davantage. »
Mais Priam : « Laisse-moi, guerrier chéri des dieux,
Ne me relève point; prosterné sous tes yeux,
J'attends mon fils; j'attends que ses restes livides
Soient rendus, par ton ordre, à mes regards avides.
Oh! rends-moi mon Hector, et reçois ces présents,
Et surtout puisses-tu les conserver longtemps,
Des lieux qui t'ont nourri revoir l'aspect champêtre,
Et ton père mourant que tu feras renaître!
Puisqu'enfin ta pitié permet qu'en mon malheur
La lumière ait encor pour moi quelque douceur. »
Il dit : mais le héros, par un regard de flamme,
Annonçant le courroux qui rentre dans son âme :
« De tes vœux importuns ne me fatigue plus,
Vieillard, et laisse là tous ces cris superflus.
Je veux te rendre Hector; je le veux de moi-même :
D'ailleurs, de Jupiter tel est l'ordre suprême;
L'immortelle Thétis vient de me l'apporter.
Achille au roi des dieux ne veut point résister;
Je sais aussi, je sais que sa main te protége,
Qu'invisible à tes yeux, il te sert de cortége;
Je sais qu'à tous les Grecs il a caché tes pas;
Enfin, par des chemins que ne tenterait pas

D'un jeune audacieux la vigueur intrépide,
Il a conduit ici ta vieillesse timide.
Mais cesse tes regrets; je sens trop que mon cœur
S'irrite en t'écoutant et reprend sa fureur;
Cesse, te dis-je, et crains que, malgré moi peut-être,
Ce cœur ému pour toi, mais dont je suis peu maître,
N'outrage ton malheur, ne brave tes destins,
Et ne trompe des dieux les ordres souverains. »
Tel qu'un lion superbe, à ces mots il s'élance,
Et sort à pas pressés, dans un sombre silence.

UNE

PROMENADE DE FÉNELON,

ANECDOTE MISE EN VERS,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 1808,

PAR M. ANDRIEUX.

Parler de Fénelon, c'est un titre pour plaire.
Trop heureux si mes vers emportent ce salaire!
Si, de ce nom chéri, le puissant intérêt
Me fait obtenir grâce et vaincre mon sujet!
  Ce sujet, je l'avoue, est un rien, peu de chose,
Un fait que j'aurais peine à bien conter en prose,
Tant l'histoire en est simple! et je l'essaie en vers!
Hélas! par ce récit, un ami des plus chers
Me fit, il m'en souvient, verser de douces larmes;
Aura-t-il, dans ma bouche, aujourd'hui mêmes charmes?
Il n'y faut pas compter; mais encore une fois,
Sur tous les tendres cœurs Fénelon a des droits.
  Une main plus savante a produit, sur la scène,

Du prélat de Cambrai l'âme sensible, humaine;
Elle a fait reconnaître, aux traits dont il est peint,
L'ange, le philosophe, et l'apôtre et le saint;
Ce digne monument suffirait à sa gloire:
J'offre encore une fleur à sa douce mémoire;
Et par un trait vulgaire, et sans art raconté,
Je ne veux, cette fois, louer que sa bonté.
Victime de l'intrigue et de la calomnie,
Et par un noble exil expiant son génie,
Fénelon, dans Cambrai, regrettant peu la cour,
Répandait les bienfaits et recueillait l'amour,
Instruisait, consolait, donnait à tous l'exemple;
Son peuple pour l'entendre accourait dans le temple:
Il parlait, et les cœurs s'ouvraient tous à sa voix.
Quand du saint ministère ayant porté le poids,
Il cherchait, vers le soir, le repos, la retraite,
Alors aux champs aimés du sage et du poëte,
Solitaire et rêveur il allait s'égarer;
De quel charme à leur vue il se sent pénétrer!
Il médite, il compose, et son âme l'inspire!
Jamais un vain orgueil ne le presse d'écrire;
Sa gloire est d'être utile; heureux quand il a pu
Montrer la vérité, faire aimer la vertu!
Ses regards, animés d'une flamme céleste,
Relèvent de ses traits la majesté modeste.
Sa taille est haute et noble; un bâton à la main,
Seul, sans faste et sans crainte il poursuit son chemin,
Contemple la nature et jouit de Dieu même.
Il visite souvent les villageois qu'il aime,
Et chez ces bonnes gens, de le voir tout joyeux,

Vient sans être attendu, s'assied au milieu d'eux,
Écoute le récit de peines qu'il soulage,
Joue avec les enfants, et goûte le laitage.
Un jour, loin de la ville, ayant longtemps erré,
Il arrive aux confins d'un hameau retiré;
Et sous un toit de chaume, indigente demeure,
La pitié le conduit; une famille y pleure.
Il entre, et sur-le-champ, faisant place au respect,
La douleur un moment se tait à son aspect.
O ciel! c'est Monseigneur!... On se lève, on s'empresse;
Il voit avec plaisir éclater leur tendresse:
« Qu'avez-vous, mes enfants? D'où naît votre chagrin?
« Ne puis-je le calmer? Versez-le dans mon sein;
« Je n'abuserai point de votre confiance. »
On s'enhardit alors, et la mère commence:
« Pardonnez, Monseigneur, mais vous n'y pouvez rien;
« Ce que nous regrettons, c'était tout notre bien!
« Nous n'avions qu'une vache!... Hélas! elle est perdue;
« Depuis trois jours entiers nous ne l'avons point vue.
« Notre pauvre Brunon!.. nous l'attendons en vain!...
« Les loups l'auront mangée, et nous mourrons de faim.
« Peut-il être un malheur au nôtre comparable?
« — Ce malheur, mes amis, est-il irréparable?
« Dit le prélat; et moi, ne puis-je vous offrir,
« Touché de vos regrets, de quoi les adoucir?
« En place de Brunon, si j'en trouvais une autre!...
« — L'aimerions-nous autant que nous aimions la nôtre?
« Pour oublier Brunon, il faudra bien du temps!
« Eh! comment l'oublier?... Ni nous, ni nos enfants,
« Nous ne serons ingrats!... C'était notre nourrice!

« Nous l'avions achetée, étant encor génisse!
« Accoutumée à nous, elle nous entendait,
« Et même à sa manière elle nous répondait;
« Son poil était si beau, d'une couleur si noire!
« Trois marques seulement, plus blanches que l'ivoire,
« Ornaient son large front et ses pieds de devant;
« Avec mon petit Claude elle jouait souvent;
« Il montait sur son dos, elle le laissait faire;
« Je riais... A présent, nous pleurons au contraire!
« Non, Monseigneur, jamais, il n'y faut pas penser,
« Une autre ne pourra chez nous la remplacer. »
Fénelon écoutait cette plainte naïve;
Mais pendant l'entretien bientôt le soir arrive.
Quand on est occupé de sujets importants,
On ne s'aperçoit pas de la fuite du temps.
Il promet, en partant, de revoir la famille.....
« Ah! Monseigneur, lui dit la plus petite fille,
« Si vous vouliez pour nous la demander à Dieu,
« Nous la retrouverions. — Ne pleurez plus; adieu. »
Il reprend son chemin, il reprend ses pensées,
Achève en son esprit des pages commencées;
Il marche; mais déjà l'ombre croît, le jour fuit.
Ce reste de clarté qui devance la nuit,
Guide encore ses pas à travers les prairies,
Et le calme du soir nourrit ses rêveries.
Tout à coup à ses yeux un objet s'est montré;
Il regarde... il croit voir... il distingue... en un pré,
Seule, errante et sans guide, une vache... c'est celle
Dont on lui fit tantôt un portrait si fidèle;
Il ne peut s'y tromper!... et soudain empressé,

Il court dans l'herbe humide, il franchit un fossé,
Arrive haletant; et Brunon complaisante,
Loin de le fuir, vers lui s'avance et se présente.
Lui-même, satisfait, la flatte de la main.
Mais que faire? Va-t-il poursuivre son chemin,
Retourner sur ses pas, ou regagner la ville?
Déjà pour revenir il a fait plus d'un mille.
« Ils l'auront dès ce soir, dit-il, et par mes soins
« Elle leur coûtera quelques larmes de moins. »
Il saisit à ces mots la corde qu'elle traîne,
Et marchant lentement derrière lui l'emmène.
Venez, mortels si fiers d'un vain et mince éclat;
Voyez en ce moment ce digne et saint prélat,
Que son nom, son génie et son titre décore,
Mais que tant de bonté relève plus encore!
Ce qui fait votre orgueil vaut-il un trait si beau?
Le voilà fatigué, de retour au hameau.
Hélas! à la clarté d'une faible lumière,
On veille, on pleure encor dans la triste chaumière.
Il arrive à la porte : « Ouvrez-moi, mes enfants,
« Ouvrez-moi; c'est Brunon, Brunon que je vous rends. »
On accourt; ô surprise, ô joie, ô doux spectacle!
La fille croit que Dieu fait pour eux un miracle :
« Ce n'est point Monseigneur, c'est un ange des cieux
« Qui, sous ses traits chéris, se présente à nos yeux,
« Pour nous faire plaisir il a pris sa figure :
« Aussi je n'ai pas peur... Oh! non, je vous assure,
« Bon ange... » En ce moment, de leurs larmes noyés,
Père, mère, enfants, tous sont tombés à ses pieds.
« Levez-vous, mes amis; mais quelle erreur étrange!

« Je suis votre archevêque et ne suis point un ange;
« J'ai retrouvé Brunon, et pour vous consoler,
« Je revenais vers vous; que n'ai-je pu voler!
« Reprenez-la; je suis heureux de vous la rendre.
« —Quoi! tant de peine! ô ciel! vous avez pu la prendre,
« Et vous-même?... » Il reçoit leurs respects, leur amour.
Mais il faut bien aussi que Brunon ait son tour.
On lui parle : « C'est donc ainsi que tu nous laisses?
« Mais te voilà!... » Je donne à penser les caresses!
Brunon semble répondre à l'accueil qu'on lui fait.
Tel, au retour d'Ulysse, Argus le reconnaît.
« Il faut, dit Fénelon, que je reparte encore;
« A peine dans Cambrai serai-je avant l'aurore;
« Je crains d'inquiéter mes amis, ma maison...
« — Oui, dit le villageois; oui, vous avez raison;
« On pleurerait ailleurs quand vous séchez nos larmes!
« Vous êtes tant aimé!... Prévenez leurs alarmes...
« Mais comment retourner?... car vous êtes bien las!
« Monseigneur, permettez... Nous vous offrons nos bras...
« Oui, sans vous fatiguer, vous ferez le voyage. »
D'un peuplier voisin on abat le branchage.
Mais le bruit au hameau s'est déjà répandu :
Monseigneur est ici!... chacun est accouru;
Chacun veut le servir. De bois et de ramée
Une civière agreste aussitôt est formée,
Qu'on tapisse partout de fleurs, d'herbages frais;
Des branches au-dessus s'arrondissent en dais;
Le bon prélat s'y place, et mille cris de joie
Volent au loin; l'écho les double et les renvoie.
Il part; tout le hameau l'environne, le suit;

La clarté des flambeaux brille à travers la nuit;
Le cortége bruyant, qu'égaie un chant rustique,
Marche.... Honneurs innocents! et gloire pacifique!
Ainsi, par leur amour, Fénelon escorté,
Jusque dans son palais en triomphe est porté!
O toi de qui j'appris cette touchante histoire!
Toi dont nous honorons aujourd'hui la mémoire,
Cher et bon Cabanis, je n'ai point l'heureux don
De ces traits éloquents, de ce noble abandon
Qui, partant de ton âme et si tendre et si sage,
Passionnaient toujours tes écrits, ton langage!
Dans tes yeux, dans tes traits souriait la bonté;
Juste et fier sans orgueil, simple avec dignité,
Toujours compatissant aux misères humaines,
Tu guérissais les maux, tu partageais les peines;
Du divin Fénelon aimable imitateur,
Comme lui cher au pauvre et son consolateur,
Du vrai beau comme lui toujours ami sincère,
Nourri des anciens, plein de ton vieil Homère,
Ton savoir, ton génie, éternisent ton nom;
Tu nous rendais ensemble Hippocrate et Platon;
O ciel! et tu n'es plus! ta mort prématurée,
Par tout ce qui t'aimait sera toujours pleurée.
Hélas! dans nos amis nous-mêmes nous mourrons;
En leur donnant des pleurs, c'est nous que nous pleurons.
Ah! du moins qu'un espoir adoucisse nos plaintes;
Leurs âmes, après eux, ne seront pas éteintes;
Croyons qu'il est un Dieu, qui, lorsqu'on a vécu,
Garde une peine au crime, un prix à la vertu;
C'est là que la bonté sera récompensée;

Un jour, j'aime à nourrir cette douce pensée,
Les mortels bienfaisants revivront réunis
Avec les Fénelon, avec les Cabanis.

SCÈNE
D'UNE TRAGÉDIE INÉDITE,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 AVRIL 1809,

PAR M. ARNAULT.

« Deux factions célèbres, sous le nom de Guelfes et de Gibelins, désolèrent l'Italie depuis la fin du onzième siècle jusqu'à celle du quatorzième. C'est à Florence particulièrement qu'elles s'entre-choquèrent avec le plus de fureur. Les querelles d'opinion y dégénérèrent souvent en combats, les combats en massacres que le parti vainqueur prolongeait même après le triomphe.

« Las de vaincre, à proscrire on mit souvent sa gloire.
L'échafaud fut dressé sur le champ de victoire;
Les soldats fatigués firent place aux bourreaux;
On ouvrit les prisons pour emplir les tombeaux;
La loi rendit au fer sa victime échappée,
Et la hache abattit ceux qu'épargna l'épée.

« A la suite d'une de ces batailles toujours funestes à l'État, les chefs de la faction victorieuse mirent un jour en délibération la destruction de Florence, de la ville où leurs ennemis avaient dominé si longtemps, où leurs rivaux reprenaient sans cesse de nouvelles forces. Uberti, chef de la famille de ce nom, et général de l'armée victorieuse, s'éleva seul contre cette proposition.

« Si quelques-uns de vous, dit-il à ses propres soldats, « craignent leur patrie, qu'ils fassent ce qu'ils pourront pour « la détruire; pour moi, je prétends la défendre avec la même « valeur dont j'en ai chassé vos tyrans. »

« La fermeté d'Uberti produisit sur les Florentins le même effet que celle de Scipion sur les Romains. On se souvient qu'après la bataille de Cannes, ce dernier fit jurer sur son épée de voler au secours de Rome à ceux-là même qui voulaient l'abandonner au pouvoir d'Annibal.

« Uberti était aussi un héros; Machiavel le nomme avec admiration, et Dante, en le damnant, le proclame grand homme. Des circonstances semblables inspirent aux âmes de même trempe de semblables résolutions.

« Ce fait est le sujet de la scène que l'on va entendre; scène où l'on a aussi tenté de peindre les divers intérêts qui font mouvoir les hommes d'un même parti, les réunissent un moment contre l'ennemi commun, et les diviseront dès qu'ils seront en possession du pouvoir.

« Je n'aurai point de regret d'avoir esquissé ce tableau; tout terrible qu'il soit, si le souvenir des troubles civils fait sentir plus vivement à chacun le prix du retour de l'ordre et la reconnaissance due au héros au courage et à la sagesse

duquel nous devons la fin de nos malheurs et le rétablissement de la prospérité publique. »

La scène se passe au milieu des Apennins, dans une caverne. Uberti s'y entretient d'abord seul avec Spada, son ami.

« Uberti, après avoir exposé son projet d'arracher le pouvoir aux mains des Gibelins; après avoir dit qu'il vient délivrer l'État et non le ruiner; après avoir fait connaître les peines qu'il se donne pour contenir les hommes de son propre parti, moins animés par l'intérêt public que par leur ressentiment particulier, ajoute :

. . . . . .

« Mais quel bruit, quel éclat, de ces retraites sombres
Dissipent tout à coup le silence et les ombres?
Ce sont nos conjurés. Ils viennent concerter
Le grand, le dernier coup qui nous reste à porter.
Guelfe comme eux, Spada, reste, et tu vas connaître
Les grands événements que ce jour verra naître. »

SCÈNE III.

UBERTI, SPADA, CORSO, PAZZI, ALIGHÉRI, COME, GUELFES.

Ils sont tous armés, quelques-uns portent des flambeaux.

UBERTI.

Des droits les plus sacrés généreux défenseurs,
Vous qui, prêts à marcher contre les oppresseurs,
Qui de gloire altérés non moins que de vengeance,

Voulez, pour mieux frapper, frapper d'intelligence,
Guelfes, connaissez tous quels moyens différents
Vont arracher l'empire aux mains de vos tyrans,
Affranchir le pays d'un honteux esclavage,
Et vous reconquérir votre propre héritage.
Par moi seul enfantés, de si hardis projets
De cent talents divers attendent leur succès.
J'ai su les préparer. Instruit par vos suffrages,
Parmi les plus vaillants choisissant les plus sages,
Entre tous les esprits qu'implorent nos besoins,
Du commun intérêt j'ai partagé les soins.
D'un parti dispersé par des coups si funestes,
Tandis qu'Alighéri réunissait les restes,
Ralliait dans ces bois, sous ces rocs escarpés,
Trois mille fugitifs au carnage échappés,
Corso, dans ce lieu même, amassait en silence
Le fer qui cette nuit doit armer leur vengeance,
Le fer que les Génois à nos bras ont prêté.
Pazzi, non moins heureux, par un triple traité,
A partager l'honneur d'une telle entreprise
Déterminait les chefs de Bologne et de Pise,
Des Lucquois, leurs rivaux, vous obtenait l'appui;
Trois puissants alliés, qui, d'accord aujourd'hui,
Dans la ville avec nous sont prêts à s'introduire,
Assez forts pour servir et point assez pour nuire.
Florence cependant, en butte à tant d'efforts,
N'est pas moins menacée au dedans qu'au dehors.
Craignons peu les tyrans : tandis qu'ils nous proscrivent,
Jusque dans leurs conseils mes regards les poursuivent.
Leur fol aveuglement au comble est parvenu;

Et tout leur est caché quand tout nous est connu.
Avec nos affidés dont leurs murs se remplissent,
De la sédition tous les germes se glissent;
Vont des palais du noble au toit des artisans
Faire à nos intérêts de nouveaux partisans,
Réveiller de ceux-ci la colère endormie,
De ceux-là rassurer la foi mal affermie;
Flatter tous les penchants, offrir pour suborneur
A beaucoup l'intérêt, à quelques-uns l'honneur.
Quoi de plus! Bondelmonte, à sa haine infidèle,
Doit en notre pouvoir mettre la citadelle,
A l'heure où, prévenu par un commun signal,
Aux conjurés Guidon ouvrira l'arsenal;
A l'heure où Médicis à nos braves cohortes,
Du rempart qu'il commande aura livré les portes:
Laissez entrer l'espoir en vos cœurs étonnés.
Les serments sont reçus, les otages donnés,
L'instant fixé : l'airain dont les accents funèbres
Réveillent la prière au milieu des ténèbres,
A minuit sonnera le signal concerté,
Signal de la victoire et de la liberté.

CORSO.

Crois-en l'ardente élite en ces lieux réunie;
Le courage applaudit aux projets du génie,
Et n'attend que la nuit qui doit favoriser
Nos bras impatients de les réaliser.
La nuit est loin encor! et quel long intervalle
De ce moment à l'heure et tardive et fatale

Où nous pourrons enfin écouter librement
Ce droit des opprimés, ce juste emportement
Qui du faible souvent fait un homme invincible,
Et qu'en nous la contrainte a rendu plus terrible.

PAZZI.

Tels sont nos vœux à tous : oui, les maux différents,
Les maux que l'avarice et l'orgueil des tyrans
Si longtemps sur ma tête a versés sans mesure,
Je veux à ces tyrans les rendre avec usure!
L'exil, la pauvreté, l'absolu dénûment,
Seront pour eux encore un trop doux châtiment.
Les trésors amassés par mes travaux prospères,
L'héritage sacré que m'ont transmis mes pères,
Sans pitié, sans pudeur, ils me les ont ravis;
De mes biens à loisir ils se sont assouvis;
Ah! leurs biens, tous leurs biens, de ma longue indigence
Pourront seuls apaiser la soif et la vengeance.

ALIGHÉRI.

Que leur or satisfasse à ton inimitié,
A si bas prix mon cœur ne met pas sa pitié.
C'est leur sang, tout leur sang, qu'il faut à ma colère,
A la douleur d'un fils, au désespoir d'un père.
Tant qu'ils vivraient, leur sort me semblerait trop doux.
Mon père et mes enfants sont tombés sous leurs coups.

UBERTI.

Et qui donc de leurs lois n'a pas été victime,
N'a pas à les punir d'une injure ou d'un crime?
Mais nos champs envahis, nos palais saccagés,
Même après le combat nos parents égorgés,
Mais nos propres malheurs sont-ils les seuls outrages
Que vengent aujourd'hui nos bras et nos courages?
Ah! tout un peuple en proie aux fureurs d'un parti,
Des lois, des saintes lois le cours interverti;
Du plus vil factieux le plus léger caprice
Usurpant et la force et le nom de justice;
Un pouvoir méprisé jusque dans sa rigueur,
Qui faible sans pitié, qui cruel sans vigueur,
N'a pour justifier sa longue tyrannie,
Ni les droits du bonheur, ni les droits du génie,
Voilà des attentats pour les cœurs généreux,
Pour vos cœurs, pour le mien mille fois plus affreux
Que les sanglants arrêts qui font notre infortune.
Dévoués sans réserve à la cause commune,
Que tout autre intérêt nous devienne étranger.
C'est l'État avant tout que nous devons venger.
Vaincre en est le moyen; quant au reste, à m'en croire,
Nous en reparlerons, mais après la victoire.

CÔME.

Non; avant le combat: Uberti, si tu crois
Pouvoir des opprimés nous contester les droits,

C'est avant le combat qu'il faut que l'on m'explique
Quel projet dissimule et suit ta politique;
Tout en nous excitant, pourquoi tu nous retiens;
Comment mon intérêt s'accorde avec les tiens.
C'est avant le combat qu'il m'importe d'apprendre
Quel prix tu mets au sang qu'on est prêt à répandre;
Où tendent les succès que tu nous a promis;
Si le plus juste espoir ne nous est pas permis,
Si tu nous interdis, même avant la victoire,
La vengeance, aux proscrits plus douce que la gloire?

UBERTI.

Je t'interdis le crime; et ma sévérité
Compte encor malgré toi sur ta docilité.
Je ne t'impute pas le soupçon qui t'égare;
Le malheur te rend seul ombrageux et barbare.
Ton malheur dure encor, c'est lui qui m'a blessé.
Tu le désavoûras quand il aura cessé.
Un sort plus doux rendra ton âme à l'indulgence;
Ou, pour toi s'il n'est pas de bonheur sans vengeance,
Des lois que nous servons tu voudras l'obtenir,
Et ne pas imiter ceux que tu vas punir.

ALIGHÉRI.

Il faut les imiter, s'il faut qu'on les punisse.
Pour eux le vol fut droit, l'assassinat justice.
N'abrogeons pas leurs lois; et sans plus discuter,
Mettons notre vengeance à les exécuter.

Leurs fureurs ont rendu les nôtres légitimes.
Ainsi les châtiments seront égaux aux crimes,
Les pleurs paîront les pleurs, le sang paîra le sang.
Nul de nous à leurs yeux ne parut innocent;
Nul d'entre eux devant nous ne doit obtenir grâce.
Mais c'est peu de détruire eux, leur règne et leur race;
Détruisons jusqu'aux murs qui pour quelques moments
Les dérobent encore à nos ressentiments.
Ces murs, du sang des miens rougis par leur furie,
Ces murs qui m'ont proscrit ne sont plus ma patrie;
Qu'ils tombent! j'ai juré leur ruine, et je voi
Que tout Guelfe y conspire et le jure avec moi.

Il se fait un mouvement.

UBERTI.

Arrêtez! s'il obtient l'aveu qu'il ose attendre,
Guelfes, épargnez-moi la douleur de l'entendre,
Cet aveu.... Mon arrêt m'a causé moins d'horreur
Que l'odieux serment dicté par sa fureur.
Malheur aux Gibelins! mais enfin leur furie
N'a pas exterminé jusqu'au nom de patrie.
Ils ont de leurs enfants épargné le berceau;
Ils ont de leurs aïeux respecté le tombeau.
Au secours de l'État je croyais vous conduire;
Je voulais le sauver, vous voulez le détruire;
Je vous rends le pouvoir que vous m'avez commis.
Frappez le plus cruel de tous vos ennemis.
Armé pour le bon droit et non pour l'injustice,
Noble conspirateur et non pas vil complice,
Je saurai dans la tombe emporter les secrets

Qui liaient la fortune à vos vrais intérêts.
Frappez, sans croire, ingrats, que mon cœur vous pardonne.
Je vous punis assez quand je vous abandonne;
Mais quoi! quelle stupeur succède à vos transports?
Même avant le forfait vous sentez le remords!
Oublions, mes amis, une erreur passagère;
Et tout au mouvement que l'honneur nous suggère,
Promettons sur ce fer, d'une commune voix,
De raffermir l'État, de relever les lois,
Sans qui toute alliance est bientôt désunie,
Sans qui tout est licence, ou tout est tyrannie.

LES GUELFES.

Nous le jurons!

UBERTI.

J'accepte, et j'en crois ce serment;
Il est digne de vous. Que sans perdre un moment
Chacun se rende au poste où son honneur l'appelle.
La confiance, amis, d'accord avec le zèle,
Assure le succès de vos heureux efforts.
Corso dirigera nos projets au dehors;
Au dedans ils seront réglés par mon audace.
Là le risque est plus grand, là surtout est ma place.

Les Guelfes sortent.

SCÈNE IV.

UBERTI, SPADA.

SPADA.

Tant de férocité m'étonne.... Je frémis....

UBERTI.

Étonne-toi plutôt de les voir si soumis!
A l'homme ainsi le mal de tout temps fut facile;
A la voix qui l'ordonne il n'est que trop docile.
Mais le chef que le crime a rendu triomphant
Est bien mal obéi sitôt qu'il le défend.

SPADA.

Grâce au noble ascendant d'une âme ardente et ferme,
Ce jour à tant d'horreur te verra mettre un terme.

UBERTI.

Te l'avoûrai-je, ami, je l'espère; je croi
Qu'à ces jours de fureur, de désordre, d'effroi,
Succéderont des jours glorieux et tranquilles.
C'est aux convulsions des discordes civiles,
Où le crime lui-même est empreint de grandeur,
Que plus d'un peuple a dû sa force et sa splendeur.

Dans ses cruels effets quelquefois salutaire,
Ce fléau qui parcourt incessamment la terre,
Laisse, en affermissant ce qu'il n'a pas détruit,
Le sage moins timide et le fort plus instruit.
Oui, souvent dans l'horreur du tumulte où nous sommes,
Les grands événements ont formé ces grands hommes
Dont l'audace, arrachant au pilote incertain
Le gouvernail public usurpé par sa main,
Au plus fort du péril a soustrait au naufrage
Le vaisseau moins brisé qu'éprouvé par l'orage.
Mais retourne en nos murs. . . . . .

PREMIER CHANT

DE LA PHARSALE DE LUCAIN,

TRADUCTION LIBRE ET ABRÉGÉE.

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 DÉCEMBRE 1810,

PAR M. LEGOUVÉ.

Je chante les combats et les malheurs du Tibre,
Où tout un peuple-roi, las d'être grand et libre,
Tourna sur lui la main qui vainquit l'univers,
Où l'on vit la victoire absoudre les pervers,
L'aigle combattre l'aigle, et l'intérêt d'un homme
Dans les champs de Pharsale opposer Rome à Rome.

Romains, où courez-vous? et par quelles fureurs
Offrez-vous aux vaincus les crimes des vainqueurs?
Lorsque de vos affronts Babylone est ornée,
Quand de Crassus sanglant l'ombre encore indignée
Erre aux bords de l'Euphrate et demande un vengeur,

Vous cherchez des combats où la mort, sans honneur,
Suit toujours la défaite; où même la victoire
Ne peut à son triomple associer la gloire?

Rome, combien d'États, qui demandaient des fers,
T'auraient un jour donné tout ce sang que tu perds!
Oui, du nord au midi, du couchant à l'aurore,
Tout ce qui te restait à conquérir encore,
Tout fléchissait, le Scythe allait courber son front;
L'Euphrate sous le joug expiait ton affront;
L'Araxe était soumis, et le Nil tributaire
De sa source secrète eût trahi le mystère.

Hélas! dans l'Italie on voit de tous côtés,
Sous leurs remparts détruits, s'écrouler les cités;
Tout a fui de leurs toits l'enceinte désertée;
L'Hespérie est inculte, et Cérès attristée
Voit ses trésors flétris se changer en buissons:
La main du laboureur manque aux champs sans moissons!
O Pyrrhus! ô Carthage! ô Gaulois! dont les armes
Jadis au Capitole ont appris les alarmes!
Non, ces maux ne sont pas l'ouvrage de vos mains;
Rome ne doit sa perte, hélas! qu'à des Romains.

Quelle cause a produit cette coupable guerre?
C'est le ciel envieux des grandeurs de la terre,
Qui veut que tout pouvoir qu'au faîte il a placé,
Par son trop de hauteur soit bientôt renversé;
C'est des faveurs du sort la mesure comblée:
C'est Rome enfin tombant sous son poids accablée.

Ainsi, lorsque le temps, sous ses puissants efforts,
De l'univers usé brisera les ressorts,
Tout sera confondu; de sa course enflammée,
Le soleil oubliera la route accoutumée;
Les cieux s'écrouleront, l'un par l'autre heurtés;
Les astres dans les mers éteindront leurs clartés;
L'Océan de son lit rejettera les ondes,
Et l'antique chaos ressaisira les mondes.
Ainsi de cent États, sous sa chute affaissés,
Rome étale, en tombant, les débris entassés.
L'excessive grandeur se dévore elle-même.
Oui, tels sont les humains : l'autorité suprême
Ne veut point de partage, et les plus chers amis,
Placés au même rang, sont bientôt ennemis.
Il ne faut point ouvrir une histoire étrangère :
Rome en ses murs naissants vit le meurtre d'un frère.
Le prix de ce forfait qui souilla son berceau
Était-il l'univers? Non, c'était un hameau.
Un accord qui voila leur haine enveloppée
Parut joindre un moment César avec Pompée;
Tant que le fier Crassus, régnant au milieu d'eux,
De son pouvoir rival les contint tous les deux,
Comme d'un isthme étroit les rives opposées
Arrêtent de deux mers les fureurs divisées.
S'il tombait, l'Archipel, sorti de ses canaux,
De la mer d'Ionie irait heurter les flots :
Tel Crassus, par sa mort détruisant l'équilibre,
A César, à Pompée, ouvrit un champ plus libre.
Tous deux ne suivent plus que leurs seuls intérêts.

Il se joignait encore à leurs desseins secrets
De discorde et de mort ces semences publiques
Qui perdirent toujours les grandes républiques.
Dès que de l'univers, conquis par les Romains,
La dépouille captive eut enrichi leurs mains,
Eut corrompu leurs mœurs, leurs vertus, étouffées
Sous le poids des trésors et l'amas des trophées;
Des tables, des palais le luxe somptueux
Démentit la candeur de nos simples aïeux.
Tout changea : la beauté, moins modeste et moins pure,
Vit l'homme efféminé surpasser sa parure :
On dédaigna l'antique et sainte pauvreté,
La mère des héros et de la liberté.
Le riche à l'indigent dérobait son domaine;
Ces champs étroits, qu'aux jours de la vertu romaine
Sillonna l'humble soc des plus grands citoyens,
Sous un seul maître alors formaient de vastes biens,
Et dans Rome, croulant vers sa chute profonde,
Le désordre accourut des limites du monde.
De la perte des mœurs ordinaires effets!
Le besoin sans scrupule ordonna les forfaits.
On ne respecta rien : on mit l'honneur suprême
A se rendre puissant plus que Rome elle-même;
Et le droit du plus fort fut le seul reconnu.
De là, le consulat par le meurtre obtenu,
Du peuple et du sénat la puissance flétrie,
Les tribuns, les consuls déchirant la patrie,
Les Romains aux Romains se vendant sans pudeur :
Le fléau qui surtout a sapé leur grandeur,
La brigue, au champ de Mars souillé de ses scandales,

Prodiguant tous les ans les dignités vénales,
La dévorante usure, et l'abus du pouvoir,
Le crime, qui du trouble a fait son seul espoir,
La fraude remplaçant la foi pure et sincère,
Et la guerre, au grand nombre à la fin nécessaire.

Déjà, le cœur rempli de ses hardis projets,
César de l'Apennin a franchi les sommets :
Déjà du Rubicon il aborde la rive;
De la patrie en pleurs la grande ombre plaintive,
Comme un fantôme immense environné de feux,
Dans l'ombre de la nuit apparaît à ses yeux;
De funèbres habits elle est environnée;
De sa tête superbe, et de tours couronnée,
Descendent sur ses bras dépouillés et sanglants
Les débris dispersés de ses longs cheveux blancs.
Immobile, et poussant des sanglots lamentables :
« Romains, où portez-vous ces enseignes coupables?
« Dit-elle. Encore un pas, vous n'êtes plus à moi.
« Arrêtez! » A ces mots, plein d'un subit effroi,
César, comme enchaîné, sur la rive s'arrête :
Ses cheveux hérissés se dressent sur sa tête.
Mais rappelant son cœur un moment égaré :
« O toi, dit-il, dans Albe autrefois adoré,
« Et qui de cette roche en héros si féconde,
« Domines aujourd'hui sur la reine du monde,
« Jupiter, dieux qu'Énée en ces lieux apporta,
« Vous, feux toujours ardents qui brûlez pour Vesta,
« Romulus, habitant des champs de la lumière,
« Toi surtout de mon cœur divinité première,

« Rome, sers mes projets; non, mon bras criminel
« Ne veut point se plonger dans ton flanc maternel.
« Vainqueur des nations, je suis ton fils encore,
« Je défendrai partout ce grand nom que j'adore.
« Si j'arbore à tes yeux un rebelle étendard,
« Le crime est à Pompée et non pas à César. »
Il dit : et le premier il s'élance dans l'onde.
Tel, aux déserts brûlants de l'Afrique inféconde,
Un fier lion s'arrête à l'aspect du chasseur.
Immobile, et dans lui renfermant sa fureur,
Il rassemble un moment sa force tout entière;
Mais dès que sur son front il dresse sa crinière,
Quand du fouet de sa queue il bat ses vastes flancs,
Et fait frémir les airs de longs rugissements,
Si du chasseur hardi l'indiscrète vaillance
L'arrête en ses filets, ou l'atteint de sa lance,
Se jetant sur le fer que son sang a trempé,
Terrible, il fait trembler le bras qui l'a frappé.

Le destin de César vient consacrer l'audace.
Du sénat irrité l'imprudente menace
A chassé des tribuns au fier César vendus :
Dans son camp aussitôt ils volent éperdus.
Curion, dont la voix toujours impétueuse,
Vénale maintenant, autrefois vertueuse,
Fier organe des lois et de la liberté,
Arma contre les grands tout le peuple irrité,
Curion vers César à leur tête s'avance,
Il trouve le héros méditant sa vengeance;
Il lui dit du sénat les desseins et les coups,

Et contre ses rivaux excite son courroux.
Le héros, au discours du tribun qui l'enflamme,
Sentant vers les combats s'élancer sa grande âme,
Assemble son armée, et dit : « Braves soldats,
« Quand vainqueurs des Gaulois, des Alpes, des frimas,
« Vous avez, avec moi triomphant dix années,
« Rougi de l'Océan les ondes étonnées,
« Voilà donc quel honneur, quel prix vous est rendu!
« A l'effroi que mon nom dans Rome a répandu,
« On dirait qu'Annibal tonne encore à ses portes!
« Chaque citoyen s'arme, on double les cohortes,
« Les forêts contre moi se courbent en vaisseaux;
« On ordonne ma mort sur la terre et les eaux.
« Eh! qu'auraient-ils donc fait, si, souillant ma mémoire,
« Ma fuite aux fiers Gaulois eût laissé la victoire?
« C'est quand je suis vainqueur qu'on m'ose défier!
« Qu'il paraisse ce chef qui pense m'effrayer,
« Ce Pompée, énervé de luxe et de mollesse;
« Et ce grand Marcellus qui harangue sans cesse,
« Et ces guerriers d'hier, ces sénateurs soldats,
« Ces Catons, tous ces noms que César ne craint pas.
« C'est donc peu qu'élevé par des mains mercenaires,
« Il ait ravi vingt ans les faisceaux consulaires :
« Qu'il ait affamé Rome, et, pour quelques exploits,
« Triomphé dans un âge interdit par les lois;
« Qu'il ait, pour effrayer la justice égarée,
« Souillé d'affreux soldats son enceinte sacrée :
« Son orgueil, plus ardent sur le bord du tombeau,
« D'une coupable guerre allume le flambeau,
« Et, craignant de quitter un rang illégitime

« Veut surpasser Sylla, qui l'instruisit au crime!
« Ah! si tu fus, Pompée, un tyran comme lui,
« Comme lui sache au moins abdiquer aujourd'hui.
« Crois-tu donc déjà ma valeur terrassée!
« Ce n'est pas cette horde aisément dispersée
« De brigands vagabonds qui ravageaient les mers,
« Ni ce roi qui, lassé de trente ans de revers,
« Daigna par le poison achever ta victoire :
« C'est César! il saura te disputer sa gloire!
« Mais je renonce à tout : que du moins ces soldats,
« Blanchis dans les travaux, usés dans les combats,
« Reçoivent des honneurs qu'on doit à ma conquête :
« Qu'un autre, j'y consens, marche même à leur tête.
« Où donc traîneraient-ils, au sein de leurs vieux ans,
« De leurs jours épuisés les restes languissants?
« Veux-tu, ne leur donnant que des terres ingrates,
« Dans des champs fortunés placer tes vils pirates?
« Veux-tu pour des brigands exiler des héros?
« Ah! marchons, mes amis : élevons ces drapeaux
« Longtemps victorieux sur de lointains rivages :
« Marchons, et profitons de tous nos avantages.
« Refuser au vainqueur ce qu'il doit obtenir,
« Soldats, c'est lui donner tout ce qu'il peut ravir.
« Le ciel même est pour nous : l'empire, le pillage
« N'est pas l'indigne but où tend notre courage.
« Rome est prête à tomber sous le sceptre des grands :
« Allons délivrer Rome, et chasser les tyrans. »

Soudain à ce discours les soldats applaudissent,
Et leurs cris, dont les bois et les monts retentissent,

Leurs innombrables mains qu'ils élèvent aux cieux,
Promettent à César de remplir tous ses vœux.
L'écho frémit au loin; tels aux champs d'Émathie,
Les chênes qu'ont courbés les enfants d'Orithie,
De leurs fronts orgueilleux, un moment renversés,
Relèvent à grand bruit les rameaux fracassés.
César voit rassemblé sous ses aigles altières
Le corps vaste et puissant de ses forces entières :
Sa confiance avide a doublé dans son cœur.
Fier, précédé d'un nom qui seul le rend vainqueur,
Dans toute l'Italie il répand ses cohortes,
Et de mille cités se fait ouvrir les portes.
Le bruit en vole à Rome, et jette la terreur;
La renommée encor, prompte à semer l'erreur,
Joint à ce juste effroi des alarmes trompeuses,
Grossit la vérité de rumeurs fabuleuses,
Et porte, au citoyen d'épouvante frappé,
Du revers qui l'attend l'augure anticipé.
On dit que des soldats dispersés dans l'Ombrie
Ravagent de ses champs la richesse flétrie;
Qu'aux plaines où du Nar, épanché dans ses eaux,
Le Tibre enfle son cours et roule à plus grands flots,
César étend au loin ses ailes alliées;
Et lui-même, au milieu d'enseignes déployées,
Animant d'un coup d'œil ses bataillons poudreux,
Fait sur deux rangs serrés marcher un camp nombreux.
On croit le voir, non tel qu'aux jours où la victoire
Rangeait Rome et Caton du parti de sa gloire :
Mais cruel, mais traînant un ramas assassin
De peuples qui, sortis des Alpes et du Rhin,

Vont, aux yeux des Romains, saccager Rome entière,
Et donner un monarque aux maîtres de la terre.
L'effroi fait croître ainsi les bruits qui l'ont formé.

Le peuple cependant n'est pas seul alarmé :
Ces pères, que l'honneur rendait jadis émules,
S'élancent en tremblant de leurs chaises curules,
Et laissent aux consuls, dans ces grands intérêts,
Pour défendre l'État de fastueux décrets.
Tout fuit; et l'on dirait que, pressant ses cohortes,
César, qui les poursuit, brise déjà leurs portes.
On dirait que déjà leurs fronts sont écrasés
Sous les débris fumants de leurs murs embrasés.
Rien n'arrête leurs pas, ni leurs épouses en larmes,
Ni leurs dieux, autrefois protecteurs de leurs armes,
Ni les cris d'un vieux père approchant du tombeau,
Ni les bras étendus d'un enfant au berceau;
Aucun d'eux sur le seuil du toit qui l'a vu naître,
Toit chéri que ses yeux ne verront plus peut-être,
Ne s'arrête incertain; aucun vers ses remparts
Ne jette en soupirant quelques derniers regards.
Le flot du peuple a pris son cours irrévocable :
O destin! dont le bras nous porte et nous accable,
Ne donnes-tu jamais les grandeurs aux humains
Que pour briser l'ouvrage élevé par tes mains?
Cette superbe ville, en habitants féconde,
L'effroi, l'étonnement, et la reine du monde,
Où cent peuples vaincus viennent porter leurs fers,
Qui pourrait en son sein renfermer l'univers,
Vide de citoyens, au bruit de la tempête,

Abandonne à César sa facile conquête.
Pardonnons à l'effroi de ce peuple troublé;
Le grand Pompée a fui : qui n'aurait pas tremblé?
Le ciel, pour mieux frapper les habitants de Rome,
Leur déroba l'espoir, dernier trésor de l'homme :
Et d'un triste avenir annonçant les revers,
De prodiges affreux effraya l'univers.

L'étoile des malheurs, fatale avant-courrière,
Déploya dans les cieux sa sanglante crinière.
Le tonnerre tomba sans nuage et sans bruit :
Le jour vit se lever les ombres de la nuit.
La lune, tout à coup dans son orbe effacée,
Pâlit, et se cacha, par la terre éclipsée.
Le soleil, détournant son visage attristé,
Voila son char de feu d'un crêpe ensanglanté,
Et fit craindre la nuit éternelle et profonde
Dont le festin d'Atrée a menacé le monde.
Vulcain ouvrit l'Etna : l'Etna, qui vers les cieux
Lançait en tourbillons ses rochers et ses feux,
Penche sa bouche ardente, et vers Rome alarmée
Fait rouler à grands flots une lave enflammée.
Dans une mer de sang Charybde tournoya;
Scylla, triste et plaintive, en longs cris aboya.
L'Apennin ébranlé fit de sa tête nue
Tomber les vieux glaçons qui menaçaient la nue.
L'airain versa des pleurs; sortis d'un noir séjour,
Les nocturnes oiseaux vinrent souiller le jour :
Les hôtes des forêts accoururent dans Rome,
Et l'animal parla le langage de l'homme.

L'enfant sort monstrueux du flanc qui le produit,
Et la mère recule à l'aspect de son fruit.
Sur son trépied divin la Sibylle inspirée
Parle, et se couvre encor d'une écume sacrée;
Les prêtres de Pluton, de Cybèle et de Mars,
Les membres déchirés et les cheveux épars,
Tout sanglants, agités de fureurs prophétiques,
Hurlent en chants de mort leurs lugubres cantiques.
Les bois retentissaient du cri lent des corbeaux;
Des fantômes erraient tout couverts de lambeaux.
Érynnis, secouant une torche brûlante,
Et dressant ses serpents sur sa tête sifflante,
De sa course rapide épouvante nos murs;
Le sol qu'elle a souillé fuit sous ses pas impurs.
Les marbres des tombeaux sur leurs bases frémirent,
Les ossements des morts dans leurs urnes gémirent,
Et l'Anio glacé vit, près de ses roseaux,
Marius, secouant la poudre des tombeaux,
Soulever à grands cris sa tête ensanglantée,
Et d'horreur rebroussa son onde épouvantée.

FABLES,

LUES A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 NOVEMBRE 1811,

PAR M. ARNAULT.

LA STATUE DE NEIGE.

L'autre hiver, des badauds, attroupés dans ma rue,
S'extasiaient devant une statue :
C'était la reine de Paphos,
Chef-d'œuvre qu'un artiste, échappé du collége,
Avait tiré...— d'un marbre de Paros?...
Non, lecteur, mais d'un tas de neige.
Le ciseau de Chaudet n'aurait pas excité
Plus d'admiration dans la foule ébahie.
« Voilà ce qui s'appelle une œuvre de génie!
« Un morceau vraiment fait pour la postérité.
« Que cette tête est noble et belle!
« Disaient, en soufflant dans leurs doigts,
« Trois amateurs transis; l'antiquité, je crois,
« N'a rien à mettre en parallèle.

« —Rien! dit un antiquaire indigné du propos;
« Rien! puis-je entendre un tel blasphème!
« Rien! ne craignez-vous point de passer pour des sots?
« —Des sots! nous, Monsieur! sot vous-même;
« Si vous n'admirez pas ces formes, ces contours
« Cette pose à la fois sublime et naturelle,
« Ce sourire où l'on voit se jouer les amours;
« Non, la Vénus de Praxitèle
« N'est qu'un bloc en comparaison.
« Qu'un bloc! » dit l'érudit, étouffant de colère,
Comme s'il n'avait pas raison;
« J'espère, aux ignorants, démontrer le contraire.
« Je ne veux rien qu'un mois; » et s'échappant soudain,
Il grimpe à son taudis, s'enferme, prend la plume,
Compulse maint et maint volume,
Cite maint Grec et maint Romain,
Se fatigue la tête et plus encor la main;
Que d'encre prodiguée! et que d'encre perdue!
Non qu'au jour dit l'erreur n'eût été confondue,
Et le goût rétabli dans son honneur vengé;
Mais tandis qu'il grimpait, le temps avait changé,
Et la Vénus était fondue.

LA PIÈCE DE BŒUF.

Sans la pièce de bœuf, il n'est point de dîné.
Combien, en fait de bœuf, n'a-t-on pas raffiné!
En plus de cent façons je crois qu'il s'accommode :
L'un veut qu'en miroton le bœuf soit mitonné;
L'autre, qu'en vinaigrette il pique assaisonné;

Moi, j'aime le bœuf à la mode;
Le bœuf grille en Espagne; en Allemagne il bout.
A la Chine, en France, partout,
Point d'enfant gâté qui n'en mange,
Pourvu qu'on l'apprête à son goût.
J'en dis autant de la louange.
Honnêtes gens qui m'écoutez,
L'aimez-vous moins que moi? Disons, sans honte fausse,
Que, pour ce mets aussi, jamais les dégoûtés
Ne disputent que sur la sauce.

LES VITRES CASSÉES.

Dans son manoir gothique, en tourelle arrondi,
Entre quatre vitraux noircis par la fumée,
Un certain vieux baron n'y voyait à midi
Qu'avec la chandelle allumée.
Les barons sont mortels; le ténébreux donjon
Un beau soir passe à d'autres maîtres:
Ceux-là voulaient y voir. « C'est pour cette raison,
« Disait l'un d'eux, qu'à sa maison,
« D'ordinaire on fait des fenêtres.
« D'un si beau privilége usons à notre tour;
« C'est trop longtemps souffrir qu'un importun nuage
« Ferme ce noble asile aux doux rayons du jour.
« Qu'on y mette ordre avant que je sois de retour. »
Il dit, et part: il eût été plus sage
S'il en avait dit davantage;
Car il s'adressait à des gens
Bien plus zélés qu'intelligents.

Dans la ferveur qui les anime,
Les servantes et les valets
De s'armer aussitôt de manches à balais;
Et Dieu sait comme on s'en escrime!
Vingt écoliers dans le château
N'auraient pas fait pis ni plus vite.
En moins d'un quart d'heure, en son gîte,
Le nouveau possesseur n'avait plus un carreau.
On y vit clair, d'accord; mais la neige, la grêle,
Mais la pluie et le vent d'arriver pêle-mêle
Dans le salon glacé, d'où l'obscurité fuit.
Nos gens, en faisant à leur tête,
Ont changé l'antre de la Nuit
En caverne de la Tempête.

Aux maux produits par l'incrédulité,
Sur ceux qu'enfante l'ignorance
Pourquoi donner la préférence?
Entre ces deux erreurs cherchons la vérité.
Précepteurs de l'humanité,
Pour réponse à vos longs chapitres,
Au maître de ma fable il faut vous renvoyer.
Ce qu'il dit à ses gens, sans trop les rudoyer,
Vous conviendrait à bien des titres :
« Il ne faut pas casser les vitres,
« Mais il faut bien les nettoyer. »

LA BOUCHE PLEINE.

« Demande-t-on la bouche pleine? »
Disait ma femme à son marmot.

« Fi! qu'il est laid; fi! qu'il est sot.
« Il n'aura plus rien pour sa peine. »
Le marmot de pleurer, non qu'il eût appétit,
Mais il était à table, et c'était là son centre;
Mais il était de ceux dont le proverbe dit :
« Tes yeux sont plus grands que ton ventre. »
Ambitieux! ambitieux!
Vous qui, comblés des dons de la fortune,
La poursuivez encor d'une plainte importune,
C'est ainsi que sont faits vos yeux :
A de nouveaux honneurs vous parvenez à peine,
Qu'à des honneurs nouveaux déjà vous prétendez;
Un peu plus de raison, enfants, vous l'entendez,
Demande-t-on la bouche pleine?

LE SOLEIL ET LA CHANDELLE.

Or çà, mes amis, essayons
De vous redire en vers tout ce que la chandelle
Disait naguère en prose, en voyant ses rayons
Porter jusqu'à six pas la lumière autour d'elle.
« Ce n'est pas tout à fait la clarté du soleil,
« Et je n'éclaire pas une sphère aussi grande.
« A cela près, je le demande,
« Mon rôle au sien n'est-il pas tout pareil?
« A votre gré, Monsieur, à votre goût, Madame,
« Écrivez, jouez ou lisez,
« Tricotez, brodez ou cousez,
« A qui veut en user je prodigue ma flamme.
« Vous blâmez le soleil de trop tôt se coucher,

« De se lever trop tard; qu'il dorme en paix sous l'onde,
« Et l'on ne saura pas s'il est nuit en ce monde,
« Pour peu qu'on ait pris place à cette table ronde,
« Et que l'on pense à me moucher. »
Cependant le Soleil, averti par les Heures,
Plus alerte et plus radieux,
Avait abandonné les humides demeures,
Et ses premiers rayons doraient déjà les cieux;
A mesure qu'il perce et dissipe les voiles
Par la nuit étendus sur le monde obscurci,
Voyez-vous pâlir les étoiles?
Les étoiles, la lune, et la chandelle aussi!
Ainsi, dans mainte académie,
Passez-moi la comparaison,
Le faux esprit s'éclipse auprès de la raison;
Le bel esprit s'éclipse à côté du génie :
« Mon enfant, » dit l'Astre du Jour
En plaignant sa rivale, à demi consumée,
De perdre sa gloire en fumée,
« Veux-tu de ton triomphe assurer le retour?
« Fais tout fermer, porte, fenêtre,
« Volets, surtout; fais que la nuit
« Règne à jamais dans ce réduit :
« La nuit te fait briller; je la fais disparaître. »

LES MALADROITS.

Pour complaire aux goûts innocents
Des grands et des petits enfants,
De pauvres baladins allaient de foire en foire,

Représentant les faits les plus intéressants
Ou de la fable ou de l'histoire.
Ressuscitant les vieux héros
De l'Italie et de la Grèce,
Casque en tête, cuirasse au dos,
Épée au poing, c'est en champ-clos
Qu'ils faisaient briller leur adresse.
Or, un beau jour (et, cette fois,
On avait mis la scène en France),
Sous les murs d'Orléans, et, pour leur délivrance,
Contre Jean Chandos, Jean Dunois
Devait combattre à toute outrance.
Sous le fer du Français, notez bien ce point-ci,
Le Breton, dans cette aventure,
Devait mourir; mais, Dieu merci,
Mourir sans une égratignure.
Il en advint tout autrement,
Au détriment du pauvre sire,
Qui fut estropié très-sérieusement,
Au lieu d'être tué pour rire.
« Et que fit le public? — Le public? Il siffla
Et le vainqueur et sa prouesse.
— J'aurais fait comme lui si j'avais été là.....
Dans un jeu, mes amis, quelle qu'en soit l'espèce,
Jeu d'esprit, jeu de mains, retenez bien cela :
On doit siffler celui qui blesse. »

ÉPITRE

SUR

LE BONHEUR DE LA VERTU,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 1813,

PAR M. NÉPOMUCÈNE-LOUIS LEMERCIER.

. . . . Quos casu obvios
Simonides ut vidit : Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta ; vos quod rapuistis, perit.

PHÆD., fab. 21, lib. 4.

Ne crois pas, cher Edmond, qu'en tous ses vœux trompée,
D'un malheur éternel la vertu soit frappée,
Ni que l'homme de bien, dans sa route obstiné,
Marche de piége en piége au revers destiné :
Laisse, pour contenter ceux qui lui font la guerre,
Répéter cette erreur aux échos du vulgaire.
Oui, le juste, il est vrai, fidèle au strict honneur,
Du monde rarement obtient le faux bonheur ;

Rarement des faisceaux l'appareil le devance;
Et souvent, méconnu, voisin de l'indigence,
Sans crédit et sans titre, il n'a plus d'autre appui
Que le fonds d'équité qu'un Dieu conserve en lui.
Je ne te dirai pas que sa ferme constance
Dans les privations trouve sa jouissance,
Qu'égal aux rois, du sort bravant mieux la rigueur,
Il borne son empire à maîtriser son cœur,
Qu'il a des rangs, de l'or un dédain magnanime,
Et sait des bruits publics détacher son estime:
Écartons ce propos tant de fois rebattu.

Plus simples entre nous, disons que la vertu,
Jalouse d'échapper aux faiblesses humaines,
Passion véritable, a ses biens et ses peines,
Ses consolants recours dans son adversité,
Son espoir, sa grandeur, même sa vanité.
Quels que soient ses périls, qu'on nous veut faire craindre,
On la doit envier plus qu'on ne doit la plaindre;
Dans son propre exercice elle goûte un plaisir,
Et s'offrir en exemple est son noble désir.

Des vices comparons la carrière épineuse
A celle où des vertus la palme lumineuse
Attend au dernier pas un juste révéré.
Tu verras l'intérêt, de soucis dévoré,
Jour et nuit arroser de sueurs et de larmes
La roue où la Fortune a suspendu ses charmes;
Et s'il l'attire à lui ne pouvant la fixer,
Frémir de ses retours prêts à le terrasser.

Tu verras de l'orgueil l'aveugle jalousie
Contre mille rivaux lutter de frénésie :
Tous leurs succès pour lui sont des affronts sanglants,
Qui lui font un malheur des plus heureux talents :
Un renom qui l'éclipse, un luxe qui l'efface,
Est pour sa fantaisie une amère disgrace,
Et dans son sein, gonflé d'un venin odieux,
La sombre Envie agite un serpent furieux.
Vois-tu l'Ambition, à l'œil faux et sinistre,
Du démon qui l'égare inflexible ministre,
S'armer au nom des lois qu'elle a soin d'étouffer,
Aux sentiments humains fermer son cœur de fer,
S'enlacer elle-même en ses noirs artifices,
Captive en ses palais, redouter ses complices,
A force d'attentats conquérir un écueil,
Et fuir sous les lambris son néant ou son deuil ?
Vois s'attrister les jeux que préside Athalie,
Pâle, et d'un diadème en vain enorgueillie,
Lourd bandeau, sur son front, tissu par les remords,
Et dont la pourpre est teinte au sang de tant de morts.
Regarde, à ses côtés, la sourde Tyrannie,
La louche Iniquité, l'infâme Calomnie,
La Mollesse vendue à l'or qu'elle a semé,
De sa cour sans repos cortége accoutumé.
Ces monstres sont cruels : les fraudes et les crimes
A toute heure, en tout sens, désolent leurs victimes :
C'est peu que, de leur bouche exhalant le poison,
Délateurs des vertus que proscrit le soupçon,
Ils héritent du poids d'une injuste dépouille;
L'intrigue leur dispute un butin qui les souille ;

Et leurs yeux, vacillant sous les mépris de tous,
Lisent dans notre aspect le blâme ou le courroux.

Ah! me répondras-tu, les dédains et l'outrage
De la vertu souvent punissent le courage :
Aux rigueurs des méchants son destin est soumis :
Pour immoler Socrate on sut tromper Thémis.

J'en conviens : toutefois, loin qu'il la déshonore,
Le blâme des pervers est son éloge encore!
Sur son front toujours pur aucune émotion
N'élève la rougeur de la confusion :
Sa conscience en paix ne peut être agitée
Du plus grand des tourments, la honte méritée.
Que dis-je? elle aperçoit dans les yeux attendris
Quel suffrage muet dément les vains mépris.
Notre compassion, de son zèle touchée,
Surveille l'infortune à son sort attachée.
Et dès qu'elle en ressent les généreux effets,
La fidèle amitié solvable des bienfaits,
Les services rendus par sa reconnaissance,
Font des plus doux liens sa seule dépendance.
Tout autre joug l'irrite, et blesse sa fierté:
Mais son choix librement l'enchaîne à la bonté,
Et ses nobles esprits laissent l'ingratitude
Aux esclaves usés par l'humble servitude.
L'ingratitude est basse, et part d'un lâche cœur;
Et l'oubli des bienfaits ne sied qu'au bienfaiteur.

Certes, du dévouement la facile imprudence

Ne doit pas s'aller vendre à la fausse clémence ;
A la pitié trompeuse, au faste d'obliger;
Mais aux offres du cœur le cœur doit s'engager.
D'un tendre attachement la dette contractée,
De jour en jour payée et jamais acquittée,
Ne peut peser qu'au faible, et non à la vertu.
Hélas! en ses devoirs flottant et combattu,
Le faible s'abandonne à la première amorce.
Nulle foi n'est solide en une âme sans force.
L'avide soif du gain rompt ses nœuds les plus chers,
Et la peur de lutter le soumet à des fers.
Enclin à la justice, enclin à la fortune,
Par attrait ou remords inconstant à chacune,
Et point assez pervers, point assez vertueux,
Ses penchants indécis trahissent tous ses vœux.
En vain, pour excuser ses honteuses contraintes,
Du beau nom de prudence il anoblit ses craintes,
Les repentirs cuisants confondent sa raison,
Et ni l'or ni l'honneur ne reste en sa maison.

Cette vertu, qu'il crut la fille du délire,
Au-dessus des regrets, garde au moins son empire,
Et fier en ses malheurs de couronner sa loi,
Sa majesté triomphe, et son exemple est roi.
Tout l'éclaire; elle apprit, aux antiques annales,
Que ses grands sectateurs, en des coupes fatales,
S'abreuvèrent de gloire, et qu'en leur liberté,
La mort fraya leur route à l'immortalité.
Elle a lu des Séjans les chutes si rapides,
Digne prix de leurs soins pour des Césars perfides :

Leur faveur d'un moment fit l'éternel honneur
Des siècles où leur nom sème encor la terreur,
Tandis que la vertu, l'idole du génie,
Brillant d'une splendeur qui ne s'est point ternie,
De la tombe exhuma ces justes admirés,
Qui planent sur les temps, en modèles sacrés.
La tradition sainte et l'héroïque histoire
De son sort doublement exaltent la mémoire :
Les maux qu'elle a subis, pleurés dans l'avenir,
Ont de ses oppresseurs noirci le souvenir.
Naboth accuse encore Achab de sa ruine :
La croix d'Emmanuel a fondé sa doctrine ;
Son martyre innocent, source de charité,
L'offre à l'amour du monde en Dieu ressuscité :
Caton et Thraséas, associant leurs mânes,
Réveillent les sénats, raniment leurs organes,
Et, vengeant la vertu dans ses derniers héros,
Tacite inscrit Tibère aux rangs de ses bourreaux.

Suis la ; vois ce qu'elle est ; et que, même opprimée,
Elle obtient des tributs, elle a sa renommée.
Sa douceur des mortels lui conquiert la moitié :
L'offense n'en craint pas de longue inimitié :
Tout la réconcilie à la nature humaine.
Les bons sont pleins d'amour, les méchants pleins de haine.
Si quelquefois l'aspect des criminelles mœurs
D'un fiel misanthropique altère ses humeurs,
Jamais de la vengeance elle ne suit la pente :
La vertu la plus haute est la plus indulgente.
Si telle en ses revers est sa félicité,

Juge de ses plaisirs dans la prospérité!
Oui, de notre Ducis crois-en ce trait de flamme:
« Dieu fit de la vertu la volupté de l'âme. »
Marc-Aurèle, en son cœur lui vouant ses amours,
Monarque, la préfère aux délices des cours;
Épictète, accablé d'une chaîne cruelle,
Esclave indépendant sert affranchi par elle:
Ferme appui des cœurs droits contre un sort rigoureux,
Dans les fers, sur le trône, elle fait des heureux.
Pourquoi nous dérober à ces charmes extrêmes,
Nous, loin des derniers rangs et des degrés suprêmes,
Nous, à qui son devoir impose un joug aisé?
Le don de la sentir nous est-il refusé?

Heureux qui, sans éclat, libre dès son jeune âge,
Sous le toit paternel, son modeste héritage,
Soit dans la paix des champs, soit caché dans nos murs,
Favorisé du ciel par des destins obscurs,
La possède, en jouit, respire tout en elle,
Et voue à la servir sa force naturelle!
Il ne la soumet pas aux douteux arguments
Qui la font chanceler par les raisonnements;
Mais, poussé d'un transport dont l'élan le domine,
Il marche protégé par une main divine.
Aux malheurs, aux talents, ses fraternels secours
De bénédictions enrichissent ses jours:
Constamment courageux dans ses mœurs pacifiques,
Il sait donner un lustre aux labeurs domestiques,
Victorieux de soi, dompter l'affreux chagrin,
Et patient aux maux, vivre calme et serein.

Aimant, il est aimable : une énergie active
A ses impressions prête une flamme vive,
Sans cesse les varie; et son aménité
Résiste sans langueur à l'uniformité;
Il travaille à mûrir les fruits de sa vieillesse,
Et son loisir fécond médite la sagesse.

Dans la nuit des destins les mortels empressés,
Sans rien voir que leur but, passent en insensés;
Lui, connaissant son être, et froid à leurs prestiges,
Tourné vers la nature, ému par ses prodiges,
La contemple; et sans peur, naviguant en repos,
De la vie orageuse il surmonte les flots;
Et sous les vents du sort, en nouveau Simonide,
S'il voit périr ses biens dont par un zèle avide
Ses pâles compagnons s'arrachent les débris,
Les rencontrant au port, nus, errants, appauvris,
Qui de tous leurs besoins offrent aux yeux l'image,
Par la lyre et Cérès consolé du naufrage :
Que disputaient vos mains? leur dit sa voix alors,
Mes biens étaient en moi; vous, où sont vos trésors?

Traversons donc, amis, les vagues mutinées,
A l'aide des vertus, qu'on dit infortunées,
Et jamais notre esquif n'ira, loin du bonheur,
Faire aux gouffres du vice échouer notre honneur.

FRAGMENT

D'UN

POEME SUR LES BEAUX-ARTS,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 1813,

PAR M. PARSEVAL-GRANDMAISON.

CHANT DE LA POÉSIE.

Par l'attrait du passé, de volupté saisie,
Elle aime (la Poésie) à revoler vers son antique Asie,
A revoir Babylone et l'altière Sidon,
Où l'ombre de Sichée appelle encor Didon;
Elle aime à voir encor la Troade envahie,
Et Sion tressaillant à la voix d'Isaïe,
Et le divin Tabor, et le terrestre Éden.
Oh! qui la portera vers ce pieux Jourdain,
Où du plus saint des rois la harpe détendue,
Aux rameaux du palmier murmure suspendue!

Souvenir immortel du gendre de Laban,
Religieux Sina, vieux cèdres du Liban,
Combien vous lui plaisez! Sur vos augustes faîtes,
Monts sacrés, offrez-lui les ombres des prophètes.
Ne pourrai-je plus voir, à travers vos sapins,
Dans un nuage errer leurs fantômes divins,
Et du Cédron, roulant parmi vos roches saintes,
Le torrent n'a-t-il plus sa douleur et ses plaintes?
Mais, sans chercher au loin des souvenirs si chers,
La France offre à nos yeux la source des beaux vers.
Là, m'égarant au fond d'un bois mélancolique,
Je crois revoir encor Bradamante, Angélique,
Roland, le bon Roger, tous les preux du vieux temps;
Je vois les grands châteaux pleins de faits éclatants.
N'entends-je pas au pied de leurs nobles tourelles,
Le gothique refrain des tendres pastourelles?
Ces vallons, ces hameaux, où s'écoulaient leurs jours,
Tous ces lieux enchantés nous content leurs amours;
Aux bords de ce ruisseau, non loin de ces vieux saules,
Des bardes ont chanté les souvenirs des Gaules;
Là, brûlant de chercher quelques périls nouveaux,
Des chevaliers errants et par monts et par vaux,
Peut-être, en ces sentiers tous noircis de bruyère,
Ont promené jadis leur gloire aventurière;
Peut-être, apercevant ce gothique manoir,
De quelque grand fait d'arme ils ont nourri l'espoir.
Je les vois s'avancer, la visière baissée,
En invoquant la dame objet de leur pensée.
Le cor résonne, un pont s'est abaissé soudain;
Ils entrent, sont reçus par un vieux paladin,

Dont les filles leur font un accueil plein de charmes,
Leur versent l'hypocras, et détachent leurs armes.
Dirai-je du château les fêtes et les jeux?
C'est le jour où le paon reçoit d'augustes vœux
Des preux, recommandés par une gloire insigne,
Des templiers fameux, des chevaliers du Cygne;
Des troubadours galants, témoins de ce beau jour,
Chantent leurs grands exploits, et surtout leur amour.
C'était peu cependant de ces fêtes vulgaires;
Dans les brillants tournois, simulacres des guerres,
Il fallait voir, aux yeux d'un public enchanté,
Rivaliser l'amour, l'audace et la beauté :
Là, Français, Espagnols, Anglais et Scandinaves,
Accouraient tous en foule au rendez-vous des braves.
Les dames à l'envi, rayonnantes d'atours,
Des échafauds dressés déjà couvrent les tours;
Déjà cherchent des yeux les guerriers dont l'armure
Présente leur couleur, brille de leur parure.
Déjà, prêt à voler, chaque escadron rival
Attend que du combat résonne le signal;
Cet héroïque amour, dont les âmes sont pleines,
Fait battre tous les cœurs, brûle en toutes les veines.
Un cri soudain s'élève : *Honneur aux fils des preux!*
Tout part. La lance au poing, cent guerriers valeureux
S'élancent, pleins d'ardeur, se heurtent, se renversent;
Les casques sont brisés, les armes se dispersent.
Un héraut crie à tous, échauffant ces combats :
Imitez vos aïeux, ne dégénérez pas.
Bientôt cartels mêlés, jeux, castilles, redoutes,
Pas d'armes, carrousels, combats, brillantes joutes,

Par l'éclat des hauts faits, des coups prodigieux,
Enivrent tous les cœurs, ravissent tous les yeux.
Chaque belle animant celui qui l'intéresse,
Lui jette un bracelet, une écharpe, une tresse.
Enfin un guerrier seul a le prix du tournois :
Déjà mille beautés se disputent son choix ;
Déjà récompensé de sa valeur extrême,
Il cueille un doux baiser sur la bouche qu'il aime ;
Et son roi, qui l'embrasse, honorant son grand cœur,
Remet entre ses mains la palme du vainqueur.

L'ODYSSÉE,

ODE A L'INSTITUT DE FRANCE,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 8 MAI 1815,

PAR LE PRINCE LUCIEN.

Sur le rocher d'Ithaque, au milieu des déserts
Autrefois si chéris de la sage déesse,
Taciturne, chargé d'une noire tristesse,
Quel vieillard est assis au bord des flots amers?
De rayons immortels sa tête est couronnée;
Sa lyre frémissante, aux vents abandonnée,
Du courroux poétique exhale les transports.
Privés des feux du jour, ses yeux sont immobiles,
C'est le chantre divin, l'orgueil de tant de villes;
C'est Homère! prêtons l'oreille à ses accords:
« Autour de moi pressés, trente siècles de gloire,
« Contre le sort jaloux me défendent en vain.
« L'infatigable envie, exhalant son venin,
« Sous mille traits hideux s'attache à ma mémoire.

« Des nuages du doute elle obscurcit mon nom.
« Hector, Priam, Hélène, Achille, Agamemnon,
« De vingt chantres divers lui paraissent l'ouvrage;
« L'ensemble d'Ilion échappe à son regard.
« Ce n'est plus que le fruit d'un aveugle hasard :
« On déchire, on flétrit mon divin héritage!

« Les Grecs dégénérés, languissant dans les fers,
« Ont perdu dès longtemps le sceptre du génie;
« Les bords de l'Hélicon, les champs de Thessalie,
« Ne retentissent plus d'harmonieux concerts.
« Pour des climats lointains Minerve nous délaisse;
« Et l'étranger devient le juge de la Grèce!
« Le superbe étranger, riche de nos débris,
« De nos tombeaux foulés insulte la poussière!
« Dans le Nord on dépouille, on méconnaît Homère!
« Des antiques leçons tel est l'indigne prix.
« Des savants, enivrés d'une docte folie,
« Enfantent chaque jour un système nouveau.
« Ma gloire leur paraît un pénible fardeau :
« Ils veulent m'arracher mon Ithaque chérie.
« A peine savent-ils comment lire mes vers;
« Et, démentant l'aveu de vingt peuples divers,
« Ils osent me juger, d'un accent intrépide.
« La terre trois mille ans encensa des erreurs.....
« Eux seuls sont éclairés! Audacieux rhéteurs,
« Ils séparent Ulysse et le fils d'Æacide.

« Ile de Calypso! symbolique Circé!
« Jardins d'Alcinoüs, oliviers du Nérite!

« Vous, mânes évoqués des rives du Cocyte!
« Silencieux Ajax au regard courroucé!
« Mer, toujours entr'ouverte aux yeux de mon Ulysse!
« Déesse des cœurs forts, Minerve protectrice!
« Palais hospitaliers de Sparte et de Pylos!
« Chaste fille d'Icare! et toi, bonne Euryclée!
« Laërte, ami des champs! sage et fidèle Eumée!
« Télémaque chéri, digne sang des héros!
« Moitié de mon renom! trésor de ma vieillesse!
« Si le rapsode errant osa vous altérer,
« Ses profanes accords n'ont pu dénaturer
« Les traits de feu lancés des rives du Permesse.
« L'Iliade chantée à la table des rois
« Résonna rarement sous de vulgaires doigts.
« Les peuples réunis préféraient l'Odyssée.
« Souvent pour recueillir de grossières clameurs,
« Ajoutant à mes vers des accents imposteurs,
« Le rapsode sans frein flétrissait ma pensée.

« Mais qui du feu sacré nourrit le pur flambeau,
« Distingue les accords du rapsode et d'Homère.
« Aujourd'hui cependant l'Europe téméraire
« Ose troubler ma cendre au fond de mon tombeau.
« On dispute à ma gloire Ulysse et Télémaque.
« Viens, Apollon vengeur! protectrice d'Ithaque,
« Fille de Jupiter, écoute mes accents!
« Si votre nom cent fois retentit sur ma lyre,
« Descendez à ma voix du lumineux empire :
« Accourez affermir mes autels chancelants. »

Le demi-dieu soupire; sa tête puissante
Sur le roc d'Ithacus se penche tristement.
Les vagues à ses pieds en long mugissement
Amoncelaient des mers la surface écumante.
Un éclair est parti du sommet d'Hélicon.
Le Nérite s'ébranle au souffle d'Aquilon :
Les oliviers sacrés qui couronnent sa tête
Agitent dans les airs leur feuillage tremblant.
Les nuages, la terre, et le flot menaçant,
L'un sur l'autre pressés, annoncent la tempête.

Jusqu'en ses fondements l'Univers tressaillit.
Le ciel, la mer s'entr'ouvre; et l'Olympe s'abaisse.
Près du chantre divin tous les dieux de la Grèce
Accourent à la fois; Minerve les conduit :
Tous les dieux de l'Éther et des voûtes liquides,
Les dieux même du Styx, les chastes Piérides,
Entourent le vieillard, objet de leur amour.
Homère aperçoit tout des yeux de son génie;
Il entend des neuf sœurs la sublime harmonie;
Il se voit au milieu de la céleste cour.

Il voit auprès de lui les trois fils de Cybèle,
Et sous un voile épais le suprême Destin.
Calliope paraît, un sceptre d'or en main,
Et se lève au milieu de la troupe immortelle :
« Interprète des dieux, dissipe ton effroi.
« Tous les fils de Cœlus descendent près de toi :
« Jamais ta lyre en vain n'évoqua leur présence.
« Que peux-tu redouter des Zoïles nouveaux?

« Les insectes rampants troublent-ils le repos
« Du roc qui vers les cieux lève sa tête immense ?

« Dans l'Europe aujourd'hui j'ai porté mes autels.
« Du Destin tout-puissant tel est l'ordre immuable.
« Tout marche, se succède : un cercle invariable
« Ramène tour à tour la lumière aux mortels ;
« Mais l'Europe pour nous a remplacé la Grèce.
« Vois autour de ton nom quelle foule se presse ;
« Vois du nord au midi ces nuages d'encens
« S'élever chaque jour au pied de tes images ;
« Rome, Londres, Paris, dans la suite des âges,
« Admirent sans repos, et redisent tes chants.

« On te dispute Ulysse, et je te dois vengeance.
« C'est à moi de punir les Zoïles du Nord.
« Écoute mon arrêt : quel que soit leur effort,
« Ils resteront couverts d'un éternel silence.
« Moins coupable, Zoïle obtint quelque renom ;
« Mais pour eux, à l'oubli j'ai condamné leur nom ;
« Et le mépris vengeur s'attache à leur système.
« Charme à jamais, mon fils, et la terre et les cieux ;
« Viens t'asseoir parmi nous à la table des dieux,
« Et jouis en repos de ta gloire suprême. »

RÉPONSE DE M. DUCIS,

A UNE ÉPÎTRE EN VERS

DE M. DE BOUFFLERS,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AVRIL 1816,

PAR M. CAMPENON.

MESSIEURS,

L'Académie française avait lieu d'espérer que M. Ducis lirait, dans cette même séance, les vers que vous allez entendre.

Le public eût sans doute reconnu avec quelque joie, dans nos rangs, cet illustre vieillard, dont les accents tragiques ont tant de fois excité sur la scène des impressions si terribles et si douces, et dont le caractère se montra si remarquable par la fidélité de ses engagements et la persévérance de ses aversions.

La maladie la plus rapide dans ses progrès vient de l'enlever aux muses françaises, dont il fut un des plus nobles

interprètes, à l'amitié qui sent profondément ce qu'elle perd, à l'Académie qui s'était flattée qu'il occuperait quelque temps encore dans son sein une place qu'elle eût voulu ne voir jamais vacante.

L'impression que j'éprouve au moment de lire ces vers tracés par une main respectable et chère, sera sans doute partagée de tous ceux qui vont les entendre. Eh! qui pourrait se défendre du sentiment le plus douloureux, en songeant que le poëte éloquent qui les écrivit, et l'ingénieux académicien qui les inspira, sont tous deux disparus du milieu de nous dans un espace de temps si court; que naguère encore l'un et l'autre donnaient entre eux l'exemple de ces douces relations où l'amitié s'embellit du commerce des muses; que tous deux enfin, par leur esprit, leurs talents si divers, auraient pu, aujourd'hui même, contribuer si noblement à l'éclat de cette solennité?

Une autre voix s'élèvera bientôt dans cette enceinte pour vous entretenir de tout ce qui fonde les droits de M. Ducis à une réputation durable : en développant les beautés mâles et touchantes de ses écrits, qu'elle vous dise aussi, cette voix, tout ce que la passion des lettres avait entretenu de sentiments généreux et désintéressés dans cette âme d'une trempe si ferme; tout ce que la religion y laissa de tolérance; tout ce que le malheur y trouva de force et la pauvreté de résignation; tout ce que les bienfaits du roi sont venus y porter enfin d'espérance et de consolation.

L'hommage que M. Ducis recevra de la bouche de son successeur, M. de Boufflers ne l'a point encore obtenu, et ce retard, sans être un sujet de reproche pour personne, devient un motif de regret pour l'Académie. Elle a donc cherché à

se dédommager elle-même, en consacrant sa première séance à la lecture d'une épître en vers adressée par M. Ducis à M. de Boufflers, il y a quinze mois au plus. Dans ce morceau de peu d'étendue, l'auteur d'*OEdipe chez Admète* semble s'être plu à louer en M. de Boufflers les dons brillants d'un esprit aimable et cultivé, et les qualités plus solides d'un caractère digne de regrets.

Que l'ombre de M. de Boufflers recueille au moins en ce jour le tribut d'éloges qui ne lui est plus décerné, hélas! que par une autre ombre!

Voici les vers de M. Ducis :

Boufflers, en l'admirant, j'ai lu la noble épître
Où ta tendre amitié m'accorde un si haut titre.
La grâce, la raison, l'esprit, le sentiment,
Y coulent, en beaux vers, dans un accord charmant.
Au sympathique attrait quand le cœur s'abandonne,
Il prend, sans trop compter, ce que le cœur lui donne;
Mais quand l'envie en deuil, qui craint tant d'applaudir,
Voit si bien nos défauts, et sait les agrandir,
Souffrons que, simple et bonne, en se trompant sincère,
S'il est du bien dans nous, l'amitié l'exagère.

Prodigue de bons mots, ton esprit enjoué
Sur les roses du Pinde en naissant s'est joué.
Un sylphe de ton front caressé par ses ailes,
Fit jaillir la saillie en vives étincelles.
Apollon m'a conté qu'Amour et les neuf sœurs
T'éveillaient par leurs chants, t'endormaient sur les fleurs;

Tu fus, dès ton berceau, l'objet de leur tendresse;
Et leurs folâtres jeux t'environnaient sans cesse.

Mais bientôt à leur cour par Hamilton conduit,
De sa main, dans leur temple en secret introduit,
Ton talent y puisa dans les sources antiques;
Tu manias la lyre et les pipeaux rustiques,
Et joignis l'agréable et l'utile en tes vers,
Des vergers des neuf sœurs fruits heureux et divers.
Aussi, quand le printemps, ranimant nos bocages,
De nids et de concerts a peuplé leurs feuillages;
Quand ton œil, s'égarant sur la campagne en fleurs,
Voit l'épi se gonfler, la vigne fondre en pleurs,
A ta maison des champs tu cours marquer ta place.
Là tu prends ton Ovide, ou relis ton Horace;
(Horace, humble, élevé, charmant, fêté toujours;
Ce sage en négligé, qui chanta les amours,
Le vin, les fleurs, la table; et, sans perdre un sourire,
Eut toujours pour la mort une corde à sa lyre).
« A peu de frais, dit-il, amis, vivons contents.
« Il faut si peu pour l'homme et pour si peu de temps!
« Regardez ce cyprès : pourquoi, sur le rivage,
« Tant de vivres, d'apprêts, pour deux jours de voyage ? »
Mais le plus violent, le premier de nos vœux,
Ce n'est pas le bonheur, c'est de paraître heureux.
La sotte vanité, voilà notre misère.
Nous voulons tous briller dans notre fourmilière.
Toi, ce bien des mortels, ce bonheur précieux,
Tu l'as mis dans ton cœur, et non pas dans leurs yeux.

Quant à nos vers, laissons le temps sur le Parnasse
Leur marquer comme à tout leur véritable place.
Ce vieillard juge à froid de ce que nous valons,
Il met dans son creuset nos fastueux galons;
En sépare l'or pur; le faux, il le rejette.
Il compte, pèse, écrit, paye à chacun sa dette;
A Pradon peu de chose, à Racine beaucoup;
Des monts d'or à Molière, aux Cotins rien du tout;
Mais il faut de sa part que chacun se contente.
Heureux de sa raison qui suit toujours la pente;
Qui, sans chercher au loin un bonheur hasardé,
S'est avec son destin sans peine accommodé;
Craignant, désirant peu, modeste, sans système,
Sachant trouver tout fait son bonheur en soi-même,
Ami des champs, de l'ordre et de la simple foi!
Qui connaît l'homme à fond, aime à rester chez soi.
Qu'à son gré la fortune ou le cherche ou l'évite,
Ce qu'il veut, c'est la paix, le sommeil dans son gîte,
C'est qu'il n'ait point la ruse à craindre à tout moment,
Ni du mensonge en face à subir le tourment.
Partout sur le bonheur, hélas! que d'imposture!
Faut-il pour être heureux se mettre à la torture?
Oh! qu'il est d'ennuyés, d'ennuyeux innocents!
Et sous un front serein que de cœurs gémissants!
Ce qui nous suit partout, c'est notre caractère.
Tel ne vit qu'isolé, qui se croit solitaire.

Aux champs j'ai désiré, Boufflers, te voir chez toi.
Soldini, mon voisin, sur la route avec moi
(Chacun de nous n'ayant que l'autre pour escorte),

M'offre un bras, m'accompagne, et me quitte à la porte.
Il remontait tout seul le val de Feuillancour;
Mais tu cours après lui; tous deux en ton séjour
Nous rentrons; nous trouvons les trésors de Pomone.
Bacchus d'un jus nouveau voyait fumer sa tonne,
Ta compagne était là, rangeant ses fruits, ses fleurs :
La santé la parait des plus vives couleurs.
A grands traits sur ton front brillait la paix écrite.
Voilà, dis-je, à ce signe, un véritable ermite!
Il rêve ou fait des vers, content, près de son feu.
Le conjugal amour ici n'est point un jeu.
Les livres n'y sont pas une vaine parure.
Ici d'aise et de luxe abonde la nature.
Mais la table a paru : notre appétit joyeux
Y savoure des mets, un vin délicieux;
Le dessert nous enchante; et Soldini dévore
Un muscat parfumé dont il me parle encore.
Viennent les mots heureux, les entretiens charmants,
Où les heures pour nous se changeaient en moments;
Les récits du passé, ces faits que la mémoire
Conserve en son dépôt pour les rendre à l'histoire;
Ces brusques coups du sort, ces traits frappants des cours,
Dont la noble fermière animait ses discours.

Mais déjà sur l'airain le temps frappe six heures.
Nous allons donc quitter ces heureuses demeures,
Cher Soldini, partons. « Non, non; vous resterez.
« Votre feu luit déjà, vos lits sont préparés;
« Écoutez : d'un vent sourd tout le vallon résonne. »
Nous gagnons notre cause à ce bruit monotone.

Les pavots sont doublés. D'un bon sommeil muni,
Nous voyant le matin : « O mon cher Soldini,
« Lui dis-je, mon conseil, mon camarade ermite,
« Prions qu'ici de Dieu la paix toujours habite! »

Nous déjeunons bientôt, charmés avec raison,
D'un lait crémeux et chaud, fourni par la maison.
Après avoir gémi du départ qui s'approche,
Des fruits de l'espalier senti gonfler ma poche,
Remercié surtout nos hôtes généreux,
Jeté l'œil sur le temps, pèlerins vigoureux,
Nous quittons à regret la retraite d'un sage,
Né Boufflers, mais bon homme, autrefois plus volage,
Brillant, prêt au plaisir, riche en vrais impromptu,
Raillant sans amertume, et jamais la vertu,
De nos légèretés hypocrite adorable;
Aujourd'hui vif encor, facile à vivre, aimable,
Ami sûr, philosophe, et poëte, et fermier,
Mari tendre et fidèle, et Boufflers tout entier.

LES

TOMBEAUX DE SAINT-DENIS,

OU LE RETOUR DE L'EXILÉ (1),

ODE LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AVRIL 1817,

PAR M. LE COMTE DE FONTANES.

Prêtre saint, vieillard vénérable,
Daigne guider mes pas errants!
Tout dort; et la nuit favorable
Nous cache à l'œil de nos tyrans;
Montre-moi la sombre demeure

(1) Cette ode est faite depuis longtemps; on n'y a rien changé pour lui conserver son premier caractère : elle a précédé quelques ouvrages publiés sur le même sujet, et qui ont obtenu un juste succès.

L'auteur suppose qu'un banni, rentré en France avant le rétablissement du culte, veut revoir l'abbaye et les tombeaux de Saint-Denis; un des religieux qui appartenaient à cette antique abbaye, l'accompagne, et lui raconte la violation des sépultures royales.

Où du roi qu'en secret je pleure,
Les aïeux sont ensevelis;
Sans témoins, souffre que j'honore
Ces tombeaux où rayonne encore
La gloire antique de nos lis.

Ainsi regagnant la contrée
D'où l'ont banni d'injustes lois,
Un proscrit implorait l'entrée
Des sépultures de nos rois.
Vers le seuil funèbre il s'avance.
Devant lui le prêtre, en silence,
Marche, les yeux mouillés de pleurs,
Et, montrant la nef désolée,
Sur les débris d'un mausolée
Laisse enfin parler ses douleurs.

« Qui me rendra l'auguste cendre
« Que renfermaient ces noirs parvis
« Où les Hugues venaient descendre
« Près des Martels et des Clovis?
« J'embrassais leurs froides reliques;
« Et, loin des discordes publiques,
« Je priais, caché dans ces lieux,
« Quand soudain, jusqu'au sanctuaire,
« Perce la voix tumultuaire
« D'un peuple armé contre les cieux.

« Il vient : sa criminelle audace
« Insulte les lis et la croix,

« Et les brise à la même place
« Où mourut l'apôtre gaulois.
« La piété, la foi plaintives
« Vont-elles fuir loin de ces rives
« Qu'honora leur premier autel?
« Dieux de Rabba, dieux de Gomorrhe,
« Osez-vous reparaître encore
« Auprès de l'arche d'Israël?

« De vin et de meurtres rougies,
« Je vois des hordes d'assassins,
« Par d'abominables orgies,
« Profaner l'honneur des lieux saints.
« Là, sur les pierres sépulcrales,
« Tous les forfaits, tous les scandales,
« Marchent sans honte et sans remords,
« Et le Blasphème, aux traits farouches,
« Hurle à la fois par mille bouches
« Dans la demeure de la Mort.

« Je frémis! Mon âme succombe!
« Où suis-je? Des bras forcenés
« Veulent du secret de la tombe
« Arracher les morts couronnés.
« Déjà la Bassesse envieuse,
« L'Impiété séditieuse,
« Et la Rapine sans pudeur,
« Brisent les voûtes souterraines,
« Où de trois races souveraines
« Le temps confondit la grandeur.

« Sur ces caveaux dont les ténèbres
« Cachent des destins si brillants,
« De la Mort les anges funèbres
« Veillaient en vain depuis mille ans :
« Le cercueil n'a plus de mystères,
« L'abri des mânes solitaires
« De toutes parts est assiégé :
« Spectacle affreux! les tombes s'ouvrent,
« Et les os des rois se découvrent
« Aux regards du ciel outragé (1).

« Du sein des tombes renversées,
« Qu'on roule sans ordre et sans choix,
« Tout à coup sortent courroucées
« Les ombres de soixante rois.
« Le fier Pépin à la lumière
« Reparaît, chargé de poussière,
« Avec le premier des Capets;
« Et, craignant la guerre civile,
« Les Valois de leur sombre asile
« A regret ont quitté la paix.

« Respecte au moins, peuple infidèle,
« Tes plus intrépides soutiens;
« Ce Louis qui fut le modèle
« Et des héros et des chrétiens;
« Ses lois sont celles d'un grand homme;

(1) Ejicient ossa regum Juda et ossa principum ejus.... et expandent ea ad solem et lunam et omnem militiam cœli. (*Jérémie*, chap. 8.)

« Pieux, il sut contenir Rome;
« L'Anglais par lui fut abattu;
« Memphis l'admira dans les chaînes;
« Et les ombrages de Vincennes
« Parlent encor de sa vertu.

« Hélas! des sables de Carthage
« Vainement ses restes sauvés,
« Dans un touchant pèlerinage,
« Jusqu'à ce lieu sont arrivés (1).
« Tout périt : les mêmes ruines
« Couvrent ce héros de Bovines,
« Qui des Germains était l'effroi;
« Ta dépouille est aussi proscrite,
« Aimable et douce Marguerite,
« O sainte épouse du saint roi!

« Abandonnant des pompes vaines,
« Mais gardant l'anneau nuptial,
« Avec les rois, les chastes reines
« Reposaient sur le lit fatal.
« Auprès de leurs cendres aimées,

(1) Les cendres de saint Louis, mort sur les côtes d'Afrique, furent transportées en France par son fils qui lui succéda, et qui est connu sous le nom de Philippe le Hardi. Tout le peuple allait au-devant de ces reliques sacrées; on les déposa d'abord à Paris dans l'église de Notre-Dame. Le lendemain, au lever de l'aurore, toute la cour, le clergé, les religieux et le peuple partirent en procession pour conduire ces précieux ossements à Saint-Denis, où tous les ancêtres de Louis avaient leur sépulture. Le roi, Philippe le Hardi, les voulut porter lui-même sur ses épaules. (*Histoire de Velly*, t. VI.)

« Des quenouilles d'or enfermées
« Rappelaient les mœurs des vieux jours;
« O mœurs naïves! jours prospères!
« Qu'ont vus les pères de nos pères,
« Et qui nous ont fuis pour toujours!

« Suger et Duguesclin lui-même
« N'arrêtent point ces attentats;
« Tous sont compris dans l'anathème;
« Grands hommes, reines, potentats :
« Et Jean, fameux par sa disgrâce,
« Et son fils, et toute la race
« Du destructeur des Templiers,
« Et Médicis, Blanche, Isabelle,
« Et François, aux Muses fidèle,
« Qui fut l'honneur des chevaliers.

« Le long de ces tombes royales
« Dix siècles placés à leurs rangs,
« Sans bruit racontaient les annales
« De tant de règnes différents.
« Là venait l'histoire attentive
« Consulter la pierre instructive,
« Ou les vitraux mystérieux;
« Mais la France, en quelques journées,
« A de ses longues destinées
« Perdu les témoins glorieux.

« Des cercueils l'illustre dépouille,
« Le sceptre, le bandeau sacré,

« Le sceau des lois empreint de rouille,
« A ces brigands tout est livré;
« L'épée aux innocents propice,
« La main, symbole de justice,
« Ne sont plus l'effroi des pervers;
« On livre à de lâches risées
« Ces couronnes demi-brisées,
« Devant qui tremblait l'univers.

« Ils ont vu sous ce noir portique,
« A travers de poudreux lambeaux,
« L'or briller sur un sceptre antique
« Où rampe le ver des tombeaux;
« Déjà court leur avide joie,
« Déjà sur l'opulente proie
« Leur main se jette avec fureur;
« Mais le sceptre, usé de vieillesse,
« Tombe en poussière, et ne leur laisse
« Qu'un peu de cendre, et la terreur.

« Cependant leur rage trompée
« N'en a que plus d'acharnement;
« Par leurs cris la voûte frappée
« Pousse un affreux mugissement.
« Dieu! quels outrages ils vomissent!
« Des Bourbons les mânes gémissent
« En butte à de nouveaux forfaits:
« O toi, l'amour de ma patrie,
« Cher Henri! ce peuple en furie
« N'a pas fait grâce à tes bienfaits.

« Souvent cette enceinte sacrée
« Entendit les Français en pleurs,
« Appeler ton ombre adorée,
« Et l'invoquer dans leurs malheurs;
« Oh! qu'ils sont différents d'eux-mêmes!
« Ils chargent ton nom de blasphèmes,
« Ils jurent de haïr ton sang;
« Et le noir démon qui les guide
« Rend hommage au fer régicide
« Dont Ravaillac perça ton flanc.

« Quelles sont ces deux pâles ombres
« Qui viennent, les cheveux épars,
« Pleurer, sur ces vastes décombres,
« Et les Bourbons et les Stuarts?
« C'est Henriette, c'est sa mère;
« Elles ont connu la chimère
« Des rangs, des noms, de la beauté;
« Et le bruit d'un trône qui tombe
« Redit encor, près de leur tombe,
« Qu'ici-bas tout est vanité.

« Si j'avais la voix énergique
« Qui, retraçant leur sort fatal,
« Déplora d'un ton si tragique
« Les infortunes de Witthall (1),

(1) C'est dans une des cours du palais de Whitehall que Charles Ier fut décapité. Il n'est pas besoin d'avertir qu'on désigne ici Bossuet, et l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, l'un des chefs-d'œuvre de ce grand orateur.

« Je peindrais des jours plus coupables,
« Par des revers plus mémorables
« J'oserais confondre l'orgueil;
« Ciel! que tes foudres retentissent!
« Frappe, ô ciel! Des monstres ravissent
« Le grand Louis à son cercueil.

« La mort n'a point fait disparaître
« Son noble front, son air altier;
« Un moment il sembla renaître
« Avec son siècle tout entier:
« Autour de l'ombre souveraine
« Se rassemblaient Condé, Turenne,
« Bossuet, Corneille, et Louvois;
« Et, devant l'illustre cortége,
« La multitude sacrilége
« Pâlit, et s'arrêta trois fois.

« Enfin j'ai vu combler l'injure,
« Et de ces monarques chéris,
« Non loin, dans une fosse obscure
« On jette les nobles débris.
« Tant de rois que la terre honore,
« Dont le nom la remplit encore,
« Sous l'herbe ici sont oubliés.
« O néant de la gloire humaine!
« Leurs grandeurs occupent à peine
« L'espace que foulent mes pieds. »

A ces mots, le vieillard s'arrête,
Et se tournant vers l'étranger :
« Fuis, dit-il, je crains pour ta tête ;
« Le jour ramène le danger.
« Vois-tu déjà l'aurore naître ?
« Les délateurs vont reparaître ;
« Viens, je sais un obscur réduit. »
Il dit : et loin des tombes saintes,
Tous deux vont renfermer leurs plaintes,
Jusques au règne de la nuit.

FRAGMENTS

D'UN POËME INTITULÉ MOÏSE,

SUR LA DÉLIVRANCE DES ISRAÉLITES,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1819,

PAR M. LEMERCIER.

Les hommes curieux de rechercher les origines des choses, ont vainement exercé leur sagacité à découvrir la date des écrits de Job; mais quelques interprètes de l'antiquité, quelques doctes rabbins ont présumé qu'il naquit dans l'Arabie, et qu'il fut contemporain de Moïse. Sont-ils fondés à le croire? Si ce problème reste difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre aux membres les plus savants de notre Académie des inscriptions, prétendre l'éclaircir serait une vaine présomption de la part d'un membre de l'Académie française, et surtout d'un poëte, qui n'a besoin que des moindres données suffisantes à son art, et auquel cet

art permet d'employer des anachronismes douteux et même prouvés, s'ils lui sont favorables.

Dans ce poëme sur le législateur de la Judée, j'ai donc introduit sans scrupule le personnage de Job, afin d'enrichir mon tableau des couleurs variées que m'offrait la réunion de deux des plus beaux livres de la Bible. Je suppose que cet Arabe fameux, attiré par le bruit des succès du prophète, vient lui rendre hommage au pied du mont Sinaï, et lui demander le récit des merveilles opérées par son génie théocratique.

Moïse lui raconte son exil dans les vallées de Madian, son mariage avec la fille de l'opulent Jéthro, les miracles qui appuyèrent la mission qu'il reçut de Jéhovah, son rappel dans la terre de Misraïm, et enfin la révolution qui suivit son retour, invoqué secrètement par le zèle des Israélites, qu'il délivra de leur esclavage.

C'est à ce dernier point que je prends le fil de la narration prononcée par la bouche de Moïse. Il peint l'objet des méditations qui l'occupaient dans sa retraite, en conduisant les troupeaux de son beau-père.

Jacob ainsi, disais-je, heureux pasteur des hommes,
A nourri ses enfants sur la terre où nous sommes;
Et des crimes hardis préserva leur repos,
Comme des loups cruels je défends mes troupeaux.

Menons-les aux palmiers couverts de frais ombrages,
Loin de tout précipice, en de gras pâturages;
Et non aux champs poudreux, nus, privés de sillons,
Que d'un astre brûlant entr'ouvrent les rayons.

La faim, la faim mortelle en ces arides terres
Épuiserait leur nombre ; elle chassa mes frères :
La disette vendit leur sainte liberté.
Je soupirais ; leur joug opprimait ma fierté ;
Et de briser leurs fers la généreuse envie
Me reprochait tout bas les langueurs de ma vie.

J'interrogeai les lieux d'un œil observateur.
L'art des bergers m'apprit l'art du législateur ;
Leur sceptre pastoral, la nation bêlante,
De ses chiens aguerris la vertu vigilante,
Les saisons, les climats gouvernant ses humeurs,
Ses haines, ses amours, et ses craintives mœurs,
Tout offre en son instinct, sous mille traits ensemble,
Un peuple que conduit la loi qui le rassemble.
Israël seul objet de mon chagrin rêveur,
Tous mes vœux t'appelaient dans un bercail sauveur.
La cour de nos tyrans, dont j'avais vu la gloire,
Souvent de sa puissance effrayait ma mémoire :
Mais quand je contemplais, pour flatter mes ennuis,
Des trônes chancelants les fragiles appuis,
Ces États que du temps engloutit la nuit sombre,
Destructeurs ou détruits, passagers comme l'ombre,
Alors des Pharaons s'éclipsait le pouvoir,
Faible obstacle au dessein que j'osai concevoir.
La voix, la voix de Dieu, près d'un buisson en flamme,
Au pied du mont Horeb, avait frappé mon âme.
Le temps était venu de signaler au jour,
Pour d'équitables lois mon solitaire amour,

De fuir l'ombre et la paix, dont le sage environne
Son destin, qui mûrit comme un fruit de l'automne.

Dans l'Égypte, où régnait un nouveau Pharaon,
Vivaient, en mon absence, et mon frère et mon nom,
Qui, semant des regrets plus forts que ma présence,
Faisaient germer partout ma secrète influence.

Aaron, que je revis aux lieux inhabités
Où mon cœur respirait de mâles voluptés,
M'apprit qu'on n'attendait pour sortir d'esclavage
Qu'un chef à l'entreprise, un signal au courage,
Et qu'enfin sommeillaient mes ennemis jaloux
Dans la nuit éternelle où nous descendrons tous.

« Un invincible obstacle embarrasse ma langue, »
Lui dis-je alors; « va, cours, et m'annonce, et harangue;
« Au zèle impétueux mets le glaive à la main :
« Qu'aux yeux altérés d'or brille l'espoir du gain.
« L'homme éloquent peut tout, et sa langue est la foudre :
« Lui seul, maître absolu de former, de dissoudre,
« Fonde, change, ou détruit les États et les lois :
« Le respect suit son geste, et la terreur sa voix. »

Je partis. Nous touchons la terre fructueuse
Où le Nil, divisant sa course tortueuse,
De ses urnes aux mers épanche le limon.

Les pères des tribus, convoqués en mon nom,
S'assemblent : du Seigneur l'alliance jurée

Frappe de ces vieillards la mémoire éclairée;
Et du buisson ardent l'oracle solennel
Rajeunit leur courage au nom de l'Éternel.
On nous croit, on nous suit; et ma ligue formée
Déjà des Pharaons tient la cour alarmée.
Notre pouvoir s'accrut à leurs regards surpris
Du temps que lui laissa leur superbe mépris:
Lorsqu'on voulut punir, il fallut se défendre,
Et leur péril força leur orgueil à m'entendre:
On daigna m'appeler devant Aménophis.

Vous frémissiez de crainte, ô portes de Memphis!
Quand j'osai vous franchir aux cris d'un peuple immense.
Le fleuve où tu voguas, berceau de mon enfance,
Gémit au loin des vœux poussés sur tous ses bords.
O Job! quels sentiments m'agitèrent alors!
De mes premiers beaux jours ces rives si connues,
L'obélisque qui monte en flèche dans les nues,
Ces monstres de granit dans l'onde se mirant,
Le sycomore épais, le lotus odorant,
Des palmes, du laurier, les feuilles glorieuses,
Les voiles et le bruit des nacelles joyeuses,
Les tombeaux entassés cachés sous les tombeaux,
L'astre de ces climats rayonnant sur les eaux,
Et blanchissant le front des hautes pyramides,
Ce concours d'habitants empressés ou timides,
Admirant, ou fuyant mon passage vainqueur,
Tout ravissait mes yeux, tout exaltait mon cœur;
Et la mort descendait sur ce vaste théâtre
Où je venais combattre un tyran idolâtre.

Par la foule escortés jusqu'au palais du roi,
L'enceinte qui s'ouvrit reçut mon frère et moi.

Nous traversons ensemble un triple vestibule :
Là, s'offrent à ma vue Isis, Hermès, Hercule,
Et les autres faux dieux, compagnons d'Osiris,
Et leurs symboles vains, gravés sur les lambris.
Un grand dais, qui s'attache au front de six colonnes,
Couvre un trône d'argent que portent deux lionnes ;
Le ciseau dans le marbre en tailla les degrés,
Et, rangés à l'entour, veillent les sphinx dorés.
Je contemplais des murs la pesante richesse.

Un ange m'apparaît : ses traits et sa jeunesse
Resplendissent de gloire, et ses pieds rayonnants
Ont l'éclat des flots d'or au creuset bouillonnants.

« Méprise, me dit-il, ces idoles pompeuses,
« Et la pourpre des grands, idoles plus trompeuses.
« Les métaux corrupteurs empruntent dans ce lieu
« Leur lustre à la lumière, ouvrage de ton Dieu :
« D'un seul rayon du jour la splendeur innocente
« Dore de plus de feux la moisson jaunissante.
« Ris-toi du temple vain qu'habite Pharaon,
« Les faux dieux sont de pierre et les rois de limon.
« Ces ministres altiers dont les mains les couronnent,
« En de riches tombeaux, vivants, les emprisonnent,
« De peur que d'autres mains n'osent leur dérober
« Un trône et des autels toujours prêts à tomber.
« Les plus grands, où sont-ils? ne prends que Dieu pour guide :

« Sur la terre où tu vis partout marche intrépide :
« Dans le palais d'un roi pénètre en souverain,
« Et présente à sa cour un visage d'airain. »

Il dit : comme d'un songe on voit fuir les images,
Tel il fuit. Cependant, au milieu de ses mages,
Et d'un cortége armé, soutien de son pouvoir,
Sur son trône à mes yeux Pharaon vint s'asseoir.
Aussitôt, quel silence ! une légère abeille
Du seul bruit de son vol eût frappé notre oreille.
Les mages m'observaient : une sainte douceur
Masquait de leur dépit l'hypocrite noirceur :
Les guerriers, de leur roi méprisant les alarmes,
S'étonnaient qu'un mortel se fît craindre sans armes :
Le roi par ses regards voulait m'intimider,
Pour se voiler aux miens qu'il n'osait regarder :
Ce superbe rougit, ému de ma présence.
Averti par un signe, Aaron enfin commence :

« Prince, dans le désert, la voix de l'Éternel
« Demande un sacrifice aux enfants d'Israël :
« Souffrez que nous montions jusqu'en cette contrée,
« Par sept jours de chemin de vos murs séparée.
« Nous avons du Seigneur entendu les accents.
« Il est temps que Sina fume de notre encens,
« De peur que sur nos fils Dieu lui-même n'élève
« Les fléaux de la terre et le courroux du glaive. »

— « Imposteur ! s'écria l'inexorable roi,
« Depuis quand l'Éternel fut-il connu de moi ?

« Quel est ce dieu des tiens que tu veux faire craindre?
« A respecter sa voix qui pourrait me contraindre?
« Dois-je, d'un peuple esclave armant l'inimitié,
« Suivre en tous ses conseils l'imprudente pitié?
« Le loisir qui lui reste enhardit ses injures:
« Plus ses travaux sont grands, moindres sont ses murmures.
« Rendez à ses labeurs ce peuple obéissant.
« Quel miracle a parlé pour son dieu menaçant?
« Que peut-il?...» — «Écraser tes faux dieux et toi-même.»
Interrompit Aaron, qu'irrita ce blasphème.
« Oses-tu du grand être accuser le repos?
« Homme, où te cachais-tu, quand du sein du chaos
« La lumière naquit, fille de ses paroles?
« Où posas-tu la terre? Où scellas-tu ses pôles?
« As-tu dit au soleil: Luis, parcours l'univers?
« Embrases-tu l'été? Glaces-tu les hivers?
« Fais-tu gronder la foudre, errer la nue obscure,
« Et du vieil Océan ondoyer la ceinture?
« Fais-tu lever l'aurore au cri d'un noble oiseau,
« Et rugir sous les monts l'antre du lionceau?
« Nourris-tu des amours la flamme fécondante?
« L'aigle altier te doit-il son aile indépendante?
« Le chantre ailé des bois, son accent mesuré?
« Le paon, étoilé d'or, son plumage azuré?
« As-tu prêté la vie à l'argile grossière,
« En brillants papillons animé la poussière,
« Du coursier belliqueux enflammé les naseaux?
« Soumets-tu la baleine, épouvante des eaux,
« Monstre qui sous ses flancs blanchit les mers profondes,
« Ouvre une gueule armée, et fait fumer les ondes?

« Interroge ta fange, homme présomptueux!
« Réponds : qu'as-tu fait? parle, et dis ce que tu peux. »

A ces mots, qu'enflammait sa sainte véhémence,
Mon frère entend sur nous évoquer la vengeance :
Le monarque en fureur se lève; mais Aaron
Jette ma verge d'or aux pieds de Pharaon :
Soudain elle se tord; et rampant sur la terre,
Se transforme, s'allonge, et se glisse en vipère :
Sa triple langue siffle et lance un triple dard;
Terrible, un feu sanglant roule dans son regard;
Son col s'enfle; elle agite une crête enflammée,
Et dresse vers le roi sa tête envenimée.

Il recule : à l'aspect de ce serpent hideux
La peur glace les chefs, et circule autour d'eux.
Tout à coup la magie évoqua ses mystères;
Les prêtres d'Osiris, qu'elle arme de vipères,
Pensent nous enlacer en leurs replis rampants;
Mais le serpent d'Aaron dévore leurs serpents.

Des enchanteurs jaloux la force fut vaincue.
Le monarque endurci nous bannit de sa vue :
Il n'osait me frapper; mais ses décrets nouveaux,
Accablant les Hébreux de plus pesants travaux,
Leur refusaient le chaume à leurs fourneaux utile
Pour colorer la brique et façonner l'argile.
Leurs tristes mains creusaient et purgeaient les canaux
Qui rassemblent du fleuve ou divisent les eaux,
Et des blocs arrachés aux flancs de la Libye,

A fonder des tombeaux ils consumaient leur vie.

Le roi, qui l'eût pu croire? assiégé de clameurs,
Du peuple contre moi sut tourner les rumeurs.

Tout homme dont l'esprit défend la multitude
Est longtemps le rebut de son ingratitude,
Qui, démentant ses vœux, retardant leurs effets,
Désarme ses vertus, et punit ses bienfaits :
Il n'est rien si son cœur, ébranlé des outrages,
Doute de la victoire et se trouble aux orages.
Dieu soutint ma constance; et, vengeant mes malheurs,
Épuisa sur Memphis la coupe des douleurs.
Maître des éléments, dont sa puissance est l'âme,
Il empoisonna l'air, l'eau, la terre, et la flamme :
Mille insectes naissaient de la poudre exhalés;
D'animaux venimeux les champs furent peuplés;
L'avide sauterelle en dévora les herbes,
Brûla l'espoir des fruits et les trésors des gerbes;
La grêle, à coups tranchants, fondit sur les guérets;
Dans les fanges du Nil la mort trempa ses traits.
Les troupeaux sont atteints de ses premiers ravages :
Le fleuve épouvanté vomit sur ses rivages
Les monstres expirés dans ses sanglantes eaux :
L'hydre meurt, en gonflant ses livides anneaux :
L'oiseau, frappé dans l'air du poison qui le tue,
Tombe, laissant la vie au milieu de la nue.

En vain de son Hermès implorant les secours,
Le pâle Égyptien veut prolonger ses jours :

Ceux-ci brûlaient d'un feu bouillonnant dans leurs veines;
Ceux-là, séchant de soif, tombaient près des fontaines :
Tel qui porte aux mourants ses soins religieux
Aspire dans leur souffle un mal contagieux ;
Tel qui fuit en tremblant un ami qui l'implore,
Meurt, de tous soins privé, plus solitaire encore.
D'autres se mutilaient, traînaient vers les tombeaux
Leurs débris infectés, leurs douloureux lambeaux :
Ces cadavres vivants, souillés d'humeurs impures,
Semblaient être échappés aux vieilles sépultures :
Et les pieux mourants, allant brûler les corps,
Étouffaient les bûchers sous le nombre des morts.
De Gessen toutefois la terre protégée,
D'homicides fléaux n'était point assiégée.
Pharaon inclinait à nous laisser partir,
Son orgueil frémissant n'y pouvait consentir ;
Et, suivant qu'il engage ou trahit sa promesse,
La main de Dieu s'arrête ou retombe sans cesse.

O toi, qui sors du lit en époux matinal
Sous l'éclat dont reluit ton dais oriental,
Soleil inaltérable, et dont toujours la tête
Brille au-dessus des lieux qu'obscurcit la tempête!
Toi, grand astre immortel, que n'ont pu consumer
Tant d'âges que tu vis dans leur cours s'abîmer!
Quel deuil t'enveloppa de voiles si funèbres?
Tout fut comme enchaîné sous d'épaisses ténèbres :
L'Égypte se chargea d'immobiles vapeurs,
Et la flamme expirait sur les flambeaux trompeurs.

Commandait le respect sans couronne, sans titre,
Et marchait vers un prince en souverain arbitre.

Ainsi que de la mer les flots obéissants
Ont ouvert devant moi ses gouffres blanchissants,
Tout le peuple, à grand bruit accueillant mon passage,
M'annonce, et me conduit comme un triomphateur,
Au monarque éperdu qui cherche un protecteur.
Lui, me lançant de loin un œil triste et farouche,
« Pars! un dieu de vengeance a tonné par ta bouche :
« Pars! cria-t-il soudain; abandonne ces bords :
« Traîne au fond des déserts ton peuple, ses trésors,
« Ses enfants, ses troupeaux; et que, sous ta conduite,
« Il fléchisse le ciel apaisé par sa fuite. »
Il dit, et se renferme en son palais sanglant.
Mais au pied d'un rocher, dont ils lavent le flanc,
Deux torrents dans leur cours se brisant en furie,
D'un bruit moins éclatant frappent l'écho qui crie,
Que ce mot dans les airs mille fois répété:
« Liberté! gloire à Dieu! gloire à la liberté! »

L'aurore enfin répand sa lumière vermeille,
Et découvre à Memphis les meurtres de la veille.
Dirai-je tant de morts, et leurs membres épars
Qui d'un peuple insultant repaissent les regards?
Dirai-je les foyers teints du sang qui les souille,
Les pâles citoyens nous livrant leur dépouille,
L'Égypte et ses sanglots mêlés aux cris joyeux
Des voix qui répondaient à ses tristes adieux?

Tout s'éloigne, l'enfance et la vieillesse même :
Chacun marche courbé sous un fardeau qu'il aime.
Un père, que des ans arrête la langueur,
Des épaules d'un fils fait ployer la vigueur.
Près d'un époux guerrier, l'épouse sans alarmes
Réjouit ses regards aux éclairs de ses armes :
Porté sur un chameau leur jeune enfant sourit,
Ou dort, bercé par elle, au sein qui le nourrit.
Ma voix attire alors dans les plaines poudreuses
Nos troupeaux mugissants et nos tentes nombreuses;
Et, d'un joug ennemi courageux déserteur,
Tout Israël en moi suit un libérateur.
J'emporte sur mes pas ta dépouille embaumée,
O vertueux Joseph! et traînant mon armée,
En des sables profonds, mouvants, inhabités,
Dieu nous parle, nous guide, et veille à nos côtés :
Tour à tour il nous prête ou les clartés ou l'ombre
D'une colonne errante, ou lumineuse ou sombre;
Et dans le jour brûlant, et dans l'humide nuit,
Son nuage nous couvre et son feu nous conduit.

Voilà par quels secours, brisant sa servitude,
Jacob vint de Sina peupler la solitude.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

II. RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS (1803-1819.)

Pages.

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours d'éloquence et de poésie de l'an XII 743

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours d'éloquence et de poésie de l'an XIII 749

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours d'éloquence et de poésie de l'année 1807 755

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence pour 1808 767

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de poésie et d'éloquence pour l'année 1809 775

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours d'éloquence et de poésie de l'année 1810 783

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1811 789

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1812 793

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1812 807

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1813 815

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1815 819

Pages.

Rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence pour l'année 1816 831

Rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours d'éloquence et de poésie de l'année 1817 839

Rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1818 855

Rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de poésie et d'éloquence pour l'année 1819 865

III. ÉLOGES D'ACADÉMICIENS, ET AUTRES PIÈCES LUES DANS LES SÉANCES PUBLIQUES (1803-1819.)

Récit fait à la seconde classe de l'Institut, de la manière dont les titres et les registres de l'Académie française ont été conservés dans la Révolution, par M. l'abbé Morellet, pour être replacés dans la bibliothèque de l'Institut. Lu dans l'assemblée publique du 15 ventôse de l'an XIII (6 mars 1805), à la réception de M. de Lacretelle 875

Rapport lu à la classe de la langue et de la littérature françaises, dans la séance publique du 15 ventôse an XIII (6 mars 1805), par M. Arnault, organe d'une commission spéciale 879

Éloge de M. Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie française, prononcé à la séance publique du 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805), par M. l'abbé Morellet 887

Éloge de M. de Beauvau, l'un des quarante de la ci-devant Académie française, lu à la séance publique du 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805), par M. de Boufflers 917

Éloge d'Antoine-Louis Séguier, avocat général au parlement de Paris, l'un des quarante de la ci-devant Académie française, lu à la séance publique du 2 janvier 1806, par M. Jean-Étienne-Marie Portalis 947

Éloge historique de M. l'abbé Barthélemy, l'un des quarante de la ci-devant Académie française, lu à la séance publique du 13 août 1806, par M. de Boufflers 1013

Relation d'un voyage en Silésie, lu dans la séance publique du 1er avril 1807, par M. Bernardin de Saint-Pierre 1049

Éloge du duc de Nivernois, l'un des quarante de l'Académie française, lu à la séance publique du 26 avril 1807, par M. François de Neufchâteau ... 1057

Pages.

Notice des poésies manuscrites de feu M. Le Brun, lue à la séance publique du 6 avril 1808, par M. François de Neufchâteau..... 1121
Éloge de M. de Florian, prononcé dans la séance publique du 10 septembre 1812, par M. Charles Lacretelle..... 1127
Discours prononcé par son excellence M. le duc de Richelieu, directeur de l'Académie française, présidant la séance publique du 24 avril 1816.... 1149
Discours de M. le comte de Fontanes, chancelier de l'Académie, prononcé à la séance publique du 24 avril 1816..... 1153
Fragment de l'histoire des croisades, intitulé *Captivité de saint Louis*, lu dans la séance publique du 24 août 1819, par M. Michaud..... 1165
Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Parny, par M. de Jouy..... 1195

IV. PIÈCES DE VERS LUES EN SÉANCE PUBLIQUE PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1803-1819.)

Fragment d'un poëme de la conversation, lu dans la séance publique du 11 floréal an XIII (1er mai 1805) par M. Delille..... 1215
Proscription de Marius et de Sylla, fragments d'une traduction libre et abrégée de la Pharsale de Lucain, lus dans la séance publique du 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805), par M. Legouvé..... 1217
Traduction en vers de l'ode d'Horace, à Jules Antoine, *Pindarum quisquis studet æmulari*, lue dans la séance du 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805), par M. Le Brun..... 1223
Fables, lues à la séance publique du 2 janvier 1806, par M. Arnault..... 1227
A quelques poëtes, pièce de vers lue dans la séance publique du 13 août 1806, par M. de Parny..... 1235
Fragments du premier et du deuxième chant du poëme de la Conversation, lus dans la séance publique du 26 août 1807, par M. Delille..... 1239
Fragment d'une traduction de l'Iliade mise en vers français, lu dans la séance publique du 21 décembre 1808, par M. Cabanis..... 1249
Une promenade de Fénelon, anecdote mise en vers, lue dans la séance publique du 21 décembre 1808, par M. Andrieux..... 1259
Scène d'une tragédie inédite, lue à la séance publique du 5 avril 1809, par M. Arnault..... 1267
Premier chant de la Pharsale de Lucain, traduction libre et abrégée, lue dans la séance publique du 26 décembre 1810, par M. Legouvé..... 1279

Pages.
Fables, lues à la séance publique du 7 novembre 1811, par M. Arnault.... 1292
Épître sur le bonheur de la vertu, lue à la séance publique du 15 avril 1813, par M. Népomucène-Louis Lemercier..... 1299
Fragment d'un poëme sur les beaux-arts, lu dans la séance publique du 15 avril 1813, par M. Parseval-Grandmaison..... 1307
L'Odyssée, ode à l'Institut de France, lue à la séance publique du 8 mai 1815, par le prince Lucien..... 1311
Réponse de M. Ducis à une épître en vers de M. de Boufflers, lue dans la séance publique du 24 avril 1816, par M. Campenon..... 1317
Les tombeaux de Saint-Denis, ou le retour de l'exilé, ode lue à la séance publique du 24 avril 1817, par M. le comte de Fontanes..... 1325
Fragments d'un poëme intitulé *Moïse*, sur la délivrance des Israélites, lu dans la séance publique du 24 août 1819, par M. Lemercier..... 1335

FIN DE LA TABLE DE LA DEUXIÈME PARTIE.